







DU SAINT-GOTHARD A LA MER

LE RHÔNE

HISTOIRE D'UN FLEUVE

PAR

CHARLES LENTHÉRIC
Inspecteur général des Ponts et Chaussées

OUVRAGE RENFERMANT HUIT CARTES ET PLANS

(Couronné par l'Académie française, prix Bordin.)

NOUVELLE ÉDITION



PARIS
LIBRAIRIE PLON
PLON-NOURRIT ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS
8, RUE GARANCIÈRE — 6e

1905



DU SAINT-GOTHARD A LA MER

LE RHÔNE

HISTOIRE D'UN FLEUVE

Ce volume a été déposé au ministère de l'intérieur (section de la librairie) en janvier 1905.

PARIS. TYP. PLON-NOURRIT ET Cie, RUE GARANCIÈRE, 8. — 6068.



DU SAINT-GOTHARD A LA MER

LE RHÔNE

HISTOIRE D'UN FLEUVE

PAR

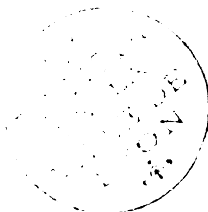
CHARLES LENTHÉRIC
Inspecteur général des Ponts et Chaussées

OUVRAGE RENFERMANT HUIT CARTES ET PLANS

(Couronné par l'Académie française, prix Bordin.)

NOUVELLE ÉDITION





PARIS
LIBRAIRIE PLON
PLON-NOURRIT ET Cie, IMPRIMEURS-EDITEURS
8, RUE GARANCIÈRE — 6e

1905

De tous les fleuves de l'Occident, le Rhône n'est pas celui qui présente le plus long parcours, ni le plus fort tonnage; mais c'est peut-être le plus varié dans ses aspects et incontestablement celui qui a été le plus intimement lié à la vie des peuples civilisés.

Le fleuve d'aujourd'hui n'est pas celui des siècles passés; il n'est pas davantage celui des siècles à venir.

Les glaciers de l'époque primitive ont disparu, faisant place à des forêts, des prairies, des champs cultivés et habités. Le grand golfe de l'embouchure qui pénétrait dans l'intérieur des terres s'est peu à peu comblé; et les alluvions fluviales gagnent tous les jours sur le domaine de la mer. Dès l'origine des temps historiques, l'homme a pris possession de la vallée. Bien avant la première route de terre, le fleuve a été son guide, son itinéraire, son unique moyen de transport. Il a vu en lui une défense, la source principale de sa richesse, le bienfaiteur et le compagnon de sa vie.

Le Rhône est, par excellence, le fleuve historique et même préhistorique de notre vieille Europe.

S'ouvrant à l'une des extrémités de la Méditerranée, tout d'abord orienté directement vers le Nord, prolongé en ligne droite par la Saône jusqu'au cœur de la Celtique, le Rhône était naturellement destiné à devenir le grand chemin des nations.

C'est par le Rhône qu'ont pénétré tour à tour chez nous les Phéniciens, les Grecs, les Romains, — avec eux toutes les cultures, tous les arts, toutes les religions, — après eux tous les conquérants

et trafiquants, hommes de guerre et d'argent de la région méditerranéenne. C'est sur ses rives que se sont élevées les villes les plus riches et les plus élégantes de l'Occident, dans sa vallée que se sont passés les événements les plus décisifs de notre histoire nationale.

Dans une étude précédente, j'ai écrit l'histoire complète du Rhône en lui donnant tous les développements qui s'y rattachent et qui touchent à la fois à la géologie, à la géographie, à l'archéologie, à l'histoire, au mouvement des arts, aux travaux des ingénieurs.

Je me borne maintenant à suivre le fleuve, étapes par étapes, depuis la région sereine de son glacier jusqu'aux immenses lagunes de son delta, — à décrire, à travers les siècles, les variations de son cours, — à raconter la naissance et la vie, la prospérité ou la décadence des villes échelonnées sur ses rives, — à rappeler les principaux événements dont il a été le théâtre et que rien ne doit faire oublier.

J'ai donc supprimé toutes les digressions scientifiques un peu abstraites et techniques, que le lecteur pourra d'ailleurs retrouver facilement dans ma première étude.

Je lui présente seulement aujourd'hui un livre courant d'histoire et de légendes, de voyage et de souvenirs.

Les Fouzes, près Uzès, novembre 1904.

HARD À

elles:

50

100

profil en long donne la ha

us de l'étiage.

e champ d'inondation de

DU SAINT-GOTHARD A LA MER

LE RHÔNE

HISTOIRE D'UN FLEUVE

CHAPITRE PREMIER

LE RHONE PRIMITIF

Formation générale des vallées. — De l'eau précipitée à la surface du globe. — Loi de la circulation atmosphérique. — Égalité mathématique entre la précipitation et l'évaporation.

Description générale du cours du Rhône actuel. — La gorge du Valais, le lac Léman, le confluent de la Saône, le delta de la Camargue. — Zone d'érosion, zone de compensation, zone de dépôt.

Le Rhône à l'époque antéhistorique. — Ancien estuaire du fleuve. — Le golfe et les îles de la région d'Arles. — Mouvements des glaciers. — Caractères généraux auxquels on reconnaît l'existence des anciens glaciers. — Moraines frontales et latérales. — Ancien glacier du Rhône. — Ère torrentielle. — *Diluvium* du Rhône et de la Durance. — Faune des époques antéhistoriques. — L'homme primitif. — Le Rhône, chemin des nations.

I

L'observateur superficiel, qui voit se dérouler devant lui le long ruban dessiné par le cours d'un fleuve, se demande bien rarement quelles sont les lois qui président à cet écoulement continu. C'est à peine s'il se rend compte d'une manière générale que le lit d'un fleuve — ce que l'on appelle si bien le *thalweg* (chemin de la vallée) — présente une pente variable et décroissante depuis la source jusqu'à l'embouchure; que des pluies régulières ou la fonte

périodique des neiges, amoncelées sur des hauteurs souvent inaccessibles, alimentent la zone montagneuse; que les eaux ainsi précipitées descendent sur les croupes de toutes les gorges en suivant toujours les lignes de plus grande pente et s'ajoutent les unes aux autres depuis la région des hauts sommets jusqu'aux plaines inférieures, recueillant sur leur passage les apports des vallées latérales, augmentant de volume à la rencontre de chaque affluent, ralentissant graduellement la vitesse de leur marche et venant enfin s'étaler et se perdre dans le réservoir commun de tous les fleuves — la mer.

A quelle époque, à la suite de quelles convulsions du sol ce thalweg s'est-il formé? A-t-il toujours présenté les mêmes ondulations, les mêmes pentes, le même relief? Ces sources qui, depuis des centaines et peut-être des milliers de siècles, alimentent toute une vallée, ne finiront-elles pas par s'épuiser? Cet écoulement a-t-il été toujours le même depuis l'origine des temps connus? Comment ce grand bassin terminal, où chaque année, chaque jour, chaque heure apportent de nouvelles masses d'eau, ne se remplit-il pas et n'augmente-t-il pas son volume d'une manière appréciable? Ce sont là des questions qu'on se pose à peine.

Un fait est constant, c'est que l'on est en présence de trois facteurs principaux :

1° Un grand bassin d'alimentation situé dans la région montagneuse;

2° Un couloir d'écoulement toujours en activité;

3° Un vaste réservoir de réception.

La source ne tarit pas et ne semble pas devoir s'appauvrir; le canal fonctionne régulièrement; le bassin d'arrivée, enfin, se maintient toujours au même niveau et ne paraît pas sensiblement influencé par les masses considérables d'eau qu'il reçoit sans cesse.

Le lit d'un fleuve est le canal naturel, la grande rigole dans laquelle s'écoulent toutes les eaux atmosphériques qui tombent sur les montagnes qui limitent son bassin.

Mais cette grande opération d'égouttage aurait eu nécessaire-

ment un terme, et les lits des fleuves ne seraient aujourd'hui que de longs couloirs absolument à sec, si de nouvelles causes, agissant d'une manière régulière et continue, ne venaient entretenir cet écoulement. Sans cela, en effet, toutes les eaux auraient fini, au bout d'un temps plus ou moins long, par arriver à l'extrémité de leurs pentes dans la région inférieure des vallées, et par se réunir dans la grande dépression qui occupe les trois quarts de la surface de notre globe et constitue la région océanique; et la terre serait, depuis longtemps, divisée en deux parties tout à fait distinctes l'une de l'autre : — d'un côté, l'immense réservoir des mers; de l'autre, le sol émergé, absolument desséché, et, par suite, tout à fait stérile.

Les grandes lois de la circulation atmosphérique établissent heureusement une relation constante entre la terre et les mers, et assurent en même temps au sol une humidité suffisante, et aux fleuves un écoulement constant. Quelque étrange que cela paraisse au premier énoncé, et bien que les mots semblent recouvrir une sorte de paradoxe, on peut dire que c'est la mer qui alimente en réalité les fleuves; c'est elle qui est leur véritable source.

Il existe en effet, dans toute la région équatoriale, une élévation considérable de température des couches atmosphériques. Il se forme, tout autour et au-dessus de cette région, un anneau de gaz chaud ascendant, une véritable zone d'aspiration qu'on a très judicieusement désignée sous le nom de « cheminée d'appel de l'atmosphère ». Ce gaz chaud s'élève dans l'espace; le vide ainsi produit est à chaque instant remplacé par de nouvelles masses d'air froid qui viennent des pôles, se réchauffent et s'élèvent à leur tour. Il y a donc tout autour de la terre deux immenses courants d'air atmosphérique qui règnent d'une manière continue, l'un inférieur qui conduit l'air froid des pôles à la surface des mers équatoriales, l'autre supérieur qui ramène l'air surchauffé de la zone torride dans les régions tempérées et même jusque dans les régions polaires.

Mais cet air surchauffé n'est pas sec. Sous l'action des rayons

solaires, une évaporation active a lieu sans discontinuité sur toute la surface liquide, et principalement au-dessus des grandes mers voisines de l'équateur. Les couches brûlantes de l'atmosphère qui entourent la région tropicale deviennent ainsi le véhicule de toute l'eau vaporisée, l'entraînent dans son mouvement ascensionnel et la transportent avec elles dans les deux hémisphères, où elle ne tarde pas à se condenser en brouillards et en pluies dans les plaines, en neiges et en glaces sur les montagnes et dans les deux zones polaires. Cette condensation de l'eau de mer vaporisée est la cause unique de l'approvisionnement de tous les fleuves. C'est donc bien, comme on le voit, la mer qui est l'agent de cette alimentation, la véritable source où ils viennent tous puiser.

Or, il est constant que le niveau des mers ne varie pas d'une manière sensible à la surface de la terre. On doit donc en conclure que la quantité d'eau enlevée par la vaporisation sur l'ensemble des mers et des océans leur est intégralement rendue par les pluies et par l'apport des fleuves. « Tous les fleuves vont à la mer, a dit l'Ecclésiaste dans un magnifique langage, et la mer ne déborde point, et ils retournent aux lieux d'où ils sont sortis pour couler de nouveau (1). » L'évaporation est donc exactement égale à la précipitation; et il faut bien que cela soit ainsi; car si l'un des deux phénomènes — l'évaporation ou la précipitation — venait à l'emporter sur l'autre, on verrait inévitablement les mers abandonner leurs rivages et rétrograder vers le large, ou les eaux se gonfler, sortir de leurs lits, envahir toutes les régions littorales et remonter très haut dans les vallées.

II

Le Rhône, qui va devenir l'objet de notre étude, naît au cœur même de la grande chaîne des Alpes, dans le massif du Saint-

(1) Ecclés., I, 7.

Gothard. Le puissant relief des Alpes est en quelque sorte l'épine dorsale de l'ancien monde.

C'est le plus robuste chaînon de cette ligne magistrale de faîtes, orientée du Sud-Ouest au Nord-Est, qui commence au Sud de l'Espagne, à la Sierra-Nevada, traverse toute l'Europe, coupe à angle droit la chaîne de l'Oural, sépare la Sibérie de la Tartarie et de la Chine et va se perdre, dans l'extrême Asie, sur les rivages glacés de la mer de Behring.

Toutes les eaux qui tombent sur l'immense continent formé par la réunion de l'Europe et de l'Asie sont ainsi réparties sur deux grands versants : le premier incliné vers le Nord, le second vers le Sud. Les uns alimentent l'Atlantique et l'océan Glacial, les autres la mer Méditerranée et l'océan Indien.

Le milieu de cette longue chaîne est le massif des Alpes. Le centre des Alpes est, à son tour, le Saint-Gothard.

L'énorme massif du Saint-Gothard est le nœud de tout le système alpin et comme la clef de voûte d'un immense édifice de montagnes accumulées; c'est le véritable noyau de l'Europe centrale. Bien que sa hauteur soit notablement inférieure à celle des principaux sommets des Alpes, il les surpasse tous par sa masse, par son étendue, par le développement de ses plateaux, et forme une sorte d'immense toit sur les pentes duquel s'écoulent les eaux de fusion de ses neiges et de ses glaciers.

Comme l'Himalaya pour l'Asie, le Saint-Gothard est l'accident dominateur de notre continent. On l'a appelé le « père des eaux » qui se répandent sur l'Europe occidentale. Le Rhône est un de ses plus beaux enfants.

La vallée du Rhône, d'abord encaissée dans le Valais et dans la traversée des contreforts méridionaux du Jura français, s'ouvre après le défilé que domine le fort de l'Ecluse, suspendu aux escarpements de la montagne du Credo.

Jusqu'à Lyon, le fleuve coule dans une large et fertile plaine, adossée d'un côté aux collines de la Bresse, s'étendant de l'autre jusqu'aux premiers mamelons des Alpes dauphinoises.

A Lyon, le fleuve rencontre la Saône, se retourne à angle

droit, quitte brusquement la direction générale de l'Est à l'Ouest qu'il avait gardée depuis sa source et court en ligne droite vers le Sud. Le Rhône devient alors le prolongement de la grande rivière de la Bourgogne, qui est géographiquement son principal affluent. La Saône remplit, par rapport au Rhône, un rôle plus important encore : elle est, au point de vue du régime hydraulique, son régulateur, ou pour mieux dire, son complément indispensable. Les crues et les bas étiages du fleuve impétueux et de son paisible affluent alternent, en effet, avec une régularité presque parfaite, et les deux cours d'eau se suppléent mutuellement.

Alimenté par des torrents qui proviennent de la région supérieure des Alpes, torrent lui-même, le Rhône, présente en hiver des eaux exceptionnellement basses. Toutes les vallées latérales qui s'ouvrent sur le fleuve, tous les cirques qui dominent les gorges des Alpes Bernoises et Pennines, le grand couloir du Valais lui-même, sont alors encombrés de neiges et de glaces que le froid maintient à l'état solide et dont la fusion et l'écoulement sont presque nuls pendant plusieurs mois. Les hautes eaux commencent au printemps, les crues et les inondations ont lieu généralement en été et dans les premiers jours de l'automne.

La Saône, au contraire, qui prend sa source à une altitude moyenne, dans la région boisée et humide des Vosges, est surtout alimentée par les eaux pluviales; elle présente, par conséquent, son plus bas étiage dans la période estivale et coule à pleins bords pendant tout l'hiver, alors que le Rhône, à lui seul, serait quelquefois réduit à un mince filet d'eau.

Le Rhône et la Saône remplissent à leur tour le lit commun qu'ils occupent depuis Lyon jusqu'à la mer. Ce lit est presque encaissé, sur un parcours de près de trois cent cinquante kilomètres, entre les montagnes du Vivarais, du Gévaudan et des Cévennes et les dernières ramifications des Alpes, jusqu'au confluent de la Durance, un peu en aval d'Avignon.

A Beaucaire, la vallée s'ouvre brusquement; les collines latérales s'éloignent, s'abaissent, et le fleuve se développe dans une grande plaine d'alluvions.

Un peu en amont d'Arles, il se divise en deux bras; la plaine s'étend alors des deux côtés jusqu'aux limites de l'horizon. Les montagnes ont disparu ou semblent flotter dans un lointain indécis. A mesure que l'on avance vers les embouchures, le sol présente un relief de moins en moins accusé; des flaques d'eau sans écoulement, des marais à demi desséchés, des steppes sans culture s'étendent à perte de vue. C'est la région maritime. De petites dunes à peine boisées dessinent le cordon littoral. Le fleuve franchit cette barrière, qui forme la limite entre la terre et la mer, et ses eaux jaunâtres s'étalent au loin sur la nappe bleue de la Méditerranée.

III

Tous les fleuves ont une pente variable, mais continue, depuis leur source jusqu'à la mer. Cette déclivité du lit présente toujours la forme d'une courbe parabolique d'une régularité presque parfaite.

Le fleuve est à pentes rapides dans la partie supérieure de son cours. Tous les torrents tributaires du cours d'eau principal corrodent les gorges qui leur servent de lit, dévorent comme une plaie vive les flancs escarpés des montagnes et précipitent avec leurs eaux des fragments de roches et des éboulis de toute nature qui vont aboutir au thalweg de la vallée. Chaque été amène de nouvelles débâcles de neige; chaque pluie, chaque orage provoque de nouveaux éboulements; et tous ces matériaux descendent ainsi d'étage en étage dans le fleuve, qui les charrie à son tour, les brise, polit leurs arêtes et les transforme en galets, en graviers et en limons.

Dans la partie inférieure de son cours, au contraire, le fleuve a une pente très douce et qui diminue d'une manière progressive jusqu'à la mer. Le lit s'élargit et s'épanouit d'une manière démesurée. La profondeur se réduit de plus en plus. Les galets et les graviers broyés et roulés par le courant ont été peu à peu

réduits à l'état de sable et de vase; les eaux presque dormantes n'ont plus alors la force d'entraîner ces matières meubles et d'une extrême ténuité; elles se déposent. De là une formation plus ou moins stable d'alluvions, de bancs de sable et d'îlots sous-marins.

Ainsi, le fleuve présente deux régions distinctes. Dans la première, les eaux désagrègent et affouillent le terrain; dans la seconde, ces mêmes eaux déposent les matières provenant de l'affouillement supérieur. Le fleuve ne détruit donc que pour reconstruire. Il corrode le lit supérieur de sa vallée, ronge ses rives, sape des blocs de rochers sur les flancs des collines qu'il côtoie, les roule jusqu'à la mer et emploie ensuite tous les débris résultant de cette trituration, sur plusieurs centaines de kilomètres, à la formation de vastes dépôts et de plaines d'alluvions qui empiètent sur le domaine maritime.

Mais, entre ces deux régions extrêmes, il doit nécessairement en exister une intermédiaire où se fait le passage du déblai au remblai, de l'affouillement à l'atterrissement. Cette région moyenne est le tronc lui-même du fleuve. Le régime y est d'une allure régulière; les eaux ne sont plus torrentielles, elles ne sont pas encore stagnantes. Les galets et les graviers roulent dans le thalweg avec une vitesse décroissante, sans doute, à mesure qu'ils en descendent les pentes, mais suffisante cependant pour empêcher la formation de dépôts considérables; ils continuent leur route vers la mer et sont à chaque instant remplacés par de nouveaux apports provenant des régions supérieures, sans quoi le lit du fleuve s'approfondirait et s'élargirait indéfiniment. Il y a ainsi une sorte de compensation entre l'apport incessant des matériaux arrachés aux flancs de la vallée et leur évacuation régulière vers la mer.

En somme, les fleuves obéissent aux mêmes lois que les torrents; et leur cours est divisé en trois parties bien distinctes. C'est d'abord un bassin de réception où l'eau des pluies, les neiges, la fusion des glaces, l'action de tous les agents atmosphériques désagrègent le sol; c'est ensuite une sorte de goulet

ou de couloir qui sert à l'écoulement des eaux et des neiges fondues, et dans lequel s'effectue le broyage des blocs et des fragments de roches entraînés; c'est enfin une grande couche de dépôts qui affecte la forme d'un cône à talus plus ou moins adoucis, reposant sur la vallée, empiétant tous les jours sur elle et la recouvrant de tous les matériaux provenant de la zone supérieure.

Cette couche de dépôts, dont aucune force humaine ne peut empêcher la progression continue, s'appelle « cône de déjection » dans les torrents. Dans les fleuves, elle est beaucoup plus étendue, très aplatie, presque horizontale, affecte une forme triangulaire et porte, comme la lettre grecque Δ dont elle a la figure, le nom de *delta*.

Mais le phénomène est toujours le même. Affouiller d'abord, charrier ensuite, atterrir enfin, telles sont les propriétés fondamentales, les trois étapes des torrents comme des fleuves et même des moindres cours d'eau. Tous obéissent aux mêmes lois et présentent, depuis leur source jusqu'à leur embouchure, trois zones très nettement définies : la première est la « zone d'érosion »; la seconde a été très heureusement appelée la « zone de compensation »; la troisième est la « zone de dépôt ».

IV

La région montagneuse du Valais tout entière peut être considérée comme la zone d'érosion de la vallée du Rhône. La grande plaine qui s'étend de Beaucaire et même d'Avignon à Cette et à la colline de Fos en Provence, constitue la zone de dépôt.

Mais le Rhône rencontre à sa sortie du Valais le lac Léman qui rompt l'uniformité de son cours. Ce grand réservoir de quatre-vingts à cent milliards de mètres cubes est une véritable mer « Méditerranée », dans laquelle il forme tout d'abord

un delta lacustre et où il dépose toutes les matières meubles que lui ont livrées les torrents alpins; il s'y épure et s'en échappe à Genève complètement clarifié. C'est donc en quelque sorte un nouveau fleuve qui commence à la sortie de Genève, et qui serait tout à fait limpide s'il n'était grossi par les eaux troubles de nouveaux affluents, depuis l'Arve jusqu'à la Durance. Cette dernière surtout, dont le cours a près de quatre cents kilomètres et qui prend naissance au cœur des Alpes briançonnaises, n'est qu'un immense torrent d'eau boueuse et constitue le principal agent de formation et de développement du grand delta de la Camargue.

Tout autre était le fleuve à l'origine de notre période géologique, immédiatement après les dernières dislocations du sol qui ont donné à la surface du globe son relief actuel.

La plus rapide exploration des lieux et l'étude la plus superficielle des cartes de la région du bas Rhône nous montrent tout d'abord, avec la dernière évidence, que le grand espace triangulaire compris entre l'embouchure de la Durance, au Sud d'Avignon, le port de Cette en Languedoc et la ville de Fos en Provence, est formé d'une immense nappe de cailloux roulés.

Quelques-unes de ces plaines de cailloux, que n'ont pas encore recouvertes des couches d'alluvions récentes, sont nues, désertes et incultes; on les appelle des *craus* (1). Telles sont la grande crau d'Arles et la petite crau de Saint-Remy. En maints endroits, notamment dans le Plan du Bourg, au-dessous d'Arles, sur la rive gauche du grand Rhône, dans l'île de la Camargue, formée par les deux bras du fleuve, dans la plaine de Beaucaire, située sur la rive droite, les craus sont recouvertes d'un manteau de terre végétale, grasse, limoneuse, déposée par les grandes eaux d'inondation. Mais partout, au-dessous de cette couche d'alluvions modernes, la sonde rencontre la nappe plus ancienne des cailloux roulés. Au fur et à mesure qu'on approche de la mer, les alluvions marines se mêlent aux alluvions fluviales. Le sable

(1) Ch. Lenthéric, *les Villes mortes du golfe de Lyon*, 1re part., chap. III.

transporté par les vagues, rejeté par les vents du Sud, s'avance en dunes mouvantes; et le sol présente alors un dédale de marécages, de steppes et de petites lagunes à peine recouverts d'une végétation maigre et presque incolore, des soudes, des salicornes, des pins rabougris et quelques chétives graminées.

Toute cette formation — cailloux roulés, sable, terre végétale, dunes — est, comme on le voit, de date géologique tout à fait récente. Tous ces cailloux viennent des Alpes. Le *diluvium* du Rhône et de la Durance les a charriés. Les crues des deux fleuves ont ensuite répandu sur cette première couche pierreuse, qui est le véritable sous-sol, le *substratum* de la plaine superficielle, une série de couches plus récentes encore.

Si donc on veut se rendre compte de ce que devait être l'estuaire du Rhône à ces époques antéhistoriques auxquelles il n'est possible d'assigner aucune date précise, et qui marquent le seuil de la période géologique dans laquelle nous vivons, on voit qu'on est conduit à faire une sorte de déblai rétrospectif et à retrancher du continent tous ces apports de provenance relativement moderne.

Le Rhône, au lieu de former en mer cette protubérance convexe qui s'étend en demi-cercle depuis le mouillage de Fos jusqu'à la montagne de Cette, débouchait dans l'intérieur d'un golfe profond, dont il est facile de suivre le contour le long des falaises de l'époque tertiaire ou secondaire. Ce golfe, dont le point le plus enfoncé dans les terres était Beaucaire, ou même Avignon, commençait au petit mamelon de Fos. La mer primitive venait battre le pied des collines d'Istres, de Saint-Chamas et de Salon à l'Ouest, absorbait l'étang de Berre, passait à l'Est d'Orgon, où coule aujourd'hui la Durance, englobait tout le cours inférieur de cette rivière, contournait Avignon, baignait les derniers escarpements des collines néocommiennes de Nîmes, de Lunel et de Montpellier, et avait, à peu de chose près, pour rivage la ligne actuelle du chemin de fer de Tarascon à Cette.

Tel était l'ancien golfe. Le Rhône et la Durance s'y déversaient dans la partie la plus profonde, par deux larges embou-

chures situées à une faible distance l'une de l'autre : la première un peu au-dessous d'Avignon, la seconde par le pertuis de Lamanon, dans cette gorge étroite occupée aujourd'hui par les petites villes de Cavaillon, d'Orgon et de Lambesc. C'était une immense rade foraine. Quelques îles émergeaient de cette mer intérieure. La petite chaîne des Alpines, la montagne des Baux, les collines de Beaucaire, les rochers et les plateaux calcaires d'Arles, de Montmajour, de la Montagnette, etc., formaient autant de massifs isolés entourés de tous côtés par les eaux, véritable archipel dont les contours se dessinent encore très nettement sur la grande nappe presque horizontale de cailloux et d'alluvions qui occupe la place de la mer primitive, à jamais disparue.

Les lieux ont depuis lors complètement changé d'aspect. La Durance, qui débouchait directement à la mer, semble s'être retirée et n'est plus qu'un affluent du Rhône. La grande rade des temps préhistoriques a été comblée. L'enfoncement de la côte s'est transformée en saillie. L'ancien estuaire est devenu un delta.

V

La région supérieure du fleuve et de ses affluents a éprouvé des modifications bien autrement considérables.

Il n'est plus permis d'ignorer aujourd'hui que, dès le commencement de la période quaternaire dans laquelle nous vivons, c'est-à-dire à une époque géologique relativement peu éloignée de nous, notre planète a traversé une sorte d'hiver cosmique qui, d'un pôle à l'autre et pendant un certain nombre de siècles, a profondément altéré tous nos climats, et a ralenti et modifié presque partout le développement de la vie végétale et animale. Ce long hiver est ce qu'on appelle la « période glaciaire ».

L'étude rationnelle des phénomènes glaciaires date de soixante ans à peine. On ignorait à peu près, alors, le rôle considérable

que les glaciers ont joué à l'origine de notre période quaternaire, lorsqu'ils débordaient au delà des chaînes de montagnes où nous les voyons confinés aujourd'hui, véritables lacs de glace emprisonnés dans les cirques des régions supérieures.

Mais tout le monde sait aujourd'hui que, partout où l'on retrouve des roches striées dans les vallées inférieures, on est dans le lit d'un ancien glacier disparu, et il existe des témoins plus éloquents encore. Ce sont ces magnifiques blocs de pierre que les glaces transportent lentement dans leur marche et qu'elles amoncellent à de très grandes distances de leurs lieux d'origine, sans avoir émoussé, après tant de siècles écoulés et tant de kilomètres parcourus, leurs arêtes et leurs aspérités.

On les appelle des « moraines ». Elles proviennent des éboulements des parois latérales. De tous côtés les glaciers sont dominés par de hauts sommets. Ces sommets ne sont bien souvent que des ruines branlantes. La pluie, la neige, la chaleur, la gelée, le dégel, tous les agents atmosphériques en un mot, sans compter un certain nombre d'actions chimiques, les altèrent et les désagrègent. Ils se décomposent, s'émiettent et s'écroulent. Les blocs tombent ainsi à la surface du glacier; ils cheminent avec lui en convois innombrables, lentement, silencieusement, sans secousse, en suivant les deux berges du grand fleuve de glace, et vont enfin s'entasser les uns sur les autres à son extrémité inférieure en formant une véritable digue. Si le glacier progresse, il recouvre cette barrière, et elle disparaît; s'il se retire, il la laisse à découvert, et l'on voit alors se dessiner, tout autour de ses anciennes limites, un cordon de blocs erratiques. Deux cordons de même nature existent aussi le long des rives du glacier, au pied des escarpements qui l'enserrent.

Le bassin de l'ancien glacier du Rhône est un de ceux qui ont été le mieux étudiés. C'est à la fois le mieux dessiné et le plus considérable de la Suisse. Il avait autrefois pour limites Belley dans le département de l'Ain, Aarau dans le canton de Soleure, et se soudait, à l'Est et au Sud, aux glaciers de l'Isère et de la Durance. Il remplissait tout le Valais, couvrait le lac de Genève

sur mille mètres de hauteur, dépassait Lyon et, s'épanchant par le couloir du fleuve actuel, s'étendait en Provence jusqu'à Château-Arnoux, à 16 kilomètres en aval de Sisteron.

L'immense coulée glaciaire absorbait et recouvrait ainsi toute la vallée supérieure du Rhône et les vallées de ses affluents alpins, la Viège, la Dranse, l'Arve, l'Ain, l'Isère, la Durance. L'imagination peut á peine se représenter un pareil débordement; mais les preuves sont là, irréfutables, éloquentes; et c'est pour ces grands fleuves disparus de l'époque glaciaire que l'on peut réellement dire avec le texte sacré que « les pierres parlent, *lapides clamabunt* ».

Le glacier du Rhône, qui n'en faisait autrefois qu'un avec ceux de l'Arve, de l'Isère, du Drac, de la Durance et de leurs affluents, commençait, comme aujourd'hui, sur la croupe occidentale du Gothard, comblait toute la dépression du Valais; et la longue coulée de glace était à peine dominée, à droite et à gauche, par les sommets les plus élevés de la Suisse, le Mont-Rose, le Cervin, la Yungfrau, le Mont-Blanc. Dans son mouvement séculaire, elle a entraîné avec elle tous les blocs erratiques qui couvrent le Jura jusqu'à une altitude de près de mille mètres au-dessus du niveau de la mer. Tous les glaciers latéraux emprisonnés aujourd'hui dans les cirques supérieurs et suspendus aux flancs escarpés des Alpes bernoises et des Alpes pennines, descendaient autrefois jusqu'au glacier troncal du Rhône dont ils étaient les affluents et lui apportaient successivement sur leurs blanches épaules leur contingent de blocs erratiques provenant des plus hautes cimes.

La modeste montagne de Sion, située au Sud de Genève, était le point de rencontre de trois grands glaciers de la Suisse et de la Savoie, à l'époque antédiluvienne. L'un, le glacier du Rhône, descendait tout le Valais, et avait reçu déjà, par le col de la Forclaz et la vallée de la Dranse, un premier épanchement de la coulée glaciaire de cet immense dôme du Mont-Blanc, le plus élevé de toute l'Europe; le second suivait la large dépression ouverte, dans la direction du Sud-Est au Nord-Est, de Chamonix à Genève et qui est depuis devenue la vallée de l'Arve. Un troi-

sième déversoir de glace s'écoulait par le col du petit Saint-Bernard et les versants étagés des montagnes de l'Oisans. C'était le glacier de l'Isère qui n'en faisait qu'un avec ceux de ses affluents, l'Arc, le Drac, la Romanche, remplissait les lacs d'Annecy et du Bourget, s'étendait jusqu'à Bourg, couvrait toute la Bresse et poussait ses moraines et ses boues, d'une part jusqu'au pied des collines du Lyonnais, de l'autre, le long de la vallée du Rhône jusqu'à Vienne en Dauphiné, peut-être même jusqu'à Valence.

La vallée supérieure de la Durance enfin était elle-même un immense glacier qui se soudait aux précédents par-dessus les cols des Alpes Grées. Une mer bosselée de glace couvrait ainsi les plateaux supérieurs des Alpes briançonnaises, et l'on retrouve les traces de son séjour prolongé au-dessous de Sisteron, presque à la limite des plaines ensoleillées de la Provence (1).

VI

Ainsi, depuis le Gothard jusqu'à Lyon et plus bas encore, le Rhône disparaissait sous un grand revêtement de glace, ou pour mieux dire il n'existait pas. Il ne commençait à couler à l'air libre qu'à la limite inférieure du glacier.

Quels étaient alors l'aspect et le régime du fleuve? Il est difficile de le préciser; mais il est cependant possible de s'en faire une idée d'ensemble, suffisamment exacte. Et tout d'abord, nous venons de le dire, au lieu d'avoir, comme de nos jours, depuis le haut Valais jusqu'à l'extrémité de la Camargue, un développement de près de sept cent vingt kilomètres, il était réduit à un très court tronçon qui commençait à Lyon, à Vienne, peut-être même à Valence seulement, au pied même des glaciers réunis du Rhône et de l'Isère, et se terminait, aux environs d'Avignon,

(1) Voir A. Falsan et E. Chantre, *Monographie des anciens glaciers du bassin du Rhône*, et G. de Saporta, *les Temps quaternaires*.

dans le fond d'un golfe ouvert sur la Méditerranée. Ce tronçon, qui constituait à lui seul tout le fleuve, ne devait avoir, au plus fort de la période glaciaire, qu'un développement de cent cinquante à deux cents kilomètres environ, le quart par conséquent de ce qu'il a aujourd'hui.

Le fleuve s'est peu à peu développé en gagnant du côté de sa source, au fur et à mesure que le glacier opérait son mouvement de recul; mais ce mouvement a été fort lent et a dû vraisemblablement subir plusieurs oscillations.

On ne saurait d'ailleurs se faire une idée, même approximative, de la durée de l'époque glaciaire. On sait cependant que cette époque a eu deux phases distinctes séparées par une période de réchauffement. L'ensemble de ces trois périodes représente certainement un très grand nombre de siècles; mais, dans l'accomplissement de ces grands phénomènes de la nature, les années doivent se compter par milliers, les siècles ne sont que des unités; et, quand on observe avec quelle lenteur la glace agit sous nos yeux pour rayer ou pour limer les parois de roches qui la resserrent ou pour renverser les obstacles qu'elle rencontre dans sa marche, on est réellement effrayé de la longue série de siècles que les deux époques glaciaires ont dû traverser pour produire, depuis les crêtes des hautes montagnes jusqu'au fond de nos vallées, des effets de même nature (1).

Les oscillations de nos petits glaciers actuels peuvent cependant nous donner une idée amoindrie de ce que pouvaient être les mouvements de progression ou de recul des immenses fleuves de glace de l'époque antédiluvienne. Après une succession de marches et de contremarches, le recul s'est enfin accentué d'une manière définitive, les glaciers ont abandonné les vallées, ont remonté les pentes et se sont cantonnés dans les cirques supérieurs où nous les voyons aujourd'hui suspendus et pour ainsi dire captifs. Ce fut la fin de la période glaciaire.

Le glacier principal du Rhône, alimenté par tous les glaciers

(1) Voir G. de Saporta, *les Temps quaternaires*, op. cit.

latéraux du Valais, par les grands fleuves de glace de l'Arve et de l'Isère, s'est ainsi retiré par étapes, laissant derrière lui et sur ses bords ces longues lignes de moraines frontales ou terminales qui ont retenu les eaux de fusion du glacier et donné naissance à une série de lacs « morainiques », dont la digue d'aval est un amoncellement de blocs agglutinés et cimentés par les boues glaciaires. Les lacs d'Annecy, du Bourget, de Genève ne sont que les bas-fonds de l'ancien lit du glacier du Rhône, de même que les lacs Majeur, de Côme et de Garde, dont le trop-plein se déverse dans la plaine de la Lombardie, dessinent, sur l'autre versant des Alpes, le thalweg des anciens glaciers du Pô, de l'Adda et du Tessin.

Ainsi, lorsque le grand hiver antérieur aux temps historiques a pris fin, les glaciers ont reculé graduellement vers leurs limites actuelles et cette fusion des glaces a mis peu à peu à découvert le fond des vallées qui, avant d'être parées comme nous le voyons aujourd'hui d'une riche végétation, ont dû rester, pendant longtemps, à l'état de plaines nues, recouvertes de détritus de roches presque pulvérisées.

Sur ce lit de moraines, de cailloux et de matériaux presque désagrégés, plus ou moins agglutinés par la boue résultant de la trituration des roches encaissantes, les eaux provenant de la fonte des glaces ont commencé leur grand travail d'érosion et de colmatage; et l'on conçoit sans peine l'énorme débit qu'a dû avoir le Rhône, pendant plusieurs siècles lorsque tout l'espace compris entre le Gothard, le Jura, le Mont-Blanc, les montagnes de l'Oisans et les plaines du Dauphiné, constituait un seul massif de glace fondante. Cette période de dégel a succédé immédiatement à la période glaciaire, ou, pour mieux dire, ces deux périodes se sont confondues. Les eaux torrentielles nées de la fusion de l'immense mer de glace ont remanié les moraines. Les terrasses de blocs erratiques déposés par les glaces, soit longitudinalement sur le flanc des montagnes, soit transversalement dans le fond des vallées, ont été bouleversées par les torrents; des déluges successifs ont balayé le thalweg dans toute sa longueur et donné

naissance à ces grandes plaines de cailloux roulés qui recouvrent la région du Bas-Rhône.

La Crau d'Arles est le résultat de cette puissante dispersion. La mer de glace de la zone supérieure a produit dans la zone inférieure une mer de cailloux.

Cette formation récente de la Crau est due presque en entier aux débâcles glaciaires de la Durance. Le torrent boueux n'était pas alors un simple affluent du Rhône, mais bien un véritable fleuve qui se jetait à la mer, en débouchant par le pertuis de Lamanon, près de la petite ville de Salon, dans cette brèche naturelle qui sépare la chaîne des Alpines des montagnes de la Trévaresse.

Le Rhône, de son côté, se déversait, ainsi qu'on l'a dit plus haut, dans le golfe à la hauteur d'Avignon. Entre la montagne de Cette et la chaîne de l'Estaque qui précède la rade de Marseille, la côte se creusait profondément et dessinait une échancrure à peu près demi-circulaire, véritable bras de mer que le *diluvium* du Rhône et celui de la Durance ont peu à peu remblayé. Ce premier travail n'a été qu'une ébauche, et les eaux des deux fleuves se sont alors répandues librement sur la plaine de cailloux roulés; elles y ont accompli, elles y continuent encore leur grande œuvre de colmatage qui a donné naissance à la Camargue. Chaque année vingt-quatre millions de mètres cubes sont charriés aux embouchures, viennent augmenter la puissance de l'appareil littoral, et le fleuve avance ainsi graduellement vers la mer, sans qu'aucune force humaine puisse s'opposer à cette progression continue, presque régulière, et que des relevés assez précis permettent d'évaluer de trente à quarante mètres par an.

VII

Il y avait une faune spéciale à l'époque glaciaire. Cette faune a disparu en partie. Le renne, l'éléphant laineux connu sous le

nom de mammouth, le grand ours des cavernes ne vivent plus au milieu de nous. L'homme seul, avec la merveilleuse flexibilité de son organisme, a traversé sans altération toutes ces crises. Témoin des dernières révolutions géologiques qui ont bouleversé la surface du sol, il a vu les deux périodes glaciaires et les déluges qui les ont accompagnées et suivies. Son apparition est, on n'en doute plus aujourd'hui, bien antérieure à l'âge historique. Certains géologues croient même pouvoir affirmer qu'il vivait déjà dans la période tertiaire, et on a retrouvé, en effet, au milieu des couches correspondantes à cette dernière période, des éclats de pierre fendue par le feu, que l'on considère comme des instruments fabriqués par une main intelligente. Peut-être est-il prudent d'attendre à ce sujet des preuves plus nombreuses et plus concluantes; mais le doute n'est plus aujourd'hui permis en ce qui concerne l'existence de l'homme antérieurement aux grands cataclysmes glaciaires; et il est scientifiquement établi qu'à l'époque où la terre n'offrait pas les conditions climatériques actuelles, où l'Europe en particulier était habitée par de puissants carnassiers, où elle était assez froide pour nourrir dans sa partie méridionale le mammouth, le rhinocéros à narines cloisonnées, le bœuf musqué, le renne et le grand cerf, l'homme avait fait déjà depuis longtemps son apparition. Ne vivant que de chasse et de pêche, ne sachant ni cultiver le sol, ni élever des bestiaux, ignorant le travail et l'usage des métaux, il habitait des cavernes dont il disputait la possession aux bêtes fauves. Ce n'est que plus tard qu'il construisit des huttes au milieu des lacs provenant de la fonte des glaciers; et tous les bassins lacustres de la Suisse et de la Savoie nous montrent les vestiges de ces cités primitives, qui marquent déjà une seconde étape de l'humanité, dont les pilotis se maintiennent, après tant de siècles, dans un merveilleux état de conservation et sont à peine recouverts par une légère couche d'algues et d'atterrissements.

Quelques siècles s'écoulent encore, et l'homme « historique » apparaît enfin avec son cortège de traditions et de légendes, dans un lointain poétique et mystérieux. Ce n'est plus le pauvre chas-

seur de rennes, pouvant à peine se protéger contre la rigueur des climats et les attaques des animaux, vivant ou plutôt végétant au fond de grottes cachées à flancs de coteaux dans un épais fouillis de ronces et de broussailles ou dans de chétives cabanes isolées au milieu des eaux. C'est l'homme libre, ayant conscience de sa supériorité sur la nature qui l'entoure, occupant la vallée, cultivant la plaine, frayant des sentiers, naviguant fièrement sur les fleuves et sur la mer. La terre lui appartient désormais. Il assiste aux dernières révolutions géologiques du globe. Il voit s'éteindre les volcans de l'Auvergne et se fondre les glaces qui couvraient la basse vallée de l'Isère et les collines du Lyonnais. Il extermine les derniers carnassiers qui lui avaient fait si longtemps la guerre. Il règne enfin dans la plénitude de sa force et de sa volonté.

La nature s'est adoucie comme le climat; elle offre désormais à son maître des conditions de vie, de bien-être et de richesse bien supérieures à celles des âges précédents. A mesure que les grands glaciers se sont retirés, ils ont laissé à nu le sol couvert de boue, de sable fin, de blocs de rochers et de cailloux roulés entrecoupé de distance en distance par d'énormes barrages qui ont emprisonné les eaux résultant de la fusion des glaces. Le grand travail de l'érosion a modelé et remanié tous ces dépôts. Les lacs morainiques se sont comblés, les vallées se sont colmatées, la végétation a peu à peu transformé ce chaos de pierres en bois et en prairies. Les forêts, se propageant de proche en proche, ont recouvert le sous-sol d'un manteau de verdure. Les torrents se sont éteints. Les cours d'eau creusent désormais leur sillon au milieu des déjections de l'époque diluvienne; ils deviennent des fleuves et des rivières, coulent dans un lit régulier, ont un régime déterminé; et les grandes eaux d'inondation seules recouvrent temporairement une zone assez étroite de terres riveraines qu'elles fertilisent plus qu'elles ne dégradent. Elles apportent dans le golfe récemment comblé par les cailloux du diluvium une couche épaisse de limon; et c'est ainsi qu'ont pris naissance ces magnifiques francs bords du Rhône et cette Camargue, en partie en-

core inculte, mais que ses irrigations régulières ont déjà bien transformée et qui deviendra certainement un jour l'une des plus riches provinces de la France.

La vallée du Rhône, ouverte sur la mer historique par excellence, est, depuis près de deux mille ans, une des principales voies commerciales et politiques du monde. La civilisation qui a marché, depuis l'origine des temps, de l'Orient vers l'Occident, et qui a suivi ainsi toutes les côtes de la Méditerranée, a fait un brusque détour vers le Nord, à la rencontre de l'embouchure du Rhône, et s'est propagée de proche en proche dans l'étroite vallée qui lui ouvrait le cœur de la Gaule et lui permettait de pénétrer jusque dans les profondeurs du massif des Alpes. L'homme a remonté d'abord le cours du fleuve, puis a tracé des chemins le long de ses deux rives, et, après s'être fixé sur les deux versants du thalweg, s'est établi bientôt, à droite et à gauche du tronc principal, dans toutes les vallées latérales.

L'histoire de ces routes est, pour ainsi dire, celle de la civilisation dans le midi de la France. La première, la plus ancienne, celle qui était pratiquée dès l'origine des temps, alors qu'aucune autre n'existait encore, qui se maintient toujours en activité, malgré la concurrence de nos voies modernes de transport, et qui durera très certainement aussi longtemps que les hommes, c'est le fleuve lui-même.

Nous allons le descendre par étapes et nous suivrons, pour ainsi dire au fil de l'eau, depuis la source jusqu'aux embouchures, depuis le glacier étincelant du Gothard jusqu'aux plaines verdoyantes et marécageuses de la Camargue, les diverses révolutions de la nature et des hommes, la naissance, le développement ou la ruine des villes et des populations riveraines, les progrès et les défaillances de leur commerce, de leurs mœurs et de leur civilisation.

CHAPITRE II

LE RHONE ALPESTRE ET LE VALAIS

Diverses étymologies du nom du fleuve : *Rhoda*, *Rhodanusia*, 'Ροδάνος, *Rod-an*, *Eridanus*. — Source du Rhône. — Glacier de la Furka, son aspect et ses abords. — Cascade de glace. — Source thermale du Rhône. — Oscillations du glacier actuel. — Glaciers alimentaires du bassin du Rhône; leur nombre, leur superficie, leur volume.
Profil en long et profil en travers de la gorge du Valais. — Cluses et seuils. — Villages valaisans. — Affluents latéraux du Rhône : La Massa, la Viège, la Dranse, etc. — Gorge du Trient. — La plaine d'alluvions entre Saint-Maurice et le Léman.
Régime torrentiel du Rhône et de ses affluents. — Action du *fœhn* sur la fusion des glaciers. — Inondations du Valais. — « Correction » du Rhône.
Éboulement des montagnes. — Écroulement de la Dent du Midi. — Avalanches de rochers.
La ville et le monastère de Saint-Maurice d'Agaune. — La légion thébéenne. — L'abbaye de Tarnaïas; son ancienne opulence; sa décadence. — État actuel.

I

On ne connaît rien ou à peu près rien de précis sur l'origine du nom de Rhône. On sait cependant qu'il existait, il y a deux mille cinq cents ans environ, sur la partie du littoral de la Méditerranée comprise entre Marseille et Barcelone, deux colonies grecques qui portaient les noms de *Rhoda* et de *Rhodanusia*.

La première, *Rhoda*, *Rhode* ou *Rhodos*, paraît avoir été fondée par les Rhodiens chassés de Sicile vers l'an 578 avant J.-C. Elle occupait la position de la ville même de Rosas, située un peu au delà des Pyrénées, au fond du golfe du même nom. La petite échancrure de Rosas est commandée au Nord par le cap de Creux, dont la saillie marque la frontière franco-espagnole. La colonie grecque de Rhoda, ainsi située en dehors des limites de la

Gaule, de l'autre côté de la chaîne ibéro-gallique, ne pouvait avoir aucune relation directe et continue avec la vallée du Rhône.

Celle de *Rhodanusia*, au contraire, était dans l'estuaire même du fleuve. Scymnus de Chio dit que l'un de ses bras la traversait; ce devait être vraisemblablement le plus occidental, celui qui se déversait par l'embouchure que Pline appelait la « bouche espagnole », *os hispaniense*. Sur l'emplacement de Rhodanusia s'éleva plus tard la petite ville de Saint-Gilles du Gard, aujourd'hui presque morte, et qui fut, pendant tout le moyen âge, l'un des ports les plus vivants et les plus prospères dans l'intérieur de la lagune du Rhône.

Les Phéniciens furent les fondateurs de Rhodanusia comme ils l'avaient été de Marseille; mais la petite colonie n'existait déjà plus du temps de Pline, qui semble même la confondre avec son homonyme *Rhoda* de l'Ibérie et en attribuer également la fondation aux Rhodiens.

Quoi qu'il en soit, il y a une corrélation étroite entre le Rhône et la ville maritime de Rhodanusia. Le port et le fleuve portaient le même nom; ils le tenaient incontestablement l'un de l'autre, et ce nom devait avoir une commune origine.

On a dit souvent que le nom de *Rhodanus* avait été attribué au fleuve par les Massaliotes pour exprimer la rapidité de son cours. C'était le fleuve impétueux par excellence; et quelques étymologistes ont même cru devoir inventer le mot grec ῥοδάνος, « rapide », qui n'existe dans aucun dictionnaire, et qu'ils font naturellement dériver de ῥέω, « couler, rouler. » Il convient de faire à ce sujet quelques réserves prudentes.

C'est sur la croupe Sud-Ouest du Saint-Gothard, dans une gorge dénudée et sauvage, que naît la source du Rhône. Mais les anciens ne semblent pas l'avoir exactement connue, et elle n'est mentionnée dans les textes classiques que d'une manière assez vague.

Comme tous les grands fleuves alpins, le Rhône naît d'un glacier. Ce réservoir suspendu au col de la Furka est appelé tantôt

« glacier du Rhône», tantôt « glacier de la Furka ». C'est bien en réalité une véritable fourche, *furca*, par laquelle on débouche sur le haut plateau d'Andermatt, carrefour central de la Suisse, conduisant à la fois dans les vallées du Rhin, de la Reuss, du Rhône et du Tessin. Le glacier du Rhône est abrité, du côté du Nord et de l'Est, par les hautes crêtes qui dominent le plateau d'Andermatt. Quoiqu'il présente une étendue relativement faible (vingt-trois kilomètres carrés environ), si on la compare à celle des grands glaciers d'Aletsch et de Chamonix, c'est incontestablement un des plus beaux glaciers des Alpes. Il offre surtout l'avantage incomparable d'être abordable à tous avec une extrême facilité. La route carrossable de la Furka, qui est l'une des grandes routes de poste de la Suisse, le contourne sur plusieurs kilomètres, serpente le long de ses rives; et le voyageur peut appuyer son bâton ferré sur les dernières ondulations de la nappe de glace presque sans quitter le fond de sa berline.

Le glacier du Rhône se divise en deux parties superposées, très distinctes l'une de l'autre, et séparées par une splendide cascade de glace qui n'a pas sa pareille dans les Alpes accessibles au commun des touristes. La partie supérieure du glacier, longue de huit kilomètres environ sur une largeur qui varie de mille à quatre mille mètres, est un des types les mieux caractérisés du genre appelé « glaciers réservoirs ». Elle remplit un vaste cirque, dominé de tous côtés par de hautes cimes, le Furka-Horn, le Galenstock, le Rhonestock, le Schneestack, le Gerstorn, dont les altitudes atteignent 3,600 mètres, et pénètre comme un coin dans le cœur du Gothard entre la source de l'Aar et la source de la Reuss. C'est là le véritable bassin de réception du glacier du Rhône, immense champ de glace à la surface et sur les rives duquel les neiges s'amoncellent pendant huit mois de l'année, se transforment d'abord en névés, puis, sous l'influence de la pression de nouvelles couches de neiges superposées, deviennent de plus en plus compactes, se soudent en assises de glace et finissent par s'incorporer au glacier lui-même.

La masse entière du glacier supérieur descend d'abord lente-

ment sur une pente douce et régulière; mais bientôt le fleuve solide se rétrécit et se trouve resserré entre deux étaux. Le fond de la gorge qui lui sert de lit change brusquement d'inclinaison. L'équilibre est alors rompu. Il se forme une énorme cassure. A l'écoulement régulier de la masse glaciaire succède tout à coup un chaos indescriptible. Tout le glacier se disloque pour passer sans transition à un niveau inférieur; et, sur trois ou quatre cents mètres de hauteur, il présente un admirable enchevêtrement de blocs étincelants, d'aiguilles resplendissantes, de grandes masses pyramidales aux formes étranges, aux couleurs irisées, aux reflets d'aigue-marine, entre lesquels s'ouvrent béantes des crevasses aux parois lisses, dont l'approche présente toujours de réels dangers. Au-dessous de cette cascade de glace dont aucune parole ne saurait rendre l'incomparable grandeur, les débris entassés des blocs écrasés dans leur chute se soudent de nouveau. Le glacier se reforme sur un deuxième plan incliné; il s'élargit, s'arrondit en coquille, coupé de larges crevasses longitudinales qui rayonnent autour d'un point central, et, semblable à un immense éventail, étale sur le sol, en forme de segment circulaire, ses dernières franges d'argent. Au bas de ce segment, qui est le véritable front du glacier, s'ouvre une grande voûte qui donne passage à un torrent impétueux.

C'est là que commence le Rhône liquide.

Sous la coupole de glace qui lui sert de berceau et dont les parois se brisent et se reforment tous les jours, coulent les eaux de fusion du glacier principal et d'un autre glacier secondaire, — le Mutthorn, — dont le cirque croulant et dénudé domine à droite le col de la Furka. Les eaux du Mutthorn passent même en tunnel sous la coquille du glacier du Rhône et sont en réalité le premier affluent du grand fleuve à peine sorti de son enveloppe solide. Deux ou trois autres ruisseaux provenant aussi de la fusion du glacier glissent à sa surface, le contournent sur ses rives et viennent se joindre au courant principal. Le Rhône est dès lors formé et traverse en serpentant le lit dévasté du glacier.

Rien n'est plus désolé que ce sol mis à nu, formé de galets et de sable fin comme de la cendre, blanchâtre, onctueux, presque savonneux, à peine verdi çà et là par quelques touffes d'herbes. Cette maigre prairie, encaissée entre des falaises abruptes et dénudées, est criblée de débris rocheux de toute taille et de toute forme, noirs, rugueux, couverts de taches lépreuses, de mousses et de lichens. De distance en distance, des flaques d'eau grisâtre, des amas de boue grasse, résultant de la trituration des roches par le frottement du glacier. Tout a été brisé et réduit en poudre. Aucune végétation ne peut se fixer sur ce sol mobile et désagrégé.

Comme la plupart des glaciers des Alpes, le glacier du Rhône est, depuis un demi-siècle environ, dans une période de recul. Aujourd'hui, le front du glacier est à sept cents mètres environ du petit pont établi sur la route de la Furka, qui traverse le Rhône naissant, à quelques pas de l'hôtel connu de tous les voyageurs, *Gletsch-Hôtel*. C'est là que se trouve la moraine terminale du glacier dans son état actuel. Une deuxième moraine se dessine très nettement à trois cents mètres en avant; elle date de 1856. Une autre plus rapprochée encore se rapporte à l'année 1818; et ces dates ont pu être relevées assez approximativement, soit d'après les témoignages des habitants, soit d'après les dessins de quelques explorateurs qui ont observé avec le plus grand soin la marche rétrograde du glacier.

Il existe, à côté même de l'hôtel, un jaillissement très abondant d'eau thermale que les guides et les touristes regardent souvent comme la source même du Rhône, tandis qu'ils ne donnent presque jamais ce nom au torrent d'eau de fusion qui s'épanche du glacier lui-même et qui est bien en réalité la source du fleuve. Ce jaillissement continu d'eau chaude, en plein pays de neiges et de glaces, avait été déjà signalé par de Saussure; il avait frappé de tout temps l'imagination des habitants de la contrée; et on attribuait même plus d'importance à ce ruisseau fumant qu'au cours d'eau principal dont il n'est qu'un affluent. La température de cette eau a été mesurée par de Saussure, qui a relevé

14 degrés et demi Réaumur, soit un peu moins de 18 degrés centigrades.

C'est peut-être le seul exemple dans le monde d'une source thermale émergeant au pied même d'un glacier.

La vraie source du Rhône est le glacier lui-même, et non les trois ou quatre fontaines thermales qu'on a quelquefois baptisées de ce nom. Inutile de dire que les géographes classiques n'avaient que des notions assez confuses sur l'origine du fleuve. Strabon, le plus exact de tous, dit assez sobrement que le Rhône sortait, comme le Rhin, des flancs du mont Adulas. L'Adulas était le Saint-Gothard. Ptolémée donne sa longitude et sa latitude avec une certaine approximation. Mais Festus Avienus l'appelle, on ne sait trop pourquoi, « la Colonne du Soleil », *columna solis*. « Le fleuve, dit-il, sort de la bouche béante d'une caverne, et il est navigable à sa naissance même et dès son apparition. » Festus Avienus, qui, pour un géographe, avait très peu voyagé et ne connaissait pas du tout les grandes Alpes, a été évidemment mal renseigné.

Pline dit simplement qu'il s'échappe des Alpes; et Ammien Marcellin, qui a voulu préciser, se trompe en le faisant naître dans les Alpes Pennines, c'est-à-dire dans la chaîne du Saint-Bernard. Dans leur description poétique, Silius Italicus et Avienus ont cependant indiqué, avec raison, que le fleuve sortait du massif neigeux des Alpes. Mais tout cela est, comme on le voit, assez vague; et il est évident qu'aucun des géographes anciens n'avait exploré le massif du Gothard; ils s'étaient tous probablement bornés à le regarder de très loin, et leur imagination a fait tous les frais de leur description.

Ne nous montrons pas cependant trop sévère envers eux. L'un des plus brillants esprits du dix-septième siècle ne nous a-t-il pas dépeint la source du Rhin, qui est analogue à celle du Rhône, comme il l'aurait fait d'une jolie rivière en Normandie ou de jardin anglais, se frayant un passage à travers les roseaux et murmurant doucement dans une verte prairie émaillée de

fleurs (1)? Des roseaux sur un sol de granit, au milieu des glaces éternelles, à 2,500 mètres au-dessus du niveau de la mer!

D'une manière générale, cependant, on ne doit pas considérer le glacier du Rhône comme la principale source du fleuve, et il faut envisager le phénomène de plus haut et dans son ensemble. Le glacier que nous venons de décrire n'est pas le seul réservoir qui écoule ses eaux dans le fond de la vallée. Il n'est ni le plus haut ni le plus vaste. C'est seulement celui qui se trouve le plus au fond dans le grand couloir du fleuve; et c'est de cette situation qu'il a pris le nom, à l'exclusion de tous les autres, de « glacier du Rhône ».

D'autres réservoirs alimentaires du fleuve ont une bien autre importance.

Nous avons dit que le glacier du Rhône n'a que 23 kilomètres carrés de superficie. Presque à côté de lui, le grand glacier d'Aletsch, suspendu aux flancs des massifs de la Yungfrau et du Grimsel, a une longueur de près de 24 kilomètres et une superficie de 150 kilomètres carrés. Le calcul approximatif de sa masse a donné 22 milliards de mètres cubes de glace; et cet immense réservoir n'est encore qu'un des éléments de l'alimentation du fleuve.

Le long sillon du Valais, creusé au cœur même des Alpes, orienté presque exactement de l'Est à l'Ouest, mesure, en effet, près de 40 lieues depuis les pics neigeux qui dominent le col de la Furka jusqu'aux rives verdoyantes du Léman. Ce sillon, le plus long, le mieux dessiné de la Suisse, est bordé de deux chaînes escarpées qui se détachent toutes les deux du Gothard : au Nord, les Alpes Bernoises; au Sud, les Alpes Pennines. La vallée, resserrée entre ces puissantes murailles, atteint à peine une lieue dans sa plus grande largeur.

Les Alpes Bernoises courent presque parallèlement au Rhône

(1) *Au pied du mont Adule, entre mille roseaux,*
Le Rhin, tranquille et fier du progrès de ses eaux,
(Boileau, Ép. iv.)

qui baigne leur pied. La chaîne méridionale des Alpes Pennines s'écarte, au contraire, graduellement du fleuve, s'arrondit en arc de cercle et le rejoint ensuite. Des deux côtés se dressent les plus hauts sommets des Alpes : la Yungfrau, le Finster-Aarhorn, le Simplon, la Gemmi, le mont Rose, le Cervin, le Mischabel, dont les crêtes supérieures dépassent toutes 4,000 mètres. A leurs cimes resplendissent au soleil des amas de névés étincelants. Des deux côtés du vallon s'ouvrent seize vallées latérales, trois dans la vallée septentrionale des Alpes Bernoises, treize dans la chaîne méridionale des Pennines, sans compter les petits couloirs secondaires. Ces vallées écoulent dans le thalweg principal les eaux de près de quatre-vingts affluents, dont quelques-uns, comme la Viège et la Dranse, ont, en temps de crue ou de débâcle, une importance plus considérable que le Rhône lui-même. Dans ces gorges, les unes boisées, les autres abruptes, s'entassent deux cent cinquante-sept glaciers; et trente petits lacs aux reflets d'acier sont enchâssés dans des cirques de rochers souvent inaccessibles.

Ces neiges et ces glaces font à tout le pays une ceinture immaculée. Tous ces glaciers avancent ou reculent tour à tour, poussant devant eux, avec une irrésistible puissance, leurs moraines frontales, précipitant leurs avalanches de neige, de glace et de rochers, et remplissant comme des coulées de lave les vides ouverts devant eux et au-dessus de la vallée.

Rien ne rappelle la vie à ces hauteurs. Le paysage y est aujourd'hui le même qu'il y a six mille ans. L'homme se sent isolé et comme perdu dans un monde qui n'est pas fait pour lui. Dans ces solitudes mornes et glacées, sur ces plateaux couverts d'une épaisse et fine poussière de neige que le vent balaye sans cesse, au pied de ces sommets à peine couverts de croûtes végétales, de mousses et de lichens, la présence d'un être animé semble un accident et un contraste. De loin en loin, le cri rauque de l'épervier retentit dans le grand silence, semblable à un appel funèbre. L'air raréfié suffit à peine à la poitrine haletante. Une

humidité froide tombe de la voûte du ciel comme un suaire. On est obligé de lutter à chaque instant contre le vertige des hautes cimes; et on se sent peu à peu envahi par une véritable somnolence, par cette sorte d'engourdissement si bien appelé le « sommeil polaire », trop souvent précurseur de la mort.

En bas, dans le fond de la vallée, les clochettes des troupeaux et le bruissement de la plaine heureuse et vivante se font entendre et s'élèvent jusqu'aux plus hauts sommets comme un immense et lointain bourdonnement. Mais à ces étages supérieurs, on n'est plus, pour ainsi dire, sur la terre; et l'implacable grandeur de la nature muette, immobile et glacée, enlève la sensation même du mouvement et de la vie.

II

Descendons de ces régions supérieures et marchons vers la mer.

Depuis le glacier supérieur de la Furka, adossé à la croupe méridionale du Gothard, jusqu'au lac de Genève, le lit du Rhône est caractérisé par des pentes en général fort raides, séparées, de distance en distance, par des seuils et des « cluses » très étroites. L'allure des eaux est essentiellement torrentielle. Le Léman marque la première station du fleuve, sa première étape.

Comme dans tous les thalwegs, le profil en long dessine, dans son ensemble, une ligne parabolique dont la courbure est de plus en plus adoucie à mesure qu'on avance vers le lac. Mais cette pente ne décroît pas d'une manière régulière et continue; et c'est par une série de chutes et de brusques dénivellations que le Rhône franchit les 40 lieues qui séparent sa source de son embouchure dans le Léman et passe ainsi de l'altitude 1,763 à celle de 375.

Tout d'abord, en quittant le glacier de la Furka, on s'engage dans une gorge abrupte, sauvage, aux brusques détours. La route

de poste qui domine le fleuve est taillée dans la falaise, à mi-côte, souvent en encorbellement. Le Rhône est en bas, à une profondeur verticale de près de trois cents mètres; il faut se pencher pour le voir au fond du précipice où il bondit, écume et roule, dans une série de « rapides » et de cascades, d'énormes blocs aux arêtes encore tranchantes.

Bientôt on entre dans le haut Valais. La gorge a disparu comme par enchantement. La vallée devient un peu plus large, presque horizontale, verdoyante; et des deux côtés se pressent, dans un magnifique ordonnancement, trois étages très nettement dessinés : en bas et sur les premières pentes, les prairies, couvertes de moraines; au-dessus, les bois sombres de pins; plus haut, enfin, les pics dénudés et ébréchés qui montent dans le ciel bleu sous leur manteau de neige. Au fond, le Weisshorn se découpe et fait miroiter son éternelle coupole de glace.

Tous les hameaux du haut Valais, — Oberwalt, Untervassen, Ulrichen, Getschenen, Munster, Beckingen, Bitzingen, Selkingen, Niederwald, etc., — se ressemblent. Maisons en bois de sapin ou de mélèze d'un roux presque noir, exhaussées sur des pilotis et écrasées par de lourdes toitures formées de grosses poutres de bois à peine équarries, recouvertes de dalles schisteuses; le tout, vieux, pauvre, grossier, humide, mais presque toujours rajeuni et égayé par un véritable luxe d'arbustes et de fleurs, que les habitants cultivent avec amour, à leurs fenêtres, — géraniums, œillets, rosiers, lauriers-roses même, — et qui les consolent de l'âpreté de la nature environnante. Au milieu de ces fourmilières de chalets noirs se détache presque toujours la tour blanchie de l'église, quadrangulaire, couverte en ardoises, et surmontée d'une grosse boule de métal qui brille au soleil. C'est la seule richesse de ces pauvres pays.

Jusqu'à Niederwald, le Rhône coule presque au niveau de la vallée. A Niederwald, il commence à creuser son lit. La tranchée laisse à peine la place de la route et du fleuve. Les deux murs du précipice sont tapissés de sapins. Le paysage est grandiose et sauvage. Le torrent bouillonne en bas, et la route descend en lacets

dans la gorge jusqu'à Viesch. C'est le premier seuil du Valais supérieur.

A partir de Viesch, la vallée s'ouvre de nouveau; mais le Rhône est toujours encaissé et se précipite au fond de la tranchée de cascade en cascade. La route ondule, elle suit à mi-côte la prairie tapissée de moraines dont la concavité dessine l'ancien lit du glacier. Elle traverse le joli village de Lax, bien différent des pauvres hameaux du haut Valais. La plupart des maisons sont toujours en bois, mais assez élégantes, presque coquettes, avec des fenêtres artistiques à petits verres octogonaux et polychromes, qui ont un air de vitraux d'église. Tout autour du village, dans la prairie, une multitude de chalets pittoresques sont suspendus aux flancs de la vallée. On dirait un véritable parc de jardin, animé par les sonnailles et le mouvement des troupeaux échelonnés sur les pentes et qui vont se perdre dans les profondeurs des forêts.

Après Lax, la descente s'accentue. La route s'enfonce, par une série de lacets dangereux, dans un véritable gouffre; c'est le défilé de Grengiols. Un pont franchit le Rhône, qui gronde dans l'abîme à 200 mètres de profondeur. En certains endroits, la gorge est trop étroite pour le fleuve et le chemin; et celui-ci est suspendu sur le précipice, supporté artificiellement par des murs de soutènement. Au fond, le Rhône roule dans un véritable chaos de blocs amoncelés qui ont quelquefois 20 mètres de côté, et dont les arêtes encore vives, malgré l'usure des eaux, rappellent l'époque glaciaire. La cluse de Grengiols est le deuxième seuil du Valais et marque la limite de la vallée supérieure.

III

Depuis le Gothard, dont la longue croupe pelée se dessine en arrière, le Rhône a considérablement augmenté. Son débit a presque décuplé. Tous les glaciers enfermés dans les cirques

supérieurs y ont déversé leurs eaux de fusion. Un peu au-dessous de Grengiols, un de ces torrents latéraux a une importance toute spéciale. C'est la Massa. A elle seule, la Massa vaut le Rhône. La Massa est, en effet, le couloir d'écoulement du glacier d'Aletsch, le plus puissant de tous ces fleuves solidifiés, suspendus dans les gorges des Alpes. Le confluent de la Massa et du Rhône a lieu dans une plaine de cailloux charriés par les deux torrents; en basses eaux, c'est une véritable « crau », entrecoupée de mille filets dont le nombre et le dessin changent sans cesse; en temps de crues, à l'époque des débâcles de neiges, à la suite des vents tièdes du Sud ou après les pluies d'orages, les deux cours d'eau gonflés remplissent, l'un et l'autre, leur vaste lit; et, sur près d'un demi-kilomètre de largeur, les galets sont entraînés et roulent avec un fracas semblable au mugissement de la mer.

Puis viennent Brieg et le confluent de la Saltine qui ouvre la gorge de Monte-Leone et du Simplon. A partir de Brieg, les torrents des vallées latérales ont tous une importance sérieuse.

Deux d'entre eux surtout méritent d'être notés : la Viège et la Dranse.

« La vallée de la Viège, ou Visp de Zermatt, est une des plus belles du monde, une de celles où l'on peut contempler, en un tour d'horizon, comme un résumé de toute la grandeur des Alpes. On s'y rend avec piété comme en un lieu vraiment auguste, consacré par l'admiration des hommes (1). »

Un peu plus bas, la Dranse, qui pénètre au cœur des Alpes Pennines, dont le Colon, le grand Combin, le grand Saint-Bernard marquent les plus hauts sommets et que domine à l'Est l'énorme massif du mont Blanc, écoule vers le Rhône les eaux de fusion de tous les glaciers enfermés dans cette région supérieure; et, sous l'influence des agents atmosphériques ou à la suite d'éboulements de roches et de glaces que rien ne peut faire prévoir, cet écoulement prend quelquefois les proportions d'un véritable déluge.

(1) Él. Reclus, *Géogr. univ.*, t. III, chap. I.

La chaîne des Alpes Bernoises serre de beaucoup plus près au Nord la rive du Rhône que la chaîne des Alpes Pennines au Sud. Les vallées latérales qui s'ouvrent au Nord ne peuvent donc avoir un grand développement; mais presque toutes permettent de découvrir, dans le lointain, l'amphithéâtre grandiose des plus hauts sommets avec leurs pics ébréchés, leurs névés étincelants, leurs fleuves de glace solidifiés et leurs petits lacs, endormis dans le grand silence des régions supérieures.

L'une des vallées latérales, située sur la rive gauche du Rhône. est étrange entre toutes. L'étroit couloir n'est qu'une déchirure profonde, creusée par le torrent lui-même, qui a scié la roche, comme l'aurait fait un véritable outil, et l'a découpée en parois verticales de plusieurs centaines de mètres de hauteur. C'est la gorge du Trient, qui s'ouvre un peu au-dessous de Martigny, dans un des contreforts de la Dent du Midi. Il est impossible de s'engager dans cette gorge, si ce n'est par des moyens artificiels et à l'aide de galeries suspendues sur l'abîme. Les deux grands murs de calcaire se dressent verticalement, se touchent presque au sommet et cachent à chaque instant la vue du ciel. Au fond, l'eau tournoie dans des gouffres dont elle a poli les contours, tantôt sombre et menaçante, quelquefois transparente et tranquille, endormie dans des vasques aux contours finement polis et jetant de doux reflets d'émeraude, le plus souvent bondissant de roche en roche et remplissant les profondeurs de l'abîme de ses bouillons d'écume et de sa poussière d'argent.

Depuis le glacier du Gothard jusqu'à Martigny, sur près de 130 kilomètres de longueur, la vallée du Rhône est presque exactement en ligne droite orientée de l'Est à l'Ouest. A partir de Martigny, au confluent de la Dranse, le fleuve change brusquement de direction, s'infléchit à angle droit et remonte vers le Nord. Il traverse un dernier défilé, le plus étroit de tous, la cluse de Saint-Maurice, dominée par deux énormes massifs, la Dent du Midi et la Dent de Morcles, qui sont comme les gigantesques pylônes de l'entrée du Valais. Puis, la vallée s'ouvre graduelle-

ment, et on entre dans une plaine d'alluvions. Les prairies s'étendent, les cultures potagères couvrent le sol horizontal. De distance en distance, quelques moraines échouées dans les pâturages rappellent l'ancien glacier disparu. Bientôt le sol devient marécageux. De tous côtés, des saules, des oseraies, des roseaux. On est dans la cuvette, à peine mise à sec, d'un ancien lac.

Il y a quelques siècles à peine, le Léman s'étendait, en effet, sur toute cette plaine, depuis lors fertile, livrée à l'agriculture et à la dépaissance. Port-Valais, aujourd'hui dans les terres, remplaçait les escales modernes du Bouveret et de Villeneuve, et était, ainsi que l'indique son nom, le petit port d'embarquement du Valais. Le massif calcaire de Saint-Triphon, que l'on exploite comme carrière de pierres à bâtir, était un véritable îlot, entouré de tous côtés par les eaux des premiers âges historiques. Peu à peu le fleuve a comblé de ses alluvions cette cuvette de 90 kilomètres carrés, et en a fait une plaine d'une merveilleuse fertilité. Il ne s'arrêtera pas dans son travail de comblement et de colmatage. Il avance sans cesse ses deux musoirs sur la plage du Bouveret, et il avancera toujours. Tous les matériaux qu'il charrie ainsi depuis la région supérieure des glaciers, réduits à l'état de galets et de sable, viennent se déposer à son embouchure; et on peut être assuré que ces apports incessants finiront par combler entièrement le lac de Genève lui-même, comme ils ont comblé les lacs supérieurs de la vallée, après un nombre de siècles qui peut nous paraître historiquement considérable, si l'on envisage la vie de l'homme sur la terre, mais qui, en somme, n'est qu'une faible parcelle de temps quand on considère la longue série des époques géologiques qui nous ont précédés et qui se dérouleront vraisemblablement après nous.

L'opiniâtre labeur des habitants du Valais a créé de distance en distance, dans cette gorge étroite et abrupte, de véritables jardins.

Sur les flancs rugueux qui bordent le Rhône, tout ce qui n'est pas rocher escarpé et inaccessible a été défriché et couvert de

cultures. Dans la partie supérieure, au-dessus de Brieg, l'ancien lit du glacier du Rhône primitif forme une belle pelouse, soigneusement entretenue, qui s'élève assez haut sur les flancs de la vallée et va se perdre dans les grands bois de mélèzes et de sapins. Au-dessous de Brieg, la pente générale du thalweg s'adoucit. L'altitude n'est plus que de 600 mètres environ. Le fleuve, toujours torrentiel, coule au niveau des terres riveraines qu'il baigne et inonde même sur d'assez vastes étendues. Dans certaines parties abritées, près de Sion et de Martigny, le climat est aussi tempéré que dans les plaines de Provence et on peut y cultiver sans mécompte la vigne, le figuier et même l'amandier. Des deux côtés du fleuve s'étendent des bas-fonds marécageux couverts de plantes palustres. Au mileu de ces cloaques, que l'on colmate depuis quelques années seulement et qui seront bientôt transformés en prairies et en terres de première valeur, des chevaux à demi sauvages et des taureaux roux presque noirs paissent en liberté, tantôt groupés en troupeaux sur de petits îlots de sable, couverts de joncs et d'oseraies, tantôt à demi noyés dans le marais, ayant de l'eau jusqu'au poitrail; et, sans les hautes montagnes qui limitent de tous côtés l'horizon, on se croirait au milieu d'un steppe de la Camargue provençale.

Peu après Sion, la vigne commence à apparaître; et, sur la rive droite, directement opposée au midi, on la voit s'étager sur les pentes, alternant avec les champs de blé ou de maïs, et formant, sur plusieurs kilomètres, un long échafaudage de cultures suspendues presque à pic et soutenues, au prix d'efforts inouïs, par une multitude de petits murs en pierres sèches. Point de chevaux de trait, point de véhicules sur ces pentes trop raides. L'homme seul a le pied assez sûr pour s'y maintenir et peut y faire le métier de bête de somme. Il faut que le sol soit absolument inaccessible pour que le montagnard patient ne parvienne à le conquérir lambeau par lambeau. S'il existe entre deux rochers un morceau de terre, il l'ensemence, le plante, et prend à la montagne tout ce qu'il peut lui arracher. Ainsi s'échelonnent une série de paliers couverts de vignes, de vergers, de prairies

et de moissons. Tout ce bariolage verdâtre est moucheté de taches blanches par les granges et les maisons de ferme. Mais, à mesure qu'on s'élève, la pente devient plus raide; la robe végétale de la montagne, trouée de roches saillantes, s'arrête à mi-côte. Au-dessus s'étend la sombre draperie des pins et des mélèzes; puis, toujours en montant, on ne rencontre plus que les touffes vertes et roses des rhododendrons; plus haut encore, les rochers ne sont revêtus que de mousses stériles. Au sommet, enfin, tout un monde de neiges et la roche nue.

IV

On a vu plus haut qu'on peut évaluer à près de huit mille kilomètres carrés environ la superficie du bassin d'alimentation du Rhône, et que près de deux cent soixante glaciers contribuent à l'alimentation du fleuve jusqu'à Genève. Soixante de ces glaciers ont une superficie supérieure à 40 kilomètres carrés; et l'un d'eux même, le glacier d'Aletsch, véritable lac solidifié, situé dans l'immense cirque de la Yung-Frau, n'a pas moins de 24 kilomètres de longueur et contient une réserve approximative de 30 milliards de mètres cubes de glaces.

Avec de pareilles masses aqueuses, suspendues à l'état de glaces et de neiges, il est facile de concevoir que tous les cours d'eau qui occupent les thalwegs, soit de la gorge principale, soit des gorges latérales, doivent être soumis à d'extrêmes variations de débit.

Les étiages ont lieu naturellement en hiver, lorsque toutes ces réserves d'eau, accumulées sur les montagnes, sont solidifiées, immobilisées par le froid, et qu'il ne s'écoule que quelques minces filets par la partie inférieure de ces grands fleuves congelés. Dès les premiers jours du printemps, la fusion de glaciers augmente; l'eau commence à couler à leur surface; les torrents grondent sourdement dans les crevasses et s'échappent en bouil-

lonnant par les grottes naturelles dont ils ont creusé la voûte. La fonte et le recul des glaciers s'accentuent avec l'accroissement de la température; et les grandes eaux se maintiennent d'une manière normale pendant trois ou quatre mois, depuis le commencement de l'été jusqu'au mileu de l'automne.

Mais c'est souvent par véritables à-coups que s'opère la fusion des neiges et des glaces; et les débâcles arrivent alors, aussi soudaines, aussi terribles que si le mur de soutènement d'un immense réservoir venait à se rompre tout d'une pièce, permettant ainsi aux eaux libérées de se répandre en déluge formidable dans la plaine. Le principal agent de ces débâcles est, non pas la chaleur qui ne se fait sentir qu'à partir du mois de mai et d'une manière progressive, mais le vent du Sud, le même qu'on appelle en Afrique le *siroco*, et qui, malgré sa traversée de la Méditerranée, a conservé une température et une sécheresse qui rappellent les sables brûlants du Sahara où il a pris naissance.

On lui donne en Suisse le nom de *fœhn*. Il souffle par rafales au printemps, en été, dans les premiers jours de l'automne; et les tempêtes du fœhn durent quelquefois plusieurs jours de suite.

L'influence du fœhn, dont la provenance africaine est certaine, a été souvent invoquée pour expliquer le cantonnement actuel, dans la région supérieure des Alpes, du glacier du Rhône qui remplissait autrefois toute la dépression du Valais, passait pardessus le lac de Genève, affleurait les croupes supérieures du Jura et venait s'étaler jusque sur la colline de Fourvières, audessus de Lyon, et près de Vienne en Dauphiné.

Les inondations produites par les rafales du fœhn ont été longtemps terribles dans le Valais.

Plusieurs fois par an, le fleuve, boueux et torrentiel, balayait la vallée; et la plaine devenait un vaste lac aux eaux jaunes, audessus desquelles émergeaient, comme des noyés, les têtes rondes des arbres et les toits des maisons.

Mais les ingénieurs suisses ont habilement apporté un remède à cette situation intolérable.

Redresser le cours du Rhône, l'endiguer d'une manière continue depuis le haut Valais jusqu'au lac de Genève, assurer l'écoulement des eaux à tous les confluents avec les torrents latéraux, tel est l'ensemble des opérations qu'ils ont menées à bonne fin dans moins de dix ans et qui porte le nom caractéristique de « Correction du Rhône ». Deux digues longitudinales et insubmersibles contiennent le fleuve parallèlement à son axe. Ces digues sont renforcées par des épis ou éperons perpendiculaires à cet axe et qui plongent dans le lit, de telle sorte que les eaux, quel que soit leur volume, se trouvent ramenées au mileu du thalweg. Il se forme naturellement entre les éperons des atterrissements qui renforcent les digues et qui donnent au lit une forme concave favorable à l'écoulement. Mais ce n'est pas tout. Tous les torrents qui débouchent des vallées latérales pour aboutir au torrent troncal forment, à leur arrivée dans la vallée, un cône de déjection en nature de graviers et de cailloux meubles et infertiles. Les torrents qui ont charrié ces ruines se répandent à leur surface d'une manière désordonnée et encombrent à leur tour le torrent troncal de leurs dépôts. L'énorme protubérance conique s'avance sans cesse, barre le cours du fleuve, y détermine des remous, quelquefois même des marécages en amont. Il a donc fallu se débarrasser de ces eaux parasites, régulariser l'accès de tous les torrents latéraux, et, de même qu'on avait fait la correction du Rhône, faire aussi la correction de ses affluents.

Cet énorme travail a été exécuté d'après les mêmes principes. On a emprisonné les principaux torrents entre deux digues et on les a conduits directement au fleuve. Tel est le système appliqué depuis quelques années à la Saltine, au Gamsen, à la Viège, au Tourtemagne, à la Morge, à la Sionne, etc., et à la plupart des autres torrents.

Il y a là tout un ensemble de travaux aussi importants et presque aussi dispendieux que ceux du Rhône lui-même. Les résultats obtenus ont été des plus satisfaisants. Aujourd'hui, grâce à ces endiguements continus, le Valais en entier est à l'abri des inondations qui le ravageaient autrefois périodiquement et ne

permettaient à la culture de s'établir en sécurité que sur les pentes des montagnes. Mais il faut le dire; partout ailleurs il eût été impossible d'adopter un pareil système dont la conséquence immédiate est de précipiter brusquement en aval de la vallée de véritables cataractes d'eau. Heureusement, le lac de Genève est là, servant en quelque sorte de tampon à ce formidable choc; et cet immense réservoir peut recevoir, sans inconvénient, à l'époque des débâcles, les déluges provenant du Valais supérieur, et emmagasiner toutes ses eaux. Sans le lac, les travaux entrepris dans le haut Rhône auraient provoqué en aval les plus terribles inondations et très certainement n'auraient pu être exécutés. Grâce au Léman, il n'y a pas lieu de critiquer la correction du Rhône, et on ne peut que constater les heureux résultats obtenus.

Le Valais était, il y a quarante ans, soumis, toutes les années et souvent plusieurs fois par an, à tous les ravages des inondations; il est désormais à l'abri de cette servitude. Les marais qui longeaient le Rhône tendent à disparaître. La culture se développe partout d'une manière régulière. Tous les torrents latéraux sont contenus dans leurs limites, et l'homme est devenu définitivement le maître du sol qu'il a patiemment conquis.

V

Mais si, grâce à des efforts persévérants, l'homme a pu dompter le fleuve et l'enchaîner dans son lit, il doit toujours compter avec un autre ennemi non moins redoutable. Cet ennemi, c'est la montagne elle-même, dont les crêtes supérieures, suspendues à pic sur la vallée, la menacent sans cesse.

Les terribles éboulements de terres meubles qui encombrent la plaine démontrent clairement que quelques-uns des plus hauts massifs ds Alpes ne présentent pas une stabilité absolue. D'une manière générale, on peut dire que les montagnes de la Suisse paraissent avoir diminué d'élévation depuis la période glaciaire.

Les Alpes en général, les Alpes Bernoises et les Alpes Pennines en particulier, sont presque toutes formées de roches très dures, disposées en masses très puissantes et alternant avec d'autres roches beaucoup plus tendres. Ce mélange d'assises dures et d'assises friables a été porté à de très grandes hauteurs par le soulèvement qui a donné naissance aux montagnes. Presque partout d'immenses escarpements reposent sur des bases sans consistance. La destruction de ces bases est lente sans doute, mais fatale; et elle amène nécessairement la descente des assises dures supérieures. Une grande partie de la charpente minérale qui constitue le massif des Alpes est composée d'ailleurs de micaschistes, de calcaires et de roches feldspathiques. Ces roches se décomposent et se délitent lentement sous l'influence des agents atmosphériques et des variations souvent extrêmes de la température. Enfin, depuis que les plateaux supérieurs, livrés à une dépaissance déréglée, ont été dépouillés du manteau de forêts qui les protégeait, les torrents ravinent profondément toutes les gorges, évident les flancs de la montagne, en désagrègent tous les matériaux; et les deux versants du Valais présentent une interminable série de cônes de déjections, un véritable amas de décombres, témoins irrécusables de la ruine des hauts sommets.

L'écroulement de ces pans de montagnes, dû à l'affaissement des assises inférieures et à la dislocation des roches supérieures, est une menace constante pour les habitants du Valais; et on peut juger de la physionomie et du caractère de ces avalanches de rochers, bien autrement dangereuses que les avalanches de neiges, par le récit que nous en a laissé Tyndall, l'un des naturalistes qui ont le plus exploré les Alpes et en ont le mieux étudié et décrit les principaux phénomènes.

« Nous étions, dit le célèbre professeur, sur le flanc du Weisshorn. Un grondement sourd et profond attira notre attention. Tout près du sommet du Weisshorn, un bloc énorme venait de se détacher; il se précipitait dans un couloir sans neige, soulevant à chacun de ses bonds un nuage de poussière. Une centaine de blocs semblables furent immédiatement mis en mouvement, et

l'intervalle qui séparait ces lourdes masses était rempli par une grêle de pierres plus petites. Chacune d'elles soulevait dans les airs sa part de poussière, jusqu'à ce qu'enfin l'avalanche fût enveloppée dans un vaste nuage. Le bruit de cette diabolique cavalerie était étourdissant. Des blocs noirs paraissaient de temps en temps à travers les nuages et s'élançaient dans les airs comme des démons ailés. Leur mouvement n'était point seulement un simple déplacement; car ils sifflaient et vibraient dans leur course comme s'ils eussent été poussés en avant par de véritables ailes. Le Schallenberg et le Weisshorn se renvoyaient incessamment la voix de leurs échos, jusqu'à ce qu'enfin, après que le bruit sourd des chutes nombreuses eût annoncé l'engloutissement des blocs dans les neiges au pied de la montagne, la troupe tout entière fût rentrée dans le silence. Cette avalanche de pierres est l'un des phénomènes les plus extraordinaires que j'aie jamais contemplés; et, à ce propos, je voudrais attirer l'attention des grimpeurs futurs sur le danger extrême que courrait celui qui tenterait d'escalader le Weisshorn, en s'élevant sur cette face et en évitant ainsi l'arête. A chaque instant, le flanc de la montagne peut être balayé par une mitraille aussi meurtrière que celle du canon (1). »

Il suffit d'ailleurs d'entrer dans le Valais pour être saisi par l'aspect menaçant des montagnes suspendues presque à pic au-dessus du Rhône. A droite la Dent du Midi, à gauche la Dent de Morcles commandent le défilé de Saint-Maurice; et il semble que cette cluse, où le fleuve et la route ont peine à se frayer tous deux un passage, va être à chaque instant fermée par un nouvel écroulement. Des deux côtés, la montagne est âpre, nue, hérissée de rocs. Un peu plus loin, la chaîne branlante des Diablerets, dont la Dent de Morcles n'est qu'un contrefort avancé, découpe sur le ciel la longue dentelure de ses pics ébréchés. Tout porte l'empreinte et rappelle le souvenir de ces terribles dislocations géologiques, de ces frissonnements de l'écorce terrestre auxquels nous sommes obligés d'assister passifs, inertes et résignés. « Ce

(1) ZURCHER et MARGOLLÉ, *Les glaciers*. Paris, 1875.

magnifique portail du Valais, de trois kilomètres de hauteur, dont les piliers marquent la limite orientale de l'ancien bassin du Léman, a été en réalité sculpté par les météores; et les deux montagnes ne sont plus que des ruines croulantes (1). » Un peu au-dessus de Saint-Maurice, le dernier éboulement de la Dent du Midi, qui a eu lieu en 1855, n'a pas moins de quatre kilomètres de longueur et a couvert toute la vallée de ses décombres. Cette ruine de la montagne présente un aspect plus désolé que toutes les ruines humaines. La végétation n'a pas encore eu le temps de s'emparer de tous ces matériaux meubles et semble redouter un nouveau cataclysme. L'immense cône de déjection, à talus très aplatis, a envahi le cours du Rhône, dont les eaux ont été rejetées sur la rive droite. La monstrueuse avalanche de terres et de roches qui a ainsi obstrué la vallée, laissant au fleuve un étroit passage, a duré plusieurs mois; et les populations ont encore conservé le souvenir de cette année terrible pendant laquelle le canon d'alarme tonnait à chaque instant pour annoncer la chute imminente de nouveaux blocs que l'on voyait ensuite rebondir, de corniche en corniche et d'étage en étage, pour s'effondrer dans la vallée.

Ce ne sont point là d'ailleurs des accidents isolés; et les annales de la Suisse sont remplies de récits de pareils désastres. Presque toutes les montagnes du Valais, nous l'avons dit, reposent sur des bases friables et ruinées. Plus d'une fois, à la suite d'éboulements et de glissements, le fleuve et ses affluents latéraux ont été arrêtés dans leur cours par des barrages de boues, de roches et de cailloux qui ont obstrué la vallée et déterminé la formation de lacs temporaires, s'étendant quelquefois à cinq kilomètres en amont. Personne ne saurait répondre que ces mouvements et ces dislocations du sol ne s'accentueront pas dans l'avenir, et que, dans un nombre plus ou moins grand de siècles, le profil et le relief du Valais n'en seront pas profondément modifiés. Les générations futures verront peut-être, comme celles qui nous ont précédés, une série de lacs étagés communiquant les uns avec les

(1) E. Reclus, *Géogr. univ.*, op. cit.

autres, depuis le Gothard jusqu'au Léman. De pareilles éventualités peuvent très bien se produire, et rien ne saurait les conjurer.

VI

Les principaux centres d'habitation du Valais sont naturellement échelonnés le long du fleuve, à sa rencontre avec les affluents latéraux. A part Sion, qui est une véritable ville de près de cinq mille habitants et qui pourrait à la rigueur se donner de petits airs de capitale, les autres ne sont que de gros bourgs. Tous ou presque tous rappellent d'ailleurs par leur nom leur ancienne origine celtique et ont conservé, même sous l'empire, leur vieille dénomination gauloise. Il suffit de les nommer : Brieg, *Briga;* Sion, *Sedunum;* Martigny, *Octodurum;* Saint-Maurice, *Agaunum;* Villeneuve, *Penne-Locus.* Leur situation topographique a motivé leur création et les désignait, dans le principe, pour être des postes fortifiés. Brieg, en effet, est une véritable tête de ligne placé au confluent de la Saltine et du Rhône, il commande la route du Simplon. Sion, au cœur même de la vallée, est, par le relief de son sol, une forteresse naturelle; la ville repose au pied de deux petites collines isolées de tous côtés, couronnées de constructions anciennes auxquelles on accède par des chemins taillés dans le roc. La citadelle de « Tourbillon », qui s'élève à près de 200 mètres, et les deux châteaux « Valéria » et « Majora », bâtis un peu au-dessous, reliés tous trois entre eux par des remparts affaissés sous le poids des années, rappellent les temps héroïques du Valais, et en s'écroulant entraînent dans leur chute tout un monde de souvenirs militaires et religieux. Martigny, l'ancien *Octodurum* des itinéraires romains, bâti au confluent de la Dranse et du Rhône, commandait le passage du grand Saint-Bernard, *Summus Penninus,* comme Brieg celui du Simplon. Saint-Maurice, *Tarnaïas* ou *Agaunum,* situé à 13 kilomètres en aval de Martigny, était un excellent poste avancé dans le défilé du Rhône, large en cet

endroit de 22 mètres seulement, appuyé des deux côtés sur les contreforts de la Dent de Morcles et de la Dent du Midi, et défendu par des ouvrages naturels qui ont dû être regardés de tout temps comme à peu près inexpugnables.

VII

Nous n'avons pas l'intention de faire ici, même sous une forme sommaire, une esquisse de l'histoire du Valais. Il est cependant une page presque oubliée de cette histoire qu'on ne peut passer sous silence. Lorsque, après avoir traversé le lac de Genève dans toute sa longueur, on aborde sur la plage du Bouveret, à l'embouchure du Rhône, on est d'abord ébloui et charmé par le spectacle de la nature sereine qui se développe sur cette terre promise.

Les prairies, les champs de maïs, les jardins et les vergers occupent sur les deux rives la magnifique plaine d'alluvions que le fleuve continue à nourrir de ses eaux et de ses limons. La culture monte ensuite sur les pentes doucement étagées et vient peu à peu se perdre à mi-côte dans les profondeurs séculaires des forêts primitives. Mais bientôt le paysage change. La vallée se rétrécit tout à coup. Les deux massifs de la Dent du Midi et de la Dent de Morcles semblent vouloir barrer le fleuve. C'est la cluse de Saint-Maurice.

La petite ville de Saint-Maurice, qui occupe la cluse du même nom, est une des plus anciennes du Valais. Elle porte sur les itinéraires et sur la table de Peutinger le nom de *Tarnaïas*. C'était, c'est encore la clef des Alpes du côté de la Gaule. Un pont d'une seule arche de vingt-deux mètres est jeté sur le Rhône. Le château s'appuie sur le pont et commande ainsi le passage. A côté, le clocher quadrangulaire de l'abbaye, flanqué de quatre cônes recouverts d'ardoises, dresse fièrement sa pyramide dix fois séculaire et semble protéger encore le monastère et l'église bien appauvris. Celle-ci offre néanmoins quelques restes de son

ancienne splendeur. Ses murs, épais comme ceux d'une forteresse, ont été en partie construits avec les pierres de taille des monuments détruits de l'ancienne Tarnaïas et portent sur leurs parements des inscriptions romaines qui ont résisté à toutes les injures du temps.

Un peu en amont de la cluse, la vallée s'ouvre; et c'est dans cette plaine, qui touche à la petite ville de Saint-Maurice, qu'a eu lieu, l'an 302 de notre ère, cette prodigieuse hécatombe de soldats chrétiens désignés dans le martyrologe sous le nom de « passion de la légion thébéenne », et qui est très certainement l'un des événements les plus considérables de l'histoire religieuse de l'Occident.

L'empire était alors en pleine paix avec l'Afrique, l'Asie et la majeure partie de l'Orient; mais on avait des inquiétudes du côté des Alpes et dans la Germanie, où l'on entendait parler depuis quelque temps de ces sourdes agitations qu'on désignait d'une manière assez caractéristique sous le nom de *tumultus gallicus*. Rome tremblait toujours quand la Gaule remuait. Pour faire face à l'orage, Dioclétien envoya à Maximien, qu'il avait associé au pouvoir suprême, quelques légions venues de l'Orient. Parmi elles se trouvait la légion thébéenne.

On sait que, depuis la bataille d'Actium et d'après les ordres formels d'Auguste, on avait institué à Rome et, plus tard, étendu aux provinces une religion officielle dans laquelle le génie de César et le culte de Rome tenaient la plus grande place. Cette religion d'Etat fut, en somme, une véritable institution politique, dont le seul culte réel était celui de l'empereur, divinité nouvelle, qui, une fois introduite dans le panthéon de l'empire, finit par se superposer à toutes les autres et par les dominer complètement.

En refusant de s'incliner devant cette divinité, les chrétiens étaient légalement considérés comme des ennemis de l'ordre de choses régulièrement établi. Pour les magistrats, désireux avant tout de complaire au pouvoir, une déclaration hautement avérée de christianisme, le refus de jurer par le génie de César, d'offrir

le vin et l'encens à ses images, était regardé comme le dernier des crimes. Les chrétiens étaient, dès lors, traités en rebelles envers l'empereur. Dans la vie pratique de tous les jours, tous ceux qui avaient embrassé la foi nouvelle rencontraient à chaque pas les plus sérieuses difficultés. Or, il y avait beaucoup de chrétiens dans les légions; et la vie des camps était souvent pour eux plus périlleuse que les plus redoutables combats. Les *natalitia* des princes, les fêtes des *decennalia* comportaient des actes religieux que leur conscience réprouvait. A côté du culte suprême de l'empereur, il y avait d'ailleurs celui des *Dii*, des *Lares militares*, des génies protecteurs des camps, des aigles sacrés et couverts de parfums, etc... Toutes ces pratiques d'hommages et d'adoration répugnaient aux chrétiens, qui les désignaient avec réprobation sous leur vrai nom de « maléfices » *male facere.*

Cette religion d'Etat put être assez facilement acceptée, par les nations païennes vaincues, comme le symbolisme destiné à traduire un fait accompli; avec un peu de complaisance et de lâcheté, on pouvait ne voir dans le génie de l'empereur, *genius* ou *numen Augusti*, qu'un dieu de plus placé à la tête des autres. Mais elle se heurta de front contre le christianisme, qui lui opposa une barrière insurmontable; elle ne put franchir le fleuve de sang que les martyrs n'hésitèrent pas à verser pour leur cause, et finit par s'écrouler sous le poids même des victimes qu'elle avait amoncelées (1).

Le martyre des soldats de la légion thébéenne qui ne comptait pas moins de six mille hommes, est un des mémorables exemples de la fière énergie que les chrétiens apportèrent dans cette lutte acharnée contre la prostitution qu'on voulait imposer à leur conscience.

La basilique de Saint-Théodore, le plus ancien évêque du Valais, est le premier monument élevé en mémoire de saint Maurice et de ses compagnons, et fut très probablement l'origine

(1) F. Delaunay, *Revue historique*. (*Journal officiel* du 14 janvier 1882.)

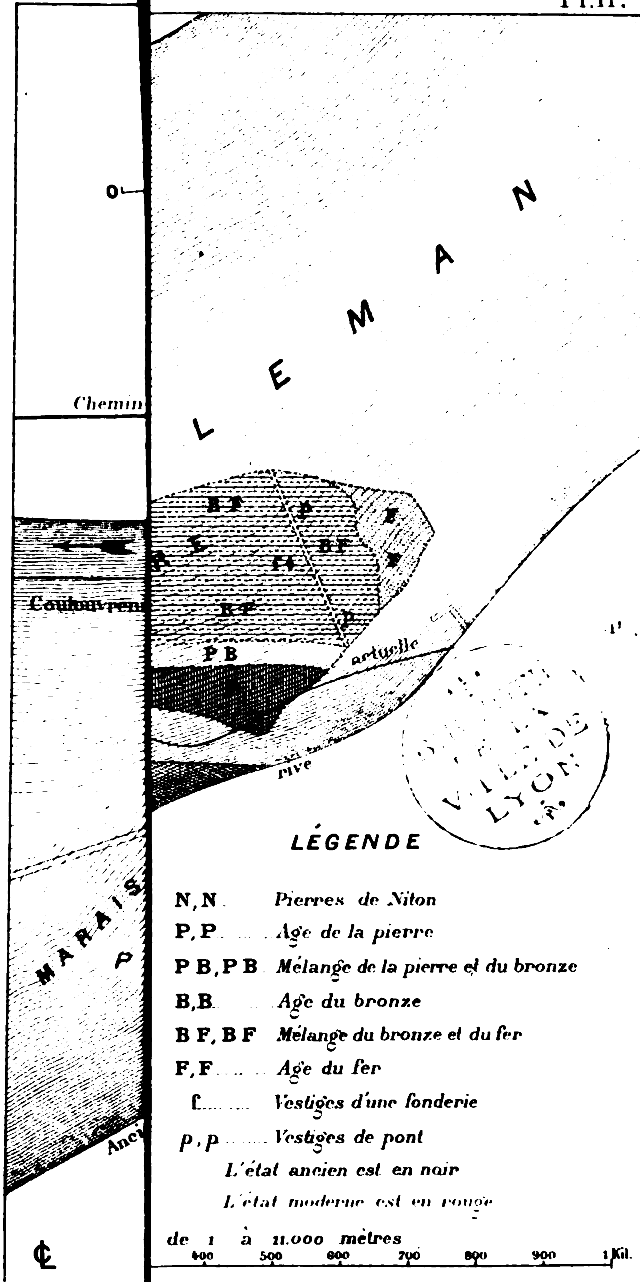
de l'abbaye primitive. D'après une tradition assez plausible, mais qu'il est difficile de contrôler, dès le lendemain de l'exécution des Thébéens, quelques chrétiens auraient bâti un modeste oratoire, dans lequel ils auraient recueilli leurs premières dépouilles. Cet oratoire fut en quelque sorte l'embryon de la communauté que saint Théodore ne fit que discipliner sous la règle religieuse en même temps qu'il élevait les murs de sa basilique. L'abbaye a porté tout d'abord le nom de la petite ville voisine, *Tarnaïas* ou *Tarnade*. Vers la fin du quatrième siècle, le nom de Tarnaïas disparut pour faire place à celui d'Agaune, dont l'étymologie a donné lieu à des dissertations assez stériles.

Des écrivains ont proposé une étymologie à la fois grecque et latine, et font dériver le nom Agaune du mot grec ἀγών, qui exprime les jeux et les combats de l'amphithéâtre, et, à l'appui de leur interprétation, invoquent le texte de saint Jérôme qui désigne par les mots « *Agones martyrum* » les combats soutenus par les martyrs.

La ville et le monastère ont porté le nom d'Agaune depuis le cinquième siècle jusqu'au neuvième. A cette époque, on y ajouta le nom du chef de la légion thébéenne. Depuis lors, on les appelle « Saint-Maurice d'Agaune ».

Le temps a tout détruit autour de la puissante abbaye. Quatorze siècles ont passé. La ville romaine de Tarnaïas n'a plus même de ruines. Seul, l'ancien clocher du monastère d'Agaune reste debout, gardant un air de grandeur qui s'impose à l'attention des hommes. Et si la psalmodie de plusieurs centaines de religieux n'éveille plus les échos du sanctuaire, si les rois de ce monde ne viennent plus comme autrefois ceindre la couronne sous ses voûtes et chercher le repos éternel dans ses caveaux, elle conserve encore précieusement les dépouilles de ses illustres morts et rappelle le souvenir de l'un des plus grands faits qui honorent l'humanité, et de l'un des plus héroïques martyres soufferts pour la première des libertés, — la liberté de conscience.

Pl. II.



d'après les rel

Gravé chez L. Sonnet — Paris. Imp. Dufrénoy.

CHAPITRE III

LE LÉMAN

Caractères généraux des cours d'eau qui sortent du massif du Gothard. — Le Léman ; sa forme, ses dimensions principales. — Le grand lac et le petit lac. — Pente générale due à l'écoulement des eaux du Rhône de Villeneuve à Genève.

Les villes lacustres et les villes littorales. — Niveau du lac à la fin de la période glaciaire. — Époque lacustre. — *Palafittes* des lacs suisses, *Terramares* de l'Émilie, *Crannoges* de l'Irlande. — *Kjoëkkenmoëddings* du Danemark. — Le lac Prasias d'après Hérodote. — Physionomie des villages lacustres. — Armes, ustensiles, maisons, etc.

Genève à l'époque lacustre. — Empiétements sur les limites actuelles du lac. — Modifications de la ville lacustre aux divers âges de la pierre, du fer, du bronze. — Absence de l'âge du cuivre. — Niveau du lac à l'époque lacustre.

Exhaussement du plafond du lac. — Volume de l'apport annuel du Rhône. — Troubles et limons du Rhône. — Capacité du lac. — Comblement graduel. — Du temps nécessaire pour la transformation complète du Léman en une plaine d'alluvions.

Le lac connu des anciens, *lacus Lemannus*, Λέμανη λίμνη, *lacus Lausonensis*. — Lausanne : les trois quartiers de la Cité, du Bourg et de Saint-Laurent. — Genève. — Ancien confluent du Rhône et de l'Arve, *Geneva palustria*. — Quartier Saint-Gervais, *minor Geneva*. — Le Rhône et le lac séparant les territoires des Allobroges et des Helvètes. — La grande Séquanaise et la province Viennoise. — Le pont de Genève. — Le pont sous César et au moyen âge. — Réunion définitive des deux rives du lac. — Extension et développement de la ville moderne. — Les sciences, les lettres et les arts à Genève. — Force motrice du Rhône.

I

Les principaux cours d'eau qui s'échappent, en rayonnant, du massif du Gothard, si bien appelé « le père des eaux de l'Europe occidentale », semblent porter l'empreinte de cette commune paternité et gardent dans leurs allures, dans leurs lignes générales, dans leur physionomie en un mot, une sorte d'air de famille. Ils présentent notamment une particularité tout à fait caractéristique.

Ils creusent d'abord un sillon très profond dans la croupe de la montagne; puis bientôt ce sillon s'élargit, la pente des eaux diminue, la vallée s'ouvre, et le torrent s'épanouit dans un lac tranquille. C'est ainsi que l'Aar remplit les bassins de Brienz et de Thun qui n'en faisaient qu'un autrefois, que la Reuss a donné naissance au lac des Quatre-Cantons, le Rhin au lac de Constance, la Toce et le Tessin au lac Majeur, le Rhône au lac de Genève.

Tous ces lacs se ressemblent.

Ils ont tous une commune origine. Ils remplissent le même rôle hydraulique; ils constituent un bassin d'approvisionnement et de repos pour les eaux du torrent; ils sont le régulateur de son débit et sa première étape. En amont du lac, les eaux ont une allure essentiellement torrentielle, incompatible à toute sorte de navigation et même au flottage. Au-dessous, le régime s'est régularisé, la pente s'est adoucie; et l'homme, qui n'avait pu jusqu'alors mettre en œuvre les eaux indisciplinées du torrent que comme force motrice, commence à pouvoir les utiliser pour la plus précieuse des industries, celle des transports.

Certains points de la surface du globe resteront à jamais célèbres dans les annales de la science pour avoir été le théâtre de grandes découvertes. Tout le monde sait que Pascal choisit le sommet du Puy-de-Dôme pour y faire ses premières expériences sur la pesanteur de l'air, qui servirent de point de départ à l'application du baromètre à la mesure des hauteurs. Les eaux du Léman ont donné lieu à deux découvertes du même ordre. C'est en étudiant les couches inférieures du beau lac franco-suisse que de Saussure a constaté que l'eau conserve la même température, en été comme en hiver, à une certaine profondeur, et qu'elle atteint son maximum de densité à 4 degrés et demi. C'est dans le même bassin que Colladon a fait plus tard ses belles expériences sur la propagation du son dans les liquides.

Le Léman semble avoir acquis par là une véritable consécration scientifique; et, poursuivant la voie suivie par leurs illustres devanciers, les naturalistes et les géographes modernes, riverains

du lac, l'ont considéré comme une sorte de magnifique laboratoire que la nature offrait à leurs investigations. Ils en ont, depuis quelques années, scrupuleusement enregistré tous les mouvements, toutes les perturbations, ont sondé son fond, étudié son régime, dessiné tous ses contours, décrit sa forme, sa faune, sa flore et son climat, et ont ainsi enrichi la science moderne d'une foule d'observations précieuses, dont la réunion et le classement méthodique constituent une monographie complète du Léman.

La forme générale du lac est celle d'un croissant irrégulier, à cornes inégales, dont la concavité est tournée vers le Sud. La corne orientale, du côté du Valais, est beaucoup plus large et d'un contour plus arrondi que la corne occidentale, qui va en se rétrécissant et en s'effilant jusqu'à Genève.

La longueur du lac est de 73 kilomètres environ, mesurée suivant son axe, qui dessine à peu près un arc de cercle de 35 kilomètres et demi de rayon et de 120 degrés d'ouverture. Il atteint sa plus grande largeur — près de 14 kilomètres — dans la zone comprise entre Morges ou Lausanne, sur la rive vaudoise, et les abords d'Evian, sur la rive savoyarde.

Le lac se divise, d'ailleurs, en deux bassins très distincts : le grand lac ou lac Léman proprement dit, et le petit lac, plus particulièrement désigné sous le nom de lac de Genève. La superficie totale de ces deux nappes lacustres, fort inégales, est de 578 kilomètres carrés.

Ce fond, qui est plutôt un plancher qu'une gorge, forme une large vallée profonde de trois cents mètres environ, bordée par des talus assez raides. La largeur de ce plancher est de 5 kilomètres en moyenne; son relief présente très peu d'ondulations. Les accidents du sol ne dépassent presque jamais une dizaine de mètres dans une section transversale du lac. Il n'y a donc point, à proprement parler, de ligne de thalweg dans l'axe de cette plaine sous-lacustre et nivelée. Tout au contraire, les sondages ont permis de constater une légère saillie médiane, une sorte de crête qui sépare deux vallées latérales assez nettement dessinées et qui s'abaissent jusqu'à la rencontre brusque des talus inclinés

des deux rives. Ce renflement bombé, qui forme un véritable petit monticule, est très probablement le prolongement du cône d'alluvions du Rhône à son entrée dans le lac; il est entièrement formé par les apports du fleuve, qui sont ainsi charriés et alignés par le courant dans l'axe même du bassin. Sur ce tapis régulier et monotone de limon fin, la sonde ne rencontre aucune inégalité brusque, aucun corps dur, ni rocher, ni moraine glaciaire, ni blocs erratiques. Tout est enseveli sous la vase.

Les deux points les plus bas de cette plaine sous-lacustre sont situés sur la ligne qui traverse le lac du port d'Ouchy au port d'Evian. Le premier, qui est à 334 mètres de profondeur, se trouve au tiers environ de cette ligne à partir du port d'Evian; le second, qui est à 324 mètres, se trouve à 3 kilomètres et demi au Sud du môle d'Ouchy. Le niveau ordinaire du lac étant à l'altitude de 375 mètres. La plus grande dépression du lac n'est qu'à 40 mètres environ au-dessus du niveau de la Méditerranée.

A partir de cette plaine, la profondeur diminue, la vallée remonte et se soulève peu à peu, suivant une inclinaison de 8 sur 1,000 jusqu'à la limite du grand lac. Là, se trouve une véritable barre joignant les deux promontoires d'Yvoire et de Promenthoux, et qui forme une séparation très nette entre le Léman et le lac de Genève, entre le grand et le petit lac. Après ce seuil, sur lequel la sonde accuse une profondeur maximum de 60 mètres, on quitte le grand réservoir alpestre et on entre dans le petit bassin jurassique. La profondeur du petit lac atteint d'abord 70 mètres, presque immédiatement après le seuil; mais elle diminue bientôt, et le fond remonte, par une série d'étages et de cuvettes séparés par des seuils transversaux, jusque dans le port de Genève, où il n'est plus que d'une vingtaine de mètres.

En résumé, les chiffres suivants peuvent être donnés avec une suffisante approximation :

Profondeur moyenne du grand lac, 300 mètres;

Profondeur moyenne du petit lac, 50 mètres;

Surface totale des deux bassins, 60,000 hectares;

Volume des eaux 80 à 100 milliards de mètres cubes.

Le niveau du lac est soumis à deux grandes variations annuelles.

Le Rhône, qui l'alimente, est un fleuve ou plutôt un grand torrent alpin dont les apports sont extrêmement variables. Le volume d'eau qu'il verse en moyenne par seconde dans le lac est de 200 mètres cubes; mais de l'hiver à l'été la différence est énorme. Tandis que le débit moyen de l'hiver est de 55 mètres cubes à peine, celui de l'été est près de quinze fois plus considérable et atteint 750 mètres cubes. En temps d'inondation, le Rhône, à Villeneuve, jette jusqu'à 17,000 mètres cubes par seconde dans le Léman.

Le lac est, en outre, alimenté par une vingtaine de petites rivières. Sur la rive Nord : l'Eau-Froide, la Tinière, la Véraie, la baie de Montreux, la baie de Clarens, la Veveyse, le Flon, la Venoge, la Morge, l'Aubonne, la Promenthouse, le Boiron, la Versoie; sur la rive Sud : la Morge de Saint-Gingolph, la Dranse, le Redon, l'Hermance. Sauf la Dranse, dont le débit moyen — 28 mètres cubes par seconde — s'élève jusqu'à 400 mètres pendant les grandes crues, tous les autres cours d'eau ne sont que des ruisseaux insignifiants en temps ordinaire. Leur régime est essentiellement torrentiel; ils sont souvent à sec et ne prennent une réelle importance que lorsqu'ils sont gonflés par les pluies d'orage ou qu'ils servent d'émissaires aux débâcles de glaces ou de neiges.

Le Rhône est, en réalité, le grand pourvoyeur du Léman; et l'écart considérable entre ses hautes eaux d'été et ses basses eaux d'hiver est la principale cause qui influe sur le niveau du bassin.

Un demi-siècle d'observations a permis d'établir la moyenne de cette variation et d'établir que l'écart moyen entre les plus hautes et les plus basses eaux est de 1^{m},15. Mais à la suite des grandes débâcles, après des pluies persistantes, aux époques de débordements et d'inondations du Rhône, on a relevé des différences bien autrement considérables; et l'écart le plus fort entre les hautes et les basses eaux a été de 2^{m},838, soit près de 3 mètres. La surface du lac étant à peu près de 600 kilomètres carrés,

chaque millimètre de surélévation de l'eau correspond à un volume de 600,000 mètres cubes. Les 3 mètres d'exhaussement représentent donc un excès de 1,800,000,000 de mètres cubes, soit près de 2 milliards.

C'est à peu près le quarantième du volume total du lac, qui est, ainsi que nous l'avons vu plus haut, de 80 à 100 milliards de mètres cubes.

II

Nous avons dit plus haut l'extension considérable qu'avait atteinte autrefois le glacier du Rhône recouvrant d'une nappe de glace toute la vallée supérieure et se répandant sur la cuvette du lac de Genève à une hauteur de près de mille mètres. Cet immense fleuve congelé, alimenté par les glaciers latéraux du Valais, s'est peu à peu fondu et retiré par étapes, laissant derrière lui des lignes transversales de moraine qui ont barré la vallée et donné naissance à une série de lacs étagés appelés « lacs morainiques », dont la digue d'aval, encore reconnaissable, est un amoncellement de blocs agglutinés et cimentés par les boues glaciaires. Le lac de Genève est un de ces lacs morainiques, le dernier et le plus grand, cantonné dans le bas-fond de l'ancien lit du Rhône.

Mais ce n'est que la réduction et, pour ainsi dire, le résidu du grand lac primitif qui occupait la vallée; et il est certain que, pendant la longue période de l'âge glaciaire, période qui a eu des mouvements d'oscillation dont le nombre et la durée nous sont inconnus, et pendant les âges suivants de l'ère torrentielle, son niveau a graduellement baissé, parcourant toute l'échelle intermédiaire depuis le pied de l'ancien glacier jusqu'au niveau actuel.

Les bouleversements du sol, les érosions qu'il a subies, empêchent de reconnaître et de classer chronologiquement ces an-

ciens niveaux. Mais leur dernière station est cependant encore apparente; et les plages qui datent de la fin des âges glaciaires sont encore assez visibles à 30 et même à 40 mètres au-dessus du niveau actuel sur tout le pourtour du Léman.

Il est difficile, pour ne pas dire impossible, de fixer la date exacte à laquelle la nappe d'eau du Léman est descendue à l'altitude que nous lui voyons aujourd'hui. En matière de géologie, les années s'accumulent par milliers, et on ne peut guère établir que des dates relatives. Toutefois, cette époque n'est pas indéfiniment reculée; et, d'après les découvertes modernes, elle est ethnographiquement caractérisée par l'existence et la grande extension des populations lacustres.

Tout le monde sait dans quelles circonstances heureuses, et à la suite de quelles intéressantes explorations, les savants modernes ont retrouvé et sont parvenus à reconstituer d'une manière parfaite les mœurs, les coutumes, les demeures, et presque la physionomie des premiers habitants de la Suisse.

Dans le cours de l'hiver de 1853 à 1854, une baisse extraordinaire des eaux du lac de Zurich mit à sec une large grève qui permit tout d'abord aux riverains de faire des travaux d'endiguement en construisant des levées empierrées en avant de l'ancien rivage; mais bientôt les ouvriers, en remuant la vase de ces terrains nouvellement émergés, mirent au jour un nombre considérable de pierres noircies par le feu, des morceaux de charbon, des ossements, des poteries, des ustensiles et des armes en pierre et en bronze très variés, le tout entouré d'une véritable forêt de pilotis régulièrement alignés et en général parallèles à la rive. On était évidemment sur l'emplacement d'un ancien village enfoui sous les eaux.

Cette découverte fut le point de départ d'une série de fouilles de même nature dans les lits d'alluvions de tous les lacs de la Suisse, de la haute Italie, d'Annecy, du Bourget, et à un grand nombre de confluents ou d'embouchures de rivières. Partout on retrouva les mêmes débris, offrant les mêmes caractères, présentant les mêmes traits caractéristiques : — pilotis en nombre

innombrable, fragments de poteries, ossements d'animaux, armes en pierre et en métal, souvent des restes humains.

Déjà, sur les côtes du Danemark et de la Scanie, on avait signalé depuis quelque temps des amoncellements considérables de coquilles comestibles, dont les dispositions indiquaient clairement que ces dépôts avaient une cause artificielle et ne pouvaient provenir de l'apport des flots. Les habitants du pays les avaient désignés, dès le lendemain de leur découverte, sous le nom barbare, mais parfaitement exact, de *kjoëkkenmoëddings* (rebuts de cuisine). Au milieu se trouvaient des pierres, des morceaux d'os et de corne taillés, de poteries grossières faites à la main.

En différents points de la côte de l'Emilie, on a aussi rencontré et appelé du nom de *terramares* des accumulations de cendres, de bois carbonisés, de silex et d'os travaillés, d'ossements d'animaux contenant encore des débris de chair rongée, et divers ustensiles rappelant l'industrie des premiers âges et offrant la plus grande analogie avec les kjoëkkenmoëddings de la Scandinavie.

De même, en Irlande, on désigne depuis longtemps sous le nom de *crannoges* de véritables îles artificielles composées de débris analogues et formées, comme les ruines sous-lacustres des lacs suisses, d'un enchevêtrement de pilotis, véritables forteresses de bois remontant aux âges les plus reculés.

Ce ne sont donc pas là des accidents isolés.

Dans toutes les parties de la terre et à toutes les époques de son histoire, l'homme, poussé par les nécessités de sa défense personnelle, par les facilités de la pêche, cédant peut-être à cet irrésistible attrait qu'exercent toujours les eaux calmes et tranquilles des lacs, a cherché à établir sa demeure au-dessus de ces belles nappes liquides.

Hippocrate raconte qu'en Colchide les habitants riverains du Phase construisaient, au milieu du fleuve, des cabanes de joncs supportées par de grands pieux enfoncés dans la vase, qui s'élevaient au-dessus de la surface des eaux, et qu'ils allaient de l'une

à l'autre de ces cabanes sur des barques creusées dans un seul tronc d'arbre.

Strabon, après Hippocrate, nous montre Ravenne, ville de création pélagique, située au milieu des marais et bâtie sur pilotis. Aujourd'hui encore les grandes villes des Bataves (Amsterdam, etc.), dans les lagunes de la mer du Nord, et celles des Hénètes (*Henetia*, *Venetia*, Venezia, Venise), dans les lagunes de l'Adriatique, ne sont évidemment que des habitations lacustres qui ont été plus ou moins reliées à la terre par suite des atterrissements produits par les eaux de la Meuse, du Rhin, de l'Adige et du Pô, et où les maisons de briques et les palais de marbre ont pris la place des chalets et des chaumières de l'âge primitif.

Ce sont les mêmes procédés qu'ont conservés les pêcheurs russes établis dans les « limans » du Volga, que l'on retrouve dans la construction des huttes du Bosphore perchées à des hauteurs diverses sur de longs pieux obliques et croisés comme les rameaux entrelacés d'un arbre, et qui sont pratiqués encore par les Malais et les Chinois sur la côte de Bornéo, à quelque distance du rivage.

On a maintes fois cité le récit détaillé que nous a laissé Hérodote des habitations lacustres des Pœoniens sur les bas-fonds du lac Prasias. « Mégabaze, dit-il, essaya de soumettre les Pœoniens du lac Prasias, dont les maisons étaient construites sur des pieux élevés, enfoncés dans le lac. On posait à fleur d'eau des planches jointes ensemble. Un pont étroit établissait la communication avec le rivage. Les habitants plantaient autrefois ces pilotis à frais communs; mais, dans la suite, il fut décidé que chacun en apporterait trois du mont Orbelus à chaque femme qu'il épouserait. Sur les planches de chaque cabane se trouvait une trappe bien jointe qui conduisait au lac; et, dans la crainte que les enfants ne tombassent par cette ouverture, on les attachait par le pied avec une corde. »

Cette description est devenue presque classique et dépeint d'une manière saisissante la physionomie de ces anciennes peuplades de la Thrace, où l'on voit chaque famille ou plutôt chaque

femme, — car tous les maris en possédaient plusieurs, qu'ils achetaient assez cher comme les Germains, — habiter séparément sa chaumière, que l'épouseur construisait lui-même en allant couper dans la forêt voisine de l'Orbelus des pieux qu'il enfonçait ensuite à ses frais dans la vase du lac, ce qui indique déjà l'idée de la propriété individuelle substituée à celle de la propriété collective.

Rien de plus curieux, de plus précis et de plus pittoresque en même temps que ces détails sur ces huttes de bois ou de torchis construites à fleur d'eau sur le plancher du lac et communiquant avec le rivage au moyen d'un pont étroit que l'on repliait à la moindre alerte; — que ces chevaux et ces bêtes de somme vivant dans l'intimité des gens de service et des enfants, attachés pendant le jour par le pied avec une corde de chanvre, afin d'éviter les accidents; — que cette trappe glissant dans un châssis, véritable puits ou évier pratiqué dans le plancher de chaque chaumière et s'ouvrant directement sur le lac; — que cette description des poissons attirés par les débris de cuisine, comme on les appelle encore en Danemark, et tellement abondants aux abords du village lacustre qu'il suffisait d'y jeter un panier de corde pour l'en retirer rempli; — que ces bestiaux enfin, finissant, ainsi que nous l'affirme l'historien, par manger eux-mêmes de cette nourriture, et devenant en quelque sorte ichtyophages, en temps de siège au moins, comme le reste des habitants.

III

L'établissement des habitations sur pilotis n'est donc pas spécial aux lacs de la Suisse; mais ce qui les caractérise, c'est la très grande ancienneté de ces habitations, leur nombre considérable et surtout la très longue durée de cette période lacustre qui a directement précédé l'ère de l'Helvétie historique.

Les objets qu'on a retirés de ces cités lacustres, tour à tour

désignés sous le nom de *palafittes* ou de *ténevières*, correspondent à des âges fort différents.

On sait que la division généralement adoptée pour classer les différentes phases de l'ère préhistorique comprend trois périodes ou âges distincts : — l'âge de la pierre éclatée, auquel se rattachent les premiers instruments de silex grossièrement travaillés; — puis l'âge de la pierre polie; — en dernier lieu, l'âge du bronze. A la fin de l'âge du bronze, on entre dans l'histoire. C'est l'âge de fer qui commence.

Or, dans les palaffittes les plus anciens, on n'a guère découvert que des pierres taillées et des os travaillés, les uns ayant appartenu à des animaux domestiques, — le chien, le porc, le bœuf, la chèvre, le mouton, le cheval; les autres, débris de fauves ou d'animaux sauvages qui avaient été capturés ou dépecés pour la nourriture, et dont les peaux étaient employées à divers usages, — l'ours brun, le loup, le bison, le blaireau, le chevreuil, le chamois, le castor, le sanglier.

Dans les palafittes plus récents, les objets en pierre taillée sont plus rares; et l'on trouve, en outre, une plus grande proportion d'armes, d'ustensiles en bronze et même en fer.

Dans les uns et les autres, les débris de poterie sont très variés. Presque tous les vases sont à large panse, d'une fabrication assez grossière, d'une pâte peu homogène, grise ou noire, et ne présentant jamais cette belle couleur rouge qui caractérise les fines poteries de toutes les stations gallo-romaines de la région de la Méditerranée. Ces vases servaient à la conservation des denrées, des fruits et des céréales qui constituaient vraisemblablement les provisions de l'hiver.

On a même retrouvé des pierres circulaires de 60 centimètres de diamètre qui servaient de meules, des pilons en granit ou en grès, des lambeaux d'étoffes de lin, ce qui indique clairement que ces peuplades primitives ne se contentaient pas de la dépouille des animaux et des produits de la chasse et de la pêche, pour se vêtir, se nourrir et meubler leurs habitations, et que la culture des céréales et la trituration des grains, qui sont certainement la

conquête la plus importante de l'humanité, leur étaient assez familières.

L'énorme quantité de pilotis sur lesquels les villages lacustres étaient construits est encore une preuve frappante de l'immense labeur accompli et du temps considérable qui a été nécessaire pour établir ces constructions amphibies. Certains villages, en effet, sont élevés sur une véritable forêt de pieux dont le chiffre peut être évalué á plus de quarante mille. Le nombre des villages est d'ailleurs considérable, et, depuis le jour où la baisse des eaux du lac de Zurich a mis au jour les premiers vestiges des habitations lacustres, on a reconnu l'existence de plus de deux cents bourgades, quelques-unes très importantes, dans les lacs helvétiques ou limitrophes de la Suisse.

La fabrication des premières armes ou des premiers outils en pierre éclatée ou en pierre polie dénote l'époque la plus reculée de l'ère antéhistorique. La présence des ustensiles et des armes en bronze est l'indice incontestable des derniers âges de cette période, et caractérise l'époque beaucoup plus récente pendant laquelle l'homme à demi civilisé a commencé à entretenir des relations avec ses voisins et même avec des peuples assez éloignés.

Il est très probable, en effet, que le bronze a été apporté aux populations lacustres par des nations plus avancées, soit par les Etrusques, soit par les races indo-européennes, soit par les navigateurs phéniciens qui avaient établi des comptoirs, dès le quinzième siècle avant notre ère, sur les côtes de l'Europe occidentale et avaient même remonté le cours des principaux fleuves de la Méditerranée. Il est donc possible d'établir avec quelque certitude une véritable chronologie archéologique dans les dépôts et les débris retrouvés à l'époque lacustre; mais le nombre et la variété de ces dépôts sont tellement considérables, qu'on est conduit à donner à cette époque une très longue durée de siècles. Ce ne peut être d'ailleurs qu'une chronologie relative.

On a essayé de serrer le problème de très près en étudiant avec le plus grand soin le cône de déjection du torrent de la

Tinière, qui se jette au fond du Léman, non loin de Villeneuve. Dans les dépôts récents de ce torrent, on a retrouvé, à $1^{m},30$ de profondeur environ, une série d'antiquités romaines parfaitement authentiques. L'épaisseur du dépôt peut donc donner la mesure exacte du travail d'exhaussement produit par les alluvions du torrent, depuis la période romaine jusqu'à nos jours, c'est-à-dire depuis mille huit cents ou deux mille ans environ. C'est là une date certaine qui peut servir tout d'abord de premier point de repère. Les âges successifs des dépôts inférieurs peuvent, dès lors, s'en déduire par une sorte d'interpolation ou plutôt d' « extrapolation » analogue à toutes les règles de proportion; et l'ensemble de ces dépôts constitue en quelque sorte un véritable chronomètre, ou, si l'on veut, une échelle graduée qui peut permettre de reconnaître l'âge relatif des instruments en bronze ou en pierre polie trouvés dans ces couches profondes. Les fouilles ont été opérées, les calculs ont été faits. Les premiers ustensiles de l'époque lacustre et les armes en bronze ont été trouvés à la profondeur de $2^{m},70$. Au-dessous à près de 5 mètres, on a rencontré les outils en pierre polie. On peut donc assez logiquement en déduire pour les âges correspondant aux deux périodes du bronze et de la pierre les dates respectives de trois mille à quatre mille ans et de six mille à sept mille ans.

Le nombre de ces villages construits ainsi au-dessus de l'eau qui les entourait de toutes parts était, nous l'avons dit, considérable. Chaque jour, la sonde ramène de nouveaux débris, et cette moisson archéologique est loin d'être terminée. En suivant avec un batelet les rives des lacs alpins, on distingue à chaque instant, à travers l'eau transparente, les longues rangées de pilotis plantés tantôt parallèlement à la côte, tantôt sans ordre apparent. Tout autour entre les pieux, des poutres carbonisées sont enfoncées dans la vase et dessinent la forme des anciennes plates-formes; des couches successives de roseaux, de branchages, de paille et d'écorce semblent indiquer la forme des toits coniques effondrés. Plus bas se trouvent les pierres du foyer, qui, au moment de l'effondrement des huttes, sont tombées à pic au-dessous de l'en-

droit qu'elles occupaient jadis; à côté sont encore les vases d'argile, les armes, les trophées de chasse, les grands bois de cerfs et les têtes de taureau qui constituaient l'antique ameublement; un peu en dehors enfin, il n'est pas rare de rencontrer de longs troncs d'arbres creusés qui ont conservé leur ancienne forme de canot.

Dans les cités lacustres parvenues à un certain degré de civilisation relative, on aperçoit des débris d'ustentiles plus variés et d'un travail encore plus perfectionné; des armes en bronze, des couteaux, des faucilles, des meules à moudre et à aiguiser des aiguilles, des ornements en cristal, des colliers en verre et en jais, des morceaux d'ambre jaune, de corail, qui indiquent des relations avec les peuples de la Méditerranée et les riverains de la Baltique, et jusqu'à des jouets d'enfants.

Les explorations habiles et consciencieuses dont le petit lac a été le théâtre depuis quelques années, ont permis de reconstituer avec une précision très remarquable les établissements lacustres de l'ancienne Genève et ont démontré une fois de plus l'importance considérable que ces établissements avaient prise à l'époque du bronze.

Et tout d'abord, il convient de remarquer que les deux rives du lac et du Rhône étaient reculées de quelques centaines de pieds, de sorte que le goulet par où s'échappait le fleuve présentait alors une plus grande largeur que l'étroit défilé dans lequel il est aujourd'hui contenu. Au lieu d'un couloir resserré et d'un barrage-déversoir terminal, il existait une assez belle nappe d'eau à très faible courant qui se prêtait très bien à la construction d'ouvrages sur pilotis.

L'époque lacustre paraît avoir débuté à Genève, simultanément des deux côtés du petit lac, par deux modestes établissements de l'âge de la pierre, longtemps séparés l'un de l'autre. Peu à peu ces premières bourgades, établies assez près de la rive, se sont élargies vers l'intérieur du lac; et, pendant l'invasion du bronze, dont on retrouve les objets d'abord mêlés à ceux de la pierre, elles se sont considérablement rapprochées et ont fini par se

rencontrer tout à fait le long du banc sous-marin du Travers qui traverse le petit lac, entre Sécheron sur la rive droite et Cologny sur la rive gauche. Pendant toute la durée de l'époque du bronze, ce mouvement d'extension s'est accentué; et le groupe des établissements lacustres, définitivement soudés les uns aux autres, a constitué une seule grande bourgade trilobée qui couvrait, parallèlement aux rives, tout le milieu du petit lac, s'appuyant à l'amont sur le banc du Travers et se confondant à l'aval avec la pointe supérieure de l'île.

A ce grand ensemble, qui correspond presque entièrement à l'époque du bronze, il faut ajouter un petit établissement de l'âge du fer plus récent, formant en amont, sur le banc même du Travers, une sorte de promontoire avancé de la bourgade lacustre, et auquel on arrivait d'ailleurs par un autre établissement qui paraît se rapporter à une époque de transition. On y retrouve non seulement un mélange d'objets en fer et bronze, mais encore des vestiges importants d'une fonderie et même des débris de pieux régulièrement alignés qui semblent indiquer un ancien pont conduisant à la rive.

Plus récemment et non loin de Genève, on a découvert, dans les eaux de Versoix, une station d'une certaine importance présentant les mêmes dispositions et les mêmes particularités.

Partout, on le voit, la transition de l'âge de la pierre à l'âge du bronze a lieu sans l'intermédiaire d'un âge du cuivre; et cette lacune a souvent été interprétée comme l'indice de la brusque apparition d'une deuxième race mieux armée que la précédente, qui se serait violemment substituée à elle et l'aurait même complètement anéantie. La fin du premier âge aurait été dès lors marquée, d'après l'opinion de certains archéologues, par des événements terribles. Deux races se seraient heurtées, et la plus faible aurait été absolument détruite. Les nouveaux venus, plus forts, appartenant vraisemblablement à la race celtique, armés de leurs haches de métal, auraient eu facilement raison des premiers lacustres, dont l'outillage de pierre très imparfait n'aurait pu les préserver d'une extermination complète; et la limite des

deux âges aurait été dès lors marquée par l'incendie des bourgades primitives, dont on retrouve les débris carbonisés au fond du lac, et par la construction de nouvelles huttes mieux aménagées et plus en harmonie avec les mœurs relativement civilisées des envahisseurs.

A la distance à laquelle nous sommes des événements, il est permis de n'accepter ces interprétations que comme d'ingénieuses hypothèses.

Dans une étude remarquable sur Genève historique et archéologique (1), M. Galiffe a réfuté avec beaucoup de critique et d'érudition l'engouement un peu irréfléchi avec lequel on s'est plu à accréditer des légendes plus ou moins justifiées sur les villes à origines inconnues qui remontent jusqu'aux temps préhistoriques. Depuis les premières explorations faites dans le lac de Zurich, le champ des conjectures s'est en effet ouvert sur le passé un peu nébuleux de toutes les villes qui ont l'avantage d'être situées près d'un lac quelconque. C'est une mode qui passera, dit-il, ainsi que bon nombre de conclusions hypothétiques auxquelles les archéologues sont arrivés, dans l'enthousiasme de leurs premières trouvailles, relativement à l'antiquité presque surnaturelle et à la durée des établissements lacustres, aux races distinctes qui répondraient aux trois périodes des âges successifs de la pierre, du bronze et du fer, admis par la science; aux invasions, aux incendies et aux guerres d'extermination qui, au dire de ces savants, auraient signalé le passage d'un âge à l'autre.

La dernière hypothèse surtout, basée sur des vestiges d'incendie, ne semble mériter aucune créance. « Pour peu qu'on réfléchisse, en effet, qu'il n'existe probablement pas une seule ville bâtie en bois qui n'ait été depuis cinq siècles, entièrement ou partiellement, et à plusieurs reprises, la proie des flammes, on doit convenir que la destruction par le feu était tôt ou tard la destinée inévitable de ces amas de bois secs, résineux pour la plupart, qui constituaient une bourgade lacustre. L'incendie né-

(1) J.-B. Galiffe, *Genève historique et archéologique*. Genève, 1872.

morable, en 1670, du pont de Genève bâti sur le Rhône, ou plutôt sur le lac, peut donner une idée assez juste de ce que devait être, aux temps antéhistoriques, un sinistre pareil, pour des localités qui ne pouvaient être secourues qu'en bateau ou par l'étroite passerelle, également en bois et souvent très longue, qui les reliait à la terre ferme. Aussi les vestiges d'incendie se rencontrent-ils, pour toutes les phases de chacun des trois âges de la pierre, du bronze et du fer. » Il y a plus. En examinant attentivement les produits industriels de ces trois âges, on y reconnaît aisément une homogénéité de forme et une série de gradations lentes et régulières bien difficiles à concilier avec les violentes et tragiques interruptions qui auraient amené un changement brusque dans l'emploi des matières premières. Quant à l'apparition, en plein âge de pierre, d'un métal composé comme le bronze, et à la supériorité incontestable de certains objets de cette période, il est très rationnel de l'expliquer, comme nous l'avons déjà dit, par les relations commerciales des peuplades primitives soit avec les Etrusques, soit avec les navigateurs phéniciens, soit même avec des voyageurs isolés de race indo-européenne qui étaient, comme on le sait, en possession des métaux avant leur grande migration sur notre continent, c'est-à-dire en somme, par l'immixtion lente, progressive et pacifique d'une civilisation étrangère et relativement très supérieure, qui peut très bien ne pas s'être imposée par les armes et avoir été plutôt acceptée comme un bienfait et un progrès.

« Il est donc assez logique de repousser l'idée de ces interruptions violentes et de ne voir dans les trois âges classiques de la pierre, du bronze et du fer, que les trois phases principales de la civilisation de la race celtique qui occupait alors toute l'Europe centrale et occidentale. Par suite, rien n'empêche d'admettre que la transition entre l'époque dite lacustre et celle où l'on a renoncé définitivement à ces constructions aquatiques, ne se soit produite insensiblement et n'ait eu lieu aussi tranquillement qu'entre tous les âges précédents; et cette manière de voir paraît d'autant plus plausible que la plupart des villes, des bourgs et

des moindres villages riverains du lac, sont tous situés vis-à-vis ou tout à fait à proximité de quelque ancien emplacement lacustre encore submergé ou à peine recouvert par de la tourbe, du gravier ou d'autres atterrissements; en sorte que la plupart de ces villes ou bourgades, celles au moins dont le nom indique clairement l'origine celtique, ne sont que la continuation sur la terre ferme de toutes les villes flottantes construites sur pilotis, comme de petites Venises, à une certaine distance du rivage. »

On peut même considérer comme certain que cette période de transition de la bourgade lacustre en village littoral a duré un temps très considérable; et il est très probable que, pendant une certaine période plus ou moins longue, la cité s'est composée de deux quartiers bien distincts, l'un établi sur la rive, l'autre sur l'eau. Celui-ci a été peu à peu abandonné et a disparu, soit qu'il se soit effondré par vétusté, soit qu'il ait été détruit par une cause violente; et nous en retrouvons les débris au fond du lac. Les constructions établies sur la rive, au contraire, sont restées. Elles se sont progressivement agrandies, transformées; et autour d'elles se sont groupées des habitations plus considérables, mieux aménagées, plus en rapport avec les progrès de la civilisation.

Les faits ainsi envisagés présentent un caractère de vraisemblance voisin de la certitude; et ils conduisent tout naturellement à cette conclusion que le niveau des lacs suisses, du lac Léman en particulier, n'a pas sensiblement varié depuis l'établissement des palafittes .

L'examen même des débris lacustres semble aussi pouvoir confirmer que le niveau du lac est resté à peu près stationnaire depuis six à sept mille ans.

Les poteries et les vases qui correspondent à la période lacustre ont dû, en effet, tomber dans l'eau presque à pic au-dessous du plancher des bourgades construites sur pilotis. Or, toutes ces poteries ont encore leurs cassures fraîches, leurs arêtes vives et non émoussées, ce qui prouve qu'elles n'ont pas été roulées par

les vagues. Pour être ainsi demeurés en repos pendant de longs siècles, dans une couche tranquille, il faut donc que ces débris soient tombés dans une eau qui n'avait pas moins de deux mètres de profondeur, et que jamais, depuis qu'ils tapissent le fond du lac, le niveau ne se soit assez abaissé pour que les vagues aient pu les déplacer. Or, de nos jours, on trouve encore cette hauteur minimum de deux mètres au-dessus de certaines ruines lacustres. Il est donc certain que le niveau du lac ne s'est pas sensiblement relevé depuis l'époque où ces débris sont tombés à l'eau.

D'autre part, l'observation des milliers de pilotis que les habitants des palafittes enfonçaient dans le sol pour établir leurs demeures, semble indiquer que le niveau des eaux ne peut pas davantage s'être abaissé. La longueur de ces pilotis, en effet, ne devait pas dépasser un certain maximum, donné d'abord par la grandeur des arbres, ensuite par les moyens mécaniques dont disposaient les hommes de ces époques primitives pour les mettre en œuvre. Il est difficile d'admettre que ces pilotis aient eu plus de 7 mètres. Les têtes des pieux devaient s'élever au moins d'un mètre au-dessus des hautes eaux de l'été pour que les planchers des huttes ne fussent pas inondés par les vagues; les pieux eux-mêmes devaient être enfoncés dans le sol à une profondeur variant de 50 centimètres à 1 mètre; en somme, la longueur du pieu baigné par l'eau depuis le plafond du lac jusqu'au niveau de l'eau devait être à peu près de 5 mètres. Or, c'est précisément la profondeur moyenne à laquelle on retrouve aujourd'hui les ruines des bourgades lacustres. Le niveau des eaux ne s'est donc pas sensiblement abaissé.

Sans attacher à ces chiffres une rigueur absolue, il est permis cependant d'en conclure d'une manière générale que la hauteur moyenne des eaux du lac n'a pas varié d'une manière très appréciable depuis l'origine des temps historiques. Nous avons vu que la dernière station du niveau des lacs primitifs, et qui est dessinée par les terrasses diluviennes qui marquent la fin de l'époque glaciaire, était située à 30 mètres environ au-dessus des eaux actuelles. Depuis lors, le niveau s'est abaissé; et il est resté sen-

siblement stationnaire à la cote de 375 mètres au-dessus du niveau de la mer.

IV

En même temps que le niveau des eaux du lac s'est abaissé, le plafond s'est aussi relevé, ou, pour mieux dire, le creux du lac s'est comblé. Il n'en saurait d'ailleurs être autrement; et ce comblement est un phénomène très lent sans doute, mais continu depuis la fin de l'époque glaciaire, et que rien ne saurait arrêter. Tous les cours d'eau qui se jettent dans le Léman y apportent, en effet, des masses plus ou moins considérables de graviers et de matières terreuses. Les limons se déposent au fond; l'eau trouble se purifie rapidement, et celle qui sort du lac est d'une limpidité admirable, presque absolue. Tous les touristes connaissent ce magnifique déversoir d'émeraude liquide d'une merveilleuse transparence qui s'échappe à Genève et qui marque la fin du lac et le commencement du Rhône.

Le Léman est, en somme, un immense bassin de décantation. Les vingt ou trente rivières qui l'alimentent y apportent les produits de l'érosion de leurs vallées. A lui seul, le Rhône est un agent de colmatage et un « remblayeur » plus puissant et plus actif que tous les autres cours d'eau réunis qui se jettent dans le Léman. Il suffit d'ailleurs de jeter les yeux sur une carte du Valais, pour reconnaître à première vue qu'il a d'abord comblé l'ancien lac qui existait de Sion à Martigny; puis il a rempli de ses dépôts la gorge de Martigny à Saint-Maurice. A partir de la cluse de Saint-Maurice, il a enfin colmaté le large estuaire qui lui ouvrait l'entrée du Léman, et il continue tous les jours ce grand travail d'atterrissement. C'est à Saint-Maurice que commence aujourd'hui la plaine d'alluvions; c'était là que se trouvait autrefois l'ancienne rive du lac. Toute la plaine, de près de 90 kilomètres carrés qui s'étend de Saint-Maurice à Villeneuve et au Bou-

veret, était recouverte par les eaux. Peu à peu le Rhône l'a enrichie de ses alluvions. Grain de sable à grain de sable, il a remblayé toute la partie orientale du lac sur une profondeur qu'il est difficile d'apprécier. Le village de Port-Valais, qui est aujourd'hui dans les terres, était autrefois, ainsi que son nom l'indique, sur la berge même du fleuve et du lac. C'était le port d'embarquement du Valais, *Portus Vallensis;* et il occupait la position correspondante au Bouveret moderne. La petite colline calcaire de Saint-Triphon, aujourd'hui entourée de prairies, émergeait au milieu du lac, véritable îlot dans le grand lit du Rhône, entouré de tous côtés par les eaux des premiers âges historiques.

Il est impossible, en l'état, de se rendre compte, même approximativement, du nombre de siècles que le fleuve a dû employer pour opérer cette transformation. Le principal élément qu'il faudrait connaître serait le volume même de cette alluvion, qui n'a jamais été mesuré et qui nécessiterait de très nombreux sondages. Il est plus facile d'apprécier les empiétements progressifs du delta du Rhône sur le lac, de mesurer le taux de son avancement, et, par suite, d'évaluer le temps nécessaire au fleuve pour transformer la cuvette entière du lac en une plaine d'alluvions, comme il a déjà fait de toute la partie supérieure comprise entre Villeneuve et Saint-Maurice.

De nombreux observateurs ont essayé de jauger soit le débit total annuel du Rhône, soit son débit moyen pendant la période de l'été où ses eaux sont troubles, et ont mesuré ensuite la quantité de matières terreuses contenue dans un mètre cube de cette eau. Ces déterminations sont, en fait, des opérations fort délicates et sujettes à d'assez grandes chances d'erreur. Mais il semble résulter cependant d'un assez grand nombre d'observations faites avec le plus grand soin qu'on peut évaluer à 2,500 mètres cubes environ le volume de limon transporté par le fleuve dans un jour pendant les trois mois de l'été. Des observations assez précises ont permis d'évaluer en nombres ronds à 250,000 ou 300,000 mètres cubes environ de terres et de limon l'apport du Rhône pendant toute l'année.

Le volume charrié par tous les autres affluents du lac et celui correspondant aux éboulements et à toutes les érosions accidentelles peuvent augmenter cet apport au moins d'un dixième.

Le creux du lac reçoit donc annuellement un dépôt de 330,000 à 340,000 mètres de matières limoneuses. Les eaux sortant absolument décantées à Genève, le comblement est donc inévitable; et le calcul le plus simple permet de vérifier qu'il sera terminé d'une manière complète dans deux cent mille ans à peu près.

Mais, bien avant cette époque, l'aspect du lac aura changé. Et tout d'abord, ainsi que nous l'avons dit, la saillie du delta de la Dranse s'accentuera. La côte savoyarde s'avancera de plus en plus vers le Nord à la rencontre de la côte suisse; celle-ci, de son côté, gagnera vers le Sud. D'autre part, l'étroit défilé du petit lac se rétrécira encore. Le lac se fractionnera donc en plusieurs bassins. La partie située entre Vevey et la Meillerie sera la première comblée. Avant de disparaître tout à fait, le grand lac présentera donc une succession de petits réservoirs distincts communiquant entre eux par des goulets ou des canaux plus ou moins larges et bordés de riches plaines d'alluvions, que fertiliseront et arroseront les eaux du Rhône communiquant de l'un à l'autre de tous ces bassins. La situation sera, en quelque sorte, comparable à celle de la délicieuse petite plaine qui sépare les lacs de Thun et de Brienz, sur une étendue de 3 à 4 kilomètres, et qu'on appelle le « Bœdeli ». On sait que ces deux lacs, les plus pittoresques peut-être de l'Oberland, n'en faisaient autrefois qu'un, traversé d'un bout à l'autre par les eaux de l'Aar. Les alluvions de deux rivières latérales, le Lütschine et le Lombach, ont déterminé, au mileu du grand lac, deux deltas qui se sont avancés progressivement, ont fini par se rencontrer et ont provoqué ainsi la formation d'un isthme formé par les alluvions venues du Sud par la vallée de Lauterbrunnen, du Nord par celle de Hackeren, et au milieu de laquelle serpente l'Aar en baignant les prairies, célèbres aujourd'hui dans le monde des touristes, d'Unterseen et d'Interlaken.

Tel sera le lac de Genève dans quelques centaines de siècles.

Le grand travail d'atterrissement continuera ensuite sans relâche.

Les derniers bas-fonds se combleront. Le lac disparaîtra en entier; et, de même que la vallée supérieure de Sion à Martigny a été comblée, que la gorge de Martigny à Saint-Maurice a été ensuite recouverte par les dépôts du Rhône, que la corne orientale du Léman entre Saint-Maurice et Villeneuve a été transformée, à une époque relativement récente, en une plaine d'alluvions, le lac entier finira par être rempli par des dépôts de même nature et de même origine; et il ne restera plus de la magnifique nappe d'eau que nous admirons aujourd'hui qu'une grande plaine horizontale, traversée, dans toute sa longueur, par les eaux du fleuve et sillonnée transversalement par celles de ses affluents latéraux.

L'homme, qui a vu un immense manteau de glace recouvrir le bas-fond du Léman sur mille mètres de hauteur, qui a pu, à la sortie de l'époque glaciaire, naviguer sur les eaux du lac, alors que son niveau s'élevait à trente mètres plus haut que le niveau actuel; qui a remonté, pendant plusieurs siècles, avec ses embarcations jusqu'à la cluse de Saint-Maurice, au pied même des deux contreforts de la Dent du Midi et de la Dent de Morcles, verra donc la grande nappe du Léman se diviser successivement en plusieurs bassins séparés par des isthmes, assistera à la diminution progressive de ces bassins, à leur comblement définitif, et pourra enfin prendre pied sur le lac remblayé et faire de cette petite mer, désormais comblée par les alluvions, admirablement arrosée par les eaux du Rhône, la plus vaste et la plus fertile plaine de la région des Alpes.

V

De tous les lacs de l'Europe centrale, le Léman est certainement le plus connu. Grâce à la rapidité et à la facilité des moyens de transport, il est presque à la porte de Lyon, à quelques heures

seulement de Paris et de Marseille. Le caractère cosmopolite de la ville de Genève, dont la banlieue fait presque partie de notre territoire, le voisinage de Ferney et tous les souvenirs qui s'y rattachent, l'annexion de la Savoie qui a donné à la France toute la côte méridionale du Léman, en ont fait presque un lac français. Il n'a certes ni le charme séduisant des lacs de l'Oberland bernois, ni la sombre majesté du lac des Quatre-Cantons, ni la grâce exquise et tout italienne du lac Majeur et du lac de Côme. A vrai dire, si l'on en retranchait la partie profonde qui s'étend de Vevey à Villeneuve et du Bouveret à la Meillerie, où la nature alpestre commence à se montrer dans sa sévère grandeur, ce ne serait qu'une immense pièce d'eau sans caractère, un simple épanouissement du Rhône à peine digne de fixer l'attention de l'artiste et du voyageur, que bien d'autres merveilles attirent dans la région des Alpes et dans les plaines de la Lombardie. Mais c'est le point de passage et le séjour obligé, au moins pendant quelques heures, de tous les touristes qui visitent la Suisse, la Savoie et l'Italie.

Le Léman était très connu des anciens. Les nombreux vestiges romains que l'on retrouve sur tout le pourtour du lac, principalement sur la rive vaudoise et dans la partie profonde abritée par les petites collines du Jorat contre la bise glacée du Nord, semblent indiquer qu'il existait entre Lausanne et le Bouveret, aux premiers siècles de notre ère, ainsi que de nos jours, des groupes d'habitations de plaisance, comme celles qui peuplaient l'ancienne Provence, la baie de Naples et les rives de ces incomparables lacs de l'Italie septentrionale, qui semblent avoir été créés par la nature pour être le séjour privilégié des heureux de ce monde. Depuis près de vingt siècles, la côte vaudoise n'a cessé d'être, comme celle de la Provence, un pays de villégiature hivernale.

Le lac portait déjà depuis longtemps son nom de Léman. C'était le *lacus Lemannus* ou *Lemenna*. Les principaux géographes et les historiens latins, Pomponius Méla, Pline, Lucain, César, Ammien Marcellin, lui donnaient le premier de ces deux

noms, *lacus Lemannus*. Le second vocable était principalement employé par les géographes grecs, Strabon, Ptolémée, Dion Cassius.

Il est assez difficile d'ailleurs de retrouver la racine, l'origine ou la signification de ce nom de « Léman » qui a été conservé jusqu'à nous.

D'après le témoignage de Festus Avienus, l'ancien nom grec du lac aurait été *Accion*, dont l'étymologie nous échappe aussi. Tout ce que l'on sait, c'est que ce nom d'Accion a désigné pendant longtemps le Jupiter helvétique du pays de Genève.

Les itinéraires classiques mentionnent le lac sous le nom de la principale ville située à égale distance de ses deux extrémités, en face de la plus grande largeur du lac. Cette ville était Lausanne; et le lac s'appelait le « lac de Lausanne », *lacus Lausonius* ou *Lausonensis* (1). Cette désignation était parfaitement logique et aurait pu sans inconvénient être maintenue. Lausanne est, en effet, le vrai centre du lac. C'est la seconde ville après Genève; et même, pendant un certain temps, son importance paraît avoir été prédominante. Un petit ruisseau, le Flon, dont l'ancien nom celtique *Laus* ou *Lauso* doit avoir servi à désigner la bourgade primitive, probablement située sur les bords mêmes du lac, sépare encore aujourd'hui les différents quartiers de la ville moderne.

Marius d'Avenches, évêque, prince du saint-empire, et ses chanoines avaient établi leur résidence sur les hauteurs de la vieille cité, où tout respirait une atmosphère sacerdotale et était soumis au droit canonique. C'était la ville épiscopale. Par opposition, les nobles occupèrent en face la colline du Bourg; ce fut la ville aristocratique, impériale et séculière dont les privilèges étaient appuyés sur le droit germanique. Les quartiers inférieurs de Saint-Laurent et du Port de la Palude constituaient enfin la ville bourgeoise, active et laborieuse, dont les institutions offrirent pendant longtemps les traces du régime municipal des villes romaines.

(1) Voir *Itin. Anton.*, 348. — *Tab. Peut. Segm.*, I, B, I.

La petite capitale du canton de Vaud est, comme la plupart des principales villes de la Suisse, un centre très actif d'études historiques et scientifiques. Dans cet ordre d'idées, ses bibliothèques, ses collections et son académie la placent tout à fait au premier rang ; et elle a le droit d'en être non moins fière que du magnifique paysage qui s'étend au pied de sa vieille cathédrale sur la vallée du Rhône, sur les Alpes du Valais et de la Savoie, et surtout sur la grande nappe du Léman qui a porté son nom pendant plusieurs siècles.

VI

C'est en réalité Genève qui est, depuis longtemps, la véritable reine du lac. Placée comme Zurich, Lucerne, Constance, dans le couloir rétréci de l'aval, elle donne, comme eux, son nom à tout le bassin; et le Léman s'appelle, presque couramment aujourd'hui, le « lac de Genève ».

La situation topographique et géographique de Genève, à la rencontre de deux vallées importantes, à la sortie du Rhône, au point de convergence des routes qui se dirigent du centre de l'Allemagne sur le midi de la France, a dû de tout temps être recherchée; et l'origine de la ville remonte très certainement bien au delà de l'époque où elle apparaît pour la première fois dans l'histoire écrite.

Nous avons vu que la bourgade lacustre s'avançait assez avant dans les eaux du petit lac, cinq ou six mille ans avant notre ère. La Genève celtique s'est très certainement constituée peu à peu, par une série de constructions littorales, vis-à-vis de l'ancien emplacement lacustre encore submergé ou déjà recouvert par le gravier et les atterrissements. Le nom qu'elle porte et dont l'étymologie, quoique fort douteuse, comme tout ce qui touche à l'interprétation des langues primitives, a très certainement une origine celtique — *Gen*, sortie? *aven*, rivière? — semble indiquer

que la petite ville bâtie sur la rive n'a été, ainsi qu'on l'a constaté maintes fois, que la continuation, sur la terre ferme et sous le même nom, du groupe d'habitations construites dans l'eau sur pilotis à une certaine distance du rivage.

On doit rattacher aussi aux premiers temps de Genève l'enceinte à peu près circulaire qui couronne le plateau du petit Salève, au Sud de la ville actuelle. Cet oppidum, dont on voit encore très nettement le mur de circonvallation, le massif central et les portes d'accès, a été quelquefois regardé comme un camp romain; mais, en réalité, son origine est beaucoup plus ancienne, et sa construction en revêtements de terre battue et en gros blocs appareillés, sans ciment, est tout à fait identique à celle de toutes ces *erdburgen*, ainsi que les nomment les archéologues allemands, qui étaient des lieux de refuge pour les non-combattants, les femmes, les infirmes, les enfants, le bétail et les provisions, en cas de guerre et d'invasion, pendant la durée assez indéterminée de l'époque gauloise ou celtique.

La topographie ancienne de Genève différait alors d'une manière très notable de celle que nous voyons aujourd'hui. Le temps et surtout les constructions modernes ont modifié profondément le relief du sol. La jonction de l'Arve et du Rhône était autrefois beaucoup plus rapprochée de la ville; et il est aisé de reconnaître que tout le riche territoire couvert actuellement de jardins, de maisons et de grands établissements publics, et qu'on appelle « la plaine de Plain-Palais », n'est qu'un ancien atterrissement de l'Arve, dont les eaux d'inondation, à des époques relativement récentes, s'étendaient jusque-là. Les crues de ce torrent, qui sert d'écoulement à toutes les débâcles du massif du Mont-Blanc, et que les pluies et la fonte des neiges gonflent d'une manière effrayante, ont, à plusieurs reprises, arrêté le cours même du Rhône, l'ont forcé à remonter vers le lac, et quelquefois même ont fait tourner à rebours les grandes roues pendantes des moulins établis le long des rives à la sortie de Genève. Le nom de Plain-Palais, du reste, indique très clairement l'ancienne constitution marécageuse de cette partie des faubourgs de la ville; et

on peut hésiter, — d'une part, entre le vieux mot *palus*, *pali*, *pieu*, d'où l'on a fait *pal*, si usité dans le langage héraldique, et qui rappelle les lignes serrées de pieux de défense établis, le long des deux rives, pour protéger les terres très meubles contre les corrosions de l'eau toujours torrentueuse du fleuve et de son fougueux affluent; — et, d'autre part, le mot latin *palus*, marais, si bien approprié à ce terrain fangeux et submersible à chaque crue, et qui, pendant d'assez longs siècles, n'a dû être qu'un cloaque assez malsain.

Mais ce n'était pas tout. Et tandis qu'une sorte de marécage couvrait toute la partie Sud du quartier du Plain-Palais, aujourd'hui presque complètement bâti et tout à fait émergé, les eaux du Rhône et du lac s'avançaient beaucoup plus au Nord qu'on ne le voit aujourd'hui et venaient baigner tout le pied du plateau sur lequel repose la ville haute, depuis les tranchées de Rive jusqu'au bas de la cité. L'emplacement de la basse ville moderne était donc entièrement submergé. Cet emplacement n'a été conquis que peu à peu sur le Rhône et sur le lac dans ces derniers siècles; et, il y a à peine quatre cents ans, le lac formait, entre la pointe de Longemale et la rue de la Fusterie, dont le nom rappelle si bien les anciennes barques de l'époque, une baie ouverte qui pénétrait au cœur de la place actuelle du Molard.

En somme, jusqu'au treizième siècle, Genève n'a existé que sur la rive gauche du lac et sur la hauteur; et le pied de la colline occupée par la vieille ville était baigné, d'une part, par les eaux du lac et du Rhône; de l'autre, par le marécage de l'Arve, qui s'étendait en flaques d'eau sur les terrains vagues de Plain-Palais. Les quelques maisons éparses qui se trouvaient au pied de la colline, et dont le nombre augmentait chaque jour, durent être bâties sur pilotis et furent une conquête sur le Rhône, sur le lac et sur le marais. De là cette désignation très caractéristique de *palustria* donnée à Genève dès le cinquième siècle, et qui pouvait s'appliquer à la fois à la partie occidentale et méridionale de la ville où se trouve Plain-Palais et à tout le quartier moderne autrefois submergé.

Le lac et le Rhône, qui n'en faisaient qu'un, creusaient en cet endroit une petite baie très largement ouverte sur le lac; et c'était là vraisemblablement que devait se trouver la porte de l'enceinte du moyen âge, mentionnée dans les actes du treizième siècle sous le nom de *Porta Aquaria*, qui donnait accès à ce quartier de la Marine, aujourd'hui disparu et complètement remanié.

Quant au faubourg Saint-Gervais, situé sur la rive droite du Rhône ou du lac, de l'autre côté de l'île, il n'a existé qu'à partir du seizième siècle à l'état de petite annexe de Genève, *minor Geneva;* mais ce n'est que dans les temps tout à fait modernes que ce quartier, comme celui des Pâquis, qui n'était autrefois, ainsi que son nom l'indique, *pascua*, qu'une prairie inondée par le lac et un lieu de pâturage, ont été transformés en une ville nouvelle, jeune, aristocratique, bordée de quais magnifiques et de riches hôtels. Toutes ces constructions sont récentes et ne le cèdent en rien aux plus somptueux palais du littoral de la Provence. Elles sont toutes admirablement orientées vers le midi; et des larges terrasses qui les précèdent la vue embrasse à la fois le Rhône, le lac et la vieille ville de Genève, s'étend sur les deux Salèves, les Voirons, la côte boisée de Savoie, et découvre dans le lointain le massif neigeux du Mont-Blanc.

Il est hors de doute que le plateau des Tranchées, qui marque le sommet de la ville moderne, un peu au-dessus de la vieille ville du moyen âge, a été jadis habité par les Romains. Tout le prouve : la configuration du sol d'une part, et mieux encore, le nombre considérable d'objets et de vestiges de l'époque romaine, — murs de fondations, aqueducs, statuettes, ustensiles de toute nature en poterie et en bronze, armes, inscriptions lapidaires, monuments funéraires et monnaies, que les moindres fouilles permettent de mettre au jour.

Toutefois, on n'a pu retrouver exactement la trace de l'enceinte des premiers siècles. On ne peut même affirmer qu'il existât à cette époque un mur de circonvallation continu, comme celui de la plupart des villes importantes de l'empire. Peut-être

tout se réduisait-il à une acropole qui occupait le sommet de la colline.

Il n'existe presque rien non plus de l'enceinte burgonde, qui a dû être démolie pour servir à la construction de la ville du moyen âge.

C'est le sort des villes qui prospèrent et grandissent de se transformer sans cesse et de se reconstruire avec les débris des âges précédents. Il ne reste plus rien aujourd'hui de l'ancienne colonie grecque de Marseille, et on trouverait à Paris vingt maisons à peine qui datent du moyen âge.

VII

Nous avons dit que ce n'est que dans les temps relativement modernes que la ville de Genève s'est étendue sur les deux rives du Rhône et du Léman. Les eaux du fleuve et du lac formaient autrefois une séparation absolue entre les deux rives, habitées par des peuples gallo-celtiques parfaitement distincts.

Les fleuves, les rivières et, à plus forte raison, les petits bras de mer et les lacs étaient, en effet, considérés autrefois comme les lignes de défense les plus naturelles et les plus difficiles à franchir.

Les limites des grandes circonscriptions politiques et administratives ont donc été presque toujours, dans l'ancien temps, les fleuves plutôt que les montagnes. On traversait plus aisément alors une série de cols hérissés de rochers, recouverts de neiges et bordés de précipices, qu'un torrent d'une certaine importance ou un grand cours d'eau. Les relations difficiles, souvent même impossibles, entre deux rives distantes à peine de quelques centaines de mètres, étaient fréquentes des deux côtés d'une chaîne escarpée; et les anciennes divisions des provinces romaines dans cette partie de l'Europe centrale en donnent un exemple saisis-

sant. Dans le bassin même du Rhône, le Valais, le pays de Vaud et le pays de Genève appartenaient à trois provinces différentes. Le Valais, habité par quatre peuples différents, les Vibères, les Séduniens, les Véragres et les Nantuates, avait été réuni, par-dessus les Alpes et le Mont-Blanc, à la Maurienne et à la Tarentaise, et constituait la province des Alpes Pennines. — Le pays de Vaud et toute la Suisse occidentale, qui étaient occupés par les Helvètes montagnards, avaient été rattachés par-dessus la triple chaîne du Jura, aux Séquanais et formaient la province désignée sous le nom de la Grande Séquanaise, *Maxima Sequanorum*. — Genève enfin, la rive gauche du lac et le Chablais étaient englobés avec les Alpes du Dauphiné et formaient la partie septentrionale de la province viennoise habitée par les Allobroges, et dont Vienne était la métropole.

Cette division, on le voit, est absolument contraire à la division par bassins, qui a prévalu d'une manière générale dans les temps modernes.

En ce qui concerne Genève, qui aujourd'hui est aussi bien assise sur la rive droite que sur la rive gauche du lac, la division territoriale et ethnographique était alors absolument tranchée. La rive gauche était habitée par les Allobroges, qui étaient les véritables aborigènes du pays et occupaient depuis un temps immémorial tout le territoire limité par l'Isère, le Rhône, le Léman et les Alpes, comprenant le Chablais, le Faucigny, le Génevois, la Savoie et le Dauphiné. Sur la rive droite était établie une autre peuplade d'origine celtique aussi, mais toute différente, et qui arrivait des bords du Mein, où elle avait séjourné plusieurs siècles. C'étaient les Helvètes, qui, par rapport aux Allobroges, étaient, en fait, de nouveaux venus, de véritables barbares, et occupaient toutes les montagnes du Jura, les plaines de la rive gauche du Rhin, les Alpes Bernoises, l'ancienne Rhétie jusqu'au lac de Constance, et la rive droite du Rhône jusqu'à la Cluse, c'est-à-dire jusqu'au fort de l'Ecluse actuel.

Cette division a été parfaitement maintenue après la conquête. Les Romains avaient, en effet, pour principe absolu et pour

maxime constante, afin de mieux s'assimiler les peuples vaincus ou annexés, de ne rien changer à leurs mœurs, à leurs convenances, à leurs anciennes limites; ils se contentaient de les incorporer tout d'une pièce dans le grand ensemble de l'empire, en leur conservant leur individualité et une certaine sorte d'autonomie.

C'est ainsi que, pendant les cinq siècles de l'occupation romaine, le Rhône et le lac ont continué à séparer deux provinces distinctes, la grande Séquanaise et la Viennoise, comme ils avaient séparé, au temps de l'indépendance, deux nationalités très nettement définies, les Helvètes et les Allobroges.

Il existait cependant un pont entre ces deux territoires si bien séparés. Ce pont était appuyé sur l'île qui continue à diviser le Rhône en deux bras et occupait à peu près l'emplacement de l'ancien pont des Frises. Il a disparu depuis près de vingt siècles, et on ignore comment il était construit. Il est probable qu'il devait consister simplement en une série d'estacades plus ou moins bien reliées avec des bateaux plats assez grossièrement amarrés aux berges du Rhône et de l'île.

C'est pour ainsi dire par son pont que Genève entre dans l'histoire écrite; et la première mention qui est faite de la ville allobrogique et du pont qui lui permettait de communiquer avec le territoire des Helvètes, se trouve dans César. Il ressort très clairement du texte latin et du témoignage de tous les historiens postérieurs que le pont ne faisait pas partie de la ville, et que celle-ci était établie à quelque distance sur la hauteur.

César le fit naturellement détruire et ce fut le prélude de ses victoires et de ses conquêtes dans la Gaule; il a été d'ailleurs rompu et transformé bien des fois encore pendant les guerres de l'invasion germanique et dans les âges si troublés de la féodalité, et a été mêlé à toutes les guerres civiles ou extérieures de l'histoire de Genève. On sait d'ailleurs que le pont qui a succédé à celui que César fit démolir était en pierre, et que, s'il a été plusieurs fois détruit, les fondations ont toujours subsisté et servi à réédifier l'ouvrage après chacune de ses destructions. Il

se composait naturellement de deux parties, établies chacune sur l'un des bras du Rhône; et la désignation de « pont du Rhône » s'appliquait non seulement aux deux ponts proprement dits, mais à la rue qui traversait l'île et dont les vieilles chartes nous ont conservé la désignation : *Carreria pontis Rodani, carreria supra pontem Rodani.*

Ce pont plus ou moins ruiné, tantôt par les hommes, tantôt par des inondations ou des cataclysmes, mais conservant toujours ses vieilles assises romaines, était de temps immémorial couvert de maisons et présentait l'aspect de la plupart des ponts italiens du moyen âge, et en particulier du Rialto de Venise et du Ponte-Vecchio de Florence, les deux types les plus pittoresques et les plus connus. Il était fermé à ses deux extrémités par des ponts-levis; et les assises primitives de la construction romaine étaient tellement massives, qu'on y avait successivement greffé une série de constructions parasites fondées sur pilotis et qui avaient jusqu'à trois et quatre étages et un nombre assez considérable de tours. Les anciennes arches du pont servaient de caves ou de bassins. L'eau du Rhône, dont le courant était très violent et qui formait au milieu de l'enchevêtrement des pilotis une série de chutes et de « rapides », était ainsi à la portée et littéralement sous la main des petits artisans groupés sur le pont. Plus d'un millier de personnes habitaient ainsi sur le fleuve ou sur le lac. On y voyait réunis tous les métiers, surtout ceux qui pouvaient utiliser sur place la force motrice du fleuve; des tanneurs, des chamoiseurs, des distillateurs, des couteliers, des armuriers, des horlogers, des fabricants de poudre à canon. Il y avait en outre sur le pont des cabarets et plusieurs hôtelleries importantes; et quelques-unes dont les noms nous sont restés, — la Coupe, la Clef, la Flèche, — étaient très achalandées. Il existait même, au milieu de cette population industrielle entassée dans un si étroit espace et suspendue entre le ciel et l'eau, un assez bon nombre de familles patriciennes, dont les hôtels bâtis avec plus de solidité et de luxe, aux toitures aiguës, et surmontés quelquefois de tours, contrastaient avec la masse des constructions industrielles qui n'étaient,

6

en fait, que d'énormes entassements de masures souvent très élevées, surplombant quelquefois au-dessus du fleuve et dissimulant leur légèreté et leur misère par des peintures, des imitations de marbre ou de pierre et des enjolivements de toute nature. Tout ce bariolage, indice du voisinage de l'Italie, formait un quartier original, bruyant, populaire, où le bruit des roues des moulins et des outils de toute sorte se mêlait au grondement de l'eau du Rhône se brisant contre les pilotis, s'engouffrant dans les caves et ressortant en gros bouillons à travers les artifices les plus variés. C'était, en un mot, une petite ville à part, ayant un cachet spécial d'étrangeté, véritablement amphibie, et que l'on comparait quelquefois avec assez de justesse à un gros navire ancré dans le port et dont le mât aurait été figuré par la grande tour qui en occupait le centre (1).

Il ne reste plus rien aujourd'hui de l'ancien état des lieux. Des ponts nombreux, véritables monuments, joignent les deux rives du Rhône. L'un d'eux, celui du Mont-Blanc, a près de 300 mètres de longueur, traverse le petit lac et est l'une des plus admirables promenades du monde. La division qui subsistait, depuis l'origine des temps historiques, entre les deux côtés n'existe plus qu'à l'état de souvenir historique et archéologique.

Tout le passé de Genève semble avoir disparu depuis près d'un siècle. La ville moderne a absorbé la ville ancienne, qui ne se manifeste que par quelques monuments et quelques vieilles maisons de la cité haute. Ce n'est plus la Rome protestante du seizième et du dix-septième siècle. La sombre figure de Calvin y est de plus en plus oubliée; et sa discipline austère, son âpre intolérance ont fait place à des mœurs plus douces, à des goûts de luxe, de civilisation et de plaisirs inconnus des générations précédentes. Les vieilles murailles du moyen âge ont été détruites. De riches hôtels, de magnifiques jardins, de larges quais, de somptueux édifices d'utilité publique, des bibliothèques, des

(1) Galiffe, *op. cit.*

musées, un théâtre même, et l'un des plus beaux de l'Europe, ont pris la place des anciens remparts.

La ville rajeunie s'est ouverte à tous; et cette heureuse transformation est due — on doit le dire à son honneur — à la plus noble et à la plus féconde des causes, à l'intelligente sympathie, on pourrait presque dire au culte que l'on professe, un peu trop extérieurement peut-être, pour tout ce qui touche à l'étude, à la science et aux choses de l'art et de l'esprit. Pendant près de deux siècles, Genève a marqué au premier rang dans le monde des sciences et des lettres, et a marché de pair avec les plus grandes cités pour le nombre de ses hommes d'élite. Ce fut la patrie de Rousseau, d'Horace de Saussure, de Necker, de Sismondi, de Candolle, de Casaubon. Nulle part on n'a eu en plus haute estime le travail, l'étude, et surtout l'esprit de discussion, de critique et d'observation. Ce fut la ville des controverses par excellence. Voltaire, qui raillait tout, n'avait pas manqué de relever l'exagération de cette tendance, qui a touché bien souvent à la manie, surtout dans les questions philosophiques et religieuses. « On ne parle à Genève, dit-il quelque part, que des supralapsaires, des infralapsaires, des universalistes, de la perception de Dieu différente de sa vision, de la manducation supérieure, de l'inutilité des bonnes œuvres, des querelles de Vîgilantius et de Jérôme, et autres controverses sublimes nécessaires à la santé, et par le moyen desquelles on vit fort à l'aise et on marie avantageusement ses filles. » Le trait ne manque certainement pas de finesse; et malgré le mouvement des idées modernes, le va-et-vient incessant des hommes et des choses, Genève a conservé par certains côtés une sorte d'appareil et de mise en scène scientifiques qui semblent rappeler les souvenirs d'un autre âge. Il est juste cependant de constater que c'est une des premières villes du monde pour l'instruction. Ses écoles, ses laboratoires, ses collections sont des modèles que beaucoup de capitales de l'Europe pourraient lui envier. C'est l'un des centres intellectuels où on travaille, on lit, on observe, on écrit surtout le plus, sinon le mieux. Tout homme d'étude s'y trouve en quelque

sorte chez lui. Ses bibliothèques libéralement ouvertes sont de véritables cabinets de travail; et ses nombreuses corporations savantes, ses sociétés de géographie peuvent être citées pour les plus productives de l'Europe.

Si l'on ôtait aux lettres et aux arts tout ce qu'ils doivent à Genève, ils en souffriraient sans doute d'irréparables pertes; mais ce sont surtout les sciences physiques et naturelles qui y sont le mieux étudiées et le plus répandues. Le Léman a été depuis plusieurs années, pour les ingénieurs et les naturalistes génevois, un sujet inépuisable de recherches en même temps qu'un immense laboratoire; et Genève, qui tient pour ainsi dire dans ses mains les clefs du lac et dispose au pied même de ses maisons de l'une des chutes d'eau les plus constantes et les mieux réglées qui soient au monde, peut montrer avec orgueil les admirables résultats qu'elle a su obtenir en mettant cette force hydraulique à la portée de tous.

CHAPITRE IV

DE GENÈVE A LYON

La sortie du Rhône à Genève. — L'Arve.
Les deux forts de l'Écluse ou de la Cluse. — Éboulement de la montagne du Credo le 3 janvier 1883. — Le Rhône à sec. — Infiltrations souterraines du torrent de la Buna.
La perte du Rhône à Bellegarde. — Puissance motrice du fleuve. — Établissement hydraulique de Bellegarde. — Lacs d'Annecy et du Bourget. — Les cluses de Pierre-Châtel et de Sault. — Aspect lacustre de la vallée aux approches de Lyon.

I

On peut compter une trentaine de kilomètres environ entre la sortie du Rhône à Genève et son entrée en France un peu avant Bellegarde. La vertigineuse traversée du Rhône à Genève est une véritable merveille de l'art et de la nature. C'est, avec la grande silhouette du Mont-Blanc qui se dessine à l'horizon derrière la chaîne des Voirons et des Salèves, le spectacle favori qui captive tous les touristes au début de leur voyage en Suisse et en Savoie; et ce spectacle, l'un des plus beaux qui existent au monde, donne tout de suite un avant-goût des deux merveilles caractéristiques des grands pays de montagnes : la pureté et l'abondance des eaux, et l'éblouissante blancheur des glaciers.

Le lac aux eaux profondes s'est resserré peu à peu à partir de Nyon. Le défilé devient de plus en plus étroit. Le fond s'élève. La pente de l'eau a commencé à être sensible dans le petit lac; elle s'accentue dans l'avant-port de Genève; et sous le grand pont du Mont-Blanc, des deux côtés de l'île, le courant atteint presque $1^{m},50$ à la seconde. *Blue waters of the arrowy Rhône,*

disait Byron. Nulle part, en effet, les eaux ne sont plus limpides, plus azurées, plus rapides. Ce fleuve d'émeraude liquide roule ses vagues bleues et vertes, toutes frissonnantes d'écume, au travers de la ville, alimente ses machines, fait mouvoir les grandes roues pendantes de ses usines adossées à des collines de verdure, et s'échappe enfin en ondulant dans les prairies de Plain-Palais, à l'extrémité desquelles il reçoit les eaux grises de l'Arve, l'un des plus redoutables torrents des Alpes.

L'Arve descend en droite ligne du Mont-Blanc. Comme débit, il vaut le Rhône. Un peu inférieur en temps de basses eaux, il prend le dessus au moment de la fonte des neiges; et, tandis que le volume du Rhône ne s'élève jamais à plus de 600 mètres cubes, celui de l'Arve atteint, dépasse même 700 mètres. Cet apport considérable arrive par à-coups souvent terribles. Alors que le Léman fonctionne comme un grand réservoir régulateur et peut emmagasiner, pendant un certain temps, l'excès des eaux de fusion de tous les glaciers du Valais qui gonflent le Rhône supérieur, aucun bassin lacustre n'arrête ni ne modère les impétueuses débâcles de l'Arve. Bien au contraire. Des digues latérales, construites par le gouvernement sarde, pour protéger les campagnes riveraines, encaissent le torrent et, comme celles de tous les affluents du Rhône valaisan, précipitent en quelques heures l'inondation dans le bas de la vallée. La belle veine du Rhône, d'un bleu si doux à la sortie de Genève, en est pour toujours souillée; et le fleuve, roulant avec lui les boues glaciaires du Mont-Blanc, a désormais perdu sa transparence et sa pureté.

C'est en serpentant à travers une série de gorges mamelonnées que le Rhône s'avance vers la France. Le lit se creuse de plus en plus; les flancs très rapprochés des deux rives plongent souvent presque à pic. Le fleuve est une véritable ligne de défense qui sépare l'ancienne Savoie de la France, qui séparait autrefois deux pays bien plus distincts encore, l'Allobrogie ou la Province romaine et la Gaule indépendante.

II

La vallée du Rhône, depuis le Gothard jusqu'à la mer, présente une succession d'épanouissements ou de petites plaines, anciens bassins lacustres précédés et suivis de défilés plus ou moins longs et étroits.

Ces défilés, véritables étranglements qui ferment de distance en distance la vallée, peuvent être comparés aux bajoyers de portes gigantesques, et portent le nom caractéristique de « cluses » (*clusa*, *cludo*, fermé).

Nous avons décrit déjà dans un chapitre précédent cinq de ces cluses du Rhône alpestre. La disposition est partout la même. Les falaises latérales sont à peu près verticales; le plafond forme une série de seuils qui séparent les anciens lacs morainiques, étagés depuis le glacier supérieur de la Furka jusqu'au Léman, où le fleuve vient s'épanouir. Après le lac, la vallée se resserre de nouveau, et c'est par une nouvelle cluse que le Rhône pénètre en France. Deux énormes massifs, l'un appartenant aux Alpes de Savoie et appelé la montagne de Vuache ou de Chaumont, l'autre le Grand Credo, dernier promontoire de la chaîne du Jura, semblent lui barrer le passage. Le fleuve est obligé de cisailler pour ainsi dire cette barrière. Il s'enfonce dans la vallée, creuse son lit, entaille la roche; et ses eaux vertes et transparentes roulent avec fracas dans un ravin profond entre les talus presque à pic des deux montagnes affouillées.

Avant l'annexion de la Savoie à la France, cette gorge resserrée était un point stratégique de premier ordre. Deux petits forts la commandent encore aujourd'hui, bâtis tous deux sur les escarpements du Credo. Le plus bas, traversé par la route de terre de Lyon à Genève, n'est qu'à une centaine de mètres au-dessus du fleuve. Ancienne forteresse des ducs de Savoie, rebâtie par Vauban sous Louis XIV, détruite par les Autrichiens en 1814, ce

n'était plus qu'une simple caserne que nos troupes reprirent facilement en faisant rouler sur elle des quartiers de roc qui l'écrasèrent. Elle a été reconstruite en 1824 et mise en état complet de défense.

Le second fort, tout à fait moderne, est établi beaucoup plus haut, sur une sorte de terrasse de l'éperon de la Sorgia, et domine toute la vallée. Des galeries habilement dissimulées sont percées dans le rocher pour l'installation de batteries et font communiquer les deux forts par une série de pentes et d'escaliers fort raides. L'ensemble présente un système défensif assez respectable. Les deux petites citadelles sont pour ainsi dire accrochées aux flancs dénudés de l'âpre montagne; et leur relief est tellement accentué, qu'elles paraissent être en encorbellement et suspendues sur l'abîme au fond duquel serpente le fleuve qui servait, il y a quelques années, de limite entre la France et la Savoie.

Par une sorte de confusion de mots qui, en fait, est assez bien justifiée par la nature des lieux, cette cluse du Rhône est appelée généralement « Pas de l'Ecluse »; et les deux forts portent aussi l'un et l'autre le nom de « forts de l'Ecluse ». L'échancrure étroite et profonde creusée par la nature est, en effet, comme une porte du fleuve ouverte sur la France. C'est la seule issue qui lui permette de sortir des montagnes de la Suisse. Si cette ouverture venait à être fermée par un accident subit, les plus hautes collines du pays de Genève seraient submergées, et toute la vallée supérieure transformée en un vaste réservoir qui ne pourrait se décharger qu'en passant par-dessus la région des hauts plateaux qui s'étend entre le Vuache et les Salèves, et dont la terrasse principale est le mont de Sion.

Ce serait, il faut en convenir, un véritable cataclysme; mais l'histoire de la terre est malheureusement assez fertile en accidents de ce genre; et, sans sortir de la vallée du Rhône, il nous suffit de rappeler l'effondrement assez récent du versant Nord de la Dent du Midi, dont nous avons parlé avec détail dans l'un des chapitres précédents.

Il y a près d'un quart de siècle, un accident du même genre s'est produit à la base de la montagne du Credo et, bien que d'une importance assurément moindre, a cependant causé pendant quelques heures un véritable émoi.

Dans la nuit du 3 janvier 1883, à la suite de pluies persistantes qui avaient détrempé les talus de la gorge de l'Ecluse, un glissement presque instantané entraîna dans le lit du Rhône la partie de la montagne située immédiatement au-dessous du fort et traversée par le chemin de fer de Lyon à Genève. Cent cinquante mètres de voie furent emportés, et un souterrain de 45 mètres de longueur disparut complètement. Terres meubles, ballast, maçonneries, matériel de la voie, arbres et rochers, tout fut entraîné, disloqué, et s'effondra dans le fleuve. La petite citadelle demeura littéralement suspendue sur l'abîme au-dessus de la plaie béante qui venait de s'ouvrir sur le talus de la montagne; et on crut un instant qu'elle allait être précipitée à son tour. La masse des débris barra complètement le cours du Rhône. A l'aval, le lit était à sec, et les établissements hydrauliques de Bellegarde furent arrêtés. En amont, les eaux, accumulées par le barrage, formèrent, sur plusieurs kilomètres, un véritable lac et recouvrirent les berges, les terres et les maisons riveraines jusque par-dessus les toits. Après la terreur de l'éboulement, on eut un moment celle de la débâcle. Si le barrage fût venu à se rompre tout d'une pièce, on pouvait en effet appréhender une inondation funeste pour la vallée inférieure. Il n'en fut rien, heureusement. La désagrégation du grand remblai éboulé se fit peu à peu, laissant écouler graduellement les eaux retenues en amont. Le désastre se réduisit à la destruction de la voie ferrée et eut seulement pour conséquence l'interruption, pendant plusieurs mois, de la circulation entre Lyon et Genève.

Une étude approfondie du cataclysme, de ses causes et de ses effets a été faite par les ingénieurs du chemin de fer. Contrairement à ce qu'on avait craint tout d'abord, l'énorme massif du Credo n'avait pas été ébranlé sur sa base. S'il en eût été ainsi, il n'y aurait eu, pour ainsi dire, aucune sécurité pour l'avenir,

et le meilleur parti à prendre eût été d'abandonner la voie ferrée, d'évacuer les deux forts de l'Ecluse et de se résigner à subir les effets d'une dislocation géologique à laquelle aucune force humaine ne pourrait s'opposer.

La seule partie meuble du Credo est le contrefort à talus rapide constitué par des terrains récents d'origine glaciaire, et le long desquels se déroule la ligne de Lyon à Genève, sur plusieurs kilomètres de développement, entre Bellegarde et la limite franco-suisse. Tous ces terrains de transport s'appuient sur la masse calcaire du Jura et forment des talus en général assez raides, plus ou moins dénudés et très perméables. Les eaux qui s'infiltrent peu à peu dans cette masse poreuse la gonflent comme une éponge, détruisent lentement son adhérence et, après une série de pluies tièdes et les brusques fontes de neige qui en ont été la conséquence, ont fini par provoquer sa destruction et son éboulement.

Des galeries de sondages et de recherches habilement pratiquées à différents niveaux ont permis de reconnaître que les eaux d'infiltration se réunissent dans un bassin inférieur formant une sorte de lac souterrain. Lorsque cette grande poche est remplie, les eaux doivent inévitablement chercher leur issue au dehors, et elles remontent comme par un siphon à la surface en traversant une épaisse couche de cailloux roulés. Une forte dépression de terrain — le ravin de la Buna — écoule les eaux superficielles. Mais, en réalité, il existe deux cours d'eau superposés : — l'un apparent, extérieur, qui ravine le talus de la montagne, c'est la Buna — l'autre caché, souterrain, qui la fouille dans ses couches profondes, dont le débit très intermittent est formé par le trop-plein du petit lac dont nous venons de parler, et qui a fini, à la longue, par amener la désagrégation subite et l'éboulement des terres meubles supérieures.

III

Un phénomène géologique bien autrement curieux signale cette partie du cours du Rhône. C'est la disparition subite et à peu près complète de ses eaux.

C'est ce qu'on appelle la « Perte du Rhône ».

Le fleuve, resserré depuis quelque temps dans son étroit couloir, se précipite avec fureur dans une sorte de bouche béante qu'il couvre de son écume et disparaît sous terre. L'impétuosité du courant dépasse de beaucoup celle des torrents aux époques de leurs plus fortes crues et se fait sentir déjà à plusieurs centaines de mètres en amont de l'abîme. Aucun corps flottant ne peut résister à cet appel du gouffre; et, à une assez grande distance déjà il y aurait une grave imprudence à s'aventurer sur ce « rapide », dont la vitesse s'accélère à chaque pas avec une effrayante progression. On s'éloigne par instinct de cette rive escarpée. En bas, un grondement de tonnerre semble ébranler les deux parois de la fissure. Une poussière d'eau s'élève comme une fumée du fond de la noire allée de roches. Au-dessus, tournoie lentement une nuée de faucons gris dont le cri rauque et strident se détache sur le sourd mugissement de l'abîme; ce sont les seuls habitants de ce site sauvage. Le fleuve et ses abords sont tout à fait déserts; et on se rappelle encore avec terreur le sort récent d'une petite embarcation montée par deux rameurs exercés qui, après avoir franchi entre Genève et l'Ecluse les passages les plus difficiles, se laissèrent inconsidérément engager dans le terrible défilé dont ils ne devaient plus sortir. On les vit passer avec la rapidité d'une flèche, à plus de 500 mètres de la gorge fatale. Des pêcheurs leur firent des signaux de détresse, leur crièrent de s'échouer sur la rive au plus tôt. Le bruit du torrent couvrit leurs voix. L'embarcation continua sa course folle. Le gouffre l'attirait. En quelques secondes il l'avait engloutie, broyée, et tout disparut à jamais.

Bientôt après, le Rhône, toujours encaissé, reparaît au jour, et par une brusque entaille de sa falaise septentrionale, reçoit la cascade de la Valserine. Tout comme le Rhône, la Valserine se perd dans les fissures de son lit de roches calcaires dont les falaises à pic, d'une quarantaine de mètres de hauteur, sont tapissées de végétation et couronnées d'arbustes d'une grâce incomparable. Le confluent des deux cours d'eau offre à l'artiste aussi bien qu'au géologue un attrait et un sujet d'études d'une saisissante originalité.

Mais c'est surtout à l'ingénieur et à l'industriel que la Perte du Rhône présente un intérêt d'une nature toute spéciale. L'extrême rapidité du fleuve est due moins à l'étranglement de la vallée qu'à la déclivité du lit. En cet endroit de son cours, le Rhône est un torrent absolument démonté. C'est presque une chute, ou plutôt une série de chutes d'eau, ce qu'on nomme d'une manière si juste un « rapide ».

Entre la Perte du Rhône et le confluent de la Valserine, sur un parcours de 500 mètres environ, la pente est de près de 12 mètres. Bien que le fleuve soit en cet endroit à peu près insondable à cause de l'impétuosité de son courant, et qu'il y ait d'autre part de très grandes difficultés pour évaluer sa vitesse d'une manière quelque peu exacte, en raison des ressacs et des bouillonnements de l'écume, on peut estimer à 180 mètres cubes à peu près le débit en basses eaux. La puissance motrice du Rhône, si on pouvait utiliser la totalité de son volume, serait environ de 25,000 chevaux-vapeur. Le tiers seulement — 8,000 chevaux environ — a été discipliné et transformé en force industrielle; mais l'âpre défilé se prête mal à une installation pratique; et cette force serait presque absolument perdue si on n'avait trouvé le moyen de la transporter à un kilomètre plus loin, sur le plateau de Bellegarde.

Le transport de la force à distance, dont l'étude est depuis quelques années à l'ordre du jour, est destiné très certainement à produire dans le monde de l'industrie une révolution non moins grande que celle qui est résultée de la substitution des

moteurs naturels aux moteurs animés. La force, source de tout travail, était, dans les temps anciens, demandée à peu près uniquement aux animaux, souvent à l'homme lui-même. Depuis près d'un siècle, c'est l'eau, l'air, la vapeur, l'électricité qui sont les principaux producteurs de la force; et l'homme, émancipé de l'énorme travail manuel qu'il était obligé de fournir, se réserve pour la direction intelligente de tous les moteurs inanimés. Or, ces moteurs, naturels et quelquefois même gratuits, existent à la surface de la terre en quantité véritablement illimitée; et pour n'en citer qu'un, — l'eau, — tout le monde sait l'inépuisable approvisionnement de force que contiennent les réservoirs accumulés dans les montagnes, et la puissance du cours des fleuves depuis leur région supérieure jusqu'à leur embouchure. On a dit et répété maintes fois que la chute seule du Niagara représentait une force suffisante pour faire marcher toutes les usines du monde entier. Le fait est théoriquement vrai. Sans recourir au Niagara, qui n'est pas à notre portée, il est incontestable que le moindre torrent représente une force naturelle souvent considérable presque toujours perdue, et qui pourrait être utilisée par l'agriculture et l'industrie, si on pouvait la convertir, l'emmagasiner et surtout la déplacer.

A Bellegarde, le mode de transport adopté pour la force motrice du Rhône a été d'abord le câble télédynamique.

En 1871, deux Américains, MM. Lomer et Ellershaüsen, obtinrent du gouvernement français la concession du tiers des eaux du Rhône, soit environ 60 mètres cubes en basses eaux. Commencés immédiatement, favorisés au début par de très bas étiages et poussés avec une très grande activité, les travaux furent achevés en moins de trois années.

L'ensemble des installations comprenait un canal de dérivation, des machines hydrauliques et le système de transmission conduisant la force aux différentes usines.

Le canal de dérivation avait son origine dans le Rhône, immédiatement en amont de la perte du fleuve. Il conduisait les eaux

dans un grand tunnel traversant le massif calcaire compact qui sépare le Rhône de la Valserine, tunnel de 8 à 9 mètres de largeur moyenne, 6 mètres de hauteur sous la clef de voûte, 550 mètres de développement, $0^{m},0015$ de pente par mètre courant. La chute obtenue, variant de 9 à 11 mètres, suivant l'état des eaux représente, avec le débit minimum de 60 mètres cubes, une puissance de 8,000 chevaux. Le tunnel débouche en plein lit de la Valserine dans un bassin d'arrivée. C'est là, dans le fond de la gorge, qu'a été construit le grand bâtiment des turbines, à la jonction même de la Valserine et du Rhône, à la pointe du promontoire calcaire, sorte de piédouche colossal qui sépare les deux lits profondément encaissés entre des falaises à pic de près de 100 mètres de hauteur, fouillées, polies et excavées par le bouillonnement des eaux torrentielles.

La force était transmise au moyen de câbles en fer s'enroulant sur des volants et montés sur de solides piliers en maçonnerie, et marchant à la vitesse de 20 mètres par seconde, c'est-à-dire de 72 kilomètres à l'heure. C'est, comme on le voit, la vitesse moyenne de nos trains express.

Aujourd'hui, la force motrice du Rhône est un puissant générateur d'électricité merveilleusement utilisée et à la portée de tous.

Ce transport à distance et cette division à l'extrême de la force, répartie économiquement en un très grand nombre d'ateliers restreints, pouvant même être distribuée dans des maisons particulières, et mise ainsi facilement à la main de l'homme, ont pour heureux résultat d'affranchir dans certains cas l'ouvrier des servitudes de l'agglomération et de la promiscuité de la fabrique, et de lui permettre de conserver l'intégrité de son foyer domestique. C'est très certainement un des plus grands problèmes sociaux qui s'imposeront dans un avenir prochain à l'attention du moraliste et de l'ingénieur. Il y a là une question de transformation dans l'organisation du travail qui est appelée, peut-être, à modifier pour le bien de tous la nature des rapports si délicats, si complexes, si difficiles à régler entre les différentes classes des travailleurs de nos grandes industries; et tout homme de progrès ne

peut que souhaiter le développement et le succès de ces entreprises qui tiendront certainement une place des plus honorables dans l'histoire des découvertes de notre temps.

IV

Après le défilé de Bellegarde, le fleuve n'est pas encore sorti de la chaîne du Jura. Toujours torrentiel, encaissé, il descend presque exactement du Nord au Sud jusqu'au bassin de Culoz. A droite, s'élève le haut promontoire du Grand-Colombier, le dernier contrefort de la chaîne jurassique. A gauche, par deux belles échancrures qui rappellent la gorge profonde de la Valserine, debouchent deux torrents savoisiens, les Usses et le Fier. Tous deux ont traversé, avant d'arriver au Rhône, des défilés incomparables. Le premier est célèbre par le pont suspendu de la Caille, d'une seule portée de 190 mètres, tendu à plus de 200 mètres au-dessus de la vallée. Le Fier, plus pittoresque encore, était le dégorgeoir de l'ancien lac d'Annecy, alors que ce bassin glaciaire n'était pas réduit aux modestes dimensions que nous lui voyons aujourd'hui; et la sombre ruelle qu'il traverse, bordée de murs à pic le long desquels on circule sur une galerie qui surplombe l'abîme, le cède à peine aux gorges du Trient dans le Valais.

C'est près du hameau de Surjoux, entre le château du Parc et le château de Pyrimont, que le Rhône commence à devenir navigable. C'est là qu'apparaît, au milieu du fleuve, un premier banc de gravier couvert de quelques oseraies; et ce premier dépôt est la manifestation évidente de la transformation que vient de subir le régime du cours d'eau. La vitesse n'est plus aussi torrentielle. Le courant n'a plus la force d'entraîner toutes les matières meubles, pierres, rochers, galets, qui lui étaient livrés par ses affluents, ou que les éboulements des montagnes latérales précipitaient dans le thalweg de la vallée. Le torrent commence à déposer et à remblayer son lit; il devient fleuve, et l'industrie des transports peut commencer à l'utiliser. Un petit service de batel-

lerie met en communication les deux rives du Rhône entre Pyrimont et Seyssel pour l'exploitation des couches d'asphalte dont les affleurements zèbrent les talus de la montagne. Mais le fleuve est encore étroit et resserré entre deux remparts de falaises calcaires; et ce n'est qu'à l'aval de Seyssel, un peu après le confluent du Fier, que les collines riveraines s'abaissent et s'éloignent. La vallée s'élargit alors, et la plaine commence. Le fleuve ramifié y serpente en larcis innombrables qui s'entre-croisent et donnent naissance à un nombre considérable d'îles basses, submersibles, aux contours variables et indécis, que chaque crue colmate, ronge, agrandit, déplace, quelquefois même fait disparaître, et qui sont désignées sous le nom générique de « brotteaux ». A gauche, la plaine marécageuse de Chautagne conduit par degrés insensibles, et sans la moindre dépression de terrain, au lac du Bourget, dont elle constitue en fait l'extrémité septentrionale, récemment comblée par les alluvions.

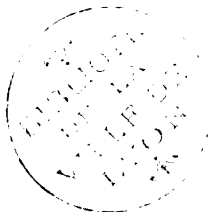
De même que le lac d'Annecy, le lac du Bourget est géologiquement un affluent du Rhône. Les grands blocs erratiques que l'on retrouve, alignés à 500 mètres de hauteur, sur les pentes des deux versants du lac, et qui couronnent le poétique coteau de Tresserve, attestent le séjour et le retrait de l'ancien glacier delphino-savoisien qui se bifurquait au Sud même de Chambéry, et dont l'une des branches suivait la vallée de Grésivaudan, en recevant sur la route l'apport des glaciers secondaires du Drac et de la Romanche, tandis que l'autre s'engageait dans le couloir du Bourget, entre la Dent du Chien et le Semnoz, et se soudait par Culoz au grand glacier du Rhône. Lorsque les glaces commencèrent à fondre et que la période torrentielle succéda à la période glaciaire, un grand lac sinueux remplit toutes les gorges du Drac, de la Romanche, de l'Isère et du Rhône, formant une sorte de mer intérieure dont le niveau s'est peu à peu abaissé. Les deux lacs d'Annecy et du Bourget sont les modestes restes de cet ancien bassin; et le Rhône a serpenté dès lors librement, en frayant son lit dans la vallée couverte de boues et de débris glaciaires, depuis Culoz jusqu'à Lyon.

Toutefois, de distance en distance, cette large vallée se rétrécit brusquement; et le fleuve traverse encore quelques gorges étroites qui rappellent, dans des proportions moindres, les grandes cluses du Valais et la cluse de Bellegarde. Les Alpes sont déjà loin; les grandes montagnes ont fait place aux collines boisées; tous les reliefs du sol ont diminué; la nature est moins grandiose et en quelque sorte plus adoucie.

La première cluse que l'on rencontre, en sortant de la plaine marécageuse de Culoz, est celle de Pierre-Châtel. C'est la dernière faille du Jura. Sur le sommet de la roche qui domine le Rhône, se détachent les bâtiments à demi ruinés d'une ancienne chartreuse fortifiée, avec son église ogivale, ses enceintes et ses terrasses superposées à plus de 170 mètres de hauteur, commandées elles-mêmes par un fort moderne qui défend les approches de Lyon.

Après ce charmant décor, la vallée s'ouvre de nouveau; mais elle se resserre bientôt entre les rochers arides du Bugey et les escarpements plus ombragés de la rive dauphinoise. A droite et à gauche de cette nouvelle cluse, des châteaux forts démantelés rappellent que ces passages étaient autrefois absolument à la discrétion des petites garnisons féodales qui occupaient en maîtres les hauteurs fortifiées. C'étaient bien alors, dans la rigoureuse acception du mot, de véritables « cluses », *clusæ*, fermetures dont les seigneurs tenaient les clefs. De distance en distance, des débris de fortifications et de canalisations gallo-romaines, des tombeaux, de nombreuses antiquités témoignent de l'importance que la vallée du Rhône avait aux premiers siècles de notre ère, importance aussi grande tout au moins que celle de nos jours, puisque le fleuve était la principale voie de communication entre Lyon et Genève, et que la grande route de terre en longeait fidèlement les rives, tandis qu'aujourd'hui le principal courant des voyageurs et des marchandises est détourné à Culoz, s'engage dans la vallée industrielle de l'Albarine, et va rejoindre, — par Ambérieu, la vallée de l'Ain, — par Mâcon, la grande ligne de Marseille à Paris.

Plus loin, un nouvel étranglement du fleuve resserre ses eaux gonflées de l'apport du Guiers, au pied du promontoire extrême du Jura. Le passage est difficile et mérite bien le nom de « Sault ». La pente est assez forte pour déterminer une série de « rapides » et de petites chutes qui sont une gêne sérieuse pour la navigation. C'est d'ailleurs la dernière cluse du Rhône en amont de Lyon. A partir du pont du « Sault », la vallée s'élargit graduellement; et bientôt le champ d'inondation s'étend sur plusieurs kilomètres de largeur entre le plateau des Dombes et les collines dauphinoises. La plaine est sillonnée de canaux; le fleuve s'étale et se ramifie en mailles innombrables; et il est impossible à première vue de distinguer, entre toutes ses branches, celle qui est conservée à la navigation, et tous les rameaux parasites si bien désignés sous le nom de « lônes » ou de « bras morts », où l'eau sans écoulement sensible semble dormir au milieu d'îlots de gravier et de prairies verdoyantes. Toute cette zone du fleuve a un aspect demi-fluvial, demi-lacustre; et la transition se fait par degrés insensibles du Rhône vif et navigable aux Rhônes morts et atterris, de l'îlot de gravier à la berge submersible, de la terre basse et à demi noyée à la plaine définitivement émergée. Au Sud des collines de Montluel, et jusqu'aux bas-fonds anciennement inondés de Morestel et de Bourgoin, dans toute cette riche plaine d'alluvions sillonnée aujourd'hui par la Bourbre, la Save, et les mille canaux qui en dérivent, le véritable lit du fleuve n'a pas moins de 5 à 6 kilomètres de largeur. Peu à peu, à mesure qu'on approche de Lyon, les mailles de ce filet liquide se soudent successivement les unes aux autres. Les eaux s'unissent en une seule branche qui ondule au pied de la colline de Saint-Clair et des escarpements de la Croix-Rousse. Contenu entre deux lignes de quais magnifiques, le fleuve est définitivement conquis et discipliné; et, après avoir traversé sur plus de 8 kilomètres de longueur toute la partie orientale de la ville de Lyon, il va se souder à la pointe de Perrache, à la Saône, constituant jusqu'à la mer, avec la grande rivière bourguignonne, l'une des principales artères de la France.



CHAPITRE V

LE CONFLUENT DU RHONE ET DE LA SAONE

Lyon à l'époque gauloise. — Faible importance de la navigation du Rhône en amont de Lyon. — Différence des régimes du Rhône et de la Saône.
Topographie ancienne de Lyon. — Les collines de Fourvières et de la Croix-Rousse.
La Gaule Chevelue ou les Trois Gaules, *Gallia Comata, Tres Galliæ.*
Origines du Lyonnais. — La Ségusiavie et les Ségusiaves.
Lugdunum celtique. — Le *Condate* lyonnais et le *pagus Condatensis.*
La fondation de la colonie et la ville gallo-romaine. — Fondation historique de la colonie de Lyon. — Émigration des colons de Vienne. — Le triumvir Marc-Antoine et le proconsul L. Munatius Plancus. — Les quatre grandes routes d'Agrippa.
L'eau dans le monde ancien. — Les eaux à Lyon. — L'aqueduc du Mont-d'Or, l'aqueduc de la Brévenne, l'aqueduc du Mont-Pilat, l'aqueduc de Miribel. — Les thermes de Lyon dans l'antiquité. — Usages et abus.
Création d'une religion officielle au premier siècle. — Le génie d'Auguste, *Genius* ou *Numen Augusti.* — Les soixante nations gauloises et l'autel de Rome et d'Auguste. — Emplacement de l'autel au confluent du Rhône et de la Saône.
Le commerce de Lyon au premier siècle de notre ère. — Principales corporations de *Lugudnum.* — Les Nautes de la Saône, du Rhône. — Le *splendidissimum corpus* des Nautes du Rhône et de la Saône. — Les corporations des marchands de vin, des marchands d'étoffes, des dendrophores, etc. — La Cannebière lyonnaise, *Cannabis Lugdunensis.*
Lyon aux deux premiers siècles. — Auguste. — Claude et les Tables Claudiennes. — *Colonia Copia Augusta Claudia Lugdunensis.* — Néron. — Le Forum de Trajan, *forum vetus*, Fourvières. — Albin et Septime-Sévère. — Décadence de Lyon.
Lyon sous l'Empire. — Les cultes orientaux à Lyon. — Mithra et la Grande Mère. — Autels tauroboliques. — Importation du christianisme, favorisée par les relations commerciales avec l'Orient. — Premières associations chrétiennes. — La persécution de l'an 117. — Difficulté de préciser l'emplacement du martyre des premiers chrétiens lyonnais.
Recherche de la population de Lyon à l'époque romaine. — Absence de renseignements statistiques. — Nombre de spectateurs dans les théâtres et les amphithéâtres. — Les grands théâtres de Rome. — Théâtre de Lyon. — L'amphithéâtre municipal et l'amphithéâtre fédéral. — Le cirque ou l'hippodrome de l'antiquité. — Le *Circus maximus* de Rome. — Les jeux du cirque à *Lugdunum.*
Enceinte et portes de Lyon. — Communication de la ville romaine avec le *Condate* lyonnais et la rive gauche du Rhône. — Le pont romain sur la Saône. — Absence de pont fixe sur le Rhône.
Lyon à l'époque moderne. — Son caractère et son aspect.

I

Le confluent du Rhône et de la Saône marque, à tous égards, le point le plus remarquable du grand fleuve alpin. Le Rhône

commence à être à peu près navigable à 160 kilomètres en amont de Lyon. Les grandes péniches, les tartanes, les bateaux à vapeur même peuvent le remonter presque en tout temps jusqu'au Parc, à 2 lieues au-dessus de Seyssel. Cette navigation, à vrai dire, n'a qu'une assez faible importance. Le gros affluent de l'Ain, qui débouche sur la rive droite du Rhône, à une trentaine de kilomètres avant la traversée de Lyon, est seulement flottable; et son apport commercial se réduit à quelques troncs d'arbres descendant au fil de l'eau. Les mines d'asphalte de Pyrimont, quelques carrières dè pierre de taille, des bois de construction, tels sont les seuls éléments du trafic à la descente. A la remonte, rien ou presque rien.

Le mouvement des bateaux à vapeur ne prend une certaine activité que pendant les trois ou quatre mois de la belle saison. Le Rhône devient alors un véritable fleuve de plaisance. Le canal de Savière, qui serpente à fleur de terre au milieu de prairies et d'oseraies, et qui donne à la plaine marécageuse qu'il traverse une sorte d'air de paysage de Hollande, le met en communication avec le lac du Bourget; et sur les rives de cette belle nappe, qui rappelle les plus poétiques souvenirs du romantisme moderne, une foule aussi prosaïque que bigarrée d'excursionnistes et de baigneurs de tous les mondes se renouvelle, chaque année plus nombreuse, attirée moins peut-être par les charmes exquis d'une nature merveilleuse et les vertus souveraines d'eaux bienfaisantes, que par toutes les séductions et tous les raffinements d'une civilisation très avancée et d'un luxe de haut goût.

Cette navigation est d'ailleurs forcément restreinte par le manque de débouchés. Le poétique lac du Bourget ne peut fournir aucun élément sérieux de trafic et n'est guère fréquenté que pendant la saison des eaux par les touristes et les baigneurs. Ce n'est ni un centre de production, ni un centre de commerce, encore moins un lieu de transit. C'est un site délicieux pendant l'été, mais en tout temps un véritable cul-de-sac.

Le Rhône est, d'autre part, absolument fermé en amont par l'accident singulier qui met son lit à sec aux abords de Belle-

garde, au pied des flancs escarpés de la montagne du Credo. La « perte du Rhône » et les nombreux « rapides » qui existent d'une manière à peu près continue de Bellegarde au confluent de l'Arve, sont un obstacle insurmontable à toute navigation. Lyon et Genève, bien que situées sur le même fleuve, ne communiquent que par des routes de terre.

Navigation intermittente et peu active entre Lyon, Seyssel et le lac du Bourget, navigation absolument nulle entre Seyssel et le lac Léman : tel est l'état actuel imposé par la configuration même des lieux, et rien ne fait prévoir qu'elle puisse jamais être modifiée.

II

Cette situation change brusquement à Lyon. L'apport de la Saône constitue tout d'abord une remarquable amélioration des conditions de navigabilité du Rhône.

La Saône prend sa source dans une région moyenne, dépourvue de glaces et de neiges éternelles. Les bois humides des Vosges qui entourent son bassin supérieur y provoquent des pluies d'automne et d'hiver de longue durée. A l'inverse du Rhône, elle présente son plus bas étiage en été, ses pleines eaux et ses crues pendant la saison froide.

Ainsi les deux cours d'eau se complètent et se suppléent mutuellement; et le Rhône, qui, jusqu'à Lyon, n'était qu'un torrent à navigation intermittente et seulement estivale, devient, grâce à son précieux affluent, une voie de communication permanente, sauf dans les circonstances accidentelles de brouillards, de glaces, de basses eaux ou d'inondations.

L'importance politique, stratégique et surtout commerciale de Lyon est due tout entière à sa situation fluviale. La route de la mer lui est, en effet, ouverte par la descente du Rhône; celle de

l'Est et du Nord, par la remonte de la Saône, sur laquelle viennent se souder des canaux qui conduisent dans les bassins de la Loire, de la Seine, de l'Escaut et du Rhin.

Bien avant même l'établissement de ces canaux, la plupart modernes, la remonte du Rhône et de la Saône était la grande voie commerciale suivie par tous les trafiquants de la Méditerranée.

Dès la plus haute antiquité, le mouvement commercial de la Gaule avait été facilité par la navigation fluviale; et l'heureux emploi de ces communications naturelles avait excité l'admiration des anciens. Au point de vue physique et géographique, la Gaule est, en effet, le pays le mieux fait qui existe peut-être au monde.

« Toute la contrée, disait déjà Strabon au premier siècle, est arrosée par des fleuves descendant des Alpes, des Cévennes, des Pyrénées, et se jetant, les uns dans l'Océan, les autres dans la Méditerranée. Ils sont pour la plupart navigables; et ce qu'il y a lieu surtout de remarquer, c'est la parfaite correspondance qui règne entre les différentes provinces de la Gaule entière, par les fleuves qui les arrosent et par les deux mers dans lesquelles ces fleuves conduisent leurs eaux, correspondance qui constitue en grande partie l'excellence de ce pays et donne à ses habitants la facilité de communiquer les uns avec les autres, de se procurer mutuellement tous les secours et d'échanger toutes les choses nécessaires à la vie. »

Dans son récit si net et si précis de ses campagnes en Gaule, César parle des anciens péages de la Saône, qui donnaient lieu à de fréquentes contestations entre les peuples riverains, les Séquanes et les Æducs; et ces conflits sont un indice de l'importance de la navigation à l'époque de la conquête.

Depuis longtemps, d'ailleurs, les trafiquants phéniciens et les marchands grecs de Marseille fréquentaient le Rhône et la Saône. La légende d'Hercule, qui attribue au demi-dieu bienfaiteur et conquérant la fondation d'un comptoir au mont Auxois (Côte-d'Or), sur l'emplacement où devait s'élever plus tard l'Alesia celtique, suppose évidemment l'existence d'un centre de population

dans la haute vallée de la Saône, au pied même des coteaux ondulés où s'étagent aujourd'hui la gracieuse petite ville et les bâtiments hospitaliers d'Alise-Sainte-Reine.

Deux ou trois cents ans après, les Grecs d'Ionie reprenaient, pour leur propre compte, les voyages effectués par les commerçants de Tyr; et l'on sait que la colonie grecque de Marseille fut greffée sur un ancien comptoir phénicien. A partir de ce moment, ce furent les marchands massaliotes qui donnèrent à la navigation du Rhône son plus grand développement.

Le fleuve, en effet, par sa direction du Sud au Nord, par le nombre de ses affluents à peu près navigables, était, en réalité, la route la plus sûre et la plus facile pour pénétrer au centre et au cœur de la Gaule. Les Massaliotes faisaient en grand, avec leurs innombrables petits bateaux, le commerce de l'étain de Bretagne; et de très bonne heure ils avaient préféré le chemin du Rhône au trajet maritime par le détroit de Gadès (Gibraltar), trop long et surtout encombré par la concurrence des colonies carthaginoises. Ils remontaient ainsi le courant, soit à l'aviron, soit à la voile, le plus souvent en halant leurs embarcations. Ils faisaient alors un transbordement, traversaient avec des chariots la partie centrale de la Gaule, et reprenaient ensuite le cours de la Loire, de la Seine et du Rhin, qu'ils descendaient jusqu'à leurs embouchures. Là, ils rencontraient les marines britannique et armoricaine et faisaient avec elles leurs échanges. Ils apportaient les productions variées du Levant et du bassin de la Méditerranée, de l'ivoire, des tentures, des épices, des toiles, des étoffes de laine, des objets de quincaillerie; ils recevaient en retour de l'étain des îles Cassitérides (îles Sorlingues), du cuivre, des peaux, de l'ambre jaune surtout, dont on se servait comme d'une véritable monnaie.

La topographie des rives se prêtait d'ailleurs d'une manière très favorable à l'établissement d'un centre de population suivant les besoins assez modestes de ces époques éloignées de nous d'une vingtaine de siècles.

Le confluent du Rhône et de la Saône n'avait pas lieu, comme de nos jours, vis-à-vis du faubourg de la Mulatière. Toute la presqu'île alluvionale qui forme le cœur de la grande agglomération lyonnaise n'existait pas encore. Les deux cours d'eau se réunissaient au pied même de la colline de la Croix-Rousse; et l'escarpement des coteaux de Saint-Irénée et de Saint-Just, couronné maintenant par l'oratoire de Fourvières, dominait alors non la rivière de la Saône, comme on le voit aujourd'hui, mais le Rhône lui-même, qui avait déjà reçu les eaux de son affluent, presque en face de la place des Terreaux moderne.

En fait, la jonction du Rhône et de la Saône s'opérait à 4 kilomètres environ en amont du point où elle a lieu actuellement.

Au-dessus de ce confluent, deux plateaux dominaient le cours des eaux : la Croix-Rousse et Fourvières. Nul doute qu'ils n'aient été habités dès la plus haute antiquité. Celui de Fourvières surtout présentait les meilleures conditions pour l'assiette d'un *oppidum* en état de résister sérieusement à toutes les agressions du dehors, et pouvait donner abri, aux jours de danger, aux populations très bariolées d'origine, groupées à la base dans les îles du confluent.

L'oppidum de Fourvières n'a dû être dans le principe, ainsi que tous les oppida celtiques, qu'un plateau retranché. On y accédait, comme de nos jours, par des chemins en lacet. Au sommet se trouvait une plate-forte assez étendue, d'où la vue s'étendait au loin dans la plaine et le long des deux vallées. C'était non seulement un refuge difficilement accessible, mais un excellent poste d'observation.

Il n'en reste pour ainsi dire plus de traces. Le sol a été ameubli et remanié à plusieurs reprises. Les vestiges anciens ont disparu sous les constructions modernes, et tout essai de restauration serait purement fantaisiste.

L'agglomération lyonnaise primitive comprenait d'ailleurs deux groupes très distincts. Sur la hauteur, reliée par les plateaux supérieurs à l'ensemble du pays celtique, étaient le camp retranché et la population indigène, guerrière, pastorale; sur la rive, le

long de la grève et dans les îles du confluent, s'allongeait la ville marchande et cosmopolite en communication facile et permanente, par le Rhône et la Saône, avec le Nord de la Gaule et le littoral de la Méditerranée. Cette ville des étrangers était principalement peuplée d'Orientaux et de Grecs, qui suivaient en cela la règle constante qui porte les marchands et les commerçants de tous les pays à s'établir immédiatement dans les faubourgs, sur les berges des fleuves, aux lieux mêmes de leur arrivée. Pour tous les trafiquants italiotes, grecs ou asiates qui remontaient le Rhône, le point de débarquement indiqué ne pouvait être que le confluent.

Dès les premiers jours de son existence, Lyon nous apparaît donc d'une manière fort nette divisée en deux étages : — l'étage supérieur, occupé par une et peut-être par deux acropoles, si l'on admet, ce qui est très vraisemblable, l'existence d'un oppidum sur le coteau de Saint-Sébastien ou de la Croix-Rousse, comme il en existait un sur le coteau de Saint-Irénée ou de Fourvières; — l'étage inférieur, qui se développait sur les berges des deux fleuves et dans les îles du confluent, présentant un amas confus de hangars, de huttes, de baraques, de lieux de dépôt pour les marchandises et de séjour pour les étrangers. C'était l'*emporium*. Au sommet, le « bourg » autochtone; à la base, la « marine » cosmopolite : telle a dû être, telle a été, pendant de longs siècles avant notre ère, la constitution de la grande agglomération lyonnaise.

III

Lorsque, l'an de Rome 696 (58 ans avant Jésus-Christ), César pénétra dans les Gaules, le pays était divisé en quatre parties très distinctes. Au Sud et à l'Est, un vaste territoire qu'on appelait la « Province », *Provincia*, et qui correspondait à peu près exactement à nos trois provinces du Languedoc, de la Provence

et du Dauphiné, formait déjà une partie intégrante de l'empire, et était destiné à devenir bientôt, suivant l'expression de Pline, « une véritable Italie ». Le nom caractéristique de « Provence » a été conservé à la partie la plus méridionale de la Province romaine, sur laquelle d'ailleurs les légions avaient déjà mis le pied depuis près d'un siècle, à la faveur des dissensions qui existaient entre leurs alliés les Grecs de Marseille et les peuplades ibéro-ligures qui occupaient toute la région littorale. La véritable Gaule indépendante et guerrière, celle qu'on appelait la « Gaule Chevelue », *Gallia Comata*, se composait de trois groupes très tranchés : au Nord les Belges, au Sud et à l'Ouest les Aquitains, au centre les Celtes.

Ils occupaient toute la région comprise entre le Rhin, l'Océan, les Pyrénées et la Province romaine. On l'appelait « les Trois Provinces », *Tres Provinciæ*, ou les « Trois Gaules, *Tres Galliæ.* » Ces trois groupes étaient eux-mêmes fractionnés en un nombre considérable de tribus, n'ayant le plus souvent entre elles aucun lien fédératif, s'épuisant en démêlés perpétuels, étrangères à toute idée d'unité nationale, sauf dans des circonstances accidentelles, en vue de résister à un ennemi commun. Ces tribus, de mœurs à demi sauvages, étaient au nombre de soixante, à l'époque de la conquête. Bien qu'elles dussent différer les unes des autres sur bien des points suivant la topographie locale, les conditions du climat, la nature et les produits du sol, elles présentaient toutes le même caractère de rude indépendance; elles avaient les mêmes goûts d'aventure, de chasse et de pillage, les mêmes instincts nomades et guerriers. La partie essentielle de la population se composait de paysans, de pêcheurs et surtout de pillards et de chasseurs, rarement réunis par grandes agglomération, mais largement disséminés dans la campagne, ou vivant dans de petits bourgs ou même des huttes isolées.

Les historiens classiques ne tarissent pas sur les exploits de nos ancêtres; mais, à vrai dire, il est impossible de ne pas éprouver une impression toute contraire et un sentiment de répulsion assez prononcé pour cette tourbe déréglée, vivant d'une

manière presque bestiale, ne se nourrissant en général que de viande saignante, et n'ayant d'autres goûts que ceux des ivrognes et des équarrisseurs.

Athénée et Ammien Marcellin nous ont fait connaître le récit de leurs repas largement arrosés de vin de Marseille ou d'une sorte de bière faite de froment et de miel, et pendant lesquels on ferraillait presque toujours jusqu'à ce que quelques-uns des convives restassent sur le carreau. Cinquante ans avant César, le philosophe Posidonius, voyageant à travers le pays des Celtes, nous a laissé la description de leurs sacrifices, de leurs sanglants présages tirés des convulsions des mourants, de leur coutume barbare de clouer à la porte des maisons les têtes de leurs ennemis, comme les paysans le font aujourd'hui pour les oiseaux de nuit, souvent même, pour les plus illustres, de les renfermer soigneusement dans des cassettes après les avoir ointes d'huile de cèdre, afin de mieux les conserver et les montrer avec orgueil aux étrangers. Toute cette masse vulgaire était dominée, dit César, presque asservie, par une aristocratie militaire, violente, brutale, querelleuse, avide de plaisirs grossiers, de festins prodigieux, de parures riches et voyantes, entourée d'une clientèle innombrable d'hommes d'armes et de serviteurs.

Les Ségusiaves étaient l'une des soixante peuplades de la Gaule Chevelue et l'une des vingt-trois tribus de l'ancienne Celtique ou Lyonnaise.

La première découverte du nom des Ségusiaves a été faite assez loin du pays qu'ils habitaient. C'est un ex-voto adressé aux nymphes bienfaisantes de Bagnères-de-Luchon par une femme ségusiave qui s'appelait Cassia Tovta. Les eaux des Pyrénées étaient, on le sait, très fréquentées, non seulement par les patriciens et les colons aisés, mais par toutes les classes de la population gallo-romaine; et le nombre de bains et de sources dites « de César » que l'on retrouve dans toutes les stations thermales de la Gaule et surtout des Pyrénées est une preuve de la vogue de ces établissements au premier siècle de notre ère.

Plus tard, en 1846, un habitant du petit village de Marclop, situé à sept kilomètres environ de Feurs, l'ancienne capitale du Forez, trouva, en faisant creuser son champ couvert de ruines romaines, une plaque de bronze sur laquelle le nom du peuple ségusiave, CIVITAS SEGVSIAVORVM, se lisait en très beaux caractères du second siècle.

Une autre lecture du même nom a été faite sur un magnifique bloc provenant des démolitions du vieux pont du Change, à Lyon, sur la Saône, et conservé aujourd'hui au palais des Arts. Que ce bloc ait appartenu à un monument funéraire, comme on l'a cru quelquefois, ou qu'il ait fait partie, ainsi que le pense M. de Boissieu, d'un groupe d'inscriptions accolées, rappelant les titres honorifiques de plusieurs personnages d'une même famille, d'un même collège, ou ayant eu entre eux des rapports de fonctions et de dépendance, peu importe; l'inscription est parfaitement nette; elle mentionne l'existence d'un certain PVBLIVS MAGLIVS PRISCIANVS, auquel est associé le nom celtique de PAMA, déjà connu des épigraphistes, et suivi de l'indication caractéristique de la « Gaule Chevelue », *Tres Galliæ* ou *Tres Provinciæ Galliæ*, à laquelle appartenait le peuple des Ségusiaves.

Le même nom, quoique très mutilé, a été retrouvé sur un fragment d'inscription d'une vieille rue de Lyon, — la rue des Flandres, — et rappelle les titres d'un autre Gaulois ségusiave du nom de CVLATVS ou CAIVS VLATVS.

On le lit encore sur un remarquable débris d'inscription dont la restitution complète présente de certaines difficultés, mais qui ne laisse aucun doute cependant sur la désignation de la nationalité ségusiave, et est d'autant plus intéressante qu'elle paraît indiquer la charge municipale d'un magistrat de la colonie, *curator urbis*.

Citons encore une petite monnaie en argent bien connue des antiquaires et qui appartient aux derniers temps de l'autonomie gauloise. Sur l'une des faces est gravé un génie quelconque, sur l'autre une figure imberbe et casquée représentant, ainsi que le dit la légende, la divinité topique SEGVSIA. Etait-ce la déesse

protectrice, *salutaris*, des Ségusiaves ou une Minerve *medica*, ou bien encore le buste de SEGVSIAVVS, héros local éponyme de la tribu? Ces différentes interprétations ont été admises. Toujours est-il que la mention de la peuplade ségusiave est très clairement indiquée.

L'ethnique SEGVS, plus ou moins altéré, se lit sur les quatre bornes militaires de la petite ville de Feurs, qui fut jadis la capitale du Forez, avec la mention de l'affranchissement de la nation ségusiave, CIVITAS SEGVS LIBERA. On sait, en effet, que les Ségusiaves furent soustraits par les Romains au patronage de leurs puissants voisins les Ædues et déclarés libres. Liberté relative, bien entendu, et même tout à fait fictive; car, en rompant ainsi les liens de la confédération, quelque relâchés qu'ils fussent, quelque indépendants et antipathiques même que pussent être les uns vis-à-vis des autres tous les éléments de la Gaule Chevelue, les différentes fractions de la grande famille gauloise se démembraient et se livraient sans défense à leurs vainqueurs. Leur seule force était dans le groupement, les plus faibles faisant naturellement partie de la clientèle des plus forts. La perte de ce patronage et l'affranchissement nominal dont on les décorait officiellement consacrèrent en réalité la destruction de leur nationalité et ne furent, au demeurant, qu'une servitude déguisée et un changement de domination.

L'ancienne Ségusiavie correspondait donc à peu près aux deux provinces du Lyonnais et du Forez. Mais Lyon n'était pas encore la ville importante du pays. Peut-être même n'existait-elle pas encore à l'état de ville réellement constituée. César, qui avait parcouru toute la région dans tous les sens et qui connaissait parfaitement le confluent du Rhône et de la Saône, ne fait aucune mention de l'oppidum qui existait déjà depuis plusieurs siècles sur la colline de Fourvières, ni de l'emporium situé dans les îles, et sur lequel devait s'asseoir plus tard la ville du moyen âge. A l'origine de notre ère, la future métropole des Gaules n'était donc qu'un bourg médiocre, et les géographes classiques ne paraissent pas l'avoir connue.

Les deux seules villes citées par Ptolémée dans la Ségusiavie étaient Roanne et Feurs. Cette dernière surtout avait une importance capitale. On l'appelait *Forum Segusiavorum*, d'où sont venus par élision les mots de *Furens*, *Feurs*, *Forez*. C'était, en effet, le grand marché du pays, établi dans une vaste plaine, près de la Loire, le fleuve gaulois par excellence, et entouré d'une contrée admirablement fertile. César n'a pas eu l'occasion de nommer la capitale des Ségusiaves, et il est probable qu'on ignorera toujours son nom gaulois. Nous ne connaissons que la désignation latine que lui donnèrent plus tard les Romains, que Ptolémée a acceptée et que les inscriptions nous ont conservée.

Dans le mur de l'église de Feurs est incrustée une pierre qui porte une dédicace au dieu des forêts Sylvain, par les maîtres charpentiers qui habitaient le forum ou le marché des Ségusiaves. Ce marché était la ville de Feurs, et l'inscription de la pierre rappelle vraisemblablement un temple du dieu.

La grande bourgade qui devait être plus tard Lyon était à l'extrémité orientale du territoire des Ségusiaves, et son ancien nom de *Lugdunum* dénote très clairement son origine celtique.

On ignore — on ignorera certainement toujours — la date précise de sa fondation. Il est assez probable que, dès leur arrivée sur les côtes de la Méditerranée, près de neuf cents ans avant notre ère, les Phéniciens remontèrent très haut les cours du Rhône et de la Saône, et purent reconnaître l'admirable situation que présentait le confluent des deux cours d'eau. Il est à peu près certain que, trois ou quatre cents ans plus tard, les Grecs d'Ionie, qui avaient assez rapidement tressé une couronne de villes florissantes le long des côtes et dans tous les golfes de l'Asie Mineure, de l'Afrique, de l'Italie, de l'Espagne et de la Gaule, poussés par les mêmes instincts de négoce, par le même goût d'aventures que les navigateurs phéniciens, ne négligèrent pas, à leur tour, une position qui leur offrait d'excellentes conditions commerciales et leur ouvrait toute la Gaule du Nord et la Germanie. Les uns et les autres y trouvèrent les oppida celtiques

déjà établis sur les hauteurs et dont nous avons donné la description; ils y établirent, dans les îles du confluent, un marché ou entrepôt, *emporium*. De là cette division toute naturelle de l'agglomération primitive en ville haute et ville basse : une « acropole » au sommet, une « marine » à la base, comme on le voit encore chez toutes les villes marchandes des côtes de la Méditerranée, dont l'origine remonte aux premiers temps de la colonisation gréco-asiatique.

Le confluent du Rhône et de la Saône a porté, dès l'origine des temps, le nom de *Condate*, nom générique appliqué à un très grand nombre de villes gauloises situées à la rencontre de deux rivières. Les habitants de ce petit territoire, formé de plages couvertes d'oseraies et d'îles aux contours variables, plus ou moins soudées les unes aux autres, s'appelaient les *Condeates*. Le pays s'appelait lui-même le pays du confluent, *pagus condati* ou *condatensis*, et ses mariniers *nautæ condeates*, ainsi qu'on peut le lire sur un grand nombre d'inscriptions qui datent de vingt siècles.

IV

L'histoire écrite est aussi muette sur le premier établissement gaulois de Lugdunum que sur l'emporium gréco-asiate du confluent. On ne peut douter cependant qu'ils aient existé simultanément tous les deux plusieurs siècles avant notre ère.

La fondation véritablement historique de la ville de Lyon, que son emplacement prédestinait à un développement si rapide, remonte exactement au milieu de l'an 710 de Rome, quarante-trois ans et demi avant Jésus-Christ. Les faits qui ont accompagné cette fondation sont très nettement connus. Pendant les guerres de César et de Pompée, de graves dissensions avaient éclaté à Vienne, ville voisine et déjà très peuplée, entre les gens du pays (les Allobroges) et les colons romains. Vienne était alors,

après Narbonne, la plus importante ville de la Province; et les premiers colons romains s'étaient trouvés tout de suite en présence d'une aristocratie guerrière, fière du grand rôle qu'elle avait joué pendant la guerre des Gaules et très jalouse de ses droits. L'antipathie des deux populations réunies dans les mêmes murs n'avait pas tardé à se manifester et avait dégénéré bien souvent en querelles qui ensanglantèrent à plusieurs reprises les rues et le forum de la nouvelle colonie. Chassés une première fois de la ville qu'ils avaient essayé de surprendre par un coup de main hardi, les mécontents étaient parvenus à y rentrer on ne sait trop comment, et ils avaient fini par en chasser à leur tour les colons romains, qui se réfugièrent au delà du Rhône, sur le territoire des Ségusiaves, dans le village celtique de *Condate*, au confluent du Rhône et de la Saône. Au temps de César, la solution de cette équipée n'eût pas été douteuse. Un corps de troupes aurait réintégré les Romains dans la ville rebelle, et celle-ci eût été promptement mise à la raison. Mais le dictateur était mort, le pouvoir affaibli, la guerre civile déclarée.

Après avoir attendu assez longtemps la décision et les ordres du Sénat auquel les indigènes avaient soumis leurs griefs, les fugitifs n'eurent pas la consolation d'être rétablis d'autorité dans leur ancienne patrie. Tout au contraire, on les invita à se fixer, comme ils le pourraient, sur la rive droite de la Saône, qui était, en fait, le seul emplacement disponible. Les hauteurs fortifiées étaient occupées, en effet, par la population indigène; les îles du confluent, par la foule cosmopolite des marchands asiates, italiotes ou grecs; et on dut s'établir le plus près possible des lieux habités, à mi-côte, dans une position qui correspondait à peu près aux quartiers modernes de Saint-Jean, de Fourvières, de Saint-Irénée et de Saint-Just.

Les commencements de Lyon furent, comme on le voit, assez modestes.

Les premiers Lyonnais étaient de simples exilés; mais leur situation, précaire et humble à l'origine, ne tarda pas à s'améliorer très rapidement. Un décret du Sénat chargea le proconsul

L. Muniatus Plancus, qui exerçait alors en Gaule un commandement militaire important, d'installer officiellement les anciens colons de Vienne. Une inscription célèbre, gravée sur le tombeau même de Plancus, a perpétué ce souvenir. C'est en quelque sorte l'acte de naissance de la ville de Lyon.

Lyon fut donc ce qu'on appelait une *colonia deducta* ou une *deductio*. Ce ne fut même, à son origine, qu'une colonie au second degré; car elle était formée de colons romains, probablement assez peu nombreux dans le principe, expulsés de leur premier poste colonial, qui était Vienne.

La petite colonie nouvellement installée avait donc son assiette sur les rampes du coteau qui dominait la rive droite de la Saône, vis-à-vis de son confluent avec le Rhône, qui avait lieu alors un peu au-dessous de la place actuelle des Terreaux. Dominée d'une part par l'oppidum gaulois, limitée à sa base par la ville marchande et cosmopolite, elle aurait pu rester pendant longtemps dans une situation assez médiocre. Les deux séjours prolongés qu'Auguste y fit, vingt-cinq ans à peine après sa fondation, changèrent complètement ses destinées. Un empereur qui habite une ville de province pendant près de quatre ans en a bientôt fait une capitale. C'est ce qui arriva pour Lyon. Presque subitement elle devint la première ville des Gaules, *caput Galliarum*, dépassant même Narbonne et bien supérieure à Arles, qui ne devait atteindre son apogée que sous les Constantins.

Deux sortes de travaux publics, dont on a conservé de précieux vestiges, peuvent donner une idée de l'importance que prit la colonie lyonnaise presque au lendemain de son organisation officielle. Ce sont les routes et les aqueducs.

Agrippa, gendre et favori d'Auguste, fit ouvrir quatre grandes lignes, ayant toutes Lyon pour point de départ et se reliant aux tronçons qui existaient déjà à l'état rudimentaire dans tous les pays voisins et à la grande voie Domitienne (1), qui établissait

(1) Cf. Ch. Lenthéric, *les Voies antiques de la Vallée du Rhône*, 1892.

le long de la côte méditerranéenne une communication permanente entre l'Italie et l'Espagne.

Les travaux de canalisation qui amenaient l'eau à Lyon, et les nombreux débris qui en restent, témoignent, plus encore que les grandes routes, de la fortune et de l'importance de la jeune colonie. Aucun peuple n'a mieux compris que les Romains le rôle considérable que l'eau doit remplir dans une grande cité. Pour eux plus que pour nous, — nous devons le dire avec modestie, — l'eau pure, abondante, mise à la portée de tous, était une nécessité de premier ordre. De simples villages de l'empire avaient quelquefois des aqueducs à grande section et à long développement, qui comportaient des travaux d'art très bien ordonnancés, et qu'envieraient quelques-unes de nos grandes villes modernes. Les Romains tenaient à honneur de distribuer de l'eau partout et à tous, même au prix de sacrifices énormes. Leurs aqueducs sont des modèles, leur largesse un exemple. Depuis vingt siècles on les a égalés, on ne les a pas surpassés.

A peu près ignorants de la science hydraulique, ils ne pouvaient cependant faire que des dérivations qui suivaient les pentes naturelles du sol. Leurs tracés comportaient donc presque toujours des développements, des ouvrages d'art, des traversées de vallons considérables. Mais ces difficultés et les énormes dépenses qui en résultaient ne les ont jamais rebutés. Aujourd'hui, malgré toutes nos connaissances mécaniques et le secours de la vapeur qui nous permettent d'élever les eaux directement à de grandes hauteurs, nous n'avons pas encore fait partout pour de grandes cités ce que les colons et les légionnaires ont réalisé, même pour de petits centres de population, par la seule force de leurs bras, la seule intelligence des hauteurs et des pentes, le simple secours du siphon.

Rome est toujours, après vingt siècles et en utilisant seulement trois des neuf grands aqueducs de l'empire la ville du monde la plus largement approvisionnée d'eau. Elle a des fontaines comme celle de Trevi, dont le débit est assez fort pour faire tourner les roues de plusieurs moulins. Toute cette eau est

fournie par le tiers environ de la canalisation ancienne. On juge dès lors de l'importance que devait avoir le service des eaux, lorsqu'il fut, à partir du deuxième siècle, en pleine activité. Un ancien consul en avait la direction générale et portait le titre de *curator aquarum;* il avait sous ses ordres un administrateur, *procurator*, et une véritable armée d'esclaves et d'ouvriers de toutes sortes : gardiens des sources, *villici;* gardiens des châteaux d'eau et des réservoirs, *castellarii;* inspecteurs ambulants, *circitores;* paveurs, *silicarii;* faiseurs d'enduits, *tectores;* aigadiers, *aquarii;* niveleurs ou jaugeurs, *libratores;* mesureurs, *metitores*, qui réglaient les distributions par quartiers; pointeurs, *punctarii*, qui posaient les points ou embranchements des concessions particulières. On a la bonne fortune de posséder un livre qui traite de tous les détails de ce service; il est dû à l'homme le plus compétent sur la matière, à Sextus Julius Frontinus, qui avait exercé les hautes fonctions de *curator aquarum*, sous le règne des empereurs Nerva et Trajan; et rien ne peut donner encore aujourd'hui une idée plus saisissante de la puissance romaine que les magnifiques lignes d'arceaux à demi ruinés qui rayonnent à perte de vue autour de la Ville éternelle, et lui apportaient, lui apportent toujours les eaux pures de Tibur (Tivoli) et des montagnes de la Sabine. L'ensemble de la canalisation ancienne comprenait près de 450 kilomètres. Plus de 60 kilomètres d'aqueducs étaient suspendus sur des arcades; 380 étaient creusés sous terre. Un vrai fleuve d'eau pure et fraîche, près d'un million et demi de mètres cubes arrivaient ainsi tous les jours dans les murs de la ville impériale; c'était trois fois le débit du Tibre, presque autant que celui de la Marne à Paris.

Aujourd'hui encore, avec les trois aqueducs qui restent de ce passé grandiose, les 170,000 habitants de Rome ont tous les jours à leur disposition plus de 180,000 mètres cubes d'eau. C'est plus de 1,000 litres d'eau par habitant et par jour.

Les aqueducs qui amenaient l'eau à Lyon furent exécutés sur les mêmes types que ceux de Rome.

On commença par dériver les sources les plus rapprochées qui naissent à une vingtaine de kilomètres dans le massif du Mont-d'Or. Mais on les trouva bientôt insuffisantes, et on fit exécuter un deuxième aqueduc d'un développement double. C'est l'aqueduc de la Brevenne ou de Montmorant.

La ville grandissait toujours. Les eaux du Mont-d'Or et de la Brevenne n'arrivaient, d'ailleurs, sur le coteau qu'à la hauteur du palais des empereurs qui occupait l'emplacement de l'hospice actuel de l'Antiquaille. Des constructions fort importantes, un théâtre, de somptueuses habitations, des villas, des jardins avaient remplacé les premiers édifices de la colonie de Plancus. Toute la colline était peuplée, et il fallut amener au point culminant de nouvelles eaux. Le massif du mont Pilat, qui domine la vallée du Gier, bien qu'éloigné de plus de 50 kilomètres, parut seul pouvoir fournir le nouveau volume nécessaire. L'entreprise était considérable, difficile, coûteuse, mais non au-dessus de la fortune de Lyon, alors à son apogée. Ce fut l'œuvre de Claude, et le nom de l'empereur fut gravé sur plusieurs tuyaux en plomb de l'aqueduc.

La canalisation des eaux du mont Pilat est, sans contredit, le plus complet de tous les ouvrages du même genre qui existent en Gaule, et est comparable aux plus beaux aqueducs construits en Espagne, en Sicile, en Italie, à Rome même.

Mais la ville eut bientôt encore d'autres besoins. Elle s'étendait tous les jours davantage et envahissait la presqu'île du confluent. C'était à ce confluent même qu'était établi le temple célèbre de Rome et d'Auguste, où les soixante nations des Gaules venaient faire en grande pompe leurs dévotions annuelles. Tout un quartier s'était rapidement développé dans la presqu'île resserrée entre les deux fleuves. Un nouvel aqueduc vint l'alimenter. On ignore l'époque exacte de sa construction. On sait seulement que la prise d'eau se trouvait, dans la vallée supérieure du Rhône, à Miribel. Une pente régulière conduisait dans le bas quartier les eaux des sources provenant du bassin des Dombes, et les amenait à la hauteur de la rue moderne du Griffon, au pied

de la colline de la Croix-Rousse, pour servir très probablement à la naumachie dont on croit pouvoir fixer en cet endroit l'emplacement, à côté même de l'autel consacré à l'empereur et à la capitale du monde.

En somme, le service des eaux était assuré à Lugdunum, dès le premier siècle de notre ère, par quatre aqueducs qui rayonnaient autour de la ville et présentaient un développement de près de 150 kilomètres, dont 3,000 mètres de ponts, s'élevant parfois à près de 30 mètres de hauteur, et 5,000 à 6,000 mètres d'arcatures dont on voit les ruines un peu partout aux approches de la grande cité lyonnaise.

V

Un monument d'une importance capitale, curieux entre tous dans les annales du monde, a marqué l'emplacement de l'ancien confluent du Rhône et de la Saône et l'a rendu à jamais célèbre. C'est le fameux autel construit sous la dédicace de Rome et de l'empereur Auguste par les soixante nations de la Gaule Chevelue.

Ce monument singulier est le témoignage de la nouvelle religion que l'empire naissant organisa de toutes pièces, non seulement à Rome, mais dans toutes les provinces, et qui se résumait en somme en un seul dogme fort simple : la divinité de l'empereur.

Le fait est à peine croyable, il est vrai cependant. L'institution a été fondée, elle a existé, elle a prospéré, et, bien mieux, elle a été acceptée sans résistance pendant trois siècles par plusieurs millions d'hommes.

Il est intéressant de rappeler les traits principaux de ce phénomène unique peut-être dans l'histoire.

L'an 722 de Rome — trente et un ans avant Jésus-Christ — fut une date mémorable. La bataille d'Actium avait clôturé du

même coup la période révolutionnaire et la longue série des guerres civiles. Antoine disparu, Octave devenait le seul maître du monde; et le monde, épuisé et meurtri, était heureux de reconnaître son autorité absolue et de se reposer sous sa protection. Le Sénat, interprète fidèle de la lassitude générale et de la soumission volontaire de tous, décida alors solennellement que le Génie d'Auguste serait honoré dans les mêmes conditions et suivant les mêmes formules que les dieux Lares, non seulement à Rome, mais dans les provinces. Celui qui devait s'appeler désormais César Auguste devint ainsi plus qu'une autorité politique, civile et militaire; il devint une véritable religion. Ce fut plus qu'un empereur, ce fut un dieu; et, par un prodige d'habileté, ce dieu imposé par la force devint très rapidement un dieu aimé, respecté, populaire surtout, supérieur et préféré à tous les grands dieux de l'Olympe.

Après plus d'un siècle de désordres sanglants, de despotisme militaire ou aristocratique et de violences de toute nature, on pressentait une ère durable de calme et de repos. On avait la paix au dehors, la paix surtout au dedans, cette *pax romana* qui, malgré les vices et les hontes du régime impérial, a assuré, somme toute, pendant près de trois siècles au monde civilisé d'alors la sécurité contre les hordes barbares, l'autorité dans la vie civile et l'humaine justice pour tous. On perdait, il est vrai, la liberté; mais depuis longtemps on n'en connaissait que les excès et les fureurs. En échange, on avait un pouvoir stable, la certitude dans le présent, la confiance dans l'avenir. Les provinces pacifiées reconnaissaient Rome maîtresse du monde, devant laquelle tous, petits et grands sans exception, devaient plier le genou. Au demeurant, la chaîne était dorée, la vie et la paix assurées; et la servitude fut acceptée comme un véritable bienfait.

Dans les provinces, le culte de César était particulièrement associé à celui de la ville de Rome, qu'on divinisait ainsi du même coup; et les principales villes de l'Orient et de l'Occident élevèrent des temples et des autels où, chaque année, les pro-

miers personnages du pays venaient, en qualité de prêtres ou députés, offrir leurs prières et leurs sacrifices à l'empereur et à la Ville éternelle.

Nulle part ces cérémonies n'eurent plus d'éclat qu'à Lyon.

L'an 12 avant notre ère, Néron Claudius Drusus, qui gouvernait la Gaule impériale, convoqua, au confluent du Rhône et de la Saône, les principaux chefs, *primores*, des trois Provinces Chevelues. « Par un accord commun entre tous les Gaulois, dit Strabon, un temple y fut consacré à César Auguste. Il s'élève dans cette ville de Lyon, au-dessus du confluent des deux fleuves. L'autel porte l'inscription des soixante cités avec les statues de chacune d'elles... » Le texte du géographe grec a été malheureusement tronqué; et il est fort regrettable qu'il n'ait pu nous donner, avec sa concision et sa netteté ordinaires, la description au moins sommaire du temple, de l'autel et de leurs abords. Les archéologues modernes, malgré leur imagination et leurs essais de restaurations toujours un peu hypothétiques, ne sauraient y suppléer; et les fouilles exécutées à plusieurs reprises sur l'emplacement de l'ancien confluent des deux fleuves, au pied de la colline de Saint-Sébastien, dans le quartier de la place des Terreaux, n'ont mis à jour que des débris très mutilés.

Ils suffisent cependant pour affirmer que le célèbre autel de Rome et d'Auguste n'était pas situé, comme on l'a cru longtemps, dans le quartier d'Ainay. A l'époque romaine, ce quartier n'était qu'une île ou une agglomération d'îles à peu près désertes. C'est incontestablement aux abords de la place des Terreaux, sur les premières pentes de la colline qui porte le nom significatif de « Saint-Sébastien » (Σεβαστός, *auguste*, divin, nom donné à l'empereur), que se trouvaient tous les monuments de la confédération gauloise, temple, autel, amphithéâtre; c'est là aussi qu'on a trouvé ces fameuses tables de bronze sur lesquelles est gravé le discours de Claude; et il est assez logique de supposer que l'autel, à cause de son caractère spécial, devait occuper la place la plus en vue et être dressé sur l'arête même qui partage la déclivité du coteau en deux versants, descendant l'un sur le

Rhône, l'autre sur la Saône, et orienté directement vers Rome, la ville divinisée, à laquelle il était dédié, ainsi qu'à l'empereur dont elle était la résidence.

VI

Le nombre considérable des documents épigraphiques qui se rapportent à toutes les industries de Lyon dès le premier siècle de notre ère peut donner une idée de sa prospérité commerciale.

En première ligne venaient les grandes corporations des « Nautes du Rhône et de la Saône », *Nautæ Rhodanicæ et Araricæ*. Ce n'étaient pas seulement de simples bateliers, des mariniers comme ceux de nos jours, empruntant leur nom à l'exercice de leur profession manuelle. Les Nautes étaient presque toujours des négociants riches et considérables, exploitant pour leur compte le commerce des transports. L'Etat avait souvent re cours à leurs services et à leur matériel; et ils remplaçaient les flottes de la Méditerranée et de l'Adriatique pour tout ce qui concernait le maniement des *vectigales*, c'est-à-dire de l'impôt foncier et même des impôts indirects, que l'on transportait soit en argent, soit en nature, des provinces à Rome, et qui venaient s'engouffrer dans le Trésor public. Ces attributions spéciales donnaient aux Nautes une supériorité sur toutes les autres corporations et les relevaient à l'égal d'un ordre.

Après les Nautes, les marchands de vin *negotiatores vinarii*, dont l'importance a été signalée par presque tous les écrivains des premiers siècles.

Les diverses inscriptions relatives aux marchands de vin de Lugdunum mentionnent, en général, qu'ils avaient leur résidence, tout au moins leurs magasins, dans la partie de la ville basse qu'on appelait le *Cannabis* lyonnais, *negotiatores vinarii Lugduni in Kanabis* (ou *Cannabis*) *consistentes*. Ce Cannabis était le canal

qui mettait en communication les deux fleuves, dont le confluent avait lieu à quelque distance de là, et qui servait tout à la fois de port et d'entrepôt à la ville commerçante. Il était creusé à la hauteur de la place actuelle des « Terreaux », dont le nom rappelle si bien les anciennes créations transformées et les « terrassements » remaniés bien des fois depuis l'époque romaine.

Le Cannabis et ses abords étaient le centre du commerce lyonnais; ils constituaient une sorte de bassin, de darse ou de port intérieur qui occupait à très peu près l'emplacement actuel de la place des Terreaux, de la place Sainte-Catherine et de la place Saint-Pierre.

Presque tous les vêtements, fabriqués en Gaule, quelquefois même à Lyon, se vendaient en masse au confluent des deux fleuves, et s'exportaient du Cannabis lyonnais, et de nombreux textes épigraphiques nous ont révélé l'existence et l'organisation des principales corporations industrielles, — les *sagarii*, les *centonarii*, les *prossarii*, les *lintiarii*, — qui fabriquaient ou manufacturaient ces tissus et ces étoffes communes, les unes en laine, les autres en toile, en lin ou en poils. La vie ouvrière du peuple, pendant les premiers siècles de la colonie lyonnaise, peut en quelque sorte se lire sur ces inscriptions du plus haut intérêt; et l'on y retrouve à chaque pas le souvenir de ces associations et de ces groupements par métiers et corps d'état, qui sont une des formes les plus caractérisées de l'organisation des classes laborieuses de l'époque, mélange de marchands, d'artisans, d'affranchis, d'esclaves même, et qui formaient au-dessous de l'aristocratie, de l'armée et des fonctionnaires de l'Etat, le véritable fond de la société romaine.

La faveur dont Lyon avait joui sous Auguste, et qui, d'une modeste colonie de réfugiés, en fit presque subitement la capitale de la Gaule Chevelue, s'accrut encore sous l'empereur Claude. Claude était né à Lyon même, le 1er août de l'an 10 avant Jésus-Christ, précisément le jour où les soixante nations gauloises inauguraient solennellement l'autel de Rome et d'Au-

guste. Quelque médiocre empereur qu'il ait été, il garda toute sa vie pour son pays d'origine une affection particulière. Il s'était enquis par lui-même, autant que son peu de capacité pouvait le lui permettre, de ses besoins, de ses ressources, et tenait à satisfaire à ses légitimes aspirations. Ce fut pour lui une sorte d'idée fixe, qui ne manquait peut-être pas de justesse, que d'étendre à plusieurs provinces de l'empire tous les droits dont les Romains avaient voulu conserver le monopole. En première ligne pour lui venaient les intérêts de la Gaule, et il n'hésita pas, malgré l'opposition très vive qu'il rencontra parmi les sénateurs et presque dans son propre conseil, à admettre aux premières charges de l'Etat et à conférer le *jus honorum* aux chefs notables qu'on appelait les *primores* de la Gaule Chevelue et qui en avaient été jusqu'alors toujours exclus. Un fragment très important du discours qu'il prononça au Sénat dans ces circonstances mémorables a été retrouvé à Lyon, gravé sur le bronze et dans un magnifique état de conservation. Ces tables de bronze ou « Tables Claudiennes », monument de la reconnaissance des trois Provinces Chevelues, furent très certainement exposées pendant longtemps dans l'un des édifices publics de la ville fédérale. Peut-être furent-elles placées à l'entrée ou dans l'intérieur du temple même de Rome et d'Auguste, comme un véritable titre de noblesse conquis par la nation gauloise, et afin de mettre bien en vue le privilège et les droits politiques qu'elle venait d'obtenir. Toujours est-il que l'heureuse trouvaille a eu lieu, il y a près de quatre siècles, sur ce même emplacement d'où l'on a exhumé les débris de l'autel fédéral, à peu près à la pointe du confluent, au pied de la côte Saint-Sébastien, dans le quartier des Terreaux, qui était, il y a dix-huit siècles, la partie la plus riche du *Cannabis* et du *Condate* lyonnais.

Le règne du pauvre Claude fut au demeurant pour la Gaule un véritable bienfait. Les tables de bronze nous ont laissé la marque précieuse de l'affection peut-être exagérée qu'il porta à sa ville natale. Tout porte donc à croire que l'apogée de Lyon date du règne de celui qui était bien un véritable Gaulois de

cœur et de naissance. La plantureuse colonie de Plancus, *copia colonia*, qui avait pris, dès l'origine de l'empire, le nom d'Auguste, *colonia copia Augusta*, ne pouvait moins faire par reconnaissance que d'y ajouter celui de son nouveau protecteur Claude; elle fut désormais désignée officiellement sous la dénomination de *colonia copia Claudia Augusta Lugdunensis.*

La prospérité si rapide que Lyon avait acquise sous le règne de Claude devait s'effondrer tout d'un coup. Cent ans exactement après sa fondation, sous le règne de Néron, la ville entière fut la proie d'un des incendies les plus formidables dont l'histoire ait gardé le souvenir. Une lettre éloquente de Sénèque à son ami Lucilius, écrite sous l'émotion de la catastrophe et accompagnée de réflexions de circonstance sur l'instabilité des choses humaines et sur la mort, peut donner une idée de l'étendue du désastre (1).

Mais la colonie cependant ne devait pas encore périr; il lui restait la prodigieuse vitalité de l'empire. Il lui restait surtout la protection de l'empereur. Néron donna lui-même 4 millions de sesterces (environ 800,000 francs) pour la reconstruction des édifices publics. Les libéralités des patriciens furent à la hauteur de celles de l'empereur. Le pays était riche, la colonie jeune et ardente. En très peu d'années, une cité nouvelle s'élevait sur les ruines et les cendres; et, à la fin du premier siècle, Trajan couronnait la ville transformée et rajeunie par un forum demeuré célèbre, et dont les portiques, soutenus de colonnes, ont subsisté jusqu'en l'année 840 de notre ère, où ils se sont écroulés un beau jour, faute de soins et de réparations.

Le vieux forum de Trajan a donné à la colline qu'il dominait son nom moderne. C'est Fourvières (*Forum vetus*, *Fori veteris*, *Forviel*), où l'on voit s'élever aujourd'hui l'un des plus beaux oratoires du monde sous le vocable de la Vierge Marie .

Les Lyonnais, on doit le dire à leur éloge, furent reconnaissants envers Néron; et, dans le fécond mouvement soulevé en Gaule par Vindex et qui coûta à l'empereur le trône et la vie, ils

(1) Sen., *Ad Lucil.* Epist. xci, *De incendia Lugduni.*

n'hésitèrent pas à prendre le parti de leur bienfaiteur. Cette fidélité faillit même leur être funeste. Vienne, rivale de Lyon, tenait naturellement pour Galba. La fortune fut pour elle; et, pendant une année de troubles (68-69 après Jésus-Christ) qui compta trois règnes d'empereurs, — Galba, Othon, Vitellius, — elle fut comblée de biens, pendant que Lyon se vit abaissée, rançonnée et punie de son attachement à la famille de ses anciens princes par la saisie de ses revenus.

Ce ne fut toutefois qu'un déclin passager. Elle se releva rapidement sous la domination flavienne et devint, en moins d'un siècle de paisible développement, la première, la plus riche ville du Nord de l'empire. Cette prospérité dura encore pendant la période des Antonins; mais la fin de cette dynastie marqua pour la Gaule en général, et pour Lyon en particulier, l'apogée de l'épanouissement en même temps que le commencement de la décadence. Ce fut en effet sous ses murs qu'eut lieu la bataille décisive entre Septime Sévère et Albin. Albin traqué se réfugia dans une masure des bords du Rhône, s'y vit bientôt assiégé, et, pour ne pas tomber vivant entre les mains de son impitoyable ennemi, se perça de son épée. Il fut traîné respirant encore devant Sévère. Sa tête tranchée, fichée au bout d'une pique, fut portée à Rome comme un précurseur de la vengeance de celui qui devenait le maître incontesté de l'univers.

Lyon qui avait pris parti pour Albin paya chèrement la faute de n'avoir pas su deviner le vainqueur. Sévère était bien l'homme de son nom. Sa vengeance fut implacable. La ville entière fut mise au pillage, une partie de ses habitants égorgés, les maisons incendiées, la plupart des édifices rasés. L'herbe, disent les historiens, poussa sur l'emplacement des palais. L'autel de Rome et d'Auguste toutefois et ses dépendances, à cause sans doute de leur caractère fédéral, furent encore épargnés; mais leur destinées brillantes touchaient à leur fin. Les cultes orientaux d'une part, le christianisme de l'autre, avaient déjà poussé de profondes racines dans les masses populaires, et la religion de l'empereur commençait à ne plus être qu'une formule officielle.

Lyon, dépeuplée, à moitié détruite, ne devait plus se relever. La faveur des Césars l'avait à tout jamais abandonnée. Son titre de métropole des Gaules n'était plus que nominal. Les gouverneurs romains ne voulurent plus habiter au milieu de ruines. Trèves, Cologne, Arles furent désormais le siège de l'administration romaine dans les Gaules. L'heure de la déchéance avait sonné. La splendeur de la colonie de Plancus avait duré seulement deux siècles.

VII

Les communications de Lyon avec l'Orient étaient fréquentes. Le Rhône lui ouvrait la porte de la Méditerranée; et depuis plusieurs siècles, les Phéniciens et les Grecs suivaient les mêmes sillages sur la mer historique par excellence, fondant des comptoirs sur toutes les côtes, dans les havres les mieux situés pour le commerce, remontant ensuite le cours des fleuves pour pénétrer dans l'intérieur. Le Rhône était donc un grand chemin naturel, tout indiqué pour les Orientaux; son confluent avec la Saône était la principale de leurs étapes.

Ces relations faciles et presque continues de l'Extrême-Orient avec la métropole de la Gaule favorisèrent tout naturellement l'invasion des cultes orientaux et l'introduction du christianisme. La religion nationale de Rome et des empereurs ne pouvait suffire longtemps au peuple. Depuis un certain temps déjà, poussé par cette sorte d'attrait irrésistible qu'exerce toujours le mystérieux, il pratiqua plus ou moins secrètement quelques rites étrangers de la Phrygie et de l'Egypte; et César, très sceptique en matière de religion, mais fort désireux de donner satisfaction aux instincts populaires, n'avait pas craint d'offenser le vieil Olympe gréco-romain en rétablissant les cultes d'Isis et de Sérapis.

Les incantations, les purifications expiatoires, les sacrifices

sanglants et par-dessus tout une grande pompe théâtrale étaient le cortège habituel de toutes les dévotions de l'Orient; et c'est par là surtout qu'elles plaisaient à la foule. Rien de surprenant dès lors dans les progrès rapides que firent les cultes de la Grande Mère Idéenne et de Mithra dans les provinces occidentales. Les marins, les légions, tous les trafiquants et tous les émigrants de la région méditerranéenne furent le véhicule naturel de ces rites nouveaux; et ce mouvement, rien ne put l'arrêter.

Le sacrifice du taureau était le fond de toute fête mithriaque. Le taureau, symbole de la puissance de la Nuit, était terrassé et mis à mort par le jeune dieu du Jour, le Soleil. Le sang répandu du taureau donnait la régénération, et l'inscription sacramentelle du sacrifice consacrait la gloire et le triomphe du dieu Soleil invincible (D. S. INV. MITHRAE, *Deo soli invicto Mithrae*).

Les Saturnales de la Vénus phrygienne ou phénicienne, les mystères redoutables d'Eleusis, et en général les pratiques secrètes et la mise en scène extravagante qui caractérisaient les religions orientales, se rattachaient plus ou moins au culte de la Grande Mère Idéenne. Sa forme grecque la mieux définie était Cybèle; mais son nom changeait très souvent avec les lieux. Agdistis, Diadymène, Rhée, Ops, la Terre, la Grande Mère, la Mère des Dieux, la Mère Idéenne, Astarté, Cérès même ne sont que des variantes et des dérivations de cette divinité mystérieuse et souveraine, qui a été honorée avec terreur et passion dans la majeure partie du monde, et dont le culte avait des fidèles d'autant plus fervents qu'il était accompagné souvent de danses, de libations et de débauches nocturnes.

Toutefois, le sacrifice du taureau, le *taurobolium*, était, comme pour le dieu Mithra, la formule, pour ainsi dire classique, de ce culte orgiastique et sanglant. Le taurobole avait un double caractère : il était à la fois régénérateur pour celui qui le recevait et qu'on nommait le « taurobolié », *tauroboliatus*, et propitiatoire pour ceux en faveur de qui on l'offrait.

Aucune ville ne possède une collection de monuments taurobo-

liques plus belle que celle de Lyon (1). Elle comprend trente-sept années de la vie politique et religieuse de la colonie. Ce sont plus que des monuments, ce sont de précieux documents historiques rappelant les rites, les préjugés, les passions de cette époque de transition pendant laquelle commença à couler un autre sang, plus noble et plus fécond que celui des taureaux et des béliers et qui devait bientôt cimenter la société nouvelle, régénérer et conquérir le monde.

VIII

Il est difficile de préciser l'époque exacte de l'introduction du christianisme dans les Gaules. Les premières semences de la foi naissante ont été probablement portées très peu de temps après la mort du Christ. Grâce au courant de communications qui était établi depuis longtemps entre les ports de l'Asie Mineure et le littoral méditerranéen de la Gaule, les principales villes de la vallée du Rhône recevaient la visite périodique des Orientaux. Tout un petit monde de commerçants, d'ouvriers, de marins débarquait au confluent du Rhône et de la Saône, et finit par s'y établir. Marseille, Arles, Vienne, Lyon surtout, furent de très bonne heure le point de mire de tous ces émigrants. Ils y constituèrent bientôt une bonne partie de la classe laborieuse et industrielle. Il est donc très rationnel d'admettre que, parmi tous ces Syriens et tous ces Asiates, qui continuaient en général à parler le grec, la langue commune et populaire de l'Orient, un certain nombre étaient déjà chrétiens. On en comptait aussi très certainement dans la population romaine, surtout dans les rangs des affranchis et des esclaves, que les relations de la colonie, l'occupation militaire, l'administration, les besoins multiples du commerce, les divers services publics, appelaient à Lugdunum.

(1) De Boissieu, *Inscr. de Lyon*, chap. I, XXII.

Il serait peut-être téméraire de vouloir trop pénétrer l'obscurité qui enveloppe les premiers établissements chrétiens dans la vallée du Rhône; mais on peut cependant concevoir assez bien comment la foi nouvelle s'est infiltrée lentement dans le cœur des populations. Dès l'origine, les chrétiens, obéissant en cela à la parole du Maître, s'étaient conformés aux lois civiles. La société romaine semblait, d'ailleurs, constituée de manière à faciliter leurs premières réunions. En s'établissant dans une cité, ils se groupaient en une association privée nommée Eglise, *ecclesia*, qui adoptait immédiatement la forme légale des collèges protégés par les lois. On a vu que ces collèges étaient très nombreux. Les plus modestes jouissaient d'une liberté quelquefois assez étendue. « Forcés de célébrer leur culte en secret et de dissimuler le but de leurs réunions, les premiers chrétiens organisèrent en général leurs églises sur le modèle spécial des sociétés funéraires avec lesquelles ils cherchaient à être confondus afin de jouir des mêmes privilèges. C'était un moyen de désarmer la loi qui les proscrivait et de protéger leurs tombes. Aussi les ressemblances étaient-elles nombreuses entre les premières sociétés chrétiennes et les associations païennes. Comme ces dernières, l'Eglise possédait une caisse commune formée par les cotisations des fidèles. C'était le suffrage universel qui nommait les chefs, et il allait quelquefois chercher le plus humble pour le mettre à la première place. Dans les catacombes, comme dans les *columbaria*, les morts de toute condition étaient confondus; » et, de même que les païens avaient leurs sacrifices et leurs repas funèbres en l'honneur d'un parent mort ou du patron d'un collège, l'Eglise naissante célébrait dans ses fêtes le festin des agapes pour honorer ses martyrs; et les fidèles dînaient souvent sur leurs tombeaux à l'anniversaire de leur mort.

Les premiers chrétiens usèrent donc très largement de ce droit d'association, de ce *jus coeundi*, si large dans l'empire romain, et qui était basé en grande partie sur le respect dû aux morts et à leur sépulture; et c'est ainsi que les premières sociétés chrétiennes eurent une situation double et en quelque sorte contra-

dictoire; illégales comme religion, tolérées et même protégées comme collèges funéraires, elles purent, dès l'arrivée même des apôtres en Occident, avoir une organisation sérieuse. C'est dans ces réunions, souvent souterraines, qu'eurent lieu les premières prédications; et ce fut en quelque sorte la période d'incubation de l'Eglise primitive, pendant laquelle se développa obscurément et presque dans l'ombre la semence divine apportée de Rome et de l'Orient.

A Lyon, où les corporations étaient nombreuses, les chrétiens ne manquèrent certainement pas de former un ou plusieurs de ces collèges de petites gens, *collegia tenuiorum*, comme on les appelait, dont les membres appartenaient le plus souvent à la classe des artisans, des humbles et des pauvres. Un chrétien était essentiellement un pauvre, un *tenuior;* et les premières sociétés chrétiennes durent adopter très certainement le quartier le plus pauvre de la ville, loin du bruit du monde et des monuments païens de la colonie ou de la ville fédérale. C'est donc très probablement dans l'archipel interfluvial, complètement transformé aujourd'hui et qui était alors à l'état de terrain vague, neutre, baigné de tous côtés par les eaux du Rhône et de la Saône, que se groupèrent les chétives demeures et les abris, un peu suspects à l'autorité, de la première population chrétienne. La petite société y vécut, dès l'origine des temps apostoliques, sans être trop inquiétée et presque sans donner signe de vie extérieure ou publique.

L'origine historique de l'Eglise de Lyon doit être portée officiellement entre les années 140 et 150 de notre ère. C'est vers cette époque qu'une colonie chrétienne, ayant à sa tête saint Pothin, disciple de saint Polycarpe, partit de Smyrne, traversa la Méditerranée et, remontant le Rhône, s'arrêta au confluent de la Saône, comme le faisaient depuis longtemps la plupart des émigrants de l'Asie Mineure. La petite communauté trouva le terrain très bien préparé. Un assez grand nombre de gens, en général de condition médiocre, mais appartenant à toutes les

nationalités, — Germains, Gaulois, Latins, Orientaux surtout, — vivaient déjà dans une douce confraternité sur ces îles du confluent lyonnais, ne se mêlant au monde que pour les besoins matériels de la vie, et formant comme une société de secours mutuels spiritualisée par la nouvelle croyance. Les femmes y étaient nombreuses. « Des apports continuels d'Asie entretenaient ce premier fonds et y conservaient l'esprit de mysticité qui en avait fait le caractère primitif (1). »

Tout alla bien pendant quelque temps. Les Romains, d'ailleurs, étaient en général, à l'égard des religions étrangères, assez tolérants ou plutôt même indifférents. Sans doute, ils ont persécuté le druidisme et le christianisme; mais au fond les questions de foi ou de croyance leur importaient assez peu. Le druidisme, qui prétendait toujours jouer un rôle politique en rivalité avec la souveraineté du vainqueur, était essentiellement pour eux une religion de factieux. Quant au christianisme, malgré qu'il eût très nettement affirmé dès le principe sa reconnaissance des pouvoirs établis, il présentait au fond le danger bien autrement redoutable d'une immense révolution sociale. Un Dieu condamné en justice par un tribunal régulier et mort cloué sur une croix entre deux criminels vulgaires, un paradis surtout où les déshérités de ce monde, les pauvres, les femmes, les affranchis, les esclaves même pouvaient trouver après la vie une compensation éternelle à leurs misères d'ici-bas et un bonheur sans fin difficilement accessible aux riches et aux puissants de la terre, c'était la subversion complète de toutes les idées reçues, une protestation et même une attaque contre les principes mêmes sur lesquels reposait l'ordre social.

De lois spéciales contre les chrétiens, il n'y en eut réellement pas besoin. Les chrétiens étaient, par leur situation même, en rupture avec les lois existantes. Le fait seul de se refuser à sacrifier à l'empereur divinisé, à reconnaître le caractère religieux du génie de César, à offrir le vin et l'encens à ses images, était con-

(1) E. Renan, *l'Église chrétienne*, XXIV.

sidéré comme un crime de lèse-majesté. Ce qui aggravait encore la situation, c'est que le christianisme était surtout un « grand mouvement de pauvres », que les chrétiens se réunissaient souvent la nuit, se livraient à des actes dont ils faisaient mystère, se bornant à affirmer simplement qu'il ne se passait jamais de mal dans leurs assemblées. « Ces réunions nocturnes donnaient lieu à des soupçons odieux. On accusait les chrétiens de pratiques infâmes; leur festin eucharistique, leurs agapes fraternelles étaient grossièrement interprétées, au sens littéral du mot; on feignait d'y voir des repas de Thyeste, c'est-à-dire de chair humaine, et des pratiques de magie.

« Or, la loi était formelle. Les sacrilèges et les coupables de lèse-majesté étaient condamnés à avoir la tête tranchée s'ils étaient citoyens romains, à être crucifiés, jetés aux bêtes ou brûlés vifs s'ils ne jouissaient pas de ce titre. A proprement parler, il n'y avait pas de persécution spéciale; on exécutait simplement la loi, et même d'une manière intermittente et avec des ménagements. Trajan, en effet, consulté par Pline, gouverneur de la Bithynie, au sujet des poursuites à exercer contre les chrétiens, lui avait répondu « de ne pas les rechercher, mais de les punir seulement s'ils étaient déférés à la justice », et telle fut la règle juridique presque partout suivie. Malheureusement, cette modération recommandée par l'empereur était souvent oubliée; et les gouverneurs locaux, soit par tempérament, soit pour faire du zèle ou pour plaire à la foule, favorisaient les plus basses passions populaires (1). »

C'est ce qui arriva à Lyon.

La petite communauté d'Ainay vivait depuis plusieurs années dans une quiétude parfaite. Ses membres, déjà nombreux, se tenaient presque à l'écart dans les îles du confluent qui formaient le faubourg de la ville, protégés par le mystère dont ils s'entouraient, ne se mêlant à la colonie romaine que pour les choses indispensables de la vie, lorsque tout à coup, sans raison et

(1) A. Allmer, *Musée de Lyon, Inscriptions antiques*, t. II. *Persécution sous Marc-Aurèle.*

même sans le moindre prétexte, ils furent suspectés, puis insultés par la foule, poursuivis à coups de pierres, exclus des lieux publics. L'autorité laissa faire. Le peuple s'enhardit, et sa haine alla bientôt jusqu'à la rage.

Les chrétiens, conduits au forum devant les magistrats de la ville et le tribun qui commandait la cohorte de la garnison, y firent simplement l'aveu de leur religion. Cela suffit. L'empereur philosophe Marc-Aurèle crut devoir céder au mouvement et donner une satisfaction sanglante à l'opinion publique; et l'an 177 de notre ère eut lieu un de ces effroyables massacres juridiques qui mirent en relief dans toute leur splendeur les dons de force et de foi de la jeune Eglise. On a maintes fois raconté cet héroïque martyre; tous les épisodes de la persécution, l'arrestation, les interrogatoires, la série des tortures plusieurs fois interrompues et recommencées, l'intervention féroce du public dans les diverses péripéties du supplice, l'incroyable fermeté et la pieuse exaltation qui transformèrent les plus faibles et en firent en quelque sorte des êtres surnaturels. On a pu dire avec raison que ce fut l'idéal du martyre; et jamais le martyrologe, qui nous a conservé les noms des principaux confesseurs, n'a fait d'une manière plus saisissante un tableau plus frappant du degré d'enthousiasme où peut arriver la nature humaine et conduire la foi ardente dans les récompenses éternelles.

Au milieu de cette troupe de héros, se détache la figure idéale d'une pauvre esclave, frêle et délicate, presque une enfant. Elle s'appelait Blandine; elle était peut-être Gauloise, peut-être Phrygienne ou Smyrniote; car le petit nom de Blandine, emprunté au latin, n'était qu'un surnom et ne peut donner aucune indication précise sur son origine et sa nationalité. La durée, la variété, l'horreur des épreuves qu'elle eut à subir, et qui se prolongèrent pendant plusieurs semaines, est encore aujourd'hui un sujet de juste étonnement. Tour à tour flagellée, livrée deux fois aux bêtes qui se contentaient de la mordre et de la traîner, assise sur la chaise brûlante, suspendue en croix à un poteau, exposée dans un filet à un taureau furieux qui la lançait en l'air avec ses

cornes, achevée enfin d'un coup de glaive, elle supporta tout sans une plainte, sans une défaillance. Ce fut la dernière de la série.

Les Romains, blasés depuis longtemps sur les souffrances des condamnés, qui n'étaient pour eux qu'un sujet de divertissement, eurent là un spectacle de choix. Mais les Gaulois, moins civilisés, malgré leur rudesse et leurs mœurs encore à demi barbares, furent frappés d'admiration et un moment attendris; et, en sortant de l'amphithéâtre où venaient d'avoir lieu en l'honneur de Rome et du dieu César ces abominables scènes, ils ne pouvaient s'empêcher de parler de la pauvre petite esclave dont les affreuses tortures et la radieuse sérénité avaient dépassé tout ce qu'ils avaient vu jusqu'alors.

Le supplice des chrétiens de l'an 177 est connu dans tous ses détails. On est moins fixé sur l'emplacement précis où eut lieu l'exécution. Mais il est assez probable que ce fut dans l'amphithéâtre municipal, situé au sommet de la côte de Fourvières, non loin de la prison romaine, du théâtre et du prétoire, et non dans l'amphithéâtre qui faisait partie de la ville fédérale, près de l'autel de Rome et d'Auguste, ou près de la côte de Saint-Sébastien (1).

IX

Il serait très intéressant de pouvoir connaître avec quelque approximation la population de l'agglomération lyonnaise au premier et au deuxième siècle de notre ère. Les questions de cette nature sont en général assez difficiles et, pour Lyon, en particulier, on manque d'éléments précis; et on ne peut procéder que

(1) RAVERAT, *Fourvières, Ainay et Saint-Sébastien sous la domination romaine Recherches archéologiques sur l'emplacement où les premiers chrétiens lyonnais souffrirent le martyre. Mém. de la Soc. litt., hist. et archéol. de Lyon*, 1880.

par comparaison et au moyen de tâtonnements qui ne peuvent permettre d'arriver à la certitude. On n'a d'ailleurs que des notions très vagues sur la manière dont les recensements étaient faits dans l'antiquité. Auguste avait bien, pour certaines provinces de l'empire, ordonné une révision générale des personnes et des propriétés; et le recensement fait par son légat Quirinus en Judée est resté célèbre à cause des souvenirs qui se rattachent à la naissance de Jésus-Christ à Bethléem; mais il ne nous est presque rien resté de précis de ces opérations cadastrales et financières, qui devaient présenter bien des lacunes et des inexactitudes. La statistique est une science essentiellement moderne; et nous manquons absolument de documents chiffrés remontant à plus de deux ou trois siècles. A plus forte raison chercherait-on des résultats statistiques quelque peu exacts dans les premières années de notre ère.

Les deux seules méthodes pratiques pour obtenir une évaluation plus ou moins probable de la population d'une ville antique sont l'étude de la surface occupée par ses ruines et le nombre et les dimensions de ses grands monuments publics.

On sait que la vie privée n'existait pour ainsi dire pas dans le monde ancien. L'exiguïté des maisons particulières et les grandes proportions de tous les édifices publics, de ceux surtout destinés aux plaisirs de la foule, le prouvent d'une manière surabondante. Aux temps héroïques, toute l'activité des citoyens se dépensait à la guerre ou au Forum. Comme l'Agora d'Athènes, le Forum romain était le lieu permanent de réunion de toutes les assemblées populaires. Mais sous l'empire, la vie politique fut à peu près anéantie; et le peuple oisif et énervé passa alors la presque totalité de son temps dans les thermes ou sur les gradins des cirques et des amphithéâtres. Le théâtre et les jeux occupaient réellement la première place dans la vie. Ce n'était pas, comme de nos jours, le délassement périodique et en quelque sorte exceptionnel de quelques favorisés; c'était un plaisir quotidien, presque continu, offert gratuitement à tous soit par l'État, soit par les villes, soit par de riches particuliers ou de hauts

fonctionnaires. Il est donc assez naturel de chercher à déduire le chiffre de la population du nombre des spectateurs que pouvaient contenir les amphithéâtres ou les monuments analogues; et ces immenses cuves où venaient s'entasser périodiquement la presque totalité des habitants d'une ville, peuvent très bien être considérées comme des jauges assez exactes de sa population.

Les théâtres avaient souvent des dimensions grandioses.

A Rome, le théâtre en bois construit l'an 52 avant Jésus-Christ par M. Æmilius Scaurus, un des patriciens les plus opulents de l'époque, n'avait pas moins de quatre-vingt mille places..

Le creux, la cavité, *cavea*, du théâtre en pierre de Pompée, deux fois moins vaste, contenait encore quarante mille sièges, en y comprenant ceux de l'*orchestrum*, qui correspondait à notre parterre moderne.

Le théâtre de Marcellus, dont il reste quelques débris, construit par Auguste dans le voisinage du portique d'Octavie, sur un ancien plan déjà conçu par César, quoique de dimensions beaucoup plus restreintes, contenait encore vingt mille spectateurs.

L'un des plus modestes théâtres romains, celui de Catane en Sicile, avait 43 mètres de diamètre et contenait encore de deux à trois mille spectateurs. C'était à peu près l'équivalent de la Scala de Naples ou de l'Opéra de Paris. Le plus petit théâtre de l'antiquité était donc égal aux plus grands de notre époque.

On a pu relever les dimensions de la plupart des théâtres antiques de la Grèce, de l'Asie Mineure, de l'Italie, de la Sicile et de la Gaule; et il est facile de savoir avec une approximation très suffisante le nombre de places qu'ils pouvaient contenir. En admettant le chiffre de vingt mille spectateurs qui paraît à peu près exact pour le théâtre de Marcellus à Rome, il est facile de déduire le chiffre correspondant aux principaux théâtres dont on connaît le grand diamètre; et c'est ainsi que l'on peut affirmer que le théâtre de Bacchus à Athènes, l'un des plus spacieux qui aient existé après le colossal et fragile monument de Scaurus, contenait de trente à quarante mille spectateurs; ceux d'Arles

et d'Orange, près de dix à douze mille. Les dimensions du théâtre de Lyon, dont il reste encore des vestiges assez importants dans l'ancien enclos des Minimes, à mi-côte de la colline Saint-Irénée, permettent de lui attribuer environ cinq à six mille places.

Les théâtres n'étaient affectés en général qu'aux représentations dramatiques, dans le sens ordinaire du mot : tragédies, drames, comédies et danses. Toutes les villes principales de l'Occident avaient en outre des cirques ou des amphithéâtres.

L'amphithéâtre, qu'on appelait souvent « les arènes », est en effet le monument romain par excellence.

Le premier amphithéâtre en pierre fut construit par Statilius Taurus, ami d'Auguste. Les spectacles sanglants furent dès lors officiellement installés à Rome et eurent leur monument attitré. Presque immédiatement, toutes les villes de l'empire — de l'Occident tout au moins — se donnèrent le luxe d'arènes sur le même type qui n'a presque jamais varié pendant trois siècles. L'amphithéâtre Flavien, qui prit le nom de Colisée, *Colosseo*, probablement à cause de la statue colossale de Néron située dans le voisinage, est le plus vaste des édifices de ce genre. Il ne contenait pas moins de quatre-vingt-sept mille places.

Les amphithéâtres des grandes villes de la Gaule — Nîmes, Arles, Narbonne — ne contenaient guère en moyenne que de vingt-cinq à trente mille spectateurs, ce qui est déjà un chiffre assez respectable.

Il est probable que l'amphithéâtre de Lyon devait avoir à peu près la même importance.

Mais Lyon possédait en réalité au premier siècle deux amphithéâtres : l'amphithéâtre municipal, appartenant à la ville romaine, au sommet de la colline de Fourvières, sur la rive droite du Rhône et de la Saône, et l'amphithéâtre fédéral, au pied de la colline de Saint-Sébastien, au confluent des deux fleuves, et qui faisait partie des dépendances de l'autel de Rome et d'Auguste; et, bien qu'on ne puisse avoir que des données incomplètes sur leurs dimensions principales, il est certain que l'ensemble du

théâtre et des deux amphithéâtres devait contenir au moins cinquante mille spectateurs.

Ce chiffre permet déjà d'avoir une idée de l'importance de l'agglomération lyonnaise. Mais ce n'était pas tout. Le théâtre et l'amphithéâtre ne suffisaient pas à ce besoin impérieux de divertissements bruyants que l'empire développa chez le peuple et se plut à satisfaire de la manière la plus extravagante. Le cirque et l'hippodrome y suppléèrent, et bientôt les spectateurs les plus difficiles et les plus blasés n'eurent rien à désirer.

De tout temps, les jeux du cirque, par leur variété, le développement et l'espace qu'ils demandent, le luxe de chars, de chevaux, de mise en scène qu'ils comportent, ont été la grande passion, ce que nous appellerions aujourd'hui la grande attraction de la foule. Dans le principe, chez les Grecs, ces jeux n'avaient pour but que d'entretenir la force et la vigueur du corps, de développer l'adresse et de récompenser le courage des jeunes guerriers. Le plaisir et l'art s'y mêlèrent bientôt, et les courses de chars tinrent la première place dans les fêtes olympiques. Ce fut la brillante époque de la Grèce. L'élégance de la forme, le goût exquis, la recherche studieuse de la beauté parfaite et idéale se manifestaient partout. Le vice lui-même était ennobli par le sentiment délicat de l'art; et le culte passionné des hétaïres était quelquefois la source des productions les plus exquises des premiers artistes du monde. C'était à l'hippodrome qu'elles venaient encourager les concurrents, couronner et récompenser les vainqueurs. Au milieu d'elles, les poètes récitaient leurs strophes, les sculpteurs choisissaient leurs modèles, les rhéteurs déroulaient leurs périodes; et ce peuple d'athlètes et de parleurs était devenu, entre leurs mains délicates, un peuple d'artistes, de raffinés et de *dilettanti.*

Mais à Rome, les jeux du cirque eurent un tout autre caractère. L'art, l'élégance et la grâce furent remplacés par la force et la violence. Presque tous les exercices avaient une terminaison tragique. Point de belles fêtes romaines si l'on n'y versait du sang. Il y avait un cirque dans toutes les villes importantes. Il y en

avait même plusieurs à Rome et dans sa banlieue; mais le premier et le plus vaste de tous était le grand cirque de Tarquin l'Ancien, *Circus Maximus*, établi dans les bas-fonds de la vallée marécageuse du Vélabre, entre l'Aventin et le Palatin, et dont on ne voit aujourd'hui que des débris clairsemés. Dans le principe, il n'avait pas moins de 600 mètres de longueur sur 150 mètres de largeur .C'était un simple champ de course ou de manœuvre, fermé de toutes parts par une enceinte de gradins en bois. César d'abord, les empereurs ensuite, l'agrandirent successivement et en firent un monument durable. Sous Vespasien, le nombre des places fut porté à deux cent mille; et l'on assure que sous Constantin il pouvait contenir près de quatre cent mille spectateurs. Même architecture, d'ailleurs, que pour les amphithéâtres. A l'extérieur, des voûtes superposées en forme de portiques; au milieu, l'arène; tout autour, des rangées de gradins échelonnés sur des arceaux lourds et massifs.

Les cirques n'étaient pas circulaires. Ils formaient une piste très allongée; et l'arène était divisée dans toute sa longueur, suivant son axe, par un mur assez bas qu'on appelait l'épine, *spina*. La *spina* était quelquefois très richement décorée : bustes, vases, statues, bas-reliefs, autels votifs, obélisques la jalonnaient de distance en distance et en faisaient une sorte de musée en plein air. La course avait lieu le long de cette barrière; et c'était à ses deux extrémités qu'étaient plantées les fameuses bornes, *metæ*, qu'il fallait tourner brusquement et contre lesquelles venaient quelquefois s'abattre et se briser les chars, les chevaux et leurs malheureux conducteurs.

Comme toutes les grandes villes de l'empire, Lugdunum avait ses courses et son hippodrome. Deux monuments locaux — un bas-relief et une mosaïque célèbre — nous les rappellent.

Il est très probable que l'hippodrome de Lyon devait se trouver dans le voisinage du lieu où la mosaïque a été découverte (1); mais son emplacement précis est absolument inconnu. On manque

(1) E. Récamier, *les Courses de chars à Lugdunum. Gaz. archéol.*, mars 1870.

aussi des premiers éléments qui pourraient permettre d'évaluer, même d'une manière approximative, le nombre de spectateurs qu'il pouvait contenir. On sait que, de tous les monuments destinés aux divertissements publics, le cirque ou l'hippodrome était celui qui présentait les plus grandes dimensions; et, en présence du nombre des places que l'on peut raisonnablement attribuer au théâtre (dix mille spectateurs) et aux amphithéâtres (de vingt-cinq à trente mille spectateurs), on est fondé à supposer que l'hippodrome pouvait bien, de son côté, en contenir aussi une trentaine de mille. Mais ce ne sont là que des conjectures et des probabilités; et tout ce que l'on peut et doit affirmer, c'est que le cirque était un des éléments de ce groupe de monuments publics qui entouraient, au confluent des deux fleuves, le célèbre autel de Rome et d'Auguste et faisaient de cette partie de la ville fédérale une sorte de quartier officiel et sacerdotal, spécialement aménagé pour les cérémonies publiques, à la fois politiques et religieuses, et pour les grandes fêtes nationales des Trois Gaules.

X

L'assiette de la ville antique peut aussi fournir quelques utiles indications sur l'importance de sa population. On est, à vrai dire, assez embarrassé pour retrouver exactement le périmètre de l'ancienne agglomération lyonnaise; et tout d'abord il faut en retrancher d'une part toute la partie située à l'aval de l'ancien confluent, c'est-à-dire toute la presqu'île alluvionale moderne, d'autre part les deux grands quartiers de la Guillotière et des Brotteaux, situés sur la rive gauche du Rhône. Ce nom de *brotteaux*, d'ailleurs, est tout à fait caractéristique. Dans le vocabulaire topographique du Rhône, on désigne sous cette dénomination générique les îles ou terres basses submersibles, plus ou moins couvertes d'oseraies et qui se trouvent dans le champs d'inondation du fleuve. C'est

l'analogue des *Ségonneaux* de la Provence. La vallée en amont de Lyon, depuis les confins des départements de l'Ain et de l'Isère, n'est qu'une succession de « brotteaux » qui ont été, dans les premiers temps de leur formation, des terres vagues, incultes, aux contours indécis, modifiées après chaque crue, disparaissant quelquefois après les grandes inondations pour reparaître ensuite, et assez semblables aux « craus » de la Durance et de la basse région du Rhône. Le plus connu de tous ces « brotteaux » est celui de Lyon même, qui a d'ailleurs conservé son nom et l'a donné à l'un des quartiers neufs de la ville moderne. Les Brotteaux de Lyon occupent tout le territoire situé à l'Est des ponts Morand et de Saint-Clair, où se trouvent aujourd'hui le parc de la Tête-d'Or, l'hippodrome et le champ de manœuvre.

Il ne reste rien ou presque rien de l'ancienne enceinte romaine; mais tout porte à croire que la muraille du moyen âge, dont on voit encore quelques débris en plusieurs endroits, suivait à peu près le même tracé. D'autre part, si on interroge les monuments funéraires découverts jusqu'à ce jour, et qui étaient, comme on le sait, toujours placés en dehors de l'enceinte et aux portes mêmes de la ville, on reconnaît tout de suite que les quartiers de Saint-Irénée, de Vaise et de la Guillotière étaient *extra muros*. On n'a pas trouvé de tombeaux sur le plateau de la Sarra, qui domine la colline de Fourvières, ce qui indique assez nettement que ce plateau était autrefois incorporé dans la ville même. Il n'en existe pas non plus dans le quartier d'Ainay, qui était alors une île, ni dans la grande langue de terre interfluviale qui forme l'assiette de la plus grande partie de la ville moderne et qui constituait une sorte de domaine fédéral et religieux, beaucoup plus grand peut-être en étendue que le municipe romain, mais certainement moins habité. Ce domaine, occupé en grande partie par des monuments publics, appartenait d'ailleurs à l'association nationale des Trois Gaules. Point de tombeaux non plus dans l'archipel fluvial qui s'étendait au-dessous et qui formait une sorte de ville amphibie, cosmopolite et marchande, dont il est impossible de préciser l'assiette et l'étendue.

La ville romaine seule présentait un contour bien défini. Tout entière située sur la rive droite de la Saône, échelonnée sur la colline et bâtie sur le plateau, elle paraît avoir été entourée, dès le principe, d'une muraille continue qui devait partir de la rive, un peu au-dessous du pont actuel d'Ainay, à l'endroit appelé aujourd'hui la Quarantaine, puis gravir directement la pente escarpée de la montagne par derrière les fortifications modernes, passer au cimetière de Loyasse, et redescendre ensuite vers la rivière qu'elle atteignait à l'extrémité du rocher de Pierre-Scize.

D'après M. Allmer, l'enceinte du Lugdunum romain devait avoir quatre portes. A Pierre-Scize, dit le savant épigraphiste lyonnais (1), entre le pied du rocher et la berge de la Saône, existait une porte du Nord s'ouvrant sur un chemin qui menait du côté de Vaise par le bord de l'eau. A l'Ouest, au sommet du plateau, une deuxième porte s'ouvrait sur la route d'Aquitaine, conduisant, après un parcours de 150 mètres environ, au carrefour de Trion, *Trivium*, où des fouilles toutes récentes ont mis au jour une magnifique série de monuments funéraires. Cette partie de la route d'Aquitaine formait ainsi, à l'entrée même de la ville, une sorte de « rue des tombeaux » analogue à celle que l'on admire à Pompéi. Au Sud-Ouest, à peu près à l'endroit où se trouve maintenant la porte Saint-Just, devait s'ouvrir une troisième porte donnant passage à un chemin qui traversait tout le quartier Saint-Irénée en suivant la rue actuelle des Macchabées. C'était la route de la vallée du Rhône, qui conduisait à Arles, à Marseille, à Narbonne, celle-là même qui, du temps de Sidoine Apollinaire, passait à proximité de l'église des Macchabées, et de l'intérieur de laquelle, dit le prélat écrivain, on pouvait entendre retentir, « d'un côté le bruit des chevaux et des chars de la route, de l'autre, le chant rythmé — le *celeusma* des rameurs sur les bateaux de la Saône. »

De cette porte partait un second chemin qui allait rejoindre le

(1) A. ALLMER, *Rev ép. du midi de la France.*

Trivium. Ce chemin a conservé son nom romain : c'est la rue moderne de Trion. Une quatrième porte enfin existait au Sud, sur le bord de la Saône, et donnait sur un sentier plus ou moins praticable qui a été transformé depuis en une belle route longeant la rive droite de la rivière; c'est le chemin et le quai des Etroits aujourd'hui très largement ouvert. Mais à l'époque romaine, ce chemin des Etroits aurait bien mérité son nom. Resserré entre les pentes abruptes de la colline et la Saône qui le bordait à son pied, il ne présentait pas une assiette suffisante pour qu'on pût établir une grande route. On n'y trouve pas de tombeaux, et cela ne doit pas surprendre; car on sait que les monuments de cette nature étaient invariablement placés en dehors de l'enceinte des villes, le long des routes, et formaient de véritables promenades funéraires, une sorte de cité des morts qui précédait immédiatement la cité des vivants.

D'ailleurs, la Gaule, en l'an 20 de notre ère, était soumise, mais non pacifiée. Le sol était matériellement conquis, mais il restait encore à conquérir le vaincu; et on était toujours sous le coup de quelque dangereux soulèvement. Agrippa, qui avait reçu la mission d'établir quatre grandes routes aboutissant de Lyon aux extrémités des quatre provinces de la Gaule (la Narbonnaise et les trois Provinces Chevelues), n'eut garde de négliger les conditions les plus élémentaires de la stratégie. Les routes qui divergeaient autour de Lyon étaient avant tout des voies militaires; elles se réunissaient sur le plateau au carrefour de Trion, qui était ainsi un centre de rayonnement. Ce quartier de Trion, *Trivium*, était donc comme une nécropole. Les fouilles exécutées en 1855, tout à fait à proximité de l'ancienne porte d'Aquitaine, ont déjà donné des tombes du temps d'Auguste et de Tibère. Ce sont les premières, les plus anciennes. Les morts se sont succédé; les sépultures se sont ajoutées les unes aux autres; la file des monuments funéraires s'est allongée sur les deux routes d'Arles et d'Aquitaine. On peut déjà suivre sur un certain développement leur échelonnement chronologique ; et des travaux continués avec méthode permettront sans doute de re-

trouver dans cette ville des morts une partie du passé de la colonie.

La ville romaine devait très certainement aussi communiquer avec le quartier du confluent et même avec l'autre rive du Rhône. La communication avec le confluent avait lieu d'une manière permanente au moyen d'un pont en pierre sur la Saône. De gros blocs retrouvés le long de la rive droite et dans le lit de la rivière, de nombreux pilotis serrés et noircis par le temps fixent assez exactement l'emplacement du pont romain entre les ponts modernes d'Ainay et de l'Archevêché.

La communication entre le quartier du confluent, qui se composait d'un groupe d'îles séparées par de petits canaux navigables, et la rive gauche du Rhône, ne peut aussi faire l'objet d'aucun doute; mais on est beaucoup moins fondé à croire qu'il y ait eu à cette époque un véritable pont sur le Rhône, comme il y en avait un sur la Saône.

Il est très probable que la communication entre le quartier du confluent et la rive gauche du Rhône avait lieu à l'époque romaine au moyen d'un bac, d'une traille, peut-être d'un pont de bateaux.

On peut donc affirmer au contraire qu'il y avait un pont fixe entre la rive droite de la Saône et les îles du confluent qui formaient le quartier désigné sous le nom de *Condate* lyonnais, *Pagus Condatensis*, et que ce pont était situé entre le pont d'Ainay et le pont de l'Archevêché.

En somme, il n'y avait pas sur le Rhône même, dans les premiers siècles de notre ère, de pont permanent.

XI

La restauration de la topographie lyonnaise à l'époque de la domination romaine a fait à plusieurs reprises l'objet de tentatives fort intéressantes; mais, il faut le reconnaître, les plans qui

ont été dressés ne peuvent présenter un grand caractère d'exactitude.

Comme toutes les villes de la vallée du Rhône, Lyon a existé tout d'abord sur la hauteur et n'est descendu que graduellement le long des berges du fleuve.

Les Terreaux, les Brotteaux, la Guillotière, Ainay, n'existaient pas dans le principe ou plutôt n'existaient qu'à l'état d'îles qui se sont successivement agrandies, soudées, et ont fini par constituer le Lyon moderne. La plus grande partie de la ville actuelle, bâtie sur ce terrain d'alluvions, est réellement conquise sur les eaux; et ce sont les travaux du dix-septième siècle, projetés et commencés par l'architecte Perrache, qui ont donné à la ville moderne son assiette et son contour définitifs.

Il est donc absolument impossible de dresser méthodiquement un plan complet de toute l'agglomération lyonnaise à l'époque romaine. On ne peut connaître exactement que la colonie, la ville impériale, celle qui porta le nom celtique de *Lugdunum*, qui prit ensuite la qualification officielle de *Colonia copia Claudia Augusta Lugdunensis*, et qui était le municipe romain.

Si l'on compare le développement de son enceinte, les dimensions de ses amphithéâtres, l'étendue de ses ruines à ceux des villes antiques que l'on connaît le mieux, de Rome par exemple, on peut se faire une idée, sinon exacte, du moins raisonnable, du chiffre de sa population. Rome, au temps de sa plus grande splendeur, paraît avoir eu un milion et demi, tout au plus deux millions d'habitants; et le périmètre de son enceinte était de 20 à 25 kilomètres. A Lyon, le périmètre de la ville romaine présentait à peu près la figure d'un cercle de 4 à 5 kilomètres de développement, dont la Saône formait environ les deux tiers et une muraille l'autre tiers.

D'après ces données, la superficie de la colonie romaine aurait contenu à peu près le vingtième de la population de Rome. Il est donc peu probable que la ville romaine, bâtie sur le coteau de Fourvières, ait jamais eu plus de 80,000 à 100,000 habitants.

A ce chiffre, il convient sans doute d'ajouter le contingent des

faubourgs et de l'agglomération *extra-muros*, c'est-à-dire de la ville fédérale et le quartier du confluent. Mais ici l'on est réduit à de simples hypothèses. Comment, en effet, évaluer cette population flottante du confluent, dans ces îles à demi formées qui constituaient le *Pagus Condatensis?* Quel chiffre donner à ce concours de Gaulois et d'étrangers qui se réunissaient chaque année, à l'époque des grandes foires du mois d'août, autour de l'autel de Rome et d'Auguste? Les trois Provinces Chevelues y envoyaient leurs délégués. Cette pointe du confluent présentait une animation et un mouvement incomparables. La fête coïncidait avec la foire. Une foule bigarrée se répandait sur la grève, couverte de baraquements, où s'étalaient les produits du monde entier, marché cosmopolite où les échanges se faisaient soit en nature, soit avec des métaux précieux et des monnaies de toutes les provenances et de toutes les effigies. Les Orientaux y apportaient leur ivoire et leurs aromates, les Syriens et les Phéniciens leurs étoffes teintes et brodées et leurs verreries qui rivalisaient avec les produits de la fabrication lyonnaise. On y voyait les Bretons avec leurs ambres et leurs étamages plus brillants que l'argent, les Aquitains avec leurs lits de plume, les Belges avec leurs étoffes de laine grossière, les Germains avec leurs salaisons, les Espagnols avec leurs armes finement trempées. Les produits nationaux tenaient naturellement la plus grande place. Les étoffes de lin et de chanvre du Nord de la Gaule, les poteries rouges dont la Cisalpine inondait toute l'Europe, les huiles fines de Provence, les vins corsés et poissés de la Narbonnaise et de la vallée du Rhône, constituaient de véritables entrepôts abrités sous de grands hangars, établis probablement d'une manière temporaire sur les berges du confluent. Comme cela existait encore il y a près d'un siècle, sur le Rhône, à la foire de Beaucaire, une flotte de barques, de radeaux, d'allèges de toute forme de toute provenance, était amarrée au rivage, encombrant les divers bras du fleuve qui serpentait au milieu des îles et formait comme une seconde ville flottante, bien autrement bruyante que la ville officielle étagée sur la colline.

Aucune donnée statistique ne permet de se faire une idée quelque peu exacte du mouvement de cette population pendant la période des fêtes. A vrai dire, ce va-et-vient de trafiquants, débarquant à Lyon de tous les points de l'empire et y apportant pendant quelques semaines les marchandises de tout le monde connu, ne saurait entrer en ligne de compte dans l'évaluation de la population lyonnaise; mais cet apport accidentel devait cependant entretenir, soit dans la ville fédérale, soit dans les îles du confluent, une certaine population permanente. Bien qu'il soit impossible de la déterminer, on doit la regarder comme bien inférieure numériquement à celle de la colonie elle-même; et elle ne devait vraisemblablement pas dépasser 30 ou 40,000 âmes. Ce n'est là, il faut en convenir, qu'une hypothèse un peu fragile; mais elle suffit cependant pour permettre d'affirmer que l'agglomération lyonnaise n'était pas, même au temps de sa plus grande splendeur, comparable à celle de nos grandes capitales modernes et était même bien inférieure, comme grandeur, à la ville actuelle.

En somme, Lyon se composait, au premier siècle, de trois groupes très distincts.

Le premier, le plus important, celui qui avait une assiette fixe, était la colonie — le municipe — étagée sur les pentes du coteau de Fourvières et couronnant le plateau. On l'appelait officiellement *colonia copia Claudia Augusta Lugdunensis;* il ne paraît pas avoir contenu plus de 80 à 100,000 habitants.

Le second, la ville fédérale et sacerdotale, où se tenait annuellement la grande assemblée des Trois Gaules, *concilium totius Galliæ*, et qui comprenait surtout des monuments officiels, occupait les pentes de Saint-Sébastien et de la Croix-Rousse. C'était l'*Urbs sacerdotalis trium provinciarum Galliæ.*

Le troisième enfin n'était qu'un grand faubourg dans l'archipel fluvial, situé en aval du confluent où se trouve aujourd'hui la majeure partie de la ville moderne, et on l'appelait le *Pagus Condatensis* ou *Condate Lugdunensis.*

Même aux jours de sa plus grande splendeur, dans tout l'éclat

de ses fêtes annuelles, il est difficile d'admettre que le chiffre de la population lyonnaise sédentaire ou flottante ait pu dépasser 150,000 âmes. C'était à peine le dixième de Rome.

XII

Notre intention n'est pas de suivre ici les transformations de Lyon à travers les siècles, encore moins de retracer les différentes périodes de sa vie très mouvementée. Lyon a connu toutes les formes de gouvernement et de despotisme : empire romain, royauté bourguignonne, gouvernement des archevêques, régime consulaire, administration des gouverneurs du Lyonnais.

La caractéristique de Lyon est d'avoir été dans tous les temps et de continuer d'être avant tout une ville de travail et de probité; ville d'affaires, d'industrie, de fabrication. Ses académies très vivantes, très actives, ont produit et produisent tous les jours des travaux d'érudition de premier ordre; et il serait tout à fait injuste de leur appliquer le mot de Voltaire au sujet de l'une de leurs voisines, qui se glorifiait un peu trop haut de descendre directement de l'Académie française : « Fille si bien élevée, disait-il, qu'elle n'a jamais fait parler d'elle. » Son école de peinture est célèbre et a donné plusieurs peintres de grand talent. Ses écoles et ses sociétés industrielles traitent depuis quelques années toutes les questions économiques et sociales de la manière la plus large et la plus scientifique. Mais le génie de Lyon est tout à fait pratique et mercantile. « La divinité de la ville, a-t-on écrit quelque part, avec une verve trop méchante, pour ne pas dénoter un parti pris de dénigrement, est le commerce, non point ce commerce des ports de mer rehaussé des dangers d'une navigation lointaine, où le négociant est capitaine et les ouvriers matelots; non point le commerce poétique de Tyr, de Venise, de Marseille, auquel le soleil d'Orient fait une auréole, les étoiles du Midi une couronne, les brouillards d'Occident un voile, les

glaces du Nord une ceinture; mais le commerce stationnaire et hâve; qui s'assied derrière un comptoir ou s'accoude sur un métier; qui énerve par le défaut d'air et alourdit par l'absence d'horizon; qui enlève à la journée seize heures de travail, et ne donne en échange à la faim que la moitié du pain qu'elle demande. Ville animée et vivante sans doute, mais comme une mécanique. Le tic-tac de ses métiers est le seul battement de son cœur. » Cette critique est sévère et même fausse; elle doit être énergiquement réfutée.

« La population de Lyon, dit M. de Lamartine avec plus de vérité (1), offre dans ses traits un contraste frappant avec la population riante, légère et martiale des autres grandes villes de la France. Les hommes sont grands, forts, de stature massive; mais les muscles sont détendus et la chair domine. Les femmes, d'une beauté idéale et presque asiatique, ont dans les yeux, dans la physionomie, dans la démarche, une mollesse et une langueur qui rappellent la vie inanimée et sédentaire de l'Orient. On sent, à leur contenance, qu'elles sont là pour les hommes des objets d'attachement, mais non des idoles et des jouets de plaisir. Leur séduction même a cette décence grave qui est comme la sainteté de la beauté; leur regard est tendre, mais chaste. Passions à l'ombre, population ardente du Midi préservée par les mœurs du Nord.

« On conçoit que les vertus d'un tel peuple doivent participer de sa nature. Il en a de grandes et entre toutes le travail, l'économie et la probité. Ses vertus mêmes sont lucratives. Il est religieux, mais non jusqu'au fanatisme, qui suppose l'enthousiasme. Son clergé nombreux, respecté, obéi y exerce un empire absolu sur les femmes, sur l'éducation des enfants, sur la noblesse et sur le peuple. Des monastères de tous les ordres religieux d'hommes et de femmes y couvrent les collines. L'Italie semble déborder jusque-là par-dessus les Alpes, avec ses pompes religieuses et son esprit sacerdotal.

(1) LAMARTINE, *Hist. des Girondins*, XLIX, XI à XV.

« L'imagination du peuple s'y entretient, avec une infatigable activité, d'images religieuses, de statues animées, de chapelles privilégiées, de pèlerinages, de prédictions, d'apparitions, de prodiges. Lyon se souvient d'avoir été la première colonie du christianisme dans les Gaules. Les tombeaux de ses saints et de ses martyrs, ses catacombes, ses églises romanes, sa cathédrale gothique de Saint-Jean, tout rappelle la Rome des Gaules. Tout atteste, dans l'aspect extérieur de la ville et dans les rites de son peuple pieux, que le catholicisme est profondément incrusté dans son âme, comme dans son sol et que, pour l'extirper, il faudrait extirper la ville elle-même.

« Ce peuple de travailleurs n'est point entassé, comme dans d'autres villes, dans d'immenses ateliers communs où l'homme traité comme un rouage mécanique s'avilit dans la foule, se pervertit par le contact et s'use par le frottement continuel avec d'autres hommes. Chaque atelier de Lyon est une famille composée du mari, de la femme, des enfants; cette famille va chercher toutes les semaines l'ouvrage, la soie, les modèles. Les ouvriers emportent chez eux les matières premières, les ourdissent à domicile et reçoivent, en les rendant aux fabricants, le prix convenu pour chaque pièce de soirie manufacturée. Ce genre de fabrication, en conservant à l'ouvrier son individualité, son isolement, son foyer, sa famille, ses mœurs et sa religion, est mille fois moins propice à la sédition et à la corruption du peuple que les armées de machines vivantes disciplinées par les autres industries dans les ateliers communs, où une étincelle produit l'explosion et l'embrasement. Ce travail à la tâche établit de plus, entre la bourgeoisie et le peuple, des rapports continuels et une mutuelle solidarité de bénéfices ou de pertes, éminemment propres à unir les deux classes par une communauté de mœurs et par une communauté d'intérêts. Les villes des montagnes du Forez, Saint-Etienne, Rive-de-Gier, Vienne, Montbrizon, Saint-Chamond, sont autant de colonies occupées des mêmes industries, régies par les mêmes mœurs, animées par le même esprit. Cette population de même race, groupée ou disséminée, d'environ

500,000 âmes est essentiellement active comme le travail, morale comme la religion, sédentaire comme l'habitude, parcimonieuse comme le gain, conservatrice comme la propriété. Tout ébranlement des choses l'inquiète. Le chômage ou le travail, la perte ou le bénéfice sont pour ce peuple toute la politique et tout le gouvernement. »

Quelques lignes de ce résumé ont sans doute un peu vieilli; quelques détails pourraient être ajoutés, d'autres modifiés, et le tableau serait ainsi complètemest en harmonie avec les transformations et les progrès de la ville moderne. Mais l'ensemble est plein de vie et de vérité, la peinture colorée et saisissante; et la physionomie de la grande agglomération lyonnaise, dessinée de main de maître, se détache avec une netteté et un relief incomparables. C'est bien la grande ville industrielle du Rhône et de la Saône, justement fière de tenir dans ses bras deux des plus beaux fleuves de l'Europe auxquels elle a dû et doit encore sa prospérité, son caractère, son type, son originalité. Alors que Paris n'était qu'une ville secondaire, bien au-dessous de Narbonne, d'Arles, de Marseille, de Nîmes même, Lyon, à la fois colonie romaine, cité sacerdotale, centre de la fédération des Trois Provinces, grand marché de l'Orient et de l'Occident, était la vraie capitale des Gaules et en portait orgueilleusement le nom, *Lugdunum caput Galliarum*. Sans doute, elle l'a perdu depuis plusieurs siècles, mais elle peut garder celui de « Métropole du Rhône », et celui-là, aucune ville ne pourra jamais le lui disputer.

CHAPITRE VI

VIENNE, L'ALLOBROGIE ET LA PROVINCE VIENNOISE

Le Rhône au-dessous de Lyon. — La vallée industrielle du Gier. — Givors et l'ancien canal des deux mers ou du Forez. — Arrivée à Vienne. — L'abbaye de Saint-Maurice. — Le roi Allobrox; les Lighyes ou Ligures, Λίγυες; les Ibères, Ἴϐηρες; les Keltes ou Celtes, Κέλται, *Celtæ*. — Le groupe des Allobroges. — Territoire et constitution de l'Allobrogie. — *Burgs* et *oppida*. — La conquête romaine. — Vienne colonie latine et colonie de citoyens romains, *Colonia Julia Vienna*. — Monnayage officiel de la colonie. — Les Viennois et la province viennoise. — *Viennenses*, *Viennensis provincia*. — Le vin de Vienne, *Vienna vitifera*. — Importance et splendeur de la ville, *pulchra Vienna*, *ornatissima colonia*.

Relief général de Vienne à l'époque romaine. — L'enceinte et les cinq collines. — La citadelle ou le fort Pipet, *Pompeiacum*. — Le pont romain sur le Rhône. — Le théâtre et l'amphithéâtre. — Les thermes et les aqueducs. — L'hippodrome et l'obélisque. — Le forum et le temple d'Auguste et Livie. — Le palais du Miroir à Sainte-Colombe. — L'art décoratif et l'art usuel à Vienne. — Mosaïques, peintures murales. — Luxe des objets mobiliers. — Vase des Saisons en argent. — *Foculus* ou *brasero*. — La statuaire à Vienne. — Le Faune. — Tête de femme en bois sculpté. — Tête en bronze de Junon reine. — La Vénus accroupie. — Matérialisme de l'art à Vienne. — Inscriptions funéraires. — Caractère et physionomie de la ville et des habitants aux premiers siècles. — Décadence rapide. — État actuel.

I

Depuis une trentaine d'années, on ne voyage presque plus par eau sur les divers continents de l'Europe. Le coche de nos pères n'existe plus qu'à l'état de souvenir. En Hollande même, le pays par excellence des canaux et des rivières, le classique « trekschuit », qui correspondait à notre ancienne barque de poste, est à peu près abandonné et ne sert plus qu'au transport des denrées agricoles, des bestiaux et des paysans. Partout, le wagon concurrence le bateau; sur bien des points, il l'a complètement

supplanté; et les voies de chemin de fer, établies dans les vallées, le long même des fleuves, ont absorbé la plus grande partie du trafic des marchandises et tout ou presque tout le mouvement des voyageurs.

Le Rhône, de Lyon à la mer, est cependant une route magistrale. C'est peut-être la plus ancienne, certainement l'une des plus pittoresques et des plus célèbres de toutes celles de notre vieille Gaule. La descente du fleuve est à la fois un sujet d'études et un véritable enchantement. Laissons derrière nous le bec effilé de Perrache. Le Rhône et la Saône roulent pendant quelque temps dans le même lit sans que leurs eaux se confondent. Le mélange se fait peu à peu, et les vitesses si différentes des deux cours d'eau tendent à s'égaliser. Les eaux paresseuses de la Saône sont graduellement attirées et comme absorbées par son impétueux voisin. Le Rhône ainsi doublé perd un peu de son allure torrentielle. Il est désormais navigable. Une véritable flotte de bateaux à vapeur a son départ à Lyon même, dans la Saône, au pied de la colline de Saint-Irénée. C'est le point de passage de la navigation de la Saône à la navigation du Rhône, la tête de ligne du Rhône commercial, dont le point *terminus* est Saint-Louis, dans le golfe de Fos, en face de la rade de Marseille.

A quelques kilomètres en aval de Lyon, un nuage épais couvre la rive droite et annonce la présence d'une agglomération industrielle considérable. On stoppe le long d'un quai noirci par la poussière du charbon. C'est Givors.

La petite rivière du Gier est le premier affluent un peu sérieux du Rhône au-dessus de Lyon. La vallée du Gier, assez largement ouverte sur le grand fleuve, est orientée presque en droite ligne du Nord-Est au Sud-Ouest et dessert une interminable série d'établissements industriels. Verreries, fours à coke, hauts fourneaux, forges, fonderies, aciéries, sont échelonnés des deux côtés de la rivière. Un petit canal d'une vingtaine de kilomètres et qui ne compte pas moins de quarante-trois écluses, longe la rivière et sert, concurremment avec le chemin de fer, à la manutention

des houilles, des minerais et de tous les produits métallurgiques du bassin. Cette modeste voie de navigation a été pompeusement décorée autrefois du nom de « canal des deux mers » et avait pour but, dans la pensée de ses auteurs, de joindre la Méditerranée et l'Atlantique. On dut lui donner bientôt le nom moins ambitieux de « canal du Forez »; elle ne porte plus aujourd'hui que celui de « canal de Givors ». Le canal de Givors n'est qu'un simple affluent du Rhône. Quant au Gier lui-même, que la nature avait fait assez riant et qui côtoie, suivant de gracieuses ondulations, le flanc Nord du massif du mont Pilat, ce n'est plus qu'un horrible fossé, souillé par toutes les déjections industrielles de la vallée. Tout est brûlé, noirci et enfumé dans ce bruyant couloir du Forez, à l'extrémité duquel se développe le puissant gîte carbonifère de Saint-Etienne. C'était autrefois une jolie rivière; ce n'est plus aujourd'hui qu'un grand égout. L'artiste, l'archéologue, l'érudit n'ont rien à voir dans cette ruelle où des amas de scories ont partout recouvert les pâturages, et où les cheminées des usines semblent vouloir prendre la place des anciennes forêts. C'est le véritable domaine des ingénieurs; et nulle part l'activité humaine n'a plus savamment, plus fiévreusement exploité et mis en œuvre les richesses souterraines du sol. La nature y a presque disparu sous les empiétements de l'industrie.

II

On compte à peine une dizaine de kilomètres de Givors à Vienne.

Le chemin de fer pénètre brutalement dans la vieille ville de Vienne par deux souterrains qui laissent à peine entrevoir entre eux une étroite échappée de ciel au passage du ruisseau de la Gère. Les trains rapides, d'ailleurs, ne font pas à l'ancienne capitale des Allobroges l'honneur de quelques minutes d'arrêt.

Mais, en revanche, le grand fleuve lui forme depuis Givors une magnifique avenue naturelle largement ouverte, presque en ligne droite, semée de longues îles d'oseraies qui émergent à peine et semblent flotter au-dessus de l'eau comme des radeaux de verdure. Sur les deux rives, des collines boisées et des pentes doucement inclinées et en pleine culture se déroulent avec une harmonieuse variété de couleurs et de contours. Le coude très brusque que le Rhône dessine à Vienne même permet à la ville de se présenter de face comme un véritable décor de fond; et on embrasse d'un seul coup d'œil l'amoncellement de ses vieilles maisons étagées aux différents niveaux de la rive gauche, sa basilique, ses églises anciennes et modernes, les ruines de son acropole, le pont suspendu qui la relie à la rive opposée, la tour et le faubourg de Sainte-Colombe.

Au centre du tableau, la façade de Saint-Maurice appelle tout d'abord l'attention. Saint-Maurice est, sans contredit, un des beaux monuments religieux du midi de la France à l'époque ogivale; mais c'est bien certainement aussi l'un des plus dégradés et des plus pauvrement entretenus.

La faute en est tout d'abord à la mauvaise qualité de la pierre, gélive à l'excès, qui s'effrite tous les jours, est devenue en quelque sorte poreuse et dont toutes les arêtes, toutes les moulures se sont émoussées, fendillées, et tombent en poussière sous l'action des agents atmosphériques.

Mais les hommes ont une plus grande part de responsabilité encore. En 1562, les sculptures de la façade sortaient à peine des mains des « ymaigiers » que le baron des Adrets, auquel peu d'églises de la vallée du Rhône ont échappé, fit occuper Vienne par une de ses compagnies. Tous les édifices religieux de la ville et la cathédrale surtout furent mis à sac, les statues mutilées, les tableaux et la toiture brûlés, les vitraux brisés, les cloches fondues, les ornements sacerdotaux, le trésor, les archives et le chartrier pillés ou détruits. Trois siècles après, ce qui avait pu échapper aux dévastations des guerres religieuses était de nouveau l'objet de cette aveugle fureur de destruction

qui a si tristement marqué la période révolutionnaire. Pour comble de malheur, en 1869, un incendie a détruit presque en entier le clocher du Nord. Tous ces désastres n'ont pu être réparés. L'édifice reste à jamais mutilé et, bien que conservée au culte, la célèbre église primatiale des Gaules n'est plus aujourd'hui qu'une grande ruine.

Ce qui frappe le plus à Vienne, c'est la disproportion manifeste qui existe entre son cadre grandiose, son relief imposant, l'ensemble des ruines qui l'entourent et la dominent, et la vulgarité, la mesquinerie des constructions modernes. On dirait un gros village, une épaisse cité industrielle, — et ce n'est guère beaucoup plus aujourd'hui, — bâtie sur les ruines d'une élégante capitale. Vienne n'est plus que l'ombre d'elle-même. C'est à peine un faubourg oublié de Lyon et cependant, alors que Lyon naissait à peine, que Paris n'existait qu'à l'état d'embryon, modeste station de batellerie dans l'île de la Cité, Vienne était déjà célèbre, populeuse, riche et depuis longtemps constituée.

C'est peut-être après Marseille la ville la plus ancienne de la vieille Gaule.

Il est sans doute assez difficile d'avoir des notions à peu près historiques sur ces temps sans histoire qui correspondent pour l'Occident au huitième ou au dixième siècle avant notre ère. A une aussi grande distance de nous, tout se perd, s'altère ou s'efface dans la nuit du passé et le crépuscule de la légende. Mais les recherches modernes ont cependant depuis quelques années éclairé ces époques lointaines d'une lumière assez nette, et on commence à suivre aujourd'hui avec quelque méthode l'émigration ou les oscillations des grandes peuplades qui ont tour à tour occupé le territoire de notre vieille Gaule.

On peut classer ces grandes agglomérations en trois groupes principaux qui présentent chacun une nationalité distincte : les Lighyes ou Ligures, Λίγυες, les Ibères, Ἴβηρες, et les Keltes ou Celtes, Κέλται, *Celtæ*.

L'un des principaux groupes de la grande agglomération celtique était celui des Allobroges. Ce nom d'*Allobroge* ou d'*Allo-*

brige, d'une facture si originale et d'une sonorité toute particulière, a naturellement éveillé le goût des recherches chez les étymologistes; et les versions les plus variées ont été tour à tour proposées (1).

En dénaturant et interprétant d'une manière plus ou moins arbitraire ou, si l'on veut, plus ou moins savante, les éléments et les racines qui paraissent entrer dans la composition du mot, — *Al*, *All*, *Allo*, *Hel*, *Whel*, *Allbrig*, *broy*, *bro*, *brog*, *broig*, *borg*, *brig*, *brug*, — on a fait successivement des Allobroges, des « étrangers », des « conquérants d'une race étrangère », des « étrangers basanés », des « habitants du haut pays », des « peuples constructeurs de ponts nombreux », maîtres de tous les passages d'eau du Rhône et de l'Isère, des « peuples hardis et belliqueux », des « peuples habitant un pays couvert de collines », des « habitants des vallons », des « habitants des hauts villages », etc... On n'a que l'embarras du choix; et nous croyons que le mieux est de ne prendre aucune part au débat et de laisser aux « celtistes » tout le mérite de leurs interprétations.

Ce qu'il convient seulement de retenir et de regarder comme absolument certain, c'est que les Allobroges, après avoir pendant un certain temps mené la vie aventureuse et nomade de tous les peuples de la race celtique, finirent par se cantonner dans la partie de la vallée du Rhône comprise entre ce fleuve, l'Isère, les Alpes et le lac Léman. L'Allobrogie fut alors constituée. Elle comprenait deux parties bien distinctes : la région montagneuse à l'Est, la région relativement plate des vallées à l'Ouest. Celle-ci était la plus peuplée, la plus riche, produisait du blé en abondance et, du temps de Polybe et d'Hannibal, portait le nom de « l'île de Gaule ». C'est bien, en effet, une sorte d'île que ce triangle, compris entre le Rhône et l'Isère, dont le confluent forme une pointe, et qui se termine à sa base par un mur d'infranchissables montagnes neigeuses.

(1) Allobriges, Ἀλλόβριγες. — Voir Polybe, Strabon, Appien, Dion-Cassius, Tite-Live, *pass.*

Vienne était la capitale de toute l'Allobrogie. Un nombre assez considérable de *burgs* et d'*oppida* relevaient de la métropole. Les inscriptions et les itinéraires nous ont laissé les noms des principaux : Tain, *Tegna;* Moirans, *Morginno;* Bourgoin, *Bergusio;* Lemins, près de Chambéry, *Leminco;* Saint-Pierre d'Albigny, *Mantala; Condate*, au confluent du Fier et du Rhône; Genève, *Genava*, sur les bords du Léman; Grenoble enfin, *Cularo*, qui était déjà une ville formée au temps de Plancus et de Cicéron . Tous ces villages, *burgs* ou *oppida*, se ressemblaient et devaient posséder leur enceinte de murailles solidement construites, suivant l'usage du temps, en gros blocs rectangulaires appareillés sans ciment, protégeant un inextricable fouillis de maisons, de huttes grossières faites de planches, de pierrailles et de terre battue.

Vienne allobroge demeura toujours la fidèle alliée de Rome et sa prospérité commença avec la conquête. César lui donna le rang de colonie latine. Quelques années après, Auguste l'élevait en dignité et en faisait une colonie.

Les médailles de l'époque sont le témoignage authentique de cette transformation officielle de la ville de Vienne, et peuvent être considérées comme de véritables pièces de fondation. Le plus grand nombre porte au revers la mention de la colonie : C. I. V. *Colonia Julia Vienna*, et une proue de navire mâté, indice de l'importance qu'elle pouvait retirer de la navigation du Rhône qui était, à défaut de bonne routes de terre, la grande voie commerciale du pays. Sur la face, on y voyait figurées tour à tour les têtes de César, d'Octave, d'Agrippa, nues ou laurées, seules ou adossées.

Le nom barbare d'Allobrogie disparut. Mais Vienne continua à être la métropole de tout le pays; et son nom devint officiellement celui de la province romaine tout entière. De Genève à Grenoble, du pied du mont Blanc et du Léman au Rhône et au versant oriental du mont Pilat, et presque jusqu'aux embouchures de la Drôme et de l'Ardèche, il n'y eut plus que des Viennois, *Viennenses*. Le territoire de la Viennoise fut d'abord le

même que celui de l'ancienne Allobrogie; mais cette Viennoise, *Viennensis provincia*, province consulaire, s'étendit successivement, et devint assez vaste pour être démembrée au quatrième siècle en deux provinces distinctes : la Viennoise première et la Viennoise seconde; — celle-là septentrionale, correspondant en tout ou en partie aux départements de l'Ain ,de la Haute-Savoie, de la Savoie, de la Drôme, de la Loire, de l'Isère et de l'Ardèche; — celle-ci, méridionale, correspondant aux départements de la Drôme, de Vaucluse et des Bouches-du-Rhône. Les principales villes dépendant de Vienne étaient : Genève, *Geneva;* Grenoble, *Cularo* ou *Gratianopolis;* Die, *Dea Vocontiorum;* Valence, *Valentia ;* Viviers, *Alba Helviorum ;* Saint-Paul-Trois-Châteaux, *Augusta Tricastinorum;* Vaison, *Vasio;* Orange, *Arausio;* Avignon, *Avenio;* Cavaillon, *Cabellio;* Carpentras, *Carpentoracte;* Arles, *Arelate*, et même Marseille *Massilia.* Les peuples agglomérés autour de la métropole, et qui constituaient le groupe général des Viennois, étaient d'abord les anciens Allobroges; puis, par voie d'agrégation successive, les Voconces, les Helviens, les Ségalaunes, les Tricastins, les Anatiliens, les Cavares, et enfin les Massaliotes.

La modeste sous-préfecture de l'Isère, qui passe aujourd'hui presque inaperçue, a été ainsi, pendant les premiers siècles de notre ère, une puissante capitale. Tout d'abord, dès le lendemain de la création de la colonie, les coteaux des deux rives du Rhône se couvrirent de vignes, et la ville de Vienne de somptueux monuments. Au premier siècle, le vignoble viennois — *Vienna vitifera* — était réputé dans le monde entier et le poète Martial semble avoir fort apprécié cet élément de richesse et de célébrité que les grands crus de Côte-Rôtie et de l'Hermitage rappellent de nos jours.

Presque toujours on désignait Vienne sous le nom de « la belle Vienne », *pulchra Vienna* (1), et Claude, dans son célèbre discours au Sénat pour obtenir l'admission des principaux chefs

(1) MARTIAL, l. 13, épigr. 7.

de la Gaule Chevelue au rang de citoyens romains, la qualifiait de « ville puissante et très ornée », *ornatissima ecce colonia valentissimaque Viennensium.*

III

Comme toutes les villes de premier ordre, Vienne possédait naturellement toute la série des monuments pour ainsi dire classiques de l'époque impériale : un forum, des temples, des thermes, un théâtre, un cirque, un amphithéâtre, etc... Quelques débris informes pour la plupart et un nombre très considérable d'inscriptions soigneusement classées et interprétées ont permis cependant de reconstituer à peu près la physionomie de la ville antique.

Comme relief général, Vienne présente ou plutôt présentait à l'époque romaine trois assises principales, trois grandes terrasses superposées communiquant entre elles par des escaliers d'un caractère tout à fait monumental. La ville était bâtie sur les pentes de cinq collines, formant une sorte d'hémicycle divisé en deux parties à peu près égales par le ruisseau de la Gère. Dans les premiers siècles et au moyen âge, si l'on en croit les antiquaires locaux, ces cinq collines portaient : sur la rive droite de la Gère, les noms de *Sospolium* ou *Mons Salutis* et *Mons Arnaldi;* sur la rive gauche, les noms de *Quiriacum* ou *Quiricum*, *Crappum* et *Pompetacum*. Il est plus clair et plus sûr de se contenter des désignations modernes : mont Salomon, mont Arnaud, colline de Sainte-Blandine, colline de Saint-Just, colline de Pipet. Une enceinte continue de murailles d'un développement de 6,000 mètres environ entourait tous ces mamelons. Flanquée de tours rondes à la mode romaine, percée de cinq portes, cette enceinte rejoignait au Nord et au Sud la berge gauche du Rhône. On a retrouvé, de distance en distance, les débris de cette ancienne fortification, qui paraît avoir eu une épaisseur moyenne

de 21 pieds et une hauteur de 45. L'enceinte du moyen âge, beaucoup moins imposante, était tout entière enveloppée par l'enceinte romaine. La ville romaine avait, sur cette rive gauche du Rhône seulement, une étendue au moins triple de la ville du moyen âge. Mais, débordant bientôt de sa ceinture, elle a franchi le Rhône; et les ruines nombreuses, les débris de statues, d'objets d'art, de mosaïques, les inscriptions que l'on a retrouvées à plusieurs reprises et en si grand nombre sur la rive droite, à plus de 500 mètres du fleuve, sur les territoires de Sainte-Colombe et de Saint-Romain en Gal, sont le témoignage irrécusable de l'existence d'un faubourg qui avait presque l'importance d'une seconde ville.

Un pont en maçonnerie reliait la ville de la rive droite et celle de la rive gauche. C'était l'un des plus grands et des plus anciens ponts de l'empire. On a même plusieurs fois soutenu que, pendant la période romaine, il y avait deux autres ouvrages du même genre mettant en communication Vienne et Sainte-Colombe. Les deux parties de la ville auraient été ainsi réunies par trois ponts. C'était beaucoup pour l'époque. Un seul, d'ailleurs, a subsisté. Plusieurs fois emporté par les grandes crues du fleuve, il a été, pendant tout le cours du moyen âge, l'objet de consolidations et de reconstructions successives, et présentait, au seizième siècle, comme tous les ponts de l'époque, un caractère à la fois militaire et religieux. Une petite chapelle était implantée au milieu du pont. On y disait des prières et on y célébrait la messe pour les passants et les donateurs. Les extrémités étaient commandées par des ouvrages de défense, tours, herses, pont-levis. Du côté de Sainte-Colombe, c'était une grosse tour flanquée d'échauguettes, qu'on appelait la « clef de l'empire »; du côté de Vienne, s'élevait un ouvrage à peu près semblable, muni d'une forte herse et qu'on appelait la « clef du royaume ». Le pont romain et le pont du moyen âge ont tous deux disparu, et pendant longtemps un modeste bac à traille a remplacé l'ancien monument des premiers âges. Depuis 1829, la communication est assurée par un pont suspendu, solution un

peu mesquine si on la compare au pont en pierre et peut-être aux trois ponts de l'époque romaine.

Les monuments antiques de Vienne étaient groupés sur les trois étages de la ville. Le déplorable état et bien souvent l'insuffisance des ruines sont tels qu'il serait à peu près impossible de les reconstituer sans le secours des inscriptions. Le seul gros massif qui soit resté est celui de la citadelle qui couronnait toute la plate-forme du mont Pipet et dont les épais soubassements revêtent le roc de distance en distance sur une hauteur de 50 pieds. Immédiatement au-dessous, sur la terrasse qui constituait la ville moyenne, s'élevaient le théâtre, l'amphithéâtre et le palais de l'empereur, ce dernier, entouré de jardins en quelque sorte suspendus qui dominaient le cours de la Gère. Il ne reste rien ou presque rien de ces monuments.

Mais des restes très apparents du gros œuvre de l'amphithéâtre ont pu être relevés et mesurés au commencement du siècle par l'archéologue Schneyder ; et, si l'on en croit le témoignage du savant Juste Lipse, qui parlait d'après Eusèbe, « l'amphithéâtre de Vienne l'emportait autant en grandeur et en beauté sur celui de Nîmes, que la ville de Vienne elle-même était supérieure à Nîmes en magnificence (1). »

Le grand axe de l'ellipse était parallèle à la colline; il mesurait dans l'intérieur de l'arène 98 mètres; et il semble résulter des nombreux débris, qu'on a malheureusement gaspillés et mutilés, qu'une partie de la décoration extérieure du monument était de marbre, luxe sans autre exemple dans l'Occident.

L'effet d'un pareil édifice élevé sur une terrasse de 20 à 30 mètres au-dessus du fleuve devait être indescriptible et véritablement unique. Aucun amphithéâtre de la Gaule ne pouvait lui être comparé; et, dans leur enthousiasme pour leur ville, dont ils ont fait avec un incontestable talent une monographie pleine d'intérêt et une restauration peut-être un peu idéale, les artistes et les savants viennois du commencement du siècle ne craignent

(1) SCHNEYDER, Ms. à la bibliothèque de Vienne.

pas de le placer, comme effet décoratif, au-dessus même du Colisée, implanté dans un bas-fond, un peu en contre-bas, à l'extrémité du Forum.

On croit reconnaître l'emplacement des thermes au pied de la colline de Saint-Just. L'historiographe pour ainsi dire classique de Vienne, l'excellent Chorier, qui écrivait en plein dix-septième siècle, déclare les avoir vus et dit qu'ils présentaient une telle profusion de marbres, de mosaïques et de statues, que le luxe romain semblait y avoir épuisé ses ressources On est un peu obligé de croire ici les archéologues sur parole. Toutefois, l'existence de thermes dans une ville de l'importance de Vienne est aussi peu douteuse que celle d'un amphithéâtre; et, si l'on ne retrouve plus aujourd'hui des bains de la ville sénatoriale que quelques substructions fort dégradées, on peut suivre, à divers étages de la colline et sur plusieurs kilomètres de longueur, la trace des anciens aqueducs qui les alimentaient (1). L'eau, que Pindare appelle « la première des choses excellentes », était pour les Romains un objet de première nécessité. Toutes les villes de l'empire étaient dotées de magnifiques canalisations. Vienne était encore mieux pourvue que Lyon sa voisine. Lyon n'avait que quatre lignes d'aqueducs; Vienne en avait huit. L'eau était presque à ses portes; et le mieux conservé de ses huit aqueducs, restaurés en 1721, suffit à ses modestes besoins.

L'emplacement du cirque ou de l'hippodrome est mieux connu et se trouve au Sud de la ville, dans la plaine dite de l'Aiguille. Des fouilles nombreuses ont remis au jour un côté entier du soubassement elliptique qui supportait les gradins, plusieurs de ces gradins eux-mêmes, et la *spina* qui partageait la piste dans le sens de sa longueur.

La pyramide que l'on voit encore aujourd'hui, — l'un des rares monuments de l'époque romaine conservés à Vienne, —

(1) Chorier, *Antiquités de Vienne, pass.*

était sans doute l'un de ces édicules décoratifs de la *spina*, peut-être la célèbre *meta* autour de laquelle évoluaient les chars des auriges. Carrée à la base, percée de quatre arcades flanquées chacune de deux colonnes complètement engagées, elle est dans un état de conservation presque parfait; mais l'absence complète d'inscriptions et de toute espèce d'attributs ne permet pas d'interpréter très sûrement sa destination première. Elle a passé tour à tour pour le tombeau du légendaire fondateur de la ville, Venerius, à peu près aussi authentique que Francus, premier roi des Francs; pour le cénotaphe d'Alexandre Sévère ; pour un obélisque; pour une *meta* du cirque; enfin, pour le mausolée de Ponce Pilate, qui, suivant une tradition très tenace ayant plus de notoriété que de vraisemblance, aurait péri misérablement à Vienne. A vrai dire, on ne sait trop ce que c'est; et il y a là encore pour les archéologues, une sorte d'énigme qui pourra exercer longtemps leur imagination et défrayer leurs controverses.

Le forum occupait l'étage inférieur de la ville. Il communiquait avec l'étage supérieur, où se dressaient le théâtre, l'amphithéâtre, le palais et les jardins impériaux, par plusieurs escaliers dont les ruines colossales, encore assez bien conservées il y a quelques années, pouvaient donner la plus haute idée de la splendeur de la ville antique. Ces grandes rampes d'accès devaient être une des merveilles de Vienne. Le forum paraît avoir eu une largeur de 75 à 80 mètres sur une longueur indéterminée. Comme toutes les grandes places publiques de l'époque, il était entouré de portiques. Il n'en reste malheureusement que quelques soubassements, quelques pans de mur méconnaissables noyés dans des constructions vulgaires, et une magnifique arcade sous laquelle on passe pour pénétrer dans la cour de la mesquine salle du théâtre moderne et que ses proportions grandioses ont fait appeler improprement la « porte triomphale ». Cet arceau, oublié par les démolisseurs, peut donner une idée des dimensions et de l'ordonnance du forum antique.

Au milieu de toutes ces ruines, on a eu cependant l'incroyable

bonne fortune de conserver et de pouvoir restaurer avec un soin extrême un petit temple qui remonte à la belle époque de la ville, et qui, par l'harmonie de ses proportions, est égal et peut-être supérieur à la plupart des monuments de cette nature que les Romains ont laissés en si grand nombre sur le sol de leur immense empire; on ne saurait même en excepter l'élégante Maison Carrée de Nîmes. On l'appelle aussi la « Maison Carrée ». Ce petite *sacellum* gréco-romain occupait l'extrémité orientale du forum viennois; et il est à peu près certain que le monument était un de ces nombreux temples élevés spontanément ou par ordre, dans la plupart des provinces, en l'honneur du Génie par excellence, du Lare suprême du monde romain, du seul dieu véritablement reconnu et invoqué, — l'empereur.

Le monument, dégagé et isolé de toutes parts, est un rectangle orienté régulièrement de l'Est à l'Ouest, de 27 mètres de long sur 15 mètres de large et 17 mètres de hauteur jusqu'au faîte, porté sur un stylobate de près de 3 mètres, précédé d'un perron. Six colonnes corinthiennes cannelées ornent la façade. De chaque côté, cinq colonnes de même ordre isolent la *cella*. Le fond se termine par un mur plein orné de pilastres de la largeur d'un entre-colonnement. Par derrière est un grand mur lisse qui n'a d'autre décoration que les lignes fortement accusées des assises.

Une inscription en grandes lettres de bronze doré, d'un pied de hauteur, existait sur la frise de la façade. Ces lettres ont disparu depuis longtemps; mais elles ont laissé quelques empreintes, et l'on voit encore des trous dans lesquels s'engageaient les tenons qui les fixaient à la pierre. Ces trous forment des groupes bizarres au premier aspect, mais dans lesquels on finit par distinguer assez nettement la forme de la lettre scellée; et la lecture de l'épigraphe a pu être faite avec une probabilité qui approche de la certitude.

L'inscription occupe deux lignes :

DIVO AVGVSTO OPTIMO MAXIMO
ET DIVAE AVGVSTAE

La première, sur la frise de la façade, — *au divin Auguste, très bon et très grand,* — témoigne de la dévotion de la cité de Vienne envers le prince auquel elle devait tous ses honneurs. La seconde, — *à la divine Augusta,* — un peu postérieure, était gravée sur la bande aplanie de l'architrave, et date seulement du commencement du règne de Claude. L'impératrice Livie, morte sous Tibère, venait d'être admise aux honneurs divins; et les Viennois réunirent ainsi dans le même temple le culte du dieu César Auguste et celui de la déesse Augusta. La Maison Carrée de Vienne était officiellement le temple d'Auguste et Livie.

IV

Un très grand nombre de monuments existaient encore très certainement sur la rive gauche du Rhône, et il n'en reste plus aujourd'hui que des souvenirs ou d'informes débris. C'est, d'ailleurs, avec une extrême réserve qu'on doit accepter les essais de restauration et les descriptions un peu fantaisistes qui ont été faits à plusieurs reprises avec plus de sentiment et d'amour-propre local que de critique. Panthéons, temples et autels de Jupiter, de Janus, de Mars et de la Victoire, de Castor et Pollux, de Pluton et de Proserpine, de Vénus, de Mercure, d'Apollon, de Diane, de Neptune, de Mithra, des Mères Augustes, etc.; naumachie, port des galères, capitole, prétoire, etc., ont pu, ont dû même exister très certainement à Vienne; mais il est à peu près impossible aujourd'hui d'en retrouver les traces et de leur assigner un emplacement.

Une exception doit être faite cependant à l'égard d'un grand ensemble de constructions situées sur la rive droite du Rhône, sur le territoire de Sainte-Colombe et de Saint-Romain en Gal. La facilité de traverser le fleuve avec un pont fixe à toute heure et en toute sécurité avait favorisé la création d'un faubourg qui paraît avoir été une sorte de ville de plaisance habitée par l'élite

de la population. Les ruines nombreuses qu'on y rencontre un peu partout, — conduits souterrains, marbres précieux, mosaïques, débris de vases, de colonnes, de corniches, de chapiteaux, fragments de statues d'une grande proportion et d'un travail remarquable, — semblent indiquer que c'était de ce côté que se trouvaient les principales maisons de campagne de l'aristocratie viennoise, les habitations de luxe et probablement un palais d'été pour le gouverneur de la ville. L'un des groupes les mieux reconnus de ces ruines est désigné sous le nom de « Palais du Miroir », à cause sans doute de la beauté et de la profusion des marbres de prix qui le décoraient, et dont on a retrouvé de très beaux fragments. Marbres de Paros, brèche violette, serpentine, vert antique, cipolin, ont couvert le sol de leurs débris; et si l'on ne peut être bien fixé sur la destination des édifices, on ne saurait mettre en doute que tout ce quartier de la rive droite ne fût, par opposition à la ville officielle, échelonnée sur les coteaux de la rive gauche, une sorte de riche annexe spécialement affectée à la villégiature patricienne.

Ce qui caractérise en effet l'ancienne capitale de l'Allobrogie, c'était d'être, à l'inverse de Lyon cosmopolite et marchande, une ville essentiellement romaine, toute de luxe et de plaisir, extrêmement riche, où le commerce et les affaires paraissent n'avoir tenu qu'une place secondaire, où les arts au contraire étaient en pleine floraison.

Nous ne saurions entrer ici dans le détail, ni même faire une simple nomenclature de tous les débris de statues, de bas-reliefs, de motifs de sculpture, de mosaïques et d'objets d'art de toute sorte que le sol de Vienne et de sa banlieue, encore incomplètement fouillé, a remis au jour depuis ces dernières années. Cette étude a été faite dans des recueils spéciaux auxquels le lecteur pourra facilement avoir recours; mais tous les artistes connaissent ou ont entendu parler de la magnifique mosaïque malheureusement détruite représentant la ruse d'Achille déguisé en femme et découvert à la cour de Nycomède, et la magnifique peinture murale, conservée au musée de la ville, représentant un

Bacchant et une *Victoire* réellement dignes d'entrer en parallèle avec les décorations les plus élégantes d'Herculanum et de Pompéi. Parmi les objets mobiliers, un vase en argent massif très pur, aujourd'hui en Angleterre dans une riche collection privée, et dont la panse présente en relief quatre femmes d'une très gracieuse composition, symbolisant les quatre saisons; enfin un magnifique foyer d'appartement, *foculus*, analogue au *brasero* italien du moyen âge, porté sur des pieds griffés et qui a été recueilli par le musée de Lyon.

Le plus magnifique ornement des grandes villes de l'antiquité était le nombre et la variété des statues. C'est par milliers qu'on les comptait à Rome. L'usage et la fantaisie d'élever des bustes et des statues soit de dieux, soit de personnages morts ou vivants, soit même d'animaux ou de simples allégories, n'avaient pour ainsi dire plus de limite au premier siècle. Dans les premières années de l'empire, chacun avait, du reste, la liberté, sans aucune restriction, de se faire représenter en public par la peinture, le bronze ou le marbre ; et l'envahissement des monuments figurés ne tarda pas à devenir tel que l'empereur Claude fut obligé, un beau jour, d'en faire débarrasser les rues et les places de la ville de Rome, de faire transporter un très grand nombre de statues encombrantes à l'extérieur et de limiter, par des règlements, la faculté jusque-là laissée aux particuliers de donner cours à leurs fastueuse vanité (1).

Vienne avait suivi l'exemple de la métropole. Bien que la plupart des œuvres d'art de l'antiquité y aient à peu près disparu après plus de quinze siècles d'incurie ou de destruction aveugle, on a retrouvé et classé plus de deux cents motifs de sculpture, statues, bustes, bas-reliefs, les uns affreusement mutilés, quelques autres, en très petit nombre, assez bien conservés, représentant des dieux, des génies, des empereurs, de hauts dignitaires, de riches particuliers, des animaux.

(1) Dio Cass., LX, 25.

Le groupe des *Enfants se disputant une colombe*, la *Levrette couchée*, une statue d'*Hylas*, un *Apollon à l'arc*, une belle *Latone lavant ses enfants dans le Xanthe*, un *Endymion couché près de son chien*, une *Diane chasseresse*, un gracieux médaillon en mosaïque représentant *l'Enlèvement de Ganymède*, un torse de jeune homme, retrouvé à Sainte-Colombe, près du palais du Miroir, l'un des plus élégants modèles de la statuaire antique, sont des pièces de premier ordre qui feront toujours l'admiration des amis de l'art.

Tout le monde connaît aussi l'inimitable buste de faune qui se trouve au musée du Louvre. Ce marbre grec fut découvert à Vienne, en 1820, dans les ruines d'une salle romaine, située sur le quai de la Gère, élégamment ornée de pilastres et de revêtements de marbre. La gaieté folâtre du suivant de Bacchus est exprimée avec tant de bonheur et de vérité qu'il semble difficile, pour ne pas dire impossible, d'atteindre à un plus haut degré de perfection. Le faune rit ; et ce rire moqueur, quelque peu lascif, illumine réellement sa figure en découvrant deux merveilleuses rangées de dents.

Deux têtes de femmes méritent encore d'être citées d'une manière toute spéciale.

L'une est en bois dur; or, les œuvres antiques en bois sculpté sont, on le sait, d'une extrême rareté, et, le plus souvent, d'un dessin et d'un modèle assez primitifs. Celle-ci, au contraire, récemment découverte à Vienne même, est d'une exécution très fine. La physionomie est empreinte d'une beauté juvénile, ferme et gracieuse; et les cheveux, délicatement relevés à la mode grecque sont retenus par un triple bandeau.

L'autre tête de femme est en bronze et a été mise au jour, en novembre 1859, par la charrue d'un paysan, à Villette-Serpaize. Elle appartenait à une statue qu'on a jusqu'ici vainement cherchée près de Vienne. La tête seule, diadémée, de grandeur naturelle, a été découverte. Elle est réellement magnifique, plaquée d'une forte lame d'argent dont on trouve encore quel-

ques traces. Les yeux renfermaient des incrustations d'or, d'émail ou de pierre précieuses. La noblesse et la sérénité de la figure, une perfection de beauté qu'il n'est pas donné à la nature d'atteindre et qui n'existe que dans le domaine de l'idéal, excluent l'hypothèse d'un portrait. Ce n'est pas une impératrice, encore moins une patricienne. C'est une déesse, et une déesse reine, vraisemblablement Junon.

Les deux marbres incontestablement les plus précieux que l'on a retirés du sous-sol gallo-romain de Vienne, et qui, très certainement, figureraient à une place d'honneur dans les plus célèbres galeries de Rome ou de Naples, sont deux torses de femmes.

Le premier, de proportions colossales, n'est qu'un fragment de statue assise, découverte en 1823 dans les fondations du palais archiépiscopal, et qui a été malheureusement très mutilé. La tête et le bras droit manquent ; le sein droit et l'avant-bras gauche sont brisés, les jambes coupées à mi-cuisse. Le torse est couvert du double chiton ionien à manches, noué autour des hanches par une ceinture. L'étoffe légère enveloppe le corps sans y être trop plaquée et le montre sans le toucher. Ce vêtement est traité avec une délicatesse et une grâce exquises; et le plus léger mouvement, la moindre flexion sont accusés par les plis. La statue est évidemment de provenance grecque, et on reconnaît tout d'abord la texture grenue et pailletée du célèbre marbre pentélique qui nous a donné tant de chefs-d'œuvre.

Le second torse de femme est peut-être plus remarquable encore. Il est connu dans le monde des arts sous le nom de « Vénus accroupie de Vienne »; mais c'est une désignation purement conventionnelle, car il n'est pas démontré que l'artiste ait voulu représenter la plus charmante déesse de l'ancien Olympe; et il est probable que l'on est tout simplement en présence du portrait de quelque belle hétaïre de l'époque, bien formée, très matérielle, et même d'une nature plantureuse jusqu'à l'excès.

La statue, en marbre de Paros, de provenance grecque, a été

trouvée, il y a près d'un demi-siècle, dans les ruines du plus somptueux édifice du faubourg de Sainte-Colombe, dans ce « palais du Miroir » qu'on ne fouille jamais en vain et qui semble avoir été un véritable musée.

La jeune femme est complètement nue, agenouillée, ou plutôt accroupie sur la jambe droite, un peu penchée en avant, le pied gauche portant sur le sol. Elle a perdu les bras et la tête; mais le mouvement général indique qu'elle se courbait un peu sur elle-même, et se voilait de ses bras et de ses mains, comme la Vénus de Médicis, la Vénus du musée de Dresde et celle du Capitole. Une petite main d'enfant délicieusement potelée, avec des fossettes parfaitement rendues, s'enfonce dans la chair au-dessus des reins; et sur la cuisse droite on retrouve les points d'attache des doigts de l'autre main. La belle Anadyomène était donc accompagnée d'une sorte d'Eros enfant.

Ce magnifique marbre est bien, en effet, une œuvre étrange et peut-être unique pour l'époque. Les défauts du corps du modèle sont rendus avec une vérité, un réalisme, une sorte de complaisance qui rappellent nos écoles modernes. Reins volumineux et manquant un peu de fermeté, mollesse des chairs, plis sur le ventre, embonpoint assez développé, tout cela indique le portrait de quelque courtisane renommée plutôt que l'image d'une déesse. L'artiste s'est affranchi complètement de la tradition classique et de cette recherche idéale de la beauté sèche et nerveuse que les délicats admireront toujours dans les beaux marbres de la grande époque de la sculpture grecque, mais qui, il faut en convenir, manque un peu de personnalité et même de vérité. La pudeur sereine et la chasteté de la nudité absolue sont des conceptions nobles et séduisantes, mais au demeurant un peu fausses. Ces chairs à la Carpeaux, cette beauté grasse et sensuelle qui vit de la vie même de l'humanité, indiquent peut-être une œuvre de décadence, mais révèlent aussi chez le statuaire une remarquable indépendance des règles un peu étroites de l'art antique, qui subordonnaient l'imitation de la nature à un type imaginaire et supérieur du beau absolu.

V

Vienne, avec ses innombrables statues, ses monuments dont la décoration ne le cédait en rien aux plus riches de l'Italie et de la Grèce, ses huit aqueducs qui prodiguaient l'eau à tous les étages de la ville et dans ses thermes, son riche faubourg peuplé de villas et de jardins, semble avoir été de très bonne heure une ville en quelque sorte privilégiée, heureuse de vivre, spécialement habitée par des colons riches et des gens de loisirs, et formant un contraste saisissant avec sa puissante voisine, Lyon, à la fois cosmopolite, commerçante et par-dessus tout très administrative.

Martial qui écrivait, dans la seconde moitié du premier siècle, c'est-à-dire au moment de l'apogée de la colonie, se félicitait du succès que ses vers obtenaient dans la « belle Vienne » auprès des femmes, et l'empressement qu'elles mettaient à les lire, au grand mécontentement de leurs maris. Pour qui connaît la désinvolture spéciale et la licence du poète latin, ce trait de mœurs est assez caractéristique. Les femmes qui faisaient leurs délices de la lecture de Martial devaient être d'assez bonne composition et différer quelque peu de la classique femme romaine, gardienne chaste et fidèle du foyer.

Il semble même que cette légèreté de mœurs, ce goût de la vie de plaisirs, aient laissé quelques traces sur les inscriptions funéraires, et contrastent quelquefois avec ce caractère grave et religieux que les anciens apportaient toujours dans toutes les choses de la mort. Quelques lignes tronquées, gravées sur une pierre tombale, donnent souvent des indications plus exactes et plus sûres sur la vie réelle d'un peuple que les récits des historiens presque toujours faussés par le parti pris, la passion ou les embellissements littéraires.

Parmi les textes épigraphiques qu'on a pu sauver du morcelle-

ment désastreux qu'ont éprouvé tous les monuments antiques de Vienne, on en remarque trois qui rappellent une association de comédiens, un joueur de harpe et un pantomime.

Quelques autres épitaphes paraissent encore plus caractéristiques et nous montrent la population de Vienne sous un aspect assez gai. L'un de ces joyeux habitants, du nom de Sotericus, qui devait sans doute à ses bonnes fortunes le surnom de « l'Amoureux », avait eu soin de s'élever de son vivant un tombeau sur lequel il avait fait graver : « Aux dieux mânes : M. Magius Sotericus, surnommé l'Amoureux, s'est élevé de son vivant ce tombeau, afin que sa mémoire fît bon voyage aux cris répétés de *Feliciter.* »

Comme pendant, nous pouvons citer une femme du nom de Valeria Attica, qui était surnommée aussi « l'Amoureuse ». La délicace est même du mari, qui semble avoir accepté assez philosophiquement l'aimable tempérament de sa femme.

Les noms de deux autres femmes nous sont restés avec la qualification d'*amica* « amie» ou plutôt « maîtresse ». Il est vrai que, dans l'une, l'épithète d'*amica* est accompagnée du mot *sanctissima*, qui peut, à la rigueur, être considéré comme un correctif. Toutefois, les femmes auxquelles des étrangers ont élevé un tombeau et composé une dédicace où se trouve la mention d' « amie », sans désignation d'autre parenté, peuvent être très vraisemblablement soupçonnées d'avoir bel et bien été aimées pour leurs charmes. Le mot *amica*, malgré tous les correctifs possibles, ne rappelle que des relations de plaisir.

Une autre femme enfin porte effrontément le surnom de *lupa*, « prostituée ». Et, bien que ce surnom semble lui avoir été donné dès sa naissance, et que l'inscription funéraire soit encore due à son propre mari, il n'en est pas moins vrai qu'elle dénote, sinon une réelle dépravation, du moins un singulier laisser-aller et même un véritable cynisme.

Signalons en dernier lieu deux épitaphes assez curieuses, absolument dépourvues de caractère religieux, ce qui est assez contraire à la manière sérieuse dont les anciens, païens ou

chrétiens, envisageaient la mort et le passage dans l'autre vie.

L'une de ces inscriptions, la plus curieuse, a été trouvée à Sainte-Colombe. C'est celle d'un véritable libre penseur de l'école de Lucrèce. Il n'est ni païen ni chrétien; il a interrogé en vain l'horizon obscurci et n'a vu aucune lumière; découragé, il jette les yeux sur la terre, mère de toutes choses, et lui confie tristement son corps.

Un autre est un peu plus gai. C'est un indifférent, un épicurien du quatrième ou du cinquième siècle, du nom de Mercasto. Il fait écrire simplement sur son tombeau qu'il va maintenant reposer en paix, qu'il a vécu d'ailleurs soixante ans en parfaite santé, et que, pendant tout ce temps, il a mené joyeuse vie.

Ces quelques citations peuvent donner une idée générale de la physionomie morale de la ville de Vienne aux premiers siècles. C'était peut-être alors la plus belle, et très certainement la plus heureuse ville de la Gaule. On y travaillait et on y trafiquait assez peu; mais on paraît, en revanche, y avoir beaucoup aimé le luxe et les arts, la vie facile et le plaisir.

Sa situation topographique, l'admirable campagne qui l'entourait, le beau fleuve qui coulait au pied de ses murailles, la modération de son climat, en quelque sorte intermédiaire entre les brouillards glacés de Lyon, les tempêtes de vent et les poudreuses sécheresses de la Provence, la firent rechercher de très bonne heure par les riches patriciens de Rome et finirent par lui obtenir l'honneur d'une résidence impériale. C'était en outre un véritable carrefour. Nous avons vu que six routes y conduisaient; deux allaient à Lyon, deux vers les Alpes; une autre descendait le Rhône jusqu'à Marseille; une dernière, enfin, se dirigeait vers le plateau central de la Gaule, du côté de l'Helvétie. Son enceinte de 6,000 mètres paraît pouvoir lui assigner une population moyenne de près de 100,000 habitants. C'était, Rome excepté, le taux moyen des grandes villes de l'époque.

La décadence commença avec les derniers siècles de l'empire.

Vienne devint alors la petite capitale du premier et éphémère royaume de Bourgogne. Séparée de la grande nation qui l'avait élevée et qui était pour elle une vraie source de force et de vie, elle fut à la fois livrée aux invasions des barbares et à ces déplorables réactions iconoclastes qui ont presque partout marqué l'introduction officielle du christianisme. C'est de cette époque que date la destruction systématique et à peu près complète de ses monuments, de ses statues, de ses objets d'art. La ville à peu près ruinée, privée de son enceinte romaine, dut, pour essayer de sauver le peu qui lui restait, se construire une nouvelle ligne intérieure de remparts renfermant à peine le tiers de l'ancienne cité. La gloire de l'Eglise de Vienne qui fut, pendant plusieurs siècles, la grande métropolitaine et la primatiale reconnue de toutes les Gaules, ne put cependant la sauver d'une décadence rapide. De chute en chute, l'ancienne ville impériale en est arrivée à n'être plus aujourd'hui administrativement qu'une sous-préfecture de département et, en réalité, qu'un faubourg détaché de Lyon. Modeste escale de la navigation du Rhône, station de troisième ordre du chemin de fer de Lyon à la Méditerranée, la belle et opulente Vienne de Martial est à peine reconnaissable aujourd'hui. Ce n'est pas encore tout à fait une ville morte; mais c'est une ville frappée à mort et que rien ne peut plus relever.

CHAPITRE VII

DE LYON A AVIGNON

La vallée barbare et la conquête. — Orientation de la vallée du Rhône à Arles. — Les cluses et les épanouissements. — Importance des affluents. — Crues de l'Isère et de l'Ardèche. — Débit du fleuve à l'étiage et en temps d'inondation. — Aspect de la vallée dans les temps anciens. — Le vent et les eaux. — Ancienne navigation sur les affluents. — La culture dans les premiers siècles : la vigne et l'olivier. — Importance du vignoble gaulois. — Premiers habitants de la vallée. — Premières excursions des Romains en Gaule. — Les Allobroges et les Arvernes. — Batailles de l'Isère et de la Sorgues. — Constitution de la province narbonnaise. — Invasion des barbares du Nord. — Défaite d'Orange. — Campagne de Marius. — Les Romains définitivement maîtres de la vallée du Rhône.

La période romaine. — Aps, *Alba Helviorum*. — Valence, *Colonia Valentia*. — Saint-Paul-Trois-Châteaux, *Augusta Tricastinorum*.

Vaison, *Vasio*, Οὐάσιον. — Ancien quai et navigation sur l'Ouvèze. — Théâtre et canalisation. — Bas-reliefs et statues. — Le « *Diadumène* » de Vaison.

Orange, *Colonia Firma Julia Arausio Secundanorum*. — Remparts et monuments détruits. — Le théâtre. — Caractère des représentations romaines. — Époque probable de la construction du théâtre d'Orange. — Nombre des spectateurs. — Restauration et utilisation modernes. — L'arc de triomphe. — Dispositions et dimensions générales. — Caractère de l'ornementation. — Bas-reliefs, trophées d'armes, attributs militaires et maritimes. — Reconstitution de l'inscription dédicatoire.

Le moyen âge. — Châteaux et villes fortifiées échelonnés sur les deux rives du Rhône.

Entraves à la navigation du fleuve. — Guerres locales et religieuses. — Le drame de Mornas. — Influence civilisatrice des hommes d'Église. — Réaction contre les abus de la féodalité. — L'œuvre protectrice des voyageurs. — Le collège des Pontifes à Rome et les Frères Pontifes au moyen âge. — Caractère mi-religieux, mi-laïque, des associations de Pontifes. — Les Frères Pontifes en France. — Les ponts de la Durance : Lourmarin, Mirabeau, Mallemort. — Les ponts du Rhône, de l'Isère, du Roubion. — Le pont Saint-Nicolas de Campagnac sur le Gardon.

Le pont Saint-Esprit. — La légende et l'histoire. — L'oratoire de Saint-Saturnin-du-Port.

La largeur de la vallée du Rhône à Pont-Saint-Esprit. — Transition du Nord au Midi. — Arrivée en Provence.

I

La vallée du Rhône, de Vienne ou de Lyon jusqu'à la région maritime qui commence, un peu au-dessous d'Avignon, au con-

fluent de la Durance, présente, sur près de 250 kilomètres de longueur, une succession de tableaux un peu uniformes peut-être, mais d'une majesté de développement, d'une hardiesse de lignes, d'une harmonie de couleurs, d'une limpidité et d'un éclat de lumière qui défient toute description.

Jusqu'à Arles, le grand fleuve présente un seul alignement presque rectiligne, exactement orienté du Nord au Sud. A peine quelques coudes, quelques inflexions. Rapide, puissant, sonore, il coule à pleins bords, franchit sans arrêt sensible tous les défilés et tous les obstacles, allant droit devant lui, « taureau furieux descendu des Alpes et qui court à la mer (1). »

La section transversale de la vallée est, en général, une tranchée large et régulière bordée sur la rive droite par des montagnes abruptes, presque à pic; sur la rive gauche, par des collines plus adoucies, mieux cultivées, dernières ondulations de la grande chaîne des Alpes, dont les sommets blanchis se découpent au loin sur l'horizon. La largeur est presque uniforme, un kilomètre et demi environ. Le fleuve, qui mesure en pleines eaux 3 ou 400 mètres d'un bord à l'autre, zigzague de droite à gauche, battant le pied des falaises sauvages du Vivarais et de l'Ardèche, léchant les pentes de l'autre rive d'un relief beaucoup moins accentué. De distance en distance, les deux lignes de montagnes se rapprochent, et en plusieurs endroits, sur 3 ou 4 kilomètres de longueur, la route de terre et la voie ferrée sont entaillées en corniche des deux côtés de la vallée. Vienne est ainsi précédée d'un étranglement qui commence déjà à Givors. Tain et Tournon, qui se font face au devant de la célèbre colline de l'Hermitage, peuvent à peine se développer sur de petites berges étroites; et les maisons de leurs faubourgs sont obligées d'escalader les hauteurs qui les dominent. La plus longue, la mieux dessinée de ces cluses, qui rappellent celles du Rhône supérieur et du Valais, est la cluse de Donzère, qui est comme la porte d'entrée du Rhône dans la région méditerranéenne. C'est à partir

(1) Michelet, *Histoire de France.*

de là, en effet, que commencent à apparaître les premiers oliviers.

Immédiatement avant ou après ces cluses étroites, la vallée s'ouvre démesurément; et les plaines de Valence, de Montélimar, de Pierrelatte, d'Orange et d'Avignon, larges de 15 à 20 kilomètres, forment un contraste saisissant avec les passages rétrécis qui les précèdent ou les suivent. Mais ces étranglements et ces épanouissements, de même que les légères courbures du fleuve ne sont que des accidents isolés et exceptionnels; et, dans sa structure générale, la vallée se dessine comme un grand sillon régulier, sans déviation sensible, allant du Nord au Sud et présentant une largeur à peu près uniforme de 2 kilomètres.

Un nombre considérable d'affluents latéraux aboutissent au cours d'eau troncal, et quelques-uns ont une importance comparable à celle du fleuve lui-même. C'est, du reste, une des particularités du Rhône, depuis le glacier supérieur du Gothard jusqu'à la région maritime, de recevoir, de distance en distance, des affluents d'une puissance souvent égale à la sienne.

L'Isère, comme le Rhône, prend naissance sur les plateaux supérieurs des Alpes et dans la région des glaciers. Elle reçoit, en outre, sur sa route, deux torrents, le Drac et la Romanche, dont les débâcles sont d'une soudaineté et d'une violence terribles.

Puis viennent la Drôme, la Berre, le Roubion, le Lez, l'Ouvèze, l'Aigues, la Sorgues, pour ne citer que les principaux, qui n'ont pas un bassin aussi vaste à beaucoup près que l'Isère, ne possèdent pas un débit soutenu en été, comme celui des grands fleuves alpins, par la fusion des neiges, et présentent quelquefois pendant les sécheresses de grands lits pierreux, à peu près desséchés, analogues aux « craus » de la Provence; mais ils coulent sur des terrains arides, dénudés et dépourvus souvent de toute culture forestière; les orages y transforment très rapidement les moindres ruisseaux en torrents; les eaux s'écoulent alors avec une extrême rapidité; et les rivières, dont les débits sont insignifiants en temps normal, dépassent quelquefois, au moment

de la fonte des neiges, celui de la Saône et de l'Isère réunies.

Sur la rive droite, le régime des affluents est encore plus désordonné. Les montagnes du Vivarais et des Cévennes ne peuvent permettre aux rivières transversales un bien grand développement ; mais c'est sur le versant méridional de ces montagnes dénudées que s'arrêtent les nuages poussés par les vents de l'Est et du Sud et saturés de vapeur d'eau. La condensation de ces masses aqueuses est quelquefois l'affaire de quelques heures. De véritables trombes s'abattent alors sur des pentes dégarnies de végétation; toutes les gorges deviennent de petits torrents rageurs qui s'ajoutent les uns aux autres, corrodent les rives, roulent des galets, déplacent des blocs de rochers, déracinent les arbres, emportent les récoltes, quelquefois même les bestiaux, les fermes et les ponts. Nous avons encore devant les yeux les terribles désastres causés par les crues de l'Ardèche et du Gardon en 1890, 1891 et 1892; et tous les riverains du Rhône ont conservé le souvenir des inondations formidables de 1856 et 1857, pendant lesquelles trois cours d'eau seulement de la rive droite, le Doux, l'Eyrieux et l'Ardèche, versèrent pendant quelque temps dans la vallée une masse totale de 14,000 mètres cubes à la seconde, c'est-à-dire autant que le Gange et l'Euphrate réunis en jettent normalement à la mer.

On est effrayé à la pensée de la coïncidence, à la rigueur possible de toutes ces crues latérales. Si la fonte des neiges alpines se produisait à peu près à la même époque que les avalanches d'eau qui tombent sur les montagnes cévenoles, toute la région inférieure de la vallée serait balayée par une crue diluvienne à laquelle rien ne pourrait résister. La plaine entière d'Avignon à la mer serait recouverte par l'inondation; et cette eau boueuse laisserait, en se retirant, de distance en distance, un dédale de marais sans écoulements et de cloaques pestilentiels. Fort heureusement, les pluies diluviennes sont presque toujours locales et non régionales, et ne s'abattent pas en même temps sur les pentes abruptes des Cévennes et du Vivarais, sur les forêts des Vosges, dans les gorges du Jura et sur les petits contreforts

occidentaux des Alpes. Sans cette heureuse alternance, la région inférieure de la vallée serait à chaque instant menacée d'une ruine complète; elle aurait eu la plus grande peine à se constituer, ou, pour mieux dire, elle n'existerait pas.

Il est hors de doute que cette vallée du Rhône a été, dès l'origine des âges, une des régions les plus peuplées, et surtout les plus parcourues de l'Occident. Mais il est non moins certain que l'aspect général des lieux, les cultures du sol, le régime des eaux courantes, le climat lui-même, toutes les dispositions, en un mot, de ce qu'on pourrait appeler le théâtre géographique sur lequel les hommes se sont succédé depuis vingt ou trente siècles, ont subi quelques modifications

On sait qu'aux époques les plus reculées, et même encore à l'origine de notre ère, la vieille Celtique était presque entièrement couverte de forêts à peu près impénétrables, offrant sur beaucoup de points la même physionomie que l'Amérique du Nord au siècle dernier. La plupart des géographes classiques, et en particulier les « Commentaires » de César, ne laissent aucun doute à ce sujet. Les habitations des Gaulois, lorsqu'elles n'étaient pas perchées sur les hauteurs, *castra*, *oppida*, étaient presque toujours fixées sur la lisière des bois ou sur les berges des fleuves, jamais dans la plaine. On s'assurait ainsi des moyens de défense et de retraite, et on se préservait en même temps des chaleurs extrêmes de l'été. Les défrichements avaient déjà pris, à l'époque de la conquête, une certaine extension, dans la Narbonnaise surtout. On pratiquait dans les forêts de larges clairières; on fertilisait le sol, dépouillé de son ombrage, avec la cendre des arbres, le seul amendement connu. Les terres riveraines des fleuves, les petites plaines furent les premières déboisées et semées de blé et d'orge. Mais toutes les pentes, tous les plateaux supérieurs conservèrent pendant plusieurs siècles leur magnifique vêtement de verdure. La destruction presque complète des forêts a été en grande partie l'œuvre de l'homme civilisé. Incendiées pendant les guerres qui ont précédé la conquête et l'interminable série des brigandages armés qui l'ont suivie, mises

en coupes soi-disant réglées pour la transformation du sol forestier en vagues pâturages ou en territoire agricole, elles ont à peu près disparu; et ce changement de culture a eu pour résultat de modifier du même coup le régime de tous les cours d'eau. D'une manière générale, on peut dire que la terre a été appauvrie, la nature enlaidie, les climats gâtés.

A l'origine des temps historiques, l'homme n'avait pas encore abusé de son pouvoir pour épuiser le sol qui le nourrit. Trop jeune et trop faible, inexpérimenté et mal outillé, presque sans besoins, il vivait des produits de la terre et ne la violentait pas. L'harmonie de la nature n'était pas aussi troublée que dans notre siècle d'extrême civilisation et d'exploitation industrielle; et, sans sortir du cadre de la Celtique, que recouvrait presque en entier un épais manteau de forêts à peine troué par des clairières et quelques défrichements locaux, on peut regarder comme certain que l'écoulement général des eaux était alors beaucoup plus régulier, les pluies annuelles plus abondantes, le climat par suite plus égal. Les eaux, que les branches entremêlées des arbres laissaient tomber goutte à goutte, suintaient à travers les feuilles mortes et le chevelu des racines, descendaient souterrainement dans les bas-fonds, jaillissaient de distance en distance en fontaines fertilisantes, et alimentaient ainsi graduellement les rivières et les fleuves dont les niveaux étaient sensiblement plus élevés, les débits plus abondants et surtout plus réguliers. Climat plus égal et plus humide, pluies plus fréquentes, plus prolongées et moins torrentielles, étiages plus élevés, crues modérées, inondations plus rares, navigabilité mieux assurée, flottage possible même sur les plus petites rivières, telles paraissent avoir été les conditions des grands fleuves et de leurs affluents aux âges primitifs de l'humanité; et ces conditions se sont à peu près maintenues pour toute la Gaule et en particulier pour la vallée du Rhône jusqu'aux premiers siècles de notre ère.

Les moindres cours d'eau avaient un certain débit en tout temps. Les plus modestes rivières, presque toujours flottables,

pouvaient être utilisées pour les transports. L'Isère, la Drôme, l'Ardèche, l'Ouvèze, la Durance, qui sont aujourd'hui à peu près impropres à toute navigation et peuvent à peine servir au flottage, très exceptionnellement encore et sur de faibles parties de leur cours, avaient autrefois une batellerie organisée. La corporation des bateliers de l'Ouvèze et celle des bateliers de l'Ardèche nous sont connues d'une manière toute spéciale; et la Curie de Nîmes faisait à ses membres le même honneur qu'à ceux du collège « splendidissime » des bateliers du Rhône et de la Saône. Elle leur réservait vingt-cinq places au premier rang des gradins de son amphithéâtre. L'inscription existe encore, et on peut la lire au musée épigraphique de Nîmes sur un fragment du chaperon demi-cylindrique qui couronnait le mur du *podium* de l'amphithéâtre. On n'a encore trouvé ni texte, ni monument, ni inscription mentionnant l'existence de corporations de bateliers sur l'Isère, la Drôme, la Sorgues, la Cèze ou le Gardon; mais il est hors de doute que tous ces cours d'eau étaient, comme l'Ardèche et l'Ouvèze, de véritables chemins fréquentés par le commerce local, et que des bateaux à fond plat, quelquefois artificiellement soulevés par des outres pour diminuer leur tirant d'eau, ou des radeaux fabriqués avec les bois que fournissaient en abondance les pays riverains, étaient, en l'absence de routes régulièrement tracées et d'une viabilité satisfaisante, le mode de transport le plus sûr et le plus répandu.

II

Comme culture générale, d'ailleurs, la vallée ne différait pas essentiellement, il y a vingt siècles, de ce qu'elle est aujourd'hui; et ce qui dominait, c'était la vigne et l'olivier.

Les marchands grecs de Marseille avaient, parmi les chefs gaulois, de très riches clients et devaient faire avec eux de fort belles affaires, si on livrait, comme le dit Diodore de Sicile, pour

un *keranium* de vin l'esclave qui le servait (1). Pline nous apprend encore que, déjà de son temps, les vignerons de la vallée du Rhône avaient établi des fabriques, *officinæ*, où ils sophistiquaient leur vin de toutes sortes de manières, et le chauffaient dans des étuves, afin de lui donner du corps, de la couleur et du montant (2); et Martial, qui aimait, paraît-il, le vin non frelaté, dit que ces mélanges étaient détestables, qualifie même les vins de la région de Marseille de « poisons malfaisants », *toxica sæva* (3), et se plaint de la cherté de leur prix. Nos marchands de vin modernes, on le voit, peuvent donc invoquer la tradition à l'appui de leurs opérations de laboratoire et de leurs prétentions de vente; et le vin antique subissait, comme le nôtre, quelques manipulations fantaisistes.

L'olivier est l'arbre caractéristique de la région méditerranéenne. Mais c'est surtout l'arbre de la basse vallée du Rhône et de la Provence.

Lorsqu'on descend le grand fleuve de Lyon vers la mer, on voit, à partir de Valence, la vallée se resserrer peu à peu. Sur la rive droite, la vieille cathédrale de Viviers dresse au sommet d'une falaise ses clochetons gothiques. Les rochers se rapprochent, et le Rhône traverse une cluse étroite où les ingénieurs, à court d'espace, ont établi deux voies superposées, la route et le chemin de fer.

Au sortir de la gorge, la vallée s'ouvre tout à coup, et on entre dans ce triangle privilégié dont les Cévennes et les Alpes forment les deux côtés, et la Méditerranée la base. Là, sous l'influence du soleil et du mistral, la Provence revêt le climat sec qui la caractérise; et l'olivier apparaît pour la première fois sur les coteaux qui dominent le village de Donzère. C'est ainsi que finit le Nord de la France et que commence le Midi. Sur toutes les pentes, dans toutes les plaines, on le voit moutonner, « troupeau sobre et utile, le seul qui convienne à ces terrains pierreux brûlés par

(1) Diod. Sic., V, 26.
(2) Pline, *Hist. nat.*, XIV, III, vi; XVI, viii.
(3) Martial, X, *Épigr.* XXXVI, LXXXII, etc.

le soleil » (1). Tel il est aujourd'hui, tel il était il y a plusieurs siècles; car c'est un arbre pour ainsi dire immortel. Il renaît de sa souche. Le vieux tronc se creuse et se dessèche; on le remplit de pierres et de terre pour qu'il puisse résister à l'action du vent. Chaque année, on amoncelle autour de lui un peu d'humus végétal. La cime monte, l'écorce « rejette »; et le vieil arbre noueux en est comme rajeuni, se pare de verdure et se couvre de fruits. Chaque olivier est moins un arbre qu'un groupe d'arbres, une sorte de faisceau de colonnes tordues et violemment réunies. Des tiges nouvelles s'incorporent sous la même écorce à la tige maternelle, et la jeunesse toujours renaissante des membres semble assurer à la souche primitive une sorte d'éternité.

Les textes des géographes classiques, Varron, Pline, Strabon, nous apprennent que la culture de l'olivier était à peu près aussi répandue aux premiers siècles que de nos jours; et Pline rapporte même l'observation très précise faite par Théophraste, trois cents ans avant notre ère, sur la localisation de cette culture essentiellement méditerranéenne. « L'olivier, dit-il, ne peut croître ni se développer à plus de 50 milles de la mer. » La mer, pour les anciens, c'était la Méditerranée; et les 50 milles représentent bien à peu près la distance de Donzère, où l'on voit en effet apparaître les premiers oliviers, aux anciennes lagunes qui entouraient la ville d'Arles et que l'on pouvait considérer alors comme une dépendance de la mer. La zone de l'olivier ne s'est donc pas déplacée depuis des siècles. Strabon vantait les excellentes huiles des environs de Marseille; et de son côté Athénée racontait, d'après Posidonius, que de son temps les Gaulois du Nord n'en faisaient guère usage. « Elle était rare, dit-il, elle leur convenait peu, et ils n'y étaient pas habitués. » Il en est encore de même après vingt siècles. La cuisine à l'huile des Provençaux n'a pas plus de succès chez les Parisiens que chez les anciens Gaulois.

(1) Taine, *L'Italie.*

C'est dans cette partie de la vallée du Rhône qu'eurent lieu, cent vingt ans environ avant notre ère, les deux grandes rencontres entre les Romains et les Arvernes, qui constituaient alors le groupe le plus puissant de la fédération gauloise, et dont la domination s'étendait depuis les Pyrénées jusqu'aux Alpes : la première, à *Vindalium*, au confluent de la Sorgues, près de Bédarrides, dont le nom au moyen âge, *Biturritæ*, semble rappeler les deux tours que les vainqueurs élevèrent sur les lieux témoins de leur victoire (1); la seconde, à l'embouchure même de l'Isère, *Isara*, dans la plaine, au Nord de Valence.

L'ordre de priorité des deux batailles n'est pas très nettement établi; et il n'y a pas concordance entre les textes des géographes et des historiens classiques.

A *Vindalium*, les éléphants des Romains jetèrent l'épouvante au milieu des chevaux des Allobroges; vingt mille Gaulois restèrent sur la place, trois mille furent enveloppés et pris. C'était déjà une perte sérieuse.

A l'*Isara*, le désastre fut complet; et la jactance de Bituit, le *brenn* des Arvernes qui, à la tête de ses 200,000 hommes, couverts d'armes étincelantes, narguait insolemment la petite troupe romaine — 30,000 hommes; à peine, disait-il, de quoi nourrir mes chiens, — reçut une cruelle punition. Il existait, au confluent de l'Isère et du Rhône, un pont de bateaux qui permettait le passage de l'une à l'autre rive du Rhône. Bituit en fit construire un second pour s'assurer de meilleures communications et la liberté de ses mouvements. Mais, après une action vive et sanglante, le désordre se mit dans ses rangs; les deux ponts furent envahis à la fois. L'un d'eux surchargé se rompit; et les auteurs classiques n'évaluent pas à moins de 120,000 à 150,000, le chiffre des noyés, des tués et des captifs. L'un des consuls, Fabius, reçut le nom d' « Allobrogique »; l'autre, Domitius, plus pratique et désireux d'assurer les résultats de la double victoire, appliqua immédiatement ses troupes à la réfection de la grande route

(1) STRABON, IV, I, 11; TITE-LIVE, *Epitom.*, LXI; PAUL OROSE, V, 13; EUTROPE, IV, 22, al. 10; APPIEN, *Fragm. De re Gall.*, XII; VALÈRE MAXIME, IX, VI, 3.

d'Italie en Espagne, la même qui avait conduit Hannibal des Pyrénées au Rhône; et cette route a gardé son nom, *via Domitia.*

Quinze ans après (103-102 ans avant J.-C.), tout fut encore sur le point d'être bouleversé, anéanti. Une formidable nuée de barbares du Nord s'abattait sur l'Europe méridionale, sur l'Italie, sur la Gaule, chassée probablement par quelques-unes de ces inondations maritimes qui ont désolé à plusieurs reprises les terres basses du Nord de l'Europe.

Une véritable « nation errante », *gens vaga*, comme l'appelait Tite-Live, descendait vers le Midi, animée d'une soif ardente de pillage, ramassant dans sa course à travers tous les pays celtiques des volontaires, des frères d'armes, des aventuriers de toute provenance toujours bien accueillis, et formant une masse écrasante de plusieurs centaines de mille hommes. Ce fut la grande invasion cimbrique.

Cimbres, Teutons, Ambrons, Toygènes, Tigurins réunis ou séparés ont laissé chez tous les historiens de l'époque une profonde impression de terreur. Les mœurs de ces hordes désordonnées semblaient les rattacher à la Germanie supérieure. Leur nombre, leur férocité, leur audace, leur haute stature, leurs yeux bleus, leurs cheveux blonds; la multitude de leurs chariots couverts de cuir, remplis de richesses, fruits de leurs pillages, et portant leurs familles, leurs femmes à demi nues, drapées de quelques voiles noirs, les cheveux épars, presque toutes adonnées à la vaticination, qui les accompagnaient à la guerre et qui, avec leurs enfants, assistaient à l'action et, véritables furies vengeresses, ne craignaient pas de les immoler de leurs propres mains et de se sacrifier, elles aussi, pour échapper à la honte de la servitude, tout contribuait à faire de cette irruption désordonnée du Nord sur le Midi un sujet légitime d'épouvante (1). La Gaule entière se courba devant ce flot comme sous le vent d'une avanlanche. Dans la plaine même d'*Arausio*, Orange, les

(1) Cf. PLUTARQUE, *Marius*, II, 3 et 11, et STRABON, VII, XXV, XXVI, XXVII.

consuls Cn. Manlius Maximus et Quintus Servilius Cœpio essayèrent en vain de s'opposer à la poussée des barbares; mais, si l'on en croit Paul Orose, qui écrivait d'après Tite-Live (1), les armées romaines furent presque anéanties; et il se fit, sur les bords du Rhône, un si grand massacre de légionnaires que leur perte se serait élevée à quatre-vingt mille, en comptant les alliés, et que celle des goujats et valets de camp, *calones* et *lixæ*, n'aurait pas été moindre de quarante mille, sans parler de la mort des deux fils du consul Manlius Maximus. Quelque exagérés que puissent paraître ces chiffres, ils donnent cependant une idée du désastre et de la panique qui dut s'ensuivre. La digue qui s'opposait aux barbares était rompue. Tout le pays compris entre le Rhône et les Pyrénées fut alors ravagé, et l'invasion germanique pénétra même jusqu'en Espagne.

Fort heureusement, le consul Caïus Marius venait d'être envoyé dans la province pour fermer aux barbares l'entrée de l'Italie. On sait le prodigieux succès de cette campagne, l'une des mieux conduites et des plus heureuses qu'un général romain ait entreprises. Un seul combat, livré sur les bords de l'Arc, près d'Aix, en Provence, anéantit les Cimbres et les Ambrons. La Province était complètement sauvée. Rome put dès lors continuer avec méthode son grand travail de colonisation de la Gaule Chevelue; et, malgré des alternatives de paix et de guerre, de révoltes et de soumissions, elle s'infiltra tous les jours de plus en plus dans la vieille Celtique. La plupart des peuplades qui la composaient reconnaissaient d'ailleurs sa loi, étaient ses alliées et la considéraient presque comme une libératrice; et ce que l'on a appelé si souvent la conquête de la Gaule par César a été surtout la protection de la Gaule contre l'invasion germanique, protection qui a eu pour conséquence naturelle d'englober la vieille Celtique dans le monde romain. La grande guerre contre Arioviste était commandée tout autant, peut-être plus, dans l'intérêt de la Gaule que dans celui de Rome. La patrie gauloise

(1) Paul Orose, V, 16.

avait déjà depuis longtemps disparu. Une nouvelle patrie se formait, c'était Rome. La conquête commencée par les armes s'achevait par les institutions; et le règne d'Auguste consacra, à l'origine de notre ère, l'assimilation complète de la Gaule indépendante à l'empire pacificateur et bienfaisant.

III

La vallée du Rhône ressentit bientôt les heureux effets de la conquête. Les villes situées sur les bords du fleuve devinrent presque à vue d'œil de petites réductions de Rome. Au Nord, Lyon et Vienne étaient les centres de rayonnement de plusieurs routes qui traversaient toute la Gaule dans sa plus grande étendue et se dirigeaient à la fois vers la Germanie et la vallée du Rhin, vers le rivage de l'Océan, vers les Alpes, à travers les Cévennes sur l'Aquitaine, le long du Rhône jusqu'à Arles et Marseille, et de ces deux villes enfin, en suivant la côte de la grande mer intérieure, sur l'Espagne et sur l'Italie. La plus importante de ces routes magistrales, presque toutes améliorées et restaurées par Agrippa, gendre et favori d'Auguste, était, sans contredit, celle de la vallée même du Rhône qui se soudait à Arles à la voie Domitienne, et aboutissait d'un côté à l'Espagne, de l'autre au rivage massaliote.

Les débris romains de toute nature — motifs d'architecture, monuments épigraphiques, colonnes milliaires, substructions d'édifices, tronçons de canalisation, fragments de statues, mosaïques, vases, fibules, armes, camées, monnaies — abondent dans toute la vallée; et un grand nombre de localités riveraines pourraient presque fournir les éléments d'un musée local, si ces débris étaient dégagés des constructions parasites qui les recouvrent, préservés contre les injures du temps, défendus contre les attaques des hommes, recueillis et classés avec intelligence et méthode. Mais tout a été dispersé, et la plupart des grands mo-

numents ont été détruits. On ne trouve rien ou presque rien sur le territoire de l'ancienne cité des Helviens (Vivarais), dont la petite ville d'Aps, *Alba Helviorum*, marque la place. Valence, *Colonia Valentia*, chef-lieu actuel du département de la Drôme, qui est mentionnée par Pline dans l'énumération des colonies qui reçurent des citoyens romains soit civils, soit militaires, ne nous a laissé que deux inscriptions peu intéressantes : l'une mentionnant un *pontifex perpetuus*, l'autre un collège de dendrophores ou charpentiers. Presque à côté, dans le pays des Tricastins, Saint-Pierre de Senos, bâti au pied de l'ancienne ville gauloise d'*Aeria*, mentionnée par Strabon, et dont l'emplacement exact a donné lieu à des discussions très vives entre les archéologues modernes, ne nous a laissé que des ruines informes et méconnaissables.

La capitale des Tricastins, Saint-Paul-Trois-Châteaux, *Neomagus* et plus tard *Augusta Tricastinorum*, bâtie dans la plaine fertile arrosée par les torrents de la Robine et des Echavarelles, nous a laissé un peu plus de souvenirs de son passé.

Il est hors de doute cependant que toutes ces petites villes étaient construites sur les mêmes types, d'après les mêmes modèles, avaient toutes leurs monuments pour ainsi dire réglementaires, leur forum, leurs temples, leurs remparts, leurs thermes, leur canalisation, et surtout leurs édifices destinés aux plaisirs publics, amphithéâtre, théâtre, hippodrome, qui étaient pour les colons et les légionnaires une sorte d'image et de réduction, en même temps qu'un souvenir de Rome. Tout ou presque tout a disparu; et deux villes seulement de cette partie de la vallée du Rhône méritent d'arrêter aujourd'hui l'attention des archéologues : Vaison chez les Voconces, Orange chez les Cavares.

IV

A proprement parler, Vaison ne renferme aussi que des ruines éparses et bien émiettées; mais elles sont si nombreuses qu'elles

permettent de reconstituer l'assiette de la ville antique et les emplacements relatifs des principaux édifices dans les différents quartiers. Vaison, *Vasio*, était d'ailleurs la ville la plus importante du *Vocontium*. Elle portait le même nom grec Οὐάσιον, *Ouasion*, que la petite rivière l'Ouvèze qui la traversait et qui se jette dans la Sorgues, près de Bédarrides.

On voit encore les restes d'un quai d'embarquement. Un pont d'une seule arche en plein cintre, de 9 mètres d'ouverture, était jeté sur l'Ouvèze, et son gros œuvre a résisté aux siècles. A côté se trouvent deux arcades et quelques restes de gradins taillés dans le roc. C'était l'ancien théâtre, qui paraît avoir eu d'assez modestes proportions et ne contenait que deux mille personnes environ, comme le petit théâtre de Pompéi. Il n'est rien resté d'ailleurs de l'amphithéâtre, qui devait exister cependant à Vaison non loin du théâtre, comme dans toutes les villes romaines d'une certaine importance. On a pu retrouver aussi quelques vestiges des thermes, de différents aqueducs qui amenaient des eaux de source captées près de Malaucène, au pied du mont Ventoux, et du grand fossé d'écoulement de la ville, *cloaca maxima*, qui les rejetait ensuite dans l'Ouvèze. Des fouilles ont enfin mis au jour, à plusieurs reprises, surtout dans le quartier du théâtre, un nombre très respectable de fragments de statues et de bustes, de pierres gravées, des urnes sépulcrales en marbre, en plomb, en verre, quelques chapiteaux de colonnes d'une grosseur extraordinaire, plusieurs inscriptions, dont une rappelle un collège d'ouvriers employés à la confection des tentes et de l'ameublement militaires, *centonarii*, et une assez belle collection de lampes en terre cuite d'un assez joli travail; quelques-unes portent des sculptures obscènes, annonçant une civilisation très avancée et quelque peu corrompue par le voisinage des Grecs de Marseille.

C'est encore à Vaison, presque sur l'emplacement du théâtre romain, qu'a été trouvée, il y a près d'un quart de siècle, dans un excellent état de conservation, une magnifique statue en

marbre, célèbre aujourd'hui, et d'autant plus précieuse qu'on n'en connaît qu'un autre exemplaire découvert en 1894 dans les fouilles de Délos. La statue représente un jeune athlète de vingt-cinq ans environ, debout, complètement nu, les bras élevés en croix et les mains infléchies sur la tête pour attacher sur son front la bandelette, signe de la victoire. Ce marbre est connu dans le monde des arts sous le nom du « beau Diadumène de Vaison »; et il est impossible, en effet, de voir un corps mieux proportionné, presque plus parfait. La souplesse des membres et l'élasticité des mouvements, compagnes nécessaires de la vigueur et de la beauté chez un homme jeune, rompu à tous les exercices de la palestre et arrivé au maximum de l'agilité aussi bien que de la force, l'harmonieuse cadence et la grâce exquise de ce corps svelte, élégant, quoique un peu robuste, dont le poids porte en entier sur une seule jambe, dans l'attitude d'un commencement de marche, ont été exprimées par le statuaire avec une science accomplie et un rare bonheur. C'est un morceau d'art très raffiné, réplique d'une célèbre statue de Polyclète; et on ne saurait trop regretter de l'avoir laissé acquérir par le *British Museum* de Londres.

Il faut enfin mentionner deux remarquables bas-reliefs de mausolées de très grande dimension qui ornent aujourd'hui la salle des Antiques du musée Calvet à Avignon. Ces bas-reliefs représentent un sacrifice, une course de chars, des bacchanales, quelques-uns des travaux d'Hercule et la voiture de cérémonie, *carpentum*, du corps municipal de la cité vocontienne traînée par des chevaux, et portant un fonctionnaire d'un rang élevé, accompagné d'un licteur public, — fort belles compositions d'ensemble, mais d'une exécution peut-être un peu molle et qui dénote une époque de décadence.

V

L'ancienne capitale des Cavares, *Arausio*, Orange, est au contraire une des villes de l'ancien empire romain qui ont conservé de leur splendeur passée des monuments incomparables. D'abord simple *castrum* établi sur la hauteur, *Arausio* dut son nom celtique à un petit filet d'eau, l'*Araus*, qui vient se jeter au pied de la colline dans la Meyne, modeste affluent du Rhône. Lorsque César s'en empara, *Arausio* était déjà une des places les plus fortes de la tribu cavare. L'occupation romaine en fit bientôt une ville de première importance. La colonie fut fondée, vers l'an 46 ou 45 avant notre ère, par Tiberius Claudius Nero, père de l'empereur Tibère, avec les vétérans de la septième légion organisée par les triumvirs, et son nom officiel était *Colonia Firma Julia Arausio Secundanorum*.

L'enceinte romaine a été presque entièrement détruite, et on n'en retrouve plus que des substructions dans un grand nombre de caves appartenant à des maisons des faubourgs de la ville. L'aqueduc antique, qui conduisait les eaux de la fontaine du Groseau, située à une lieue environ de Malaucène, presque à la base Nord-Ouest du mont Ventoux, avait près de 30 kilomètres de développement. Quelques traces à peine en sont encore apparentes à travers champs dans la banlieue d'Orange et de Vaison; mais elles disparaissent tous les jours; et le sol incessamment remanié par la culture les aura bientôt partout effacées.

Les ruines du cirque ou de l'hippodrome, de l'amphithéâtre et des principaux monuments, temples, forums, basiliques, thermes, etc., qui certainement existaient à Orange comme dans toutes les colonies importantes, ont à peu près disparu. L'ancienne capitale des Cavares est aussi assez pauvre en monuments épigraphiques.

Il existe en revanche une grande quantité de mosaïques mais de médiocre qualité; et il est peu de caves de maisons où l'on

n'ait retrouvé quelques débris plus ou moins mutilés de l'ancien pavage, et un nombre assez considérable de menus objets de la période gallo-romaine, monnaies, ustensiles, fibules, vases, lampes, d'une valeur en général assez médiocre. A l'exception de trois ou quatre statues fort mutilées, — un Mercure, une Minerve, une tête de Livie, un gladiateur, — rien ne mérite une mention spéciale. Mais au milieu de toutes ces ruines clairsemées, presque méconnaissables et à tout prendre d'un assez pauvre intérêt, se dressent encore deux monuments grandioses, uniques en France, d'une merveilleuse conservation, égaux, peut-être même supérieurs aux plus beaux monuments de Rome et de l'Orient : un théâtre et un arc triomphal.

Le théâtre est adossé à la colline. C'était une règle à peu près immuable chez les Romains. Cela dispensait d'élever des massifs pour soutenir les gradins. On échancrait la montagne et on taillait dans la roche des places pour cinq mille, dix mille spectateurs. Il n'existe peut-être pas de théâtre de l'ancien monde romain qui soit arrivé à nous dans un état de conservation plus remarquable que celui d'Orange.

Bien qu'à deux pas de Marseille et des colonies grecques, le théâtre d'Orange est essentiellement romain. L'acanthe des chapiteaux corinthiens est une imitation de celle du Panthéon et du temple de Jupiter Stator à Rome. Les aigles au milieu des rinceaux, les corniches à modillons, les bas-reliefs des Centaures, sont des motifs d'un caractère tout à fait romain; les colonnes sont, comme profil et proportion, du même style. L'éminent restaurateur du théâtre d'Orange, Auguste Caristie, a donc été bien inspiré en plaçant dans la grande niche de l'*aula regia* du théâtre. au milieu de la façade, la statue de l'empereur Marc-Aurèle. C'était assigner la date de sa construction probable (161-180 après J.-C.) (1).

Ce qui frappe de prime abord dans ce théâtre, c'est la masse.

(1) H. Revoil, *Sur le théâtre antique d'Orange.*

Point ou très peu d'ornementation. Les matériaux employés sont des blocs. La façade est un véritable rempart qui pourrait soutenir un siège en règle. Les portes voûtées paraissent des entrées de prisons. C'est le style romain avec l'exagération de toutes ses qualités. La pureté est remplacée par la force, l'élégance par la grandeur; et il y a certes loin de cette brutalité architecturale à toute la délicatesse de l'art grec.

Tel quel, cet édifice était en harmonie avec son milieu et devait fort bien convenir à la race rude et grossière des Cavares, aux plaisirs desquels il était destiné; et il est assez probable que les spectacles offerts à une population presque barbare devaient être assez peu littéraires et se rapprochaient beaucoup des sanglants exercices de l'amphithéâtre.

Tous les esprits cultivés connaissent les divines beautés de la tragédie grecque, l'élévation des caractères et les proportions héroïques des personnages, la simplicité et la grandeur terrible des dénouements. Même chez Euripide, le plus pathétique des tragiques grecs, les scènes les plus véhémentes et les plus tourmentées étaient ennoblies et tempérées par une grâce et une majesté souveraines. C'est ainsi que, dans la célèbre tragédie d'*Antiope*, lorsque les deux fils vengeurs donnent l'ordre d'attacher la malheureuse Dircé à un taureau sauvage, le dénouement fatal était soustrait aux yeux des spectateurs délicats, et les choses ne se passaient pas autrement sur la scène grecque que nous ne les représenterions de nos jours. Le théâtre latin n'avait pas de ces délicatesses; et la traduction célèbre de Pacuvius était d'autant plus goûtée qu'elle était plus réaliste. Le décor était sauvage et hérissé de rochers réels. Dircé et le taureau étaient conduits sur la scène : « Saisissez-la, roulez-la à terre, déchirez sa robe, traînez-la par les cheveux (1), » et la malheureuse femme, à demi nue et ensanglantée, était offerte en pâture à un public brutal et blasé, jusqu'alors insensible aux péripéties du drame, et dont la suprême jouissance était de voir souffrir et

(1) Voir le groupe colossal du taureau Farnèse, au musée de Naples.

mourir. De pareilles monstruosités n'ont jamais souillé un théâtre purement grec; mais elles ont pu très bien se passer sur cette scène essentiellement romaine d'Orange, massive, dépourvue d'ornements, et qui semble avoir été construite moins pour les comédies de Plaute ou de Térence que pour les exercices des bateleurs et des pantomimes, des gladiateurs et des animaux.

L'ensemble de l'édifice est toutefois fort imposant. Le grand mur de la scène est debout, presque intact. Construit de blocs énormes, il a résisté à toutes les injures du temps. Il était décoré autrefois à l'intérieur de trois rangs de colonnes dont on retrouve encore des fragments à leur place, en granit poli et en marbre blanc. La décoration de la façade extérieure est plus que simple; la grandeur n'exige pas d'ornements. La partie réservée au public, ce que nous appelons aujourd'hui la « salle de spectacle », était creusée dans la montagne. Les premiers rangs sont directement entaillés dans le roc; sur l'ensemble des gradins peuvent encore prendre place plusieurs milliers de spectateurs; et tout le monde connaît les magnifiques représentations qu'on y donne depuis quelques années et qui font revivre, à plus de deux mille ans de date, les divines beautés de la tragédie grecque.

Il existe à Rome, sur le Forum, trois arcs de triomphe célèbres qui datent tous les trois de l'époque impériale et sont bien connus des archéologues, des artistes et même des simples voyageurs : l'arc de Septime-Sévère, à côté de la fameuse tribune aux harangues; l'arc de Titus, au pont culminant de la voie Sacrée; enfin, près du Colisée, l'arc élevé d'abord en l'honneur de Trajan et surchargé, deux siècles plus tard, de bas-reliefs en l'honneur de Constantin, dont il a porté depuis le nom.

L'arc de triomphe d'Orange ne le cède en rien aux trois monuments de Rome. L'édifice est réellement somptueux; et, malgré les altérations inévitables dues au temps et quelques mutilations dues aux hommes, c'est encore une merveille de conservation. Il a 22 mètres de hauteur, 21 de largeur, 8 de profondeur, et se compose de trois arcades. L'arcade du milieu, spécialement des-

tinée aux chars et aux cavaliers, est plus élevée que les deux latérales et surmontée d'un grand fronton triangulaire. Au-dessus et tout autour du monument règne un attique puissant couronné d'une massive corniche. L'édifice est flanqué d'élégantes colonnes corinthiennes cannelées; les deux façades principales, les retours, les soubassements, les pieds-droits, les voûtes, l'attique, la frise sont couverts d'une profusion de sculptures et de bas-reliefs. C'est un véritable musée en plein air. Le plus important, le mieux conservé de ces motifs, est au-dessus du fronton, au milieu de la frise septentrionale, et représente une grande mêlée de fantassins et de cavaliers d'un très beau mouvement. L'intérieur des trois voûtes est décoré d'élégantes rosaces dans de vigoureux encadrements; et les bordures des arcades sont enguirlandées de pampres, de raisins, de fleurs, de fruits.

Les deux façades principales représentent des instruments de sacrifice et des trophées d'armes. Sur les façades latérales, on voit d'autres trophées d'armes offensives et défensives, des groupes de captifs, les mains liées derrière le dos. On y remarque surtout une femme étrange qui met son doigt dans son oreille et qu'on appelle généralement la « Sibylle de Marius », en souvenir peut-être de cette fameuse prophétesse syrienne que le général romain faisait conduire avec lui en litière dans ses campagnes et qu'il consultait ou feignait de consulter avant d'engager ses troupes contre l'ennemi. Mais il faut un peu se méfier de la tendance populaire qu'on a de tout rapporter à César ou à Marius dans cette partie de la vallée du Rhône qui commence à Orange et finit au golfe de Fos; et il est fort probable que cette sibylle n'est qu'une simple captive ou la représentation figurée d'une ville conquise.

Ce n'est pas sans beaucoup de mutilations et d'éraflures que le monument a traversé vingt siècles; mais il en porte glorieusement le poids. La masse entière a subsisté; et la façade septentrionale en particulier, moins attaquée par les hommes et surtout par les éléments, est demeurée presque intacte. Le vent sec du

Nord, en effet, ce terrible mistral de la Provence, conserve et durcit la pierre; celui du midi, au contraire, imprégné d'humidité, de « salin », la décompose, la ronge et la détruit. Le fronton de l'arc n'a pas échappé à un autre genre de mutilation, malheureusement très fréquente sur un grand nombre de monuments votifs de l'époque gallo-romaine et due à ces aveugles réactions iconoclastes qui ont accompagné l'introduction officielle du christianisme. Les grandes lettres en bronze doré de l'inscription dédicatoire, qui étaient scellées sur la frise à l'aide de clous, ont été brutalement arrachées.

Il n'y a peut-être pas de monument antique dont la date d'origine ait donné lieu à plus de controverses que l'arc de triomphe d'Orange; et, si on rappelait les principaux événements militaires auxquels on a rattaché son érection ou sa consécration, on ferait un véritable cours d'histoire romaine de près de deux siècles. Mais les tenons qui étaient adhérents au dos des lettres et avaient pénétré dans le marbre, ayant la forme de queues de goujon, y avaient laissé des empreintes assez profondes pour permettre de reconstituer quelques parties de l'inscription. Pour figurer les lettres antiques disparues, des lettres en bois furent placées suivant la forme et les dimensions indiquées par les trous et les rainures du marbre; et on put ainsi rétablir, avec une exactitude parfaite, la première ligne de l'inscription, — avec un peu de bonne volonté et quelque vraisemblance, la seconde.

L'inscription officielle et dédicatoire, dans le but de ménager l'amour-propre et l'orgueil des vaincus que l'on redoutait toujours un peu, ne devait porter ni les noms des peuples, ni ceux des chefs, ni ceux des combats.

Elle occupait deux lignes. La voici :

TI. CAESARI. DIVI. AVGVSTI. F. DIVI. IVLI. NEPOTI. AVGVSTO.
[PONT. MAX. TRIB. POT. XXII. IMP. VIII. COS. IIII.
OB. GALLIAM. SERVATAM. REBELLESQVE. SVBACTOS. (1).

(1) De Witt, *Acad. des inscriptions et belles-lettres*, 1883.

La première ligne, celle qui donne le nom et la filiation de l'empereur, est tout à fait certaine. La première partie de la seconde, celle qui mentionne ses titres, est très probable. Seuls, les six derniers mots de la fin qui rappellent le motif de l'érection du monument, sont assez douteux, et seulement conformes à l'exactitude des faits et à la vraisemblance du style lapidaire de l'époque.

L'arc de triomphe d'Orange est, on le voit, non seulement un somptueux monument d'architecture qui date de l'origine même de notre ère, mais encore une véritable page d'histoire romaine et d'histoire nationale.

VI

Ce qui frappe surtout le voyageur qui descend le cours du Rhône, ce sont les ruines relativement modernes, et d'un effet très pittoresque que le moyen âge et la Renaissance y ont égrenées; et de Vienne à Avignon, sur les deux rives, c'est une succession presque ininterrompue de châteaux démantelés.

Ces châteaux ont tous leur histoire; et cette histoire est toujours à peu près la même, monotone et lamentable récit de violences, de coups de main hardis, de sièges meurtriers, de paysans pendus et de garnisons passées au fil de l'épée, de déprédations locales et surtout d'entraves permanentes apportées à la libre navigation du fleuve. Le caractère distinctif de l'époque féodale fut, en effet, de rétrécir tous les horizons, de multiplier les barrières, d'empêcher tous les échanges, de s'opposer, en un mot, à toute liberté de circulation. Le corps social était pour ainsi dire paralysé, la vie localisée, stagnante, par suite des difficultés et du danger du moindre déplacement. Le plus petit accident de terrain qui dominait une vallée était occupé par un château qui en défendait l'entrée. Presque toutes les collines qui bordaient le Rhône étaient fortifiées; constructions fragiles pour la plupart, qui n'ont pas duré plus de cinq siècles en moyenne sans s'ef-

fondrer sur place, mais qui, à l'époque où elles ont été bâties, perchées sur des hauteurs d'un accès souvent difficile, pouvaient résister sans peine à un coup de main hardi, à une insurrection locale et même à l'assaut de troupes disposant d'un matériel d'attaque assez rudimentaire. A chaque station du chemin de fer, à chaque escale du bateau à vapeur, à chaque coude du fleuve, le voyageur aperçoit une fortification nouvelle, d'un dessin différent. C'est un véritable panorama de l'architecture militaire du moyen âge qui se déroule devant ses yeux.

C'est d'abord Condrieu, presque immédiatement au-dessous de Vienne, dont une tour du douzième siècle est encore assez bien conservée et couronne majestueusement le coteau qui domine la ville; — Saint-Clair, qui n'est plus qu'un amas de ruines; — le château du Péage de Roussillon, où Charles IX rendit, en 1564, la fameuse ordonnance en vertu de laquelle l'année civile qui commençait alors à Pâques devait commencer à l'avenir le 1er janvier ; — Payraud, restauré dans le goût moderne et tristement célèbre dans l'histoire des guerres civiles du Vivarais; — Saint-Rambert d'Albon, qui commande la fertile vallée qu'on appelait la vallée d'Or, *vallis Aurea*, la Valloire, et dont le vieux château féodal démantelé ne présente qu'un amoncellement de débris; — Saint-Roman, près d'Andancette, où se dresse un grand donjon carré, seul reste du château dont sont sortis les dauphins du Viennois, vaste forteresse qui occupait toute une partie du plateau; — Saint-Vallier, ancien domaine des comtes de Valentinois de la maison de Poitiers, dont on voit encore le château gothique flanqué de tours à demi ruinées, vieille demeure de la célèbre Diane, rivale victorieuse de la duchesse d'Etampes, qui régna en réalité pendant quelques années en France sous le nom de son royal amant; — la haute tour d'Arras, près de Serves, dernier reste d'un respectable manoir disparu; — le château de Tournon, aux tours rondes et crénelées presque intactes, qui domine la ville et dont les immenses salles plus ou moins restaurées servent aujourd'hui d'hôtel de ville, de tribunal et de prison; — la Roche de Glun, sur un banc de rochers qui s'avance en éperon

dans le Rhône, rasée par Louis IX avant son départ pour la Terre Sainte, et dont quelques assises seulement émergent encore au-dessus des basses eaux; — Châteaubourg, sur la rive droite du fleuve, antique forteresse aux murs crénelés, et dont il reste encore deux vieilles tours inégales, l'une ronde, le donjon, l'autre carrée, la tour du midi, dominant toutes deux le Rhône et la vallée de l'Isère qui leur fait face; — puis, les ruines grandioses de Crussol, les « Cornes de Crossol », comme on les appelle encore vulgairement à cause des deux donjons ébréchés qui se dressent fièrement au faîte de la montagne, véritable citadelle qui surmontait au moyen âge tout un village aujourd'hui disparu, entouré lui-même de remparts et de tours dont l'énorme masse croulante couvre de ses débris tout le versant qui regarde le Rhône; — plus loin, la Tour Maudite de Soyons, débris du vieux château fort d'Yons; — Etoile et le château de Papillon, qui appartenait, comme celui de Saint-Vallier, à la toute-puissante favorite de François Ier, désignée alors dans le pays sous le nom de la « dame d'Etoile »; — les ruines du château de Beauchastel, près de Charmes; — Livron et Loriol, deux petites villes huguenotes qui commandaient l'entrée de la vallée de la Drôme, et dont les lambeaux de murailles portent les traces des nombreux sièges qu'elles ont soutenus pendant les guerres de religion; — en face, sur la rive droite, le château plus moderne de Lavoulte, obscurci par les fumées de l'industrie moderne, ancien domaine des familles de Ventadour et de Soubise, élégante construction de la Renaissance, qui fut un moment le quartier général de Louis XIII et de Richelieu avant le siège de Privas; — Cruas, l'un des types les plus complets de la féodalité monastique, avec son abbaye fortifiée, son donjon superbe, son bourg enfermé dans une triple enceinte de murailles, flanqué de tours carrées, presque toutes encore debout, et son église romane byzantine, l'une des merveilles de l'architecture religieuse du douzième siècle dans le midi de la France; — Rochemaure, la ville noire, aux rues étroites, tortueuses, gravissant en pente raide l'âpre montagne, pavées de gros blocs de basalte, bordées de maisons

massives aux portes gothiques, hautes de plusieurs étages qui surplombent et laissent à peine entrevoir à la hauteur des toitures une étroite bande de ciel bleu, entourée d'une ligne continue de murailles et de tours, couronnée enfin par un formidable donjon qui se dresse à plus de 200 mètres au-dessus du fleuve sur une masse volcanique gigantesque, nue, sauvage, taillée à pic de tous côtés; — le Teil, au pied de falaises calcaires surmontées par les ruines d'un vieux château qui semble faire partie de la montagne, enveloppé comme elle d'un nuage de poussière blanche et de vapeurs qui s'échappent à flots de la plus vaste usine de fabrication de chaux hydraulique de la région méditerranéenne; — Viviers, sur sa falaise boisée surplombant le Rhône, magnifique piédestal d'une gracieuse église, aux clochetons gothiques, reste d'une puissante ville épiscopale fortifiée qui entretenait jadis une armée de quinze cents hommes, battait monnaie, comptait des rois parmi ses vassaux, refusait l'obéissance au roi de France, ne reconnaissait que le Pape et l'empereur d'Allemagne, et dont le siège épiscopal a été occupé par cent trente évêques, parmi lesquels deux papes et treize cardinaux; — l'étroit défilé de Châteauneuf à Donzère, resserré entre deux lignes de rochers presque à pic, fortifié sur presque toute sa longueur, et qui était autrefois une des « cluses » du Rhône les plus dangereuses à franchir et les plus faciles à défendre; — Donzère et sa ceinture de remparts encore debout, étagés depuis la berge du fleuve jusqu'au sommet de la colline, terminés au sommet par une tour qui commandait à la fois la plaine et le Rhône; — Bourg-Saint-Andéol, qui a conservé les restes presque intacts de ses anciens remparts; — Pont-Saint-Esprit, l'ancien Saint-Saturnin-du-Port, l'un des centres les plus populeux des pêcheurs du Rhône, dont la citadelle, après avoir joué un rôle considérable pendant les guerres de religion, a été complètement remaniée pour les casernements de nos troupes modernes; — Mornas et Mondragon, tous deux perchés au sommet de petites collines de chênes verts, et dont les vieux châteaux construits dans des proportions gigantesques découpent sur le ciel

la silhouette fantastique de leurs ruines grandioses et menaçantes; — à l'horizon enfin, le groupe incomparable d'Avignon, de son célèbre rocher des Doms et de ses remparts émergeant de l'île verdoyante de la Barthelasse, précédé du fort Saint-André, de la Chartreuse fortifiée de Villeneuve, de la Tour de Philippe le Bel, et couronné par la masse puissante du château des Papes, à la fois palais, citadelle, église, prison, l'un des monuments les plus vastes, les plus étranges, les plus formidables que le moyen âge féodal et religieux ait laissés sur le sol de toute l'Europe.

D'après cette énumération, on conçoit sans peine que la moindre embarcation qui naviguait sur le Rhône, le moindre convoi qui circulait sur les routes de terre en suivant les berges du fleuve, était absolument à la merci des hommes d'armes embusqués sur les hauteurs; et, comme le respect de la vie et du bien d'autrui était le moindre souci de l'époque, pèlerins, voyageurs et marchands étaient inévitablement rançonnés, volés, presque toujours violentés, souvent mis à mort sans pouvoir opposer une résistance bien sérieuse. Le vol à main armée était, en effet, la principale occupation des hauts seigneurs du moyen âge, on peut même dire leur première ressource. La terre et tout ce qui vivait dessus leur appartenaient. Les paysans étaient pour eux de véritables bêtes de somme, un butin, une proie qu'ils entendaient garder et exploiter. Aucune idée morale, aucune autorité supérieure, ne mettaient un frein à leur convoitise, à leurs instincts de licence et de domination. Ils donnaient, presque toujours, sans crainte de répression, l'exemple de tous les crimes et de tous les vices. Leur politique courante était le guet-apens; leur diplomatie, la trahison; leurs finances, l'exaction; leur justice, l'arbitraire; leurs mœurs privées, la violence et le concubinat. Maîtres absolus dans leurs petits domaines, ils ne reconnaissaient pas ou ne reconnaissaient que nominalement l'autorité royale; et ce fut par un acte de vigueur extrême et de haute justice, unique peut-être et sans précédent, que Louis IX, descendant le Rhône avant de s'embarquer pour la septième

croisade, fit raser le manoir de la Roche de Glun (1). Pour qu'un châtiment aussi exceptionnel lui fût infligé, il fallait certainement que le « sire du Chastel » qui, au dire de Joinville, « desroboit les pèlerins et les marchans », eût réellement dépassé la mesure des exactions alors en usage.

A ce brigandage continu qui s'exerçait à peu près impunément aux dépens de tous les voyageurs, il fallait ajouter l'état de guerre permanent dans lequel les seigneurs vivaient les uns envers les autres, situation aggravée encore à partir du seizième siècle par les haines terribles qui furent les conséquences de l'introduction de la Réforme dans le midi de la France. La vallée du Rhône, qui avait été, sous l'empire romain, la grande route de la paix et de la civilisation, fut pendant près de quatre siècles une voie maudite dont toutes les étapes ont été marquées par des événements tragiques. Pas un de ces châteaux, plantés sur les falaises des deux rives comme une menace perpétuelle, n'a échappé à toutes les violences des guerres religieuses. Qu'il suffise de rappeler ici sommairement les scènes dont l'un de ces manoirs féodaux a été le théâtre.

Un peu au-dessus d'Orange, sur la rive gauche du Rhône, se trouve le joli petit village de Mornas, entouré de bois d'oliviers, adossé à une colline surmontée de ruines. En 1565, au plus fort des guerres de religion, les catholiques s'étaient introduits dans le bourg, avaient escaladé la montagne, enlevé le château par surprise et naturellement passé au fil de l'épée toute la garnison. Comme c'était un peu avant la Fête-Dieu, quelques-uns des vainqueurs, plus fanatiques que les autres, tendirent le devant de leur maison avec la peau des cadavres protestants. Le baron des Adrets fut promptement mis au courant de cet exploit. Moins sans doute pour venger la mort de ses coreligionnaires, auxquels il tenait assez peu, que pour détruire une forteresse qui comman-

(1) A Lyon entrames en Rone pour aler à Arles le Blanc; et dedans le Rone trouvâmes un chastel que l'on appelle Roche de Glin, que li roys avait fait abatre pour ce que Rogiers, li Sires du chastel, estait criez de desrober les pélerins et les marchans.

(Jean, sire de Joinville, *Hist. de saint Louis*, 124, éd. F. Didot.)

dait si bien la vallée du Rhône, il envoya un de ses lieutenants, Dupuy-Montbrun, faire le siège de Mornas. Ancien catholique zélé, Montbrun était devenu, sous l'influence de Théodore de Bèze, un huguenot non moins ardent; et il devait même un jour succéder au baron des Adrets dans le commandement de l'armée protestante, lorsque celui-ci se fit catholique à son tour; car à ces époques troublées, où le sens moral manquait presque absolument chez les grands de la terre, un changement de religion n'était le plus souvent qu'un jeu, un prétexte à enrôlement dans une bande armée, une simple question de partisan. Montbrun, après trois jours de siège, reprit Mornas; et la garnison se trouva à son tour à la merci des protestants. Le lendemain, des Adrets arrivait. Le château de Mornas présentait, pour une exécution sommaire, des conditions tout à fait favorables : une muraille de 30 pieds élevés sur un rocher à pic de près de 200. Les vaincus furent amenés par escouades sur la plate-forme qui dominait le précipice et forcés jusqu'au dernier de se précipiter dans le vide.

Le drame de Mornas n'est pour ainsi dire qu'un type. Des événements du même ordre se sont très certainement passés avec plus ou moins de variantes sur presque tous les points de la vallée du Rhône pendant toute la période du moyen âge; et l'histoire de cette triste époque n'aurait été qu'un long et lamentable deuil, la honte de la civilisation et le déshonneur de l'esprit humain, sans le secours — on peut même dire le salut providentiel — que la société, menacée d'un retour à la barbarie, trouva dans les hommes d'Eglise et dans leurs puissantes institutions.

VII

Notre intention ne saurait être de parler ici avec quelques détails de l'action civilisatrice de ces grandes associations monacales qui ont couvert tout l'Occident, y ont brillé d'un si vif éclat et jeté de si fécondes semences pendant sept, huit, dix, quelque-

fois même quatorze siècles, c'est-à-dire aussi longtemps que la royauté française et deux fois autant ce qu'a duré la république romaine. Leur histoire, d'ailleurs, a été écrite de notre temps même avec un talent qu'on n'égalera pas (1). Mais, tout en laissant de côté l'influence prépondérante qui leur est due dans la transformation du monde païen en société chrétienne, on ne sera jamais assez reconnaissant des services de tout ordre qu'elles ont rendus à la science; — on ne dira jamais assez combien la vie de ces générations successives de moines et de religieux était merveilleusement appropriée à l'étude, à la culture ardente, active, assidue des lettres; — quels trésors d'érudition ils ont conservés, amassés, augmentés, avec cet esprit de suite et cette force puissante que donnent l'abnégation, le renoncement aux biens de la terre et la pratique séculaire du travail impersonnel. On ne louera jamais trop la touchante modestie de ces hommes de paix, vivant au milieu de guerres continuelles, leurs recherches infatigables, leur pénétration presque surnaturelle et cet amour de la vérité, ce culte désintéressé de la science en dehors de toute satisfaction d'amour-propre et de tout avantage matériel. Malgré les ressources de nos écoles et les perfectionnements de nos sociétés modernes, on se prend quelquefois à regretter les trésors sans nombre et les garanties précieuses qu'offraient ces grands foyers littéraires aux œuvres les plus élevées de la littérature, de l'histoire et de l'érudition, et à déplorer la perte de cette paisible transmission, pendant plusieurs siècles, d'un héritage moral et intellectuel qui permettait d'entreprendre et de mener à bonne fin les œuvres les plus longues et les plus ingrates. On ne saurait donc trop admirer ces vastes établissements qui furent en même temps des temples et des lieux de retraite, des écoles, des archives, des bibliothèques, des ateliers, des pénitenciers, des hôpitaux, — à la fois maisons de travail et sanctuaires de prière, hôtelleries véritablement chrétiennes ouvertes à tous, vivant et prospérant dans le calme et dans la règle au milieu d'une société

(1) Montalembert, *les Moines d'Occident*. Paris, 1860.

brutale, ignorante, bouleversée par toutes les violences et souillée par tous les excès.

Nous ne rappellerons ici de ces grandes associations qu'un des bienfaits matériels qui intéressent particulièrement la vallée du Rhône : c'est l'assistance donnée aux voyageurs qui naviguaient sur le fleuve ou qui suivaient ses rives, et les constructions monumentales utilisées encore aujourd'hui, et qui furent édifiées pour assurer d'un bord à l'autre un passage qui présentait alors les plus graves dangers

L'amélioration de la viabilité fut, pour ces confréries chrétiennes dans le sens le plus élevé du mot, une « œuvre pie ». Bâtir des églises et des hospices le long des routes et des rivières, se dévouer au service des pauvres, des malades et des voyageurs, les assister et les défendre, leur donner tous les secours matériels, — guides, vivres, vêtements, escortes pour continuer leur route, — rendre les chemins praticables, construire surtout des ponts sur les rivières et des maisons de refuge sur leurs berges, telle fut l'œuvre méritoire à laquelle elles se consacrèrent pendant plusieurs siècles et qui leur a valu dans l'histoire la désignation de « Frères Pontifes, Frères des Ponts ».

Le nom de Pontifes (*Pontifices*, de *pontem facere*, constructeurs de ponts) fut donné sous les premiers rois de Rome aux membres du Collège des prêtres, *Collegium pontificum*, qui construisirent le pont Sublicius, et restèrent chargés de l'entretien de tous les autres ponts en charpente établis sur le Tibre, pour mettre en communication les temples construits sur les deux rives; et, de même que l'organisation de nos routes modernes a été calquée sur celle des grands chemins de l'empire romain, c'est bien dans l'institution du Collège des Pontifes qu'il faut rechercher la source de toutes les confréries religieuses du moyen âge spécialement affectées à la construction et à l'entretien des ponts, dont les statuts se sont sans doute beaucoup modifiés avec les changements de mœurs et de religion, mais qui ont cependant conservé, à travers les siècles, le même but et des moyens d'action analogues.

La formation de ces confréries apparaît un peu partout en Europe dès la fin du dixième siècle; mais celle des Frères Pontifes de France fut certainement la plus puissante, la mieux organisée, la plus illustre, tant par sa durée que par le nombre de ses travaux. Les constructeurs, presque toujours anonymes, souvent même inconnus, d'un grand nombre de ponts qui existent encore en France, étaient incontestablement des ingénieurs du plus grand mérite.

C'est réellement la Provence qui a été chez nous le berceau de l'institution; et l'un des premiers ponts, le premier peut-être, bâti par les Frères Pontifes, a bien été celui de Bonpas sur la basse Durance. C'était autrefois un bien mauvais endroit; on l'appelait du nom caractéristique de « Maupas », mauvais passage, et les chroniques de Provence du onzième au treizième siècle nous ont laissé le récit des querelles à main armée que les sires de Cavaillon, de l'Isle et de Noves y entretenaient sans cesse. A la faveur de ces désordres, des bandes de voleurs avaient à peu près élu domicile dans le pays; et marchands et pèlerins étaient l'objet des traitements les plus rigoureux. Un modeste et pieux personnage du nom de Sibert, aidé de quelques compagnons, établit d'abord un petit oratoire dédié à la Vierge-Mère sur la colline de Maupas; puis il quêta à la ronde pour avoir l'argent nécessaire à l'entretien d'une maison de secours; et, après avoir vu plusieurs fois ses chantiers détruits et bouleversés, il finit par assurer, au moyen d'un pont en maçonnerie, le passage de la rivière, et par apporter une sécurité relative sur ces grèves désertes et inhospitalières. Le lieu maudit changea de nom et est devenu « Bonpas ».

Ces ouvriers firent bientôt des recrues. Ils entreprirent alors, et presque simultanément, des œuvres analogues sur tout le cours de la Durance, au bourg de Peyrolles, à Lourmarin, à Mirabeau, à Mallemort, désigné dans les vieilles chartes sous le nom de *podium sanguinolenteum*, coteau ensanglanté, et qui était alors un véritable coupe-gorge. Puis, élargissant le champ de leur bienfaisante activité, ils remontèrent le Rhône; et c'est à eux

que l'on doit la reconstruction du pont de Vienne, sur les ruines de l'ancien pont romain établi deux siècles environ avant notre ère, les premiers travaux du pont de la Guillotière, à Lyon, après l'écroulement du vieux pont en charpente qui eut lieu en 1190, et surtout le célèbre pont d'Avignon.

D'autres groupes de Frères Pontifes, agissant tantôt de leur propre initiative, tantôt sur l'impulsion du pouvoir local, laïque ou religieux, mais toujours avec le concours des aumônes et le produit de leurs quêtes, installaient presque en même temps des chantiers, fondaient des hospices et constituaient ce qu'on appelait partout à cette époque l' « œuvre » ou la « fabrique du pont » sur les principaux affluents du Rhône.

Les deux ponts de Montélimar, sur le Roubion et le Jabron, ont la même origine.

Sur l'Isère, le vieux pont de Romans, qui avait été emporté par l'inondation de 1219, mentionnée dans les chroniques sous le nom de « déluge de Grenoble », fut rétabli à l'instigation de Jean de Bernin, archevêque de Vienne et abbé de Romans, qui appela à son aide une brigade de Frères Pontifes.

Dans le département du Gard, aux deux tiers environ de la route qui relie Nîmes à Uzès, à travers un pays bosselé et rocailleux, coupé de distance en distance par de petits bois de kermès, de lentisques et de chênes verts, la rivière du Gardon coule dans une gorge profonde et encaissée. C'était, jusqu'au douzième siècle, un des passages les plus redoutés du Languedoc. Des religieux de l'ordre de Saint-Augustin vinrent alors fonder sur la rive droite de la rivière un prieuré sous le vocable de Saint-Nicolas de Campagnac. Un pont fixe était absolument nécessaire pour le service du couvent et pour la sécurité des voyageurs. L'œuvre était particulièrement difficile dans cette gorge déserte; et les Frères Pontifes de la confrérie du Saint-Esprit appelés par eux ne tardèrent pas à y construire un des plus solides et des plus élégants ouvrages de l'époque.

VIII

Mais l'œuvre incomparable des Frères Pontifes, et qui suffirait à elle seule pour les immortaliser, a été le pont Saint-Esprit sur le Rhône même.

La petite ville qui porte aujourd'hui le nom de Pont-Saint-Esprit s'est appelée dans le principe « Ville Claire », *Villa Clara*, puis au moyen âge Saint-Saturnin du Port, en souvenir du débarquement de l'évêque Saturnin ou Sernin, qui vint y prêcher l'Evangile au second siècle avant de se rendre à Toulouse

C'était une pauvre bourgade de pêcheurs établie sur la rive droite du Rhône, qui, en cet endroit, n'a pas moins d'un kilomètre de largeur. Les courants y sont très rapides; et, avant que la branche navigable du fleuve fût fixée par des digues submersibles, les eaux se divisaient en plusieurs bras variables, serpentant au milieu d'un véritable archipel d'îlots de graviers et de bas-fonds ne présentant aucune stabilité, se divisant ou se soudant les uns aux autres après chaque période d'inondation. La navigation sur le fleuve y était des plus dangereuses, la traversée à peine assurée par un mauvais bac, les naufrages très fréquents. Le groupe des îles, situé immédiatement en amont de Saint-Saturnin, au confluent du Rhône et de l'Ardèche, aussi torrentiels l'un que l'autre, portait et porte encore aujourd'hui le nom de « Malatra », *malus tractus*, mauvais passage (1).

L'idée véritablement grandiose d'établir un pont en maçonnerie sur un fleuve aussi indiscipliné et d'une pareille largeur, la médiocrité des connaissances techniques de l'époque, l'intelligence, la fermeté et la netteté de vues dont firent preuve, pendant plus d'un demi-siècle de travaux, les maîtres et ouvriers de cette œuvre magistrale, l'ignorance absolue du nom de l'architecte et

(1) Bruguier-Roure, *les Vrais Constructeurs du pont Saint-Esprit*, 1872.

le manque complet de données pour le retrouver, alors que des détails très précis sur la construction et les négociations qui l'ont précédée nous ont été transmis par des actes authentiques, l'intérêt passionné avec lequel la chrétienté a suivi les travaux d'un monument presque unique alors dans le monde, les subventions et les privilèges qu'elle n'a cessé de lui accorder pendant près de cinq siècles, tout a concouru à entourer le pont Saint-Esprit d'une auréole en quelque sorte surnaturelle.

Malgré bien des défauts, inévitables à l'époque où il a été construit, le pont Saint-Esprit est réellement une œuvre de premier ordre. Sa longueur est de près de 800 mètres, en deux alignements. Le pont présente ainsi en plan une ligne brisée, en forme de chevron, dont l'angle saillant est opposé au courant. Il avait, dans le principe, vingt grandes arches en arc de cercle d'une trentaine de mètres d'ouverture aux naissances, séparées par des piles massives formant avant-becs, dont la largeur variait de 9 à 11 mètres et dont le pied était défendu, jusqu'à la hauteur de 2 mètres au-dessus de l'étiage du fleuve, par de forts massifs d'enrochements. Les tympans étaient évidés par de petites voûtes offrant un débouché supplémentaire aux eaux d'inondation. Des rampes établies sur les deux rives conduisaient à des bastilles crénelées qui fermaient les deux extrémités du pont. Deux tours placées sur le point saillant du chevron complétaient le système de défense. Dans l'une était érigé un autel en l'honneur de saint Nicolas, patron des bateliers. Au milieu de la troisième arche, du côté de Saint-Saturnin, sur le parapet du midi, se dressait une croix monumentale qu'un coup de mistral a renversée dans le Rhône et qui n'a pas été remplacée.

Comme dans la plupart des grandes constructions du moyen âge, les pierres de taille du pont portaient presque toutes sur leur face des marques de tâcheron. C'était la coutume des maîtres ouvriers de l'époque de signer en quelque sorte leur travail par une lettre, un dessin, un signe caractéristique, — croix, losange, monogramme, feuille, dessin pointillé, attributs de métier et traits de toute nature variés et groupés à l'infini. Il n'y avait pas dans

cet immense amas de pierres un seul bloc important à parement vu qui ne portât la marque distinctive de celui qui l'avait taillé. Le relevé de ces sigles de tâcheron constitue un véritable journal de chantier, une sorte de chapitre de l'histoire de la construction écrit avec le maillet et le ciseau, dont bien des feuillets ont été malheureusement perdus.

Le pont Saint-Esprit marque à peu près dans la vallée du Rhône la limite séparative du Nord et du Midi. Au-dessus, peu ou point d'oliviers; au-dessous et jusqu'aux approches de la mer, l'olivier se montre de plus en plus sur tous les coteaux. C'est l'arbre de la région méditerranéenne, c'est surtout l'arbre de la Provence. La vallée, jusqu'alors resserrée entre deux lignes de montagnes, s'est élargie. Le fleuve, dont la direction était presque rectiligne, serpente dans la plaine et se divise en plusieurs bras qui baignent de longues îles d'oseraies. Au loin miroitent au soleil les sommets neigeux des Alpes. Le puissant souffle du mistral entretient presque toujours dans l'atmosphère une pureté et une transparence inconnues des pays du Nord, emportant jusqu'aux plus légères brumes errantes, ne laissant partout sur son passage qu'un grand vide profond et clair. On distingue à tous les plans successifs et jusque dans les lointains mille petits détails qui prennent un relief surprenant; et de tous côtés les lignes d'horizon se découpent sur le ciel bleu avec une finesse et une netteté merveilleuses, comme si on les avait dessinées pour le plaisir des yeux avec le crayon le plus délicat.

Mais les plus belles constructions de cette partie de la vallée du Rhône n'appartiennent pas à l'époque gallo-romaine. Ce sont des œuvres du moyen âge; ce sont aussi des œuvres de paix et de bien public. Le pont Saint-Esprit, qui est incontestablement une des plus magistrales constructions du moyen âge, porte au plus haut degré ce double caractère, et par là, il mérite à la fois le respect et l'admiration. Lorsque, entraîné par les eaux rapides du fleuve, on voit peu à peu descendre, dans la grande nappe d'eau qui le baigne, le long alignement de ses arches monumentales, on commence à distinguer, à l'horizon qui

lui fait face, les tours, les clochers et la silhouette élégante de la ville des papes et des troubadours. C'est le Midi qui commence, avec son ciel bleu, sa gaieté bruyante, son mouvement, sa poésie. Les souvenirs du passé barbare disparaissent. Les violences et la dureté de l'époque romaine sont oubliées, et on entre en pleine renaissance italienne dans la douce atmosphère de l'art, du plaisir et de la civilisation. Le pont Saint-Esprit, sur le Rhône, est réellement la porte d'entrée de la Provence.

CHAPITRE VIII

LE MONT VENTOUX ET LA FONTAINE DE VAUCLUSE

Aspect, isolement et altitude du mont Ventoux. — Le mistral, ses ravages, so influence assainissante.

Abondance des pluies et sécheresse extrême sur le mont Ventoux. — Sources et fontaines sur les versants et à la base : la Fontfiliole; les sources de la Grave, de l'Angel et du Groseau; la Fontaine de Vaucluse.

La *Huerta* d'Avignon. — Anciens marécages de la plaine. — Le Thor. — L'Isle en Venayssin. — La Sorgues et les Sorguettes. — Le village de Vaucluse. — La vallée close, *vallis clusa*, Vaucluse.

La Fontaine de Vaucluse dans les temps anciens. — L'*Orige* ou *(S)orige* de Pline, la *Sulga*, Σούλγας de Strabon, la *Sorgia*, le *Sorgo*, la Sorgues. — La religion naturaliste des peuples celtiques et des Romains. — Fontaines et sources divinisées. — Le rituel antique des fontaines sacrées.

Pétrarque à la Fontaine de Vaucluse. — Laure de Noves. — Caractère chevaleresque de l'amour de Pétrarque et de Laure. — Influence de Laure sur le génie de Pétrarque.

I

Presque en face d'Orange, à l'Ouest, du côté des Alpes, au milieu de cette grande plaine historique dont nous venons de parler, une montagne étrange émerge de la plaine. C'est le Mont Ventoux, la « montagne des vents », *mons ventosus*. L'énorme masse s'aperçoit à plus de 50 kilomètres avant d'arriver à Avignon; elle grandit à mesure qu'on en approche et finit par cacher presque une moitié de l'horizon. Il n'existe ni en France ni même en Europe de montagne de pareille dimension, aussi complètement isolée.

C'est le dernier ressaut de la chaîne des Alpes, et comme une sentinelle avancée, en quelque sorte perdue. Elle ne borde pas la vallée du Rhône comme les autres chaînes de montagnes, qui

courent avec le fleuve depuis Lyon. Elle sort tout d'une pièce de la plaine et la domine tout entière.

Les grands sommets des Alpes et des Pyrénées qui se trouvent sur notre territoire, quoique d'une altitude supérieure, sont pour ainsi dire enchâssés dans les massifs de leurs chaînes respectives et ne s'élèvent pas à plus de quelques centaines de mètres, de 1,000 tout au plus au-dessus des pics et des plateaux voisins. Les Vosges n'atteignent pas 1,500 mètres de hauteur. Les points culminants des Cévennes, le mont Lozère et le mont Mézenc, dans le Vivarais, ont 1,530 et 1,820 mètres; le Puy de Dôme n'en a que 1,460. Le pic le plus élevé de l'Auvergne, le Mont-Dore, a bien 1,930 mètres d'altitude au-dessus du zéro de la mer; mais c'est le centre orographique du plateau central de la France, et sa hauteur relative au-dessus des montagnes voisines n'est que de quelques centaines de mètres. Le Ventoux, au contraire, surgit brusquement de la plaine du Rhône qui n'a que quelques mètres d'élévation au-dessus de la mer, et son sommet atteint la cote de 1,911 mètres. De la base au faîte, une route carrossable a été tracée avec une pente de près de 10 pour 100 et n'a pas moins de 22 kilomètres de développement en lacets. Nulle part en France on ne voit une pareille poussée minérale, localisée pour ainsi dire au milieu d'une plaine. C'est la dernière manifestation de la force puissante qui a plissé l'écorce terrestre et a modelé les grands massifs de la chaîne des Alpes. Avant d'expirer dans la plaine du Rhône, cette force semble avoir fait un suprême effort; elle a produit un dernier soulèvement. Ce soulèvement est le Ventoux.

L'aspect du Ventoux est trop curieux, son ascension trop facile, la vue que l'on découvre de son sommet trop vaste pour que l'on puisse douter que la montagne n'ait été connue, explorée, peut-être même habitée ou tout au moins utilisée comme poste d'observation dans les temps les plus anciens. L'occupation des plateaux élevés avait alors une importance plus grande encore que de nos jours. Les géographies et les histo-

riens classiques ne font cependant aucune mention du Ventoux.

La petite chapelle qui couronne le Ventoux paraît avoir été bâtie dans les dernières années du quinzième siècle par Pierre de Valétariis, évêque de Carpentras, neveu du pape Sixte IV. On y établit un ermite qui gardait précieusement un reliquaire contenant, d'après la tradition populaire, un important morceau de la vraie croix et quelques objets précieux pour le culte et sur lesquels les calvinistes firent main basse pendant les guerres de religion.

A moitié ruinée, elle fut restaurée, presque reconstruite à la fin du dix-septième siècle. C'était de tout temps un lieu de pèlerinage pendant les calamités publiques. Lors de la peste de 1518, la ville d'Avignon, conduite par Joachim de Sade, l'un de ses consuls, se transporta en masse au sommet du Ventoux pour implorer de Dieu la cessation du fléau. Aujourd'hui encore, la population de la plaine fait régulièrement chaque année l'ascension de la montagne, le 14 septembre, et y fête l'exaltation de la Sainte-Croix.

Il est assez ordinaire qu'un oratoire moderne marque la place de quelque temple antique et soit en quelque sorte greffé sur les substructions de son prédécesseur ruiné ou disparu. Les édifices se superposent ainsi comme les religions. Il est donc assez probable qu'à côté, au-dessous peut-être de la petite chapelle de Sainte-Croix, des fouilles intelligentes mettraient au jour les fondations ou quelques débris de l'ancien *sacellum* païen consacré au dieu topique ou au génie particulier du Ventoux. Tout comme au sommet des Alpes Pennines, des Pyrénées, et sur le haut plateau du Puy de Dôme, il devait y avoir, sur ce faîte presque toujours balayé par les terribles rafales d'un vent furieux, quelque autel votif, quelque monument plus ou moins rudimentaire où l'on venait implorer sa clémence. Le vent dominant de la Provence, si bien nommé le mistral (*maëstral*, *magistral*), règne en effet en maître sur ces hauteurs; il ne devait pas inspirer moins de crainte et n'avait pas moins de droit à un culte propitiatoire que le vent de Cers du Languedoc, le *Circius*, qui souffle avec tant de vio-

lence dans la vallée de l'Aude, et auquel l'empereur Auguste avait fait bâtir un temple dans la capitale même de la Narbonnaise. Les archéologues locaux cependant, dont on ne saurait méconnaître ni le zèle ni la sagacité, n'ont fait jusqu'à ce jour que d'assez médiocres trouvailles. A peine quelques fragments de poterie et de verre irisé en forme de cornets à bouquins, dispersés sur la pente de la montagne la plus facile à gravir, et qui paraissent avoir été des débris de grossières trompes de chasse ou d'appel, appartenant aux anciens bergers; et une stèle funéraire, avec inscription gallo-romaine du second siècle, rappelant une concession de famille dans un terrain public. C'est peu, sans doute. C'en est cependant assez pour permettre d'affirmer qu'une population plus ou moins clairsemée a occupé ou parcouru tout au moins la haute montagne dans les temps anciens. Tous ces débris de poterie, qui dessinent en quelque sorte le sentier qui conduit au sommet, ont un caractère votif assez prononcé; et si, comme tout le fait supposer, c'étaient des offrandes à la divinité topique du Ventoux, on est assez naturellement conduit à placer le but du pèlerinage antique au faîte même de la montagne, à peu près à l'emplacement de l'oratoire du moyen âge, à côté de l'observatoire moderne.

Il faut monter au sommet du Ventoux pour savoir réellement ce que c'est que le mistral. Certains jours de tempête, le danger est tout à fait sérieux. Les nuages traversent l'air avec une vitesse effrayante, se plaquent et se déchirent en lambeaux contre les parois de la montagne qu'ils enveloppent et découvrent tour à tour. On doit se blottir contre les anfractuosités de la roche, se cramponner aux pierres souvent roulantes, aux racines, aux moindres saillies pour ne pas être enlevé. L'ouragan dure quelquefois une semaine entière; il courbe, déprime, brise les branches des arbres, déchiquette les feuilles des plantes herbacées les plus humbles, déchausse leurs racines, dessèche le sol qui les nourrit, désagrège les rochers, les réduit en pierrailles et en emporte les débris souvent assez volumineux dans des tourbil-

lons de poussière qui aveugle et blesse même quelquefois les mains et le visage comme de petits projectiles lancés par un bras assez vigoureux. Le bruit est effroyable. Aux sifflements aigus se mêlent de véritables mugissements, des détonations sourdes, des *crescendo* formidables qui couvrent les voix les plus perçantes. Le vent atteint parfois la vitesse et la force des ouragans, — 25 mètres par seconde; — et c'est par séries plusieurs fois répétées dans le cours d'une même année qu'il se déchaîne ainsi, laissant sur le sol, après chacune de ces crises terribles, un amoncellement de fragments de roches et de débris végétaux, et découvrant de tous côtés, à perte de vue autour de la montagne pelée, une atmosphère d'une limpidité parfaite.

Cette merveilleuse transparence de l'air est la conséquence, on peut même dire la compensation bien méritée du mistral. Il n'y a pas d'ailleurs de mal absolu dans la nature; et si la vallée inférieure du Rhône n'était pas ainsi soumise périodiquement à un courant d'air énergique, si les miasmes que dégage la région marécageuse n'étaient pas régulièrement balayés à la mer et entraînés très loin au large, les fièvres paludéennes, qui sont toujours à l'état endémique dans la Camargue et dans les plaines d'Arles et d'Aigues-Mortes, ne tarderaient pas à remonter de proche en proche vers le Nord. En somme, malgré sa violence et les dégâts qu'il occasionne, le mistral n'est pas, comme on l'a dit trop souvent, un fléau de la Provence. C'est une gêne sans doute, quelquefois une cause de souffrance, mais c'est avant tout un précieux agent d'assainissement.

Il pleut beaucoup sur le Ventoux, et malgré cela le sol de la montagne se maintient presque toujours dans un état de sécheresse presque absolue. La quantité d'eau annuelle qui tombe sur le Ventoux varie de $1^{m},50$ à 2 mètres. C'est deux fois plus que la moyenne de la France. Il n'en faudrait pas tant sur un sol granitique, schisteux ou même formé de roches mélangées, pour entretenir une certaine fraîcheur et même l'humidité. Mais le Ventoux est une masse énorme de calcaire fissurée et crevassée

de toutes parts. Les pluies même diluviennes y sont absorbées très rapidement comme par un filtre, et l'évaporation de l'eau qui pourrait séjourner à la surface du sol y est encore activée par l'action desséchante du vent et du soleil. Toute cette eau pluviale cependant, de même que celle qui provient de la fonte de la neige, ne peut pas être perdue; et presque au sommet, à 1,788 mètres d'altitude, 123 mètres par conséquent au-dessous de la crête supérieure, jaillit un petit filet intarissable qui se perd bientôt dans les crevasses, — la Fontfiole, — dont la température constante est de 5 degrés centigrades, précieuse ressource pour les touristes et les habitants de l'observatoire. Cette Fontfiliole provient en grande partie de la fonte des neiges, bien qu'il n'y ait pas de neige pendant la moitié de l'année.

Trois autres petites fontaines sont échelonnées sur la montagne à diverses hauteurs : la source de la Grave et celle de l'Angel, sur le versant Sud, la source du mont Serein, un peu plus abondante, à 1,450 mètres sur le versant Nord. Elles serpentent un moment à flanc de coteau, donnent naissance à de petites oasis de verdure, entourées de toutes parts par les pierres roulantes et les rochers, et servent pendant l'été à abreuver les troupeaux de moutons.

De l'autre côté, au bas de la montagne, faisant face au Nord-Ouest, s'échappe la source du Groseau, miniature de la fontaine de Vaucluse, très intermittente aujourd'hui, mais qui certainement avait autrefois, lorsque la montagne était boisée, un débit très considérable et surtout plus régulier. C'était, en effet, on se le rappelle, à l'époque romaine, la source alimentaire de deux villes importantes, Vaison et Orange; et bien avant la conquête, le dieu topique de la fontaine (*Graselos*, Γράσελος, Groseau) était l'objet, de la part de la population gallo-grecque, d'un culte très suivi.

Mais la plus grande partie de l'eau qui tombe sur le versant méridional du Ventoux est entièrement absorbée par la masse poreuse de la montagne et ne reparaît plus à sa base. Cette eau chemine souterrainement dans la plaine; et les assises néoco-

miennes du sous-sol favorisent son écoulement. Elle s'emmagasine au-dessous du mont Vaucluse, et contribue à l'alimentation de la fontaine célèbre de ce nom, la plus chantée peut-être de toutes les sources dans toutes les langues et dans tous les rythmes, illustrée par de poétiques amours, objet de la visite de tous les touristes de la Provence, et dont nous ne pouvons nous empêcher de parler ici avec quelques détails.

II

On dit la « *Huerta* » de Valence; on pourrait aussi bien dire la « *Huerta* » d'Avignon. La plaine qui côtoie le Rhône et qui s'étend jusqu'à la montagne de Vaucluse est, en effet, un véritable jardin. Enfermée entre le grand fleuve, la Durance et la petite rivière de l'Ouvèze, qui baigne les murs de l'antique Vaison, traversée par la Sorgues et ses ramifications, sillonnée par un nombre considérable de canaux et de filioles dont les chutes motrices actionnent une série presque ininterrompue d'usines et de moulins, cette plaine privilégiée, tour à tour échauffée par le soleil de la Provence, rafraîchie, colmatée, nourrie par des eaux d'arrosage et des eaux industrielles, est devenue une sorte de terre promise. La banlieue d'Avignon, en particulier, est une oasis d'une fertilité, d'une fraîcheur, d'une richesse incomparables. La Sorgues ou mieux les Sorgues — car la rivière se divise en une foule de bras — divaguaient autrefois dans cette plaine et formaient un peu partout des marécages insalubres. Tout est transformé aujourd'hui; mais les désignations locales nous ont conservé le souvenir de la physionomie paludéenne de la région. La belle église romano-byzantine du Thor, *castrum de Thoro*, porte le nom de Notre-Dame du Lac, et rappelle ainsi une statue de la Vierge Marie, retrouvée, dit-on, miraculeusement par un taureau dans les étangs qui entouraient la ville, aujourd'hui transformés par la culture en prairies de première valeur. L'ancien petit

bourg de Saint-Laurent s'appelait, dans le principe, « les Iles », *Insulæ*, et n'était, jusqu'au neuvième siècle, qu'une agglomération informe de misérables cabanes de pêcheurs, construites sur pilotis, un peu partout au hasard dans la plaine noyée par les eaux stagnantes de la Sorgues. Le marécage a été desséché, la plaine assainie et rendue à la culture, les eaux croupissantes localisées et maintenues dans des lits réguliers; et aujourd'hui, la jolie petite ville de l'Isle en Venayssin, ou l'Isle-sur-Sorgues, traversée par plusieurs canaux appelés, suivant leurs dimensions, des « sorgues » ou des « sorguettes », ville en quelque sorte amphibie, toute ruisselante de l'écume de ses moulins et de ses usines aux grandes roues clapotantes, est, depuis plus de quatre cents ans, une des plus riches et des plus industrieuses du Comtat.

Un peu au-dessus de l'Isle, tous les bras de la Sorgues se réunissent en un seul. La vallée se resserre entre deux rangs de collines pierreuses sur lesquelles s'étagent les vignes et les oliviers de Provence. A 10 kilomètres plus en amont, la route fait un coude brusque, et la vallée s'élargit un peu. Une petite église romane de la fin du dixième siècle, une colonne commémorative en l'honneur de Pétrarque, quelques viviers où l'on conserve des truites et des écrevisses dont la chair exquise a obtenu plusieurs fois d'illustres, presque d'augustes suffrages (1), un groupe pittoresque d'usines aux grandes roues pendantes dans la rivière, c'est le gracieux hameau de Vaucluse. En l'air, sur la pointe d'une roche escarpée, surplombant presque le village, se découpent les ruines d'un vieux château démantelé, le château de Pétrarque, — comme on l'appelle à tort dans le pays où l'on se plaît à tout rapporter au poète qui l'a si bien illustré et chanté, — en réalité demeure féodale de son ami et protecteur Philippe de Cabassole, cardinal évêque de Carpentras et seigneur de Vaucluse. Le paysage devient alors grandiose. La Sorgues bouil-

(1) Cf. G. Bayle, *Quelques visiteurs célèbres de Vaucluse, Robert, roi de Naples Alfieri, Christine de Suède, Joseph, roi de Bavière, Louis, roi de Hollande*, etc. *Bulletin hist. et archéol. de Vaucluse*. Avignon, 1879.

lonne dans son lit comme un gave pyrénéen. Ce n'est plus un torrent ,c'est presque une chute d'eau, un enchevêtrement de « rapides » et de cascades qui s'entre-croisent, et dont les flots se brisent contre d'énormes rochers écroulés des falaises latérales. La vallée se ferme alors tout à coup. C'est bien, comme son nom l'indique, la « vallée close », *vallis clusa*, Vaucluse. Une muraille s'élève à pic à une hauteur de 200 mètres, flanquée de contreforts inaccessibles, dessinant une sorte de cirque, une immense chambre aux parois calcaires et dénudées, dont la crête supérieure, dentelée et déchirée, se découpe en créneaux sur le ciel. Çà et là contre l'énorme muraille, un trou béant, un nid d'aigle, un pin suspendu entre ciel et terre, cramponné par ses racines aux flancs du rocher. Au pied de la falaise s'ouvre un gouffre insondable. On dirait l'antre mystérieux de quelque redoutable divinité. C'est la source, ou plutôt c'est le point d'émergence à l'air libre, le puissant vomitoire des masses d'eau emmagasinées dans la montagne, et dont le volume, la fraîcheur, la limpidité, le mouvement tumultueux, les vagues écumantes, la poussière lumineuse et irisée ont été si souvent chantés par les poètes, décrits par les géographes, reproduits par les artistes, admirés par tous.

Le débit de la fontaine de Vaucluse est très variable.

Dans la saison des pluies, après de forts orages, la masse des eaux vomies par la grotte comme par un robinet monstrueux atteint jusqu'à 120 mètres cubes à la seconde; mais c'est un extrême maximum. La Sorgues prend alors l'importance d'un petit fleuve. Dans ces conditions de débit, à certaines heures du jour, le soir surtout, le spectacle est une véritable féerie de la nature. Le torrent en entier disparaît sous l'écume, et la gorge de la montagne est elle-même noyée dans une poussière d'eau à travers laquelle les rayons du soleil développent une multitude d'arcs-en-ciel entre-croisés.

En temps ordinaire, le débit est beaucoup plus modeste; et lorsqu'il descend à 22 mètres cubes par seconde, le niveau de la

source cesse d'affleurer le seuil du déversoir. La fontaine ne s'épanche plus alors à l'extérieur. La cascade est à sec; mais les sources toujours très abondantes qui surgissent au pied de la falaise continuent à alimenter la rivière de la Sorgues, qui reprend bientôt après son régime torrentiel. Les eaux peuvent s'abaisser ainsi graduellement dans la grotte, où elles forment une nappe tranquille et d'une pureté parfaite. Cette limpidité de l'eau est telle qu'on a pu quelquefois, à l'époque des plus bas étiages, distinguer très nettement le contour intérieur de l'hémicycle noyé et apercevoir même dans le fond de la vasque une sombre ouverture qui marque le couloir d'amenée. La Sorgues, malgré son faible parcours, est donc une véritable rivière, égale au point de vue hydraulique, supérieure même à un grand nombre de cours d'eau de la France d'un très long développement. Son débit, à ses différents états, est : à l'étiage extrême, d'un peu plus de 5 mètres cubes par seconde; — aux étiages ordinaires, de 8 mètres cubes; — en temps normal, de 15 à 20 mètres cubes; — pendant les grandes crues, de plus de 100 mètres cubes.

Le bassin alimentaire de la Fontaine de Vaucluse peut avoir une superficie de 160,000 hectares environ. D'après les relevés météorologiques de ces dernières années, la hauteur moyenne de l'eau de pluie tombée dans la région varie de 60 à 80 centimètres par an. C'est donc une masse annuelle de 960 à 1,280 millions de mètres cubes qui tombe sur le bassin alimentaire de Vaucluse comme sur une immense éponge percée de larges et de nombreuses cellules. Une certaine partie de cette eau météorique s'évapore à la surface ou s'écoule dans les ravins qui sillonnent le pays. Mais l'éponge s'imbibe toujours; les crevasses se remplissent; et l'énorme masse néocomienne de la montagne, agissant comme un filtre, entretient dans le sous-sol un approvisionnement d'eau limpide, qui assure la continuité du débit de la Fontaine même après des sécheresses prolongées.

Le volume moyen de la Fontaine de Vaucluse est de 15 à 20 mètres cubes par seconde, soit de 500 à 650 millions de mètres cubes par an. C'est, on le voit, à peu près la moitié de la quantité d'eau

météorique tombée sur toute l'étendue de son bassin alimentaire; l'autre moitié est perdue par l'évaporation ou entraînée superficiellement dans les ravins et les torrents.

Ces évaluations ne peuvent être, bien entendu, qu'approximatives; et il faut sans doute laisser une certaine marge pour les erreurs d'observations, et surtout pour la détermination exacte des limites du bassin alimentaire; mais cependant il y a une proportion très rationnelle entre la quantité d'eau tombée sur ce bassin et celle qui s'écoule par son orifice le plus bas, la Fontaine de Vaucluse, véritable bonde de fond de l'immense réservoir. Il est donc très probable que ces chiffres ne sont pas très éloignés de la réalité.

III

Malgré le silence des historiens et des géographes de l'époque classique, on ne saurait douter que la fontaine de Vaucluse n'ait été, bien avant l'occupation romaine, connue, visitée et surtout honorée de la part des populations primitives, celtiques ou gauloises. Pline est le seul auteur de l'antiquité qui en fasse mention. Il l'appelle la « noble Fontaine » et lui donne le nom d'*Orge* ou *Orige*, qui a une physionomie gauloise assez prononcée; mais il est probable qu'une omission de copiste a fait disparaître la première lettre du mot, qu'il faudrait lire alors *(S)orge* ou *(S)orige;* et sous cette forme on reconnaît tout de suite la rivière de Vaucluse. C'est le *Sulgas*, Σούλγας de Strabon, la *Sorgia* des chartes latines, le *Sorgo* de l'idiome provençal, la *Sorgues* de notre langage moderne.

Cette noble Fontaine, dont la gorge, aujourd'hui très abrupte, était autrefois tout à fait boisée, avait certainement un débit plus régulier que de nos jours, et devait être l'objet d'une véritable adoration. Les religions des peuples primitifs de la Gaule ne reposaient pas sur des vérités éternelles et morales, mais sur des

superstitions toutes locales, et n'étaient le plus souvent que la traduction par un culte extérieur des impressions d'admiration ou d'effroi produites par les différents spectacles de la nature. Les montagnes, les mers, les rivières, les forêts, les champs, étaient divinisés. Ce fétichisme naturaliste, qui s'étendait à tout, s'est conservé très longtemps, grâce à la tolérance et même à la protection de l'administration romaine, vivant côte à côte avec le polythéisme classique et solennel et la religion officielle de l'empire.

Les rivières et les sources étaient tout particulièrement considérées comme des divinités aimables et bienfaisantes, et la plupart des types mythologiques qui nous en ont conservé le souvenir et les traits sur des monnaies ou des bas-reliefs, revêtent les formes gracieuses de naïades, de nymphes, de génies jeunes, beaux et bons. « Les sources des fleuves, disait Sénèque, nous inspirent de la vénération et méritent qu'on leur dresse des autels. » Ces autels, ces témoignages d'adoration et de reconnaissance se retrouvent partout.

L'hommage à la divinité topique d'une source comportait toujours l'offrande d'une pièce de monnaie en or, en argent, le plus souvent en bronze, que l'on jetait dans le creux de la fontaine. Les sondages exécutés dans les bassins de presque toutes les sources thermales, qui étaient, comme on le sait, connues et fréquentées de toute antiquité, ont ainsi permis de recueillir de précieuses collections de monnaies.

On en a retrouvé un peu partout dans la vieille Celtique.

D'une manière générale, partout où l'eau apparaissait par la force même de la nature où elle avait, comme disait le droit romain, une « cause perpétuelle », on reconnaissait une divinité particulière, un *numen*, un *genius* qu'on honorait d'un culte spécial. A côté de toutes les sources se trouvaient presque toujours un bois sacré, un autel, un temple; et bientôt après se groupèrent des habitations qui devinrent souvent de grandes villes. Il était donc naturel, dans le Midi de la Gaule surtout, sous un soleil ardent et toujours pur, que les populations primi-

tives vinssent se fixer aux environs mêmes des sources, arrêtées par cet élément de l'eau qui répond à tant de besoins de la vie. Un très grand nombre de villes celtiques ont ainsi commencé sur le bord de ces fontaines que l'on adorait sans leur donner de nom, comme les rochers arides ou les montagnes boisées au pied desquels elles jaillissaient. Le sentiment de reconnaissance que les premiers habitants éprouvaient pour cette eau bienfaisante, qui abreuvait leurs troupeaux et fécondait leurs cultures, prit insensiblement le caractère d'un culte dont la forme simple et vague dans le principe, comme toutes les religions naïves à peine distinctes de la nature qui les inspirait, se transforma peu à peu en pratiques régulières et en dévotions très formalistes. Un dieu tutélaire présidait ainsi aux destinées de chaque ville et devenait son génie local. On le considérait souvent comme son fondateur, et on avait recours à lui comme à un protecteur naturel, *conditor*, *numen*, *tutela*.

Ce culte des sources était partout le même. Le rite principal était l'ablution. Les fidèles se trempaient les mains dans l'eau sainte et s'en mouillaient silencieusement les yeux, le front et les lèvres. Les plus fervents, les bras ouverts, dans l'attitude des « orantes », récitaient des prières presque toujours gracieusement rythmées et même « rimées » que le temps a malheureusement emportées avec les religions naïves qui les inspiraient, et dont on croit retrouver un écho dans l'invocation toute païenne qu'Ausone adressait à la source sacrée de sa patrie. Tous, riches ou pauvres, allaient déposer quelque offrande proportionnée à leur fortune dans le sanctuaire consacré au dieu. On l'aimait, ce dieu, et on lui parlait comme à un génie bienfaisant, presque domestique; on l'avait pour ainsi dire à sa portée; on le trouvait plus sympathique et plus attentif qu'un grand dieu officiel aux petites choses des petites gens. C'était presque un ami, un confident et, comme on le disait alors dans un langage véritablement touchant, un dieu « rapproché », *proxumus*, *proxumi*, *proximi*. (*Inscr. Nemaus. pass.*). Les plus fortunés élevaient dans l'enceinte sacrée de petits autels votifs, *arae*, *arulæ*, ou suspendaient aux murs du

temple des tablettes de bois ou de bronze, quelquefois peintes, sur lesquelles leurs noms étaient inscrits. Pour cela, ils avaient ordinairement recours à des marbriers, *marmorarii*, ou à des ciseleurs sur pierre ou sur métaux dont les échoppes et les ateliers entouraient l'*area* du temple, comme on le voit de nos jours autour des sanctuaires spécialement vénérés. Les humbles et les pauvres se contentaient de faire des libations de lait, de vin ou d'eau pure puisée souvent dans la fontaine elle-même, sur un des autels rapprochés de ses bords; ils composaient quelquefois eux-mêmes, en l'honneur du dieu, des distiques ou des quatrains de remerciements dont la métrique et l'orthographe souvent aventureuses faisaient sourire les riches plus lettrés qui visitaient le sanctuaire; et ils les crayonnaient ensuite de leur main sur les murs et les colonnes du temple, avec cette naïve et touchante confiance qui a fait de tout temps la force des hommes de foi. Presque tous enfin, avant de se retirer, jetaient en manière d'offrande, *stipes*, dans le creux de la source, des monnaies de bronze, d'argent ou d'or que l'on a retrouvées souvent en très grand nombre mêlées à des bijoux, bagues, fibules, bracelets, pierres gravées, ou même à de petits objets sans valeur, vases de terre ou de verre, etc., offerts par des gens de petite condition qui semblaient s'excuser de la pauvreté de leurs dons (... *pro copia* ... *pro mediocritate sua*, comme le disent souvent les inscriptions antiques), et qui sont, en même temps qu'un témoignage de la piété de nos ancêtres, une des richesses de nos collections gauloises, grecques ou romaines.

Tel était le culte de ces fontaines sacrées, que la race celtique avait divinisées de très bonne heure, auquel les Grecs et surtout les Romains, préoccupés de ne jamais froisser les coutumes, les mœurs et les institutions des peuples conquis, n'apportèrent jamais aucune entrave, qui dût à cette tolérance et presque à ce patronage de pouvoir traverser sans encombre l'ère du polythéisme officiel et même celle des religions orientales, et qui, dans bien des endroits et en particulier à la Fontaine de Vaucluse, empruntait à l'ombre de la forêt, au mystère de la grotte, à la pureté et

à l'abondance d'une eau merveilleuse un charme délicat et un véritable parfum de poésie.

IV

La véritable divinité de la Fontaine de Vaucluse est beaucoup plus moderne et surtout plus réelle.

Vaucluse a retenu le nom chéri de Laure (1)

et avec le nom de la belle Laure de Noves, celui de François Pétrarque, son glorieux et immortel amant. Ces noms sont sur les lèvres de tous les Provençaux. Les poètes, les rêveurs, tous ceux dont le cœur et l'esprit sont ouverts au culte de l'idéal, de la beauté, du génie ou de la vertu, connaissent la Thébaïde de Vaucluse. Dans cette retraite sauvage et presque sacrée, on se sent réellement pénétré d'une émotion délicate, en quelque sorte supérieure, et on se plaît à évoquer de nobles et pieux souvenirs. Aujourd'hui encore, après plus de quatre siècles, la célèbre Fontaine est en quelque sorte la Mecque provençale de la poésie et de l'amour.

Notre intention ne saurait être ici de donner même un résumé de la vie et des travaux d'un homme dont le fécond et multiple génie, l'âme ardente et l'action puissante sur les hommes de son temps ont trouvé à plusieurs reprises des historiens érudits et d'éloquents panégyristes. La gloire que Pétrarque a recueillie de son vivant ne l'a pas abandonné après quatre siècles. Si l'auteur du *Canzoniere* a beaucoup écrit, on a encore plus écrit sur lui. La Bibliothèque nationale de France possède une série d'admirables manuscrits de ses œuvres latines, si nombreuses et si variées. Celle du Louvre est plus riche encore et ne renferme pas moins de huit cents volumes relatifs à sa vie, à son rôle politique,

(1) LAMARTINE, *Médit.*, III.

à l'analyse de ses ouvrages, collection unique au monde qu'un érudit professeur de Padoue avait réunie avec autant d'intelligence que la passion et que la France a pu heureusement acquérir, quoique à grands frais, en 1829.

Lorsque l'abbé de Sade publiait en 1764 ses « Mémoires pour la vie de François Pétrarque », il avait déjà plus de vingt devanciers. Tout semble donc avoir été dit et écrit sur le grand Toscan; et cependant, malgré la clarté des textes et des documents, l'autorité des écrivains les plus consciencieux et les aveux sincères de Pétrarque lui-même, les subtilités de la critique ont à plusieurs reprises entretenu une sorte d'équivoque sur la réalité de l'amour qui a tenu une si grande place dans le cœur de l'illustre poète et sur l'existence même de la femme qui en a été l'objet. On n'a vu dans cette passion de toute une vie, l'une des plus touchantes et des plus durables qui aient existé peut-être au monde, qu'une légende, une fiction ou un thème à variations sur lequel Pétrarque se serait exercé pour broder les sonnets de son *Canzoniere*, quelquefois même un jeu de mots, le nom de Laure, *laura*, signifiant pour lui le laurier poétique qui devait le couronner au Capitole.

Pétrarque était fils d'un proscrit de Florence. Comme Dante Alighieri, il appartenait au parti gibelin; comme lui, le rêve politique qu'il poursuivit pendant sa vie entière, le dogme auquel il consacra toutes ses forces et le meilleur de son génie, pour lequel il écrivit pendant plus de quarante ans un nombre incalculable de lettres, de dissertations, d'églogues, d'entretiens, de pamphlets, de traités de toute nature, fut la résurrection de la patrie italienne. Il ne cessa d'appeler à Rome le pape et l'empereur. Il voulait les y voir tous deux rois, indépendants, trônant côte à côte dans la ville de saint Pierre et des Césars, l'un au sommet de la hiérarchie politique et militaire, chef de la société civile, l'autre gouvernant les âmes, chef de la société religieuse. C'était pour lui les deux grands pouvoirs, dérivant directement de Dieu, devant lesquels devaient disparaître et s'effacer toutes les puissances de la terre et surtout les petits états italiens déchirés par de sanglantes rivalités. Rome était pour lui une ville sacrée, pré-

destinée, de tout temps marquée par Dieu pour dominer et conquérir le monde. Le peuple romain devait être toujours le peuple roi; la langue latine, la langue universelle; et c'est pour cela qu'il s'absorba pendant plus d'un demi-siècle dans l'étude passionnée des classiques anciens. Il ne les quittait pour ainsi dire pas. C'était un lecteur infatigable, un copiste merveilleux. Son érudition était immense, sa mémoire prodigieuse. Il possédait des auteurs qui ont été découverts depuis dans des palimpsestes, après des éclipses de plusieurs siècles. Il en possédait peut-être que nous avons perdus. On sait qu'il a rendu aux lettres des manuscrits précieux, qu'il a retrouvé des fragments considérables des meilleurs classiques, entre autres l'institution oratoire de Quintilien, et une partie des lettres et des discours de Cicéron qui, sans lui, ne seraient probablement pas venus jusqu'à nous.

Pétrarque avait pour correspondant et ami Boccace, non moins fervent admirateur que lui des lettres antiques, et dans lequel on n'a vu quelquefois à tort que l'auteur licencieux du *Décaméron*, mais qui était en fait un érudit et un humaniste comme la première Renaissance seule en a produit. Leur objectif à tous deux était la résurrection de l'antiquité romaine sous toutes ses formes, et surtout de cette belle langue morte qu'ils ne cessaient d'admirer et de pratiquer même dans leur correspondance familière.

Il y avait sans doute dans cette tentative quelque chose d'un peu artificiel .L'erreur était cependant assez naturelle. La langue latine était, en effet, l'idiome universel des lettres, des sciences, de l'Eglise, des affaires. Pétrarque voulut en faire la langue usuelle; et s'il composa le *Canzoniere*, comme Bocace le *Décaméron*, en italien, ce n'a été pour ainsi dire qu'un accident de sa vie littéraire qui a eu du reste l'heureux résultat de contribuer à la formation de la langue italienne, jusque-là absolument incorrecte et manquant de règles, de précision et d'unité. Le *Canzoniere*, d'ailleurs a été écrit surtout pour des femmes, on peut même dire pour une femme; il devait naturellement avoir un très grand

succès dans toutes les petites cours élégantes du pays latin, italiennes ou provençales, et dans la haute société du quatorzième siècle, très raffinée, spirituelle, passablement corrompue et n'ayant qu'une religion superficielle et peu sérieuse. C'est par là qu'il a conduit son auteur au Capitole. Mais, en réalité, Pétrarque fut un lettré d'une plus haute portée et d'un plus grand caractère. Ses plus belles œuvres et ses plus nombreuses ont été écrites en latin; et c'est par le latin qu'il a conquis sa renommée dans toute l'Europe et qu'il y a répandu les trésors de son immense érudition.

La personnalité morale de Pétrarque est encore plus remarquable. Cet homme, que l'on a dépeint souvent comme un poète maniéré et frivole, une sorte de troubadour et d'amoureux transi, avait par-dessus tout une âme profondément religieuse et pénétrée de ce que la morale et les dogmes chrétiens ont de plus grand, de plus noble et de plus pur. Sa vie, traversée par un amour malheureux, a été une longue souffrance. A part quelques écarts de jeunesse et quelques bouffées d'orgueil que les marques d'admiration unanimes de ses contemporains, son universelle renommée et la gloire bruyante recueillie de son vivant permettent bien d'excuser, il a donné pendant un demi-siècle l'exemple de vertus supérieures. Ses grandes consolations furent l'étude constante des lettres, la méditation religieuse, la prière, les exercices continus d'une sincère piété; et dans les intervalles d'une vie souvent errante et toujours agitée, la retraite de Vaucluse a été pour lui, a diverses reprises et pendant de longues années, non seulement un sanctuaire de travail, mais un asile de pénitence très sévère.

Tel était l'homme. Patriote et érudit, amant et poète, chrétien fervent et discipliné, utopiste peut-être, mais essentiellement sincère et convainvu.

Les documents sur Laure de Noves sont d'ailleurs nombreux et précis. On possède des actes authentiques sur sa naissance, son mariage, sa mort. On a son contrat de mariage et son testament, plusieurs de ses portraits. Grâce à Pétrarque, on connaît

les moindres traits de sa vie et de sa figure, et le personnage peut être fidèlement reconstitué.

Laure était la fille d'un petit gentilhomme de Provence, Audibert de Noves. Elle naquit à Noves en 1308, y fut mariée le 16 janvier 1325 à un riche bourgeois et négociant d'Avignon, mourut le 5 avril 1348 de cette peste noire, dite « peste de Florence », si dramatiquement décrite par Boccace dans le *Décaméron*, et qui ravagea le tiers de l'Europe. Elle fut inhumée le lendemain, près de sa demeure, dans l'église des Cordeliers.

La première rencontre de Pétrarque et de Laure est connue de tous. C'était le 5 avril de l'année 1326, un vendredi saint, à l'église du couvent de Sainte-Claire, dans une petite rue, au cœur d'Avignon, aujourd'hui la rue de la Masse. Pétrarque était non seulement d'un tempérament très religieux, mais il appartenait, en sa qualité de clerc régulièrement pourvu d'un bénéfice, à la grande famille de l'Eglise. Très recherché pour ses qualités brillantes et l'élégance de sa personne, il vivait dans ce milieu de la cour pontificale, délicat et raffiné, à la fois mondain et dévot, qui conservait encore quelque chose de ces cours d'amour du siècle précédent, et où les femmes continuaient à exercer l'irrésistible empire de la grâce et de la beauté. Son âme un peu mystique, son âge — il avait vingt-quatre ans, et Laure dix-huit, — la soudaineté de l'apparition de cette jeune femme en prière, d'une élégance et d'une séduction infinies, la poésie du lieu, la solennité même de cette semaine douloureuse qui semblait bien faite pour voir naître un amour qui devait être malheureux, tout contribuait à l'éclosion d'un sentiment profond et tendre.

L'amour du poète s'éveilla subitement en même temps que son génie; et cet amour ne le quitta plus. Il aima Laure pendant vingt et un ans, et la pleura dix ans après qu'elle fut morte. Il se souvenait encore d'elle à ses derniers jours. Laure ne fut pas insensible à cette adoration passionnée et fidèle; mais on sait à n'en pas douter — et Pétrarque lui-même ne craint pas de l'avouer — que ses instances, ses supplications furent toujours vaines,

qu'elle ne se départit jamais d'une très grande réserve et que, malgré le trouble de son cœur, elle ne lui donna d'autres gages qu'une tendre compassion. « Je ne suis pas ce que tu crois », lui dit-elle un jour simplement pour modérer l'expression trop vive de son langage. Et depuis lors, Pétrarque se tut. Il écrivit au lieu de parler, et c'est ainsi que commença le *Canzoniere*.

Heureuse et fière d'avoir contenu la passion ardente de Pétrarque dans les limites du respect, Laure put l'admettre dans son intimité, reprenant toujours sa rigueur pour arrêter de nouvelles et passagères entreprises, passant sa vie à le repousser et à lui pardonner, sans jamais lui accorder de réelles faveurs. Elle se défendit pendant vingt ans sans un jour de faiblesse. « Aucune prière ne l'émut, dit Pétrarque, aucune caresse ne triompha d'elle; elle garda son honneur de femme, et, malgré son âge, malgré le mien, malgré beaucoup de circonstances qui auraient fait fléchir même un cœur aussi dur que le diamant, elle resta ferme et inexpugnable. » Le poète dut se contenter de faire pleuvoir sur son idole un déluge de *canzoni*, de sonnets, de sextines et de ballades, que celle-ci, du reste, ne comprenait pas très bien. Laure, en effet, ne parlait pas l'italien. La langue du *Canzoniere* était de création nouvelle et l'aimable cardinal Colonna, l'ami dévoué de Pétrarque et de la famille de Sade, ne trouvait pas mauvais de se prêter à un commerce de galanterie littéraire en lisant à la jeune femme et en lui traduisant en roman, qui était sa langue maternelle, les plaintes un peu alambiquées et subtiles du poète.

L'impression trop vive des charmes extérieurs de Laure paraît s'être un peu calmée avec le temps; et l'épouse fidèle d'Hugues de Sade avait trouvé, d'ailleurs, le plus sûr des calmants pour elle et pour son amant dans la continuité d'une respectable maternité. On se rappelle qu'elle eut onze enfants. Laure, du reste, vieillissait un peu; et sans cesser de l'aimer Pétrarque s'en apercevait. Cet amour se transforma alors d'une manière véritablement touchante. Pétrarque l'exprime d'une façon charmante dans une de ses poésies : « Notre jeunesse fleurie et verte, dit-il, s'écoulait; je sentais déjà s'attiédir le feu qui brûla mon cœur, et j'étais

arrivé à l'âge où la vie descend jusqu'à ce qu'elle tombe. Déjà ma chère amie commençait à se rassurer peu à peu contre ses soupçons. Sa douce honnêteté tournait en jeu mes peines cruelles. Le temps approchait où l'amour se rencontre avec la chasteté, où il est permis aux amants de s'asseoir l'un à côté de l'autre et de se raconter leurs aventures. »

Aussi, lorsqu'au bout de vingt-deux ans il apprit la mort de celle qu'il aimait, il avait déjà détaché de sa main le premier anneau de la chaîne qui l'unissait à elle. Le temps et sa volonté avaient attiédi son amour sans l'user; il n'en restait plus qu'une flamme douce dont le rayonnement éclairait sa vie, mais ne la troublait plus. Il la pleura, mais sans amertume, souffrant moins de sa mort qu'il n'avait souffert autrefois de sa froideur et de ses dédains. Sa tristesse prit alors un caractère plus mâle, et sa pensée, affranchie désormais du soupçon même d'un désir, s'élança plus librement vers l'ombre de Laure, qu'elle ne s'était jamais élancée vers Laure vivante. Il n'y avait plus de mari, plus d'enfants, plus de lois sociales, plus de barrière qui les séparait. Leurs âmes pouvaient enfin se rejoindre. Le poète spiritualiste, jusque-là gêné et meurtri par la réalité, retrouvait le droit de s'abandonner à l'ivresse de ses rêves et d'entourer son amante d'une tendresse idéale.

La religion seule le consola en lui ouvrant les perspectives infinies des espérances immortelles. Morte, en effet, il ne la perdait pas, puisqu'il ne perdait que son corps. Morte, elle lui inspira des accents plus pénétrants et d'une poésie plus élevée que pendant le cours de sa vie troublée et toujours enfiévrée des regrets de la séparation. Il ensevelit alors la chère mémoire dans le plus profond de son cœur et ne pensa plus qu'à l'étude, à ses amis et à Dieu. « Je la revois, disait-il, plus belle et moins altière. Mon âme, qui a si souvent brûlé pour elle, désireuse d'aller avec elle, ouvre ses deux ailes; mais elle est trop élevée pour mon poids terrestre. Heureux le jour où, sortant de ma prison d'ici-bas, je laisserai, brisée et dispersée, cette pesante, fragile et mortelle enveloppe. » — « Belle dame, lui dit-il ailleurs,

tu as dormi un court sommeil. Maintenant, tu t'es réveillée parmi les esprits élus, là où l'âme s'unit à son Créateur. »

Une certaine école d'historiens — et même des historiens locaux — ont eu la triste pensée de flétrir la mémoire de Laure et de traiter l'amour de Pétrarque comme une intrigue vulgaire et équivoque.

D'autres auteurs, sous les dehors d'une apparente critique, et par suite de cette tendance assez naturelle qu'on a de juger un peu trop des personnages d'après le milieu dans lequel ils vivent, ont aussi contribué à amoindrir et à rabaisser le caractère de Laure de Noves. La société dans laquelle elle vivait était brillante, frivole et quelque peu corrompue. Jeune, belle et riche, elle devait naturellement y être courtisée. Pétrarque, de son côté, avec sa double auréole de poète et de proscrit, sa nature ardente, ses grâces naturelles et même ses fonctions demi-ecclésiastiques qui lui permettaient de vivre dans le monde, tout en étant l'ami et le familier des papes et des cardinaux, se présentait sous un aspect tout à fait romanesque, en amoureux des plus séduisants.

Cette société, à la fois galante et religieuse, avait conservé quelque chose de ces fameuses cours d'amour des deux siècles précédents, dont les reflets étaient encore si brillants en plein quatorzième siècle, dans cette première Renaissance de la cour pontificale d'Avignon. Il n'est donc pas étonnant qu'avec un peu d'imagination on ait pu voir dans Laure une de ces femmes un peu faciles de l'époque chevaleresque de la « gaie science », dont la beauté inspirait la muse des troubadours, qui recevaient à visage découvert et le sourire aux lèvres les hommages souvent assez hardis de leurs vassaux de cœur, et dont le nom, le rang et les charmes étaient célébrés avec une tendresse quelquefois un peu intempérante, dans cette jolie langue néo-latine, mère de notre idiome romano-provençal.

Laure valait mieux que cela. L'homme qu'elle a aimé pendant vingt ans n'était ni un troubadour ni un coureur d'aventures, mais le plus illustre, le plus séduisant et peut-être le plus recherché de son temps; et elle savait qu'elle en était passionnément

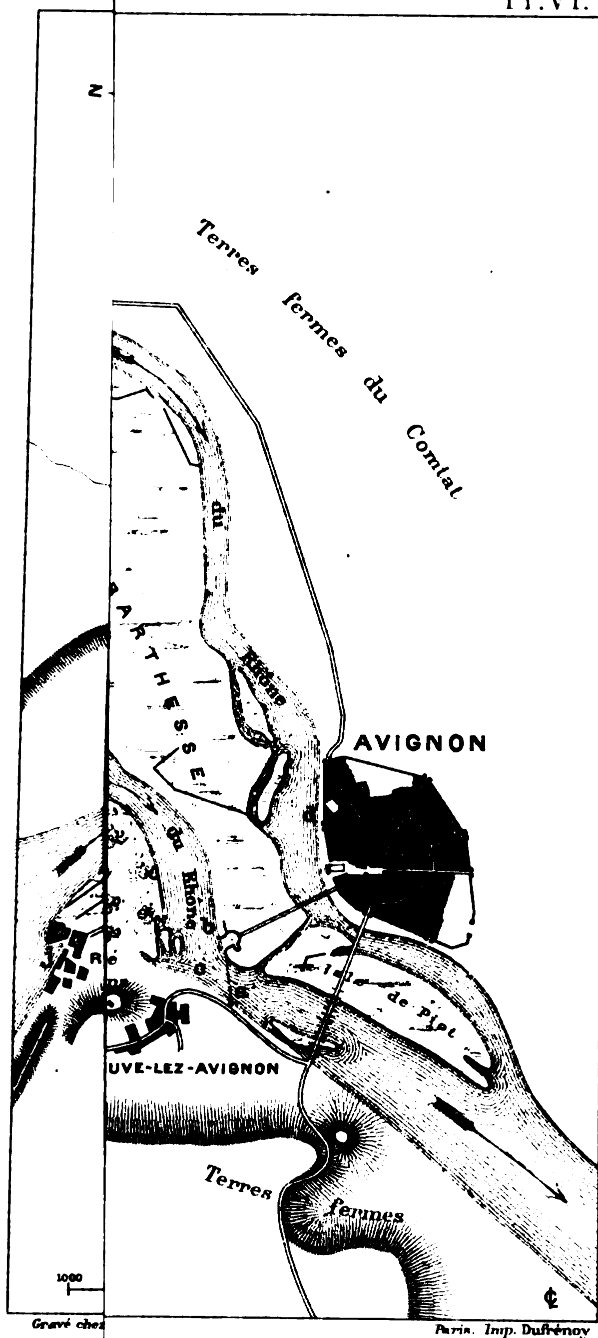
aimée. Chaste et fière, elle a élevé son cœur au-dessus des joies de la terre. Son amour est resté absolument pur; et, malgré la violence d'une passion partagée, elle a su inspirer à son illustre amant un sentiment du même ordre, sans aucune espérance de possession. Ce fut sa gloire. On ne pouvait aimer une telle femme, une âme si droite, une intelligence si élevée, un caractère si ferme, sans devenir meilleur à son contact et sans s'élever avec elle au-dessus des vulgarités de la vie. « Le peu que je suis, déclare Pétrarque dans son Traité sur le mépris du monde, je le suis par elle; si j'ai un peu de renommée, de gloire, jamais je n'y serais arrivé, si la faible semence de vertu que la nature avait placée dans mon cœur n'avait été développée par cette noble affection... Elle m'a séparé de la société du vulgaire; elle a été mon guide dans toutes mes voies; elle a aiguillonné mon génie languissant et excité mon esprit engourdi. »

Il est impossible de faire de Laure un plus bel éloge. La vérité est qu'elle fut pour Pétrarque la providence de sa jeunesse; qu'elle le détourna des plaisirs bruyants et grossiers, et l'arracha aux dissipations d'une société corrompue. Sa vertu, son héroïsme ont contribué pour une large part au développement de son génie. Sans elle, le *Canzoniere* n'existerait pas, et peut-être aussi les œuvres les plus sérieuses de l'illustre Toscan, qui n'aurait jamais osé lui offrir un amour obscur et sans gloire. Aucune femme, sans doute, n'a été plus et mieux aimée, mais aucune ne méritait mieux de l'être. On peut croire aussi qu'il en est peu qui aient eu à subir de plus terribles luttes intérieures. Elle sut résister à une passion noble, sans doute, mais qui, satisfaite, aurait perdu tout son prestige. Elle est sortie victorieuse de cet admirable combat, donnant ainsi au monde l'un des plus merveilleux exemples de tout ce que le cœur de la femme contient d'héroïsme et de vertu lorsqu'il est à la fois possédé par un amour sincère, chevaleresque et idéal, soutenu par la foi religieuse et dirigé par le sentiment profond du devoir (1).

(1) MÉZIÈRES, *Pétrarque*, 1868. — Cf. PÉTRARQUE, *pass.*

5

Pl.VI.


N
Terres fermes du Comtat
du
Rhône
AVIGNON
Isle de Piot
du Rhône
UVE-LEZ-AVIGNON
Terres fermes
1000
Gravé chez
Paris. Imp. Dufrénoy

CHAPITRE IX

AVIGNON

Les îles en amont d'Avignon. — Le bras d'Avignon et le bras de Villeneuve.
Topographie d'Avignon aux premiers temps historiques. — L'oppidum primitif et le burg cavare. — La ville celtique et grecque, *Aven-io*, Ἀουενίων. — Les deux enceintes de l'école gréco-barbare. — La ville, l'enceinte et la population romaines. — L'enceinte du moyen âge et les dix portes. — Les papes à Avignon. — Accroissement rapide de la population. — Clément VI et Jeanne de Naples. — Le Comtat, état de l'Église. — L'enceinte des papes. — Essai de reconstitution des cinq enceintes d'Avignon.
La traversée du Rhône à Avignon. — Le pont d'Avignon. — Légende de saint Bénézet. — Les Frères Pontifes à Avignon. — La chapelle et l'hospice. — Description du pont. — Ruines et reconstructions successives. — État actuel.
Origine du Château des Papes. — Installation de Jean XXII dans le palais épiscopal. — Le palais de Benoît XII et le palais de Clément VI. — Agrandissements successifs. — Caractère militaire de la construction. — Décoration intérieure par les artistes italiens. — Fresques de Simon Memmi et de son école. — Dégradations modernes.
La ville et la cour pontificale. — Le luxe et les mœurs. — Caractère italien de la ville moderne.

I

Après le passage du pont Saint-Esprit, la pente du Rhône s'adoucit d'une manière sensible et continue. Cette pente, qui est de 80 centimètres environ par kilomètre entre la Drôme et l'Ardèche, ne dépasse guère 45 centimètres entre l'Ardèche et la Durance. C'est une réduction de près de moitié.

La vitesse du courant diminue dans la même proportion. Le fleuve commence à ne plus avoir la force de charrier ses cailloux et ses limons; il les abandonne çà et là, un peu partout sur sa route, dans tous les endroits où un élargissement du lit, une plus grande étendue des grèves latérales, l'existence d'un banc de gravier qui brise le courant, un coude qui le rejette sur la rive

opposée, un rocher, un massif d'arbres en taillis, la moindre cause accidentelle provoque quelques remous et donne naissance à une de ces zones tranquilles plus ou moins étendues qu'on appelle des « mortes eaux ». La vallée s'élargit alors peu à peu. Trois grands affluents torrentiels du Rhône, — l'Ardèche, l'Aigues, la Cèze, — sans compter un nombre assez considérable de petites rivières secondaires, augmentent à la fois le volume de ses eaux et celui de ses atterrissements. Le courant du fleuve, influencé par ces apports latéraux, se divise en deux ou trois bras. Les vases, les graviers et les sables se déposent de plus en plus ;et le lit majeur est encombré d'îlots et de bas-fonds, qui ont été jusqu'à ces derniers temps une gêne sérieuse pour la navigation.

D'une manière générale, l'examen de toutes les cartes anciennes semble indiquer que le courant du fleuve a une tendance à se porter du côté de la rive droite. C'est le contraire qui a lieu aujourd'hui. Le bras navigable du fleuve, les grandes profondeurs, les eaux rapides se trouvent sous les murs mêmes d'Avignon, qui est et doit rester une des principales escales de la batellerie. Mais ce résultat tout à fait artificiel est dû aux travaux entrepris depuis une cinquantaine d'années pour assurer et régulariser la navigation du fleuve.

Il y a à peine un demi-siècle, le bras du Rhône qui longe Avignon était une simple « lône » presque atterrie en temps de basses eaux, à peine navigable par les eaux moyennes. La batellerie passait de l'autre côté de l'île de la Barthelasse, au pied de la tour de Philippe le Bel, sous les murs de la Chartreuse de Villeneuve et du fort Saint-André. Les vieilles gravures du Rhône au devant du château des Papes, et la série si connue des tableaux du peintre Vernet, l'une des gloires d'Avignon, représentent invariablement les tartanes, les allèges, les trains de radeaux amarrés ou naviguant le long d'un chemin de halage sur la rive droite, tandis que la rive gauche, à peu près déserte, est figurée comme une sorte de lagune morte, entrecoupée de terrains vagues, de bancs de gravier et d'oseraies.

La situation est toute différente aujourd'hui. Le bras de Villeneuve a été complètement barré. On a établi en tête de l'île, au point où le Rhône se sépare en deux branches, une digue divisoire de 1,800 mètres de longueur, élevée à 3 mètres au-dessus des plus basses eaux. La presque totalité du cours du Rhône suit ainsi la digue directrice de la Barthelasse et passe désormais dans le bras d'Avignon. L'ancien bras navigable et navigué de Villeneuve est condamné. Ce n'est plus qu'un « Rhône mort », délaissé par la grande batellerie, accessible seulement aux petites embarcations des pêcheurs et faisant tourner le long des rives les grandes roues pendantes de quelques moulins.

II

Il faut se représenter le Rhône affranchi de ses digues, coulant à pleins bords entre ses berges naturelles, remplissant son lit majeur, inondant même sur une certaine étendue les terres riveraines, pour se faire une idée de l'aspect et de la topographie d'Avignon aux premières époques de l'histoire. La Sorgues, qui se divisait alors comme aujourd'hui en plusieurs ramifications, se perdait, avant d'arriver au Rhône, dans des marécages plus ou moins profonds. La Durance elle-même, dont le confluent était beaucoup plus rapproché d'Avignon, inondait, à la moindre crue, tous les terrains d'alluvions aujourd'hui merveilleusement cultivés qui s'étendent au midi de la ville. Le rocher des Doms seul émergeait de la plaine en grande partie noyée, s'avançait dans les eaux comme un éperon et dominait l'une des plus vastes étendues de territoire que l'on puisse embrasser : — à ses pieds, les étangs et les méandres du fleuve qui les alimentait; en face, les premières ondulations des Cévennes; au sud et à l'est, la large vallée de la Durance; et tout autour, à l'horizon, les Alpes, les Pyrénées, les lagunes d'Arles, la mer.

Certains archéologues, qui agrémentent quelquefois leur science

souvent aride par un peu d'imagination, affirment qu'il devait exister, dans les temps de la préhistoire, sur la plate-forme du rocher des Doms, un temple consacré à Hercule. La vérité est qu'on n'y a trouvé que des ruines informes, — fragments de stèles, d'autels votifs, de soubassements, etc., — dont il est assez difficile de préciser l'âge et la provenance. Mais l'hypothèse de temples dédiés à Hercule et à Diane est, à la rigueur, assez admissible, puisqu'on ne saurait douter qu'Avignon n'ait été, près de six siècles avant notre ère, un comptoir gréco-phénicien très fréquenté; et on sait que le Melkarth tyrien, l'Astarté phénicienne et la Diane d'Ephèse faisaient en quelque sorte partie du matériel sacré de toutes les colonies nomades venues de la Grèce et de l'Orient.

On ne saurait douter, d'ailleurs, que le fameux rocher des Doms, dont les escarpements étaient baignés de tous côtés par le Rhône et les étangs, n'ait été occupé dès l'origine même des temps historiques. L'oppidum était, pour ainsi dire, tout formé sur la plate-forme presque horizontale du rocher dont l'assiette s'est conservée depuis plus de vingt siècles, et il présentait des conditions de défense naturelle trop précieuses pour ne pas avoir été de très bonne heure utilisé et habité. Les premiers occupants faisaient partie du groupe important des Cavares, dont Orange était le centre le plus populeux, et Cavaillon, sur la Durance, l'un des ports alors très fréquentés par la batellerie fluviale. Au pied du rocher, près de ces eaux tranquilles et peu profondes, un peu au-dessus du niveau des grandes inondations, des huttes, des cabanes, des hangars étaient construits suivant la mode celtique, en torchis, en bois et terre battue, flanquée de gros blocs appareillés sans ciment, couverts de chaume, de joncs et d'oseraies, tapissés de nattes de sparterie dont la culture et la fabrication ont traversé plus de vingt siècles jusqu'à nous sans modifications presque sensibles.

Tout cet ensemble un peu confus constituait un petite ville de pêcheurs et de mariniers étagée sur les berges et les versants de la colline, très bien disposée pour faire des échanges avec les

barques et les radeaux qui remontaient ou descendaient le fleuve. Le peu de profondeur n'était pas alors un obstacle. Bien au contraire. Le grand courant du Rhône passait assez loin du rocher, au pied des collines de la rive droite. On évitait ainsi les « rapides », qui présentaient toujours un certain danger, quelquefois même des difficultés insurmontables à la navigation. Les petites nefs de l'époque tiraient alors très peu d'eau; et même au moyen âge les navires de mer, ceux surtout qu'on appelait du nom élégant de « galères subtiles », pouvaient, convenablement allégés, remonter tous les méandres du fleuve et venir atterrir sur les berges plates, où on les échouait suivant la méthode antique pratiquée de tout temps sur les rivages méditerranéens. Avignon présentait ainsi la disposition pour ainsi dire classique de toutes les villes maritimes ou qui ont l'heureuse fortune d'être baignées par un grand fleuve et d'être adossées à une colline ou à un promontoire rocheux. Au pied, sur la rive, la ville basse, marchande, cosmopolite, l'*emporium*, la « marine ». Au sommet, la population autochtone, la ville sainte et guerrière, l'acropole et les temples. C'était à la cime qu'on plaçait toujours la demeure des dieux, dans cet air pur qui était lui-même un dieu.

III

Le nom de la ville répondait bien à cette situation de forteresse qui domine les eaux. Les étymologistes nous apprennent que la racine *an* ou *aven* signifie eau, rivière, et que le Rhône et la Saône, *Rhod-an* et *Sohn-an*, sont « l'eau rapide » et « l'eau tranquille ». On peut donc, sans trop de témérité, traduire le vieux nom celtique *Avenio* ou *Aouen-ion* par « souverain du fleuve ou des eaux ». Il est à remarquer, d'ailleurs, que trois villes voisines, *Ouas-ion* (Vaison), *Cabal-ion* (Cavaillon), *Araus-ion* (Orange), ont leurs noms formés d'une manière identique, rappelant les noms anciens des cours d'eau qui les traversaient ou

coulaient sous leurs murs, l'Ouvèze, le Caulon, l'Araïs, aujourd'hui l'Eygues; Avignon était baigné par le fleuve par excellence, la grande eau, *Aven*.

Les relations des Phéniciens et des Grecs de Marseille avec les populations celto-ligures qui occupaient la vallée étaient constantes. Non seulement l'empire de la mer leur appartenait, mais leurs navires remontaient très haut le cours du Rhône et même de la Saône. En échange des denrées agricoles et des produits locaux, ils apportaient les trésors de leur riche industrie, leur civilisation et leur mélodieux langage; ils prenaient ainsi pied peu à peu dans toutes les villes barbares où leur marine pouvait aborder; ils y eurent bientôt des établissements fixes; de nomades ils devenaient sédentaires; et l'élément grec s'était tellement substitué à l'élément celtique que, cent vingt ans avant Jésus-Christ, les villes d'Avignon et de Cavaillon étaient considérées comme des colonies grecques et appelées des « villes de Massalia ».

De cette époque gréco-barbare pendant laquelle la ville d'Avignon entretenait des relations avec les Phéniciens et les Grecs de Marseille, il n'est resté d'autres souvenirs qu'un nombre assez considérable de médailles et de monnaies et quelques inscriptions.

Le burg cavare a entièrement disparu, et les débris de gros blocs informes que l'on a pu rencontrer dans quelques fouilles à la partie supérieure de la ville ne peuvent jeter qu'une lumière douteuse sur ce passé évanoui. Tout au plus peut-on considérer comme certain que la terrasse du rocher, véritable *castrum* naturel, constituait dans le principe le réduit de la ville barbare, et qu'elle fut entourée de très bonne heure d'un mur d'escarpe. Le mur défensif de ce petit oppidum, dans lequel les habitants pouvaient se réfugier au jour du danger, devait être construit suivant la méthode celtique en terrassements et pierres sèches, dans l'épaisseur duquel des poutres entre-croisées de distance en distance formaient un enchevêtrement des plus solides. La disposition naturelle des lieux, les escarpements de la roche, la plate-

forme supérieure se prêtaient merveilleusement à ce mode de défense; et l'enceinte de cette acropole devait être à peu près inexpugnable. Quant au burg qui s'étendait au-dessous sur les pentes du rocher, il ne devait former, dans le principe, qu'un amas confus de huttes assez grossières; il se transforma peu à peu, au contact des Grecs massaliotes, en *emporium* d'une réelle importance. Des hangars et des habitations de pierre prirent la place des cabanes primitives. Ce fut un lieu de dépôt pour les marchandises qui descendaient ou remontaient le Rhône, et on reconnut alors la nécessité d'entourer la ville naissante d'une muraille de protection capable de résister à une surprise, sinon à une attaque prolongée.

On peut donc avec quelque vraisemblance imaginer qu'à l'époque gréco-barbare il existait à Avignon deux enceintes, l'une au sommet du rocher, grossière fortification construite selon les règles de l'époque et qui constituait l'oppidum, la citadelle, où la population pouvait se retirer en cas d'attaque et faire pendant un certain temps une défense sérieuse; l'autre, simple mur de clôture ou de protection, établie au pied des pentes qui descendaient jusqu'au Rhône. Cette dernière englobait à peu près la partie la plus élevée de la ville moderne, c'est-à-dire la place actuelle du palais des Papes et peut-être une partie de celle de l'Hôtel de ville et les quartiers de la Fusterie et du Limas, situés alors sur la berge du Rhône et même tout à fait noyés par le fleuve dès que ses eaux commençaient à grossir (*Fusterie*, *fustes*, *fustis*, bois, barque, bateau; *Limas*, limon, idiome prov.).

IV

Le premier système régulier de fortification date en réalité de l'époque romaine; mais on ignore la date précise de la construction.

Il est cependant assez probable que, vers l'origine de notre ère,

la ville fut défendue par une enceine continue, et que cette enceinte, dont il ne reste plus de traces aujourd'hui, partait du Rhône, au pied de l'escarpement Nord du rocher, décrivait une courbe à peu près elliptique assez allongée et se rattachait ensuite au rocher du côté du Sud, après avoir enveloppé toute la partie du coteau qui émergeait au-dessus des grandes inondations du Rhône et qui correspond à la zone insubmersible de la ville moderne. Cette zone ne dépasse guère les sept plus anciennes églises d'Avignon, celles qu'on appelait autrefois les sept paroisses » : — la Madeleine, bâtie jadis sur les ruines d'une partie du cirque, et dont il ne reste qu'un massif de fondation qui supportait probablement le clocher de l'église; — Saint-Agricol; — Saint-Didier; — Notre-Dame-la-Principale, devenue depuis la chapelle des Pénitents Blancs; — Saint-Geniès, aujourd'hui la Bourse; — Saint-Pierre; — Saint-Symphorien enfin, qui n'existe plus depuis deux siècles, et qui laisse à peine voir quelques substructions d'origine romaine dans les caves d'une maison moderne. Ces sept églises sont greffées sur des soubassements antiques. Les traditions constantes d'Avignon veulent qu'elles aient remplacé des temples païens, et il n'y a rien là que de très vraisemblable et de conforme à ce qui existait presque partout. Cette transformation du temple païen en église chrétienne était, d'ailleurs, dans les premiers temps du christianisme, une règle à peu près absolue; et les fondateurs, la plupart inconnus, de nos premiers sanctuaires, suivaient d'instinct le précepte intelligent qui devait être formulé plus tard par saint Grégoire le Grand, recommandant de ne jamais détruire les temples des idoles, mais de les purifier en les appropriant au culte du vrai Dieu. Dans cet ordre d'idées, on était ainsi souvent conduit à mettre les temples restaurés sous le vocable des saints qui avaient quelques rapports extérieurs, quelque similitude de fonctions avec les fausses divinités dont ils prenaient la place. C'est ainsi qu'un grand nombre de temples de Mars furent dédiés un peu partout à saint Georges, le chef de la chevalerie terrestre, ou à saint Martin, le modeste soldat de l'empire. Saint Pierre, qui ouvre les portes du

ciel, détrôna Mercure, le conducteur des âmes dans les Champs-Elysées. Le Panthéon de Rome, qui a été longtemps l'église de tous les saints, était autrefois le temple de tous les dieux. De même, au pied de l'acropole d'Athènes, le temple d'Esculape a été changé en sanctuaire consacré à saint Côme et à saint Damien, tous deux médecins; et la Vierge Marie fut plus tard honorée dans cet admirable Parthénon que la Grèce avait élevé à Minerve, la seule déesse chaste de la mythologie païenne, et dont le nom, comme celui de son temple, est l'expression même de la virginité (Parthénon, παρθένος, vierge; — Athéné, Α'θήνη, ἀ τιθηνέω, je n'allaite pas).

V

Il est assez difficile d'avoir des notions un peu exactes sur le chiffre de la population romaine d'Avignon.

Un des éléments d'appréciation — peut-être le plus exact — est l'étude des dimensions et de la capacité des grands monuments publics destinés aux plaisirs de la foule, théâtres, amphithéâtre, cirque ou hippodrome. Sous l'empire, dans une ville romaine régulièrement constituée, ces monuments étaient une sorte de jauge de la population. Malheureusement à Avignon ils ont à peu près disparu, et n'ont laissé que des fragments de ruines insignifiantes.

Le meilleur élément pour évaluer la population romaine d'Avignon est donc la superficie de la ville ou le développement de son enceinte. Celle-ci avait la forme d'une ellipse très allongée et un développement de près 1,800 mètres. Rome, au temps de sa plus grande splendeur, avait une enceinte de 20 à 25 kilomètres de développement et une population d'un million et demi ou tout au plus de deux millions d'habitants. Nous avons vu que le périmètre de la ville romaine de Lyon mesurait de 4 à 5 kilomètres, et que sa population pouvait être évaluée à quatre-vingt ou

cent mille âmes. La population probable d'Avignon, dont l'enceinte avait à peine 2 kilomètres de tour ne devait donc pas dépasser aux premiers siècles de notre ère, vingt-cinq à trente mille âmes.

Aucune ville n'a plus souffert qu'Avignon des invasions de la première moitié du moyen âge. Placée sur la route même des Barbares qui, pendant cinq siècles, n'ont cessé de descendre et de remonter la vallée du Rhône, elle n'a pour ainsi dire, manqué aucune de leurs visites et entre temps était livrée à la pire anarchie. Burgondes, Visigoths, Ostrogoths, Lombards, Saxons, Francks, Sarrasins ont passé à plusieurs reprises par Avignon et l'ont tour à tour assiégée, pillée et ensanglantée. Tout, absolument tout ce qui datait de l'époque gallo-romaine a été détruit ou brûlé; et ce n'est qu'en étudiant quelques substructions et quelques débris mutilés, très épars du reste et même quelquefois douteux, qu'on peut chercher à reconstituer à peu près la ville antique.

Avignon était une des stations principales de la grande voie romaine d'Agrippa, qui partait de Lyon, suivait la rive gauche du Rhône et se soudait à Arles à la voie Aurélienne. Il est à peu près certain que cette route traversait Avignon de part en part et qu'elle occupait à peu près l'emplacement de la rue actuelle de la Carretterie. Elle pénétrait dans la ville par une porte qui s'ouvrait du côté de Lyon; c'était la porte du Nord ou des Gaules, *porta Galliarum*. La voie romaine allait ainsi jusqu'au forum, qui occupait très certainement l'assiette même de la place moderne de l'Horloge. Mais elle se retournait presque à angle droit un peu avant d'arriver au forum; et elle sortait de la ville à peu de distance du temple qui a été remplacé par l'église Saint-Didier. C'est là que se trouvait la porte romaine, *porta romana*. Elle continuait ensuite jusqu'à Arles, en longeant à peu près la rive gauche du Rhône. La porte romaine était probablement la plus importante et la plus fréquentée de la ville; et l'avenue qui la précédait était en conséquence jalonnée de tombeaux. C'était le

Campo Santo antique, qui est resté jusqu'aux temps modernes, l'un des cimetières d'Avignon, celui des pauvres, où par humilité voulut être inhumé saint Pierre de Luxembourg, et dont le quartier actuel des « Corps saints » marque à peu près la place et a conservé le souvenir.

Une seconde route se détachait dans l'intérieur de la ville de la voie d'Agrippa, suivait à peu près le tracé de la rue moderne des Marchands et traversait le forum. Elle se bifurquait ensuite; et l'accès au fleuve avait lieu très probablement par deux portes : l'une, à peu près sur l'emplacement de l'ancienne porte Ferruce du moyen âge, qui a été remplacée presque au même endroit par la porte du Rhône; l'autre, située près du temple antique qui est devenu l'église Saint-Agricol. Les deux portes donnaient sur le port; on les appelait *portæ aquariæ*, et leur nom s'est conservé pendant une partie du moyen âge. Les bateaux romains venaient ainsi stationner dans la partie du fleuve comprise entre la grande arche de rive du pont Saint-Bénézet et la première travée du pont suspendu.

L'enceinte qui séparait la berge indécise du fleuve de la ville submersible était elle-même renforcée par la citadelle établie sur le rocher; et cette double fortification, qui s'est conservée presque intégralement pendant la première partie du moyen âge, alors que tous les monuments intérieurs étaient dégradés par les Barbares, constituait une position défensive de premier ordre. Clovis tenta en vain de l'enlever aux Burgondes, et ce ne fut que plus tard qu'elle reçut la visite des Francks. Occupée ensuite par les Sarrasins, elle fut de la part de Charles-Martel l'objet de sièges terribles. Prise et saccagée trois fois, à moitié détruite et incendiée, la florissante cité dont les chroniqueurs du temps vantaient la force et la richesse, *castrum Avenione munentissimum*, fut sur le point de disparaître; et c'est de cette période sanglante de son histoire, dont la rue « Rouge » a conservé le tragique souvenir, que date la ruine complète de tous les monuments de l'époque gallo-romaine.

Après la chute de l'empire, Avignon passa par toutes sortes de

crises; et rien de moins stable que les divers gouvernements qu'elle se donna ou qu'elle subit. Une ère d'apaisement succéda à cette tempête. La ville fit d'abord partie du royaume d'Italie, puis du royaume de Provence. Englobée bientôt après dans le royaume de Bourgogne, ballottée ensuite pendant près de deux siècles entre les comtes de Toulouse, de Provence et de Forcalquier, fatiguée de la domination de tous les seigneurs qui l'exploitaient au profit de leurs ambitions et de leurs rivalités personnelles, et des clercs indignes qui abusaient de leurs charges ecclésiastiques, Avignon, qui avait renoué des relations commerciales avec ses voisins de Marseille, voulut s'affranchir de tous ses maîtres passagers et arbitraires, et ne trouva rien de mieux que de se mettre en république. Singulière république d'ailleurs où le peuple ne prenait presque aucune part au gouvernement, administrée par quatre consuls, des podestats et des évêques qui ne purent jamais s'entendre, qui faisait hommage de sa liberté naissante à l'empereur d'Allemagne et plaçait l'aigle impériale dans ses armes. La ville prospérait cependant. Le commerce était actif. L'industrie se développait. Les anciens remparts, très ébréchés, n'avaient pas été réparés, et leur développement ne permettait pas de contenir la population toujours croissante. De nombreuses constructions s'étaient élevées à l'extérieur; et on dut alors établir tout d'une pièce une nouvelle enceinte à peu près circulaire, d'un périmètre beaucoup plus considérable, flanquée de tours et convenablement appropriée à la situation nouvelle.

Cette enceinte de la République peut être reconstituée aujourd'hui d'une manière parfaitement exacte. Elle avait un développement de 2,400 mètres environ. Elle était percée de dix portes : — la porte « Ferruce », à l'extrémité de la rue actuelle, qui porte toujours le même nom; — la porte *Aquaria*, qui a conservé aussi le nom de l'ancienne porte romaine et se trouvait presque sur le même emplacement, près de l'église Saint-Agricol; — les portes « Bianson » et « Evêque », vis-à-vis des rues qui portent aussi les mêmes désignations; — la porte du « Pont-Rompu », près de la place des Corps-Saints, et qui correspondait par con-

séquent à l'ancienne *porta romana* de l'enceinte romaine; — le portail « Mayannen », *porta magna*, vis-à-vis de la rue du même nom; — le portail « Peint », *Portale Pictum*, au point où la Sorguette entrait dans la ville, vis-à-vis de la rue des Teinturiers; — le portail « Matheron », situé au milieu de la rue Carretterie, et qui correspondait à l'ancienne *porta Galliarum* de l'époque gallo-romaine; — la porte « Aurouze », à la jonction des rues Campane et des Trois-Colombes; — la dernière enfin, la porte du « Bois » ou de la « Ligne » (*Lignum*, anc. prov., bois), où se tenaient les charpentiers et les mariniers, et qui a conservé le même nom et à peu près le même emplacement.

A l'intérieur, la ville n'était pas moins bien fortifiée; et plusieurs quartiers étaient eux-mêmes ceinturés et défendus comme de véritables forteresses. Plus de trois cents maisons étaient crénelées et tourelées. Mécontents de la perte de leurs privilèges, les nobles qui s'y étaient retranchés étaient en perpétuel désaccord avec les consuls, les évêques et le peuple, qui eux-mêmes étaient le plus souvent aigris et divisés entre eux. Les pouvoirs publics étaient mal définis, à chaque instant discutés et violentés. Malgré sa réelle prospérité commerciale et des relations extérieures très étendues, Avignon vivait dans une anarchie complète. La guerre civile y était à l'état permanent. Le désordre était partout, dans le gouvernement, dans les esprits, dans les familles, dans la rue.

Mais cet état ne pouvait longtemps durer, et la république avignonnaise disparut sans gloire en 1251. Avignon alors, comme une simple propriété, passa de main en main, par traité ou par héritage, en tout ou en partie. On la donnait, on la reprenait. Le roi de France, Philippe le Hardi, en cédant la moitié du Comtat au Saint-Siège, gardait pour lui la moitié de la ville. L'autre moitié appartenait au roi de Naples, qui était en même temps comte de Provence; et, de cession en cession, ces deux moitiés finirent par se trouver dans la main de Jeanne de Naples, qui les vendit au Pape.

L'histoire de la célèbre reine des Deux-Siciles tient à la fois

du drame et du roman; et les circonstances dans lesquelles elle abandonna au Saint-Siège sa « bonne ville d'Avignon » — elle y tenait d'ailleurs assez peu — sont un des épisodes les plus curieux de ce quatorzième siècle, si tourmenté et si coloré, où la violence de la foi religieuse, l'héroïsme chevaleresque, toutes les délicatesses et tous les raffinements du luxe, des arts et de la poésie se mêlent de la manière la plus étrange aux mœurs les plus corrompues et aux excès les plus arbitraires. Belle, jeune, ardente, artiste comme un Florentin de la belle époque, humaniste à vingt ans comme un vieux docteur de Sorbonne, et par-dessus tout amoureuse effrénée, on la mariait d'assez bonne heure à un prince du Nord, André de Hongrie, personnage assez terne, dont elle ne tarda pas à se dégoûter et se débarrasser au bout de deux ans, avec l'obligeant concours de son favori et cousin Louis de Tarente. Faire légitimer par un nouveau mariage ses relations avec le meurtrier n'était pas sans présenter d'assez sérieuses difficultés. Il fallait d'abord obtenir à la fois une reconnaissance solennelle de son innocence, quelques dispenses ecclésiastiques, le désistement de Louis, roi de Hongrie et de Pologne, qui, tenant à venger le meurtre de son frère, venait de s'emparer du royaume de Naples, accusait publiquement sa belle-sœur et demandait qu'elle fût mise en jugement.

L'affaire fut portée au Pape. La cour pontificale résidait à Avignon depuis près de quarante ans; mais elle n'y possédait en propre que le château et quelques dépendances. La ville et le pays appartenaient à la reine de Naples. Jeanne ne douta pas un instant d'elle-même. Elle se rendit à Avignon en brillant équipage. Son entrée dans cette ville, toujours avide de bruit, de plaisirs et de spectacles, et dont elle était en somme la légitime suzeraine, fut une véritable fête. Toute la population se porta au-devant de la jeune reine napolitaine qui remontait la vallée du Rhône. Huit cardinaux allèrent à sa rencontre, la reçurent sous un dais de drap d'or et l'escortèrent en grand apparat à travers les rues de la ville. Puis, devant le conclave assemblé, elle présenta elle-même sa défense en latin. Pendant quatre heures

elle tint les cardinaux sous l'empire de sa beauté et le charme de sa parole. Le Sacré Collège fut aussi facilement vaincu que l'aréopage d'Athènes devant Phryné, et l'innocence de la jeune reine officiellement reconnue et proclamée.

La négociation avec le pape présenta encore moins de difficultés. Clément VI tenait surtout à agrandir son domaine. Il demanda tout simplement à Jeanne de lui vendre la ville. Le marché fut conclu pour la somme dérisoire de 80,000 florins d'or et une absolution solennelle en bonne forme. Quant au roi de Hongrie, il dut se contenter de 300,0000 ducats pour les frais de son expédition en Italie, et rendre toutes ses conquêtes. C'est ainsi qu'en l'an 1348 Avignon devint ville papale, et le Comtat tout entier Etat de l'Eglise.

VI

Clément VI, au lendemain même de son acquisition d'Avignon des mains de la reine Jeanne, avait déjà assuré la défense de son palais en construisant une muraille qui le reliait à la berge du fleuve et se terminait près de la porte Ferruce, qui correspondait à la porte actuelle du Rhône. Un fort châtelet avait été disposé à l'entrée du pont Saint-Bénézet. Ce châtelet faisait ainsi pendant à la tour du même nom que le roi de France Louis VIII avait élevée sur la rive gauche du Rhône, et qui était un ouvrage offensif contre la ville pontificale. Mais toutes les « livrées » des cardinaux, les églises, les couvents, les comptoirs des gens de commerce, les ateliers des fabricants étaient absolument à découvert et à la merci d'un coup de main. Le pape chargea le gouverneur de la ville, Fernandez Heredia, commandeur de Malte, de faire une nouvelle enceinte qui devait englober non seulement la ville, mais tous les faubourgs, et quelques îlots délaissés par le Rhône. Elle est demeurée jusqu'à nous presque intacte, et Avignon peut la montrer avec orgueil. Grâce à elle.

là ville était désormais protégée contre toutes les surprises du dehors; et elle l'est encore aujourd'hui contre les débordements du Rhône.

Le mur d'enceinte avait, de la base au parapet, une hauteur de 12 mètres. Son développement était de 4,880 mètres. Il était percé de sept portes flanquées chacune de tours et portant une cloche d'alarme :

La « porte de l'Oulle », dont le nom provençal *oulles*, poterie, marmite, brique, rappelle le marché des oulles et de tous les objets grossiers en terre cuite que l'on fabriquait à Villeneuve; elle s'appelait aussi quelquefois la « porte du Pertuis », à cause du passage de la Sorguette, qui la longe avant de se jeter dans le Rhône, et la « porte du Limas », à cause des limons que le fleuve y avait déposés tout autour;

La « porte Saint-Roch », qu'on appelait aussi la « porte du Miracle » ou « de Champfleury », et qui s'ouvrait sur la plaine arrosée par la Durance;

La « porte Saint-Michel », qui tirait son nom d'une petite chapelle consacrée à ce saint, et qu'on appelait aussi quelquefois « porte des Princes »;

La « porte Humbert » ou « l'Imbert »;

La « porte Saint-Lazare »;

La « porte de la Ligne » ou « du Bois », où se trouvait le quai des charpentiers sur le Rhône;

La « porte du Rhône » enfin, la plus fréquentée, qui se trouvait à peu près sur l'emplacement de l'ancienne « porte Ferruce » de l'enceinte du moyen âge et de la *porta Aquaria* de l'enceinte romaine. C'était celle par laquelle on entrait lorsqu'on venait du « Royaume » dans le domaine du pape, en passant sur le pont Saint-Bénézet, la véritable porte d'honneur de la ville.

Deux nouvelles portes ont été ouvertes il y a près d'un siècle :

La « porte Saint-Dominique », qui traverse le vaste emplacement, désert aujourd'hui, où se trouvait le magnifique couvent des Dominicains, situé sur la Sorguette, et dont la grande tour

de Saint-Jean fut un des premiers ouvrages construits par le pape Innocent VI. Tour et couvent ont été rasés à la Révolution;

La « porte Pétrarque » enfin, qui est aujourd'hui la principale entrée d'Avignon, depuis que le chemin de fer a déplacé le mouvement des marchandises et des voyageurs qui avait lieu autrefois sur les quais du Rhône, entre la porte de la Ligne et la porte de l'Oulle.

Avignon a donc eu cinq enceintes, ayant toutes pour noyau le massif du rocher, son oppidum primitif :

La première, aux temps préhistoriques, a été l'enceinte grossière, presque naturelle, composée de gros blocs informes qui entouraient la plate-forme supérieure du rocher des Doms;

La deuxième, à l'époque barbare, a réuni à cet oppidum les premières pentes du rocher et descendait jusqu'à la grève du Rhône. Ce fut l'enceinte du burg cavare, qui comprenait seulement le rocher comme citadelle et une grève sur les bords du fleuve;

La troisième a circonscrit toute la partie insubmersible qui s'étend autour du rocher et est à peu près définie par ce qu'on appelait autrefois « les sept paroisses ». C'est l'enceinte gallo-romaine qui a supporté les sièges de Clovis et de Charles-Martel;

La quatrième est parfaitement déterminée par le cours de la Sorguette, qui lui servait de fossé extérieur et longeait son mur d'escarpe. C'est l'enceinte du moyen âge, celle qui a supporté le siège de Louis VIII en 1226 et a été complètement rasée;

La cinquième enfin, qui empiète sur le champ d'inondation du Rhône et défend contre ses débordements la plus grande partie de la ville et des faubourgs conquis sur le fleuve. C'est l'enceinte des papes, que l'on admire encore aujourd'hui.

Toutes ces enceintes ont le rocher des Doms pour point commun de contact ou plutôt de soudure. A peu près circulaires, ou mieux ayant la forme d'ellipses allongées, elles peuvent être représentées par une série d'anneaux aplatis de dimensions grandissantes que l'on tiendrait à la main. Les anneaux figureraient

les différentes enceintes, la poignée qui les relierait représenterait le massif du rocher, successivement berceau et acropole de la ville antique, citadelle de la ville du moyen âge, plate-forme et promenade de la ville moderne.

VII

Le fameux pont d'Avignon, celui que la légende et la chanson ont rendu populaire,

Les beaux messieurs font comme ci,
Les belles dames font comme ça,
Tout le monde y passe.

est le premier qui ait été construit et date de la république avignonnaise. Commencé en 1177 et terminé en 1188, il est, par conséquent antérieur de près d'un siècle au pont Saint-Esprit; et c'est sans contredit le plus grand travail de l'époque, celui surtout dont l'exécution fut menée de la manière la plus sûre et la plus rapide par une de ces admirables corporations de Frères Pontifes dont nous avons dit plus haut l'organisation, les mérites et les bienfaits.

La construction d'un pont en maçonnerie à arches surbaissées, ayant près de 30 mètres d'ouverture et traversant deux bras du Rhône qui n'avaient pas moins d'un kilomètre de largeur, était pour l'époque une œuvre tellement extraordinaire qu'on ne pouvait manquer d'y voir la marque d'une intervention surnaturelle. La légende de saint Bénézet est fixée dans toutes les mémoires, on peut même dire dans tous les cœurs de la Provence et du Comtat; mais, quelque connue qu'elle puisse être, elle a trop d'intérêt pour ne pas être brièvement racontée.

Le jeune Benoît ou Bénézet était un petit berger de douze ans qui gardait le troupeau de sa mère aux environs de Viviers en Vivarais. Il entend un jour une voix du ciel qui l'appelle par trois fois. C'est Jésus-Christ lui-même qui lui ordonne d'aller à

Avignon et d'y bâtir un pont sur le Rhône. Bénézet hésite. Il craint d'abandonner son troupeau. Il ne sait rien; il ne connaît pas le Rhône; il n'a jamais quitté son pays; il n'a pas d'argent, trois deniers à peine. La voix insiste et le rassure : « Obéis, lui dit-elle, un ange te conduira. » Cet ange apparaît sous la forme d'un pèlerin. Tous deux se mettent en route et arrivent en face d'Avignon. Mais l'enfant est saisi de frayeur en voyant la largeur du fleuve : « Ne crains rien, lui dit l'ange, cette barque te passera; entre dans Avignon, montre-toi à l'évêque et à son peuple; l'esprit de Dieu est avec toi. » Et il disparaît.

Le maître de la barque était un juif. Bénézet l'implore au nom de Dieu et de la Vierge Marie. Il est d'abord rebuté et l'objet de plaisanteries de mauvais goût. Il insiste et finit par fléchir le juif, qui, ne pouvant lui extorquer davantage, lui prend ses trois deniers et le passe sur l'autre rive. L'enfant monte droit à l'église où l'évêque Pons prêchait devant son peuple. Il s'avance résolument devant la chaire, et d'une voix ferme : «Ecoutez-moi tous, dit-il, Monseigneur Jésus-Christ m'envoie vers vous pour que je fasse un pont sur le Rhône. » L'évêque, interrompu par un étranger d'une si chétive apparence, entre naturellement en fureur et le fait jeter à la porte avec ordre de le conduire au prévôt viguier pour être châtié de son insolence et de son imposture. Il ne s'agissait rien moins pour lui que d'être écorché vif. L'enfant ne se trouble pas plus devant le viguier que devant l'évêque : « Monseigneur Jésus-Christ, lui répète-t-il, m'a envoyé dans cette ville pour que je fasse un pont sur le Rhône. — Un pont sur le Rhône! réplique le viguier. Comment, toi, vil mendiant qui n'as rien, tu te vantes de construire un pont là où Dieu, ni saint Pierre, ni saint Paul, ni l'empereur Charles n'ont pu le faire! Cependant, comme on sait que les ponts se construisent avec des pierres, avant de te punir comme tu le mérites, je vais t'éprouver. Tu vois cette pierre? Si tu peux la remuer et la porter au Rhône, je croirai que c'est Dieu qui t'envoie. »

La pierre, dit la légende, n'avait pas moins de 13 pieds de long sur 7 de large, et était épaisse à proportion. Trente hommes

auraient pu à peine l'ébranler. C'était un de ces énormes monolithes abandonnés dans la cour du palais du viguier, débris de quelque monument romain détruit à la suite du sac de la ville par les Sarrasins. Bénézet s'agenouille, fait sa prière; puis, saisissant le bloc gigantesque, l'enlève aussi facilement qu'un caillou, le porte sur son épaule à travers la ville et le dépose sur la berge du Rhône, là même où il devait fonder la première arche. Le viguier se précipite alors aux pieds de l'enfant et le qualifie de saint. La foule l'acclame. La ville entière est dans l'allégresse. Cinq mille sous d'or sont recueillis dans la première journée. Tout le monde veut contribuer à la construction du pont sous la direction du bien-heureux étranger visiblement inspiré et envoyé par Dieu. Les travaux sont immédiatement entrepris. Mais le jeune Bénézet n'en voit malheureusement pas la fin. Il meurt en 1188, et son corps vénéré est déposé dans une petite chapelle bâtie sur le pont même.

Quatre ans après, l'ouvrage est entièrement terminé par les compagnons mêmes de Bénézet. Il mesure près de 700 mètres de long; il a dix-neuf arches d'une hardiesse et d'une élégance jusqu'alors inconnues, des piles admirablement défendues par des éperons, des tympans ingénieusement évidés pour permettre l'écoulement des grandes eaux d'inondation. C'est en un mot, le plus admirable ouvrage d'art de toute la région du Rhône et, pour la ville d'Avignon et tous les pays voisins, un lieu de pèlerinage et d'incessantes promenades en même temps qu'un sujet de légitime orgueil.

Telle est la légende avignonnaise; et, pour tout bon Avignonnais, quelque merveilleuse qu'elle paraisse, elle est plus vraie que l'histoire elle-même. La croyance populaire, la tradition constante de sept siècles, et même une sorte de vanité locale, sont d'accord pour affirmer l'intervention divine, et toute une série d'épisodes miraculeux intimement liés à la construction du pont, œuvre incomparable qui n'aurait pu être conçue et menée à bonne fin que par des moyens surnaturels et l'effet de grâces supérieures.

VIII

La critique moderne, systématiquement hostile aux traditions et à tout ce qui touche de près ou de loin au surnaturel et au merveilleux, considère la légende comme une simple allégorie, une fiction poétique et religieuse. Pour elle, la qualité de berger donnée à saint Bénézet indique qu'il était pasteur ou supérieur d'une maison de Frères hospitaliers ou de Frères constructeurs de ponts de la région du Midi. Son âge de douze ans représente le nombre d'années depuis lesquelles il était à la tête de cette maison. La voix de Jésus-Christ invisible, c'est l'inspiration qu'il eut de construire un pont à Avignon. Le troupeau de sa mère qu'il abandonne n'est autre chose que le troupeau de sa mère l'Eglise dont il était le gardien en sa qualité de moine. La pierre colossale qu'il charge sur ses épaules signifie que la foi transporte les montagnes, et que Bénézet a vaincu à lui tout seul des obstacles qu'un grand nombre d'hommes n'avaient pu surmonter avant lui, puisque aucun n'avait osé entreprendre la construction du fameux pont. Tous ses actes ont été symboliquement écrits suivant l'usage d'alors et dans le style imagé et allégorique des encomiastes et des panégyristes du temps.

C'est passer évidemment d'un extrême à l'autre. Il convient sans doute de faire bien des restrictions; mais l'examen impartial des textes ne permet pas en effet de rejeter en bloc la tradition comme une légende absolument fantaisiste.

Le pont fut terminé en 1188. C'était une œuvre magistrale. Avignon était relié à la rive droite du Rhône au moyen de vingt-trois arches, dont une sur le quai ou bas port. Toutes ces arches affectaient la forme d'un arc de cercle surbaissé; elles avaient chacune exactement 100 pieds (32^{m},50) d'ouverture et reposaient sur des piles dont l'épaisseur variait de 23 à 25 pieds (7^{m},50 à 8^{m},10). Les voûtes étaient composées de quatre bandeaux dis-

tincts en pierre d'appareil, véritables arc-doubleaux, qui, dans l'origine, paraissent avoir été peu ou point reliés entre eux et n'étaient rendus solidaires que par les massifs de maçonnerie qui les surmontaient et les chargeaient. Le pont, dans sa longueur totale, approchait de 3,000 pieds (974 mètres), et présentait cinq alignements droits assez inégalement distribués. Mais, d'une manière générale, il se composait de deux grands alignements formant chevron suivant un angle saillant opposé au courant du Rhône, disposition très rationnelle adoptée plus tard au pont Saint-Esprit. La largeur de la voie charretière était de 12 pieds (3^m,90).

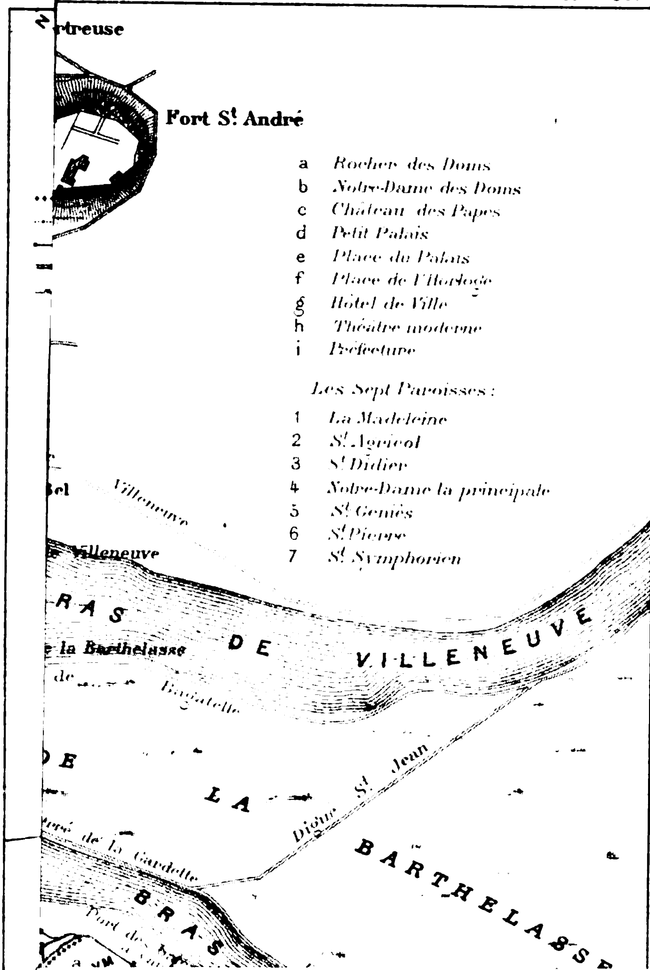
Sur la troisième pile du côté de la ville s'élevait un petite chapelle. C'est là, au milieu du Rhône, que fut enseveli Bénézet. Pendant près de cinq siècles, le corps du pieux architecte reposa en paix dans ce petit sanctuaire qu'il avait choisi pour le lieu de sa sépulture. La chapelle fut détruite en partie par les schismatiques, mais le tombeau fut respecté. Dans la débâcle qui suivit le rigoureux hiver de 1669, d'énormes quartiers de glace charriés par le fleuve vinrent ébranler les piles du pont. Deux arches furent renversées, et la pile qui supportait la chapelle tellement compromise, qu'on jugea prudent de mettre à l'abri les reliques du fondateur. Elles furent transportées solennellement, le 18 mars 1670, à dix heures du soir, dans l'église même de l'hôpital contigu au pont.

Cette débâcle faillit même tout détruire; et, à partir de cette époque, on renonça à peu près à l'établissement de travaux de consolidation. En 1679, le pont fut abandonné sans retour.

Le Rhône put alors continuer lentement son œuvre de destruction, respectant seulement les quatre arches de rive, qui sont restées intactes jusqu'à nos jours. L'année suivante, on établissait un bac à traille sur les deux bras du fleuve. Les communications étaient rares entre le territoire papal et les Cévennes protestantes; et les deux bacs ne servirent guère, pendant plus de cent ans, qu'à des échanges locaux entre Avignon et Villeneuve. Mais, dès le commencement du siècle actuel, le besoin de faciliter

AVIGNON

Pl. VII.



les relations commerciales entre les villes de Montpellier, de Nîmes et d'Avignon motiva l'établissement d'un ouvrage permanent. Une loi du 26 ventôse an XIII (16 janvier 1805) ordonna l'établissement d'un pont en charpente. L'ouvrage devait se composer de trois parties : la traversée du bras d'Avignon, au moyen de seize travées de 14 à 15 mètres; la traversée de l'île de Piot, au moyen d'une chaussée insubmersible; la traversée enfin du bras de Villeneuve, au moyen de trente-deux travées semblables à celles du bras d'Avignon. Le pont ne fut terminé qu'en 1818. Il n'avait fallu que onze ans à saint Bénézet, avec les seules ressources de la charité publique, pour fonder et bâtir l'un des plus admirables monuments en maçonnerie des temps modernes. Il nous en coûte un peu de dire que nous en avons employé treize, avec les budgets de l'Etat, de la ville d'Avignon et des départements du Gard et de Vaucluse, pour établir une assez médiocre construction en bois de mélèze. Encore ces deux ponts en charpente laissèrent-ils beaucoup à désirer. Trois travées furent emportées sur le grand bras du Rhône en 1821. Une deuxième rupture eut lieu en 1830, après laquelle on assura le passage au moyen d'un pont de bateaux; puis, on revint à l'ancien système des bacs intermittents. Ce ne fut qu'en 1843 que fut établi le pont suspendu que l'on voit aujourd'hui et qui a été récemment l'objet d'importantes restaurations. Le bras de Villeneuve est toujours franchi par un pont en charpente tout à fait primitif. Après sept siècles, nous sommes loin d'avoir égalé l'œuvre des Frères Pontifes.

Le pont Saint-Bénézet est, en résumé, le premier grand pont en maçonnerie qui ait été construit sur un fleuve torrentiel et d'une largeur comme celle du Rhône. Ce fut le plus important ouvrage du siècle; et ce sera l'éternel honneur des Frères Pontifes de l'avoir conçu, entrepris et mené à bonne fin avec une intelligence, une sûreté et une promptitude d'exécution qui peuvent être regardées par nos ingénieurs modernes comme un sujet d'admiration et un exemple.

IX

Au commencement du treizième siècle, le rocher des Doms, sur les pentes duquel devait s'élever le palais des papes, comprenait la métropole ou Notre-Dame, dont l'architecture dénote une époque très reculée, le cloître et les bâtiments du chapitre métropolitain, aujourd'hui disparus, le palais du podestat et celui de l'évêque, une aumônerie, l'église paroissiale de Saint-Etienne-sous-Avignon et quelques petits vergers et pâturages coupés par des rues étroites bordées d'assez pauvres maisons. C'était la partie la plus ancienne de la ville. De toutes ces constructions, la métropole seule subsiste aujourd'hui.

On sait à la suite de quels démêlés violents avec la cour de France et dans quelles circonstances singulières le siège de la papauté fut transporté de Rome à Avignon. L'élévation au pontificat de Bertrand de Got, archevêque de Bordeaux, fut en grande partie l'œuvre personnelle de Philippe le Bel. L'une des conditions imposées au nouveau pontife était d'habiter la France. Le Roi tenait à avoir l'Eglise chez lui et sous sa main. Les Italiens avaient, à la vérité, rendu depuis longtemps la maison de saint Pierre à peu près inhabitable au pape. Les factions désolaient le pays, et, « de Charlemagne à Boniface VIII, on ne trouverait pas dix pontifes qui n'aient été persécutés, outragés par le peuple romain ou les nobles, chassés, rappelés, chassés de nouveau, parfois à coups de pierres, sans cesse humiliés par le Capitole, toujours effarés et tremblants en face de ces barons dont les tours se dressaient comme une forêt sur la ville et allaient, à travers le désert de la Campanie, des murs de Rome aux monts de la Sabine et à la mer (1) ».

Les patriotes italiens ne s'indignèrent pas moins de l'abandon par les papes du siège séculaire de Rome. Ils les couvrirent d'in-

(1) E. Gebhart, *Sainte Catherine de Sienne*, Paris, 1889.

jures, de calomnies, de malédictions. Ils crièrent à l'apostasie. Mais, malgré toutes ces imprécations, sept papes, tous Français, qui comptent peut-être parmi les meilleurs, les plus savants et même les plus humains du moyen âge, se sont succédé régulièrement à Avignon pendant une période de soixante-dix ans : Clément V (1305-1314), Jean XXII (1316-1334), Benoît XII (1334-1342), Clément VI (1342-1352), Innocent VI (1353-1362), Urbain V (1362-1370), Grégoire XI (1370-1376). Les Italiens ne leur pardonnèrent jamais d'être de leur temps, d'être Français, d'aimer la France et surtout d'y demeurer. Ils regardèrent cette période de soixante-dix ans comme un exil sur la terre étrangère, et ils l'appelèrent « la seconde captivité de Babylone ». L'Eglise d'Avignon avait perdu pour eux ce caractère œcuménique et catholique qui est le propre de l'Eglise romaine. Ce n'était que l'Eglise nationale de France, vassale du Roi, affiliée à l'Université de Paris, scolastique, pédante, dépourvue d'autorité et surtout assez peu disposée aux illuminations et au mysticisme, si chers aux tempéraments méridionaux.

Il y avait sans doute quelque chose de vrai dans ces critiques. Le Sacré Collège, jusqu'alors presque exclusivement composé d'évêques italiens et de moines d'une piété un peu farouche, était entièrement renouvelé. Presque tous ses membres étaient des évêques français, de mœurs plus faciles, grands seigneurs pour la plupart, amis personnels et souvent parents du pape. Rome était oubliée et abandonnée à tous ses déchirements. La Ville éternelle avait beau gémir et fulminer, on n'écoutait pas plus ses plaintes que ses objurgation. Sous la pression de Dante et de Pétrarque, Urbain V essaya bien timidement de rentrer à Rome; mais cette tentative échoua misérablement. Effrayé par la violence des partis, harcelé par les prières des cardinaux français qui regrettaient leurs palais d'Avignon, il ne tarda pas à revenir dans sa belle Provence; et, pour réussir dans cette restauration où avaient échoué lamentablement les deux patriotes les plus puissants et les plus idéalistes de l'Italie, il ne fallut rien moins que la fine diplomatie, les douces et ferventes prières et l'action presque surnaturelle de

cette petite nonne toscane que l'Eglise vénère sous le nom de sainte Catherine de Sienne, et qu'une école mystique de peinture, presque contemporaine des événements, a si amoureusement et gracieusement idéalisée.

Le retour de Grégoire XI, conduit par la main délicate de la jeune Dominicaine, fut considéré comme un véritable miracle. L'épouse fidèle était consolée de son long veuvage. Pour le peuple, c'était comme une rentrée de l'enfant prodige et égaré. Pour l'Eglise de Rome, ce fut le retour aux traditions séculaires, la reconnaissance de ses droits, la restauration définitive du successeur de Pierre sur son siège antique et vénéré, dans la ville providentielle que Dieu avait sacrée du sang de ses martyrs, reine éternelle du genre humain.

Quoi qu'il en soit, les papes avaient cru plus prudent pour eux et surtout pour leurs biens de rester, pendant soixante-dix ans, à Avignon. Mais, au lendemain même de leur arrivée sur les bords du Rhône, rien n'était prêt pour les recevoir. Un peu surpris sans doute par sa brusque intronisation, Clément V ne songea pas à se construire une résidence spéciale; et il se contenta d'habiter assez modestement le couvent et les jardins des Frères prêcheurs (les Dominicains), aujourd'hui disparus.

Son successeur, Jean XXII, commença à s'installer. Il était évêque d'Avignon avant son élection. Il continua cependant à habiter son ancien palais épiscopal; mais il l'agrandit fastueusement, le restaura et le transforma en lui donnant des proportions mieux appropriées aux besoins nouveaux de la cour pontificale.

Jean XXII, cependant, ne se contenta pas de son magnifique palais de ville. Il aimait beaucoup la villégiature; et on le voit dépenser le même luxe et la même prodigalité dans ses châteaux de Bédarrides et de Noves, et surtout à Châteauneuf, dont les vignobles renommés — les vins du Pape — ont conservé le nom et le souvenir de leur illustre origine. Il faisait en même temps construire, sur un terrain acheté aux environs du château communal pour son neveu Arnaud de Via, le Petit Palais, qui devait devenir bientôt la demeure des évêques d'Avignon; et lorsqu'il

mourut, le 4 décembre 1334, il laissait à son successeur une demeure princière et un énorme trésor.

La première préoccupation de Benoît XII fut de mettre ce trésor à l'abri, et de se défendre lui-même contre une attaque du dehors. Les papes d'ailleurs n'aimaient pas, en général, à habiter chez leur prédécesseur. Malgré tout le luxe qu'il avait entassé et ses énormes dépenses, le palais de Jean XXII n'était en somme que la transformation et l'agrandissement sur place de l'ancien palais épiscopal. Benoît XII fit construire un autre palais à côté, dans lequel le premier fut en quelque sorte englobé. Ce fut le véritable Palais apostolique, mieux approprié aux exigences de la papauté, et surtout à sa défense.

Clément VI continua l'œuvre de son prédécesseur. Il fit élever les énormes bâtiments qui forment la façade méridionale du palais, la chapelle basse du consistoire à deux nefs, et les enceintes du Midi qui, dans la suite, servirent à loger l'arsenal. La porte et les clefs de voûte de l'entrée principale sont encore décorées de ses armes. Son architecte fut Pierre Obreri, dont le nom seul est italien.

Innocent VI superposa à la chapelle basse une grande nef supérieure, et construisit à côté la grande tour de Saint-Laurent.

Urbain V, à son tour, fit creuser dans le roc la cour d'honneur que l'on voit aujourd'hui, et construire toute la façade du côté de l'Est, la septième et dernière tour dite des Anges; et au devant ces magnifiques jardins en terrasse dont la vue s'étendait sur les riches plaines du Comtat. Le palais était alors achevé.

L'ensemble de ces constructions n'occupe pas moins de 6,400 mètres carrés. Le type général est celui des constructions militaires du Midi de la France au moyen âge dans ce qu'il a de plus sévère et de plus vigoureux : lourds piliers, épais contreforts, ouvertures étroites, voûtes gothiques à nervures accentuées qui se ressentent encore de la tradition romaine. Toutes les entrées sont défendues par des herses, tous les murs sont couronnés de créneaux et de mâchicoulis. L'aspect général rappelle plutôt la citadelle d'un tyran asiatique ou le burg colossal d'un guerrier

des temps héroïques, que la demeure du vicaire d'un Dieu de paix. Les cours intérieures, les appartements privés, les chapelles sont aussi solidement fortifiés que l'extérieur. La grande cour est dominée de tous côtés par des tours et de hautes courtines. Maître de la porte et de l'entrée, l'assaillant qui pénétrait dans cette cour n'avait, pour ainsi dire, encore rien fait. Chaque bâtiment exigeait un nouveau siège. C'était réellement le modèle de l'architecture militaire de l'époque.

Les mâchicoulis des courtines constituent la seule décoration extérieure du palais; mais cette décoration est véritablement grandiose. Ces mâchicoulis ne sont pas, comme partout ailleurs, de simples créneaux en saillie ouverts en dessous et soutenus par des consoles rapprochées. D'immenses arcades ogivales sont établies à deux pieds environ au-devant du mur de la construction; les piliers de ces arcades servent de contreforts au mur; chaque vide entre une arcade et le mur forme un large mâchicoulis. Ce mode de défense était formidable. Au lieu de pierres et de traits, on pouvait jeter par ces énormes vides des poutres entières qui, déviées par l'inclinaison du mur, devaient renverser dix échelles à la fois, balayer le rempart et écraser d'un seul coup toute une rangée de mineurs s'il s'en trouvait d'assez hardis pour essayer d'en saper le pied.

La défense était complétée par sept tours carrées d'une épaisseur et d'une élévation telles, qu'elles pouvaient défier la mine et tous les projectiles lancés par les engins alors en usage, et dont l'inébranlable solidité a résisté jusqu'à ce jour à toutes les causes de destruction : la tour de Trouillas, la tour de la Gache qui servait de guette, la tour Saint-Jean, la tour Saint-Laurent, la tour de l'Estrapade, la tour des Anges et la tour de la Campane, ainsi nommée parce qu'elle était voisine du petit campanile qui portait cette fameuse cloche d'argent qui ne sonnait qu'à l'élection et à la mort du pape.

A l'intérieur du palais, la magnificence de l'ornementation offrait un frappant contraste avec la rudesse et la sévérité de

l'extérieur. Si les architectes, ou plutôt les ingénieurs militaires qui élevèrent ces fortes murailles étaient tous des Français, les décorateurs furent presque tous des artistes italiens. Et quels artistes! Les murs des chapelles, de la plupart des salles et des galeries étaient couverts de fresques admirables exécutées par quelques-uns des plus illustres représentants des grandes écoles qui, à cette époque, faisaient la gloire de Florence, de Pise, de Sienne, de Pérouse.

Les peintures existaient encore en grande partie au commencement du siècle. Dans la grande chapelle inférieure à deux nefs, appelée la salle du Consistoire, où siégeait le tribunal de la Ruota, là même où Jeanne de Naples sut si bien charmer le Sacré Collège par son éloquence et sa beauté, on voyait autrefois une représentation du Jugement dernier. Au-dessous se trouvaient toutes les nations, chacune dans leur costume, au milieu desquelles les ministres de Dieu choisissaient les élus et rejetaient les réprouvés dans les flammes de l'enfer. Entre les croisées étaient représentés le Calvaire et différentes scènes de la vie du Christ. Cette salle a été divisée par des planchers en trois étages. La grande chapelle supérieure, qui n'avait qu'une nef, a été aussi coupée en deux par un autre plancher; et l'ensemble a formé longtemps un énorme dortoir à cinq étages pour les soldats de la garnison d'Avignon. Les scellements, les entailles, les encastrements nécessaires pour cette lamentable appropriation, les grattages, et par-dessus tout l'odieux badigeon, ont à peu près tout détruit. Il ne reste plus, dans deux voussures de l'abside, qu'une vingtaine de figures de prophètes ou de sybilles qui se détachent sur un fond bleu constellé. Ces personnages nimbés d'or, vêtus avec une grande richesse, représentent Ezéchiel, Jérémie, Isaïe, Moïse, Abdias, Michée, Nahum, Malachie, Habacuc, Anne, mère de Samuel, Enoch, Job, Salomon, David, Daniel, Osée, Amos, Sophonie, Johel et une sybille.

La tour Saint-Jean, divisée aussi en deux vaisseaux superposés, présente encore des restes de magnifiques peintures.

Même luxe, même décoration dans l'ancienne chapelle Saint-

Etienne, qui était l'oratoire privé de Benoît XII, et dont les voûtes s'élevaient à plus de 20 mètres de hauteur. On y voyait les trophées conquis sur les Maures de Grenade, à la bataille de Tarifa, et l'oriflamme du roi de Castille. Détruite par un incendie, elle a été heureusement relevée depuis peu, et renferme aujourd'hui les magnifiques archives du département de Vaucluse et de la ville d'Avignon, précieuses reliques d'un mémorable passé.

Les grandes salles des galeries, les appartements du pape où rien n'a été respecté, étaient aussi décorés avec la même magnificence; et le dépouillement des Cameralia du Vatican permet de se rendre compte du nombre des artistes et de l'ardeur extrême qu'ils ont déployée. La disparition et la mutilation de ces peintures sont une honte pour notre époque. Ce n'est pas le temps, en effet, qui les a détruites; ce sont les hommes, et presque nos contemporains. Depuis la Restauration, le palais des papes a été presque toujours entre les mains de l'autorité militaire, qui l'a transformé en caserne. En 1817, un régiment corse y était logé. Les soldats, en qualité d'Italiens, avaient le goût des arts et savaient surtout en tirer parti. Des Français auraient vraisemblablement barbouillé les figures des saints; les Corses préfèrent les vendre. Une véritable industrie s'établit dans le régiment. On détachait adroitement la mince couche d'enduit qui recouvrait la peinture. D'ingénieux petits instruments avaient même été fabriqués pour cette opération délicate. On obtenait ainsi de petits tableaux que l'on vendait aux amateurs et même aux officiers. Ce vandalisme s'appliquait naturellement aux plus belles fresques. Celles qui restent, et qui, très certainement, ne sont pas des plus importantes, excitent encore notre admiration et ne peuvent qu'augmenter notre indignation et nos regrets.

Quels furent les auteurs de ces magnifiques peintures? Les noms de Gioto, de Giottino, d'Orcagna, de Simon Memmi ont été souvent prononcés. Mais on ne peut rien affirmer de précis à ce sujet. On sait, cependant, que les papes firent venir à Avignon à cette époque les meilleurs artistes d'Italie.

Le peu qui nous reste de ces merveilles suffit pour donner une

idée du luxe incomparable qui régnait à la cour d'Avignon au quatorzième siècle. Comme le Palatin des Césars, le Vatican des pontifes de Rome, le Kremlin des tsars, la Ville Rouge des empereurs de la Chine, le palais d'Avignon contenait dans sa vaste enceinte fortifiée tout un monde : églises, salles d'armes et de fêtes, cloîtres, tours et clochers, galeries, musées, tribunal, prison, appartements enfin pour le pape et sa nombreuse maison. A ne juger que par son extérieur, on eût dit seulement une forteresse inexpugnable, *moles miranda*, comme disait L'Hôpital, une « fière et hautaine masse de pierre », selon l'expression de Nostradamus. Le chroniqueur Froissard l'a dépeint d'un seul trait : c'était « la plus forte et la plus belle maison de France ».

X

Ce n'est pas ordinairement par la gare du chemin de fer qu'il faut arriver dans une ville si l'on veut en saisir l'ensemble et la physionomie générale. A Avignon cependant, l'impression est excellente. Tout d'abord se développe le long alignement de l'enceinte des papes, jalonnée de distance en distance, de tours alternativement rondes et carrées. Une brèche est pratiquée dans le rempart, assez ingénieusement flanqué de tours qui prêtent un peu à l'illusion. Une belle avenue vient ensuite, *corso* bruyant et animé, qui conduit à la place de l'Horloge. Cette place est le cœur de la cité, le forum de la ville moderne, qui occupe exactement la même assiette que celui de la ville ancienne. C'est certainement une des plus gaies de la Provence, avec ses cafés populeux, son théâtre élégant et son beffroi gothique et byzantin où, depuis des siècles, le fidèle Jaquemart offre un bouquet fané à sa femme embéguinée. Ce délicieux bijou architectural, dépendance de l'ancien palais Colonna, devenu depuis la « livrée » d'Albano, mériterait bien d'être dégagé jusqu'à son pied, au grand jour et au grand air. Il est malheureusement entouré de colonnes mas-

sives et empâté par des monuments administratifs du plus médiocre effet. La place du Palais vient à la suite, presque déserte et dominée par les hautes murailles de la citadelle pontificale. A côté du Palais, est la métropole. Dans le fond, les escarpements et la terrasse du rocher des Doms.

Mieux vaut cependant arriver à Avignon par le Rhône, et surtout par la descente de la colline de Villeneuve de l'autre côté du fleuve .La vue embrasse à la fois toute la vallée, le confluent de la Durance, les remparts et les clochers de la ville, la masse du palais des Papes, le fort Saint-André, les débris de la Chartreuse de Villeneuve couchée dans sa « vallée de bénédiction », les riches plaines du Comtat, l'énorme relief du Ventoux et tout un horizon de vaporeuses collines noyées dans le ciel bleu de Provence et que limitent d'un côté les petites crêtes rocheuses des Alpines, de l'autre le rideau neigeux des grandes Alpes. Ainsi vue l'ancienne cité des papes présente bien ce caractère de certaines villes italiennes du moyen âge, étagées en pyramide, à demi aériennes, entourées d'eau de tous côtés, enfermées dans leur gracieuse ceinture de murailles crénelées et couronnées de flèches, de campaniles et de tours. Comme dans les vieilles estampes, on placerait volontiers au-dessus une sainte famille tranquillement assise dans les nuages sur un fond bleu et or, et une échelle d'anges descendant joyeusement du ciel vers leur petite Jérusalem terrestre où l'on menait en somme assez bonne vie; en bas, dans la plaine, suivant les bords du Rhône ou le traversant sur le pont merveilleux, la foule des bergers et des paysans avec leurs chars et leurs troupeaux, et toute une procession de bons pèlerins et de beaux évêques, crosse à la main et reluisant au gai soleil dans leurs chapes de soie et de velours.

Dix-neuf conciles se sont tenus à Avignon. Avant 1789, on y comptait une métropole, sept paroisses dont cinq collégiales, vingt-sept couvents de religieux, vingt-deux de religieuses, sept confréries de pénitents, trente-deux congrégations religieuses, sept collèges ou séminaires, quatorze chapelles ou oratoires, dix-huit hôpitaux ou maisons de charité. Presque tous les ordres

religieux du monde y étaient représentés. Chacun de ces établissements avait naturellement sa tour, son beffroi ou tout au moins un modeste campanile dont la cloche, presque toujours en mouvement, annonçait à la fois les heures et tous les exercices de la journée. Avec la ceinture d'eau qui l'entourait alors de tous les côtés, c'était bien l'*isle sonnante* de Rabelais; c'est encore aujourd'hui la ville de France où l'on carillonne peut-être le plus. Non seulement les heures, les solennités et les fêtes, les anniversaires, les cérémonies religieuses ou laïques, mais les incidents périodiques, quotidiens ou même imprévus de la vie publique — élections, réunions de corps, services municipaux, arrosage, incendie, inondation, mesures de police, etc., — sont annoncés par d'interminables sonneries qui sont pour les habitants un véritable langage.

Au quatorzième siècle, à l'apogée de la puissance pontificale, la ville, peuplée d'églises, de couvents et de palais, présentait un éclat et une animation incomparables. « Qui n'a pas vu Avignon du temps des papes n'a rien vu. Pour la gaieté, la vie, l'animation le train des fêtes, jamais une vie pareille. C'étaient, du matin au soir, des processions, des pèlerinages, des rues jonchées de fleurs et tapissées de haute lice, des arrivages de cardinaux par le Rhône, bannières au vent, galères pavoisées, les soldats du pape qui chantaient du latin sur les places, les crécelles des Frères quêteurs. Puis, du haut en bas, des maisons qui se pressaient en bourdonnant autour du grand palais papal comme des abeilles autour de leur ruche. C'était encore le tic-tac des métiers à dentelles, le va-et-vient des navettes tissant l'or des chasubles, les petits marteaux des ciseleurs de burettes, les tables d'harmonie qu'on ajustait chez les luthiers, les cantiques des ourdisseuses. Par là-dessus le bruit des cloches, et toujours quelque tambourin qu'on entendait ronfler là-bas du côté du pont. Car à Avignon, quand le peuple est content, il faut qu'il danse; et comme en ce temps-là les rues de la ville étaient trop étroites pour la farandole, fifres et tambourins se portaient sur le pont, au vent frais du Rhône, et jour et nuit l'on y dansait...

Ah! l'heureux temps! l'heureuse ville! des hallebardes qui ne coupaient pas, des prisons où l'on mettait le vin à rafraîchir! jamais de disette, jamais de guerre... (1)!

Cette manière charmante de présenter l'histoire d'Avignon à l'époque des papes comme un scénario d'opéra-comique ne manque certainement pas de couleur locale. Mais la vérité est quelque peu différente, bien autrement grandiose et quelquefois tragique. Dans ce formidable palais apostolique, entre les murs duquel s'est concentrée, pendant plus d'un demi-siècle, la vie du monde, et dont l'origine même fut un grand événement historique, sept papes ont régné; et quatre d'entre eux, Jean XXII, Benoît XII, Clément VI et Urbain V, ont été à plusieurs reprises les arbitres suprêmes du sort des trônes et des nations. C'est là que se rendirent respectueusement les ambassadeurs de Louis de Bavière, de Charles le Bel et de Philippe de Valois, et que se décida le sort de la France, de l'Italie et de l'empire d'Allemagne, que le pape reçut le roi de France Philippe VI, les envoyés du khan des Tartares et de l'empereur de Constantinople, le roi de Majorque et les glorieux trophées de la bataille de Tarifa.

Avignon était bien alors, en effet, la première ville de l'Occident. Autant qu'on peut en juger par les actes et les documents de l'époque, sa population fixe devait approcher de quatre-vingt mille âmes, sans compter un nombre considérable d'étrangers qu'il est impossible d'évaluer : marchands et pèlerins de toutes les nations, juifs exerçant tous les métiers, fabricants et artistes de toute sorte, pénitents de toutes les couleurs, docteurs et hérétiques de toutes les écoles, religieux de tous les ordres, princes, seigneurs, évêques, clercs, hommes d'armes, aventuriers, astrologues, jongleurs, spadassins, rufians et ribauds de tous les pays.

Le va-et-vient de cette population cosmopolite, le train princier d'une cour opulente, prodigue de fêtes et protectrice attitrée de

(1) A. Daudet, *la Mule du Pape*.

tous les arts, et par-dessus tout le tempérament de cette jolie race provençale, vive, impressionnable, toujours amie du mouvement et du plaisir, ne pouvaient guère s'accommoder avec le calme et le recueillement de la vie religieuse simplement et honnêtement pratiquée; et, en fait, Avignon passait pour être la ville la plus frivole et même la plus dépravée du monde latin. Il faut lire à ce sujet les lettres secrètes de Pétrarque. C'est pour lui un thème inépuisable de diatribes et d'accusations. « Les mœurs de Babylone, dit-il, l'orgueil de Nemrod et de Cambyse, les infâmes voluptés de Sémiramis, toutes les turpitudes de l'antiquité se reproduisent à Avignon... Tout ce qu'il y a sur la terre de perfidie, de ruse, d'impiété, de mœurs détestables est amoncelé sur les bords du Rhône... On y méprise Dieu, on y adore l'argent, on y foule aux pieds les lois divines et humaines... C'est un égout dans lequel viennent se réunir toutes les immondices de l'univers, un marais infect... Tout y respire le mensonge : l'air, la terre, les maisons et surtout les chambres à coucher... (1). »

C'est un peu à la cour pontificale que Pétrarque attribue la cause de cette dépravation. Assez peu respectueux pour les papes qui l'avaient cependant comblé de bienfaits, il s'en prend surtout à leur entourage, aux cardinaux et à tout ce qui les touche; il les appelle des « satrapes ». « Parce qu'ils portent, dit-il, un petit morceau de pourpre rouge sur le dos, ils se croient supérieurs aux autres hommes et méprisent le reste du genre humain; ils se couvrent d'or comme des despotes de l'Asie, sont avides de présents et n'accueillent bien que ceux qui les payent. » Il leur reproche d'aimer le luxe, d'habiter des palais somptueux, de boire plus que de raison des vins de France, de mentir effrontément, d'avoir des mœurs déplorables, de se livrer à d'infâmes plaisirs, d'entretenir des pourvoyeurs qui battent le pays pour leur découvrir et leur amener de belles femmes; et une de ces lettres contient même l'histoire étonnante entre toutes d'un cardinal ingénieux qui revêtit un jour un cos-

(1) Pétrarque, *Famil.*, XII, 2.

tume de pourpre pour triompher des scrupules d'une jeune fille.

Ce ne sont là, sans doute, que des pamphlets; mais ils peuvent bien contenir un certain fond de vérité. La cour pontificale d'Avignon était certainement loin d'être un modèle de vertu; et, sur cette terre de Provence, où tout tourne si vite à la fête et à la dissipation, la splendide maison des papes, qui offrait si libéralement aux poètes et aux artistes une somptueuse hospitalité, avait moins les apparences d'une maison religieuse que d'une cour d'amour.Les pontifes présidaient et jugeaient parfois de curieuses joutes littéraires. Dans les jardins qu'ils avaient merveilleusement suspendus au haut de leurs terrasses, dans les salles de leur palais, couvertes de peintures et meublées avec tout le luxe de l'époque, sous les ombrages des villas princières qu'ils s'étaient bâties sur les bords du Rhône et de la Durance, à Châteauneuf, à Noves, à Sorgues, ils donnaient des fêtes dont l'éclat surpassait celles de beaucoup de maisons souveraines.

Sans doute Jean XXII, qui était un ami fervent de l'étude, et Benoît XII un Cistercien assez rude et d'un grand sens pratique, furent beaucoup préoccupés de l'organisation du pouvoir pontifical sur la terre de France, de la construction et de la défense du palais apostolique, du soin surtout d'assurer à la papauté cette indépendance et ce prestige que donne la possession d'un immense trésor.

Tout autre fut Clément VI. Il était d'une grande famille et avait tous les goûts d'un gentilhomme. Il trouva la maison montée, et il en fit somptueusement et même galamment les honneurs. Il aimait, on doit le reconnaître, plus qu'il ne convenait certainement à un pape, la société des femmes. La belle vicomtesse de Turenne et la non moins belle comtesse de Périgord ont peut-être fait dans ses appartements des séjours beaucoup trop prolongés; et l'on peut regretter de trouver dans sa cour et dans sa famille une liberté de mœurs que ses exemples et sa conduite personnelle l'empêchaient souvent de réprimer. Mais ces défauts

de grand seigneur étaient rachetés par de charmantes qualités et de réelles vertus; et l'on ne saurait oublier sa conduite héroïque pendant la terrible peste qui enleva à Avignon plus du dixième de sa population, l'intelligence avec laquelle il organisa et dirigea les secours, la libérale protection qu'il accorda aux juifs traqués de toutes parts en Europe, ses efforts pour modérer les erreurs de l'Inquisition, sa bonté inépuisable et son exquise charité, qui répondaient si bien à la douceur de son nom.

Ce fut en somme un très noble et très brillant pontife; et on ne peut pas s'empêcher de trouver bien sévères les critiques de Pétrarque envers celui qui fut son bienfaiteur et qui le traitait en ami. Le poète, d'ailleurs, qui était clerc et même secrétaire apostolique, amant attitré d'une femme mariée, père de deux enfants naturels, dont l'un, à l'âge de quatorze ans, obtenait, à sa demande, une dignité ecclésiastique, ce qui était, comme on le voit, parfaitement compatible avec toutes les dissipations de la vie de cour, aurait pu avoir plus d'indulgence. Nul doute que les cardinaux et tous les familiers de la maison du pape ne vécussent à peu près de la même façon, et, à leur exemple, tous ceux qui, de près ou de loin, touchaient à cette cour brillante et frivole, amie surtout du luxe, du bruit et du plaisir; et l'on peut citer, comme trait caractéristique du temps, le testament de l'un des princes de l'Eglise, le cardinal Arnaud de Via, neveu du pape, fondateur de la collégiale de Villeneuve-lez-Avignon, où l'on trouve des regrets, des souvenirs et des legs fort profanes. C'étaient, en somme, les mœurs de l'époque et personne ne songeait alors à s'en offusquer.

Cinq siècles ont passé. Le temps a tout amoindri, appauvri et rapetissé. Mais Avignon semble avoir gardé quelque chose de l'élégance et de la galanterie de sa belle époque. Hérissée de flèches et de tours, entourée de murailles crénelées, couronnée par son formidable château, la vieille résidence des papes a tout d'abord une apparence de ville sainte et guerrière. L'intérieur de la ville répond même assez à cette sévérité extérieure : rues

étroites et tortueuses, grands murs de couvents, hôtels déserts, anciens palais cardinalices aux fenêtres géminées, portes à moulures surmontées d'écussons, ferrures massives aux ouvertures des rez-de-chaussée. De distance en distance, de vieilles églises abandonnées, des tours à créneaux, des clochers qui se dressent comme des minarets. A tous les carrefours, de jolies niches de madone au-devant desquelles un petit lampadaire est suspendu par une console en fer du travail le plus délicat et le plus varié, allumé chaque soir par les habitants du quartier. Sans la Révolution qui a tout détruit ou mutilé, et les jésuites qui ont tout enlaidi, — nous avons à peine besoin de dire que nous ne parlons qu'au point de vue de l'art, — Avignon présenterait certainement une collection de monuments religieux aussi riche que les plus belles villes de l'Italie.

Tout cela n'est plus aujourd'hui qu'un décor un peu disloqué, à peine un souvenir. Sous son armure de chevalier et son vêtement d'église, la ville n'a rien de mystique et garde, au contraire, un vieux fonds de sensualité toute païenne. Depuis qu'elle a cessé d'être la ville des papes ,elle est devenue celle des félibres et des « cigaliers », sortes de tziganes de la proésie provençale, qui sont un peu les continuateurs des troubadours. Le carillon de leurs rimes s'ajoute à celui de ses églises. Leur langage accentué, leurs périodes vibrantes font retentir tous les échos de la ville et de la banlieue. Ils sont partout les rois des fêtes populaires; et Avignon est presque toujours en fête : fêtes officielles, religieuses, artistiques, votives, champêtres, et surtout fêtes de quartiers qui se déplacent successivement dans tous les faubourgs et durent des semaines entières, avec leurs bals, leurs concerts en plein air, leurs processions, leurs champs de foire, leurs feux de joie et leurs interminables banquets. C'est le pays des couleurs vives et tranchées, de la gaieté bruyante, des plaisirs faciles, de la vie en dehors. Dans ce grand ciel bleu de Provence, sous ce soleil prodigue dont l'ardeur est tempérée par la brise du Rhône, Avignon, baignée par son large fleuve, dominant de son acropole monumentale une immense plaine qui ne le cède en rien aux plus

fertiles de la Toscane, se dresse noblement avec des allures d'ancienne capitale; mais l'aimable petite souveraine presque déchue a surtout une grâce, une harmonie et des mœurs toutes florentines. Ville élégante, sonore, artiste, chantante, parfumée, un peu frivole peut-être et amoureuse, mais charmante entre toutes, véritable perle de cette vallée historique du Rhône dont elle rappelle les plus grands et les plus poétiques souvenirs

CHAPITRE X

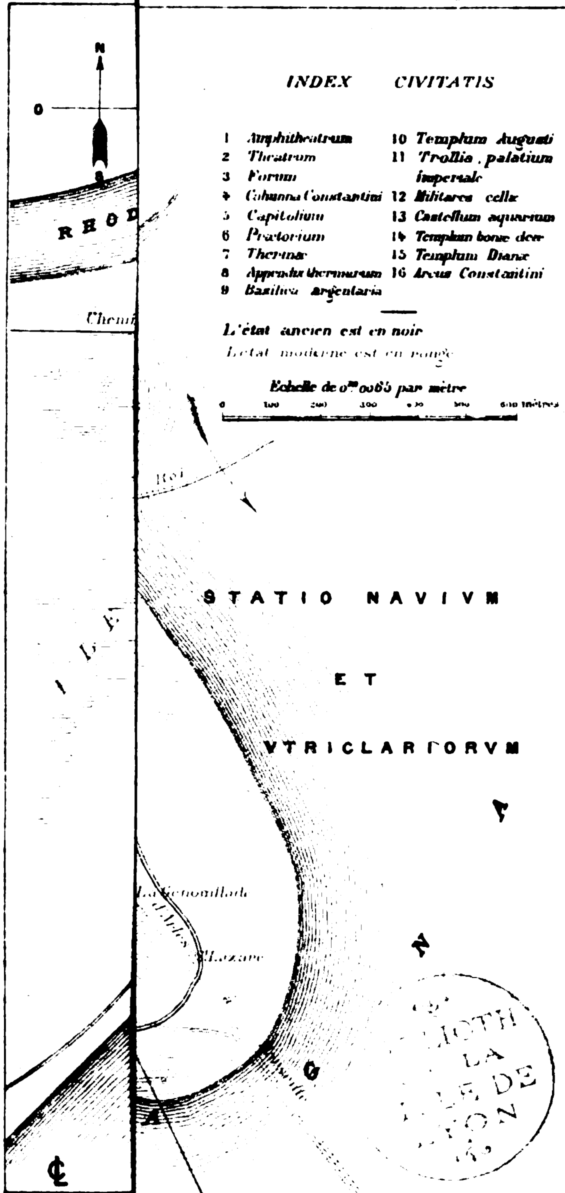
LA RÉGION D'ARLES

Variation des embouchures de la Durance et du Gardon. — Tarascon et Beaucaire. — Origine ancienne de la ville d'Arles, *Ar-lath*. — Inondations du Rhône. — L'endiguement moderne. — L'ancienne mer et les îles d'Arles. — Période maritime, période marécageuse, période agricole. — Les utriculaires et la navigation sur les étangs. — La flotte maritime, la flotte fluviale, la flotte paludéenne. — Distance d'Arles à la mer à l'origine de notre ère. — Communication de la lagune d'Arles avec la mer. — Accroissement graduel du delta. — Arles sous l'Empire. — *Gallula Roma Arelas*. — *Colonia Julia Paterna Arelate Sextanorum*. — La ville patricienne et la ville marchande. — Les deux ports d'Arles. — Canalisations des Alpines et de Vaucluse à Arles.
La légende grecque de Gyptis et de Protis. — Le type grec chez la femme d'Arles. — Inscriptions et monnaies grecques. — Monuments de la ville romaine. — Le théâtre grec et la Vénus d'Arles. — La statuaire et la langue grecques à Arles. — L'hellénisme de la Provence. — Décadence de la ville.

I

Un peu au-dessous d'Avignon, sur la rive gauche, le Rhône reçoit le plus gros de ses affluents, la Durance. Les géographes classiques ont dépeint bien souvent son régime torrentiel, ses divagations, l'instabilité de son lit, la fréquence et la soudaineté de ses crues. « C'est un torrent qui n'a pas moins de force et d'impétuosité que le Rhône », dit Pline. « De toutes les rivières de la Gaule, écrit Tite-Live, c'est celle que l'on traverse avec le plus de difficultés, soit à gué, soit en bateau; elle est privée de berges, se divise en plusieurs bras, s'en forme sans cesse de nouveaux, se creuse des gouffres, et roule ses eaux grossies par les crues et les orages avec un fracas terrifiant. » Plus imagés, mais non moins vrais les poètes Silius Italicus et Ausone parlent

Pl.VIII.



d'après les fo

Gravé chez L. Sonnet, 99, Boulᵈ Sᵗ Germain, Paris

du bruit formidable produit par les troncs d'arbres et les blocs de rochers entraînés par la violence de son courant, des variations incessantes de ses gués et de ses rives (1). Il faut avoir vu la Durance dans ses jours de colère pour comprendre la justesse de ces expressions. C'est une véritable avalanche d'eau boueuse, chargée de débris de toute sorte, arrachés aux gorges de la vallée supérieure. L'impétueux torrent balaye et ravine tout : berges, digues de défense, murs de clôture, plaines latérales, arbres et maisons. La crue passe comme une trombe, et laisse après elle d'immenses champs de cailloux, des îlots de sable et de limon, et un dédale de flaques d'eau dormante et de petits bras sinueux.

Ce sont ces inondations cependant qui ont fait le magnifique territoire de la banlieue Sud d'Avignon; et cette plaine d'alluvions est une des plus riches de la Provence. La Durance n'avait pas d'ailleurs, dans les temps anciens, un seul lit, comme nous le voyons aujourd'hui. A l'origine de notre période géologique, toute la plaine basse qui s'étend au-dessous de son confluent avec le Rhône n'était pas encore formée. La mer baignait le pied de la colline de Beaucaire et du massif de la Montagnette situé au Nord de Tarascon. L'un des bras de la Durance, le plus important, débouchait dans le golfe par le pertuis de Lamanon, gorge étroite percée entre l'extrémité orientale de la chaîne des Alpines et les escarpements de la montagne du Defends, premier contrefort de la chaîne de la Trévaresse. C'est par ce défilé que le diluvium de la Durance s'est précipité dans la mer et a donné naissance à une partie de la grande plaine de cailloux qui porte le nom de Crau. Le diluvium du Rhône a, de son côté, pénétré dans le golfe entre Beaucaire et Tarascon, et inondé de ses quartzites blancs et rosés toute la région qui se prolonge du côté de l'Ouest jusqu'à Montpellier et Cette.

(1) Pline, III, v (iv), 2. — Tite-Live, XXI, 31. — Sil. Ital., III, 458-476.

..... *Te sparsis incerta,*
Druentia ripis.

(Auson, *Carm.*)

Une seconde branche assez importante, appelée au moyen âge la Duransole, passait entre Rognonas et Château-Renard, traversait les territoires de Graveson et de Maillane, doublait le promontoire est des Alpines où se trouvait la ville d'*Ernaginum* (Saint-Gabriel) et jetait ses eaux dans les étangs d'Arles.

Il est intéressant de remarquer que le nom des localités situées dans cette vallée de la basse Durance rappelle assez bien l'ancien état des lieux et leur fertilité séculaire. *Graveson* était établi sur un sol de « gravier » chārrié par les inondations de la rivière et déposé sur ses bords. Le territoire de *Rognonas* était autrefois divisé en plusieurs îles par les divers bras de la Durance; et c'est le desséchement de quelques-uns de ces bras qui a produit la plaine grasse et fertile dont l'étymologie est facile à retrouver (*rognonas*, gras, terre grasse, idiome provençal). La station romaine de *Bellinto*, Barbentane, établie sur la route d'Arles à Lyon était une grande île au milieu de la Durance,*insula Barbentina*, et cette île n'a été reliée que beaucoup plus tard à la terre ferme sur la rive gauche.

Il en a été de même du Rhône. Un nombre indéfini d'îles de toutes dimensions était échelonné le long de son cours sinueux; et l'on peut voir, sur les cartes, les larges sillons de tous ces bras qu'on appelait autrefois des *Rhônes*, des *Durances*, et qui sont aujourd'hui atterris et conquis par l'agriculture. Quelques-uns de ces anciens lits ont pu être utilisés quelquefois comme canaux d'arrosage et de desséchement. Ce sont les *Rhônes-Morts*, les *Roubines*, le *Vigueirat*, la *Duransole*, etc.

Le Gardon, qui débouche sur la rive droite du Rhône, à 2 kilomètres en aval de la Durance, donne aussi naissance à un petit archipel d'îles et de bas-fonds, dont le nombre et la forme varient sans cesse sous nos yeux. L'état des lieux se modifie presque à chaque grande crue. Les méandres du Gardon se mêlent à ceux du Rhône; les *lônes*, les *brassières*, les *bras morts* des deux cours d'eau s'enchevêtrent. Le village de Comps, situé en plein champ d'inondation, à l'embouchure d'un des bras du Gardon, est submergé dès que les eaux s'élèvent à 3 ou 4 mètres.

De l'autre côté du Rhône, vis-à-vis de Comps, le village de Vallabrègue et une partie de son territoire ont été longtemps dans une situation tout à fait instable. Ils se trouvaient autrefois sur la rive droite du fleuve; ils ont formé ensuite, pendant de longues années, une île assez nettement déterminée. Ils se trouvent aujourd'hui sur la rive gauche; et sans les travaux de régularisation du Rhône et les digues submersibles qui ont fixé son lit majeur, on pourrait s'attendre d'un jour à l'autre à les voir se détacher de nouveau de la rive gauche, et se souder, au moins d'une manière temporaire, sur la rive droite dont ils ont fait longtemps partie.

Le Rhône et le Gardon réunis ont ainsi divagué à plusieurs reprises sur 2 ou 3 kilomètres de longueur, corrodant indifféremment l'une des deux rives, atterrissant l'autre, se frayant de nouveaux lits pour écouler le trop-plein de leurs eaux d'inondation.

II

L'ancienne ville de Tarascon, qui a été dans le principe un comptoir de Massaliotes, était autrefois entourée de tous côtés par les eaux du fleuve. Il existait alors, vis-à-vis de Beaucaire, *Ugernum*, une île considérable, qui a été successivement appelée *Ugenica*, *Ugernia*, *Gernica*. C'était l'*île Gernique*.

Les deux petites villes de Tarascon et de Beaucaire qui se font face ont conservé chacune leurs châteaux, souvenirs d'un temps qui ne fut pas sans gloire et surtout sans gaieté et sans bruit : l'un, dernier séjour du roi Louis IX avant son départ pour la Terre Sainte, se profile élégamment sur une colline boisée de pins; l'autre, massive forteresse, baignée par le Rhône, rappelle, malgré sa rude architecture, la paisible souveraineté du roi René, les fêtes poétiques de la Provence et les charmantes folies des cours d'amour.

Tout ce passé s'est évanoui. Beaucaire avait cependant conservé jusqu'à ces derniers temps une sérieuse importance com-

merciale. Il y a à peine cinquante ans, sa foire était, comme celle de Leipzig, l'un des grands marchés de l'Europe. Les tartanes, et même les petits bricks de la Méditerranée, venaient mouiller le long des quais de l'antique *Ugernum*. On voyait alors débarquer en masse, au pied de la colline du Château, tous les trafiquants de la région méditerranéenne : l'Espagnol avec ses oranges, le Marocain avec ses cuirs, l'Africain avec son tabac et ses dattes, le Turc et l'Egyptien avec leurs parfums, leurs tentures et leurs tapis. On y vendait en gros les huiles de Provence et de Gênes, les produits manufacturés de la France et de l'Angleterre, les draps et les peaux du Nord, les vins du Midi, les salaisons de l'Ouest, les aromates et les épices de l'Orient. C'était, pendant six semaines le plus grand, presque l'unique marché d'approvisionnement de l'Europe méridionale, — immense bazar en plein soleil, où toutes les langues se mêlaient dans un indéfinissable jargon qui tenait à la fois du provençal, du catalan, de l'italien, du grec et de l'arabe, — singulier amalgame de mots sonores et bariolés, agglutinés ensemble comme des coquillages, ramassés au hasard sur tous les rivages de la grande mer latine.

Aujourd'hui, la place est déserte. Les chemins de fer ont porté un rude coup à la batellerie du Rhône, et tué la plupart des anciens marchés. La foire de Beaucaire, dont l'époque était la grande échéance commerciale du Midi de la France, n'existe plus que de nom; et c'est à peine si quelques saltimbanques viennent, pendant une quinzaine de jours, amuser un public de plus en plus rare sur le magnifique cours ombragé de platanes séculaires où venaient jadis se pavaner les grands seigneurs et les belles dames de toute la Provence, et s'étaler les produits du monde entier.

III

De toutes les villes de la région du bas Rhône, Arles est certainement celle qui a le plus décliné depuis les temps antiques.

C'était, après Rome, la première ville de l'Occident, la résidence préférée des empereurs, le port le plus fréquenté de la Gaule, bien supérieur même à ceux de Marseille, de Narbonne et de Fréjus, égal peut-être à celui d'Ostie. Ce n'est plus aujourd'hui qu'une énorme bourgade, à peu près oublieuse de son histoire, simple escale de la navigation du Rhône ,presque sans commerce sans industrie, et n'ayant guère qu'un intérêt de souvenirs. Cette décadence est due en grande partie au changement qui s'est opéré dans la nature de son territoire. Arles était, à l'époque romaine, entourée de toutes parts par les eaux. C'était une ville tout à fait maritime. Comme Venise dans sa lagune, elle vivait de sa batellerie, l'une des plus puissantes et des plus variées de l'époque. Elle avait sous ses murs mêmes le Rhône et des étangs navigables; et par ces étangs elle communiquait librement avec la mer.

Le nom d'Arles a soulevé de grandes discussions parmi les étymologistes. Les uns y voient une origine celtique, *ar-lath*, lieu humide, à cause des marais qui entouraient la ville primitive; d'autres le regardent comme grec, Αρης, *Mars*, *peuple de Mars;* quelques-uns même, comme latin, *ara-lata*, autel élevé, parce que les Romains y auraient trouvé un autel consacré à Diane d'Ephèse, par les Grecs phocéens de Marseille. Il est assez évident, cependant, que le nom d'*Arelate* n'a une physionomie ni grecque ni romaine; et le radical *ar*, que l'on retrouve non seulement dans le nom des Volkes *Ar*ékomikes, mais encore dans celui de plusieurs peuplades de la même contrée, les *Ar*nemetici, les *Ar*andunici, etc. (1), semble indiquer que la ville d'Arles était contemporaine de ces anciennes peuplades, et existait déjà dans le cinquième siècle avant notre ère. Avienus la désignait sous le nom de *Théliné* (θήλη, mamelle), faisant ainsi allusion à la richesse de son terroir. Arles était, en effet, située sous les Grecs, comme de nos jours, à la pointe de cette Camargue fiévreuse,

(1) Germer-Durand, *Mémoires de l'Académie du Gard*. Années 1868 et 1871.

marécageuse, mais éminemment fertile, et qu'on appelait, à juste titre, le grenier de l'armée romaine, *horrea ac cellaria totius militiæ romanæ.*

Il est donc possible que l'ancienne Théliné ait eu une réelle importance vers le cinquième ou quatrième siècle avant notre ère, à l'époque où les colonies grecques sont venues s'établir sur le littoral; qu'elle ait ensuite décliné, et que, rajeunie plus tard par la colonie romaine de Jules César, elle ait repris un nouveau mouvement ascensionnel jusqu'au siècle de Constantin qui marque son apogée.

On ne saurait indiquer, même avec une assez large approximation, la date probable des premières constructions de la ville d'Arles aujourd'hui disparues. Le silence des historiens est sur ce point unanime. La fondation d'Arles n'a même pas de légende sérieuse. Peu de villes cependant peuvent se flatter d'avoir une origine plus ancienne. Des fouilles récentes ont ramené au jour, à plusieurs reprises, dans la plaine et sur les coteaux qui l'entourent ,un nombre considérable de sépultures, d'ossements, de perles en or et en jais, d'armes grossières en fer et en pierre, qui correspondent à ces époques incertaines que l'on désigne aujourd'hui sous la dénomination élastique de « préhistoire ».

Mais sans parler de cette période un peu nébuleuse sur laquelle la saine critique n'a pas de prise, et où l'imagination joue toujours un certain rôle, il est probable que l'agglomération arlésienne, constituée dans le principe en oppidum fortifié, a été pendant de longs siècles celtique de mœurs et de langage; qu'elle a bénéficié de très bonne heure de son heureuse situation topographique sur un petit plateau insubmersible aux embouchures de l'un des plus grands fleuves de l'Occident; qu'elle a ainsi vécu riche, peuplée, à l'état de ville marchande, *emporium* à la fois maritime et continental, et qu'elle peut hardiment porter sur le front de ses plus anciennes ruines une de ces dates effrayantes dont la Syrie et l'Egypte semblent avoir seules le privilège, — 1500, peut-être 2000 ans avant Jésus-Christ.

L'origine très ancienne d'Arles est donc de la plus grande probabilité; mais ce qui est tout à fait certain, c'est qu'en ces temps éloignés les eaux du Rhône et des étangs venaient battre de tous côtés les murs de la ville et lui donnaient une physionomie lacustre, presque maritime. A l'origine de notre ère, le niveau de la campagne d'Arles était presque partout inférieur à celui des eaux moyennes du Rhône. Le fleuve n'était pas contenu comme aujourd'hui dans un lit défini. Les digues n'existaient pas; et la ville était presque entourée par les eaux d'une immense lagune, d'une sorte de mer intérieure. Tout le territoire d'Arles, sauf quelques reliefs isolés qui émergeaient, était anciennement un territoire submergé; il est resté de nos jours un territoire submersible; et son existence, comme celle de la Hollande, placée en contre-bas de la mer du Nord, ne se maintient que d'une manière tout artificielle et sous la protection des digues.

Ce n'est pas à l'endiguement seul qu'il faut attribuer la transformation de la campagne d'Arles. L'exhaussement continu du sol est un phénomène commun à tous les marais du littoral. Comme toutes les lagunes, ce vaste bassin est passé ou doit passer par trois périodes distinctes : la première est la *période maritime*, aujourd'hui terminée, qui a duré tant que la navigation a été possible sur les étangs, qui paraît avoir atteint son apogée sous la domination romaine, vers le quatrième siècle, et s'est prolongée jusque dans le seizième, époque où les étangs, transformés en marais pestilentiels, ont été l'objet des premières études de desséchement.

Le sol s'est ensuite graduellement colmaté. Les pluies ont entraîné dans les parties basses les terres qu'elles avaient détachées des parties plus élevées. Les inondations successives du Rhône et de la Durance ont déposé, depuis vingt siècles, une prodigieuse quantité d'atterrissements. Les étangs, qui communiquaient entre eux, ont été isolés et se sont trouvés réduits à l'état de mares croupissantes. Une grande partie des terrains autrefois noyés a émergé pendant les sécheresses, en produisant des éma-

nations malsaines. C'est la *période marécageuse* ou *paludéenne*, que nous pourrions, à juste titre, appeler aussi *période pestilentielle*. Arles la traverse encore; et, bien qu'elle semble toucher à sa fin et que l'état sanitaire soit incontestablement supérieur à celui des trois derniers siècles, il est probable qu'il faudra attendre quelque temps encore avant d'entrer définitivement dans la troisième et dernière période, qui sera la *période agricole*.

Les marais d'Arles forment aujourd'hui et formaient surtout, dans les temps anciens, un immense bassin qui commençait à Tarascon, s'étendait au Sud de la chaîne des Alpines, aux confins de la Crau, et se prolongeait jusqu'au golfe de Fos.

On peut, dès lors, se représenter assez bien l'aspect de la ville antique, assise sur son plateau de 16 à 20 mètres d'altitude, entourée, du côté de l'Ouest, par le grand bras du Rhône, et baignée, du côté de la Crau, par une véritable mer intérieure. Le village de *Castelet*, le *Mont-d'Argent*, *Pierre-Feu*, *Trébouille*, les montagnes de *Cordes* et de *Montmajour* étaient des îles; et la communication d'Arles avec ce petit archipel ne pouvait avoir lieu que par eau. Cette navigation elle-même était d'une nature toute spéciale. La profondeur très variable des étangs ne permettait pas l'accès des navires de charge. Dans la plupart des cas, ces nappes d'eau étaient seulement flottables, et il eût été absolument impossible de s'y engager avec des bateaux calant seulement $1^{m},20$. On y pénétrait alors au moyen de radeaux de formes et de dimensions diverses, et qui étaient soulevés sur des outres, de manière à ne déplacer qu'une tranche d'eau assez mince. C'est ainsi que les riverains de l'Euphrate sillonnent encore aujourd'hui le cours de leur fleuve et les marais qui l'environnent.

Ce n'était pas seulement les marais d'Arles, de Montmajour et des Baux que parcouraient ainsi ces « utriculaires » *utriculariæ naves*. La Durance, qui n'est pas même aujourd'hui flottable, était navigable sur une grande partie de son cours. Un chantier important de construction de barques existait à Pertuis; et les

branches, aujourd'hui atterries de la *Duransole* et du *Vigueirat*, ainsi que tous les étangs disparus qui se trouvaient alors au Nord de la chaîne des Alpines, étaient pour ainsi dire, peuplées de ces singuliers nautoniers dont le siège principal paraît avoir été Saint-Gabriel, *Ernaginum*. On a retrouvé, en effet, dans la petite église romane de Saint-Gabriel, qui forme, du côté de Tarascon, le cap avancé de la chaîne des Alpines, une inscription pleine d'intérêt, incrustée dans un des bas côtés du chœur, et qui fait mention des corporations de mariniers et d'utriculaires d'Arles, des Durances et d'Ernaginum.

L'existence de ces corporations nous est révélée par un grand nombre d'inscriptions connues depuis longtemps du monde savant, et l'on peut conclure très sûrement que la navigation dans la région d'Arles était, à l'époque impériale, divisée en trois catégories parfaitement définies. C'étaient d'abord les *navicularii marini*, presque tous nomades et étrangers, appartenant, en général, à la nationalité grecque, dont les navires pouvaient tenir la mer, et se rendaient jusqu'à Marseille. Puis venaient les bateliers des Rhônes et des Durances, *nautæ Rhodanici*, *Druentici*, qui habitaient indistinctement toute la vallée du grand fleuve depuis Lyon jusqu'à la mer, et ne venaient à Arles que pour y faire escale. Les utriculaires enfin, *utricularii*, naviguaient à la surface des étangs et faisaient presque tous partie de la famille arlésienne. Beaucoup plus nombreux que les autres, et surtout beaucoup plus attachés à ce sol spécial qui n'était ni la terre ni l'eau, ils constituaient la population réellement originale de ce territoire étrange aujourd'hui si profondément modifié. Il y avait donc simultanément une flotte maritime, une flotte fluviale et une flotte paludéenne.

IV

On conçoit l'activité maritime et commerciale qui devait animer la ville d'Arles aux premiers siècles de notre ère. A cheval

entre son fleuve et sa mer intérieure, Arles avait, en effet, deux ports, comme elle avait deux villes : — sur la rive gauche du Rhône, la ville officielle et patricienne; — sur la rive droite, la ville des gens d'affaires, des mariniers et du peuple.

« Arles, s'écriait le poète Ausone au quatrième siècle, Rome des Gaules, toi qui es double, ouvre tes ports hospitaliers (1). »

La mer, d'ailleurs, était beaucoup plus rapprochée d'Arles à l'origine de notre ère qu'elle l'est aujourd'hui; et c'est la loi de tous les fleuves qui débouchent dans une mer inerte et sans marée d'avancer toujours vers le large et de prolonger sans cesse les musoirs de leur embouchure. Nous avons vu que le Rhône, grossi de la Durance, charrie 17 millions de mètres cubes de vase, de limon et de boue. Il est sans doute difficile de savoir si cette masse de sédiments est toujours la même depuis l'origine des siècles, quelle est la fraction de ces apports qui est entraînée au large et va se perdre en mer, et celle qui reste définitivement attachée au continent. Toutefois, on peut très bien admettre, sans erreur sensible, que le tiers de ces matières minérales, le quart au moins, est annuellement soudé à la terre et doit finalement se retrouver sous forme de flèches de sables, de cordons littoraux, d'exhaussements de berges, de comblements de marais et d'avancements en mer.

Le Rhône nourrit donc la côte, la développe, l'exhausse, l'avance; et 4 millions de mètres cubes au moins s'ajoutent chaque année à la masse du delta. En les supposant répandus et nivelés sur une épaisseur moyenne d'un mètre, on voit que c'est environ 400 hectares qui représentent, depuis l'origine de notre période actuelle, le taux normal d'accroissement de la grande plaine maritime d'Arles. Tel est le gain annuel de la terre sur la mer.

Il est dès lors facile, en procédant en sens inverse et en remontant le cours des âges, de reconstituer l'ancienne lagune d'Arles.

(1) *Pande duplex Arelate, tuos, blanda hospita, portus.*
Gallula Roma, Arelas...

(Auson, *De clar. urb.*)

Il suffit, en effet, de faire, pour ainsi dire, un déblai rétrospectif; il faut enlever, par la pensée, 4 millions de mètres cubes par an au territoire actuel, et l'on aura ainsi un aperçu de la situation respective, à différentes époques, de la mer et de la terre, du fleuve et des étangs.

Il est cependant à peu près impossible de dire à quelle distance exacte de la ville d'Arles se trouvait la mer aux différentes époque de l'histoire. Elle s'en éloigne tous les jours, depuis l'origine de notre époque géologique; et l'on comprend, dès lors, très bien la valeur des expressions employées par les géographes classiques et même les chroniqueurs du moyen âge. Festus Avienus dit que la ville se trouvait à l'embouchure sablonneuse du Rhône dans le voisinage de la mer. Ausone la dépeint baignée de toutes parts par les eaux du Rhône et des étangs.

L'Anonyme grec, qui écrivait sous le règne des empereurs Constance II et Constant, c'est-à-dire au quatrième siècle de notre ère, dit en propres termes qu'elle était « située sur la mer ». « Le Rhône fougueux, écrivait Ammien Marcellin à peu près à la même époque, se jette dans la mer des Gaules par une large embouchure, dans le fond d'un golfe, à 18 milles de distance d'Arles. » Ce serait à peine 27 kilomètres; il y en a aujourd'hui plus de cinquante.

L'empereur Honorius, enfin, en désignant, en l'an 418, la ville d'Arles comme le lieu de réunion des sept provinces des Gaules, motivait son choix par l'excellence de sa position maritime. « C'est là, peut-on lire dans le texte de l'édit impérial que les eaux du Rhône se mêlent à celles de la mer Tyrhénienne, *decursus Rhodani et Tyrrheni recursus*. »

V

Les témoignages les plus autorisés (Strabon, César, etc.) ne nous permettent pas de mettre en doute qu'à l'époque de la guerre

des Gaules,c'est-à-dire un demi-siècle avant Jésus-Christ, Arles ne fût, depuis longtemps déjà, fort étendue, populeuse, riche et commerçante. Peu après la fondation de Massalia, les Grecs avaient gagné de proche en proche sur la zone littorale. A Arles, ils avaient acquis une sorte de droit de cité et s'étaient tout à fait greffés sur la population autochtone.

Grâce à eux, la marine, l'agriculture, l'industrie, tous les arts avaient pris un rapide développement; c'étaient eux principalement qui alimentaient les chantiers de construction navale, disposés sur les deux rives du Rhône, assez vastes, assez bien outillés pour que César ait pu y faire construire la flotte qui devait lui servir au siège de Marseille. La ville barbare devint bientôt marchande et l'un des premiers comptoirs, *emporia*, peut-être même le plus important, et, à coup sûr, le mieux situé de toute la Gaule.

Ce fut vers l'an de Rome 707 (46 avant J.-C.) qu'eut lieu la transformation d'Arles gréco-celtique en colonie romaine. Depuis trois ans, la Gaule était réduite à l'état de province. César chargea l'un de ses questeurs, Claudius Tiberius Nero, père et grand-père de trois enfants qui, pour le malheur de l'humanité, devaient être Tibère, Claude et Caligula, de conduire dans la Narbonnaise deux colonies, dont l'une s'installa définitivement à Arles, et la seconde vint renforcer l'ancienne colonie civile de Narbonne, fondée depuis près de trois quarts de siècle (118 ans avant J.-C.), et qui commençait visiblement à décliner. Suétone est le seul des historiens qui nous ait conservé le souvenir de cet événement considérable, l'un des premiers actes de colonisation « militaire » que Rome ait accomplis en dehors de l'Italie.

Le rôle de ce Tibère, envoyé seulement dans les Gaules comme chef des triumvirs, fut d'assigner, suivant l'usage romain, des terres aux soldats vétérans qui devaient former le noyau des deux colonies naissantes. Six mille hommes de la sixième légion occupèrent la ville et la campagne d'Arles, qui s'appela *Arelate Sextanorum*. C'était, en effet, une véritable prise de possession militaire, faite sans violence à la vérité, mais avec la rapidité, la

discipline et la méthode des opérations de guerre bien conduites. Tacite nous dépeint ces vétérans de la république, précédés de leurs tribuns et de leurs centurions, entrant en ordre dans leur nouvelle patrie comme dans une ville prise de force, et sachant très bien qu'ils ne rencontreraient aucune velléité de résistance.

Derrière eux marchaient une nuée de fonctionnaires spéciaux, désignés sous le nom d'*agrimensores*, ou mesureurs des champs, chargés d'arpenter, de mesurer et de répartir entre les nouveaux arrivants une portion des terres de la colonie. Puis venait toute une hiérarchie d'employés civils, religieux, judiciaires, administratifs, ayant chacun leurs fonctions parfaitement définies, leurs attributions toutes tracées, et placés sous la direction unique d'une sorte d'administrateur général qui prenait le nom de *curator coloniæ*, et qui était comme le moteur principal de cette machine gouvernementale parfaitement montée. C'était, en un mot, une petite Rome qui se transportait tout d'une pièce sur un nouveau territoire avec son armée, ses citoyens et ses cadres de fonctionnaires et de magistrats. Une cour ou *curie*, image du sénat, était immédiatement installée; et les décrets de ses *décurions* étaient pour la colonie l'équivalent des sénatus-consultes de Rome. On répartissait l'autorité civile et militaire entre les mains des triumvirs et des décemvirs ou consuls; c'étaient eux qui représentaient la force et le pouvoir. La police et l'administration étaient confiées aux censeurs, aux questeurs et aux édiles. La religion enfin était livrée à l'exploitation de tout un attirail de ministres et de prêtres, augures, pontifes, flamines voués au culte assez complexe des dieux de l'époque et plus tard des empereurs divinisés.

En quelques années, une véritable armée d'ouvriers de toute nature construisit les mêmes édifices publics que sur les bords du Tibre : un capitole, un forum, des temples, des arcs de triomphe, des aqueducs, des marchés, etc., et surtout des lieux de repos et de plaisir : un cirque, des théâtres et des bains. L'aspect de la ville et de la campagne d'Arles fut complètement changé, la populeuse bourgade transformée et enrichie; et, tout

en augmentant chaque jour son importance commerciale, elle avait cessé d'être exclusivement marchande pour devenir patricienne et opulente, digne d'être comparée à Rome elle-même, *Gallula Roma Arelas.*

Malgré le Rhône et les étangs qui l'entouraient de toutes parts, le plateau d'Arles était cependant assez mal pourvu d'eau; et, avec l'aspect d'une ville noyée, la colonie romaine manqua un peu, pendant un certain temps, de cet élément de richesse, qui fut et est encore une des merveilles de Rome, et qui est peut-être le plus grand luxe des villes civilisées .

Tout comme Rome, Arles fut dotée d'une magnifique canalisation. Ce fut Constantin qui la lui donna. Les plus belles eaux de la région sont celles qui naissent au pied de la chaîne des Alpines, soit sur le versant Nord, dans la vallée de la Durance, soit sur le versant Sud, dans la plaine des Baux; et deux aqueducs, distincts à leur origine, puis réunis en un seul, amenèrent rapidement ces eaux excellentes.

Les eaux de la célèbre Fontaine de Vaucluse furent aussi mises à contribution et l'on a retrouvé les restes de l'aqueduc antique sur la rive gauche de la Sorgues. Le canal traversait en galerie souterraine la montagne, et on a de tout temps désigné les ruines de ce canal, encore très apparentes près de la Fontaine de Vaucluse, sous le nom de « canal d'Arles ».

Toutes ces eaux arrivaient à Arles au point culminant du plateau, entouraient l'amphithéâtre sans y pénétrer, inondaient les thermes et la naumachie, et, après avoir alimenté la ville supérieure, se rendaient au palais de l'empereur sur la rive gauche du Rhône. Des tuyaux en plomb traversaient alors en siphon le grand bras du fleuve; et le faubourg populeux de Trinquetaille, déjà relié à la cité patricienne par un pont en charpente, dont on voit encore les amorces des culées en pierre sur les deux rives, participait largement au bienfait de la canalisation.

VI

L'apogée de la ville d'Arles a été au quatrième siècle sous la domination des Constantins.

Lorsque l'impératrice Fausta, femme de Constantin le Grand, fut sur le point de donner un héritier à l'empire, elle reçut de son époux et maître l'ordre de se rendre à son palais d'Arles. La « Rome gauloise », *Gallula Roma*, comme elle s'appelait orgueilleusement, jouissait depuis près d'un siècle de toutes les faveurs impériales. C'était la véritable capitale de cette seconde Italie qu'on appelait la province par excellence, *Provincia*, et qui depuis dix-huit siècles a conservé ce nom de choix. C'est la Provence moderne.

Mais cette province, malgré son nom latin, était une terre plutôt grecque que romaine. Nous avons vu que sept à huit cents ans avant notre ère, les Phéniciens qui fréquentaient tous les petits ports de la Méditerranée avaient établi un de leurs comptoirs à Marseille, et que, cent cinquante ou deux cents ans après, des Grecs, chassés d'Ionie vinrent renforcer cette colonie naissante, substituant ainsi peu à peu l'élément grec à l'élément phénicien.

Une légende poétique, devenue presque classique à force d'avoir été reproduite par les historiens et les géographes de tous les temps, raconte que, dans la première année de la quarante-cinquième olympiade (an de Rome 154, — 599 ans avant J.-C.), une flottille grecque partit du port de Phocée, l'une des douze villes ioniennes de l'Asie Mineure, sous la conduite d'un aventurier du nom d'Eumène ou de Protis, et vint aborder dans le petit fiord naturel où devait s'élever plus tard l'opulente Massalia. La première préoccupation des nouveaux débarqués fut de se placer sous la protection de la tribu indigène des Ségobriges, qui faisait partie du groupe des Salyens; et ils ne trouvèrent rien de mieux

que d'envoyer, avec quelques présents, une ambassade à leur roi Senannus, Nannus ou Nann, qui habitait Arles. C'était, par une heureuse coïncidence, le jour même où Nann réunissait à sa table les principaux guerriers de sa tribu et devait demander à sa fille Gyptis de se choisir un époux parmi eux. L'arrivée du jeune Grec fut un véritable coup de théâtre. Il prit place au banquet. Sa bonne grâce naturelle, ses manières séduisantes, la noblesse et l'élégance de sa personne et de ses traits contrastaient avec l'allure farouche et vulgaire des autres convives. Libre dans son choix, impérieuse et passionnée, cédant peut-être à un vague désir d'indépendance et à l'attrait de l'inconnu, la blonde fille du Rhône s'avança résolument vers lui, et, sans écouter les murmures de ses prétendants éconduits, lui tendit fièrement la coupe symbolique des fiançailles. Protis la porta sans hésitation à ses lèvres, et l'alliance fut conclue.

L'exemple de Gyptis entraîna un certain nombre de ses compagnes; et la colonie naissante se construisit à la hâte quelques habitations, un temple et une première enceinte qui devait la mettre à l'abri d'un coup de main. Il était temps; car le souvenir de l'injure reçue, la prospérité et le développement rapide de la jeune colonie et probablement la défection plusieurs fois renouvelée de leurs femmes et de leurs filles avaient excité au plus haut degré la haine jalouse des Ségobriges. Profitant des fêtes de Flore, ils se présentèrent un jour en grand nombre, après avoir introduit dans les murs de la ville des armes cachées dans des chars couverts de feuillage. Mais l'amour, qui avait fondé la ville ionienne, devait aussi la sauver. C'était, paraît-il, dans la destinée des filles d'Arles de subir le charme des enfants de Phocée. Une jeune femme dévoila le complot. Les Massaliotes s'emparèrent de ces armes mêmes qui devaient leur être fatales, et une sanglante hécatombe consolida à tout jamais leur établissement sur la côte ligurienne. Ils appelèrent alors leurs frères d'Ionie. Ceux-ci arrivèrent en masse; et la fortune de Massalia suivit dès lors une progression merveilleuse.

C'est toujours avec regret qu'on est obligé de renoncer à une légende et de retomber dans la réalité de l'histoire. Celle que nous venons de rappeler offre une saveur étrange et une sorte de grâce un peu barbare, qui la rendent particulièrement poétique et séduisante. Mais nous devons à la vérité historique de déclarer qu'aucun document sérieux ne permet d'affirmer l'existence de Nann, de Gyptis et du jeune Grec qui fut le héros de cette aventure un peu trop romanesque.

Ce qu'il y a de certain, c'est que l'invasion des Grecs fut non seulement très rapide, mais dès leur établissement sur le sol barbare de la vieille Gaule, ils pénétrèrent très profondément la couche celtique que les navigateurs phéniciens avaient à peine effleurée. Le travail de la terre est le principal et même le seul élément d'une colonisation sérieuse; et c'est plus avec le fer de la charrue qu'avec celui du glaive que l'on devient le maître définitif et réel du sol occupé. Les émigrants de Phocée eurent le bon sens de le comprendre. Loin de se jeter sur notre littoral comme sur une proie, ils s'en firent une seconde patrie; ils y importèrent tout d'abord les arts usuels et toutes les cultures qui avaient fait longtemps leur gloire et leur fortune sur les rivages de la mer Egée, et développèrent peu à peu, sur le sol de la future Provence, des mœurs plus douces et plus policées, un culte religieux plus noble et plus poétique, le goût des arts et tous les raffinements de la vie demi-orientale. Le pays, jusqu'alors rude et presque désert, fut bientôt peuplé et assoupli. La vigne et l'olivier furent plantés sur tous les versants arides. Tout contribuait d'ailleurs à rappeler aux Grecs la patrie abandonnée. C'étaient les mêmes rochers blancs et calcaires, les mêmes vallons pierreux encadrés de coteaux étagés, aux tons bleuâtres et cendrés, et couronnés de bouquets de pins; la même flore un peu terne, mais au feuillage toujours vert; — des chênes et des genêts sur les collines, des tamaris dans le voisinage de la côte, des arbres de Judée et des genévriers de Phénicie, réminiscence de l'Orient. C'étaient surtout le même climat, la même mer et le même ciel.

Cette expansion de la race grecque eut pour premier résultat de créer autour de la métropole une pléiade de colonies massaliotes dont les historiens classiques nous ont donné la liste et rappelé les principaux événements. Depuis la Catalogne jusqu'au golfe de Gênes, la côte était littéralement jalonnée d'établissements marseillais. L'influence gréco-marseillaise ne devait pas toutefois limiter son action à la zone littorale; et des villes relativement éloignées de la mer, telles que *Glanum* (Saint-Remi), *Avenio* (Avignon), *Vasio* (Vaison), etc., ne furent, dans le principe, que des comptoirs grecs en relations constantes avec la métropole.

Strabon et Etienne de Byzance mentionnent presque toutes ces colonies, filles de la cité phocéenne; ils nous les montrent grandissant d'abord sous le patronage de leur mère, puis s'en détachant tour à tour et se créant peu à peu une sorte d'autonomie. Il est remarquable cependant que, dans cette nomenclature, le nom d'Arles ne soit jamais prononcé par eux; mais leur silence semble être une preuve de l'importance considérable qu'avait depuis longtemps la ville arlésienne. Arles, en effet, n'était plus à créer, Arles existait. C'était, depuis plusieurs siècles, une ville riche et peuplée; et les Phocéens de Marseille, peut-être aussi quelques familles de la Grèce elle-même y étaient reçus en amis; car ils apportaient leur goût pour le négoce, leur amour des arts tranquilles et surtout leur séduction naturelle. Vraie ou fausse, la légende des amours de l'Arlésienne Gyptis et du Grec Protis indique d'ailleurs très bien que la violence n'avait pas été le prélude de la conquête. L'hellénisation de la Provence et de la vallée inférieure du Rhône fut donc une œuvre toute pacifique; et c'est pour cela qu'elle a jeté dans le cœur du pays des racines si profondes et laissé sur notre sol une empreinte si durable.

Plus d'une fille d'Arles au regard clair, à la taille frêle et gracieuse, aux allures quelque peu sauvages, dut, à l'exemple de sa jeune souveraine, comparer les nouveaux arrivants aux Celtes et aux Gaulois rudes et grossiers, auxquels le sort semblait l'avoir jusqu'alors réservée. Nul doute qu'elles n'aient regardé avec

beaucoup d'intérêt ces jeunes navigateurs intelligents, actifs, à la physionomie ardente et fine, qui plaçaient sous le vocable d'une adorable déesse leurs entreprises lointaines, et auxquels, comme la fortune, elles finirent bientôt par sourire et tendre la main. Les enfants de l'Ionie approchèrent presque tous leurs lèvres de la coupe séduisante qu'on leur offrait; et c'est ainsi qu'est né ce type arlésien, pur, correct, noble, éternel honneur de la vallée du Rhône et qui ne se retrouve presque nulle part dans l'Occident.

On a certes beaucoup parlé de la beauté des filles d'Arles. Cette beauté est réelle, et quelques-unes des descendantes de la jeune Gyptis, véritables statues vivantes, semblent donner une vision de la Grèce disparue.

L'Arlésienne, en général, est grande et souple, d'une grâce un peu fière, au profil de camée. La vie heureuse semble frémir dans les ondulations de sa taille. Son nez est droit, son menton très grec, son oreille fine; ses yeux, admirables de dessin, ont quelquefois une expression indéfinissable, et ses sensations subites et véhémentes sont tempérées par une sorte de grâce attique, don précieux de sa mère qu'elle saura transmettre à ses enfants. La tête est toujours coiffée à la grecque, les bandeaux simplement enroulés autour des tempes, les cheveux légèrement relevés sur le sommet, comme ceux de toutes les Vénus classiques, et maintenus par un large ruban lisse qui rappelle la *sphendoné* antique. Le buste est recouvert d'un fichu de gaze largement échancré sur la nuque et la poitrine, fixé au-dessous du sein par une agrafe presque toujours ornée de pierres fines, noyée dans des flots de mousseline et formant ce gracieux chiffonnage si joliment appelé la « chapelle ». La jupe tombe à plis droits; une grande mante brune, réminiscence de la chlamyde grecque, la recouvre en partie et donne parfois à l'Arlésienne une ampleur et une noblesse toutes sculpturales.

VII

Deux natures de documents peuvent donner l'importance de l'hellénisation de la Provence en général et de la région d'Arles en particulier. Ce sont les inscriptions et les monnaies.

La monnaie est sans contredit l'une des manifestations les mieux déterminées et les plus durables de l'individualité d'une race ou d'une nation.

Tout le monde connaît les monnaies grecques de la région du bas Rhône. On les a collectionnées par milliers, et elles n'ont plus aujourd'hui d'autre valeur que celle du métal lui-même. Cette quantité vraiment prodigieuse n'a rien qui doive surprendre, si l'on observe, d'une part, que les négociants massaliotes entretenaient des relations d'affaires très fréquentes avec les villes échelonnées sur le fleuve, et que, de l'autre, ils faisaient exploiter les riches minerais de plomb argentifère de l'Espagne et des Pyrénées-Orientales.

Quelques-unes de ces monnaies représentent un ours à mi-corps qui semble dévorer une proie, et remontent à près de 500 ans avant Jésus-Christ. D'autres, sur lesquelles on distingue deux têtes de lion ou de griffon, sont un peu plus récentes, et paraissent du troisième ou du quatrième siècle. Mais les plus belles et les plus nombreuses, celles qui caractérisent d'une maniére toute particulière le monnayage massaliote, sont les médailles d'argent et de cuivre aux types de Diane et d'Apollon, et dont les revers portent l'image d'un lion ou celle d'un taureau.

Les monnaies grecques se divisaient en deux grandes classes très distinctes : les monnaies d'argent et les monnaies de bronze. Il n'y avait pas ou presque pas de monnaies d'or. Toutes sont frappées au marteau des deux côtés, non fondues, et ont en général sur le revers une légende en caractères grecs. Un grand nombre de monnaies d'argent sont même des pièces fausses; et

l'art de « fourrer » les monnaies, c'est-à-dire de recouvrir d'une feuille d'argent des médailles de cuivre, était arrivé à un haut degré de perfection. Le faux monnayage était donc très répandu, ce qui indique une civilisation très avancée et une grande pratique du commerce.

Les monnaies d'argent sont presque toutes au type de Diane d'Ephèse. Le profil est toujours pur. La coiffure est très variée; les cheveux sont tour à tour noués avec des rubans, tressés avec beaucoup d'art, déroulés en boucles négligées, ou couronnés de feuilles d'olivier avec leurs baies, le plus souvent relevés au dessus de la tête et maintenus par un diadème. Le cou et les oreilles portent, en général, des colliers et des anneaux à un ou plusieurs pendants. Derrière la nuque on voit le carquois et les flèches de la déesse. Le lion du revers est passant; il semble marcher au combat, la crinière hérissée, la gueule ouverte, l'une des pattes de devant levée, dans une attitude pleine de force et de noblesse. C'est toujours de ce côté que se trouve la légende, qui porte quelquefois tout au long le nom des Marseillais en caractères grecs, **ΜΑΣΣΑΛΙΗΤΩΝ**, et plus souvent l'abréviation, **ΜΑΣΣΑ**.

Les médailles de bronze sont au type d'Apollon de Delphes, représenté sous la figure d'un beau jeune homme aux cheveux bouclés et couronnés de laurier. Le revers, qui porte en légende les mêmes lettres que les monnaies d'argent, est caractérisé par un taureau d'une grande finesse d'exécution et que les numismates désignent sous le nom de taureau *cornupète* (qui cherche à frapper de la corne), ou taureau *procumbens* (qui succombe). L'animal est représenté dans cette période de la lutte tauromachique où il se sent vaincu; il se raidit sur sa croupe; sa corne est encore menaçante; mais il fléchit; l'une de ses jambes de devant manque, et il tombe.

Cette attitude du taureau est très expressive et rappelle celui des exercices publics qui est resté le plus en vogue dans la Provence. On sait, en effet, combien la passion pour les taureaux est ardente dans la partie inférieure de la vallée du Rhône. Le plus petit hameau, tout comme Arles et Nîmes, saisit le moindre pré-

texte pour se donner le plaisir d'une course; et la lutte de force et d'adresse avec ces animaux, quelquefois assez dangereuse, est tellement passée dans les mœurs des Provençaux, qu'on a la plus grande peine à empêcher les enfants eux-mêmes de descendre au milieu d'arènes improvisées sur les places publiques ou en rase campagne, dans des enceintes formées de chars et de voitures couverts de spectateurs que la fièvre du combat finit par entraîner à leur tour dans le cirque.

Mais la course provençale diffère essentiellement de la course espagnole. On n'y tue pas le taureau; on n'y verse pas de sang, et l'on n'y voit jamais ces déplorables scènes d'abattoir et ces épisodes de chevaux éventrés qui réjouissent si fort les *afficionados* de l'Espagne. Les tueries du cirque espagnol viennent en droite ligne de l'amphithéâtre romain. Les courses de taureaux de la vallée du Rhône sont, au contraire, une réminiscence et ont conservé la tradition des courses thessaliennes.

Les *picadores* ou gardiens de la Camargue, montés, comme les hippocentaures thessaliens, sur leurs chevaux blancs presque sauvages, poursuivent le taureau, le fatiguent, le harcèlent et le poussent au-devant du groupe des jeunes gens à pied qui l'attendent. Ceux-ci luttent alors contre l'animal excité, le saisissent par les cornes et par le cou, le contraignent à ployer les jambes et à courber la tête, renouvelant ainsi cet exercice violent et dangereux que les Grecs appelaient κεραπίσις, lutte à la corne, et que l'on trouve représenté sur un grand nombre de médailles des villes de la Thessalie, telles que Larissa, Perrhœbia, Pheræ, Tricca, etc. C'est ainsi que l'on voit sur presque tous les bronzes grecs de la vallée du Rhône un taureau fléchissant sur ses jambes de devant, le genou ployé jusqu'au sol, la tête courbée devant son vainqueur, et qu'après deux mille ans de distance, les mœurs et les jeux populaires de l'ancienne Hellade se sont conservés sur la terre gréco-gauloise de Provence.

Dans la majeure partie de la Gaule, depuis la conquête romaine, le latin était devenu la langue dominante; et c'est ce qui

explique pourquoi toutes les inscriptions gauloises et la plus grande partie des légendes monétaires du Centre et du Nord sont gravées en caractères romains. Dans la vallée inférieure du Rhône, au contraire, les mêmes mots gaulois étaient écrits en grec.

Cette particularité, très importante à noter, est un indice frappant de la suprématie intellectuelle de la nationalité grecque, bien que la Gaule méridionale fût devenue une province romaine et que le sort des armes en eût fait une annexe de l'empire. Malgré la conquête, et pendant près de huit siècles, la langue grecque est restée, en effet, la langue dominante de la Provence et de la vallée du Rhône. On parlait grec sur toute la côte; et à Marseille, notamment, la langue latine était si peu connue qu'on était obligé de l'enseigner comme on enseignerait chez nous une langue étrangère. On y a retrouvé, notamment, une plaque de marbre blanc, véritable enseigne sur laquelle, il y a deux mille ans, les Gallo-Grecs pouvaient lire qu'Athénadès, fils de Dioscoride, exerçait la profession de « grammairien latin ». L'inscription, qui est en grec, semble bien prouver que le grec était la langue populaire et la seule connue; sans quoi le fils de Dioscoride n'eût pas manqué de faire graver devant sa porte une inscription latine ou tout au moins bilingue, afin d'être compris du public auquel il s'adressait.

La langue d'une religion naissante et faite pour tous ne saurait être, en effet, que la langue populaire. Le peuple en conserve des débris, alors même qu'elle a disparu ou que les siècles en ont fait une langue morte; et encore aujourd'hui, le pêcheur de la côte marseillaise parle le provençal pur, qui est une véritable langue latino-grecque corrompue, dans laquelle presque tous les mots relatifs à sa profession sont des mots grecs.

Un assez grand nombre de monuments lapidaires de la Provence et du pays d'Arles sont en écriture bilingue, moitié grec, moitié latin, beaucoup en grec seulement. Ils abondent à Marseille, à Arles, à Fréjus, à Antibes, à Aix, à Carpentras, à Avignon, à Nîmes, à Vaison. On trouve très souvent sur les épita-

phes des *cognomina* d'origine ou de signification grecque, *Eupor*, *Nice*, *Aténaïs*, *Citarède*, *Hellas*, *Attica*, etc.; et le mot *Adieu*, XAIPE, se lit sur beaucoup de monuments funéraires. L'influence hellénique se trahit à chaque instant sur les pierres tumulaires par des symboles essentiellement grecs, tels que Psyché, qui représentait l'âme, des tritons, des coquilles, des nymphes et surtout des bateaux, faisant allusion à ce mythe poétique de la navigation des âmes à travers les mers à la recherche des îles bienheureuses et d'un paradis inconnu. Εὔπλοι, « bonne navigation », tel était le dernier souhait pieusement formé par les parents et les amis pour les morts; et on le trouve gravé sur un très grand nombre de tombes, toujours en caractères grecs. Sur beaucoup d'autres, le Θ grec, initiale du mot Θάνατος, « mort », est inséré au milieu de l'inscription latine et indique combien les formules grecques avaient persisté même sous la domination romaine. C'est ainsi que le peuple d'Arles, plus grec que romain, nous a laissé jusque dans la mort le souvenir de son origine. Confiant dans le profond respect dont les anciens entouraient les sépultures, il a gravé sur ses pierres tombales le sceau de sa nationalité et semble avoir voulu parler en mourant la langue de ses ancêtres et donner sa dernière pensée à la patrie lointaine et toujours aimée.

VIII

Aucune colonie impériale de l'Orient et de l'Occident ne fut plus richement dotée en monuments que la ville d'Arles. Toutes les rues, toutes les places presque toutes les maisons conservent encore, apparent ou caché, quelque débris de la ville romaine. Pour l'archéologue et l'épigraphiste, Arles est une sorte de musée en plein air. Les principaux édifices, les palais, les temples étaient groupés sur la hauteur, suivant l'usage antique, et étagés depuis la berge du Rhône jusqu'au sommet du plateau. C'était

la ville noble, officielle et administrative. Le peuple, les mariniers habitaient la ville basse et surtout le grand faubourg de la rive droite, qui s'étendait alors beaucoup plus loin qu'aujourd'hui. Les deux rives furent reliées d'abord par un pont de bateaux, puis par un pont en charpente, *pons tabulatus*, dont on aperçoit encore les amorces en maçonnerie sur les quais du Rhône.

Dans ces dernières années, les chambres d'emprunt du chemin de fer d'Arles à Lunel ont mis au jour des substructions et des vestiges de rues, qui semblent se raccorder avec le village de Fourques (*furcha*, fourche), alors comme aujourd'hui tête de ligne de la Camargue et point de diramation des deux bras principaux du fleuve. Le *forum*, le lieu romain par excellence, occupait le centre de la ville. Comme l'*agora* des ville grecques, il était carré ou rectangulaire, entouré de portiques et de colonnes, orné de statues, de petits édicules et d'objets d'art. Il paraît avoir été à deux étages : l'étage supérieur formé de galeries, le rez-de-chaussée occupé par les boutiques des marchands et des gens d'affaires. Après quinze siècles de bouleversement, ce lieu de réunion permanente des citoyens n'a changé ni de nom ni de destination. On l'appelle toujours le *forum*, et, dans la langue vulgaire, la «place des hommes»; et c'est encore là que stationnent pendant des heures et des journées entières, les Arlésiens modernes, qui ont tout au moins hérité de la flânerie et de la loquacité de leurs ancêtres.

Au centre du forum se dressait la colonne honorifique de Constantin. Vis-à-vis était le palais du prétoire, sur les fondations duquel on a construit l'église et l'incomparable cloître romans de Saint-Trophime. Derrière s'élevait la coupole du Panthéon, dont quelques amorces du soubassement, enfouies dans des caves presque remblayées, permettent cependant de rétablir la forme primitive à peu près semblable, sauf les dimensions au célèbre Panthéon d'Agrippa.

A côté se trouvaient les thermes, la naumachie, le théâtre, l'amphithéâtre; et au pied de la colline s'étendait le cirque avec

sa *spina* et son obélisque retrouvé intact après onze siècles de submersion dans le Rhône, et qui décore aujourd'hui l'une des principales places de la ville moderne.

Tout autour de ces monuments de plaisir étaient les édifices sacrés, les temples de la Bonne Déesse, de Rome et Auguste, de Mars, de Jupiter, de Diane, de Bacchus, qui nous ont laissé à peine quelques débris.

Enfin, en descendant au Rhône, on arrivait au palais de Constantin, qu'on appelait *Trollia* ou *Trullum*, comme celui des empereurs à Constantinople. C'était une œuvre plus byzantine que romaine. On n'y trouve plus le grand appareil et les magnifiques pierres de taille de l'amphithéâtre. Les murs sont construits en petits matériaux agglutinés par un ciment d'une extrême dureté et portent partout des traces de revêtement; et tout semble indiquer que cette princière demeure était décorée entièrement de marbres et de peintures, et présentait, à défaut de belles lignes architecturales, un très grand luxe d'ornementation. L'architecture est maniérée, les voûtes en briques très surbaissées, la décoration excessive. L'exubérante richesse du monument contrastait avec la vigueur et la noble sévérité des constructions du premier siècle, et accusait déjà la corruption du goût et la décadence de l'art.

On n'était plus, en effet, au siècle d'Auguste. Les Constantins, qui ont tant embelli la ville d'Arles, se ressentaient tous de la mollesse orientale. Grecs dégénérés, *Græculi*, plutôt que Latins, ils ont importé dans le Midi de la Gaule les mœurs efféminées et les habitudes de luxe des pays au milieu desquels ils avaient passé la majeure partie de leur vie. Leur engouement pour Arles ne devait être d'ailleurs que passager; et, après avoir enrichi et quelque peu corrompu la reine de la vallée du Rhône, ils retournèrent à Byzance, qui devint jusqu'à sa chute le siège vermoulu de l'empire en décomposition.

Entre tous ces monuments, le théâtre mérite une mention spéciale.

C'est là, en effet, qu'en 1651, un heureux coup de pioche a fait découvrir l'un des plus admirables chefs-d'œuvre de la sculpture grecque, devenu classique aujourd'hui sous le nom de « Vénus d'Arles ». Le marbre était enfoui au devant des colonnes de l'avant-scène et portait quelques traces de mutilation. Le torse était brisé en trois parties que l'on a pu heureusement rapprocher. La tête et le corps sont à peu près intacts, les bras seuls n'ont pu être retrouvés.

La découverte de cette précieuse antique est d'autant plus importante qu'on paraît croire à une imitation ou même à une reproduction de la célèbre Vénus de Praxitèle, malheureusement perdue. La jeune femme est nue à mi-corps, comme sa sœur de Milo. Le buste est légèrement infléchi et se développe suivant des lignes d'une pureté exquise; la tête et la coiffure sont irréprochables et n'ont jamais été surpassées. L'absence de bras, qui fait encore ressortir la grâce et la perfection du torse, permet de l'envisager sous tous ses aspects; et l'on ne saurait trop déplorer la pitoyable réparation dont elle a été l'objet.

Les restaurateurs modernes l'ont dotée de bras et de mains vulgaires dont elle paraît assez embarrassée; l'une tient une pomme, l'autre un miroir; et la belle Anadyomène a ainsi un faux air de maniérisme aussi peu grec que possible. Mais quand on la dégage de ses appendices modernes, elle représente un des types les plus séduisants de la beauté grecque. Il est difficile toutefois de la rapporter à la grande époque de l'art. Elle a trop de grâce et pas assez de noblesse, et paraît devoir être classée dans le groupe charmant des statues antiques, élégantes, délicates et un peu voluptueuses qui ont immédiatement précédé l'époque de la décadence.

L'art grec, en effet, a traversé plusieurs périodes avant d'arriver à cette noblesse et à cette perfection que nous admirons dans les chefs-d'œuvre classiques. Tout d'abord, il a commencé par d'informes ébauches, des représentations presque grossières, mais dans lesquelles on ne peut cependant méconnaître une inspiration souvent très élevée. Telles sont les premières statues en

gaine de Diane d'Ephèse et toutes les œuvres de l'école éginétique, dont la raideur rappelle les divinités solennelles et tranquilles de l'Assyrie ou de l'Egypte, et montre le lien et la parenté qui unissent la Grèce primitive à l'Orient terrible et mystérieux.

Cet art raide s'assouplit bientôt. La forme se dessine et s'épure. Le sentiment du Beau parfait et de la noblesse idéale semble envahir l'âme des Grecs. C'est la grande époque de la sculpture antique. La statuaire devient un art tout à fait supérieur, voué uniquement à la représentation de la divinité ou à l'ornementation des temples. L'art est presque un culte religieux. Rien de plus tranquille, de moins sensuel que ces grandes nudités paisibles et sereines que l'on peut contempler sans scrupule et sans arrière-pensée. On les nommait quelquefois « les vierges », et les Grecs voyaient en elles des êtres surnaturels et protecteurs (1). La seule passion qui a présidé à leur naissance a été l'amour du beau, et le seul sentiment qu'elles inspirent est encore l'admiration, presque le respect.

Le vêtement et la parure altèrent, en effet, bien souvent la vraie chasteté de l'art, et le paganisme de la Renaissance ne l'a que trop prouvé. Mieux vaut la nudité calme et altière que l'agitation désordonnée sous une draperie engageante et savamment entr'ouverte; et rien n'est plus contraire au sentiment religieux que ces Madeleines aux yeux vagues et troubles, au sein gonflé sous un voile transparent, et dont l'extase rappelle des émotions d'une nature quelque peu équivoque. Les Grecs de la grande époque répugnaient à de pareils artifices. La volupté était entièrement écartée de leurs œuvres. L'art, pour eux, était noble, sévère, presque sacré.

La Vénus n'est pas le seul trésor qu'on ait retiré des décombres du théâtre; et, parmi les nombreux fragments recueillis, quelques-uns ont une valeur de premier ordre.

En 1823, un bas-relief en marbre, représentant le triomphe d'Apollon et le supplice de Marsyas, a été exhumé des ruines du

(1) E. VINET, *l'Art et l'Archéologie*, 1874.

proscenium. Ce bas-relief devait occuper le devant de l'orchestre; c'est là, en effet, qu'on plaçait ordinairement l'image ou les attributs d'Apollon, l'un des dieux les plus grecs que l'on connaisse et le protecteur spécial des arts et des lettres. Le marbre est assez mutilé, mais d'un beau style.

A la même époque et presque au même endroit, on découvrait une tête de femme qui est restée l'un des types les plus nobles et les plus gracieux de la beauté grecque. Le nez a été brisé, et des fractures heureusement très légères aux oreilles indiquent qu'on a brutalement enlevé les pendants, mutilation qu'ont aussi subie les Vénus de Mécidis et de Milo. Cette tête intelligente, calme et pure, est réellement divine, bien qu'on n'y remarque aucun attribut qui caractérise une divinité. Un trou au-dessus du front permet de supposer qu'on pouvait y fixer un symbole ou un ornement; mais on ignore lequel. La tête est détachée très nettement à la naissance de la poitrine, et il est évident qu'elle devait être fixée et rapportée sur un corps drapé, probablement formé de marbres et de métaux variés et de couleurs différentes. Le visage porte des traces très faibles de coloration. La noblesse des traits, la pureté des lignes, la souplesse et l'élégance de la coiffure, le modelé délicat du cou placent cette tête merveilleuse au premier rang des premières œuvres de la statuaire grecque.

L'hellénisme, d'ailleurs, depuis la conquête de la Grèce, avait envahi Rome et l'empire. Sculpteurs, peintres, architectes avaient délaissé en masse la patrie conquise et dépouillée, étaient venus se réfugier en Italie et se mettre sous la tutelle de Rome riche et victorieuse. En cela, on doit le reconnaître, ils faisaient acte d'artistes plus que de citoyens. Mais les artistes vivent moins qu'on ne le croit d'ordinaire dans le monde de l'idéal. Le bien-être, le luxe, la tranquillité sont presque toujours nécessaires à la production régulière de leurs œuvres. Le caractère est rarement chez eux à la hauteur du talent; et un peuple d'artistes comme étaient les Grecs, était incapable de supporter avec dignité l'isolement et la misère. L'art est essentiellement cosmopolite

Le culte trop exclusif du beau et de l'idéal éteint peu à peu le sentiment de la nationalité. Les Grecs étaient avant tout des délicats, et, pour tout dire en un mot, ils avaient de trop charmantes qualités pour avoir de bien grandes vertus.

La Grèce conquise se consola donc sans trop de peine de sa liberté perdue, et, ne pouvant plus triompher par les armes, continua de régner par les arts et par le génie. Son rôle, du reste, fut encore sinon très noble, du moins très brillant et fort applaudi. Au lieu d'orner seulement un petit coin de l'Europe, elle inonda le monde entier de ses produits; et, de même que les artistes italiens en France à l'époque élégante de la Renaissance, les Grecs furent à la mode pendant quatre à cinq siècles non seulement à Rome, mais dans toutes les provinces que le luxe avait envahies. Ce luxe devenait chaque jour plus exigeant; et les Grecs ingénieux, raffinés, désireux en véritables artistes de plaire et de jouir, étaient seuls en état d'y satisfaire. Partout ils étaient accueillis avec faveur. On parlait leur langue; on copiait leurs mœurs et leurs costumes; on reproduisait leurs statues; on pastichait leurs monuments; et les moindres objets de la vie usuelle n'avaient de valeur que s'ils portaient ce cachet d'élégance et d'archaïsme dont ils avaient conservé le secret et qui, après près de vingt siècles, est resté une des formes les plus fines et les plus délicates de la beauté.

Tout était donc grec dans ce pays romain : le type, les monnaies, la langue, les monuments, les œuvres d'art; et l'on comprend dès lors la parfaite justesse de cette qualification de Grèce, GRETIA, donnée par la carte de Peutinger à toute cette partie de la Provence qui s'étend de la mer à la Durance et dont Arles était le centre intellectuel, politique, artistique et commercial.

La prospérité de la ville d'Arles était intimement liée à sa double situation fluviale et maritime. La mer, le fleuve et les étangs étaient la condition même de sa vie. Dès le huitième siècle cependant, les étangs commençaient à perdre sensiblement de leur profondeur, et l'ancienne mer d'Arles se transformait peu

à peu en marécage sans écoulement. Presque toutes les villes littorales, noyées dans l'intérieur d'une lagune, présentent les mêmes dispositions que la Rome des Gaules, ont passé par les mêmes phases et sont un jour destinées à périr de la même mort. La mer est en face. Tout autour, un cercle de marais indéfinis. Au milieu de ces étangs, un réseau de canaux navigables permet à la batellerie fluviale de se prolonger en quelque sorte et de se transformer en batellerie maritime.

L'ancienne Alexandrie, Amsterdam, Narbonne, Venise sont placées dans des conditions à peu près identiques; et les grandes lagunes que le Nil, le Rhin, l'Aude, le Pô, forment et modifient sans cesse, sont la cause de leur éclosion, de leur fortune et de leur ruine.

L'homme essaye en vain de lutter contre l'invasion incessante des atterrissements. A force d'art, de travail et de génie, il peut, pendant quelques siècles, ralentir la marche des phénomènes naturels. Mais cette marche est fatale; et toutes ces villes flottantes doivent un jour périr dans la lagune même qui leur a donné la vie et deviendra pour elles un linceul de boue.

Arles, autrefois ville maritime, dépérit lentement dans le cloaque de ses étangs fiévreux; et il faudra peut-être bien des années avant que les irrigations, le colmatage et les travaux agricoles rendent à sa campagne transformée son ancienne richesse et apportent une compensation à la perte de sa prospérité maritime. Mais elle ne retrouvera plus ni ses trois flottes ni ses deux ports. La mer qui lui donnait la vie s'est retirée à jamais d'elle. La lagune qui fut son berceau est devenue presque sa tombe.

L'activité maritime des anciens temps n'existera plus. La batellerie du Rhône a été paralysée par les chemins de fer. Les étangs atterris se sont transformés en marais croupissants et en prairies verdoyantes et malsaines. La physionomie de la campagne d'Arles s'est complètement modifiée, et tout est devenu vulgaire dans cette ville autrefois patricienne. Malgré d'heureuses tentatives de renouvellement, le costume national tend à disparaître. Le type fin et délicat de l'hétaïre grecque s'efface chaque

jour et ne se retrouve plus que de loin en loin chez quelques sujets privilégiés et de plus en plus rares. La splendeur de la ville impériale ne se révèle plus à nous que par des ruines. Comme la plupart des villes anciennes du Midi de la France, la Rome des Gaules n'est plus qu'un énorme bourg aux allures de plus en plus vulgaires et plébéiennes. Elle perd chaque jour sa physionomie et son caractère. Son port est à peu près désert, ses rues presque vides, sa campagne silencieuse et triste. La solitude et la fièvre l'environnent. Arles, avec sa population remuante de vingt-cinq mille âmes, n'est certainement pas une ville morte, mais c'est une reine déchue.

CHAPITRE XI

LES EMBOUCHURES ET LE DELTA

Le grand *diluvium* alpin. — Comblement du golfe primitif. — Formation des *craus*. — La grande *Crau* du Rhône et de la Durance. — La *Crau* d'Arles. — La Camargue.

Les fleuves à estuaire et les fleuves à delta. — Les embouchures et le delta du Rhône. — La barre et les *Theys*. — Le régime de l'embouchure. — Instabilité et dangers de la passe. — Endiguement et canalisation latérale.

Campagne de Marius en Provence. — Les Fosses Mariennes, *Fossæ Marianæ*. — Le port Saint-Louis.

La légende des Saintes Maries. — La critique et la tradition. — Absence de preuves historiques. — Les *Trémaïe*, *Tres Mariæ imagines*. — Confusion entre la prophétesse Marthe et la Marthe de l'Évangile. — Divinités triples de l'Orient. — *Triades* gauloises. — Le bas-relief des Baux considéré comme un ex-voto gallo-romain. — Preuves géographiques de l'existence du territoire au premier siècle. — Apostolicité directe des Gaules. — École critique et école traditionnelle.

I

Nous avons vu qu'à une époque qu'il est impossible de préciser, mais qui est cependant postérieure aux dernières dislocations géologiques du sol, deux déluges formidables avaient balayé toute la vallée du Rhône et de la Durance, entraînant avec eux des quantités innombrables de roches arrachées de la chaîne des Alpes. Les plus terribles inondations ne peuvent donner une idée même amoindrie de la puissance de ces cataclysmes, véritables avalanches d'eau, de boue et rochers, qui ont tout englouti et détruit sur leur passage.

La vitesse d'écoulement et la masse énorme des matières charriées n'ont pas permis au fleuve de réduire ces quartiers de roches en sable et en limon. Le temps, qui est un des éléments

indispensables de cette trituration, a fait défaut. Les blocs ont été seulement brisés en mille pièces, leurs arêtes arrondies, leur surface polie par le frottement; et, lorsque, aux approches des embouchures, la vitesse s'est brusquement ralentie, l'immense traînée de cailloux roulés s'est répandue dans le golfe, qui a été ainsi comblé sur une épaisseur de près de 20 mètres et à une distance de plusieurs kilomètres en mer.

Les deux courants diluviens venaient des Alpes; le premier dans la direction du Nord, par le grand couloir du Rhône; le second ,du côté de l'Est, par la vallée briançonnaise de la Durance. Leur résultante s'est dirigée vers le Sud-Ouest; et c'est pourquoi l'immense nappe de cailloux charriés s'est déroulée jusqu'aux environs de Cette, et de Nîmes jusqu'à la mer.

Ce fut la Crau primitive, bien autrement vaste que la petite Crau actuelle, et dont on peut évaluer la superficie à près de 250,000 hectares, tandis que le désert pierreux désigné aujourd'hui sous le nom de *Crau d'Arles* n'a guère que 35,000 hectares d'étendue.

Ce grand épanchement de matériaux roulés est ordinairement appelé *diluvium alpin*, désignation doublement juste, puisqu'elle rappelle à la fois la cause torrentielle du dépôt et l'origine des matériaux qui le composent.

Cette puissante formation a eu lieu d'ailleurs tout d'une pièce. Le *diluvium* du Rhône et de la Durance a été, en effet, un accident subit qui, dans un rapide cataclysme, a nivelé la base et construit en quelque sorte la fondation sur laquelle repose le territoire d'Arles, et que les géologues appellent d'une manière si juste le *substratum* de la Camargue; et c'est au-dessus de cette couche caillouteuse que les inondations périodiques du fleuve ont lentement déroulé le manteau de terre végétale et d'alluvions qui tapisse la cuvette de tous les marais, forme l'assiette de toutes les prairies et constitue en définitive le sol cultivable, et encore assez peu cultivé, de la majeure partie de la plaine actuelle.

L'ossature a donc été l'œuvre d'un jour; l'épiderne, au con-

traire, a été et est encore le résultat du travail lent et continu des siècles. La première est une formation géologique, terminée depuis le commencement de l'époque actuelle et qui ne changera pas, à moins que notre planète ne subisse une nouvelle dislocation; le second est en voie de transformation permanente, se modifie sans cesse sous nos yeux et est destiné, dans la suite des âges, par l'action combinée de l'homme et de la nature, à se développer de plus en plus; et c'est ainsi qu'un territoire d'une réelle fertilité remplacera, dans un avenir plus ou moins éloigné, la vaste surface qui n'était, à l'origine des temps, qu'un immense et aride désert.

On ne désigne plus aujourd'hui sous le nom de « Crau » que la partie de la plaine nue et stérile située au Sud-Est d'Arles. Elle est d'ailleurs bien nommée. Sans remonter à la racine celtique *Craig* ou *Crag*, qui, d'après Cambden, signifie pierre ou rocher, on peut considérer le mot *Crau* comme une altération de l'ionique κραναός, rude, raboteux, appliqué par Homère aux terrains pierreux; et il est assez naturel de penser que les Massaliotes, Ioniens d'origine, avaient donné de très bonne heure à l'immense champ de cailloux qui s'étendait au Nord de leur ville le nom de κραναὸν πεδιόν, « plaine plate et pierreuse ».

La Crau présente un aspect désolé; mais cette plaine, autrefois d'une aridité absolue, est maintenant en voie de transformation agricole. Cet immense bienfait est dû à un gentilhomme de Provence, dont la fortune, la magnifique intelligence et la vie même ont été absorbées par la réalisation de l'œuvre qui porte aujourd'hui son nom. Adam de Craponne, né vers 1525, à Salon, petite ville située sur la lisière du désert pierreux, était, dit César Nostradamus, « un personnage tant renommé pour la rare conduite et presqu'inconcevable destournement des fleuves aspres et plus bruyantes rivières, en quoi il estoit sans pareils; voire pour l'excellence de son esprit à l'entreprise et dessein des forteresses et découvertes des métaux; et en des choses si admirables, si

belles et si fructueuses, qu'il en a mérité un los immortel (1). » Il conçut l'idée de dériver une partie des eaux fertilisantes de la Durance un peu au-dessous de Pertuis, et de répandre ces riches limons sur le vaste champ de cailloux dont la surface, brûlée par le soleil méridional, ne se couvre que pendant l'hiver d'une végétation assez pauvre. Des terrains de premier ordre ont été ainsi créés sur la lisière de la Crau. Aujourd'hui les canaux de Craponne, des Alpines, de Langlade et d'Istres sillonnent l'ancien désert; partout où l'eau arrive, le sol se couvre de grands arbres, de prairies, de céréales; et nous sommes peut-être peu éloignés du jour où la culture aura entièrement conquis la Crau.

La Crau présente une réelle analogie avec la plaine brûlante située aux confins de l'Atlas. C'est, en effet, le pays de pâturage de nombreux troupeaux qui abandonnent pendant l'hiver les prairies trop froides des Alpes ou des Cévennes; et cette migration périodique des bergers provençaux de la montagne à la plaine qu'on appelle la «transhumance» est en tout semblable à celle de l'Arabe nomade entre l'Atlas et le Sahara. Le climat de la Crau est extrême. L'été y est aussi rude qu'en Afrique; la température de l'hiver se maintient très souvent au-dessous de zéro pendant plusieurs jours consécutifs. La rigueur du climat y est encore augmentée par la bise glaciale qui pénètre de froid les malheureux troupeaux, blottis derrière de longs murs en pierres sèches que la violence du vent renverse quelquefois sur eux. Pendant l'été, le phénomène du mirage y est à peu près continu. La couche d'air en contact avec les cailloux polis et brûlants de la surface s'échauffe et se dilate, et l'horizon est frangé de tous côtés de nappes d'eau fictives qui charment les yeux, mais qui trompent souvent le voyageur le mieux averti. Comme le Sahara, la Crau a aussi ses oasis ombragées, non par des palmiers, mais par des peupliers séculaires, des mûriers, des figuiers, de magnifiques rideaux de cyprès, et rafraîchies par quelques sources.

Les troupeaux errants de taureaux et de chevaux camargues,

(1) César Nostradamus, *Histoire et Chroniques de Provence.*

les vols de flamants roses, les compagnies de perdrix et d'outardes, lui donnent une physionomie orientale très prononcée; et, quelque pénible que soit la traversée de la triste plaine, on éprouve une impression étrange et qui ne manque quelquefois pas de charme, au milieu de ce Sahara en miniature, qui rappelle assez bien les traits caractéristiques du grand désert africain.

. . . .

La plaine triangulaire de la Crau dont la base s'étend de Cette à Fos, est ce qu'on pourrait appeler le delta primitif ou le delta « géologique » du Rhône; la Camargue est le delta des temps modernes ou le delta « géographique. »

L'île de la Camargue est comme un manteau de terre végétale déposé par les inondations du Rhône sur la nappe diluvienne de la grande Crau. Elle est bordée à l'Est par le grand Rhône, à l'Ouest par le petit Rhône, au Sud par la mer. Le grand Rhône passe à Arles et débouche à 8 kilomètres en aval de la tour Saint-Louis; le petit Rhône passe à Saint-Gilles et se termine à la plage des Saintes-Maries. Cette grande île a 75,000 hectares de superficie, dont 52,000 environ appartiennent à la commune d'Arles, 23,000 à celle des Saintes-Marie.

L'homme est assez rare dans ces solitudes fiévreuses; il n'y envoie que ses troupeaux; et plus de deux cent mille bêtes à laine, placées sous la conduite de quelques pâtres, paissent, pendant six mois de l'hiver, l'herbe salée qui croît en assez grande abondance sur tous les lambeaux de terre émergés. Des « manades » de taureaux et de chevaux errent librement dans ces steppes indécis et sont les seuls habitants de cette plaine étrange et à demi noyée, dont le silence solennel et les horizons lointains produisent une impression d'indéfinissable tristesse. Le sel, qui est le grand fléau agricole de la Camargue, se montre partout; la terre en est imprégnée; et des efflorescences blanchâtres étincellent au soleil comme les facettes microscopiques de cristaux pulvérisés. La flore des dunes et des marais est terne et pauvre. Quelques arbustes rugueux et tourmentés se détachent çà et là sur le fond gris et fangeux des bancs de vase et des étangs. Des

plantes ligneuses aux saveurs amères, des salicornes, des joncs, des soudes, quelques chétives graminées composent un tapis végétal très clairsemé. Seuls les oiseaux indigènes et ceux de l'Afrique et de l'Orient peuvent se plaire sur cette terre abandonnée des hommes. Ils y émigrent en foule. Les longues files de flamants roses, les mouettes blanches au vol circulaire, les compagnies de perdrix et d'outardes animent par leur présence l'immense surface de ces étangs endormis; et dans le grand silence de la plaine déserte, leurs cris rauques ou joyeux se détachent en notes perçantes sur la plainte éternelle de la mer.

II

D'une manière générale, les embouchures des fleuves se rapportent à deux types très distincts.

Dans certains cas, le lit s'élargit au point de devenir une petite baie et un véritable bras de mer; le fond ne s'exhausse pas, et la navigation n'éprouve aucune difficulté pour passer des eaux maritimes dans les eaux fluviales. La mer entre et circule librement dans ces vastes embouchures; ce sont les « fleuves à estuaires ». La Tamise, la Seine, la Gironde, l'Hudson, le Saint-Laurent nous offrent des exemples de ces conditions éminemment favorables au développement des grands établissements maritimes. Londres, Rouen et le Havre, Bordeaux, New-York, Québec, disposés ainsi dans l'estuaire même de leurs fleuves respectifs, communiquent à la fois avec la mer et l'intérieur des terres, et peuvent recevoir et échanger, de la manière la plus économique et la plus directe, toutes les marchandises soit d'importation, soit d'exportation.

Quelquefois, au contraire, le fleuve se divise, avant d'arriver à la mer, en deux ou plusieurs branches, qui elles-mêmes se ramifient en plusieurs autres, en formant une vaste île triangulaire divisée souvent par de petits bras secondaires; ce sont les « fleuves à delta ». Chacune des embouchures est alors encombrée

par les sables et les limons charriés par le courant; la profondeur est à peine suffisante pour y permettre le passage de quelques allèges. Point de port aux embouchures; ils en sont tous à une distance plus ou moins grande, dans quelque rade abritée ou derrière une lagune de la côte voisine. Tels sont le Pô, le Danube, le Nil, le Rhône, dont les embouchures sont à une distance assez considérable des ports correspondants, Venise et Trieste, Odessa. Alexandrie, Marseille.

C'est à l'action de la mer seule qu'il faut attribuer ces différences. Les estuaires profonds se trouvent sur les côtes où le flux et le reflux sont le plus sensibles; l'oblitération des embouchures n'a lieu, au contraire, que dans les mers sans marées.

On conçoit, en effet, que lorsque les limons et les sables entraînés par le fleuve rencontrent la masse des eaux tranquilles d'une mer intérieure, ils se déposent immédiatement et forment un bourrelet en courbe dont la convexité est tournée vers la mer. Ce dépôt est plus ou moins remanié par le mouvement des vagues; mais il finit par atteindre une certaine fixité, se développe et forme une île qui divise le courant du fleuve en deux. C'est l'origine du delta.

Lorsque, au contraire, de fortes marées, après avoir fait gonfler les eaux du fleuve sur une étendue considérable en amont, déterminent par la retraite des eaux une chasse puissante, les dépôts de fond sont entraînés par ce courant énergique et, transportés ensuite par les courants littoraux, vont se perdre en mer dans des parties profondes ou concourir au développement de bancs de sable à une distance assez grande des embouchures. C'est ainsi que se conservent les estuaires.

Lorsqu'un fleuve comme le Rhône débouche dans une mer inerte et sans marées sensibles, la formation de son delta a lieu suivant un mécanisme fort simple. Les sédiments tenus en suspens dans l'eau courante s'arrêtent tous à l'embouchure; et le dépôt sous-marin affecte tout d'abord la forme d'un cône à talus très allongé, analogue aux cônes de déjection de tous les torrents.

Cette sorte de seuil, que l'on trouve à l'entrée de toutes les rivières, est ce que l'on nomme la « barre ». Promptement balayée dans les mers à marée, elle est au contraire incessamment accrue dans les mers tranquilles par les apports continuels du fleuve, et finit par émerger au-dessus du niveau des eaux moyennes. Cet îlot vaseux, de création récente, constitue le delta rudimentaire. Les eaux des crues, très chargées de sable et de limon, l'élargissent très rapidement; elles déposent d'abord sur ses bords une quantité notable de sédiments et se déversent ensuite dans l'intérieur du delta; de là, la formation de deux bourrelets latéraux, qui s'élèvent et s'épaississent après chaque période d'inondation. La forme triangulaire du delta s'accentue dès lors de plus en plus; et le terrain nouvellement créé présente dans son ensemble deux berges latérales au fleuve dont la crête est à un niveau supérieur aux eaux moyennes, et est submersible seulement par les eaux d'inondation. Ces deux berges, qui servent ainsi de déversoir aux grandes crues, ont un talus légèrement incliné vers l'intérieur du delta, où il se forme naturellement une sorte de cuvette centrale ouverte du côté de la mer. Au bout d'un temps plus ou moins long, lorsque les matières charriées par le fleuve ont constitué au devant des embouchures une plage sous-marine d'une certaine étendue, l'action des vagues sur ces dépôts détermine un long bourrelet que M. Elie de Beaumont a très justement appelé le « cordon littoral »; c'est la ligne de démarcation entre la mer et la terre, clôture essentiellement fragile et que la mer tend à chaque instant à modifier et à rompre. Mais le delta est déjà fermé; et l'étang central est isolé du domaine maritime et ne communique plus avec lui que pendant les tempêtes, si la force des vagues produit une rupture dans le cordon littoral, ou après une série de pluies abondantes, lorsque, gonflé par les pluies, il est obligé, pour écouler le trop-plein de ses eaux, de s'ouvrir un passage provisoire à travers la frêle barrière qui le sépare de la mer.

Dans l'état actuel, le Rhône n'a que deux branches navigables et réellement alimentées. Mais à l'époque où le fleuve, affranchi

de digues, divaguait en toute liberté sur toute la surface de son delta, le nombre de ses branches était plus considérable; et les larges sillons atterris qu'on appelle des « Rhônes morts » et qui serpentent à travers la lagune d'Aigues-mortes en sont d'irrécusables preuves. Il faut bien l'avouer cependant; malgré les tentatives de restauration que l'on a faites récemment du cours inférieur du fleuve, on est réduit à de simples approximations.

Les géographes classiques ne nous ont laissé à ce sujet que des renseignements obscurs, très incomplets, souvent contradictoires. Quelques-uns, sur la foi d'Apollonius, ont attribué au Rhône, comme au Nil, jusqu'à sept embouchures. Festus Avienus, Diodore de Sicile et Timée lui en donnent cinq. Strabon, ordinairement si net et si précis, ne hasarde aucune appréciation personnelle et se contente d'indiquer l'opinion d'Artémidore, qui comptait trois bouches, et celle de Polybe, qui n'en comptait que deux, ce qui est aussi le sentiment de Ptolémée. Pline est le seul qui nous ait donné quelques détails permettant de déterminer la position relative des bras. Il en énumère trois, sans compter le bras artificiel des Fosses Mariennes.

« Les deux petites embouchures, dit-il, sont appelées Libyques; l'une est appelée espagnole, *os hispaniense;* l'autre métapine, *os metapinum;* la troisième, qui est de beaucoup la plus vaste, est la bouche marseillaise, *os massalioticum.* »

Ce nom de « bouches Libyques », *ora libyca*, rappelle une petite tribu de la peuplade ligure qu'on appelait *Ligures Libyci* ou *Libeci*, et dont on a retrouvé la monnaie ,aux types de Marseille, avec la légende rétrograde *Libeci* en caractères celtibériens.

La branche espagnole était naturellement la plus occidentale; la branche massaliotique était la plus rapprochée de la ville mère, *Massalia*, qui avait échelonné ses colonies sur toute la côte; quant à la branche métapine, les commentateurs, corrigeant le texte de Pline, l'ont souvent écrit *Métina*, et sous cette forme elle rappelle ce petit archipel d'îlots vaseux qu'on retrouve sur plusieurs cartes anciennes sous le nom de *les Tines* ou *les Tignes*

(*las Tinhas*, de θίς, θίν, θίνος, bas fond, amas de sable et de vase), et qui sont encore désignés aujourd'hui sous celui de *Theys* ou *Teys*.

Le Rhône, qui débite en moyenne 54 milliards de mètres cubes d'eau, apporte annuellement à la mer 21 millions de mètres cubes de limons, dont 17 passent par le bras principal, le grand Rhône, celui qui conduit d'Arles à la mer. Ce grand Rhône présente ,sur un développement de plus de 50 kilomètres, des largeurs et des profondeurs très variables. Partout où le fleuve est resserré, le courant est rapide et la profondeur considérable; elle atteint 17 mètres à Arles, 15 mètres au fort de Pâques et, en face de Mollèges, près de 19 mètres un peu avant les embouchures, vis-à-vis la tour Saint-Louis. Lorsque le fleuve, au contraire, se divise et s'élargit, la profondeur diminue, mais n'est jamais inférieure à 3 mètres. Presque partout elle est de 4 mètres. Les hauts-fonds constituent ainsi dans le tronc du fleuve de véritables barres; mais il y a, entre ces barres fluviales et la barre maritime qui existe à l'embouchure, cette différence capitale que les barres de l'intérieur peuvent être facilement draguées et ne se manifestent que dans les basses eaux, que le passage, s'il est gênant, n'est jamais dangereux, et que les navires qui peuvent être arrêtés par ces hauts-fonds restent toujours à couvert dans une sorte de port naturel en rivière, et ne sont pas exposés à des coups de mer sur une côte dangereuse et instable.

Tout autre est la barre des embouchures.

A pied de la tour Saint-Louis, le fleuve, qui avait jusque-là une largeur moyenne de plus de 500 mètres, est resserré entre deux lignes d'enrochements qui ne laissent aux eaux qu'un passage de 300 mètres. De là il va en s'élargissant jusqu'à la mer, où il arrive par six bouches différentes qu'on appelle des *graus* (*gradus*, passage). Ces graus sont séparés par des îles très basses, ou plutôt par des hauts-fonds vaseux et instables, rarement émergés, et sur lesquels les moindres vagues brisent toujours. Ce sont les *theys*. A mesure que le fleuve avance ses berges vers la mer,

la pente s'adoucit, la vitesse du courant diminue, les matières tenues en suspension dans les eaux se déposent sur place; et il se forme ainsi des îlots éphémères qu'une cause futile en apparence développe rapidement, qu'une autre fait disparaître plus rapidement encore. Un navire naufragé, une épave, un simple piquet, peuvent donner naissance à un de ces îlots. C'est ainsi que se sont formés successivement les theys d'Eugène, de Saint-Antoine, de Roustan, d'Annibal, qui portent le nom de bateaux échoués aux embouchures. Un chargement de brai, qui sombra il y a quelques années à l'une des entrées du fleuve, a de même produit le they de Pégoulier (*peyo*, en provençal, brai). Le moindre obstacle sert ainsi de noyau aux atterrissements du Rhône.

Ces theys, entre lesquels s'écoulent les eaux du fleuve, sont des îles plates et marécageuses, couvertes çà et là d'une assez pauvre végétation de plantes salines à l'aspect triste, au feuillage terne, aux fleurs indécises et incolores. Elles émergent à peine de quelques centimètres au-dessus des basses eaux et sont très souvent submergées soit par le Rhône, soit par les coups de mer. Ces invasions successives, leur isolement, leur instabilité, la salure extrême du sol, empêchent toute culture durable. Ce n'est ni la mer ni le fleuve, et ce n'est pas encore la terre .Seuls les taureaux noirs et les chevaux blancs à demi sauvages de la Camargue viennent en toute liberté brouter de temps en temps sur ces îlots provisoires un maigre pâturage imprégné de sel; ils y vivent en maîtres, devinent instinctivement l'approche des crues et des tempêtes, traversent alors à la nage et en longues files les bras gonflés du Rhône et se réfugient pendant l'inondation dans les steppes de la Camargue et du Plan-du-Bourg.

III

Nous avons vu que la grande plaine qui s'étend de Beaucaire à la mer était, à l'origine de notre période géologique, un véritable golfe, que ce golfe a été comblé, d'abord par le *diluvium* du Rhône et de la Durance, ensuite par les limons des deux fleuves, que cette plaine était autrefois noyée, coupée de lagunes vives et de lagunes mortes, les unes navigables, les autres à peu près flottables, que la navigation maritime enfin pouvait remonter par le Rhône jusqu'à Beaucaire, et qu'Arles était entourée d'eau de toutes parts.

Il en était de même de la petite ville de Saint-Gilles, éloignée aujourd'hui du Rhône de près de 2 kilomètres. Pendant plusieurs siècles, Saint-Gilles fut un port d'une réelle importance. Le Rhône coulait au pied de son coteau. Les marais de Scamandre et de l'Hermitane formaient sous ses murs une rade sûre; les navires de Venise, de Gênes, de Pise, de Tyr et d'Alexandrie venaient mouiller presque sous les murs de l'ancienne abbaye, et le port était extrêmement fréquenté pendant les onzième et douzième siècles. Saint-Gilles, aujourd'hui isolé du Rhône et de la mer, est en pleine décadence. L'abbaye est détruite; le port n'existe plus; et ni le canal de Beaucaire, qui coule au pied de sa colline, ni le chemin de fer, qui traverse ses faubourgs, ne feront renaître la vie à jamais éteinte dans cette ville morte depuis plusieurs siècles et presque oubliée.

La ville de Montpellier elle-même avait un port presque à sa porte .C'était le port de Lattes, aujourd'hui dans les terres, sur le canal du Lez. « Lattes, *Castellum Latara*, disent les Bénédictins, était un château situé dans une île formée par la petite rivière du Lez, *Ledum flumen*, vers son embouchure dans l'étang de Thau, qu'un ancien appelle *Taphrum*, et qu'on nomme aujourd'hui l'étang de Pérols. » Ce château, éloigné d'une lieue au

midi de Montpellier, prit dans la suite le nom de *Palude*, *la Palu*, à cause de sa situation. Il est à présent ruiné. Avant la fondation du port de Cette, Lattes, noyé dans la lagune, communiquait facilement avec Montpellier. Cette riche cité avait un commerce presque exclusivement maritime. Maguelone, Lattes et Aiguesmortes étaient, pour ainsi dire, ses trois ports, et, pendant une partie du moyen âge, elle monopolisait toutes les opérations d'échange avec les républiques italiennes et les principales villes de l'Orient. Les plus grands navires s'arrêtaient en mer, en face des graus aussi nombreux qu'éphémères qui tronçonnaient le cordon littoral. L'insuffisance de profondeur des étangs et des passes les empêchait d'aller plus avant. Les marchandises, transportées sur les allèges, traversaient alors la lagune, remontaient le Lez et arrivaient presque sous les murs de la grande ville, à peu près à l'emplacement où nous voyons actuellement le pont et le port Juvénal.

Aiguesmortes, aujourd'hui entourée de lagunes atterries, dont l'agriculture a su tirer un magnifique parti en les transformant en vignes, a été pendant près de quatre siècles l'un des ports les plus importants du Languedoc.

La montagne de Cette était alors isolée en mer, comme l'île et l'abbaye de Maguelone. Le *lido* sablonneux qui ferme l'étang de Thau était fractionné par de larges coupures navigables, et tous les ports intérieurs, Marseillan, Mèze, Bouzigues, etc., de cette petite mer dans laquelle venait déboucher autrefois le bras le plus occidental du Rhône, étaient à la fois ouverts à la navigation fluviale et à la navigation maritime.

IV

Il n'existe que deux moyens pour assurer une navigation régulière aux embouchures d'un fleuve. On peut chercher à améliorer directement la passe en y entretenant un chenal maritime;

ou bien, abandonnant la barre à elle-même, exécuter en amont une dérivation artificielle et créer ainsi une embouchure nouvelle que l'on met en communication avec la mer.

Le premier moyen est l'endiguement; le second est la canalisation latérale.

L'idée de tourner ainsi l'obstacle des embouchures par un canal est loin d'être nouvelle. Lorsque, après avoir ruiné la ville de Tyr, Alexandre voulut transporter en Egypte le commerce grec au détriment du commerce phénicien, il reconnut tout de suite que le succès de son entreprise était lié à la communication permanente du Nil avec la mer. Les sept bouches du fleuve étaient encombrées comme celles du Rhône, et il eût été difficile de les approfondir d'une manière durable. Le percement d'un canal à travers les sables du delta n'était qu'une affaire de main-d'œuvre, et ne coûtait pour ainsi dire rien aux vainqueurs. Une armée d'esclaves et de captifs eut bientôt creusé, entre l'ancienne branche Canopique et le lac Maréotis, un canal dont on voit encore les traces. Le problème des embouchures du Nil était ainsi résolu plus de trois siècles avant notre ère.

Le même procédé fut employé au port d'Ostie, à l'embouchure du Tibre. Les anciennes salines d'Ancus Martius, le premier établissement de cette nature sur le littoral de la Méditerranée, étaient envahies par les sables et les limons. De siècle en siècle, la terre gagnait sur la mer, et l'on voit encore aujourd'hui les ruines des trois villes d'Ostie : l'Ostie des rois de Rome, l'Ostie de la république et l'Ostie impériale, échelonnées sur les berges du vieux Tibre, comme de véritables chronomètres qui permettent de mesurer le taux d'avancement du fleuve et la marche progressive de ses atterrissements. Ostie était pour Rome le port d'arrivage des blés. Le salut public commandait de le conserver à tout prix; et un canal semblable à celui d'Alexandrie permit aux convois d'éviter l'embouchure envasée du fleuve, et mit ainsi en communication directe les ports de Claude et de Trajan avec le Tibre supérieur.

Même solution, mêmes travaux dans la lagune de l'Aude et dans

celles du Pô et du Rhin. Un chenal maritime traversait l'ancien lac *Rubresus* ou *Rubrensis*, qui correspond aux marais modernes de la Clape et de Sigean, et venait aboutir à Narbonne. Un autre canal artificiel, la *fossa Augusta*, conduisait directement de la mer Adriatique à Ravenne; et, à l'extrémité septentrionale de l'empire, la *fossa Drusiana*, creusée par les légions de Drusus, père de Germanicus, faisait communiquer la mer du Nord avec les différents bras du Vieil-Yssel, et ouvrait ainsi aux navires une route nouvelle à côté des bancs vaseux qui obstruaient les embouchures multiples de la Meuse, de l'Escaut et du Rhin.

La canalisation latérale est donc la méthode pour ainsi dire classique, celle qui a été toujours pratiquée par les anciens. Le Rhône devait avoir aussi la sienne; et ce fut même très peu après l'établissement de la voie Domitienne, le premier grand travail d'utilité publique exécuté par les Romains sur le sol de la Gaule.

On lit dans Plutarque que, dès qu'il eut pris possession de son deuxième consulat, Marius conduisit une première armée en Gaule pour s'opposer à la marche des Ambrons et des Teutons; mais que ceux-ci refusèrent tout d'abord le combat et se ruèrent sur l'Espagne où ils restèrent pendant près de deux années. Ils franchirent alors les Pyrénées sans éprouver de résistance, et, après avoir ravagé tout le Sud-Ouest de la Celtique, se dirigèrent vers les Alpes et l'Italie, menaçant de renouveler sur les bords du Tibre les terribles exploits de la première invasion gauloise.

On était en l'an de Rome 652, correspondant à la 101ᵉ année avant Jésus-Christ, lorsqu'on apprit à Rome la marche des Barbares. Le vainqueur de Jugurtha reçut immédiatement l'ordre de repasser les Alpes. Il vint placer son camp près du Rhône, le fortifia avec soin et y réunit d'abondantes provisions, de manière à ne pas être forcé, par le manque de vivres, à livrer bataille si son intérêt ne venait pas le lui commander. Il est certain toutefois que l'armée romaine occupa successivement plusieurs campements dans la vallée du Rhône pendant les trois années d'attente qu'elle eut à passer avant de recevoir le choc des Barbares. La

nécessité de trouver des fourrages pour les chevaux était à elle seule un motif suffisant de changement.

Marius ne pouvait pas d'ailleurs s'arrêter longtemps dans la plaine située au Sud d'Arles, plaine marécageuse, insalubre, découverte de tous côtés. Il n'entra pas non plus dans la ville même, dont le fond de la population, en grande partie celtique ou gauloise (sans compter l'élément grec, composé principalement de gens de mer et de négoce auxquels on ne pouvait trop se fier), n'était pas encore l'alliée de Rome, et pouvait éprouver, au contraire, des sympathies secrètes pour ces Barbares qui avaient tout au moins avec elle une communauté d'origine et de race. Arles n'était pas d'autre part sur la route probable que les Ambrons devaient suivre pour se rendre aux Alpes. Il eût été, en effet, bien périlleux pour eux de s'engager à travers tous les marais qui entouraient la ville celtique; et c'était déjà beaucoup, pour une armée de plusieurs centaines de mille hommes, et tous ses *impedimenta*, d'avoir le Rhône à franchir, sans courir la chance de se perdre et s'envaser dans l'immense lagune qui s'étendait depuis les Alpines jusqu'à la mer. Il était à peu près certain qu'après avoir traversé le Rhône, alors beaucoup plus large que de nos jours, et agrandi encore sur la rive gauche de toute la surface des marais alimentés par les différents bras de la Durance, les Barbares mettraient le pied sur le plateau des Alpines et ne quitteraient plus la terre ferme jusqu'en Italie. C'est là, en effet, qu'ils devaient passer, et que Marius eut le bon esprit de les attendre.

Des études récentes ont permis de déterminer ce camp avec une très grande précision. Il existe au-dessus de la petite ville de Saint-Gabriel — l'ancienne *Ernaginum* de la voie romaine — un plateau calcaire aux falaises abruptes, qui forme le cap le plus avancé, du côté du Rhône, de la chaîne des Alpines, et domine à la fois la plaine et le fleuve. C'est sur cette terrasse que Marius, solidement retranché, attendit pendant près d'un an les Barbares, qu'il put surveiller leur passage du Rhône, repousser leurs premières attaques sans quitter sa position défensive, les laisser

défiler plusieurs jours le long de ses retranchements, et maintenir ses soldats impassibles devant leurs injures et leurs provocations. On sait avec quelle vigueur il se mit à leurs trousses et l'hécatombe sanglante qu'il en fit quelques jours après sur les bords de la rivière de l'Arc, dans cette plaine de Pourrières, dont le nom presque répugnant, *campi putridi*, semble avoir conservé le souvenir de leur effroyable extermination.

Il fallait vivre cependant sur ce plateau des Alpines, qui était alors, comme aujourd'hui, complètement dénudé; et, si les plaines d'Arles et de la Camargue étaient riches en fourrages, les armes, les munitions, le blé surtout, ne pouvaient venir que de Rome et par mer; car la mer était à cette époque la seule route sûre, prompte et facile; et le sénat, en jetant en plein pays ennemi la meilleure armée de la république, n'avait garde de l'abandonner sans ressources. Mais pour remonter jusqu'à Arles, on devait d'abord pénétrer dans le Rhône, et « les bouches du fleuve recevaient, dit Plutarque, une vase abondante; elles étaient obstruées par une boue profonde, et l'entrée en était difficile, laborieuse et insuffisante pour les vaisseaux qui venaient de la mer ». « Les embouchures du Rhône, avait déjà dit Strabon, sont encombrées par le limon; et l'entrée en est toujours très laborieuse. » La question de la barre était donc la même il y a dix-huit siècles que de nos jours. Si le départ des convois était facile à l'embouchure du Tibre, il n'en était pas de même de leur arrivée dans le Rhône. Marius tourna la difficulté. Le plateau des Alpines était baigné de tous côtés par les eaux de la Durance et du Rhône, qui se répandaient dans les étangs. Ces étangs contournaient la ville d'Arles, descendaient sur la rive droite du fleuve le long de cette riche plaine, aujourd'hui émergée, qu'on appelle le Plan-du-Bourg, et venaient aboutir du golfe de Fos au grau de Galéjon. C'était le goulet d'écoulement de toute la lagune dans la mer. Alors que les embouchures du Rhône étaient soumises, comme elles le sont de nos jours, à toutes les éventualités de l'envasement, le grau de Galéjon était libre, ouvrait l'accès de la rade intérieure, et permettait aux navires de

remonter au-dessus d'Arles jusqu'à la hauteur de Tarascon.

Délaisser le Rhône, creuser et approfondir des passes navigables dans les étangs, assurer ainsi à travers la lagune une communication régulière entre la mer et le plateau des Alpines, telle fut l'œuvre grandiose de Marius. Il y employa son armée. Terrassiers infatigables, ces soldats, si durs à la fatigue qu'on les appelait des « mulets », creusèrent un chenal continu entre leur camp et la mer ,et les navires d'Ostie purent venir apporter jusqu'aux retranchements romains les armes, les munitions et les souvenirs de la mère patrie. Ce furent les célèbres Fosses Mariennes, *Fossæ Marianæ*. Le petit village de Fos en Provence en a conservé le nom et marque la place de son embouchure dans le golfe.

Le port des Fosses Mariennes a disparu comme le canal; mais son existence et sa prospérité, aux premiers siècles de notre ère, ne sont pas contestables. L'Itinéraire maritime le place à 40 milles de Massalia. L'Itinéraire d'Antonin le porte sur la voie Aurélienne, entre Marseille et Arles, à 33 milles de cette dernière ville et à 34 milles de *Calcaria*, aujourd'hui Calissane, située de l'autre côté de l'étang de Berre et où l'on exploite encore des carrières de pierre de taille déjà connues des Romains. La Table de Peutinger enfin le représente sous la forme d'un portique demi-circulaire dont la concavité est tournée vers la mer et tout à fait semblable à la vignette du port d'Ostie, établi à l'embouchure du Tibre, et qui a pris le nom de l'empereur Claude, son fondateur, *portus Claudii*.

En rapprochant ces deux témoignages graphiques des textes des Itinéraires, et en tenant compte du silence gardé sur le port par les auteurs du premier et du deuxième siècle, qui ont parlé avec détail du canal de Marius, on peut en conclure que ce port est d'une création postérieure de trois siècles peut-être au canal, et qu'il témoigne de l'importance croissante des Fosses Mariennes comme moyen de communication sous l'empire.

Les abords de la petite anse naturelle au fond de laquelle débouchait le canal des Fosses Mariennes sont encore couverts

de débris romains. Des fragments d'amphores, de poteries, de tuiles à rebords abondent à la pointe même et sont disséminés sur le rivage à plus d'un mille vers l'Est et à près de 500 mètres vers l'Ouest, et il est très probable que le port des Fosses Mariennes correspond à ces ruines.

L'embouchure naturelle du fleuve était donc délaissée dès les premiers siècles de notre ère. Le port des Fosses Mariennes devint, comme le Pirée pour Athènes, le faubourg maritime de la ville d'Arles; il lui ouvrait la route de la mer, permettait aux navires de venir mouiller dans la lagune, au pied de ses remparts; et nul doute qu'il n'ait contribué, dans une très grande mesure, à développer dans la ville constantinienne cette prospérité commerciale dont l'édit d'Honorius et de Théodose au préfet des Gaules nous a laissé une si pompeuse description. Ainsi, pour le Rhône antique comme pour l'Aude, le Pô, le Nil et le Rhin, le problème des embouchures fut résolu par une canalisation latérale en dehors de la zone des atterrissements. C'est la solution moderne appliquée heureusement au port Saint-Louis, qui est devenu, depuis quelques années, la dernière escale des bateaux du Rhône et débouche directement dans le golfe de Fos par un chenal maritime, ouvert à la navigation de mer. C'est celle qui a été adoptée tout récemment pour la construction d'un nouveau canal direct du Rhône à Marseille.

V

Un autre souvenir historique ou plutôt une tradition populaire, — une légende si l'on veut — mais d'une nature plus délicate et qui éveille des sentiments d'un ordre plus élevé, restera toujours attaché à cette région du bas Rhône.

Lorsqu'on descend le cours sinueux du petit Rhône ou Rhône de Saint-Gilles, l'horizon s'élargit d'une manière démesurée, les montagnes s'abaissent et s'effacent, le pays devient désert, et la

végétation appauvrie s'étiole de plus en plus à mesure que l'on approche de cette mer illustre entre toutes et qui est encore le centre du monde civilisé. Bientôt le courant du Rhône semble mourir. Les eaux du fleuve, celles des étangs qui s'étalent sur les deux rives et la mer elle-même paraissent se confondre en un seul plan horizontal. La nature entière est endormie et comme figée; et les eaux ternes et mates des marais, striées par d'étroites flèches de vase, s'étendent de tous côtés jusqu'à l'horizon. De petites troupes d'oiseaux sauvages traversent le grand ciel bleu en bataillons triangulaires, « pareils à des morceaux de métal dont les bords frémissent ». Un peu plus bas, les mouettes blanches, au cri rauque, au vol circulaire, cinglent l'espace de leurs longues ailes semblables à des voiles latines fendant les flots d'une mer supérieure. Partout des miroitements de sel, des effets de mirage assez confus; et l'on a peine à distinguer si la mer et les étangs réfléchissent le ciel, ou si ce n'est pas plutôt le ciel qui réfléchit l'immense lagune. Rien n'est plus triste et plus désolé que cette surface nue, silencieuse, dont la végétation maladive se réduit à quelques touffes de jonc et de tamaris sur un sol grisâtre et fangeux. Tout à coup, on voit se dresser au-dessus de la plaine marécageuse un édifice étrange aux allures de forteresse et de cathédrale, et dont la masse imposante contraste avec les chétives maisons groupées sans ordre sous la protection de ses épaisses murailles.

Cet édifice et ce hameau s'appellent indifféremment les « Saintes-Maries », les « Trois-Maries » ou « Notre-Dame de la Mer ».

Il n'existe peut-être pas au monde de pays d'apparence plus pauvre. Une grande plage et de petites dunes le séparent de la mer. Le village est situé à l'extrémité occidentale de la Camargue, près de l'embouchure du grau d'Orgon, à 2 kilomètres environ de la rive gauche du Rhône. Ce grau d'Orgon ne paraît pas avoir varié d'une manière sensible depuis l'origine de notre ère. Au lieu d'avancer en mer comme les autres embouchures du Rhône, il a même une tendance marquée au reculement. La mer

ronge la côte, et, par suite de l'affaiblissement de son débit et de la faible quantité de ses apports, le fleuve ne la nourrit plus.

C'est là que, suivant la tradition chrétienne et provençale, s'est passé un événement qui, pour la Gaule et pour la plus grande partie de l'Europe occidentale, a marqué la limite de l'ancien monde et du nouveau. C'est sur cette plage même que, quelques années après la mort de Jésus-Christ, auraient abordé les principaux membres de cette famille de Béthanie, qui avaient eu, pendant trois ans, le Fils de Dieu pour hôte et pour ami, et l'avaient accompagné jusqu'au lieu de son supplice et de son tombeau. Chassés de la Judée par la persécution de l'an 40 de notre ère, ils se seraient confiés à la mer, auraient mis le cap sur Marseille et seraient venus tout d'abord se réfugier sur le littoral de la Provence, dans les marécages déserts de la vallée du Rhône.

Les femmes, qui ont donné leur nom à ce pays, ne seraient rien moins que la sœur de la Vierge, mère du Christ, Marie Jacobé, mère elle-même de Jacques le Mineur, et Marie Salomé, mère des apôtres Jacques et Jean. La tradition provençale leur donne pour compagne une humble servante nommée Sarah, qu'on a confondue quelquefois avec Sarah l'Egyptienne, et qui est restée en Camargue la patronne légendaire des bohémiens, recevant d'eux, dans la crypte de l'église Notre-Dame de la Mer, un culte d'une originalité toute particulière.

La pieuse caravane aurait aussi compté les disciples Maximin et Lazare, Marthe sa sœur, et avec eux la plus aimante et la plus aimée de toutes ces femmes qui avaient suivi et servi le Galiléen, celle qui avait entouré son gibet, recueilli et parfumé sa dépouille immortelle, Marie de Magdala, que le monde entier connaît sous le nom de Magdeleine et se représentera éternellement, arrosant de ses larmes et essuyant de sa blonde chevelure les pieds du Maître qu'elle avait si souvent écouté dans les ravissements d'une tendresse surnaturelle. La petite colonie ne serait restée que peu de temps sur cette plage déserte. Maximin aurait été à Aix, Lazare à Marseille, Marthe à Tarascon, Marie-Magde-

leine à la Sainte-Baume. Seules, les deux autres Maries se seraient fixées sur ce rivage dont la tristesse était en harmonie avec celle qui remplissait leurs âmes. Elles y auraient vécu et y seraient mortes pauvres, ignorées, absorbées dans le souvenir des grands événements auxquels elles avaient pris part; et c'est là que chaque année une foule ardente vient de tous les coins de la Provence prier devant les grandes châsses suspendues dans les airs qui contiendraient leurs restes.

Les « Saintes », *las Santas*, tel est le nom que les populations donnent aujourd'hui à ce petit bourg de la côte, confondant ainsi dans une même vénération les deux femmes qui y auraient laissé leurs cendres et la créature privilégiée qui ne l'aurait traversé que pour aller mourir au désert de la Sainte-Baume, dans l'extase de son amour purifié.

L'érudition moderne n'admet pas la légende.

C'est évidemment son droit; et il est juste de reconnaître que celle-ci n'a pour elle que l'autorité d'une tradition toujours discutable et n'est pas appuyée sur des documents historiques d'une valeur absolue. Mais il est permis cependant de réfuter quelques objections de la critique et de relever la singulière confusion qu'on a cherché quelquefois à établir entre le souvenir des Saintes-Maries en Provence et celui de Marius et des deux femmes qui l'accompagnaient dans sa campagne des Gaules.

Il existe au milieu de la chaîne des Alpines un village unique peut-être en son genre, et qu'on appelle « les Baux ». Les remparts de ce misérable bourg, ville hier encore florissante; ses maisons avec leurs façades élégantes du quinzième et du seizième siècle; son château fort, qui était, il y a six cents ans, l'un des plus considérables de la Provence, tombent en ruine. Tous ces édifices, taillés dans des masses de calcaire tendre et friable, sont aujourd'hui abandonnés; et ces grands murs, rongés par le temps et décomposés à l'air, présentent les découpures les plus fantastiques. La ville est déserte. La population a presque disparu. On y compte à peine trois ou quatre cents habitants; il pourrait y en avoir des milliers; et l'étrange ville, avec ses mai-

sons branlantes et ses rues dépeuplées, semble avoir été l'objet d'un effondrement presque récent.

Il suffit de jeter les yeux sur une carte géologique, ou même sur la carte de l'Etat-major, pour reconnaître que la mer primitive venait battre autrefois le grand mur vertical de la falaise des Baux. Une série d'étangs et de lagunes navigables communiquant avec le Rhône en baignait encore le pied à l'origine de notre ère. Or, sur le parement même de cette falaise on a retrouvé un bas-relief sculpté à effet, aujourd'hui très fruste, mais extrêmement curieux à étudier. Ce bas-relief représente trois personnages de grandeur naturelle qui, au premier abord, paraissent être trois femmes. Il n'en a pas fallu davantage à l'imagination méridionale pour faire de cette représentation un mémorial du miraculeux abordage des trois Saintes. La piété populaire n'y a pas manqué : on appelle le monument les *Trémaïé*, *Tres Mariæ*, les « Trois Maries »; et on l'entoure d'une vénération témoignant plus de zèle religieux que de saine critique.

La stèle des Baux est placée, nous l'avons dit, précisément au pied du plateau sur lequel était campée l'armée de Marius; et rien d'impossible à la rigueur que cette armée ait laissé sur la pierre une trace de son passage. L'inscription très fruste placée au-dessous des personnages mentionne même un certain *Caldus*, probablement l'auteur de la dédicace. L'une des figures de la stèle est un homme vêtu de la toge; les deux autres paraissent des femmes; et quelques archéologues aventureux y ont vu Marius et les deux femmes qui, au dire de Plutarque, l'accompagnaient dans son expédition. « Marius, écrit en effet Plutarque, menait partout avec lui une femme syrienne nommée Marthe, qui passait pour une habile prophétesse. On la portait en litière avec de grands honneurs et de grands respects; et Marius ne faisait des sacrifices que quand elle l'ordonnait. D'abord elle avait demandé audience au sénat pour lui communiquer des prophéties, et le sénat l'avait rebutée. Mais, s'étant adressée aux femmes, elle leur donna des preuves de sa science dans l'avenir; et

un jour, dans l'amphithéâtre, se trouvant assise auprès de la femme de Marius, pour voir le combat de deux célèbres gladiateurs, elle lui nomma heureusement celui qui devait remporter la victoire. La femme de Marius s'empressa de l'envoyer à son mari, qui témoigna une grande admiration et une espèce de vénération pour elle. On la voyait tous les jours se promener en litière dans le camp. Quand elle allait assister aux sacrifices, elle avait une grande mante de pourpre qui s'attachait à sa gorge avec des agrafes; et elle portait à la main une pique ornée de bandelettes et de couronnes de fleurs. Cette comédie donna à la plupart des gens sujet de douter si Marius produisait cette femme, véritablement persuadé qu'elle avait le don de prophétie, ou s'il faisait semblant de le croire pour aider à une fourberie dont il espérait tirer de grands secours. »

Sur la foi de ce texte que l'on ne saurait regarder comme une autorité absolue, et après un examen peut-être un peu complaisant des restes fort mutilés de la stèle des Baux, on a cru pouvoir soutenir que les Trémaïé représentaient Marthe la Syrienne, ayant à sa droite Marius lui-même, et à sa gauche Julie, matrone romaine, femme de Marius. Les draperies de Marthe ont paru en harmonie avec les traditions de l'époque; la main en avant semblait, en effet, tenir cette lance ornée de bandelettes et de fleurs dont parle Plutarque; et la forme de la tête surtout rappelait la « tiare en poils de chameau » qui caractérise les coiffures d'origine égyptienne. C'est peut-être un peu risqué. Mais les archéologues locaux sont quelquefois aussi naïfs que les dévots. Les uns voient partout en Provence le débarquement miraculeux des saintes femmes, les autres des campements de Marius et de César.

Les habitants des Baux se sont empressés naturellement d'établir au pied de la stèle une petite chapelle. Les Trémaïé sont alors devenus tantôt les Trois Maries, tantôt Marthe, Magdeleine et leur frère Lazare; et pour eux c'est au pied de la falaise, sur le rivage même de l'étang primitif, que ces saints personnages auraient abordé. Il n'est pas jusqu'au nom et au costume de

Marthe qui n'ait donné le change et prêté à la confusion; car ce nom est d'origine essentiellement syrienne. La célèbre hôtesse de Jésus-Christ devait sans doute porter la coiffure des femmes de l'Orient. La prophétesse de Plutarque et la femme de l'Evangile étaient donc du même pays. En somme, Marthe, Magdeleine et Lazare ne seraient, pour certains archéologues, que la transformation de l'aventurière qui accompagnait Marius, de Marius lui-même et de sa femme Julie, et les auraient supplantés pour les besoins de la religion nouvelle.

Les deux opinions sont aussi peu soutenables l'une que l'autre, et il faut absolument les rejeter. Les trois personnages sculptés sur la stèle des Baux sont d'ailleurs assez difficiles à reconnaître; mais l'édicule en lui-même est trop curieux, trop singulièrement placé pour qu'on ne cherche pas à en pénétrer le sens. C'est incontestablement un petit monument de l'époque gallo-romaine, d'une facture un peu barbare, et surtout d'un caractère hiératique très prononcé. Il n'est donc pas impossible qu'on ait voulu y figurer trois divinités ou trois génies topiques, et peut-être une de ces divinités triples que l'on trouve à chaque instant dans la mythologie gauloise des dieux tricéphaliques. La tricéphalie orientale, ou le dieu à trois têtes, était une modification abrégée de la triade, et avait, comme elle, un caractère oriental. La triade brahmanique, en particulier, était tricéphalique.

Les autels gallo-romains représentant des triades sont répandus un peu partout dans le Midi de la Gaule. On y voit quelquefois trois dieux, le plus souvent trois déesses. Ces trois déesses s'appelaient les Mères, *Matres*, *Matræ*. C'étaient, en général, de jeunes femmes, presque toujours assises, rarement debout; les cheveux étagés en torsade, ornés d'un bandeau auquel était attaché un voile retombant en plis symétriques des deux côtés de la tête. Leurs vêtements se composaient d'une robe étroite fermée au cou, d'une tunique à manches courtes, ouverte en pointe sur la poitrine, et d'un *peplum*. Comme attributs, des fleurs, des fruits, une corne d'abondance avec une patère, quelquefois un fuseau ou un enfant sur les genoux. Elles appartenaient à cette

catégorie des divinités secondaires, « qui peuplaient l'air, les eaux, les forêts, les montagnes et les vallées; se manifestaient par le cours des fleuves, l'émergence des sources, l'ascension de la sève dans les arbres, l'efflorescence et la fructification de tous les germes féconds renfermés dans le sein de la terre; divinités fatidiques, dispensatrices de l'abondance et représentant en général les forces productives de la nature ».

La critique sérieuse doit cependant repousser encore cette interprétation, quelque séduisante et scientifique qu'elle paraisse. En étudiant le monument de près et sans parti pris, on y reconnaît tout simplement les caractères généraux d'un ex-voto de l'époque gallo-romaine en l'honneur d'une divinité malheureusement inconnue. L'un des personnages est visiblement un homme drapé, les pieds et la tête nus, les cheveux courts. L'autre est une femme voilée. Tous les deux se tournent vers la figure du milieu qui les dépasse de toute la tête, ce qui indique déjà un personnage supérieur. C'est une figure de femme d'un grand caractère; mais ce n'est pas une Diane appuyée sur son arc, comme on l'a cru quelquefois. Le thyrse ou sceptre qu'elle tient à la main est bien difficile à définir à cause de son état fruste. Tout ce que l'on peut dire, c'est que c'est un attribut de commandement. La mitre orientale semble indiquer, en outre, une de ces divinités de l'Orient dont le culte s'était répandu si facilement sur tout le littoral méditerranéen avec les légions romaines. Les soldats romains aimaient assez, on le sait, les dieux nouveaux, et prenaient facilement la religion des pays qu'ils traversaient. Les dieux orientaux faisaient en quelque sorte partie de leurs bagages; et nous les voyons partout être des adorateurs zélés de Sérapis, d'Isis, de Mythra, de Jupiter d'Héliopolis ou de Doliché, de la Grande-Mère, d'Astarté, qui remplacèrent bien vite dans toute la vallée du Rhône les anciennes divinités helléniques.

Tout porte donc à croire que la figure centrale est celle d'un dieu de cette catégorie. Quant aux deux autres personnages, dont l'un s'appelait *Caldus*, d'après l'inscription, ce sont évidemment les auteurs du vœu, sans doute le mari et la femme, pieusement

rangés aux côtés de la déesse, dans cette dévote attitude où l'on voit si souvent sur les tableaux ou sur les ex-voto du moyen âge des donataires ou des suppliants aux côtés de la Vierge ou d'un saint.

En dépit de la tradition locale et de la piété populaire, il faut donc renoncer à voir dans le bas-relief des Baux la représentation des saintes légendaires de la Provence, encore moins la preuve matérielle de leur débarquement. Mais la persistance de la croyance à l'arrivée d'une première mission apostolique dans la région du bas Rhône, à l'origine même de notre ère, est telle que le fait en lui-même ne saurait être repoussé de parti pris et sans examen sérieux de la part de la critique impartiale. Il n'est pas douteux, d'ailleurs, que la région méditerranéenne de la Gaule n'ait reçu de très bonne heure la visite des missionnaires de la foi nouvelle. Cette question de l'apostolicité immédiate des Gaules est certainement une de celles qui intéressent le plus notre histoire nationale. Elle a soulevé, depuis le commencement du dix-septième siècle, des discussions assez vives entre les critiques et les légendaires tous deux armés, il faut en convenir, de textes et de documents qui ne manquent pas d'une réelle valeur. Deux écoles se sont trouvées ainsi en présence : — l'une, s'appuyant sur la tradition pure, qui n'a pas varié depuis dix-huit siècles, affirmant que la parole divine a été portée en Gaule du temps des apôtres par les disciples mêmes de Jésus-Christ, et que des Eglises y ont été dès lors hiérarchiquement constituées; — l'autre soutenant, au contraire, que, à part quelques prédications isolées et même douteuses dans la province romaine, le Christianisme n'y a produit que des résultats éphémères, que tout s'est réduit à une sorte d'apostolat nomade et vagabond, et qu'on ne saurait même affirmer historiquement son existence en Provence avant le milieu du second siècle.

L'arrivée des premiers missionnaires par Marseille et par Arles présente tout au moins une certaine probabilité; et rien n'est plus naturel que d'admettre la tradition — la légende, si l'on veut

— qui fait débarquer à Marseille, ou sur les plages basses du delta du Rhône, les émigrants de Judée, presque au lendemain du sacrifice du Calvaire.

La critique a cru réduire à néant la tradition, en soutenant que le territoire des Saintes-Maries ne pouvait exister aux premiers siècles de notre ère. Des cartes ont été dressées à ce sujet, retranchant sans plus de façon toute la zone littorale de la Camargue et, en particulier, la plage voisine de l'embouchure du petit Rhône. La critique s'est trompée. Ce territoire existait; et ce sont les cartes qui sont inexactes. Toute la côte de la Camargue n'avance pas en mer d'une manière uniforme.

L'existence ancienne de la plage a été d'ailleurs récemment confirmée en dehors de toute préoccupation historique ou religieuse et avec une pleine autorité. Une inscription du premier siècle, portant dédicace à des déesses augustes, mal intèrprétée jusqu'à ce jour, a été trouvée aux Saint-Maries mêmes et ne permet pas de douter qu'il y a près de dix-huit siècles on habitait déjà sur cette partie du rivage, qu'on y parlait latin, qu'on y élevait des autels aux divinités officielles de l'empire — qu'en un mot le territoire existait (1).

Est-ce à dire pour cela que la légende doit être acceptée avec une entière confiance? Il serait peut-être téméraire d'aller aussi loin. Tout ce que l'on peut dire, c'est que, si le musoir du grand Rhône a progressé régulièrement depuis l'origine de notre ère et a gagné sur la mer, l'effet inverse s'est produit pour le musoir du petit Rhône, et que les plages voisines ont, au contraire, depuis la même époque, une légère tendance au reculement. Affouillement lent sans doute, mais continu et suffisant pour permetre d'affirmer l'existence du territoire il y a dix-huit siècles.

On a donc remplacé la légende chrétienne, qui n'a rien de matériellement impossible, par une sorte de roman géographique absolument inexact. Sans doute, on ne doit envisager qu'avec une

(1) Cam. Jullian, *Corpus inscript. latin.*, 1889.

très grande réserve tout ce qui se rapporte à la présence, ou même seulement au passage sur notre sol des femmes de l'Evangile, de Magdeleine, de Lazare et de leurs compagnons; et tout au plus doit-on regarder comme vrai le fait traditionnel dans son ensemble, en le dégageant des détails et des épisodes dont la piété et la poésie populaires l'ont entouré. Ce n'est là, il faut en convenir, qu'une tradition; mais la tradition est un des éléments de l'histoire : c'est l'histoire parlée qui a précédé l'histoire écrite et qui l'a formée. Cette tradition est fort nette et se réduit, en somme, à un fait d'une extrême simplicité, qui est le débarquement à Marseille et en Provence, au premier siècle de notre ère, de quelques fugitifs asiatiques. Or, un débarquement dans de pareilles conditions n'a rien que de très plausible, si l'on réfléchit que les villes grecques de la Gaule méridionale étaient, depuis plusieurs siècles, en relation constante et régulière avec les côtes de l'Asie Mineure. Il est donc difficile d'admettre qu'une des plus riches contrées du monde, celle qu'on appelait la « Province par excellence », la Provence, dont les communications par mer avec Rome et l'Orient étaient très actives au premier siècle, n'ait pas été l'une des première désignées pour cette immense prédication qui, sur l'ordre du Maître, allait porter la bonne nouvelle à toutes les nations de l'univers.

Le Christianisme n'a donc pas été en Gaule, comme on l'a dit quelquefois, une importation gréco-orientale datant seulement du deuxième siècle. Il a été une importation orientale directe qui remonte au milieu du premier siècle, c'est-à-dire à l'origine même des temps apostoliques, vers l'an 47 ou 48 de notre ère. Rien n'empêche donc de croire que les déserts de la Camargue ont vu passer le pieux cortège des amis du Christ. Le fait en lui-même est géologiquement possible et historiquement acceptable.

CHAPITRE XII

LE RHONE MODERNE

L'AGRICULTURE ET LES TRANSPORTS

Absence de navigation dans le Valais. — Navigation sur les lacs de Genève, du Bourget, d'Annecy. — Mauvaises conditions de navigabilité du fleuve. Vitesse du courant, instabilité du lit. — Absence de roulage de terre dans les temps anciens. — Matériel de navigation, *scapha, navis oneraria, utricularia navis.*

Premiers grands projets d'amélioration du Rhône. — Différents systèmes d'amélioration des fleuves : canalisation, régularisation, canal latéral. — Régularisation du Rhône.

Le Rhône, fleuve agricole. — Canaux dérivés de la Durance. — Projet de dérivation du Rhône de l'ingénieur Dumont. — Variantes Chambrelent et Léger. — Le Rhône dans l'avenir.

I

De nos jours, comme dans les temps anciens, l'extrémité du lac de Genève, à l'entrée du Valais, marque la limite naturelle qui sépare le Rhône en deux parties bien distinctes : en amont le Rhône alpestre, qui s'étend du Léman au glacier du Gothard, absolument inutilisable pour les transports et l'agriculture; en aval le lac et le fleuve qui lui fait suite, flottable très peu au-dessous du barrage de Genève, et dont les conditions de navigabilité s'améliorent à mesure qu'on approche de Lyon.

La grande nappe tranquille du Léman présente d'excellentes conditions même pour les bateaux d'un très fort tonnage. Un peu au-dessous, presque à la limite des Alpes savoisiennes et dauphinoises, les lacs d'Annecy et du Bourget peuvent aussi être considérés comme des annexes du Rhône dans lequel ils écoulent le trop-plein de leurs eaux. Le premier ne communique avec

lui que par une petite rivière très pittoresque, le Fier, dont les trois derniers kilomètres sont théoriquement considérés comme navigables, mais ne sont en fait l'objet d'aucune fréquentation. C'est une rivière de touriste et non une voie commerciale. Les gorges étroites du Fier ne permettent aucune relation, aucun échange entre le lac et le fleuve.

Le lac du Bourget, au contraire, est relié au Rhône par un petit canal de 4 kilomètres de longueur assez profond. Le canal de Savières ondule presque à fleur de terre à travers les grasses prairies d'alluvions qui se perdent peu à peu dans les anciens marécages de Chautagne, et débouche dans le grand fleuve aux abords de Culoz. Le Rhône est déjà navigable depuis près de 25 kilomètres, et un service régulier de bateaux à vapeur a pu être établi entre le lac et Lyon.

Les trois lacs de Genève, d'Annecy et du Bourget, calmes, profonds, sans courant sensible, sont, pendant l'été surtout, l'objet d'une navigation de plaisance très active. Une véritable flotte de bateaux à vapeur a Genève pour port d'attache, sillonne le petit et le grand lac dans tous les sens, et dessert plusieurs fois par jour plus de vingt ports ou escales échelonnés sur leurs rives, dont quelques-uns, comme Genève, Morges, Lausanne, Vevey, Thonon, Evian, ont une réelle importance. Le « tour du lac » est d'ailleurs une excursion merveilleuse, classique, incessamment renouvelée par des milliers de voyageurs.

Le lac du Bourget n'en a que deux; mais l'une d'elles est le teaux à vapeur qui sont des centres de villégiature renommés.

Le lac du Bourget n'en a que deux; mais l'une d'elles est le petit port de Puer, faubourg de la station thermale d'Aix-les-Bains, qui devient une véritable ville cosmopolite pendant trois mois de l'année.

Les voyageurs de plaisance et les touristes constituent, à peu près, et pendant la belle saison seulement, le seul mouvement dans les deux petits lacs d'Annecy et du Bourget, et on ne peut compter que pour mémoire quelques transports de matériaux ou de bois qui se font de rive à rive au moyen de grandes barques

à voile. Ce trafic tout local ne dépasse pas 2,600 tonnes pour le lac d'Annecy, 4,500 pour le lac du Bourget.

Il n'en est pas de même sur le lac de Genève. Le Léman est une sorte de petite mer intérieure qui baigne plusieurs villes dont l'une est presque une capitale, et un nombre considérable de hameaux prospères. Aux abords de ces centres de population se développe, sur une étendue de plusieurs kilomètres, une riche banlieue, formant une ceinture continue de villas opulentes et de châteaux. Sur la rive française du lac, d'Hermance à Saint-Gingolph, le tonnage effectif est de près de 140,000 tonnes; il est un peu supérieur sur la rive suisse beaucoup plus peuplée. Le trafic intérieur de l'ensemble du lac de Genève dépasse 300,000 tonnes. C'est à peu près la moitié du tonnage de la Saône et du Rhône réunis dans leurs parties les plus fréquentées, en amont et en aval de Lyon.

Cette première partie du cours du Rhône, de la frontière suisse à Lyon, n'a, du reste, et n'aura jamais qu'une importance médiocre. Elle mesure 200 kilomètres environ; mais sur près de 40 kilomètres le fleuve est absolument impropre à toute navigation. Entre le mont du Vuache et le grand Credo, dernier contrefort du Jura, l'étranglement est extrême. Sur près de 10 kilomètres le fleuve n'a pour ainsi dire pas de vallée. Bordé de falaises à pic, il bouillonne au fond d'une formidable cluse, prend des allures de cataracte, disparaît même complètement dans ce gouffre célèbre qu'on appelle la « perte du Rhône » et qui a son histoire tragique; et on ne peut l'utiliser qu'à Bellegarde comme force motrice.

Les conditions de navigabilité du Rhône en amont de Lyon ont été cependant améliorées depuis près de vingt ans. Sur certains hauts-fonds le mouillage ne dépassait guère autrefois $0^{m},30$ pendant les basses eaux, et il fallait presque toujours attendre l'époque de la fonte des neiges au printemps pour pouvoir naviguer d'une manière à peu près continue. Aujourd'hui, le mouillage minimum

est de $0^m,60$, et la navigation possible pendant la majeure partie de l'année. La pente est forte cependant — $0^m,90$ en moyenne par kilomètre — et ne peut guère être remontée par les barques chargées. A part les petits bateaux à vapeur qui, pendant l'été, font, de Lyon à Aix-les-Bains, le service des voyageurs et accessoirement celui de quelques marchandises, tout le trafic est à la descente, et a lieu au moyen de bateaux plats, appelés « rigues », portant 200 tonneaux en moyenne, abandonnés au fil de l'eau et remontés à vide par des chevaux. Le tonnage effectif est à peu près de 90,000 tonnes, dont 5,000 à 6,000 environ en bois flottés; 1,500 à 2,000 en bois de service ou à brûler; plus de 80,000 en matériaux de construction; le tout à destination de Lyon. Dans cette partie de son cours, le fleuve, tel qu'il est aujourd'hui, paraît donner tout ce qu'il peut. Les marchandises à destination ou en provenance de la Suisse prendront toujours la voie du chemin de fer beaucoup plus courte et plus rapide, qui traverse d'abord la vallée industrielle de l'Engarine, et se bifurque, au débouché du canal du Bourget, en deux lignes qui contournent les deux rives du Léman.

II

Le Rhône est le seul fleuve méditerranéen qui pénètre très avant dans les terres. Il se continue par la Saône et le canal de Bourgogne jusqu'à l'Yonne; par l'Yonne, jusqu'à la Seine, Paris et la Manche; par la Seine et l'Oise, il communique avec les canaux du Nord; par la haute Saône canalisée, avec ceux de l'Est, l'Escaut, le Rhin, la Belgique et l'Allemagne. Il est, en outre, doté, en tout temps, d'un volume d'eau suffisant pour permettre une grande navigation libre et presque sans interruption.

La partie sérieusement exploitée et aménagée du Rhône commence à Lyon. La Saône en est le véritable prolongement, non seulement au point de vue géographique, mais encore et surtout

au point de vue commercial. Les bassins du Rhône et de la Saône n'en forment en réalité qu'un; et, bien que le régime des deux cours d'eau soit très différent, l'un étant une rivière paisible et canalisée, l'autre un fleuve torrentiel, libre de toute entrave et seulement contenu et régularisé, ils ont constitué de tout temps une seule et même artère, la plus importante certainement de toutes celles qui ont mis en communication les peuples riverains de la Méditerranée avec le Nord du continent européen.

Les principales difficultés pour la navigation du Rhône sont les basses eaux, l'instabilité du lit, les bancs de gravier qui l'obstruent et la vitesse du courant.

Le Rhône n'est pas, à proprement parler, une rivière; c'est un énorme torrent dont le fond mobile se déplace sans cesse. Ce fond est entièrement composé de galets roulés et arrondis, dont le volume va en décroissant de Lyon à Soujean, un peu au-dessous de Beaucaire, où ils sont réduits par le frottement à l'état de sable et de limon. La vitesse superficielle des eaux à l'étiage, qui ne diffère pas sensiblement de la vitesse du fond, est très variable, mais toujours assez considérable : — $1^m,50$ à $2^m,50$ environ, sur certains passages $3^m,50$. Pendant les crues et en temps d'inondation, cette vitesse augmente quelquefois de plus du double.

La vitesse à l'étiage est déjà suffisante pour provoquer le déplacement des plus petits galets qui descendent lentement la pente du lit; mais dans les crues assez élevées, aux passages rétrécis et dans les courbes concaves un peu raides où se porte le courant, la force d'entraînement est telle que le fond du lit tout entier marche en même temps que le fleuve. C'est une débâcle générale. Les graviers sont à chaque instant entraînés à l'aval et remplacés au fur et à mesure par d'autres graviers venus de l'amont. Un observateur attentif, placé dans un canot allant sans bruit, peut très bien, sinon voir, du moins entendre tous ces mouvements et distinguer le clapotement de l'eau superficielle du crépitement continu résultant des chocs successifs de ces millions de cailloux qui roulent ainsi les uns sur les autres. Il peut même percevoir avec assez de netteté les heurts des gros galets qui se

détachent du bruissement général produit par la masse des petits. Ce n'est pas un fleuve qui chemine ainsi de Lyon à la mer, ce sont deux fleuves superposés : l'un liquide que l'on voit et que l'on touche; l'autre invisible formé d'une infinité de petits corps solides qui se déplacent sans cesse en diminuant à chaque instant leur volume et finissant, après un parcours de 300 kilomètres, par n'être plus que du sable fin et un impalpable limon.

Il est certain que, dans les temps anciens, le régime du fleuve était moins torrentiel, qu'il y avait un peu plus de profondeur sur les bancs de gravier, et que, par suite, les conditions générales de navigabilité étaient sensiblement meilleures. On ne peut avoir à ce sujet des indications bien précises. On sait cependant que non seulement la vallée du Rhône, mais surtout toutes les vallées latérales, aujourd'hui si tristement déboisées, étaient à peu près couvertes d'un immense manteau de végétation forestière que César appelait si bien *magnitudo silvarum* (1); que l'écoulement des eaux dans toutes les gorges, dans tous les affluents du fleuve, aujourd'hui torrentiels comme lui, avait lieu d'une manière beaucoup plus régulière; que le niveau général des eaux moyennes, et surtout des basses eaux, était un peu plus relevé; et nous avons vu plus haut qu'il existait une batellerie très bien organisée sur les rivières de l'Ardèche, de l'Ouvèze et surtout de la Durance, qui sont aujourd'hui absolument « innavigables ». Par suite de l'influence des forêts, les périodes de basses eaux devaient avoir une moindre durée que de nos jours, et on peut croire que, même dans les plus mauvais passages et en temps de sécheresse, on devait trouver presque partout un mouillage de près d'un mètre.

Rien n'était d'ailleurs sujet à plus de dangers et d'imprévus que la circulation sur une route de terre quelconque à l'époque romaine et au moyen âge.

(1) *Magnitudinem silvarum*. (César, *Bell. Gall.*, liv. I, chap. xxxix.)
Lucain, *Pharsale*, liv. III, vers 397 et suiv.
Strabon, *Géogr.*, liv. I, chap. i.

On comprend dès lors l'importance que devait avoir le fleuve comme voie commerciale, puisqu'en fait c'était la seule qui fût sûre et libre presque en tout temps. Strabon admirait l'heureuse disposition de ce grand Rhône toujours navigable, qui ouvrait aux peuples de la Méditerranée, à travers la Gaule, la route de l'Océan. « La correspondance des fleuves de la Gaule, écrivait-il, constitue en grande partie l'excellence du pays, et permet aux habitants des provinces extrêmes d'échanger dans les meilleures conditions toutes les choses nécessaires à la vie. »

Les trois types de bateaux employés alors pour naviguer étaient la nacelle ordinaire, *scapha*, dont la forme et les dimensions ne paraissent pas avoir changé depuis les temps les plus anciens; la péniche marchande, *navis oneraria*, qui, bien que large et chargée, n'avait besoin, grâce à son fond plat, que d'un assez faible tirant d'eau, et le bateau spécial des utriculaires, *navis utricularia*, porté sur des outres, qui pouvait naviguer sur tous les « rapides », et que l'on retrouve sur les fleuves du monde entier à l'origine même des sociétés.

Les corporations de bateliers de ces différents genres de navigation étaient nombreuses sur le fleuve et ses affluents. Il y en avait presque dans chaque ville, dans chaque port; et leurs relations s'étendaient assez loin dans la vallée. Les textes épigraphiques nous rappellent les associations des bateliers et des utriculaires du Rhône, de la Durance, de l'Ardèche, de l'Ouvèze, de Cavaillon, d'Aramon, d'Arles, etc. L'une de ces corporations, celle des « nautes de la Saône et du Rhône réunis », était tellement importante qu'on la désignait sous le nom de *Splendidissimum Corpus*.

Les bateaux pouvaient glisser au fil de l'eau, et même s'aider de la voile; la descente était ainsi facile et rapide. Malheureusement, une grande partie du trafic du Rhône avait lieu de la Méditerranée vers le Nord, et le courant du fleuve nécessitait un remorquage très pénible.

Autrefois comme au commencement de ce siècle avant la vulgarisation des bateaux à vapeur, le halage se faisait par des

équipes de chevaux et de bœufs; les trains ainsi remorqués mettaient de vingt-huit à trente jours pour remonter d'Arles à Lyon dans la belle saison; en hiver il fallait souvent près de deux mois; on s'arrêtait pendant les grandes bourrasques du mistral et même pendant les crues moyennes; et notre génération se rappelle encore ces prodigieux attelages de trente à quarante chevaux, remorquant des trains de six bateaux, qui portaient de 300 à 400 tonnes.

On ne peut avoir, bien entendu, aucune notion un peu exacte sur le tonnage du Rhône dans les temps anciens. La statistique est une science d'hier. Mais si l'on remarque d'une part que les affluents latéraux, aujourd'hui abandonnés, avaient presque tous autrefois une batellerie sérieuse et organisée, d'autre part que les routes de terre de la vallée ne pouvaient presque jamais, par suite de leur mauvais état d'entretien et des dangers de toutes sortes qu'elles présentaient, être utilisées pour le mouvement des marchandises, on ne peut mettre en doute qu'une vie intense n'ait régné sur le Rhône pendant de longs siècles, contrastant d'une manière saisissante avec le délaissement presque complet des routes latérales. On sait que ce mouvement dépassait 500,000 tonnes, il y a une trentaine d'années, avant l'établissement des chemins de fer, et qu'il ne fallut rien moins que cette transformation radicale dans notre mode de transport pour le faire descendre brusquement à 200,000 tonnes.

III

Tous les ingénieurs savent qu'il existe trois systèmes pour obtenir une bonne navigation intérieure : — l'amélioration de la rivière à cours libre ou la « régularisation », suivant l'expression très juste employée en Allemagne — la canalisation de la rivière dans son lit même — la construction enfin d'un canal latéral à la

rivière, qui ne sert plus alors à la voie navigable que pour son alimentation.

Le régime torrentiel du Rhône avait, de tout temps, mis en grande faveur l'idée d'un canal latéral. La perspective de s'affranchir du même coup des chômages, des basses eaux, des grandes inondations, et de pouvoir naviguer toujours en eaux à peu près dormantes, après avoir lutté pendant de longs siècles contre d'énormes vitesses, était en effet fort séduisante.

En 1873, à l'Assemblée nationale, la Commission d'enquête des chemins de fer et des moyens de transport prônait très chaleureusement la construction d'un canal latéral, et, entre les deux rives, n'hésitait pas à choisir la rive droite.

L'une des raisons de cette préférence était la sujétion, qui aurait été imposée à un canal construit sur la rive gauche, de côtoyer, sur tout son parcours, le chemin de fer de Lyon à Marseille et de traverser sept voies ferrées secondaires. Cette raison n'aurait plus aujourd'hui la même valeur, puisqu'il existe depuis quelques années une seconde ligne de chemin de fer qui longe la rive droite du Rhône de Lyon à Aramon, au-dessous d'Avignon, et de Comps à Beaucaire.

Le choix de cette rive droite pour l'établissement du canal latéral était d'ailleurs motivé par des considérations d'une autre nature, et qui n'ont pas perdu de leur importance. Le canal aurait, en effet, desservi les centres industriels de Rive-de-Gier, de Saint-Etienne, d'Annonay, de La Voulte, du Pouzin, d'Alais, les mines de Privas, les carrières et les grands fours à chaux du Teil.

L'expérience heureuse de grands travaux d'amélioration directe exécutés en rivière à des prix relativement modérés fit abandonner bientôt le projet dispendieux de construction d'un canal latéral dont les dépenses, d'ailleurs, évaluées même avec une extrême modération, atteignaient déjà des sommes considérables.

On ne s'arrêta pas longtemps, pour un fleuve torrentiel comme le Rhône, à l'idée d'une canalisation sur place.

Canaliser une rivière, c'est, comme le nom l'indique, la transformer en un canal artificiel pendant la période des basses eaux, tout en lui rendant son cours naturel dès que les eaux deviennent assez abondantes pour permettre une navigation libre. Pour obtenir ce résultat, on barre la rivière de distance en distance, à des intervalles qui dépendent de sa pente naturelle et de la hauteur de ses berges. On la divise ainsi en une succession de bassins à niveau constant, qui se déversent les uns dans les autres par des chutes brusques. On remplace ainsi la pente douce et continue du fleuve par un grand escalier de cataractes dont les écluses sont les degrés. Le courant n'est pas entièrement supprimé, mais il est fort réduit, et les bateaux le remontent avec facilité. Il faut cependant les haler ou les remorquer à la descente tout comme à la remonte. Ils doivent en outre subir, pour franchir les écluses, des arrêts plus ou moins prolongés.

La Seine présente, en France, un exemple de rivière canalisée qui peut être considérée comme un modèle. Le mouillage, qui s'y abaissait naguère à moins d'un mètre pendant tout l'été, est aujourd'hui toujours supérieur à 2 mètres en amont de Paris et à $3^{m},20$ en aval; et le tonnage effectif, qui dépasse 3 millions de tonnes avant Bercy et après Saint-Cloud, atteint 4,500,000 tonnes dans la traversée de Paris, sans compter un mouvement de près de vingt millions de voyageurs. Mais la Seine est un fleuve exceptionnel, tant à cause de l'importance de la région et de la capitale qu'il traverse, qu'au point de vue de son régime. Son fond est relativement stable, son courant modéré, ses berges assez élevées.

Tout autre est le Rhône. Il charrie d'énormes quantités de sable, de gravier et de galets. Ses pentes sont très fortes, sa vitesse considérable, ses rives souvent à fleur de terre. Des barrages auraient été trop multipliés, surtout trop exposés aux ensablements, sans compter le grave inconvénient de surélever le niveau des inondations ; et il aurait été alors nécessaire de protéger les pays riverains par des digues d'une grande résis-

tance. Le système de la canalisation a donc été abandonné.

Restait l'amélioration directe par voie de régularisation et d'endiguement, en laissant aux eaux du fleuve toute leur liberté. C'est le système en faveur en Allemagne et pratiqué pour ses plus grands cours d'eau, l'Oder, le Weser, l'Elbe, la Vistule, le Rhin.

Un système combiné de digues basses, d'épis de faibles hauteurs et de seuils de fond a été appliqué dans le Rhône à partir de 1878. L'entreprise était délicate et même hardie; et tout d'abord de vives inquiétudes s'étaient manifestées dans le monde des mariniers, lorsque l'on vit pour la première fois échouer des enrochements en plein chenal dans un fleuve dont le défaut capital était précisément de manquer de profondeur à cause de l'amoncellement des graviers. Mais les premiers résultats furent heureusement satisfaisants et ne tardèrent pas à convaincre les gens de rivière. Les travaux furent poursuivis sans discontinuité pendant dix ans; ils sont aujourd'hui terminés, et l'œuvre est couronnée de succès.

Avant 1878, la durée moyenne des bonnes eaux navigables était fort courte. Des chômages se produisaient chaque année et duraient souvent de quatre-vingt-dix à cent jours, quelquefois plus. Ils sont aujourd'hui très rares, extrêmement réduits, et il est arrivé plusieurs fois que la navigation n'a subi aucune interruption pendant toute une année.

Le minimum d'étiage était autrefois de $0^m,40$. On avait un mouillage de $1^m,60$ pendant deux cent cinquante jours et de 2 mètres pendant cent quarante jours. Aujourd'hui, le minimum d'étiage est relevé à $1^m,15$; on trouve un mouillage de $1^m,60$ pendant trois cent quarante-cinq jours et de 2 mètres pendant deux cent quatre-vingt-dix jours. On a donc gagné quatre-vingt-quinze jours pour le premier mouillage et cent cinquante jours pour le second.

Ces améliorations ont naturellement fait remonter le tonnage effectif du Rhône. Il était descendu au-dessous de 200,000 tonnes, il y a une vingtaine d'années. Il dépasse aujourd'hui 700,000 ton-

nes, représentant 300,000 tonnes environ de tonnage moyen; mais il se ressentira toujours de la concurrence des deux grandes lignes de chemin de fer qui longent les deux rives du fleuve (1).

IV

Un grand fleuve ne doit pas être seulement un instrument de transport. Il porte en lui une autre source de richesses, la fertilité agricole.

Tout le monde connaît ou a entendu parler de la merveilleuse prospérité de certaines prairies anglaises, des « marcites » de Milan, des « moërs » de la Flandre, et surtout de cette célèbre « huerta » de Valence, véritable terre promise depuis le sixième siècle, grâce à l'emploi judicieux de deux cours d'eau, le Xucar et la Turia, dont aucune goutte n'est pour ainsi dire perdue. L'idéal des ingénieurs espagnols en matière de rivière est qu'à l'étiage d'été la totalité de l'eau soit employée pour l'agriculture. Dans la traversée de Valence, la Turia n'a plus d'eau. Tout a été absorbé par les irrigations; et jusqu'à la mer, le lit desséché ne sert que pour les crues et les inondations. Rizières, vignes, orangers, champs de fleurs, cultures maraîchères, fourragères, arborescentes, se succèdent sans interruption sur ce sol continuellement arrosé, tour à tour rafraîchi par l'eau courante, réchauffé par un soleil prodigue, reconstitué énergiquement par des masses énormes d'engrais. Si la Huerta est la plaine d'Espagne la plus savamment inondée, le « grao » de Valence est peut-être le petit port du monde où il entre le plus de navires chargés de guano; et l'on peut voir, dans ce fortuné pays, des luzernières qui, au milieu de novembre, fournissent leur vingt-deuxième coupe.

Sans atteindre à des rendements aussi prodigieux, on sait les magnifiques résultats obtenus dans le département des Bouches-

(1) Voir les documents statistiques publiés par le ministère des travaux publics.

du-Rhône, par la dérivation faite dans la Durance à Pertuis. Sur 80 kilomètres de développement, un canal qui débite 6,000 litres distribue de l'eau aux villes et aux campagnes, répand partout la fertilité, assainit une grande cité, jadis nauséabonde et presque répugnante, et transforme en jardins et en parcs splendides les arides coteaux de sa banlieue.

La même Durance alimente vingt-trois autres canaux, neuf dans Vaucluse, onze dans les Bouches-du-Rhône, un dans les Hautes-Alpes, un dans les Basses-Alpes, un dans le Var. La plupart ont une origine qui remonte aux temps féodaux.

Rien ou presque rien n'a été fait encore pour le Rhône. Les grands projets n'ont certes pas manqué, encore moins l'ardent désir des populations du Midi. Mais, en dehors du canal de Pierrelatte, dont la concession au prince de Conti remonte à 1693 et qui n'arrose qu'une partie restreinte des départements de la Drôme et de Vaucluse, et à part quelques emprunts isolés faits dans la partie inférieure du Rhône pour des submersions de vignes, le grand fleuve roule inutilement jusqu'à la mer la presque totalité de ses eaux fertilisantes.

Tout d'abord on a paru craindre qu'une dérivation un peu importante ne portât un sérieux préjudice à la navigation en basses eaux. On a reculé ensuite devant l'énormité des dépenses. L'ampleur des projets, le nombre des variantes, l'ardeur même des polémiques ont fini par lasser un peu l'opinion publique; et aujourd'hui la question de l'appropriation des eaux du Rhône est malheureusement un peu stationnaire. Il est bon, croyons-nous, de la rappeler.

C'est en 1847, il y a plus d'un demi-siècle, que l'ingénieur Dumont émit le premier l'idée, trop grandiose peut-être pour l'époque, mais à coup sûr d'une conception puissante, d'utiliser les eaux du Rhône dérivées en un point élevé de son cours pour arroser les plaines situées sur la rive droite dans la zone inférieure. C'est à lui incontestablement que revient l'honneur d'une initiative qui portera un jour ses fruits.

Le Rhône peut se prêter mieux qu'aucun autre cours d'eau de France à la pratique de la grande irrigation. Il a d'abord ce premier avantage de présenter cette forte pente qui est précisément défavorable à la navigation; il peut surtout fournir un abondant volume d'eau pendant l'époque des arrosages, du 15 avril au 15 octobre. Il est en effet alimenté par la fonte des neiges et des glaciers des Alpes. Son niveau ne descend presque jamais, pendant la période estivale, à plus de $0^{m},50$ au-dessous de l'étiage. Il se tient presque toujours à un mètre ou à $1^{m},50$ au-dessus; et, un peu en amont de l'Isère, où devait avoir lieu la dérivation projetée par M. Dumont, il roule en pleines eaux un volume moyen de 400 à 600 mètres cubes. Rien ne paraissait donc plus pratique que de lui en emprunter une cinquantaine et de transformer ainsi, comme on disait alors pour faire image, les départements du Midi, ces « pays de la soif », en une « luxuriante Lombardie ».

M. Dumont reprit son idée et l'étudia plus sérieusement en 1869 et 1871. Un premier projet daté de 1874 dérivait 60 mètres cubes sur la rive gauche du Rhône aux Roches de Condrieu et les conduisait à Mornas. Là, le fleuve était franchi par un siphon gigantesque de 3 kilomètres de longueur et de plus de 60 mètres de charge ou de flèche. Le canal laissait une dizaine ou une quinzaine de mètres cubes dans les départements de l'Isère et de la Drôme; et le siphon, débitant le reste des 60 mètres cubes empruntés au Rhône, débouchait, sur la rive droite du fleuve, près de Saint-Etienne des Sorts. Le canal se prolongeait alors tantôt à découvert, tantôt en souterrain jusqu'à Nîmes, Montpellier, Béziers et même jusque dans les plaines du Narbonnais. Il avait environ 450 kilomètres de longueur. La dépense approchait de 150 millions; le périmètre arrosable comprenait 170,000 hectares.

Les chambres de commerce et la batellerie protestèrent tout d'abord avec énergie contre ce prélèvement de 60 mètres cubes au Rhône qui, d'après elles, menaçait de compromettre les travaux d'amélioration du fleuve. Une lutte très vive s'engagea entre les intérêts adverses, la navigation d'un côté, l'agriculture de

l'autre; et l'on réussit à faire limiter le débit du canal à 35 mètres cubes, dont 10 seulement à prendre dans le Rhône à Condrieu, les 25 autres devant être fournis par l'Isère que l'on aurait dérivée à Romans. Les deux canaux devaient se réunir près de Valence en un seul qui aurait ainsi débité les 35 mètres cubes concédés. Douze mètres cubes étaient laissés sur la rive gauche aux départements de la Drôme et de Vaucluse. Les 23 mètres cubes restants traversaient le Rhône, comme nous l'avons déjà dit, au moyen d'un siphon. Une faible partie était laissée à l'Ardèche, presque tout était consacré au Gard ou à l'Hérault.

Au point de vue technique, le projet échappait aux difficultés très sérieuses d'un tracé sur la rive droite du Rhône dont les falaises sont très escarpées. On restait aussi longtemps que possible sur la rive gauche beaucoup plus hospitalière; mais il fallait payer cet avantage par une coûteuse traversée du fleuve au moyen d'un ouvrage assez délicat et sans précédent. Cet ouvrage d'ailleurs n'était qu'à l'état d'avant-projet, presque d'indication. Il avait en outre l'inconvénient de solidariser les deux rives et de mettre toute la partie inférieure du canal, la plus importante sans contredit, à la merci d'une rupture, d'un accident ou même d'une interruption de service qui aurait pu se produire sur la rive gauche dans le canal de Condrieu à Mornas. On ne tarda pas à l'abandonner, et on résolut de traverser purement et simplement le Rhône à l'une de ses cluses les plus resserrées, en face de Viviers, au moyen d'un pont-aqueduc d'une construction beaucoup plus pratique. Ainsi modifié, le projet présentait des conditions très acceptables, et les travaux furent déclarés d'utilité publique par une loi en date du 20 décembre 1879. Mais ce n'était là qu'une sanction toute platonique, rien n'étant définitivement réglé pour les voies et moyens d'exécution.

Des variantes de ce projet primitif ne tardèrent pas à se produire. On chercha d'abord à s'affranchir de la solidarité des deux rives, en divisant la solution en deux et même en trois : une première dérivation sur la rive gauche près de Romans, une seconde

sur la rive droite en face de l'embouchure de l'Isère, une troisième enfin sur la même rive à l'embouchure de la Cèze (1).

On alla plus loin encore dans cette voie, et de nouveaux projets fractionnèrent le grand projet d'ensemble en une série de projets locaux, indépendants, que l'on pouvait exécuter au fur et à mesure des besoins et des ressources.

Sur la rive gauche, on maintenait la solution du projet Dumont, sauf peut-être, après une étude plus complète, à diviser le canal en deux, l'un dont la dérivation aurait eu lieu en amont du défilé de Donzère; l'autre, en aval, alimenté par un relèvement mécanique de l'eau nécessaire à la région qui s'étend de Saint-Paul-Trois-Châteaux à Bollène.

Sur la rive droite on desservait les bassins de l'Ardèche, de la Cèze, le plateau de Pujaut en face d'Avignon, le bassin du Gardon, les plaines de Nîmes et de Montpellier, les bassins de l'Hérault et de l'Orb par une série de canaux distincts.

Autant de bassins, autant de projets. C'était une solution très morcelée, mais en somme assez pratique (2).

V

On voit combien cette question de l'utilisation des eaux du Rhône au développement de l'agriculture a été sérieusement élaborée; et ce n'est pas la faute des ingénieurs si, après des études multipliées et consciencieuses, on n'est pas entré dans la voie de l'exécution. Cette exécution est-elle prochaine? Il serait difficile de le dire. On peut regarder cependant comme un progrès réel la cessation de l'antagonisme qui avait existé au début entre les champions de la navigation et ceux de l'agriculture. Ces

(1) Chambrelent, *Canal d'irrigation du Rhône. (Journal de l'Agriculture,* février 1881.)

(2) A. Léger, *les Canaux dérivés du Rhône. Solution morcelée et progressive.* Lyon, 1882-1883.

derniers, soutenant que l'industrie agricole était l'industrie mère du pays, n'hésitaient pas à considérer un fleuve même navigable comme une source naturelle à laquelle il est toujours permis de puiser. Alors même que la batellerie dût en souffrir, tout pouvait se traduire par une balance entre les bénéfices recueillis par la culture et les pertes éprouvées par la navigation, et les pouvoirs publics devaient se décider suivant la plus grande somme d'intérêts en vue surtout du bien général du pays.

Or, les travaux d'amélioration exécutés depuis quelques années dans le Rhône ont donné à la navigation actuelle toutes les satisfactions actuellement possibles.

Mais il est certain que, malgré ces excellents résultats, le fleuve ne présente pas des conditions parfaites de navigabilité. Un grand torrent, quelque régulier qu'il soit, sera toujours inférieur comme voie de transport à une rivière canalisée, et surtout à un canal latéral établi sur de grandes proportions, présentant un tirant d'eau constant, sans courant sensible, et pouvant offrir à la batellerie les mêmes avantages à la remonte qu'à la descente.

Tout est encore à faire sur le Rhône dans cet ordre d'idées, et tout se fera certainement un jour. Il est donc permis d'envisager, dans un avenir qui malheureusement ne saurait être prochain, l'établissement d'un grand canal latéral avec des écluses assez spacieuses pour loger des trains de bateaux avec leur remorqueur. Ce canal devrait avoir pour embranchement sur la rive droite le canal de Beaucaire à Cette convenablement élargi et aménagé. Sur la rive gauche, un autre canal présentant les mêmes dimensions, les mêmes types d'ouvrages d'art, pourrait être établi jusqu'à Marseille; et c'est ce que l'on va exécuter prochainement. La batellerie du Rhône aurait alors trois ports d'arrivée sur le littoral : Marseille, Cette, Saint-Louis; et la communication fluviale de la Méditerranée avec le Nord de la France et les voies navigables de la Belgique et de l'Allemagne serait ainsi assurée de la manière la plus parfaite. Ce canal, enfin, par des dérivations ou des emprunts judicieusement ménagés, serait, en même temps qu'une voie de transport, le principal

auxiliaire de la transformation agricole et industrielle de la vallée.

A prendre les choses de haut, il est évident que le Rhône, dont la navigation présente, même après les travaux de régularisation, des difficultés sérieuses, constitue, par le fait même de la vitesse et de la masse de ses eaux, une force motrice immense, et porte en lui le germe d'une richesse industrielle et agricole incomparable. Or, cette force et cette richesse passent tous les jours à notre portée, sous nos yeux, et sont presque entièrement perdues.

On a dit quelquefois que l'ensemble des forces motrices produites par les eaux courantes était vingt fois supérieur à la puissance réunie de toutes nos machines à vapeur. Ce genre d'évaluation comporte toujours une certaine élasticité. Toutefois, on peut considérer que le Rhône, avec son débit d'étiage de 300 mètres cubes à la seconde, et son altitude de 375 mètres de Genève à la mer, représente près d'un million et demi de chevaux de force absolument sans emploi. On conçoit très bien, d'autre part, que la force motrice que l'on serait en état d'utiliser à toutes les chutes des écluses échelonnées sur un canal latéral au fleuve, soit par des transmissions électriques, soit par des câbles télédynamiques, pourrait transformer complètement le mode de traction de cette voie navigable. La force que l'on demande aujourd'hui au charbon que l'on achète, on la prendrait simplement à l'eau qui ne coûte rien.

Ces conceptions, qui paraissent peut-être ne se présenter encore qu'à l'état de théorie, entreront certainement un jour dans le domaine de la pratique; mais de pareils travaux, qui seraient la consécration des progrès de la science moderne, ne sauraient être préparés et exécutés que d'une manière suivie, dans des époques de calme, en dehors de toute préoccupation extérieure, et en y employant tout d'abord la presque totalité de nos forces financières. Ce sont essentiellement des œuvres de longue paix. Nous ne vivons pas en frères dans notre vieille Europe; et la plus grande partie de notre énergie, de notre intelligence et de nos ressources, est, au contraire, absorbée par des dépenses d'une

tout autre nature, des préparatifs de ruine et de destruction. Si jamais nous guérissons de cette maladie, nous aurons, dans la conquête et l'utilisation de toutes les forces que nous offre la nature, un champ immense ouvert à notre activité et la certitude d'un prodigieux accroissement de la fortune publique. C'est peut-être un rêve que de l'espérer. Qu'il nous soit permis, du moins, de le faire. L'espérance est une vertu féconde, quelquefois même un commencement de réalité.

APPENDICE

APPENDICE

LES VOIES ANTIQUES DE LA RÉGION DU RHONE

I. LA ROUTE GRÉCO-PHÉNICIENNE. — II. L'ITINÉRAIRE D'HANNIBAL ENTRE LES PYRÉNÉES ET LES ALPES. — III. LE RÉSEAU DES VOIES ROMAINES SOUS L'EMPIRE.

Direction générale de la vallée du Rhône et de la Saône. — La légende de *Melkarth* ou d'Hercule. — *Via Heraclea.* — Colonies héracléennes. — Hercule considéré comme la personnification de la puissance tyrienne. — Expéditions des Phéniciens dans le bassin de la Méditerranée. — Occupation des côtes de l'Ibérie et de la Celtique, des vallées du Rhône et de la Saône. — Route gréco-phénicienne de l'Espagne à l'Italie.

Itinéraire d'Hannibal des Pyrénées aux Alpes. — Interprétations diverses. — Polybe et Tite-Live. — Nouvelles études de la question à partir du seizième siècle. — Derniers travaux de la critique moderne. — Prise de Sagonte. — Passage de l'Èbre et des Pyrénées. — Route suivie dans le pays des Volkes Arékomiques. — Passage du Gardon. — Passage du Rhône à l'Ardoise, vis-à-vis d'Orange. — Arrivée tardive de Scipion. — Route par les vallées du Rhône et de l'Isère. — Ravitaillement à Grenoble, *Cularo.* — Route par la vallée du Drac. — Passage de l'armée à Chorges, à Embrun, à Briançon. — Le mont Genèvre, *mons Matrona;* les *Matrones, Deæ Matronæ* ou *Matres.* — Difficultés de la descente. — Les vallées du Prégalas et du Chisone. — Arrivée à Turin. — Pertes subies dans la traversée du Rhône et dans le passage des Alpes.

État des routes dans l'antiquité. — Anciens frayés. — Défaut général d'entretien. — Routes de l'empire assyrien et de la Perse. — Grande route militaire de l'Asie Mineure. — Absence de routes en Grèce. — Les routes romaines considérées comme un instrument de conquête et de civilisation. — Constitution d'une route romaine : le *statumen,* le *rudus,* le *nucleus.* — Stations et relais; *stationes, mutationes.* — Bornes milliaires.

Itinéraires ou livrets de poste sous l'Empire. — Itinéraire d'Antonin. — Itinéraire maritime. — Itinéraire de Bordeaux à Jérusalem. — Carte de Peutinger ou Table Théodosienne. — Vases Apollinaires de Vicarello près de Viterbe, *Aquæ Apollinares.* — *Stipes* et *ex-voto.*

Constitution du réseau des voies romaines. — Route d'Espagne en Italie. — Voie Domitienne et voie Aurélienne, *Via Domitia, Via Aurelia.* — Grande route du Rhône. — Routes d'Agrippa autour de Lyon. — Routes autour d'Arles. — Routes des Alpes. — Différents passages à travers les Alpes. — Le grand

Saint-Bernard, *Summus Penninus*. — Le petit Saint-Bernard, *mons Graius*. — Le mont Genèvre, *mons Matrona*. — Route du Valais. — Route de la Durance. — Routes secondaires, *viæ vicinales*, *viæ terrenæ*. — Dépérissement des routes pendant le moyen âge. — Les routes modernes.

I

La vallée du Rhône s'ouvre sur la Méditerranée. Celle de la Saône lui fait suite. La grande rivière de la Bourgogne mêle ses eaux à celles du fleuve au pied de la colline, autrefois boisée, qui a supporté les premières assises de la ville celtique de *Lugdunum* (Lyon). Les deux cours d'eau, exactement orientés dans la direction du Nord au Sud, sont le prolongement l'un de l'autre. Depuis la mer jusqu'au cœur de la France, le Rhône et la Saône semblent couler dans la même vallée et ne font qu'une seule et même ligne de navigation.

On conçoit aisément le rôle que ce chemin naturel a dû remplir dès la plus haute antiquité. « Cette vallée du Rhône est en réalité la principale voie historique de la France. La dépression qui s'étend à la base septentrionale des Pyrénées ne mène directement qu'au golfe de Gascogne et par conséquent ne présente au va-et-vient des peuples qu'un espace très limité. Le Rhône, la Saône et leurs affluents conduisent au contraire par divers passages, non seulement dans toutes les provinces de la France du Nord, mais encore, par les plaines de la Belgique, dans toute l'Europe septentrionale et, par le détroit de la Manche, dans les îles Britanniques. S'il est vrai, d'une manière générale, que la civilisation a marché de l'Est à l'Ouest, en suivant de rivage en rivage le bassin de la Méditerranée, il n'est pas moins vrai que la ligne presque droite formée par le cours du Rhône et de son grand tributaire, la Saône, a forcé l'histoire, pour ainsi dire, à faire en cet endroit un brusque détour vers le Nord, afin de gagner par le chemin le plus facile le versant océanique du continent.

« Dans la stricte acception du mot, l'étroite vallée du Rhône est devenue un grand chemin des nations ; Arles, Vienne, Lyon, Chalon, Dijon en sont les étapes (1). »

Ces étapes n'ont été d'ailleurs que des escales pour les bateaux des premiers habitants de notre sol, pendant cette série indéterminée de siècles à laquelle on ne saurait assigner une durée quelconque, qui a succédé aux dernières périodes géologiques et précédé les âges historiques les plus reculés.

La mer, « cette route gratuite et éternelle », et les fleuves, « ces chemins qui marchent », dont la descente s'effectue sans effort et qu'un halage rudimentaire permet de remonter sur une grande partie de leur cours, ont été, pendant de longs siècles, les seules voies suivies par le commerce. Tous les échanges, toutes les relations un peu régulières se faisaient par eau; et, dès l'aube de l'histoire, on voit se dessiner le long des côtes de la Méditerranée le sillage des navires phéniciens.

Il est sans doute bien difficile, pour ne pas dire impossible, d'avoir des notions un peu nettes sur les événements qui ont eu pour théâtre notre sol gaulois, douze ou quinze cents ans avant notre ère. La fable et la légende seules éclairent d'une lueur incertaine et bien souvent trompeuse cette brume mystérieuse des premiers âges; et, alors que l'Egypte et la majeure partie de l'Orient, s'épanouissant en pleine lumière, nous ont laissé, soit par leurs monuments, soit par leurs écrits, des témoignages incontestables de leur merveilleuse prospérité, l'Europe — l'Europe occidentale surtout — inculte, sauvage, presque inconnue, est restée longtemps enveloppée de ténèbres impénétrables. Pour elle, l'histoire, dans le sens réellement scientifique du mot, est en retard de près de dix siècles; et ce n'est que peu à peu, et d'une manière fort lente, que l'axe de la civilisation s'est déplacé vers l'Occident.

Ce déplacement a été la grande œuvre des peuples navigateurs.

(1) Él. Reclus, *Géogr. univ.*, t. II, chap. III.

Une des plus anciennes traditions orientales, qui s'est répandue successivement de l'Asie en Grèce, en Italie, en Gaule et en Espagne, où elle a subi à diverses reprises des altérations qui en ont dénaturé quelquefois le fond, parle des voyages accomplis sur tous les rivages de la région méditerranéenne par le dieu tyrien Hercule. Un commencement de civilisation, une sorte de premier polissage des peuples barbares aurait été, dans tout l'Occident, la conséquence du passage ou du séjour de ce héros mystérieux, à la fois guerrier et protecteur; et le vague souvenir d'un état meilleur, amené par le bienfait d'étrangers puissants, de conquérants d'une race supérieure et presque divine, semble s'être perpétué, de générations en générations, pendant les premiers siècles de l'époque gauloise ou celtique (1).

C'est à eux qu'on attribue la fondation de plusieurs villes de la région littorale de l'Ibérie et de la Gaule, de la plupart de leurs ports, et l'établissement des routes tracées le long de la côte.

Le souvenir d'Hercule est resté sur tout ce rivage. Divers tronçons d'une voie littorale reliaient sur la côte de Provence les comptoirs grecs et phéniciens; on l'appelait la « voie Héracléenne », *via Heraclea*. La grande légende de la *Crau* parle des exploits du demi-dieu contre Albion et Bergion, fils de Neptune, et de la lutte héroïque qu'il soutint contre les Ligures (2). La grêle de pierres que Jupiter déchaîna pour donner à son fils des armes contre ses ennemis couvre encore le sol sur une étendue de plusieurs kilomètres (3); c'est cette grande mer de cailloux qu'on appelle la *Crau* d'Arles (κραναὸν πεδίον, plaine basse et pierreuse) (4). Un peu plus loin, dans les Alpes-Maritimes, on

(1) Amédée Thierry, *Histoire des Gaulois*, 1re part., chap. I, 1828.
Ch. Lenthéric, *la Grèce et l'Orient en Provence*, chap. VI, X, 1878.

(2) *Alioquin littus ignobile est, lapideum (ut vocant); in quo Herculem contra Albiona et Bergion, Neptuni liberos dimicantem cum telo defecissent, ab invocato Jove adjutum imbre lapidum ferunt. Credas pluisse, adeo multi passim et late jacent.* — (Pomp. Mela, *De sit. orb.*, lib. II, c. v.)

(3) Voir la trilogie de Ptolémée dans Eschyle.

(4) *Crau*, en celtique, d'après Cambden, *craig* ou *crag*, pierre, rocher, — altération de l'ionique κραναός, rude, raboteux, appliqué par Homère aux terrains pierreux.

..... Ἰθάκης κραναῆς περ ἐούσης.
(Hom., *Il.*, l. III, v. 201.)

retrouve la trace d'Hercule escaladant les derniers contreforts de la chaîne qui sépare la Provence de la Ligurie et ébauchant, au pied de la Turbie, cette célèbre route de la Corniche qui a été pendant si longtemps l'itinéraire classique de tous les touristes (1). Une ville portant le nom d'Hercule, *Heraclea Caccabaria*, existait au fond du golfe de Saint-Tropez (2), et cette désignation de *Caccabaria* rappelle un des plus anciens noms de la ville phénicienne de Carthage, *Kakkabé* (3). Une autre Héraclée a longtemps prospéré sur les rives du petit Rhône et fut le berceau du port et de la ville de Saint-Gilles, dans le Gard (4).

Monaco enfin, *portus Herculis Monœci*, situé à l'extrémité de la côte ensoleillée de Provence, et dont le rocher pittoresque se découpe en presqu'île comme Gibraltar, l'ancienne *Calpé* phénicienne, où se trouvaient les célèbres colonnes d'Hercule, était autrefois couronné par le temple du dieu; et son nom caractéristique de Monaco rappelle le *Melkarth* tyrien, le dieu seul, le dieu fort et sans rivaux, qui ne souffrait ni émules ni voisins

(1) Ὁ δ' Ἡρακλῆς τὴν ἐκ Κελτικῆς πορείαν ἐπὶ τὴν Ἰταλίαν ποιούμενος καὶ διεζιὼν τὴν ὀρεινὴν τὴν κατὰ τὰς Ἄλπεις, ὡδοποίησε τὴν τραχότητα τῆς ὁδοῦ καὶ τὸ δύσβατον ὥστε δύνασθαι στρατοπέδοις, καὶ ταῖς τῶν ὑποζυγίων ἀποσκευαῖς βάσιμων εἶναι.

(DIOD. SIC., l. IV, XIX.)

Primam viam Thebanus Hercules... propè maritimas composuit Alpes. — (AMM. MARC., XV.)

Primus inexpertas adiit Tyrinthius arces.
Scindentem nubes, frangentemque ardua montis.
Spectarunt Superi, longisque ab origine sæclis
Intemerata gradu, magna vi, saxa domantem.
(SIL. ITAL., *Punic.*, l. I, v. 496-499.)
. . . . *bellis labor acrior, Alpes.*
(SIL. ITAL., *Punic.*, l. III, v. 92.)

(2) . . . .
A sinu Sambracitano Heraclea Caccabaria portus. m. p. m. XVI.
Ab Heraclea Caccabaria Alconis... m. p. m. XII.
(*Itiner. marit.*, éd. Parthey et Pinder, Berlin, 1849.)

(3) Voir Acad. des Inscr. et Belles-Lettres, 16 mars 1877.

(4) *Sunt auctores et Heracleam oppidum in ostio Rhodani fuisse.* — (PLIN., l. III, c. V.)

Sainct-Gilles qu'aucuns estiment estre celle que Pline appelle Heraclea... — (CÉSAR DE NOSTRADAMUS, *Hist. et chron. de Provence*, 1614.)

Quant au temps du changement de ce nom de Heraclea en celuy de Saint-Gilles, il arriva sans doute vers l'an 520, à l'occasion de la demeure de ce saint, vivant en hermite, au terroir de cette ville. — (HONORÉ BOUCHE, *Chorogr. de Provence*, 1664.)

Voir GERMER-DURAND, *Inscriptions grecques trouvées à Saint-Gilles (Héraclée).* Mémoires de l'Académie du Gard, 1868-1869.

(*Monoïcos*, μόνος οἰκῶ, seul dans la maison), et dont le culte n'était associé dans son temple à celui d'aucune autre divinité (1).

II

Il est à peine besoin de dire que le divin Hercule n'a jamais réellement existé, et que tous les exploits légendaires ou fabuleux auxquels on a attaché son nom, et qui sont devenus en quelque sorte classiques sous le nom des « douze travaux d'Hercule » — constructions de routes, détournements du cours des fleuves, extermination de brigands et d'animaux nuisibles — ne sont qu'une fiction poétique, représentant les efforts de l'humanité à son premier âge pour dompter la nature rebelle. Ces travaux multiples d'une société naissante ont été si nombreux et ont eu pour théâtre tant de pays si éloignés les uns des autres, qu'il eût été bien difficile, on en conviendra, de les attribuer à un seul homme, quelque héros ou demi-dieu qu'on ait pu le supposer autrefois. Mais les mythologues n'ont pas eu de peine à sortir de cet embarras et ont imaginé autant d'Hercules que cela leur a paru nécessaire.

La plus grande confusion régnait d'ailleurs dans l'esprit des anciens au sujet d'Hercule. Une sorte de syncrétisme religieux, bien antérieur à l'histoire écrite, avait réuni, dès la plus haute

(1) Ptolémée mentionne même, sur cette partie de la côte ligurienne, deux ports distincts : l'un dans la rade de Villefranche, l'autre dans le petit havre de Monaco.

Μασσαλιωτῶν Νίκαια	28° »	43° 5′
Ἡρακλέους λιμήν	28° 15′	42° 45′
Τρόπαια Σεβαστοῦ	28° 30′	40° 30′
Μονοίκου λιμήν	28° 28′	42° 40′

(Ptol., *Géogr.*, III, 2.)

Herculei ponto coepere existere colles
Et nebulosa jugis attollere saxa Monæci.
(Sil. Ital., *Punic.*, I, v. 568.)

L'abbé J.-J.-L. Bargès, *Recherches archéologiques sur les colonies phéniciennes établies sur le littoral de la Celto-Ligurie*, Paris, 1879.

Ch. Lenthéric, *la Provence maritime ancienne et moderne*, ch. x, XI, Paris, 1880.

antiquité, sur un seul personnage et fondu en quelque sorte dans un même moule le héros thébain, fils d'Alcmène, qui a peut-être existé réellement et est considéré comme la personnification de la race dorienne, deux divinités à la fois bienfaisantes et guerrières, l'une d'origine égyptienne, l'autre d'origine phénicienne, et toute une série de types légendaires assez confus et de fictions naturalistes, dont on retrouve le vague souvenir chez tous les peuples d'origine aryenne (1).

Mais, quand on y a regardé d'un peu plus près, il a fallu nécessairement faire un partage de tous les exploits du demi-dieu et les diviser entre plusieurs *Héraclès* de diverses provenances.

La division a même été poussée à l'extrême; et tandis que Diodore de Sicile reconnaissait trois Hercules, Cicéron en comptait six, et Varron n'hésitait pas à en admettre jusqu'à quarante-trois, sans compter un grand nombre de guerriers de différentes nations qui se joignirent à eux (2). On ne saurait y mettre plus de complaisance. Chaque peuple a voulu avoir le sien. Les mythologies anciennes nous parlent tour à tour d'un Hercule égyptien, fils du Nil; d'un Hercule crétois, d'un Hercule lydien, d'un Hercule persan, d'un Hercule indien, d'un Hercule latin et même d'un Hercule germain, tous conquérants, voyageurs, grands redresseurs de torts, grands pourfendeurs de monstres et portant à qui mieux mieux les mêmes attributs, la peau de lion, la massue, l'arc et les flèches, représentant, en un mot, la domination et la force, βίη Ηρακλίη (3).

Le plus important de tous ces Hercules — le plus réel même, serions-nous tenté de dire, si l'on peut appliquer un pareil mot à un personnage mythique — est celui dont les poètes et les géographes nous ont raconté le merveilleux voyage depuis la

(1) Τὸν γὰρ Ἔπαφον, καὶ τὴν Ἰὼ, καὶ τὸν Ἴασον, καὶ τὸν Ἄργον. Ὅλως ἀφῆκε, φιλοτιμούμενος πὴ μόνον ἄλλους Ἡρακλεῖς Αἰγυπτίους καὶ Φοίνικας ἀποφαίνειν, ἀλλὰ καὶ τοῦτον, ὃν αὐτὸς τρίτον γεγονέναι φησὶν, εἰς βαρβάρος ἀποξενῶσαι τῆς Ἑλλάδος. — (PLUTARQUE, *De Herodot. malign.*, c. XIV.)

(2) Ὁ δ' οὖν Ἡρακλῆς τῶν μὲν Ἰβήρων παρέδωκε τὴν βασιλείαν τοῖς ἀρίστοις τῶν ἐγχωρίων αὐτός δ' ἀναλαβὼν τὴν δύναμιν καὶ καταντήσας εἰς τὴν Κελτικὴν.
(DIOD. SIC., l. IV, c. XIX.) — Cf. DIONYS. HALIC., l. I, c. XLI.

(3) HÉSIOD., *Scutum Herculis*, v. 52, 69, 110.

chaîne du Causase jusqu'aux rivages de l'Ibérie et de la Celtique (Gaule méridionale), et qui a parcouru successivement la vallée du Danube et toutes les côtes de la Méditerranée. Peut-être n'est-il pas téméraire de voir dans cet Hercule la personnification de la race pélasgique en Occident (1) et l'indice de la grande migration de cette race primitive, depuis le Caucase où Prométhée lui trace d'avance le programme de ses travaux et l'itinéraire qu'elle doit suivre jusqu'au Danube, du Danube à l'Adriatique, de l'Adriatique aux Alpes, des Alpes au Rhône, du Rhône aux Pyrénées (2).

Il est cependant plus rationnel de le considérer comme le symbole du peuple phénicien. Melkarth était la divinité poliade de Tyr. La légende du dieu nous le représente visitant d'abord les côtes méditerranéennes de l'Asie et de l'Egypte, parcourant ensuite le Nord de l'Afrique, puis séparant par une sorte de prodige cette Afrique de la partie méridionale de l'Europe (c'est le détroit de Gibraltar moderne), mettant le pied en Espagne, important la civilisation en Gaule, prolongeant son séjour dans la vallée du Rhône, dessinant tout le long de ces rivages un collier de villes florissantes et laissant enfin, comme souvenir de son passage, la route la plus ancienne dont les hommes aient conservé le souvenir.

Cette magnifique épopée du Melkarth tyrien n'est, à vrai dire, que la traduction poétique des grandes entreprises phéniciennes qui remontent au treizième ou au quatorzième siècle avant notre ère.

Il est très probable que nous ne connaîtrons jamais qu'imparfaitement l'histoire intérieure de la Phénicie; et les plus savantes explorations modernes ont pu à peine jeter quelque jour sur ce territoire jadis célèbre, qui ne nous offre aujourd'hui de son

(1) P. Bial, *Chemins, habitations et oppida de la Gaule au temps de César*, Besançon, 1864.

(2) Φησὶ γοῦν Προμηθεὺς παρ' αὐτῷ καθηγούμενος Ἡρακλεῖ τῶν ὁδῶν τῶν ἀπὸ Καυκάσου πρὸς τὰς Ἑσπερίδας.

Ἥξεις δὲ Λιγύων εἰς ἀτάρβητον στρατόν,
Ἔνθ' οὐ μάχης, σάφ' οἶδα, καὶ θοῦρος περ' ὤν.
(Strab., *Géogr.*, l. IV, c. I.)

passé que des ruines émiettées, des nécropoles plusieurs fois violées et des cendres sans nom (1). Mais nous connaissons mieux la vie extérieure de ce peuple essentiellement voyageur; et nous avons quelques idées assez nettes sur la marche de ses expéditions maritimes, sur l'épanouissement de son commerce et le développement de ses colonies.

Pressés entre deux des plus puissantes monarchies de l'ancien monde, l'Egypte et l'Assyrie; adossés à la grande chaîne du Liban, qui limitait d'une manière bien étroite leur occupation territoriale; ne possédant, en somme, qu'une mince lisière de côtes d'une cinquantaine de lieues à peine, les Phéniciens ne pouvaient prétendre à être des conquérants. Mais la mer s'ouvrait devant eux, et ce fut leur véritable domaine.

Cette Méditerranée, qui est la grande mer de la Bible, de l'Iliade et de l'Odyssée, est restée pendant de longs siècles le véritable foyer de la vie antique. Son rôle semble à peine avoir changé depuis plus de trois mille ans. C'est encore la mer historique par excellence; le grand théâtre sur lequel s'agitent et se transforment à chaque instant les passions, les intérêts et la fortune du monde civilisé moderne.

Aucun peuple, dans aucun temps, n'a mieux exploité la mer, dans le sens pratique et industriel du mot, que le peuple phénicien. Elle leur a, pour ainsi dire, appartenu pendant près de six siècles, et avec elle tous les rivages qu'elle baigne, toutes les rivières qui en sont tributaires, tous les fleuves qui l'alimentent.

Ne trafiquant que par voie d'échange avec les nations demi-barbares de la région méditerranéenne, pour lesquelles les moindres produits de l'industrie phénicienne étaient considérés comme des merveilles d'art et de fabrication, ils établirent partout des escales, des comptoirs et des entrepôts; et, tout en amassant d'énormes richesses, ils ouvrirent le monde à la civilisation.

(1) Ernest Renan, *Mission de Phénicie*, 1862. — E. Vinet, *l'Art et l'Archéologie*, 1874.

Les marchands tyriens eurent réellement le génie de la mer. Après avoir occupé la Propontide et le Pont-Euxin, c'est-à-dire la mer de Marmara et la mer Noire modernes, ils mirent pied tour à tour sur toutes les îles de la mer Egée. La Crète, Chypre, Rhodes leur appartenaient; le groupe des Cyclades et des Sporades était pour eux comme une seconde patrie. De là ils passèrent sur les côtes de Grèce, d'Egypte, d'Italie, de Sicile, de Sardaigne et du Nord de l'Afrique, où ils fondèrent Utique et Carthage. Ils s'emparèrent des Baléares et vinrent occuper une grande partie du Sud de la Bétique — l'Espagne moderne — alors presque sauvage; et, sur cette côte ibérique, ils établirent, d'après Strabon, plus de deux cents colonies, dont la plupart ne nous ont même pas laissé leur nom, mais parmi lesquelles on peut citer Malacca, Gadès (Cadix), Tartessas. Ils en tiraient du plomb, de l'étain, du fer, de l'argent, même de l'or; ils en exportaient du blé, des fruits, de la cire, de l'huile. Ils traversèrent les premiers le détroit de Gibraltar où la légende place les célèbres colonnes d'Hercule, pénétrèrent résolument dans l'Océan, et, si l'on en croit Strabon, plus de trois cents villes auraient été fondées par eux sur les côtes de l'Afrique occidentale (1).

On les retrouve d'une manière beaucoup plus certaine sur toute la côte méditerranéenne, doublant le cap de Creux, qui forme le dernier chaînon des Pyrénées orientales, s'arrêtant dans toutes les criques de la Gaule, nouant des relations avec les Ibères et les Ligures; puis, s'arrêtant aux embouchures du Rhône, jetant à Marseille les fondations d'un comptoir qui devait s'élever en peu de temps à un très haut degré de prospérité, remontant la vallée du grand fleuve gaulois, pénétrant même dans celle de la Saône (2), redescendant en Provence, franchis-

(1) Strabon est ici évidemment exagéré. L'expédition sur la côte d'Afrique est cependant certaine; et l'on sait même que les Phéniciens remontèrent les côtes de l'océan Atlantique vers le Nord jusqu'aux îles Cassitérides (îles Sorlingues), où ils exploitaient, sur une large échelle, l'étain qui était alors le métal indispensable à tous les besoins de la vie, et qu'ils pénétrèrent même dans la Baltique, où ils allaient chercher l'ambre jaune alors employé couramment comme matière d'échange, presque comme monnaie. — Cf. Hérod., *Hist.*, l. III, c. cxv.

(2) La légende d'Hercule lui attribue même la fondation d'un *oppidum* au mont Auxois, sur l'emplacement où l'on devait bâtir plus tard l'*Alesia* celtique,

sant la chaîne des Alpes, et, après avoir couvert la côte du golfe de Lyon de leurs colonies et de leurs comptoirs, élevant sur le rocher de Monaco un temple à leur dieu Melkarth, comme le trophée de leurs conquêtes pacifiques et un souvenir glorieux de leurs merveilleuses expéditions.

Il est donc facile d'expliquer historiquement la grande légende du dieu tyrien. Les Grecs, qui ont tout embelli et tout poétisé, en ont fait leur Héraclès et l'ont approprié à leur polythéisme, plus délicat et plus raffiné que celui des religions tout à fait primitives. Mais l'Hercule grec n'a été qu'une transformation adoucie du Melkarth phénicien, et sa légende est manifestement tissée sur la même trame (1).

Cette légende orientale, nous l'avons dit, n'est qu'un symbole. L'Hercule phénicien ne saurait être sérieusement considéré ni comme un personnage réel, ni même comme un personnage fabuleux ou une abstraction poétique. Voyageur intrépide, posant et reculant tour à tour les bornes du monde, fondateur de villes tyriennes, conquérant de pays subjugués par les armes tyriennes, le dieu n'est en réalité que le peuple lui-même qui a exécuté ces grands travaux. Le récit de ses courses dans la Gaule permet de suivre la marche, les luttes, le triomphe et la décadence de la colonie dont il n'est que la représentaion et le symbole; c'est, en définitive, le génie tyrien personnifié et déifié, et la légende du dieu n'est autre que l'histoire même de ses adorateurs (2).

On peut donc regarder aujourd'hui comme absolument acquis à la science que, dans la période comprise entre le dix-neuvième et le treizième siècle avant notre ère, les Phéniciens avaient entouré d'une ceinture de colonies tout le bassin de la Méditerranée, depuis l'archipel de la mer Egée jusqu'à Gibraltar. On est

l'un des derniers boulevards de la résistance gauloise aux légions de César. — Aujourd'hui, Sainte-Reine (Côte-d'Or).

Κατὰ δὲ τὴν Ἡρακλεόυς ἐπὶ Γηρυόνηι στρατείαν, καταντησάντος εἲς τὴν Κελτικὴν ἀυτοῦ καὶ πόλιν Ἀλησίαν ἐν ταύτη κτισάντος. (Diod. Sic., l. V, xxiv.)

(1) Καὶ γαρ Ἡρακλέα τὸ γένος Αἰγυπτίον ὄντα, δι' ἀνδρείαν ἐπελθεῖν πολλὴν τῆς οἰκουμένης, και τὴν ἐπὶ τῆς Λιβύης θέσθαι στήλην, ὑπὲρ οὗ πειρῶνται τὰς ἀποδείξεις παρὰ τῶν Ἑλλήνων λαμβάνειν. (Diod. Sic., l. I, xxiv.)

(2) Ch. Lenthéric, *la Grèce et l'Orient en Provence*, c. x, VI.

aussi très fondé à croire que cette occupation ne fut pas limitée à quelques points du littoral ou à quelques comptoirs échelonnés dans la région maritime des grands fleuves.

La présence de leurs monnaies dans les vallées supérieures démontre qu'ils colonisèrent assez avant dans les terres et qu'ils y firent un séjour prolongé. Ce qui le prouve mieux encore, c'est la fondation de ces villes héracléennes, c'est-à-dire tyriennes — *Heraclea* du Rhône, *Heraclea Caccabaria* du Var, *Portus Herculis Monœci* des Alpes-Maritimes, etc... — et surtout l'existence encore reconnaissable de la grande route qui partait du Sud de l'Espagne, traversait les Pyrénées, côtoyait une partie de la Méditerranée gauloise, remontait la vallée du Rhône, franchissait les Alpes au col de Tende et pénétrait en Italie (1).

III

Cette route magistrale, de beaucoup la plus longue et la plus ancienne de l'Europe occidentale, ne fut dans le principe qu'un simple frayé, pratiqué dès les premiers âges historiques par les migrations pélasgiques. Plus tard, le même frayé fut suivi et peut-être rectifié par les tribus ibériennes et ligures qui oscillaient le long de la région littorale dans un va-et-vient un peu confus. Les Phéniciens s'emparèrent ensuite de ce chemin rudimentaire et le transformèrent bientôt en une route régulière qui assura par terre la communication entre tous les ports naturels ou artificiels de la côte. Ce fut en réalité la doublure de leur ligne de cabotage.

Elle existait, d'après Polybe, bien avant la seconde guerre punique. Hannibal dut la trouver toute tracée lorsqu'il traversa

(1) ... Trafiquant d'une main et combattant de l'autre, ils pénétrèrent dans l'intérieur pour exploiter les mines d'or et d'argent que recélaient à fleur de terre les Pyrénées, les Cévennes et les Alpes; ils construisirent, pour le service de cette exploitation, une route d'une hardiesse et d'une solidité merveilleuses, qui partait des Pyrénées orientales et allait descendre en Italie par le col de Tende. — (H. Martin, *Hist. de France,* t. I.)
Cf. Amédée Thierry, *Hist. des Gaulois,* t. I.

la Gaule; et elle était déjà empierrée, peut-être même pavée, suivant la méthode carthaginoise, qui n'était qu'une tradition tyrienne (1). Les Grecs de Marseille, qui, dès le sixième siècle avant notre ère, commençaient à se substituer aux Phéniciens dans le bassin occidental de la Méditerranée, ne manquèrent pas de l'utiliser à leur tour pour le service de leurs colonies échelonnées sur les côtes de l'Ibérie et de la Celtique.

Strabon et les géographes classiques, en nous laissant la liste à peu près complète de ces colonies, nous ont donné par là l'itinéraire et les principales stations de cette route gréco-phénicienne, qu'on ne tarda pas dès lors à améliorer d'une manière sensible.

Les commerçants massaliotes étaient d'ailleurs les fidèles alliés de Rome. Pour se ménager sa protection contre les tribus barbares qui peuplaient le Sud de la Celtique, ils s'étaient constitués en quelque sorte les hommes d'affaires et les entrepreneurs de transport des armées romaines.

Dans ce but, ils améliorèrent la route littorale par de nombreux redressements, ce qui lui permit de mieux desservir une plus grande étendue de territoire. Ils plantèrent, de huit stades en huit stades, des bornes pour indiquer les distances parcourues (2); ils assurèrent ainsi la marche régulière des convois de la république; et ce fut sur ce tracé déjà très perfectionné que les Romains établirent peu de temps après, et d'une manière définitive, leurs deux grandes routes militaires du Midi de la Gaule, la *via Domitia* et la *via Aurelia*.

IV

Ce grand chemin de l'Espagne à l'Italie fut, sauf quelques légères variantes, celui que suivit l'armée d'Hannibal dans ce

(1) *Primum Pœni dicuntur lapidibus vias stravisse : postea Romani per omnem pene orbem disposuerunt*... (Isidor. Sev., *De origin.*, l. XIV.)

(2) Ταῦτα γὰρ τῶν βεβηματίσται, καὶ σεσήμείωται καὶ κατὰ σταδίους ὀκτὼ διὰ Ρωμαίων ἐπιμελῶς. (Polyb., l. III, c. xxxix.)

merveilleux passage à travers la Gaule, dont les historiens classiques nous ont laissé le récit si souvent commenté et si diversement interprété. De toutes les entreprises de cette nature, c'est certainement une de celles qui ont excité dans tous les temps et à plus juste titre l'admiration des hommes d'Etat et des hommes de guerre; et encore ne connaissons-nous qu'assez imparfaitement tous les faits relatifs à la grande épopée carthaginoise, et l'histoire et la figure d'Hannibal ne sont-elles arrivées jusqu'à nous que par l'intermédiaire de ses ennemis.

Presque tous les historiens militaires de l'antiquité et des temps modernes ont écrit sur Hannibal. Presque tous les grands capitaines ont dit leur mot sur sa traversée du Rhône et sur son passage des Alpes; et, à force d'en parler, on a fini par ne plus s'entendre.

Polybe et Tite-Live ouvrent la marche. A vrai dire, ce sont les deux sources principales auxquelles tout le monde a puisé. Eux seuls sont originaux. Tous les autres ne sont que des historiens de seconde main, des commentateurs ou des amplificateurs qui n'ont fait bien souvent que délayer ou obscurcir le sujet.

Mais, comme Polybe et Tite-Live diffèrent sur quelques points, les écrivains et les géographes de tous les âges ont trouvé là matière à discussion; et ce sont ces divergences et ces contradictions entre les deux auteurs classiques, non moins que la grandeur du sujet et la séduction irrésistible qu'exerce le héros de la deuxième guerre punique, qui ont donné lieu à une véritable avalanche de commentaires et de dissertations.

Il est malheureusement impossible d'accorder toujours Polybe et Tite-Live; et l'on est forcé, sur certains points, à prendre parti pour l'un des deux.

Polybe était né à Mégalopolis, dans le Péloponèse, l'an 204 avant l'ère chrétienne, c'est-à-dire quatorze ans seulement après l'expédition d'Hannibal. Jeune encore, il vint à Rome, fréquenta assidûment les Fabius et les Scipion, qui durent très certainement, comme tous les vieux généraux, lui faire bien souvent le récit détaillé de leurs campagnes en Espagne, en Gaule, en Italie, et cela

avec d'autant plus de complaisance qu'ils le considéraient déjà comme leur historiographe et qu'il était leur hôte et leur ami.

Mais Polybe ne se contenta pas d'écouter tous ces braves. Il alla visiter lui-même le théâtre de la guerre, depuis l'Italie jusqu'aux bords de l'Ebre. Il avait alors près de quarante ans. Les vieillards du pays, âgés de soixante à soixante-dix ans, avaient tous conservé le souvenir du passage d'Hannibal; quelques-uns même, qui n'étaient âgés à cette époque que de quinze à vingt ans, avaient dû très certainement servir comme mercenaires sous ses ordres ou tout au moins être mêlés d'une manière directe aux événements; tous enfin avaient vu se dérouler, depuis les Pyrénées jusqu'aux Alpes, le long ruban de l'armée carthaginoise avec ses troupes de couleurs et d'armement si nouveaux pour eux, sa cavalerie incomparable, ses nègres et ses éléphants.

Un historien consciencieux et observateur était donc là à la source des meilleurs renseignements.

Malheureusement, Polybe, ordinairement si juste et si exact, si historien dans le vrai sens du mot, écrivait trop près des événements, et surtout dans un milieu trop passionné, pour ne pas s'être un peu laissé aller, en vue peut-être de plaire à ses illustres amis, au désir de diminuer le prestige qui entourait toujours, malgré sa défaite, le jeune chef de l'armée africaine. Il affecte un peu de considérer cette grande expédition à travers la Gaule comme une simple marche militaire; il parle avec une certaine ironie des difficultés du passage des Alpes, qu'il regarde comme assez facilement surmontables. Il cherche à réduire, en général, les faits à des proportions très ordinaires : « Les Gaulois des rives du Rhône, dit-il, ont maintes fois franchi les Alpes avant Hannibal et y ont fait passer des forces immenses, afin de combattre les Romains et de secourir leurs compatriotes dans les plaines du Pô... Hannibal montra toujours dans sa conduite une extrême prudence; il connaissait la fertilité du pays (1) et les sen-

(1) Appien (*De reb. Hisp.*, 13) dit même qu'étant encore en Espagne, il avait envoyé des émissaires chez les Gaulois pour explorer les passages des Alpes. — (E. Desjardins, *Gaule romaine*, t. I, c. I, § I.)

timents de haine qui animaient les populations à l'endroit de Rome; et dans les passages difficiles, d'ailleurs, il prenait pour guides des montagnards indigènes qui partageaient sa fortune... »

« J'en parle avec assurance, ajoute-t-il; je tiens les faits dont il est question de la bouche même de témoins oculaires; et, en ce qui concerne les lieux, je les ai parcourus dans un voyage que je fis autrefois dans les Alpes afin d'en prendre par moi-même une connaissance exacte (1). »

A ce parti pris évident, il faut ajouter une concision extrême, une sobriété voisine de la sécheresse et un silence souvent très regrettable sur la plupart des noms de peuples, de villes et de lieux.

Tite-Live, qui écrivait un siècle plus tard, complète heureusement Polybe. Il nomme les peuplades et les tribus traversées, définit leurs limites, raconte une foule d'anecdotes et d'épisodes, donne, en un mot, beaucoup de vie et de mouvement à son récit. Trop peut-être; car on peut lui reprocher, non sans raison, un grand goût pour le merveilleux, une excessive crédulité, un véritable chauvinisme romain, et surtout la manie de prêter à ses personnages des discours à effet. C'est, à coup sûr, une assez mauvaise manière d'écrire l'histoire que de transformer les hommes d'action en hommes de tribune, de décorer et d'enfler ainsi tous les actes de leur vie et de les faire poser à chaque instant, comme des acteurs de drame, devant le public qui finit toujours par se laisser prendre plus ou moins à leurs déclamations.

« Je n'aime pas, disait Montesquieu, à voir jeter tant de fleurs sur les colosses de l'antiquité. »

Toutefois, on doit le reconnaître, cette mise en scène a l'avantage de donner au récit de Tite-Live un relief et un intérêt qui manquent absolument à celui de Polybe.

Il a embelli la narration de Polybe, l'a colorée, mais non faus-

(1) Polyb., III, 48.

sée, comme on pourrait le croire. Il l'a même éclaircie par de nombreux détails topographiques qu'il semble avoir recueillis lui-même d'après des témoignages assez précis; et l'on ne saurait s'en étonner, car les principaux incidents du passage d'Hannibal ont dû certainement laisser longtemps après eux, dans la région du Rhône et des Alpes, des souvenirs fort durables.

Après Polybe et Tite-Live, les autres écrivains jettent peu de lumière sur la marche d'Hannibal. Silius Italicus a mis en mauvais vers la prose déjà bien assez poétique de Tite-Live (1). Appien, Varron, Cornelius Nepos, Ammien Marcellin n'ont fait que copier à peu près leurs devanciers. Quant à la vie d'Hannibal par Plutarque, on sait qu'elle n'est pas plus de lui que celle de Scipion, et que l'une et l'autre furent écrites dans le quinzième siècle par un écrivain du nom de Donato Accioli, qui, en les dédiant à Pierre de Médicis, déclarait les avoir composées en compilant divers classiques grecs ou latins (2).

La Renaissance, qui développa d'une manière si brillante le goût des études historiques et géographiques, mit pour ainsi dire à la mode la question de l'expédition d'Hannibal.

En 1508, Symphorien Champier traçait avec détails l'itinéraire de l'armée carthaginoise dans son « Traité des origines de la ville de Lyon (3) ».

Une curieuse dissertation anonyme fut imprimée à Paris, neuf ans plus tard, sur les passages des Alpes *et signamment sur ceux où passèrent Annibal, Julius César et les roys de France depuis Charlemagne jusqu'à très illustre roi François régnant* (4).

En 1550, Quiqueran de Beaujeu écrivit un poème latin sur le

(1) Sil. Ital., *Punic.*, II, v. 415-555.
(2) L. des Ours de Mendajors, *Nouvelles Découvertes sur l'état de l'ancienne Gaule du temps de Jules César*, Paris, 1696.
Id., *Histoire critique de la Gaule Narbonnaise*, Paris, 1733.
Daudé de La Valette, *Recherches sur l'histoire du passage d'Annibal d'Espagne en Italie à travers les Gaules*, Montpellier, 1838.
(3) Symph. Champier, *De origine civitatis Lugdunensis*, Lugdunum, 1508.
(4) Daudé de La Valette, *op. cit.*

passage d'Hannibal dans les Gaules (1). Vingt-quatre ans après, Simler s'occupait de la même question (2).

Bergier ne l'oubliait pas dans son histoire des grands chemins de l'empire romain (3), et l'érudit Cluvier la traitait d'une manière large et savante dans son *Italia antiqua* (4).

Vers le milieu du dix-septième siècle, un véritable concours fut ouvert sur la meilleure interprétation du passage d'Hannibal à travers la Gaule. *Unde et quo Rhodanum transivit Annibal*, etc.? tel était le programme que l'on voit figurer dans l'histoire de Provence de Bouche et qui aurait été proposé, nous dit cet historien, *par un curieux et savant homme de son siècle qui voulait entreprendre une grande diatribe ou exercitation au sujet du passage d'Annibal* (5). Cet appel fut entendu. Il y eut un véritable déluge de mémoires, de dissertations, de controverses.

Pierre Labbe publiait, en 1664, un énorme in-quarto *De itinere Annibalis*. Le Père Ménétrier ajoutait un volume in-folio à son « Histoire consulaire de la ville de Lyon ». Puis vinrent la traduction et les commentaires sur Polybe du chevalier de Folard, joints à la traduction de Dom Vincent Thuilier et « accompagnés de cartes originales permettant de suivre la marche de l'expédition carthaginoise dans la région des Alpes (6) ».

Hommes de lettres, hommes d'épée, géographes, historiens, tout le monde s'y est mis depuis; et l'on a vu tour à tour paraître le système du marquis de Saint-Simon, laborieusement développé dans son « Histoire de la guerre des Alpes (7) », les dis-

(1) Quiquerani Bellojocani, *De laudibus Provinciæ*, l. III, Lugdun., 1614.

(2) Joslae Simleri, *Vallesiæ et Alpium descriptio et de Alpibus commentarium*, Lugduni Batavorum, ex off. Elzev., 1633.

(3) Bergier, *Histoire des grands chemins de l'empire romain*, l. III, c. xxxi.

(4) Philippi Cluverii, *Italia antiqua, opus tabulis geographicis illustratum*, Lugduni Batavorum, ex off. Elzev., 1624.

(5) Honoré Bouche, *la Chorographie ou description de Provence, et l'histoire chronologique du même pays*, t. I, Aix, 1644.

(6) Dom Vincent Thuilier, *Histoire de Polybe, traduction et commentaire*, par M. de Folard, mestre de camp d'infanterie, t. IV, Paris, 1728.

(7) *Histoire de la guerre des Alpes ou campagne de 1744 par les armées combinées d'Espagne et de France*, etc., par le marquis de Saint-Simon, aide de camp du prince de Conti, Amsterdam, 1770.

cussions de Grosley dans ses « Observations sur l'Italie (1) », la dissertation d'Abauzit (2), celle du célèbre Gibbon (3), les notes du géographe d'Anville (4), les « Itinéraires » du général Melville, insérés dans l'énorme volume de l'Anglais Withaker (5), le « Tableau de la Haute-Italie » de Charles Denina (6), l' « Histoire des campagnes d'Hannibal » par le général de Vaudoncourt (7), les « Commentaires » de M. de Rivaz (8), du général Rogniat (9), les « Mémoires » des généraux Montholon et Gourgaud (10), les « Recherches du comte de Fortia d'Urban (11) », les dissertations de Larenaudières et de Malte-Brun (12), De Luc (13), Letronne (14), Wickham et Cramer (15), Rey (16), Larauza (17), de Beaujour (18), général Saint-Cyr Nugues (19), Daudé de la Valette (20), Ernest Desjardins (21), Albert Réville (22),

(1) *La Savoie et les Alpes*. Observations sur l'Italie et les Italiens données en 1764, sous le nom de deux gentilshommes suédois, Amsterdam, 1774.

(2) ABAUZIT, *Œuvres diverses*, Londres, 1770.

(3) GIBBON'S, *Miscellaneous works and memoirs*, t. II, Londres, 1796.

(4) D'ANVILLE, *Notice de l'ancienne Gaule*. Art. *Alpis Pennina, Alpis Cottia, Vocontii*, etc., Paris, 1760.

(5) WITHAKER, *The course of Annibal over the Alps ascertained*, Londres, 1794.

(6) CH. DENINA, *Tableau historique, statistique et moral de la haute Italie et des Alpes qui l'entourent*, Paris, 1805.

(7) DE VAUDONCOURT, *Histoire des campagnes d'Annibal pendant la seconde guerre punique, suivie d'un abrégé de la tactique des Romains et des Grecs, et enrichie de plans et de cartes topographiques*, Milan, Paris, 1812.

(8) *Moniteur* du 30 décembre 1813.

(9) ROGNIAT, *Considérations sur l'art de la guerre*, Paris, 1816.

(10) Mémoires publiés par M. DE MONTHOLON, t. II. Dix-sept notes sur l'ouvrage du général ROGNIAT.

(11) DE FORTIA D'URBAN, *Dissertation sur le passage du Rhône et des Alpes* Paris, 1821.

(12) Voir TITE-LIVE, édition Lemaire, t. IV, note *De transitu Alpium*.

(13) DE LUC, *Histoire du passage des Alpes par Annibal*, Genève, 1818.

(14) *Journal des Savants*, année 1819.

(15) WICKHAM et CRAMER, *Dissertation on the passage of Annibal over the Alps*, Londres, 1828.

(16) REY, *Dissertation sur l'emploi du vinaigre à la guerre comme agent de destruction et comme moyen de défense*, Paris, 1818.

(17) LARAUZA, *Histoire critique du passage des Alpes par Annibal*, Paris, 1826.

(18) FÉLIX DE BEAUJOUR, *De l'expédition d'Annibal en Italie, ou de la meilleure manière d'attaquer et de défendre la Péninsule italienne*, Paris, 1832.

(19) *Spectateur militaire*, 23e vol., 135e livraison, année 1837.

(20) DAUDÉ DE LA VALETTE, *Recherches sur l'histoire du passage d'Annibal d'Espagne en Italie, à travers les Gaules*, Montpellier, 1838.

(21) E. DESJARDINS, *Géographie de la Gaule romaine*, Paris, 1876.

(22) ALBERT RÉVILLE, *le Passage d'Annibal à travers la Gaule et les Alpes*, Paris, 1880.

Revillout (1), le colonel Hennebert (2), le lieutenant Azan (3), Tom. Montanari (4), le capitaine Colin (5), etc... Nous en passons le plus grand nombre; car il serait presque impossible de faire une énumération complète de tous les ouvrages, articles, lettres, notes et fragments, épars dans les journaux militaires, dans les mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, et surtout dans les recueils de ces modestes sociétés savantes des départements de la France, qui, depuis près de cinquante ans, concourent avec un zèle si louable au travail de reconstitution de notre histoire nationale.

Mais nous croyons devoir mentionner d'une manière toute spéciale les quatre derniers de ces travaux qui résument toutes les études antérieures, réunissent tout ce qui touche à la biographie d'Hannibal, font l'histoire du milieu même dans lequel il a vécu, puisent à toutes les sources, interrogent tous les textes, décrivent tous les monuments de l'époque, mettent en un mot à contribution tous les éléments fournis par l'archéologie, la linguistique, les sciences naturelles, militaires et économiques.

On le voit donc, l'histoire de cette campagne mémorable a été écrite bien des fois depuis vingt siècles. Notre intention n'est pas — qu'on se rassure — de nous engager à notre tour dans l'éternelle discussion de l'itinéraire suivi par le vainqueur de Sagonte, depuis les bords de l'Ebre jusqu'à ceux du Tessin; encore moins d'entrer dans les détails de cette prodigieuse marche à travers la Gaule et de cette brusque irruption en Italie, dont les conséquences faillirent être si funestes à la république romaine.

Nous nous contenterons d'en donner un court résumé, d'en indiquer les traits les plus saillants et les principales étapes.

(1) Revillout, *le Passage d'Hannibal à travers le Dauphiné*, Montpellier, 1880.
(2) Hennebert, *Histoire d'Hannibal*, Paris, Imprim. imp. 1870; Imprim. nat., 1878.
(3) Azan, *Annibal dans les Alpes*, Paris, 1902.
(4) Tom. Montanari, *Annibale, l'uomo, la traversata delle Alpi*, Rovigo, 1900-1901.
(5) Colin, *Annibal en Gaule*, 1904.

V

On était en l'an de Rome 534 — 219 ans avant Jésus-Christ. La ville de Sagonte, alliée des Romains, rivale de Carthage, avait été assiégée et détruite en pleine paix. L'histoire nous a laissé, en l'exagérant peut-être, un peu, le souvenir de son agonie tragique. Les Sagontins mirent eux-mêmes le feu à leur ville, égorgèrent leurs femmes et se jetèrent, dit-on, dans les flammes, préférant la mort à la servitude (1). Tout ce qui échappa à l'incendie tomba sous le glaive du vainqueur (2). Rome réclama avec hauteur contre cette violence exercée envers une ville amie. Elle exigea impérieusement que le jeune Hannibal, qui avait conduit le siège, lui fût livré. Elle envoya même des ambassadeurs et une escorte pour le saisir en Espagne. Carthage refusa. C'était la guerre (3).

Hannibal avait alors vingt-six ans. Son plan de campagne fut rapidement préparé. Il espérait trouver en Gaule des auxiliaires, tout au moins des peuples qu'il pourrait intéresser à son entreprise, peut-être même grouper dans une grande coalition contre la puissance romaine. Le souvenir glorieux des premières expéditions gauloises en Italie n'était pas effacé. L'éventualité d'un deuxième sac de Rome était bien faite pour tenter les chefs de ces hordes guerrières et indisciplinées qui voyaient d'assez mauvais œil les empiétements successifs et l'ambition effrénée de leurs voisins de l'autre côté des Alpes.

(1) *Ne saltem captiva in manus Annibalis perveniret (Saguntum), ingentem rogum publice struxit, in quem ardentem ferro etiam trucidatos omnes se suosque miserunt.* (SAINT AUGUSTIN, *Cité de Dieu*, III, XX.)

Saguntini victricibus Annibalis armis intrà mœnia urbis suæ compulsi quum vim punicam alterius nequirent arcere, collatis in forum quæ unicuique erant carissima, atque undique circumdatis ascensisque ignis nutrimentis, ne a societate nostra desciscerent, publico et communi rogo semetipsi superjecerunt. (VAL. MAXIM., l. VI, c. VI, *de Fide publica quam coluere externi*, I.)

(2) C'était alors la loi de la guerre, *belli jure*. (TITE-LIVE, XXI, XIII.)

(3) POLYB., III, XXI.
TITE-LIVE, XXI, XVIII.
SIL. ITAL., *Punic.*, II. — FLORUS, II.

Il ne fallait rien moins que l'espérance de ce concours pour faire renoncer le chef d'une nation maritime à embarquer un ou plusieurs corps d'armée soit en Espagne, soit en Afrique — ce qui n'aurait vraisemblablement pas présenté de très grandes difficultés — et à les jeter brusquement sur la côte italienne à quelques marches de Rome.

Hannibal rassembla à la hâte une armée de mercenaires, recrutés un peu partout, des Espagnols, des Celtibériens, des Gaulois, des Libyens, des Numides ; en tout quatre-vingt-dix mille hommes de pied et douze mille cavaliers, sans compter les équipages, les transports et une belle division d'une quarantaine d'éléphants sur laquelle il comptait beaucoup.

Il quitta Carthagène au mois de mai de l'année 218, et quelques jours après traversait l'Ebre un peu au-dessus de Tortose. De l'Ebre aux Pyrénées, des Pyrénées au Rhône, il suivit à très peu près le littoral, tantôt guerroyant, tantôt luttant contre la défection de ses hommes, le plus souvent occupé à nouer des relations avec les peuplades qu'il rencontrait, et dont le secours lui était précieux soit pour ravitailler son armée, soit pour l'éclairer dans sa marche.

Il perdit ainsi près de quatre à cinq mille hommes dans une série de petits engagements en Catalogne; il crut prudent de congédier ensuite un corps de dix mille Celtibériens dont le moral lui parut un peu affaibli. Il avait été obligé, d'autre part, de détacher encore quelques troupes pour surveiller les côtes d'Espagne. Bref, ce fut avec cinquante mille hommes de troupes et neuf mille chevaux montés qu'il arriva au pied des Pyrénées, deux mois après son départ de Carthagène.

On était au mois de juin.

Le passage des Pyrénées ne dut pas présenter de sérieuses difficultés. D'après ce que nous apprend Tite-Live sur ses dispositions de marche, Hannibal se tenait le plus près possible de la mer, toujours en vue de sa flotte. Trois cols s'offraient à lui, celui de Pertus, celui de la Massanne, celui de Banyuls. En présence de ces trois cols, de ces trois chemins assez facilement

accessibles, les avis sont naturellement partagés; et il est d'ailleurs assez difficile de dire exactement ce que les géographes classiques désignent sous le nom de *les Echelles d'Annibal* ou *les Tours d'Annibal* (1).

La saine critique conseille de n'accueillir qu'avec une extrême réserve les solutions basées sur des traditions vagues, et de ne tenir compte ni du *gué d'Annibal*, découvert au pied de la ville de Sauveterre (Basses-Pyrénées), ni du *saut d'Annibal* et du *mur d'Annibal*, retrouvés près des bains d'Arles-sur-Tech (Pyrénées-Orientales), ni de la *brèche d'Annibal*, que l'on montre au-dessus du village des Bains, ni de la *digue d'Annibal*, qui sert aux approvisionnements d'eau de la station thermale d'Amélie-les-Bains (2).

Il est fort possible que l'armée fut divisée en plusieurs corps qui passèrent simultanément par ces trois défilés comme ils l'avaient déjà fait pour l'Ebre (3), et qu'ils durent se retrouver et se réunir de l'autre côté de la chaîne, près de la ville ibérienne d'*Illiberris*, aujourd'hui Elne, près Perpignan.

Là commencèrent réellement les difficultés.

Hannibal dut avoir avec les principaux chefs des Volkes Arékomiques une entrevue assez délicate. Il avait, en effet, besoin de ménager beaucoup ces barbares dont les susceptibilités étaient toujours en éveil; et nul doute qu'il n'ait mis en œuvre tous ses moyens de séduction (4) pour s'assurer leur amitié et pouvoir continuer en sûreté sa route, en suivant toujours cette longue ligne de lagunes qui bordent la côte et qu'on appelait « les étangs des Volkes, *stagna Volkarum* (5) ».

(1) *Scalæ Annibalis*. (Pomp. Mela, *Geogr.*, l. IV, c. II.)
Turres Annibalis. (Plin., XI, XVII.)

(2) Au confluent de la Noya et du Llobregat, en Catalogne, on voit sur ce dernier cours d'eau un pont très ancien que la tradition attribue à Annibal. (Malte-Brun, *Géogr.* — Lavallée, t. I, p. 456.)

De Marca *(Hisp., 1688)* mentionne les traces d'un camp punique près d'Ampurias et place non loin de là, sur le revers occidental de Montjoux *(mons Jovis)*, les « Échelles d'Annibal ». — (Hennebert, *Histoire d'Hannibal*, l. III, ch. VI.)

(3) *Tripartito Iberum copias trajecit*. (Tite-Live, XXI, XXIII.)

(4) Tite-Live, XXI, XX et XXIII.

(5) . . . . Δεξιὸν ἔχων τὸ Σάρδονιον πέλαγος.
(Pol., III, XLI.)

Aucune incertitude sur l'itinéraire de l'armée entre les Pyrénées et le Rhône.

A très peu près, elle suivit le chemin déjà tout tracé qui devait s'appeler plus tard la *via Domitia;* et ses principaux gîtes d'étapes furent les villes mêmes qui devinrent dans la suite les stations officielles de la voie romaine. Ainsi, après avoir franchi la chaîne des Pyrénées, *in summo Pyrenæo*, l'armée passa à *Illiberris*, Elne, — à *Ruscino*, Castel-Roussillon près Perpignan, — à *ad Vigesimum*, les cabanes de la Palme ou le fort de la Treille, — à la ville antique de *Narbo*, Narbonne, — à *Bitterræ*, Béziers, — à *Cessero*, Saint-Thibéry, — à *Forum Domitii*, Frontignan, — à *Sextantio*, Substantion, sur le Lez, près de Montpellier, — à *Ambrussum* sur le Vidourle, près de Lunel, et à *Nemausus*, Nîmes, qui était la capitale des Volkes Arékomiques.

De Nîmes, Hannibal se dirigea un peu vers le Nord, traversa d'abord la rivière du Gardon ou du Gard aux environs de Remoulins, doubla ensuite la petite colline couronnée aujourd'hui par le calvaire et l'oratoire de Rochefort, et, débouchant dans la vallée du Rhône, remonta la rive droite du fleuve à la recherche d'un point qui parût se prêter favorablement au passage (1).

C'est ici que commencent les interprétations et les variantes.

Sur près de 140 kilomètres de longueur de rive depuis Arles jusqu'à Loriol, près du confluent de la Drôme, il existe plus de dix points sur le fleuve que l'on a tour à tour indiqués comme le théâtre de la traversée de l'armée carthaginoise. Le colonel Hennebert (liv. IV, chap. II) a fait consciencieusement l'historique de toutes les solutions présentées. L'Anglais Withaker (2), nous dit-il, a adopté Loriol, — le général Rogniat (3) Montélimar — le marquis de Saint-Simon (4) Saint-Paul-Trois-Châteaux, —

(1) Voir, pour les détails de la route suivie par Hannibal, entre les Pyrénées et le Rhône, POLYBE, l. III, XLI et suiv., et TITE-LIVE, l. XXI, XX et suiv.

(2) *The course of Annibal, op. cit.;* Londres, 1793.

(3) *Considérations de l'art de la guerre, op. cit.*

(4) *Histoire de la guerre des Alpes, op. cit.*

les Bénédictins Dom Vayssette et Claude Vic (1) placent la scène entre Orange et Pont-Saint-Esprit, — Napoléon I[er] (2), à la hauteur d'Orange, — de Marca (3), à Tarascon, — Pierre Quiqueran de Beaujeu (4), Doujat (5), le Père Fabre (6) et Raymond de Solliers (7), à Arles, etc.

On a, comme on le voit, une assez belle marge; mais il est cependant facile, Polybe et Tite-Live en main, d'apprécier à leur valeur la plupart des solutions par trop fantaisistes, inspirées le plus souvent par une sorte d'amour-propre local ou par le respect de traditions assez mal comprises. Les comparaisons des textes des auteurs anciens, les distances qu'ils indiquent avec une très grande précision et l'application de ces distances sur les lieux permettent d'affirmer aujourd'hui, avec la plus grande certitude, que le passage eut lieu entre Avignon et Pont-Saint-Esprit, en face d'Orange, l'ancienne capitale des Cavares, *Arausio Cavarum.*

On peut préciser encore davantage.

Le lit du Rhône, entre l'embouchure de la Durance et celle de l'Ardèche, est semé d'îles qui le forcent à se diviser en plusieurs bras tortueux. Polybe dit formellement que le passage eut lieu en un point où le fleuve n'avait qu'un seul bras. Ce point est facile à trouver sur la carte. Il se trouve entre Roquemaure et Montfaucon, et il vérifie, avec une exactitude parfaite, tous les calculs de distances données par les géographes classiques (8).

Un peu au-dessous de Montfaucon, se trouve sur la rive droite du Rhône une plaine basse, appelée l'Ardoise. C'était un des plus anciens ports fréquentés par les barques du Rhône, et de tout temps on avait choisi cette grève pour passer d'une rive à l'autre. Vis-à-vis, sur la rive gauche, la berge est aussi très

(1) *Histoire générale de Languedoc,* t. I.
(2) Notes sur les *Considérations* du général ROGNIAT, publiées par MONTHOLON.
(3) *Hispania, op. cit.*
(4) *De laudibus Provinciæ, op. cit.*
(5) *Titus Livius ad usum Delphini.*
(6) *Panégyrique de la ville d'Arles,* 1743.
(7) CAMBIS-VELLERON, *Annales manuscrites de la ville d'Arles.*
(8) Voir, notamment, POLYBE, III, XXXIX, XLII, XLIX.

plate, découverte, et permet facilement à un corps de troupes de débarquer, de se développer rapidement et d'engager immédiatement un combat.

Pour toute personne qui connaît les lieux, ce ne peut être que là qu'eut lieu le passage si vanté du fleuve dont Tite-Live nous a donné les détails les plus pittoresques (1).

La véritable difficulté, à vrai dire, n'était pas de traverser le fleuve, mais de forcer le passage et de se maintenir sur la rive opposée. Des hordes gauloises, animées de très mauvaises dispositions, étaient massées sur la rive gauche et attendaient de pied ferme les Africains. Les heurter de front, c'était s'exposer à un échec déplorable et qui pouvait avoir, au début de la campagne, de désastreuses conséquences. Mais Hannibal détourna facilement l'attention des Gaulois par une ruse de guerre à laquelle ils se laissèrent prendre avec une parfaite naïveté.

L'un de ses lieutenants, Hannon, fils de Bomilcar, avait été détaché trois jours auparavant avec un petit corps de troupes légères, et remonta directement la rive droite du Rhône jusqu'à Pont-Saint-Esprit (2). Là, il traversa le fleuve sans coup férir, descendit ensuite rapidement le long de la rive gauche et vint prendre à revers le camp gaulois, qui faisait face à Hannibal. Attaqués ainsi à l'improviste, les Gaulois crurent que le gros de l'armée carthaginoise avait déjà passé sur un autre point du fleuve; ils abandonnèrent leurs positions pour venir au secours du camp envahi; et Hannibal profita de cette heureuse diversion pour s'engager résolument sur le Rhône.

On a quelque peu exagéré les difficultés matérielles de la traversée en elle-même. Quelque torrentiel que soit le Rhône, il a une profondeur qui ne dépasse jamais deux mètres en moyennes eaux; et de tout temps des armées, malgré tous leurs *impedimenta*, ont pu, avec des bateaux réquisitionnés, des radeaux, des chevalets réunis par des planches et des cordages, franchir sans trop de dangers des fleuves tout aussi redoutables. Les

(1) Voir Tite-Live, XXI, xxviii et suiv.
(2) Polybe, III, xlii. — Tite-Live, XXI, xxvii.

cavaliers passèrent en mettant leurs chevaux à la nage; les fantassins se servirent de barques louées ou achetées aux gens du pays (1), de radeaux, d'outres (2), ou même de simples troncs d'arbres rapidement équarris et qui constituaient d'assez bons batelets d'une seule pièce qu'on appelait des *monoxyles* (3). Opération dangereuse, sans doute, qui dut coûter la vie à pas mal de monde dans certains « rapides » du fleuve; mais c'était un déchet inévitable, et on ne s'arrêtait pas alors à la perte de quelques centaines d'hommes.

Le plus grand embarras était les chariots, les voitures et surtout les éléphants. On sait par quel artifice ingénieux on décida ces animaux, très prudents de leur nature et qui devaient se sentir un peu dépaysés, à s'engager sur le fleuve. On leur fit une route factice au moyen de radeaux jointifs que l'on couvrit de terre et de gazon, bordée à droite et à gauche d'oseraies touffues; des deux côtés, des cavaliers traversèrent à la nage et leur masquèrent ainsi la vue de l'eau. On mit en tête deux éléphants femelles; les mâles les suivirent sur cette avenue flottante. Tout alla bien jusque vers le milieu du fleuve. Mais là un peu de désordre se mit dans les rangs. Peut-être quelque cordage vint-il à se rompre, quelque madrier à fléchir, quelque radeau à s'enfoncer un peu sous la charge. Quoi qu'il en soit, une panique s'ensuivit; les hommes perdirent la tête; et les éléphants affolés se jetèrent à l'eau, entraînant leurs conducteurs et leurs gardiens. Heureusement, les femelles avaient déjà pris pied sur l'autre rive; le reste de la troupe nagea vers elles. Un assez grand nombre d'hommes et de chevaux seulement se

(1) *Pellicit donis ad naves undique contrahendas...* (Tite-Live, XXI, xxvi.)
Itaque ingens coacta vis navium est lintriumque temere ad vicinalem usum paratarum. — (*Ibid.*, *id.*)

(2) Les anciens se servaient fréquemment de peaux de bouc gonflées d'air pour traverser les rivières. Voir César, *De bello civ.*, I. — Quinte-Curce, VII. — Xénophon, *Retraite des dix mille.*

Ch. Lenthéric, *la Grèce et l'Orient en Provence. La navigation des utriculaires...*, *op. cit.*

(3) . . . . μονόξυλα τῶν εὐκινητοτάτων πεζῶν.
(Pol., III, xliii.)

noya dans la bagarre; mais les éléphants étaient sauvés (1).

Il était temps. Les Romains arrivaient. Dès les premières marches des troupes carthaginoises en Espagne, l'éveil leur avait été donné par les Grecs de Marseille, fidèles alliés de Rome. Le consul Publius Cornélius Scipion avait débarqué aux embouchures du Rhône avec une armée de quarante mille hommes. Il croyait encore Hannibal sur les bords de l'Ebre, ou tout au plus engagé dans les défilés des Pyrénées Ses courriers lui apprirent bientôt qu'il était déjà sur les bords du Rhône et se disposait à le franchir et à prendre ensuite la route des Alpes. Scipion traversa alors Arles, Avignon, et vint jusqu'à Orange pour lui couper la route; mais ses mouvements étaient moins rapides que ceux des Africains.

Avec un peu plus d'activité cependant, les troupes romaines, qui avaient peu de chemin à faire et qui opéraient dans un pays allié, eussent pu arriver à temps pour prêter main forte aux Gaulois, s'opposer de concert avec eux au passage du fleuve, et mettre Hannibal dans une position très critique. Celui-ci ne leur en donna pas le temps. Il sacrifia un corps de cavalerie numide pour les arrêter dans leur marche; et, dès qu'il eut passé le Rhône, au lieu de piquer droit sur les Alpes par la vallée de la Durance ou celle du Coulon, il s'esquiva promptement en remontant la rive gauche jusqu'au confluent de l'Isère.

Scipion ne put l'atteindre. Quelque peu déconfit de sa mésaventure, il fit brusquement marche en arrière, retourna à ses vaisseaux au mouillage dans le golfe de Marseille, résolu à attendre son ennemi à la descente des Alpes, quelque part dans les plaines du Pô, espérant que les fatigues de la route le lui livreraient affaibli et incapable de lui opposer une résistance sérieuse.

(1) Voir la narration de cet embarquement des éléphants dans Polybe et Tite-Live.

VI

Reprenons la marche d'Hannibal. Du bas Rhône aux Alpes, la route la plus naturelle est la vallée de la Durance. Mais Hannibal avait d'excellentes raisons pour ne pas la suivre : la première, c'était le voisinage de Marseille, alliée des Romains, qui pouvait lui susciter des obstacles de toutes sortes, le faire harceler par de petites peuplades gauloises avec qui les Grecs Massaliotes entretenaient de bons rapports et auxquelles il était facile de représenter l'envahisseur comme un ennemi commun; la seconde, c'était le débarquement de Scipion, qui aurait pu tomber à l'improviste sur le flanc de son armée en marche, peut-être même lui couper le passage en exécutant un mouvement tournant du côté de la Provence.

L'armée carthaginoise, en remontant rapidement la vallée du Rhône, fut bientôt à l'abri de ces deux ennemis. Dans cette marche vers le Nord, elle traversa successivement tous les affluents de la rive gauche du Rhône, l'Aigues, le Lez, la Berre, le Roubion, la Drôme, et s'arrêta au confluent de l'Isère; là, elle tourna brusquement à angle droit et remonta la vallée de l'Isère dans la direction des Alpes.

Quel fut le col de la grande chaîne vers lequel Hannibal se dirigea et qu'il choisit pour son passage? La question a été longtemps posée. Les solutions abondent, et les érudits de tous les temps ont pu donner libre carrière à leur imagination.

On a proposé tour à tour le grand et le petit Saint-Bernard, le Mont Viso, le Mont Genèvre, le col de Largentière, le Mont Cenis; on est même allé jusqu'à parler du Saint-Gothard (1).

(1) On pourrait former une véritable bibliothèque des ouvrages publiés sur la question du passage des Alpes en Italie par l'armée d'Hannibal. On en a donné souvent le catalogue, et, bien que peut-être incomplet, il arrive à près de trois cent trente mémoires déjà publiés. Tous les différents systèmes peuvent d'ail-

D'après ce dernier système, Hannibal une fois engagé dans la vallée du Rhône, ne l'aurait plus quittée, aurait traversé ou plutôt longé le lac de Genève, suivi la gorge du Valais dans toute sa longueur et remonté le fleuve jusqu'à sa source. Arrivé au Saint-Gothard, il aurait bien fallu s'arrêter et se décider à escalader la montagne. C'est, il est à peine besoin de le dire, de la haute fantaisie.

Quelques auteurs se contentent de faire remonter Hannibal jusqu'à la hauteur de Martigny, au pied du grand Saint-Bernard; d'autres lui font quitter le Rhône à Seyssel ou à Vienne, dans l'Isère, lui tracent un itinéraire assez tortueux à travers les montagnes du Dauphiné et de la Savoie, et le conduisent finalement au petit Saint-Bernard.

Tous ces systèmes ont eu à leur tour leurs variantes; et l'esprit se perd au milieu de toutes les discussions, le plus souvent obscures, et de toutes les dissertations hérissées de citations tronquées dont nous n'avons donné plus haut qu'une nomenclature bien incomplète.

Mieux vaut avoir recours simplement à Polybe et à Tite-Live. Eux seuls sont clairs, donnent des indications exactes, précises, nettes, et, malgré les erreurs des copistes, permettent de suivre pas à pas l'armée carthaginoise depuis le Rhône jusqu'au Tessin.

« Lorsque les éléphants eurent été transportés de l'autre côté du Rhône, dit Polybe (1), Hannibal les plaça avec sa cavalerie à l'arrière-garde; il les conduisit le long du fleuve en tournant le dos à la mer et se dirigeant, pour ainsi dire, vers l'intérieur de

leurs être classés en cinq catégories principales de la manière suivante :

Système du Saint-Gothard.
— Simplon.
— grand Saint-Bernard.
— petit Saint-Bernard.
— Mont Cenis.
— Mont Genèvre.
— Mont Viso.

Voir Hennebert, *Histoire d'Hannibal*, t. II, append. A.

(1) Ὡς εἰς μεσόγειον τῆς Εὐρώπης...

(Pol., III, xlvii.)

l'Europe. Il arriva, après quatre jours de marche, sur les confins de l'Isle de Gaule, qui est un pays peuplé et fertile en blé. Ce pays tire son nom d'Isle de sa situation. Le Rhône, d'une part, et le Scoras, de l'autre, lui donnent, à leur confluent, la figure d'une pointe. Il ressemble, pour la grandeur et la forme, au delta de l'Egypte (1). »

Ce fleuve, du nom de *Scoras*, a donné bien souvent le change. On s'est quelquefois entêté à y voir une corruption du mot *Arar* (2), qui était l'ancien nom de la Saône, et on faisait ainsi remonter Hannibal jusqu'à Lyon. De là toutes les erreurs qui ont motivé les solutions du passage par le Mont Cenis, par le grand et le petit Saint-Bernard et par le Saint-Gothard.

Une étude plus intelligente des textes, des distances et des lieux permet d'affirmer aujourd'hui que cette rivière du Scoras ne peut être que l'Isère, et que l' «Isle de Gaule » était la grande plaine enfermée entre le Rhône et l'Isère, et dont l'extrémité s'étend jusqu'aux premières Alpes du Dauphiné.

Le Rhône, en effet, se retourne brusquement vers l'Est au-dessus de Lyon; il court alors presque parallèlement à l'Isère; l'espace compris entre les deux cours d'eau s'allonge en forme de pointe; la chaîne des Alpes le limite à l'Est et lui donne assez bien la forme triangulaire d'un delta, comme le disait Polybe.

Tite-Live entre dans d'autres détails. Il raconte les négociations d'Hannibal avec les Allobroges; il décrit la route qu'il suivit en longeant le pays des Tricastins, des Voconces et des Trico-

(1) Ἧκε πρὸς τὴν καλουμένην Νῆσον, χώραν πολύοχλον καὶ σιτοφόρον, ἔχουσαν δὲ τὴν προσηγορίαν ἀπ' αὐτοῦ τοῦ συμπτώματος. Τῇ μὲν γὰρ ὁ Ῥοδανὸς, τῇ δὲ Σχώρας, Ἰσάρας προσαγορευόμενος, ῥέοντε παρ' ἑκατέραν τὴν πλευρὰν, κ. τ. λ.
(Pol., III, xlix.)

(2) L'érudit Casaubon introduisit le mot Ἄραρος dans les éditions de Polybe; il aurait mieux fait d'y laisser le mot Σχώρας qui n'aurait induit personne en erreur. La véritable correction est Ἰσάρας, Isère. (Daudé de La Vallette, *op. cit.*)

Les manuscrits de Tite-Live (XXI, xxxi) présentent la même incertitude que ceux de Polybe. On y trouve *Bisarar*, *Ibisara*, que la plupart des commentateurs, notamment Cluvier, Gronovius, Crévier, Drakenborch, Weissenborn, Madvig, ont lu avec beaucoup de vraisemblance « *ibi Isara* ». — (E. Desjardins, *Gaule romaine*, t. I, ch. i, § I, p. 90, note.)

riens (1). Ces indications sont très précises; et, grâce à elles, le fil conducteur ne saurait plus nous échapper

Hannibal remonta donc l'Isère jusqu'à Grenoble. Cette ville, qu'on appelait alors *Cularo*, était l'une des places principales des Allobroges. L'armée y trouva un bon accueil, des vivres, des armes, des vêtements.

Hannibal avait même depuis longtemps noué des relations avec le *brenn* gaulois qui commandait à Cularo, et avait habilement fait miroiter à ses yeux la perspective de son puissant appui contre Rome. Le chef barbare aurait été séduit par le jeune Africain, se serait mis à son service, lui aurait donné quelques éclaireurs pour lui indiquer sa route et lui permettre de s'engager sans crainte dans la vallée du Drac. Mais, après plusieurs marches, l'escorte allobroge dut prendre congé des Carthaginois; ceux-ci se trouvèrent dès lors seuls, sans guides, engagés dans une vallée étroite, entourés et dominés de tous côtés par des groupes de montagnards armés et hostiles, et surtout en présence du mur formidable des Alpes qui se dressait menaçant devant eux.

Il fallait marcher, cependant. On passa, non sans coup férir et sans perdre beaucoup de monde, de la vallée du haut Drac dans celle de la haute Durance. On mit bientôt le pied sur le territoire de la tribu des Katoriges, composée de montagnards guerriers et solidement retranchés, et il fallut enlever de vive force leur petit *oppidum*, Chorges, qui barrait la route. On traversa ensuite Embrun et Briançon.

La vallée devint alors plus étroite, les rochers plus abrupts, le climat plus rigoureux. On ne put bientôt plus avancer qu'avec le secours du pic, et on dut faire sauter à chaque pas des pans de montagne et combler des gouffres béants en y jetant d'énormes quartiers de roche.

A ces difficultés matérielles vint se joindre une sorte de terreur

(1) *Sedatis certaminibus Allobrogum cum jam Alpes peteret, non recta regione iter instituit; sed ad lævam in Tricastinos flexit; inde per extremam oram Vocontiorum agri tetendit in Tricorios, haud usquam impedimenta via, priusquam ad Druentiam flumen pervenit.* (Tite-Live, XXI, xxxi.)

superstitieuse (1). Ces grandes montagnes chauves, couvertes de neiges étincelantes, étaient, disait-on, le sanctuaire de déesses inviolables et terribles. On les appelait les « Matrones », *Matres*, *Deæ Matronæ*.

L'épigraphie antique nous a laissé de curieux monuments de cette dévotion locale. Le culte des Matrones a, en effet, survécu longtemps à la conquête; et l'image de ces divinités topiques, filles des neiges éternelles, est arrivée jusqu'à nous, parfaitement conservée sur un précieux bas-relief, où l'on voit une rangée de femmes debout, à la figure sévère, vêtues de longues tuniques et se tenant par les mains deux à deux, comme pour opposer une barrière à l'envahisseur qui voudrait rompre cette chaîne continue et profaner leur domaine (2).

Le mont Genèvre était le temple supérieur des Matrones, *Mons Matronarum*. C'était presque un sacrilège de fouler ce sol vierge; et il ne fallut rien moins que le prodigieux ascendant d'Hannibal sur ses troupes pour raffermir les courages ébranlés et dissiper de dangereuses hallucinations.

Enfin, on arriva au col.

C'est ici que Tite-Live croit devoir faire prononcer par Han-

(1) *Alpes... rem fama utique inexpertis horrendam...*
Alpes... metuebat multitudo.
(TITE-LIVE, XXI, XXIX.)

(2) Le bas-relief est placé sur la face principale de l'autel votif et est surmonté de l'inscription suivante :

MATRONIS
TI. IVLIVS. PRISCI. L
ACESTES

Below this inscription is a sculpture full-faced of five Matronæ, erect, and holding hands. The central figure holds a hand of each of the two last, while these and intervening figures again hold hands interchangeably, forming a complete chain. — (WYLIE, *Proceedings of the Society of Antiquaries.* April, 15, 1869.)

Voir pour les inscriptions sur les *divæ matres* ou *matronæ* :

CARLO PROMIS, *Storia dell' antica Torino*, pass.; MURATORI, XCIII, III, IV, V, VI, VII, VIII; XCIV, I, II, III; ORELLI, 2074, 2075, 2086, 2096.

La plupart de ces inscriptions sont transcrites dans HENNEBERT, *Hist. d'Hannibal, op. cit.*, et portent les mentions :

MATRONIS, — MATRONIS ET DIIS DEABVS, — MATRONIS IVNONIBVS, — SENO [NIBVS] MATRONIS, — DIVIS MATRONIS, etc...
avec les formules ou dédicaces :

V. S. L. M., — EX VOTO RESTITVIT L. M., — V. S., etc.

nibal un de ces petits discours de circonstance, sur le mérite duquel on est depuis longtemps fixé, et que les historiens militaires sont quelquefois tentés de placer, avec plus ou moins de variantes, dans la bouche des généraux qui franchissent une montagne.

Rien ne manque au tableau, ni la mise en scène, ni l'effet oratoire.

Hannibal montra à ses soldats exténués de fatigue et mourant de froid les plaines de l'Italie. « On s'était arrêté depuis deux jours au sommet pour donner aux troupes épuisées le repos nécessaire. Une neige épaisse enveloppait l'armée. L'abattement et le désespoir étaient peints sur tous les visages. Hannibal prit alors les devants, escalada une sorte de promontoire d'où l'on pouvait découvrir de toutes parts une vue immense, fit faire halte à ses soldats, et leur montrant de son épée les plaines baignées par le Pô qui serpentait au pied des Alpes : « Amis, « s'écria-t-il, vous escaladez en ce moment les remparts de « l'Italie ; que dis-je? les murs mêmes de Rome. Plus d'obs- « tacles bientôt. Tout va s'aplanir devant vous. Une bataille, « deux peut-être, et la capitale, le boulevard de l'Italie est entre « vos mains, en votre puissance. » Il dit, et l'armée poursuivit « sa marche (1). »

Le grave Polybe lui-même, si peu sujet à la déclamation, s'était, lui aussi, laissé gagner par l'enthousiasme. « Les soldats étaient consternés, dit-il; Hannibal les rassemble; et, comme du haut des Alpes ,qui semblent être la forteresse de l'Italie, on voit à découvert toutes ces vastes plaines que le Pô arrose de ses eaux, il se servit de ce beau spectacle, l'unique ressource qui lui restait, pour remettre ses troupes de leur frayeur. En même

(1) *Prægressus signa, Annibal in promontorio quodam, unde longe lateque prospectus erat... militibus Italiam ostentat...*
Subjectosque Alpinis montibus circumpadanos campos... (Tite-Live, XXI, xxxv.)
Voir, comme pendant à la harangue d'Hannibal, le discours véritablement académique que Tite-Live place dans la bouche de Scipion, campé sur les bords du Tessin, au moment où il va engager ses légions contre les troupes carthaginoises. C'est un véritable tournoi d'éloquence entre les deux chefs des deux armées. (Tite-Live, XXI, l et li.)

temps, il leur montra du doigt l'endroit où Rome était située (1). »

Après quelques heures de repos sur le faîte, du haut duquel on ne devait apercevoir en réalité qu'un océan de montagnes se perdant dans le brouillard, il fallut songer à descendre; et cette descente fut terrible (2). Les hommes et les chevaux glissaient sur la neige et roulaient dans les ravins. Partout des rochers arides surplombant des précipices, et sur lesquels on ne pouvait poser le pied qu'après y avoir creusé à grand'peine une trace. Tout le monde connaît la célèbre légende, reproduite par Tite-Live et la plupart des historiens classiques, du feu et du vinaigre qui auraient été employés tour à tour pour briser les roches les plus dures (3). Polybe seul n'en parle pas. C'est assurément un peu fâcheux pour la légende; car Polybe est le seul historien qui aurait pu interroger les témoins, peut-être même des acteurs du passage des Alpes On sait, en outre, qu'il est en général très exact et qu'il a soin d'exhorter ses lecteurs à se défier de toutes les fables, leur promettant de leur écrire une histoire « vraie » d'où seront bannis tous les mensonges.

La critique méfiante n'a pas hésité à regarder le silence de Polybe comme une preuve de la fausseté de la légende.

Quelques commentateurs, désireux surtout de concilier le texte de Tite-Live avec leurs préventions contre un fait qu'ils regardent comme merveilleux, n'ont rien trouvé de mieux que d'altérer le texte lui-même et de remplacer le mot *aceto* par la leçon

(1) ... τὴν τῆς Ἰταλίας ἐνάργειαν...
... Διώπερ ἐνδειχνύμενος αὐτοῖς τὰ περὶ τὸν Πάδον πεδία...
... ἅμα δὲ καὶ τὸν τῆς Ῥώμης αὐτῆς τόπον ὑποδεικνύων...
(POLYB., l. III, LIX.)

(2) *Cæterum iter multo quam in ascensu fuerat difficilius fuit...*
... *Nec qui paululum titubassent, hærere afflicti vestigio suo; aliique super alios, et jumenta et homines, occidere...* (TITE-LIVE, XXI, XXV.)
... *Per locorum iniquitatem ac per nivem non multo pauciores amisit, quam in ascensu perierant.* (TITE-LIVE, XXI, LIV.)

(3) *Arboribus circà immanibus dejectis detruncatisque struem ingentem lignorum faciunt; eamque, cum et vis venti apta faciendo igni coorta esset, succendunt, ardentiaque saxa infuso aceto putrefaciunt. Ita torridam incendio rupem ferro pandunt.* (TITE-LIVE, XXI, XXXVII.)
APPIEN, *De bello Annibalico*, IV.

acuto; l'acetum désignait alors tout simplement le fleuret d'acier ou le fer aigu (*acutum*) qui aurait servi à perforer le quartz ou le calcaire très dur des Alpes.

D'autres — et c'est le plus grand nombre — ont fait solennellement à Tite-Live le reproche d'avoir visé à l'effet, d'avoir cédé au désir de rappeler une tradition populaire, d'avoir tenu à plaire à l'imagination de ses lecteurs, à rendre sa narration plus attachante en l'agrémentant d'une fable romanesque, d'avoir manqué, en un mot, de cette probité littéraire qui est la qualité maîtresse de l'historien.

La science moderne a repris la question; et, malheureusement pour la critique, la prétendue fable du feu et du vinaigre peut être aujourd'hui sérieusement discutée (1). La plupart des historiens classiques du fameux passage des Alpes parlent, en effet, de l'action simultanée du feu, de l'eau froide et d'un acide, *acetum*.

Or, l'action consécutive du feu et de l'eau sur les roches a été connue de tout temps et est signalée dans beaucoup d'auteurs anciens.

La roche calcaire est décomposée par l'action du feu seul et changée en chaux vive que l'eau désagrège ensuite très facilement. La roche siliceuse n'est pas décomposée par le feu; mais elle éclate, soit par l'action directe du feu, soit et surtout sous l'influence consécutive de l'eau.

Dans les montagnes de l'Inde, certaines tribus, qui ne connaissent pas la poudre de mine et qui ont conservé encore l'usage des dolmens, usage préhistorique en Europe, exploitent des pierres de taille par l'action simultanée du feu et de l'eau. On allume de grands feux autour ou sur les bancs de rochers. Lorsque la pierre est incandescente, on verse de l'eau fraîche dans des rigoles tracées à l'avance et on détermine ainsi des fentes régulières. C'est exactement la mise en pratique du vers de Lucrèce :

(1) Berthelot, *De l'emploi du vinaigre dans le passage des Alpes par Annibal, ainsi que dans la guerre et les travaux des mines chez les anciens*. Journal des s▸ants, avril 1889. — Hennebert, *op. cit., pass.*

« Les rochers incandescents se fendent par la force de la vapeur (1). »

Presque tous les liquides peuvent, d'ailleurs, remplacer l'eau. Le vinaigre, *acetum*, ou, d'une manière plus générale, les acides, peuvent, en outre, exercer une action chimique de décomposition qui n'avait pas échappé aux anciens, et les textes sont assez précis à ce sujet.

« La force du vinaigre, dit très nettement Pline, brise les pierres qui ont résisté à l'action préliminaire du feu (2). » « On rencontre, dans les deux espèces (de mines), des pierres dures, dit-il ailleurs; on les brise à l'aide du feu et du vinaigre (ou de l'acide (3).

« Cette action de dissolution, dit à son tour Vitruve, s'exerce sur les roches dures que ni le fer ni le feu employés isolément ne peuvent désagréger; mais lorsqu'elles ont été chauffées fortement à l'aide du feu, il suffit de les arroser de vinaigre pour les briser et les désagréger (4). »

On peut citer encore le curieux récit de Dion Cassius, relatif au siège d'Eleuthère, ville de Crète, par Metellus. « La ville fut prise par trahison et mise à contribution. Une grande tour à faces planes, très difficile à attaquer, fut arrosée de vinaigre par les traîtres pendant la nuit, de façon à la rendre friable (5). »

Tous ces textes sont décisifs et ne permettent pas de mettre en doute que les anciens employaient des acides ou des solutions salines pour attaquer les pierres en profitant de leurs réactions chimiques, qu'ils n'expliquaient pas, sans doute, mais qu'ils avaient su très bien observer.

(1) *Dissiliuntque fero ferventia saxa vapore.* (Lucr., *De nat. rer.*, l. I.)

(2) *Saxa rumpit infusum, quæ non ruperit ignis antecedens.* (Pline, *Hist. nat.*, l. XXXIII, xxvii.)

(3) *Occursant in utroque genere silices. Hos igne et aceto rumpunt.* (Pline, *Hist. nat.*, l. XXXIII, xxi.)

(4) *Non minus saxa silicea, quæ neque ferrum neque ignis potest per se dissolvere, cum ab igne sunt percalefacta, aceto sparso dissiliunt et dissolvuntur.* (Vitruve, VIII, ch. iii.)

(5) Ἐλεύθεραν τὴν πόλιν ἐκ προδοσίας ἑλὼν ἠργυρολόγησε. Πύργον γάρ τινα οἱ προδιδόντες, ἔκ τε πλίνθων πεποιήμενον καὶ μέγιστον δυσμαχώτατόν τε ὄντα, ὄξει συνεχῶς νυκτὸς διέβρεξαν, ὥστε δραυστὸν γενέσθαι. (Dio Cass., l. XXXV.)

Quelle était donc au juste la nature du fameux réactif employé par Hannibal? Etait-ce quelque substance détonante, quelque secret de chimie, comme le feu grégeois, que les Phéniciens auraient légué aux Carthaginois et qui serait perdu depuis plusieurs siècles? Etait-ce un similaire de la nitro-glycérine, base des dynamites dont nous faisons aujourd'hui un si grand usage? C'est aux sciences chimiques qu'il appartient de prononcer.

Quoi qu'il en soit, le vieux récit des historiens classiques concernant les procédés employés par Hannibal pour briser quelques quartiers de roche dans les Alpes, a pu exciter l'étonnement et même l'incrédulité. Il n'est pas cependant en désaccord avec les pratiques souvent employées à cette époque et attestées par des textes positifs.

L'armée touchait d'ailleurs au terme de ses épreuves. Elle descendit les flancs escarpés de la vallée de Prégalas, puis le cours du Chisone. Quelques jours après, elle était dans la plaine du Pô, après avoir accompli un de ces prodiges militaires qui surpassait tout ce qu'on avait tenté jusqu'alors et qui n'a jamais été égalé depuis.

L'effort avait été, on peut le dire, surhumain. L'entreprise semblait impossible. Napoléon lui-même ne cessait d'admirer le génie de cet homme « qui, à l'âge de vingt-six ans, eut la hardiesse de concevoir ce qui était à peine concevable, d'exécuter ce qui devait paraître impossible, et qui, renonçant à toute communication avec son pays, n'hésita pas à traverser des peuples inconnus ou ennemis, à escalader les Pyrénées et les Alpes, en payant de plus de la moitié de son armée la seule acquisition de son champ de bataille, le seul droit de combattre (1) ».

Des 102,000 hommes qu'Hannibal avait réunis sur les bords de l'Ebre, il ne lui restait déjà plus que 50,000 hommes de pied et 9,000 chevaux après la traversée des Pyrénées. Le passage du Rhône, quelques combats, des défections, des maladies eurent

(1) *Mémorial de Sainte-Hélène*, t. VIII.

bientôt réduit ce chiffre à 46,000; — 20,000 hommes périrent en quinze jours dans les gorges des Alpes; c'est donc avec un effectif réduit à 26,000 combattants qu'il entrait en Italie. Mais c'étaient des hommes aguerris et que les épreuves avaient merveilleusement trempés. Avec eux, il enleva Turin après un siège de trois jours, traversa rapidement le pays des Insubres, dont Milan était la capitale, culbuta sur les bords du Tessin les troupes fraîches de Cornelius Scipion, qui était enfin parvenu à le rejoindre, et put commencer cette héroïque campagne d'Italie dont les premières victoires devaient être suivies d'un si funeste dénouement.

VII

Nous venons d'esquisser à grands traits l'itinéraire de l'armée d'Hannibal, des Pyrénées aux Alpes. Rappelons les principales étapes de cette route fameuse entre toutes.

Le lecteur pourra la suivre avec intérêt sur une carte; et, nous le répétons, c'est la plus ancienne route que l'on puisse jalonner avec certitude dans le Sud de la Gaule et dans la vallée du Rhône.

Les Pyrénées ont été franchies près de la mer et probablement en trois points : au col de Pertus, au col de la Massanne, au col de Banyuls. L'armée se concentre ensuite, arrive à Elne, *Illiberris*, et stationne à *Ruscino*, Castel-Roussillon, près de Perpignan. Elle passe à *Combusta*, Rivesaltes, longe les grandes lagunes des Volkes Arékomiques, *stagna Volkarum*, et cette ancienne mer des Sardons, *Sardonicum mare*, qui s'appelle aujourd'hui les étangs de Salses, de la Palme et de Sigean.

Elle défile devant les murs de l'antique Narbonne, *Narbo*, passe le Pont-Serme, *pons septimus*, franchit l'Orb à Béziers, *Biterræ*, l'Hérault à *Cessero*, Saint-Thibéry, côtoie l'étang de Thau, *Taphron stagnum*, touche à Frontignan, *Forum Domitii*,

franchit ensuite le Lez à *Sextantio*, Substantion, près de Montpellier, puis le Vidourle à *Ambrussum*, au-dessus de Lunel, et arrive enfin à Nîmes, *Nemausus*, capitale des Volkes Arékomiques. De là, elle remonte un peu vers le Nord et se dirige sur le Rhône en suivant la route où se trouvent aujourd'hui les villages de Marguerittes, de Bezouce et de Remoulins; elle franchit le Gardon un peu au-dessous de la gorge où, deux siècles plus tard, Agrippa devait construire le célèbre aqueduc connu sous le nom de Pont-du-Gard, contourne Estézargues, longe la lisière de la forêt de Malmont, passe derrière la colline de Rochefort et débouche enfin sur la rive droite du Rhône, un peu au-dessus de Roquemaure.

Le passage du Rhône a lieu entre Roquemaure et Montfaucon. On arrive à Orange, *Arausio Cavarum*, sur la rive gauche; on remonte la grande vallée par Mornas, Mondragon, Bollène, Saint-Paul-Trois-Châteaux, Pierrelatte, Donzère, Montélimar, Livron et Valence, en traversant successivement tous les affluents du Rhône, l'Aigues, le Lez, la Berre, le Roubion, la Drôme, la Véoure, et on arrive enfin au confluent de l'Isère.

Là, on quitte la vallée du Rhône et on prend celle de l'Isère; on traverse une première fois la rivière à Romans, et on suit la rive droite en passant successivement à Saint-Marcellin, à Vinay, à Tullins, à Moirans. On arrive ainsi jusqu'à Grenoble, *Cularo*, où l'on fait halte avant de s'engager dans le massif des Alpes. L'Isère est franchie de nouveau à Grenoble, et on commence à remonter la vallée du Drac par Vizille, la Mure, Corps et Saint-Bonnet.

A cette hauteur, on quitte la vallée du Drac pour prendre celle de l'un de ses petits affluents, l'Ancelle. On franchit le col de la Pioly, et on pénètre dans la vallée de l'Avenche, affluent de la Durance. On arrive bientôt dans la vallée de la haute Durance qu'on ne quitte plus jusqu'au pied des Alpes, et on traverse successivement Chorges, Embrun, Mont-Dauphin et Briançon. On attaque enfin le Mont Genèvre, *Mons Matrona*, et on arrive au sommet de la chaîne au col de Sestrières.

Sur le revers occidental des Alpes, la vallée de la Durance est profondément encaissée; mais sur le revers italien se déploie un véritable éventail de sept vallées convergentes : la Doria Riparia, le Chisone, le Pelice, le Pô, la Vraita, la Maira, la Stura. Toutes ces vallées menacent la Circumpadane; toutes sont commandées par la Durance. Pour l'envahisseur qui marche de France en Italie, la haute Durance est donc par excellence la vallée militaire; c'est le couloir naturel dont les rampes successives se présentent à toute armée qui de la vallée du Rhône cherche à passer dans celle du Pô. Hannibal ne pouvait manquer de la suivre. Arrivé au col du Mont Genèvre, il n'avait, pour descendre, que l'embarras du choix. Il prit la vallée de Prégalas, puis celle du Chisone, entra ainsi dans le pays des Tauriniens, et quelques jours après débouchait dans la grande plaine du Pô.

VIII

Nous avons déjà dit que cette route du littoral des Volkes et de la basse vallée du Rhône faisait suite en Provence à l'ancienne voie héracléenne qui longeait la côte depuis Marseille jusqu'à Nice et Monaco, et qu'elle était, dans la région voisine de la mer, la doublure de l'itinéraire maritime que suivait de port en port le cabotage gréco-phénicien.

On sait qu'une route de même nature a existé de toute antiquité en Afrique, qu'elle desservait les différentes stations de la côte et permettait, dans l'intérieur du continent, l'expédition des marchandises débarquées par les navires phéniciens.

Usées par de lourds chariots, ces routes ont présenté de très bonne heure des fondrières profondes et des dislocations qui devaient les rendre bien souvent impraticables; et très vraisemblablement, lorsqu'elles étaient trop défoncées, on n'hésitait pas, au lieu de les entretenir, à les abandonner et à adopter quelque variante s'écartant assez peu des chemins délaissés.

Les méthodes d'empierrement et de pavage, si perfectionnées de nos jours, étaient à peine connues des anciens. On en attribue, il est vrai, l'intention aux Carthaginois, qui les auraient tenues eux-mêmes des Tyriens; et il est bien possible que les voies primitives qui reliaient les comptoirs phéniciens de la Méditerranée en Afrique, en Espagne, en Sicile et dans la Gaule Narbonnaise, aient présenté çà et là quelques parties pavées ou empierrées (1). A vrai dire, on n'en a retrouvé que des vestiges insignifiants. Presque partout elles ont repris l'aspect vague de chemins à l'état naturel; et celles même dont l'assiette semble avoir été conservée, comme la grande route des Pyrénées au Rhône et aux Alpes, ont à peu près disparu sous les pavages et les empierrements des chaussées modernes.

En somme, l'ancienne route celtique ou phénicienne du Sud de la Gaule n'était qu'un frayé ou plutôt que la réunion de plusieurs frayés présentant une succession d'alignements droits, réunissant entre eux les principales bourgades, et qui, à force d'être suivis et battus, avaient pris la consistance et l'aspect d'une sorte de chemin régulier. Chemin sans police, à la vérité, sans entretien, sans administration; car, à ces époques primitives et à demi barbares, une route s'établissait, pour ainsi dire, d'elle-même, et était commandée par le relief même du sol. On avait hâte d'arriver; on craignait les longues étapes, les gorges profondes et sinueuses, les traversées de forêts dans lesquelles on ne s'engageait qu'avec une extrême réserve et sous l'empire d'une religieuse terreur (2); on allait ainsi droit devant soi, toujours à découvert, de manière à gagner le plus tôt possible les *oppida* et tous les petits centres habités échelonnés sur la route et où l'on pouvait trouver, en cas d'attaque, un secours ou un refuge.

Les voyages antiques s'opéraient presque toujours suivant cer-

(1) Isidor. Sev., *De orig.*, l. XIV.

(2) *Sed fortes tremuere manus, motique verenda,*
Majestate loci, si robora sacra ferirent,
In sua credebant redituras membra secures.
. . . .
(Luc., *Phars.*, l. III, v. 397 et seq.)

taines lignes. On longeait les mêmes rivières; on côtoyait le même littoral; on gravissait les mêmes pentes; on s'engageait dans les mêmes détours. Il n'y avait pas, à proprement parler, de routes; il existait seulement des itinéraires; et les tracés changeaient d'autant moins qu'on avait bien des motifs pour ne pas les abandonner.

« Il ne suffisait pas d'avoir fait le choix d'une voie facile; il fallait, pendant le trajet, être assuré de rencontrer de quoi se ravitailler, de quoi s'abreuver, soi et ses bêtes de somme; il était indispensable d'avoir de distance en distance des lieux convenables pour les haltes, des endroits commodes et bien défendus pour passer la nuit.

« Une fois la direction qui réunissait ces divers avantages reconnue et adoptée, on s'y tenait. C'est là ce qui explique comment en Asie, en Afrique, les voies commerciales n'ont pas subi de changements pendant des milliers d'années. Depuis un temps immémorial, elles continuent à être suivies par les caravanes; elles ont gardé le plus souvent les mêmes stations, déterminées par la présence d'oasis, de puits, de passages de rivières qui subsistent aujourd'hui comme par le passé. Les races asiatiques qui ont, à diverses époques, pénétré en Europe, s'avancèrent par les mêmes chemins et marchèrent sur les traces les unes des autres. Les migrations se sont opérées suivant des directions presque constantes que la seule inspection des cartes pourrait faire deviner, et qui représentent aussi le mouvement des armées dans les grandes expéditions militaires (1). »

IX

Civilisation et circulation sont, pour ainsi dire, synonymes, et l'absence de viabilité régulière est ce qui caractérise le mieux les

(1) Alf. Maury, *les Voies romaines en Italie et en Gaule*. Paris, 1866.

époques de barbarie. Sans doute, l'existence des premières routes est contemporaine de l'origine des sociétés, et peut-être même est-elle antérieure aux époques historiques nettement déterminées. Les Livres Saints mentionnent déjà des routes régulières et semblent faire une sorte de classification parmi les chemins les plus fréquentés (1).

Mais les routes, dans le vrai sens du mot, n'apparaissent dans l'histoire que chez les peuples conquérants, déjà civilisés, possédant un vaste empire, une organisation stable, une administration ordonnée et un grand esprit de centralisation

La Gaule et la Germanie, qui n'ont été, jusqu'à la conquête, que des agglomérations de peuplades très batailleuses, d'origines diverses, presque toujours divisées, unies seulement par un lien fédératif temporaire en vue de la défense commune, ne pouvaient avoir de routes régulières.

Tout au contraire, l'Assyrie, qui a été pendant plusieurs siècles une monarchie riche, paisible et très fortement centralisée, semble avoir possédé, bien des siècles avant tous les peuples de l'Occident, un véritable réseau de routes de terre, reliant la métropole aux provinces qu'elle avait soumises à ses armes. Des traditions, un peu confuses sans doute, en attribuent l'honneur à Sémiramis; et, bien qu'on ne puisse avoir que des notions assez vagues sur des travaux publics qui remontent à près de vingt siècles avant notre ère, on sait que le vaste empire de Babylone possédait des canaux, des digues défensives contre les inondations du Tigre et de l'Euphrate, que la viabilité sur terre y était assurée, et que des convois de toute nature circulaient activement sur une grande partie de cet immense territoire asiatique aujourd'hui désert et silencieux.

(1) ... *per viam terræ*...
... *per viam deserti*...
(*Exode*, ch. III, versets 17 et 18.)

... *gradiemur via publica*...
... *per tritam gradiemur viam*...
(*Nombres*, ch. XX, versets 17 et 19.)

... *via regia gradiemur*...
(*Nombres*, ch. XXI, verset 22.)

Noyée dans la lumière éblouissante de l'extrême Orient, la légende de la belle Sémiramis est, en quelque sorte, le pendant de celle du Melkarth tyrien et de l'Hercule grec dans les régions méditerranéennes. On a même dit, et il est assez logique d'admettre que le personnage de Sémiramis, comme celui d'Hercule ou celui d'Astarté, est multiple; et il est fort probable qu'à ces époques primitives de naïveté et de barbarie l'imagination populaire a réuni sur un même type presque divinisé toute une série d'exploits, de bienfaits et de travaux grandioses accomplis par plusieurs personnages, ou même par plusieurs groupes plus ou moins nombreux, dont il est difficile de bien distinguer aujourd'hui les traits et qui ont tous contribué au développement des arts, de l'industrie et de la civilisation au seuil même des temps historiques

Quelques siècles après les Assyriens, les Perses, héritiers de leur grandeur et d'une partie de leur empire, établirent, comme eux, des routes régulières. On sait même, d'après Xénophon, que Cyrus avait institué des courriers à cheval qui le mettaient en relations permanentes et assez rapides avec l'extrémité de ses Etats. Hérodote décrit avec détails la grande route postale qui allait de Sardes à Suse. Elle était, paraît-il, divisée en cent onze stations; à chaque station se trouvait une maison appartenant au roi; et un service organisé permettait de faire en quatre-vingt-dix jours le trajet de la capitale aux points les plus éloignés des provinces frontières (1).

L'Asie Mineure était de même traversée, au temps de Périclès, par une grande voie militaire qui faisait communiquer le golfe Persique avec la mer Egée, et le long de laquelle on avait établi des relais de poste situés à une journée de marche les uns des autres, et où l'on pouvait trouver un gîte, des chevaux, des approvisionnements.

Les Grecs, au contraire, dont la domination ne s'exerçait que

(1) HÉRODOTE, V, 52-53.
MASPERO, *Hist. des anciens peuples de l'Orient*, 1875.
VAN DEN BERG, *Hist. anc. des peuples de l'Orient*, Médie et Perse, 1888.

sur un territoire fort restreint, n'avaient pas de grandes routes leur permettant de circuler d'un bout à l'autre dans l'Attique et le Péloponèse. Toute leur activité était tournée du côté de la mer; et la seule voie régulièrement entretenue dont les historiens nous aient laissé le souvenir était, en dehors des voies urbaines et des chemins de banlieue de leurs principales villes, la petite route qui conduisait d'Athènes au Pirée. Partout ailleurs, ils n'avaient que de médiocres frayés, empruntaient le plus souvent, comme ils le font encore aujourd'hui, le lit desséché des rivières; le plus souvent, ils allaient à travers champs.

La Grèce, même à son apogée, était, du reste, trop restreinte, trop fractionnée pour avoir senti la nécessité d'ouvrir et d'entretenir de grandes lignes de communication entre ses différentes provinces. Athènes, Sparte et Corinthe étaient aussi indépendantes, et peut-être plus étrangères les unes aux autres que ne le sont aujourd'hui Paris et Madrid, Londres et Berlin. Aucun lien permanent ne les unissait. Le commerce ne pénétrait pas dans l'intérieur du pays. Toutes les affaires se faisaient par mer. La civilisation était toute locale et concentrée autour de quelques villes principales Au point de vue de la viabilité, et en général de tout ce qui touche au génie civil, la Grèce a été de tout temps ce qu'elle est encore un peu de nos jours, un pays assez primitif.

Il en fut tout autrement à Rome dès les premières années de la République. L'activité y était toujours tournée du côté pratique.

Le sentiment esthétique pur dominait chez les Grecs; et ce petit peuple merveilleux, qui a eu, plus que tout autre, la passion du beau et de l'idéal, était à peu près insensible aux grands travaux d'utilité publique, le plus souvent incompatibles avec le sentiment élevé de l'art. Chez les Romains, au contraire, la pensée politique et la préoccupation de l'utile l'emportaient toujours sur l'amour du beau.

Les Grecs étaient avant tout des artistes et des lettrés; les Romains, des conquérants et des constructeurs. La Grèce entière

nous apparaît comme une grande académie de beaux-arts ; Rome était surtout une école pratique d'administration et de travaux publics.

Affermir leur autorité, se substituer peu à peu aux indigènes dans toutes les questions locales, rattacher par des liens étroits et par des besoins communs la métropole aux villes de province, établir entre elles un courant d'idées, d'usages, d'habitudes, enlacer en quelque sorte tout le monde conquis par eux dans les mailles serrées d'une réglementation qui descendait dans tous les détails de la vie publique et privée, « romaniser », en un mot, comme on l'a si bien dit, les peuples les plus hétérogènes et les absorber dans la vie disciplinée de leurs dominateurs, tel fut le programme suivi par les Romains avec une énergie, une intelligence et un esprit de suite qui ne se sont pas démentis un seul instant pendant plusieurs siècles.

Le principal organe de cette centralisation excessive était le vaste réseau de routes dont les itinéraires classiques nous ont laissé une si complète description.

Déjà, dès les belles années de la République, le peuple-roi avait reconnu la nécessité d'établir des communications permanentes et sûres entre Rome et les différentes provinces de l'Italie nouvellement soumises à ses armes.

Ce réseau s'agrandit au fur et à mesure de la conquête.

Dans le principe, il était restreint à quelques routes de banlieue; mais, dès l'annexion de la Campanie au territoire de Rome, on ouvrit jusqu'à Capoue la célèbre voie Appienne. Cette route célèbre, *regina viarum*, comme l'appelle le poète Stace, la première et la plus importante des grandes voies qui rayonnaient autour de la ville éternelle — elle date de l'an de Rome 442, 312 ans avant notre ère — fut, ainsi que son nom l'indique, *via Appia*, l'œuvre du censeur Appius Claudius. Elle remplaça les chemins informes dont on s'était contenté jusqu'alors (1).

(1) *Appia aqua inducta est ab Appio Claudio censore, cui postea Cæco fuit cognomen, M. Valerio Maximo et P. Decio Mure coss. anno* XX *post initium belli*

Les autres routes furent établies sur le même type. Comme la voie Appienne, elles eurent une destination éminemment stratégique; elles assuraient la marche des armées et des approvisionnements, et créaient des rapports continus de commerce et d'affaires entre Rome, cœur de l'empire, et les provinces, les municipes et les colonies.

Presque toutes portaient le nom du magistrat ou du général qui en avait ordonné l'exécution ou dirigé les travaux de construction (1).

Ce n'étaient plus de simples frayés comme les anciens chemins plus ou moins défoncés dont elles prenaient la place; c'était mieux encore que nos routes modernes, dont nous avons le droit cependant de nous montrer assez jaloux, mais qui se réduisent le plus souvent, soit à une mince couche d'empierrement, soit à un revêtement pavé reposant sur le terrain naturel ou sur une médiocre fondation. Les routes romaines étaient de véritables constructions à chaux et à sable. Destinées à durer pendant des siècles, elles présentaient ce caractère de solidité et de force que les Romains savaient toujours imprimer à leurs travaux publics.

Vitruve nous a laissé dans tous ses détails la description d'une de ces routes modèles; et les fouilles très nombreuses que les archéologues ont fait exécuter un peu partout, dans le sous-sol de l'ancien monde romain, ont permis de vérifier l'exactitude de cette description et de retrouver dans un parfait état de conservation, sur un très grand nombre de points, les différentes parties qui constituaient les chaussées antiques (2).

Samnitici. Qui et viam Appiam a porta Capena usque ad urbem Capuam muniendam curavit. — (Sext.-Jul. Frontin, *De aquaductibus urbis Romæ*, l. I.)

M. Valerio et P. Decio Mure consulibus, per Appium Claudium censorem, via facta et aqua inducta est, quæ ipsius nomine nuncupatur. (Cassiodor., *in Chronic.*)

Tite-Live, IX, xix.

Strabon, *Géogr.*, l. V, c. i, iii.

Bergier, *Histoire des grands chemins de l'empire romain*, t. I.

P. Bial, *Chemins, habitations et oppida de la Gaule au temps de César*.

(1) *Via Flaminia; via Aurelia; via Domitia*, etc.

(2) Une route romaine pavée ou empierrée portait le nom de *stratum*. C'est de là que sont venues, au moyen âge, par une légère altération, les deux dénominations d'*estra* et d'*estrade*, usitées encore, la première dans le Nord, la

Ces voies étaient formées de diverses couches de maçonneries successives, encaissées dans une tranchée d'un mètre environ de profondeur. Tout d'abord, on coulait dans le fond de la tranchée un bain de mortier de chaux et sable de 10 à 20 centimètres d'épaisseur. Sur ce mortier on disposait avec soin un lit de grosses pierres plates et larges. C'était la couche inférieure, la fondation, le *statumen*.

Par-dessus ce socle, on établissait un véritable béton de pierres concassées ou de cailloux de petites dimensions agglutinés dans du ciment, et que l'on battait avec force, de manière à faire une masse compacte d'une composition analogue à celle de ces blocs artificiels que l'on échoue dans les ports au devant des jetées pour les protéger contre les attaques de la mer. C'était la couche intermédiaire; elle pouvait avoir 30 centimètres environ; on l'appelait le *rudus*.

La couche supérieure était le noyau ou *nucleus*. Comme la précédente, elle avait de 20 à 30 centimètres; c'était une couche imperméable de ciment mélangé de fragments de poterie et de tuiles, fortement pilonnée et semblable à celle que l'on employait pour les aires où l'on battait le blé.

Dans quelques régions de la Gaule méridionale, ces briques concassées étaient remplacées par des fragments de pierres volcaniques, et, dans les contrées métallifères, comme le Vivarais et la Lozère, par des scories de fer, qui ont laissé leur nom aux chemins romains, *camin roumiou*, *camin ferra* (1).

La route proprement dite, qu'on appelait la *summa crusta*, la croûte supérieure, était établie au-dessus de ces trois couches. C'était quelquefois un empierrement de cailloux liés entre eux par une matière d'agrégation qui acquérait la consistance du ciment; tantôt un pavé fait de grandes dalles polygonales, dures, en général de nature volcanique, comme on en voit encore sur beaucoup de voies publiques en Italie Le revêtement extérieur

seconde dans le Midi de la France. Les Anglo-Saxons en ont fait *street;* les Germains, *straat, strasse.*

(1) Gr. Charvet, *les Voies romaines chez les Volkes Arékomiques*, 1874.

de la route formait saillie sur le sol naturel; c'était comme le dos d'un véritable mur enfoui dans la terre; on l'appelait le *calceum;* le mot s'est altéré au moyen âge, et il est devenu *cauchée, chauchée;* nous en avons fait *chaussée* (1).

Ce n'est pas tout pour une route que d'être facile et viable; il faut encore qu'elle soit sûre, surtout au milieu de pays à demi barbares, souvent déserts, toujours hostiles. Les Romains y avaient pourvu. Des gîtes d'étapes, des relais, *stationes*, existaient dans toutes les villes d'une certaine importance; en rase campagne, on rencontrait des maisons de halte, où l'on avait la faculté de renouveler les attelages, *mutationes* (2). On pouvait s'y ravitailler, y trouver du secours, des chevaux, des renforts. Enfin, des indications très précises sur la longueur du chemin parcouru étaient données aux voyageurs au moyen de stèles en pierre, quelquefois en marbre, de forme cylindrique ou quadrangulaire, ayant en général 2 mètres de hauteur et sur lesquelles on inscrivait, avec le nom et les dignités de l'empereur régnant, les distances des localités entre elles ou cumulées depuis l'origine de la route. Ces stèles étaient espacées de mille en mille pas, et on les appelait des bornes *milliaires*.

Les routes romaines étaient, comme on le voit, de véritables monuments.

X

Les nombreux sondages exécutés dans ces derniers temps et le texte de Vitruve ont permis de rétablir tous les éléments tech-

(1) Alf. Maury, *les Voies romaines en Italie et en Gaule, op. cit.*

(2) La *mutatio,* comme son nom l'indique, était un lieu de changement, un relais simple; un personnel peu nombreux y était attaché; car il n'y avait qu'une écurie pouvant abriter vingt chevaux au plus.

La *mansio* possédait un ensemble de constructions plus considérable; elle avait de vastes magasins de fourrages, une écurie pouvant contenir quarante chevaux, un bâtiment affecté aux courriers, aux charrons, aux maréchaux ferrants et aux autres ouvriers, et une hôtellerie abondamment approvisionnée.

(Naudet, *De l'administration des postes chez les Romains,* 1858.)

(A. de Rothschild, *Histoire de la poste aux lettres,* 1873.)

niques de construction d'une chaussée romaine. Les itinéraires officiels de l'empire nous font connaître, à leur tour, les différentes mailles de ce magnifique réseau de voies de communication qui est resté, pendant plusieurs siècles, le mieux établi et le mieux administré de tout l'univers.

Ces itinéraires étaient, en fait, de véritables livres de poste. Etablis dans l'origine pour le service de l'empereur, des principaux magistrats et des chefs d'armées, ils se répandirent et se multiplièrent à profusion dès le second siècle. On en fit un très grand nombre d'exemplaires, et ils furent bientôt à la disposition de tous. Quelques-uns même étaient illustrés, et de grossières enluminures y figuraient les rivières, les chaînes de montagnes, l'emplacement des villes, avec des couleurs et des signes conventionnels destinés à en faciliter la lecture.

Mais tous ces exemplaires, transcrits à la hâte par des mains le plus souvent inexpérimentées sur des rouleaux de papyrus, qu'on appelait des *volumina*, fourmillaient naturellement d'erreurs et contenaient un fouillis de variantes assez indéchiffrables.

Presque tous ont malheureusement disparu. Trois ou quatre seulement sont arrivés jusqu'à nous par l'intermédiaire de copistes quelquefois infidèles; mais les erreurs qu'ils contiennent ont été soumises à une discussion sévère. La critique moderne est parvenue à corriger les textes fautifs; et, en somme, on se trouve aujourd'hui en possession de documents extrêmement précieux qui permettent d'éclairer d'une manière très nette les questions géographiques qui se rattachent à l'histoire du monde romain.

Le plus important, le plus complet et le mieux étudié de ces livres de poste est l'*Itinéraire d'Antonin* Sa rédaction première fut entreprise, comme son nom l'indique, par ordre et pour l'usage de l'empereur, *Itinerarium provinciarum Antonini Augusti.*

Depuis Antonin, il a été l'objet de bien des retouches, au fur et à mesure que s'ouvraient de nouvelles routes. Il donnait les

distances de Rome à la limite extrême de toutes les provinces, distances comptées de l'enceinte extérieure de la ville, et non, comme on s'est plu souvent à le dire, à partir de ce fameux milliaire doré élevé par Auguste sur le parvis même du Capitole.

La mensuration y est indiquée le plus souvent en milles romains, dont la valeur était de 1,482 mètres; quelquefois, notamment en Gaule, au-dessus de Lyon, en lieues gauloises, qui valaient un peu moins du double du mille (1). C'est l'itinéraire pour ainsi dire classique. Les érudits modernes en ont fait l'objet de leurs études les plus consciencieuses, et il est aujourd'hui entre les mains de tous ceux qui s'occupent de géographie romaine (2).

Après l'Itinéraire d'Antonin, vient la célèbre carte de Peutinger ou Table Théodosienne, le plus ancien monument cartographique qui nous soit connu.

Cette carte n'est en quesque sorte que la traduction illustrée de l'Itinéraire d'Antonin; et les deux documents, malgré de nombreuses divergences dans les détails, se complètent l'un par l'autre. On est d'ailleurs assez peu fixé sur la véritable origine et la date précise de la carte de Peutinger, qui a été, depuis le seizième siècle, l'objet de tant de discussions et de commentaires de la part des historiens et des paléographes, et que la magnifique restauration de M. Ernest Desjardins a mise aujourd'hui à la portée de tous (3).

Les villes de Stabia, d'Herculanum, de Pompéi y sont figurées; et l'on a voulu voir dans cette représentation, sur la Table

(1) Walckenaër évalue la lieue gauloise à.................. 2,208m
D'Anville, à.. 2,209m,50
De Caumont, à...................................... 2,211m,16
De Boissieu, à...................................... 2,221m,50
Vincent, Durand, Guigue, baron de Rostaing, à.......... 2,222m
A. Aurès, Pistolet de Saint-Fergeux, à.................. 2,414m
Bergier, à... 2,475m

(2) A. du Mesnil, *la Lieue gauloise de la Table de Peutinger*. Bulletin de la Diana. Montbrison, 1881.

(3) Ernest Desjardins, *la Table de Peutinger d'après l'original conservé à Vienne*. 14 liv. in-folio. Paris, 1874.

Théodosienne, de ces trois villes détruites par l'éruption du Vésuve de l'an 79 de notre ère, une sorte de preuve de l'existence de la carte au premier siècle (1). Rien n'est moins sûr; et il est très permis de supposer que quelque cartographe ignorant ou peu scrupuleux aura voulu indiquer rétrospectivement l'emplacement de ces villes disparues, ou même orner simplement sa carte d'une restauration fantaisiste.

La carte de Peutinger a été bien souvent considérée comme un monument du deuxième siècle, exécuté, d'après les uns, sous le règne d'Alexandre Sévère; d'après les autres, sous celui de Probus. Mais l'opinion la plus accréditée est qu'elle est bien postérieure, et qu'elle fut confectionnée à Constantinople, vers l'an 393 après Jésus-Christ, sous Théodose le Grand. On sait d'ailleurs que le savant antiquaire Conrad Peutinger, d'Augsbourg, qui vivait dans la première moitié du seizième siècle, n'a pris aucune part à sa rédaction. Elle passa ensuite dans la collection du prince Eugène de Savoie; elle échut enfin à la bibliothèque de Vienne.

Deux autres monuments de même nature, mais de date plus récente et n'embrassant qu'une partie restreinte du territoire de l'empire, permettent en quelque sorte de contrôler les deux premiers, de les rectifier sur quelques points et de reconnaître les changements introduits dans le réseau des voies romaines. C'est d'abord l'Itinéraire de Bordeaux à Jérusalem et d'Héraclée à Milan, qui ne remonte guère qu'au quatrième siècle de notre ère, *Itinerarium a Burdigala Hierusalem usque et ab Heraclea per Aulonam et per urbem Romam Mediolanum usque*. Ce sont ensuite les fameux « Vases Apollinaires », qui donnent la route de Gadès (Cadix) à Rome, et dont la découverte, qui remonte à peine à quelques années, a été un véritable coup de fortune pour tous les amis de l'art et de l'archéologie (2).

(1) C. Brouchoud, *Des voies de communication entre Vienne et Lyon dans l'antiquité*. Congrès archéol. de Vienne, année 1879.

(2) *La stipe tribulata alle divinità delle acque Apollinari scoperta al cominciare*

La trouvaille a eu lieu au petit bourg de Vicarello, qui faisait partie, il y a quelques années, de la délégation de Viterbe, dans les Etats romains. C'est aujourd'hui un assez pauvre pays, situé à 30 milles environ au Nord-Ouest de Rome, dans l'ancienne Etrurie, sur la rive septentrionale du lac Bratiano, l'ancien *lacus Sabatinus*. Quelques sources thermales d'eaux salines acidulées y attirent encore chaque été un certain nombre de baigneurs; mais cette modeste station balnéaire était jadis une des plus célèbres de l'Occident; on l'appelait « les Eaux Apollinaires », *Aquæ Apollinares*.

En 1852, les Pères Jésuites du Collège romain, alors propriétaires de l'établissement thermal, firent faire quelques réparations au bassin qui alimentait l'une des piscines. Ils reconnurent bien vite que la construction de ce bassin remontait à une époque fort reculée, et mirent au jour neuf inscriptions votives, un nombre considérable de vases d'argent, de bronze, et surtout des monnaies, dont les couches étaient en quelque sorte stratifiées chronologiquement. A mesure qu'on creusait dans le bassin, les objets découverts prenaient un caractère de plus en plus archaïque. On n'en pouvait douter : on était en présence d'une de ces nombreuses sources sacrées dont l'origine se perd dans le passé assez confus des peuples primitifs de la vieille Etrurie.

L'usage de jeter en offrande des pièces de monnaie ou des bijoux dans les lacs et les fontaines était, en effet, fort répandu chez les anciens (1). César, Diodore de Sicile, Strabon en parlent maintes fois comme de l'une de ces vieilles coutumes religieuses des peuplades d'origine celtique Le dieu tutélaire qui présidait aux eaux sacrées était l'objet d'un véritable culte; et la dévotion spéciale au dieu topique des sources Apollinaires

del 1852, di G. Marchi, d. c. d. g. — Roma, tipog. delle Belle Arti, 1852, *Revue archéol.*, 3e année, 5e vol. 1862.

A. Aurès, *Concordance des Vases Apollinaires et de l'Itinéraire de Bordeaux à Jérusalem dans toutes les parties qui leur sont communes, et comparaison de ces textes avec l'Itinéraire d'Antonin et la Table Théodosienne*. Nîmes, 1868.

(1) Cæsar, *De Bello Gallico*, l. VI, c. xvii.

Diod. Sic., *Bibl. hist.*, l. V, p. 305.

... ἐν ἐλίμναις ἱεραῖς. — (Strab., *Géogr.*, l. IV, c. i, 13.)

Justin, l. XXXII, c. iii.

paraît avoir été particulièrement en vogue et remonter aux plus anciennes époques connues. On a pu retirer, en effet, du fond de la piscine plus de 500 kilogrammes de grossiers morceaux de métal désigné sous le nom d'*æs rude* (airain brut), qui servait aux échanges avant que l'as monétaire même le plus élémentaire ait été inventé. Cet *æs rude* recouvrait lui-même une couche de silex taillés appartenant à l'époque néolithique.

Au-dessus de l'*æs rude* se trouvait une assise de près de 100 kilogrammes de lingots d'airain, qui dénotent un progrès assez sensible dans l'art encore bien primitif du monnayage, et que l'on appelait *æs grave signatum.*

La couche supérieure enfin était formée de débris de poteries, de vases de bronze et d'argent, et de plusieurs centaines de monnaies frappées, dont les âges étaient en quelque sorte gradués chronologiquement et présentaient une série continue depuis l'origine de l'art monétaire, jusqu'à l'extinction du paganisme; « et, si l'on considère, dit avec raison le R. P. Marchi, dans la dissertation qu'il a publiée en 1852 pour faire connaître le premier au monde savant la découverte de Vicarello, que l'*æs rude*, qui fut le premier tribut jeté dans ces eaux, quoique englouti dans le gouffre plus anciennement que l'*æs signatum* et que les monnaies frappées, qui trouvaient un lit déjà préparé pour s'y ranger, a été cependant trouvé en si grande masse, nous ne croyons pas exagérer en avançant que, plusieurs siècles avant la fondation historique de Rome, les Eaux Apollinaires étaient renommées parmi les Etrusques et fréquentées par eux, et qu'il n'y a pas de bains qui puissent nous fournir leurs annales écrites sur des monuments plus authentiques que la longue série des monnaies extraites de ces Eaux Apollinaires (1) ».

C'est dans cette mine précieuse d'antiquités qu'on a retrouvé les quatre vases en argent massif appelés depuis les « Vases Apollinaires ». Leur forme allongée, presque cylindrique, rap-

(1) G. MARCHI, *La stipe tributata alle divinità delle acque Apollinari, op. cit.*

pelle celle des bornes milliaires. Fabriqués du temps de Trajan à Cadix, l'ancienne Gadès phénicienne, ils ont été apportés précieusement par quelque riche baigneur, qui y avait fait graver avec le plus grand soin toutes les étapes de son pèlerinage à la source sacrée, tout comme les touristes naïfs de la Suisse moderne le font autour de leurs bâtons de marche.

Ces vases sont admirablement conservés Les inscriptions et les ciselures ont gardé une netteté parfaite; et cette nomenclature exacte des principales stations de la route entre Cadix et Rome complète de la manière la plus heureuse les indications déjà fournies par les itinéraires classiques en Espagne, dans le Sud de la Gaule et en Italie.

XI

L'interprétation de ces précieux documents permet de reconstituer aujourd'hui avec la plus grande précision toutes les mailles du réseau des voies militaires de la vallée du Rhône et de ses affluents vers le deuxième siècle de notre ère, à l'époque de l'apogée de la domination romaine, alors que la Gaule, complètement soumise, était devenue l'une des plus riches provinces de l'empire.

Chez un peuple centralisateur par excellence comme le peuple romain, ces routes étaient surtout un instrument de conquête et de colonisation.

Le premier soin d'un général victorieux était d'employer son armée à la construction ou au perfectionnement, suivant les méthodes que nous avons indiquées plus haut, de ces grandes routes stratégiques absolument nécessaires pour assurer le service des approvisionnements et les communications de l'armée. C'était le meilleur moyen de faire sentir à chaque instant la main toute-puissante de Rome aux peuples à peine domptés et chez lesquels une explosion de révolte était toujours à craindre.

C'est ainsi que, dès l'an 122 avant Jésus-Christ, le consul Cneïus Domitius Ahenobarbus, après avoir battu à Vindalium, au confluent de la Sorgue et du Rhône, les Allobroges, l'une des plus puissantes tribus qui faisaient partie de la clientèle des Arvernes, s'empressa d'appliquer ses troupes à la réfection de la grande route d'Espagne, la même qui avait conduit Hannibal des Pyrénées jusqu'au Rhône. Cette route a gardé son nom. C'est la voie Domitienne, *via Domitia*.

Un peu plus tard, le consul Aurelius Cotta attacha le sien à la route littorale de la Provence. Ce fut la voie Aurélienne, *via Aurelia*. Ouverte, dans le principe, depuis la porte Janicule à Rome jusqu'à Pise, elle fut successivement prolongée jusqu'à Gênes, de là jusqu'aux Alpes, puis jusqu'à Aix et Arles, où elle vint se souder à la voie Domitienne.

Ces deux routes, qui longeaient les côtes de la Provence et de la Narbonnaise, formaient ensemble le grand chemin d'Italie en Espagne. Sans doute, le trajet par mer en ligne droite aurait été bien autrement rapide; mais la marine de Rome était assez médiocre. Les Romains, si intrépides sur terre, étaient d'assez pauvres navigateurs et préféraient, de beaucoup, faire le tour de la Méditerranée que de s'aventurer dans une traversée directe ou de s'assujettir à un cabotage assez long de port à port, en doublant tous les caps de la côte, d'après les indications de l'Itinéraire maritime dont on osait à peine s'écarter (1).

Cette grande voie littorale formée de deux parties, *via Domitia* et *via Aurelia*, franchissait les Alpes au point le plus bas, le plus facile, le plus déprimé de la chaîne en vue de la mer, *in Alpe maritima*, comme on peut le lire sur la carte de Peutinger.

C'était, à proprement parler, le chemin de desserte de tous les ports de la côte, de toutes les anciennes villes grecques et phéniciennes, depuis Monaco jusqu'aux célèbres colonnes d'Hercule, au Sud de la péninsule Ibérique. Elle passait à Fréjus,

(1) Le nombre des escales depuis l'embouchure du Tibre jusqu'à celle du Rhône était de 59, dont 34 sur les côtes d'Italie et 25 sur les côtes de la Gaule.

à Marseille, à Arles et à Narbonne, et franchissait les Pyrénées au cap de Creux, à l'endroit désigné sur les itinéraires sous le nom de *Summum Pyrenæum*, là même où Pompée s'était fait élever un magnifique trophée, qui portait les noms des cent seize villes conquises pendant sa guerre d'Espagne (1).

La grande route qui pénétrait au cœur de la Gaule s'embranchait à Arles même, sur le Rhône, au point où la voie Aurélienne se soudait à la voie Domitienne. Elle remontait la vallée du fleuve, se maintenait toujours sur la rive gauche jusqu'à Lyon; et il eût été d'ailleurs difficile qu'elle pût s'écarter sensiblement de ce sillon naturel, si nettement tracé en ligne droite entre deux rangées de collines souvent abruptes et très rapprochées.

A Lyon, elle franchissait d'abord le Rhône, puis la Saône, dont elle suivait la vallée sur la rive droite jusqu'à Mâcon, *Matisco*, et Chalon, *Cavilunno*.

Chalon était un carrefour. Quatre routes y aboutissaient, reliées entre elles par un réseau de voies secondaires.

La première de ces routes était celle de l'Ouest, et ses différentes ramifications desservaient : — d'une part, la vallée de la Loire et de ses principaux affluents, en passant à Autun, *Augustodunum*, à Nevers, *Nevirnum*, à Bourges, *Avaricum*, à Orléans, *Genabum*, à Tours, *Cæsarodunum*, à Angers, *Julio Magus*, et finissant au port des Namnètes, Nantes, *Portus Namnetum;* — d'autre part, les provinces correspondantes à la Bretagne et à la Normandie modernes, les basses vallées de la Seine et de la Somme, et les villes déjà populeuses de Rennes, *Condate*, de Rouen, *Rotomagus*, et d'Amiens, *Samarobriga*.

Deux autres routes remontaient vers le Nord : — la plus importante suivait la vallée de l'Yonne, puis celle de la Seine, traversait la petite île de Lutèce, qui commençait à porter déjà sous Tibère, au premier siècle de notre ère, son nom de Paris, *civitas Parisiorum*, ainsi qu'on peut le lire sur une inscription découverte, au cœur même de la Cité, dans le sous-sol de l'église

(1) *Le Trophée de Pompée. Histoire de Languedoc*, note E. B., t. I.

de Notre-Dame, et mentionnant l'existence de la corporation des bateliers de la Seine (1); — l'autre remontait la vallée de la Somme, passait sur le plateau de Langres, traversait les Vosges et suivait tout le cours de la Moselle jusqu'au Rhin, en desservant sur son passage les villes de Toul, *Tullum*, de Metz, *Divodunum*, de Trèves, *Augusta Treviorum*, et de Coblentz, *Confluentes*.

La quatrième, enfin, était la route de l'Est, qui menait droit au Rhin. Elle remontait d'abord la vallée du Doubs, passait à Besançon, *Vesontio*, traversait le Jura, aboutissait au Rhin près d'Augst, l'ancienne capitale des Rauraques, *Augusta Rauracorum*, située un peu au-dessus de Bâle, et suivait ensuite la rive gauche du fleuve jusqu'aux rivages de l'Océan germanique (2).

La grande route militaire de l'intérieur de la Gaule, depuis la région du bas Rhône jusqu'aux collines boisées de la Haute-Savoie, suivait naturellement la vallée et presque toujours la berge même du fleuve; et, de même que la route littorale de la Narbonnaise reliait tous les ports de la côte méditerranéenne, la route d'Arles à Chalon desservait toutes les escales fluviales, tous les points de stationnement des barques et des radeaux employés à la descente, à la remonte ou à la traversée d'une rive à l'autre.

Il est donc certain qu'elle a dû exister dès la plus haute antiquité, au moins à l'état rudimentaire, soit comme chemin de desserte du fleuve, soit comme voie de secours lorsque les eaux

(1)

TIB . CAESARE
AVG . IOVI . OPTVM
MAXSVMO . ARAM
NAVTAE . PARISIACI
PVBLICE . POSIE
RVNT

Inscription trouvée sous le chœur de Notre-Dame et aujourd'hui déposée au musée des Thermes à Paris. (Léon Rénier, *Annuaire de la Société des antiquaires de France*, année 1850-1851.)

(2) Cf. les cartes itinéraires de la Gaule au commencement du cinquième siècle, travail préparatoire publié par le ministère de l'Instruction publique. — Cf. le recueil des itinéraires, éd. Parthey et Pinder. Berlin, 1848.

torrentielles rendaient, pendant les crues, la descente périlleuse et la remonte absolument impossible.

Les témoignages des géographes classiques d'ailleurs nous apprennent de la manière la plus certaine que le mouvement commercial de la Gaule était dû en grande partie à la navigation fluviale.

Strabon ne cesse d'admirer l'heureuse disposition de la Celtique, dont les grands fleuves toujours navigables permettaient de pénétrer au cœur du pays et d'établir une communication à peu près continue entre l'Océan et la Méditerranée. Les luttes des Séquanes et des Ædues au sujet des péages de la Saône sont la manifestation de l'activité commerciale qui existait déjà depuis longtemps à l'époque de la conquête (1).

Pour aller chercher l'étain en Bretagne ou aux îles Cassitérides (2), dont ils faisaient un gros trafic, les Grecs massaliotes avaient de très bonne heure préféré la voie du Rhône, si bien orientée vers le Nord, au détour par le détroit de Gadès, trop long et surtout gêné par la concurrence des colonies phéniciennes. Lorsque les crues du fleuve les obligeaient à suivre les chemins qui longeaient la rive, le portage avait lieu à dos de cheval, et, d'après Diodore de Sicile, il fallait à peine trente jours pour faire ce voyage (3).

Les marchands tyriens connaissaient tous aussi la route du Rhône, et ces premiers civilisateurs de la Celtique avaient pénétré par là jusqu'au cœur de la Gaule. La ville sacrée d'Alise en Bourgogne, fondée d'après la légende par Hercule (4), était

(1) Πρὸς δὲ τοὺς Ἀιδούους καὶ διὰ ταῦτα μέν, ἀλλ' ἐπέτεινε τὴν ἔχθραν ἡ τοῦ ποταμοῦ ἔρις τοῦ διείργοντος αὐτοὺς, ἑκατέρου τοῦ ἔθνους ἀξιοῦντος εἶναι τὸν Ἄραρα καὶ ἑαυτῷ προσήκειν τά διαγωγικὰ τέλη. (STRAB., *Géogr.*, l. IV, c. III.)

CÆSAR, *Bell. Gall.*, *pass.*

(2) Οὔτε νήσους οἶδα Κασσιτερίδας ἐούσας, ἐκ τῶν ὁ κασσιτέρος ἡμὶν φοιτᾷ...

Ἐξ ἐσχάτης δ' ὧν ὁ τε κασσιτέρος ἡμὶν φοιτᾷ καὶ τὸ ἤλεκτρον.

(HERODOT., *Hist.*, l. III, c. CXV.)

(3) Πολὺς δὲ καὶ ἐκ τῆς βρεττανικῆς νήσον διακομίζεται πρὸς τήν καταντικρὺ κειμένην Γαλατίαν, καί διὰ τῆς μεσογείου Κελτικῆς ἐφ' ἵππων ὑπό τῶν ἐμπόρων ἄγεται παρὰ τὲ τοῦς Μασσαλιώτας καὶ εἰς τῆν ονομαζομένην πόλιν Ναρβῶνα. (DIOD. SIC., l. V, XXXVIII.

Ἡμέρας ὥς τριάκοντα κατάγουσιν ἐπί τῶν ἵππων τὰ φορτία πρὸς τὴν ἐκβολὴν τοῦ Ῥοδανοῦ ποταμοῦ. (DIOD. SIC., l. V, XXII.

(4) Voir *suprà*, p. 366 et 367, note et texte de DIODORE DE SICILE.

établie sur les riches coteaux que domine le faîte séparatif de la Saône et de la Seine. C'était le point de passage obligé des marchandises en transit du Midi au Nord, de la Méditerranée à l'Océan.

Les Grecs et les Phéniciens, dont les colonies étaient échelonnées sur tout le rivage méditerranéen, remontaient ainsi le cours du Rhône et de la Saône, et après un transbordement assez court pouvaient reprendre leur navigation jusqu'aux embouchures de la Loire, de la Seine et du Rhin, où la marine de Bretagne leur apportait du fer, des pelleteries, de magnifiques chiens de chasse et de combat, et surtout l'étain si recherché des îles Cassitérides, l'un des éléments du bronze, alors indispensable à tous les besoins de la vie. Ils lui livraient en échange des toiles, des laines, des étoffes, des épices, des bijoux. Le long du chemin ils trafiquaient avec les Gaulois de l'intérieur (1).

Cette route de la vallée du Rhône était la plus importante des quatre voies magistrales désignées communément sous le nom de « voies d'Agrippa », et qui rayonnaient autour de Lyon.

L'une de ces routes, nous dit Strabon, traversait les Cévennes et conduisait dans l'Aquitaine; une autre descendait dans la vallée du Rhin; la troisième allait rejoindre l'Océan, après avoir traversé le pays des Bellovaques et des Ambiens; la quatrième enfin était la grande route du Rhône, conduisait dans la Narbonnaise et aboutissait au rivage massaliote, ἐπί τὴν Ναρβώνιτιν καὶ τὴν Μασσαλιωτίκην παραλίαν (2).

Les colonnes milliaires dont elle est jalonnée et que l'on a retrouvées quelquefois en place, les stations et les relais qui sont mentionnés sur les itinéraires classiques permettent de la

(1) P. Bial, *Chemins de la Gaule du temps de César, op. cit.*

Hujus civitatis est longe amplissima auctoritas omnis oræ maritimæ regionem earum, quod et naves habent Veneti plurimas, quibus in Britanniam navigare consuerunt, et scientia atque usu nauticorum rerum reliquas antecedunt et in magno impetu maris atque aperto, paucis portubus interjectis, quos tenent ipsi, omnes fere, qui eo mari uti consuerunt, habent vectigales. (Cæs., *Bell. Gall.*, l. III, viii.)

Τέτταρα δ'ἐστὶ διαρμάτα, οἷς χρῶνται συνήθως ἐπὶ τὴν νῆσον ἐκ τῆς ἠπείρου, τὰ ἀπὸ τῶν ἐκβολῶν τῶν ποταμῶν, τοῦ τε Ῥήνου καὶ τοῦ Σηκοάνα καὶ τοῦ Λείγηρος καὶ τοῦ] Γαρόνα. (Strab., *Geogr.*, l. IV, c. v.)

(2) Strab., *Géogr.*, l. IV, c. vi.

reconstituer aujourd'hui avec une exactitude à peu près parfaite. Elle se développait d'un bout à l'autre sur le flanc gauche de la vallée, tantôt côtoyait le fleuve à une très faible distance, le plus souvent longeait le pied des coteaux et se tenait toujours au-dessus de la zone d'inondation Elle franchissait ainsi tous les affluents de la rive gauche, l'Ozon, la Gère, l'Auron, le Bancel, la Galaure, l'Isère, la Véoure, la Drôme, le Roubion, la Berre, le Lez, l'Aigues, la Sorgues, la Durance et traversait successivement les territoires des Allobroges, des Ségalaunes, des Tricastins, des Cavares et des Salyens, qui formaient les cités et les colonies de Vienne, *Vienna*, de Valence, *Valentia*, de Saint-Paul-Trois-Châteaux, *Neomagus* et plus tard *Augusta*, d'Orange, *Aurausio*, d'Avignon, *Avenio*, et d'Arles, *Arelate*.

L'étude détaillée de cette voie fréquentée entre toutes a été faite bien des fois.

Il n'en est pas de mieux connue aujourd'hui, pas même celles qui rayonnent autour de Rome. La nomenclature suivante permettra au lecteur de la suivre pour ainsi dire pas à pas, de se rendre compte du nombre et de l'emplacement de ses stations et de ses principales étapes, et d'établir la correspondance des lieux anciens avec les villes et les localités modernes (1).

I. LUGDUNUM, *civitas*, Lyon, sur le coteau de Fourvières, *Lugdunum Segusiavorum*, *Caput Galliarum*, *Colonia Copia Claudia Augusta Lugdunensium*.

II. VIENNA, *civitas*, Vienne (Isère), à 23 milles de Lyon le long du Rhône (34,086 mètres), et par le raccourci, *per compendium*, à 16 milles, — *Vienna Allobrogum*, *Colonia Julia Viennensium*.

III. FIGLINIS, *mutatio*, Saint-Rambert d'Albon (Drôme), à 18 milles de *Vienna* (26,676 mètres).

IV. URSOLIS, *mansio*, Saint-Vallier (Drôme), à 28 milles de *Vienna* (41,496 mètres).

V. TEGNA, *mutatio*, Tain (Drôme), à 18 milles de *Figlinis* (Vaucluse), à 18 milles d'*Acunum* (26,767 mètres).

(1) FLORIAN VALLENTIN, *la Voie d'Agrippa de Lugdunum au rivage massaliote*. Paris, 1880.

VI. Valentia, *civitas*, Valence (Drôme), à 13 milles de *Tegna* (19,266 mètres).

VII. Umbenno, *mutatio*, les Battendons, hameau de la commune d'Etoile (Drôme), à 9 milles de *Valentia* (13,338 mètres).

VIII. Batiana, *mutatio*, Bauce, quartier de la commune de Saulce (Drôme), à 18 milles de *Valentia* (26,676 mètres).

Acunum, *mansio*, Montélimar (Drôme), quartier de Notre-Dame d'Aygu, à 12 milles de *Batiana* (17,784 mètres).

IX. Novemcraris ou Novencrares, *mutatio*, le Logis des Grandes Goutardes (Drôme), à 12 milles d'*Acunum* (17,784 mètres).

X. Senomago, *mutatio*, Saint-Pierre Sénos, hameau de Bollène (Vaucluse), à 18 milles d'*Acunum* (26,676 mètres).

XI. Ad Letoce, *mutatio*, gué du Lez, un peu à l'Est de Bollène, à 8 milles de *Novemcraris* (11,856 mètres).

XII. Arausio, *civitas*, à 15 milles de *Senomago* (22,230 mètres), Orange (Vaucluse), *Arausio Cavarum*, *Colonia Julia Secundanorum*.

XIII. Cypresseta ou Cepressete, *mutatio*, Pont de Sorgues (Vaucluse), à 15 milles d'*Arausio* (22,230 mètres).

XIV. Avenio, *civitas*, à 5 milles de *Cypresseta* (7,410 mètres), Avignon (Vaucluse), *Colonia Avenio Cavarum*.

XV. Bellinto, *mutatio*, Barbentane (Bouches-du-Rhône), à 5 milles d'*Avenio* (7,410 mètres).

XVI. Ernaginum, *mutatio*, à 10 milles de *Bellinto* (14,280 mètres), Saint-Gabriel, près Tarascon (Bouches-du-Rhône).

XVII. Arelate, *civitas*, *Arelate Salyum*, *Colonia Julia Paterna Arelatensium Sextanorum*, à 7 milles *d'Ernaginum* (10,374 mètres), Arles (Bouches-du-Rhône).

Cette voie d'Agrippa avait ainsi, depuis son origine à Lyon, à peu près au quartier moderne de la Guillotière, jusqu'à Arles, 170 milles ou 251 kilomètres 940 mètres. Aujourd'hui, on compte de Lyon à Arles 258 kilomètres par la route de terre, et 266 kilomètres par le chemin de fer. Il est impossible de voir des tracés

qui se rapprochent davantage sur d'aussi grands parcours (1).

Restaurée par Agrippa, cette route, qui avait joué un si grand rôle dans l'histoire des migrations des peuples primitifs de la Gaule et de leurs transactions commerciales, devint l'une des plus fréquentées de l'empire. Claude, débarqué à Marseille pour se rendre dans l'île de Bretagne; Fabius Valens, général de Vitellius, rançonnant sur son passage la ville de Vienne; Constantin, poursuivant son beau-père Maximien des bords du Rhin au rivage de la Méditerranée, la parcoururent d'un bout à l'autre (2). C'était le passage obligé de la Narbonnaise en Germanie. C'est par elle que toutes les villes marchandes du littoral communiquaient avec Lyon, qui, d'après Ammien Marcellin, était devenu, depuis le deuxième siècle, la tête même des Gaules, *qui locus est exordium Galliarum* (3), désignation qui est reproduite d'une manière si caractéristique sur la carte de Peutinger : *Lugdune caput Galliarum* (4).

La vallée du Danube avait été, aux époques les plus reculées, la principale route des Aryens et des races indo-européennes dans leur marche générale vers l'Occident; la vallée du Rhône et de la Saône devint, à partir du cinquième siècle avant notre ère, et est restée, jusqu'à nos jours, le grand chemin de tous les marchands tyriens, rhodiens, phéniciens, grecs ou italiotes, en un mot de tous les peuples maritimes et commerçants de la région méditerranéenne et de l'extrême Orient, émigrant ou trafiquant du Midi vers le Nord.

XII

Cette route du Rhône n'était cependant pas la plus directe pour les armées romaines qui se rendaient fréquemment d'Italie

(1) Voir l'Itinéraire d'Antonin et l'Itinéraire de Bordeaux à Jérusalem, publiés par Parthey et Pinder. Berlin, 1848.
(2) Flor. Vallentin, *la Voie d'Agrippa. op. cit.*
(3) Amm. Marcell., XV, xi, xvii.
(4) Table de Peutinger. Segm., 2.

en Gaule et en Germanie. C'était un bien long détour que de suivre toute la côte ligurienne qui correspond à ce qu'on appelle aujourd'hui la « rivière de Gênes », puis de doubler le cap des Alpes maritimes et de festonner ensuite tout le littoral de la Provence le long de la voie Aurélienne. Le cabotage du port d'Ostie au port d'Arles, tel que nous l'a laissé l'Itinéraire maritime, n'était pas moins long; il était en outre plus incertain, sujet à des retards, quelquefois à des dangers, et, au demeurant, convenait médiocrement à une nation assez peu familiarisée avec les choses de la mer.

A tout prendre, la barrière des Alpes effrayait beaucoup moins les Romains et les Gaulois qu'une traversée directe de la Méditerranée, ou même qu'une navigation fractionnée de port à port en vue de la côte rocheuse de Provence.

De tout temps, les Gaulois avaient su pénétrer en Italie en escaladant les Alpes. Il est sans doute assez difficile d'avoir des notions un peu nettes sur la situation de la Gaule cinq ou six siècles avant notre ère. On sait cependant que toute la Celtique formait une vaste agglomération de tribus guerrières, intelligentes, toujours en mouvement, et qui se sentirent bientôt mal à l'aise dans leurs étroites limites.

Les grandes expéditions de Bellovèse en Italie et de Sigovèse en Orient, par cette vallée du Danube qu'ont suivie quinze siècles plus tard les armées tout aussi peu disciplinées des premiers Croisés, n'appartiennent certainement pas à l'histoire. Tite-Live d'ailleurs et la plupart des historiens latins n'ont fait que reproduire, en les arrangeant à leur façon, des traditions et des légendes héroïques, originaires, selon toute apparence, de la Gaule elle-même, où l'on aimait à se représenter sous les formes les plus dramatiques les conquêtes et les voyages des générations disparues (1).

Mais la critique moderne commence aujourd'hui à jeter quelque jour sur le fond un peu confus de tous ces vieux récits

(1) Tite-Live, l. V, c. xxxiii et seq. Cæsar, *De bello Gall.*, l. VI, c. xxv et seq.

de guerre, et à dégager les faits réellement historiques des légendes un peu monotones dans lesquelles ils sont enchevêtrés. Il est sans doute possible que déjà dans le sixième siècle, sous le règne de Tarquin l'Ancien, ainsi que le raconte sans aucune preuve du reste Tite-Live, et que l'ont successivement répété, d'après lui, presque tous les historiens classiques et même les graves Bénédictins (1), une première armée gauloise ait fait irruption sur le versant italien des Alpes. Il est probable cependant que la plupart des auteurs ont reporté un peu trop haut la date de ces invasions, qu'il faut les placer tout au plus vers le milieu du quatrième siècle avant l'ère chrétienne, à l'époque de la chute de la domination des Etrusques en Italie, et que les premières expéditions de nos ancêtres de l'autre côté des Alpes sont à peu près contemporaines des grandes migrations gauloises en Pannonie, en Thrace, en Grèce et en Asie (2).

Quoi qu'il en soit, la route par la vallée de la Durance et le Mont Genèvre était la plus naturelle, la mieux dessinée, la plus facile; et tout porte à croire que c'est elle qui fut suivie dès les temps les plus reculés. Une fois connue, elle fut presque toujours adoptée. C'est par là certainement qu'ont passé les hordes de Bellovèse, les éléphants d'Hannibal et les premières légions de César.

Elle traversait cette partie de la chaîne des Alpes que Tite-Live (3) a appelée le premier les « Alpes Juliennes », *Juliæ Alpes*, en l'honneur du conquérant des Gaules.

Mais cette désignation ne fut qu'éphémère. Le massif du Mont Genèvre et les puissants contreforts qui le soudent au groupe du Mont Cenis et du Mont Viso ont pris, dès le premier siècle, et ont conservé depuis lors le nom d'un petit roi des Alpes, Cottus ou Cottius, qui se soumit pacifiquement à Auguste vers l'an 25 de notre ère, et ne se vit imposer pour conditions de l'alliance de Rome que l'obligation d'ouvrir, à travers ses Etats couverts

(1) Dom Cl. Devic et dom J. Vaissette. *Hist. génér. du Languedoc*, l. I, ch. i.
(2) Voir le récit de ces expéditions dans l'*Histoire des Gaulois*, d'Amédée Thierry, l. I, ch. i.
(3) Tite-Live, V, xxxiv.

de montagnes inaccessibles, des routes plus courtes et d'un accès plus facile que les sentiers dont on s'était contenté jusque-là (1).

Le nom des Alpes Cottiennes, *Alpes Cottiæ*, est inscrit à côté de celui du Mont Genèvre, sur l'Itinéraire d'Antonin, sur celui de Bordeaux à Jérusalem, sur la Table de Peutinger, sur les Vases Apollinaires (2). Les Alpes Cottiennes et le Mont Genèvre

(1) Amm. Marc., XV, x, 2 et 7.

Strabon, en parlant de la route qui traversait cette partie des Alpes, dit qu'elle passait du pays des Voconces dans la Cottie : διὰ Οὐοκοντίων καὶ τῆς Κοττίου (V, 1, 3), et πρός τὴν Κοττίου ἐπ' Ἐβροδύνον κώμην (*ibid.*, *id.*). La carte de Peutinger porte en gros caractères la mention COTII REGNVM, royaume de Cottius.

Le tombeau du roi Cottius est à Suze. A l'Ouest de cette ville, on voit encore aujourd'hui un arc honoraire en très bon état de conservation, dont la frise représente les différentes scènes du sacrifice solennel appelé *suovetaurile*, dans lequel on immolait un porc, un mouton et un taureau, et dont l'architrave porte l'inscription suivante en quatre lignes :

IMP . CAESARI . AVGVSTO . DIVI . F . PONTIFICI . MAXVMO . TRIBVNIC . POTESTATE . [XV . IMP . XIII.
M . IVLIVS . REGIS . DONNI . F . COTTIVS . PRAEFECTVS . CEIVITATVM . QVAE . SVB-[SCRIPTAE . SVNT . SEGOVIORVM . SEGVSINORVM.
BELACORVM . CATVRIGVM . MEDVLLORVM . TEBAVIORVM . ADANATIVM . SAVINCATIVM . [EGDINIORVM . VERMINIORVM.
VENISANORVM . TEMERIORVM . VESVBIANORVM . QVADITIVM . ET . CEIVITATES . QVAE . [SVB . EO . PRAEFECTO . FVERVNT.

A l'empereur César Auguste, fils du divin César, grand pontife, revêtu de la puissance tribunitienne pour la quinzième fois (la première étant de l'an 23 avant J.-C., l'arc de Suze date par conséquent de l'an 8), *ayant reçu treize salutations impériales* (par suite de ses victoires); *M. Julius Cottius, fils du roi Donnus, préfet des cités dont les noms suivent : Segovii, Segusini, Belaci, Caturiges, Medulli, Tebavii, Adanates, Savincatii, Egdinii, Verminii, Venisani, Temerii, Vesubiani, Quadiates, et les cités qui furent sous le gouvernement de ce préfet,* (ont élevé ce monument). Traduction de M. Ern. Desjardins.

Il est curieux de remarquer que Cottius, fils du roi Donnus et roi lui-même, ne prend pas son titre souverain sur l'inscription de l'arc de Suze, qu'il avait fait élever en l'honneur de l'empereur César Auguste, se contente de celui de préfet, et qu'il adopte le nom de famille des Jules, *Julius*, comme s'il eût été fait citoyen romain par Auguste. Il est probable que son indépendance fut respectée. L'empereur Claude accrut même son domaine et lui donna de nouveau le titre de roi, qu'il prit alors, d'après Dion Cassius, pour la première fois (*). A sa mort seulement, le petit royaume des Alpes fut réduit en province romaine (**), et cette région des Alpes prit son nom, Alpes Cottiennes, qu'elle a gardé depuis. (Ern. Desjardins, *Gaule romaine*, t. I, ch. i, § 1.)

(2) A. Aurès, *Concordance des Vases Apollinaires et de l'Itinéraire de Bordeaux à Jérusalem dans toutes les parties qui leur sont communes, et comparaison de ces textes avec l'Itinéraire d'Antonin et avec la Table Théodosienne*. Nîmes, 1868.

(*) Μάρκῳ Ἰουλίῳ Κοττίῳ τὴν πατρῴαν, ἀρχὴν, ἥν ἐπὶ τῶν Ἄλπεων τῶν ὁμωνύμων εἶχε προσεπηύξησε [ὁ Κλαύδιος] (an de Rome 797, 44 de notre ère), βασιλέα αὐτὸν τότε πρῶτον ονομάσας, « l'empereur Claude augmenta l'héritage paternel que M. Jules Cottius possédait dans les Alpes qui portent son nom, et lui conféra pour la première fois le titre de roi. » (Dio Cass., xxiv.)

(**) *Regnum Alpium..., defuncto Cottio, in provinciæ formam redegit.* (Suétone, *Nero*, 18.)

étaient donc la route classique de l'Italie en Gaule à travers les Alpes.

Mais ce n'était pas la seule; et les deux cols célèbres du grand et du petit Saint-Bernard, qui permettent de contourner le massif du Mont-Blanc au Nord et au Sud-Ouest, étaient aussi très bien connus des anciens.

Le col du grand Saint-Bernard est la clef du passage à travers les Alpes Pennines. Le point culminant portait anciennement le nom de *Summus Penninus*. Au dire de Strabon (1), la route du grand Saint-Bernard était de son temps difficilement accessible aux bêtes de somme.

Tite-Live (2) cependant n'hésite pas à l'indiquer comme le chemin suivi par deux des plus anciennes peuplades celtiques, les Boïens et les Lingons, lors de la première irruption des Gaulois en Italie, vers le cinquième siècle avant notre ère (3).

Ce grand chemin à travers les Alpes Pennines était, ainsi qu'on peut s'en assurer à la lecture de l'Itinéraire d'Antonin, à peu près le même que la route actuelle. Il passait aux mêmes points remarquables; comme elle, il contournait les rives dénudées du petit lac aux reflets d'acier qui baigne les murs de l'hospice moderne.

Ce nom de *Penninus*, porté à la fois par la montagne et par le lac glacé, dernier reste d'un glacier disparu (4), ne rappelle pas, comme l'a dit naïvement Tite-Live, trompé par une fausse analogie (5), les Carthaginois, *Pæni*, conduits par Hannibal. Nous avons d'ailleurs vu plus haut que le général africain ne dirigea pas son armée sur le grand Saint-Bernard, mais bien sur le Mont Genèvre. L'origine du *Penninus* nous est aujourd'hui parfaitement connue. C'est une ancienne divinité topique, d'ori-

(1) Ἡ μὲν [ὁδὸς] διὰ τοῦ Ποινίνου..... ζεύγεσιν οὐ βατή. (Strab., *Geogr.*, IV, vi, vii.)
(2) *Pæninon... Boii Lingonesque transgressi.* (Tite-Live, V, xxxv.)
(3) E. Desjardins, *Gaule romaine*, t. I, ch. i, § 1.)
(4) Voir la carte de Peutinger, où le petit lac du grand Saint-Bernard est désigné sous le nom de *Henus lacus*, pour *Pænus* ou *Penninus lacus*.
Ἡ κεφαλὴ τοῦ Δορία ποταμοῦ ἡ κατὰ τὴν Ποινίναν λίμνην, 28° 15′ — 43° 45′. (Ptol., III, i, xxiv.)
(5) Tite-Live, XXI, xxxviii.

gine gauloise, le dieu *Penn*, que les Romains ont incorporé sans hésiter dans leur mythologie complaisante et fort élastique, et dont ils ont fait un Jupiter Penninus.

De même que le Mont Genèvre était consacré aux Déesses Mères ou aux Matrones (*Mons Matrona*), le grand Saint-Bernard avait aussi son génie tutélaire, sorte de gardien du passage des Alpes, dont il était prudent de s'assurer la protection quand on mettait le pied sur son redoutable domaine.

Trente et une inscriptions votives ont été retrouvées au grand Saint-Bernard; la plupart sont dédiées à *Jupiter Penninus*, quelques-unes au dieu *Penn* lui-même. Ces ex-voto, gravés sur des tablettes d'airain, avaient dû être jadis encastrés dans les murs du temple aujourd'hui disparu du dieu Penn ou du Jupiter topique qui s'était substitué à la divinité celtique (1).

(1) Voir pour les inscriptions votives trouvées au grand Saint-Bernard :

Christian de Loges, *Essai historique sur le mont Saint-Bernard*, Montpellier, 1789;

Levade, *Recueil de quelques inscriptions romaines trouvées dans le pays de Vaud et le Valais;*

Le Père Murith, chanoine du grand Saint-Bernard, *Société des Antiquaires de France*, 1821;

De Halleh, *Helvetien unter der Romern;*

Orelli, *Corpus, pass.;*

Steiner, *Codex inscript. Roman. Danubii et Rheni*, 1822;

Mommsen, *Inscriptiones confederationis Helveticæ;*

Carlo Promis, *le Antichità di Aosta*. Torino, 1862.

Le nombre de ces inscriptions aujourd'hui connues est de trente-trois. Presque toutes sont dédiées à Jupiter Pœninus; — IOV . OPT . POEN.; un petit nombre à Pœninus tout court, qui semble conserver ainsi son caractère de dieu topique ou de génie particulier de la montagne. Nous donnons ici, d'après le texte de Mommsen et les notes de M. E. Desjardins *(Gaule romaine, op. cit.)*, deux de ces inscriptions avec leur traduction :

1°

IOVI POENINO
L . PACCIVS L . F . PAL
NONIANVS
FVNDIS
LEG . VI . VICTRICIS . P . F.
EX VOTO

qui doit se traduire :

A Jupiter Pœninus, L. Paccius Nonianus, fils de L., inscrit dans la tribu Palatina, né à Fundi, centurion de la Légion VI Victrix Pia Fidelis Ex voto.

2°

FELICIO
ET TERRENA
PRISCA . MIC
EX LEG XIIII . GEM.
POENINO . V . S . L . M.

La montagne, qui avait pris d'abord le nom du génie gaulois *Summus Penninus*, prit plus tard celui du maître des dieux et s'appela « montagne de Jupiter, Mont-Joux », *Mons Jovis*. Cette dernière désignation n'a pas d'ailleurs prévalu; mais on la retrouve cependant dans un certain nombre d'actes des neuvième, dixième et douzième siècles (1); et la petite plate-forme qui s'étend au devant de l'hospice jusqu'à la rive du lac s'appelle encore le « Plan de Joux ».

De l'autre côté du massif du Mont Blanc se trouve le sommet du petit Saint-Bernard, le *Mont Graius* (2), qui a donné son nom à la chaîne des Alpes Grées, *Alpes Graiæ* (3).

Ce sommet, comme celui du *Penninus*, était aussi consacré à Jupiter. L'hospice du petit Saint-Bernard s'est appelé, jusqu'en 1777, « la maison des pauvres du Mont-Jupiter, *domus hospitalis Montis Jovis* (4) ». Sur la crête de la montagne se dressait une magnifique colonne de gneiss porphyroïde, qui s'appelait « *columna Jovis*, colonne de Joux ou de Jupiter », et qui avait été plantée, dans les premiers siècles de notre ère, en l'honneur du maître des dieux. Au douzième siècle, le plateau supérieur qui domine le col portait encore le nom de *Mont-Jouvet*. C'est d'ailleurs sans aucune raison sérieuse que Pline et Ammien Marcellin, s'appuyant sur la légende d'Hercule, ont donné à cette partie de la chaîne le nom d' « Alpes Grecques », *Alpes Graiæ* ou même *Græcæ* (5); et il est beaucoup plus logique

dans laquelle on doit lire, au lieu de MIC, MHM *(missus honesta missione)* et qui doit se traduire :

Felicion ayant reçu congé comme soldat de la légion XIVe, Gemina et Terentia Prisca ont acquitté leur vœu à Pœninus.

(1) LUITPRAND, *Histor.*, I, IX.

CARLO PROMIS, *le Antichità di Aosta, op. cit.*

(2) *Legiones... Penninis Cottianisque Alpibus, pars Monte Graio traducuntur.* (TACIT., *Hist.*, IV, LXVIII.)

(3) Ἐν δὲ ταῖς Ἄλπεσιν... (PTOL., III, I, 373.)

(4) *Domus sancti Bernardi Montis Jovis, Hospitale Montis Jovis.* Voir chartes de 1177 et 1193.

CARLO PROMIS, *le Antichità di Aosta.* Torino, 1862.

(5) ..... *ejusdem exercitus (Herculis) et Graios fuisse Graiarum Alpium incolas .* (PLINE, III.)

AMM. MARCELL., XV, X, 9.

VARRO, *Ap. Servium ad Virg. Æneid.*, X, XIII.

PETRON., *Sat.* 122.

de penser que cette désignation latine de *Graiæ* (Alpes Grées) a été engendrée par le vocable *crau* ou *craig*, qui rappelle à la fois le celtique *karn*, *kairn*, pierre sacrée, et l'ionique κρανάος, pierre, rocher, et a dû être le nom primitif de quelque divinité topique, analogue au dieu *Penn* du grand Saint-Bernard.

Comme dernière épreuve, enfin, de la fréquentation de ces deux passages aux époques les plus reculées de l'histoire de la Gaule, et du caractère religieux qu'on attribuait aux sommets escarpés qui les dominaient, il convient de mentionner le cromlech, si fièrement planté au-dessus de la route moderne, et qui se composait d'une cinquantaine de pierres brutes d'un demi-mètre cube environ, disposées circulairement à 3 mètres de distance les unes des autres et dessinant une circonférence de 70 mètres de rayon (1). Ce cromlech, le plus élevé peut-être qui existe au monde — son altitude est de 2,500 mètres — fut très certainement, à l'origine des temps, le temple primitif de la divinité protectrice du passage.

XIII

On le voit donc : dès les premiers temps historiques de la Gaule et de l'Italie, c'est-à-dire cinq ou six cents ans avant notre ère, des communications régulières existaient entre les deux versants de la chaîne des Alpes. On est même certain que le nombre des passages n'était pas limité aux trois cols du Mont Genèvre, du grand et du petit Saint-Bernard.

Polybe, en effet, cite quatre routes pour sortir de l'Italie et pénétrer en Gaule (2).

(1) CARLO PROMIS, *le Antichità di Aosta*, *op. cit.*
BORREL, *Étude sur les monuments de l'antiquité dans la Tarentaise*, 1875.
(2) Ces quatre passages sont :
1° La route de la Corniche sur le rivage de la mer Tyrrhénienne ;
2° Celle du pays des *Taurini* par le Mont Genèvre;
3° Celle du pays des *Salassi* par le val d'Aoste (grand et petit Saint-Bernard);
4° Celle de la Rhétie.
Voir POLYBE, fragment cité par STRABON, IV, IV, XII.

Un siècle après Polybe, Varron, contemporain de César, en comptait cinq (1). Les textes sont sans doute un peu confus et laissent prise à bien des interprétations et des commentaires; mais les itinéraires classiques permettent de les éclaircir et de les compléter; et, grâce à eux, il est aujourd'hui possible de dessiner le réseau des voies romaines à travers les Alpes avec une précision très satisfaisante.

La plus méridionale de ces voies était, nous l'avons déjà dit, la voie Aurélienne, qui longeait d'abord la « rivière de Gênes », franchissait les Alpes à la Turbie, au-dessus de Monaco (2), et se terminait à Arles, où elle était prolongée, dans la direction des Pyrénées, par la voie Domitienne. C'était la route d'Espagne.

A Arles se détachait aussi la route du Rhône; nous venons d'en donner plus haut les différentes étapes jusqu'à Lyon.

Les autres routes d'Italie en Gaule partaient de Milan, *Mediolanum*.

La route du Nord traversait d'abord le Tessin, longeait ensuite la vallée de la Sésia, puis celle de la Doria Baltea, passait à Novare, *Novaria*, à Verceil, *Vercella*, à Ivrée, *Eporedia*, et aboutissait à Aoste, *Augusta prætoria Salassorum*, dans le pays des Salasses ou Salassiens. Aoste était la dernière étape de la plaine. Au devant se dressait le grand mur circulaire des Alpes : sur la droite, les Alpes Pennines; sur la gauche, les Alpes Grées; au milieu, le massif du Mont-Blanc (3).

Strabon décrit avec une très grande netteté les deux passages de la chaîne, l'un au-dessus, l'autre au-dessous du Mont-Blanc.

(1) *Sane omnes altitudines montium, licet a Gallis Alpes vocentur, prope tamen montium Gallicorum sunt; quas quinque vias Varro dicit transiri posse, una quæ est juxta mare per Ligures; altera, qua Hannibal transiit; tertia, qua Pompeius ad Hispaniense bellum profectus est; quarta, qua Hasdrubal de Gallia in Italiam venit; quinta, quæ quondam a Græcis possessa est, quæ exinde Alpes Græcæ appellantur.* (VARRO, *Ad Æneid.*, X, XIII.)

(2) *In Alpe Maritima.* Carte de Peutinger, segm. 2.

(3) D'après l'ancien historien Cœlius Antipater, cité par Tite-Live, il ne serait pas impossible que les anciens eussent aussi connu le passage par le col de la Seigne, situé au Sud du Mont Blanc et qui passe sur les croupes du Mont Cramont. *Jugum Cremonis* (Annibalem) *Cœlium per Cremonis jugum dicere transisse.* — Cf. TITE-LIVE, XXI, XXXVIII. — Voir à ce sujet E. DESJARDINS, *op. cit.*

« Ceux, dit-il, qui partent d'Italie et veulent franchir les Alpes (au Nord-Ouest) doivent prendre la route qui passe par la vallée des *Salassi* (c'est le val d'Aoste). Ce chemin bifurque : une des deux routes, âpre et inaccessible aux bêtes de somme, gravit le *Penninus;* l'autre, plus à l'Occident, gagne le pays des *Centrones* (1) (Tarentaise, vallée de l'Isère). » Et il ajoute que, pour se rendre à Lyon, la route inférieure, celle du petit Saint-Bernard, *Mons Graïus*, par la vallée de l'Isère, était « la plus longue, mais la meilleure et la seule carrossable (2) ».

La route supérieure, celle qui passait au col du grand Saint-Bernard, *Summus Penninus*, si nettement décrit par Strabon et par Pline l'Ancien (3), conduisait dans la vallée de la Dranse et de là au coude du Rhône, près de Martigny, *Octodurum*.

Ce passage du grand Saint-Bernard, connu de toute antiquité par les Gaulois, qui le considéraient, ainsi que nous l'avons dit plus haut, comme le sanctuaire redoutable du dieu Penn, fut aussi de très bonne heure fréquenté par les Romains, et est devenu depuis la conquête l'un des grands chemins des Alpes. César, dans ses nombreux va-et-vient d'Italie en Gaule (il a fait ainsi deux voyages au moins par an, de l'année 58 à l'année 51 avant Jésus-Christ (4), passait tour à tour par le grand, par le petit Saint-Bernard ou par le Mont Genèvre, qui lui étaient tous devenus très familiers. Cæcina franchit le grand Saint-Bernard l'an 69 après Jésus-Christ, avec ses légions et les troupes auxiliaires gauloises et germaines, lorsqu'il effectua, à travers les Alpes, sa marche contre Othon pour venir au secours des villes de la Gaule Cisalpine, Novare, Milan, etc., qui s'étaient déjà prononcées en faveur de Vitellius. Constantin fit améliorer le passage en l'année 340. Ce fut le chemin suivi par les Lombards en 547, par l'armée de Charlemagne en 773, par un corps de

(1) Strab., *Géogr.*, IV, vi, vii.
(2) Ἡ μὲν ἀμαξεύεσθαι δυναμένη διὰ μήκους πλείονος, ἡ διὰ Κεντρώνων.
(Strab., *Géogr.*, IV, vi, xi.
(3) Strab., *Géogr.*, IV, vi, vii et xi.
Fores Penninæ. (Plin., III, xxi, i.)
(4) Voir M. E. Desjardins *(op. cit.)*, qui regarde toutefois le Mont Genèvre comme le passage des Alpes adopté le plus souvent par César.

troupes de Frédéric Barberousse en 1166, par Bonaparte en 1800, au début de la guerre d'Italie.

A partir de Martigny, la route suivait le Rhône, traversait la cluse de Saint-Maurice, *Tarnaïas*, arrivait au lac de Genève, *lacus Lemannus* ou *Lausonius*, près de Villeneuve, *Pennelocus*, côtoyait la rive Nord du Léman jusqu'à Vevey, *Vibisco;* là, elle remontait vers la partie supérieure du canton de Vaud, se rapprochait des lacs de Neuchâtel, de Morat et de Bienne, traversait l'ancienne capitale de l'Helvétie à l'époque impériale, Avenches, *Aventicum*, dont on admire encore les ruines nombreuses, l'amphithéâtre et le mur d'enceinte presque continu, se dirigeait sur Soleure, *Solodunum*, suivait la vallée de l'Aar et aboutissait à Augst, la plus importante ville des Rauraques, *Augusta Rauracorum*.

C'était, comme on le voit, la grande route de l'Italie vers la Germanie. Elle traversait à la fois les Alpes et le Rhône, et faisait communiquer la Gaule Cisalpine avec la vallée du Rhin. Elle portait officiellement le nom de « route de Milan à Mayence par les Alpes Pennines » et mesurait 419 milles, *a Mediolano per Alpes Penninas Mogontiacum m. p. m. CCCCXVIIII.*

On ne trouve plus sur les itinéraires classiques aucune mention de routes régulières dans la vallée supérieure du Rhône, au-dessus de Martigny. Il est cependant probable que le Simplon était connu des anciens, et qu'il a dû être franchi plusieurs fois dans les premiers siècles de notre ère, sinon par des armées régulières, du moins par des groupes isolés d'émigrants ou d'envahisseurs.

A défaut de textes, des inscriptions et des vestiges de voies romaines ont été trouvés le long de la vallée supérieure du Rhône (1), jusqu'à la hauteur de Brieg (2) et dans la gorge de la

(1)
IIMMPP . CCAA
EESS . GALLO . T
VOLVSIANO
P . P . AVGG AVEN
LEVG
XVII

Inscription trouvée à Sion dans l'ancien ossuaire. *Nunc sedunt in curia.* (MOMMSEN, *Inscript. Helvetic.* Zurich, 1854.)

(2) DE HALLER, *Helvetien unter der Romern,* t. II, carte.

E. DESJARDINS, t. I, *op. cit.*

Saltine, dont l'accès est assez facile, et qui s'engage sur les pentes boisées du Monte-Leone, le sommet le plus élevé du massif du Simplon; et on peut regarder comme certain que, près de deux mille ans avant que le premier consul Bonaparte ait ordonné la construction de la grande route militaire qui fait aujourd'hui l'admiration des touristes et demeurera l'honneur des ingénieurs français du commencement du siècle, le passage du Simplon a été fréquenté par les peuples montagnards étagés sur les deux versants de la chaîne italo-gallique. Alors comme aujourd'hui, c'était le chemin le plus direct pour passer de la haute vallée du Rhône dans celle du Tessin.

Nous avons décrit plus haut la route de Milan au Rhin par le grand Saint-Bernard, le Valais et la Suisse occidentale.

Une deuxième route partait aussi de Milan et se dirigeait vers le Rhône en passant par le petit Saint-Bernard et la Tarentaise.

Les deux routes avaient un tronc commun de Milan à Aoste.

A partir d'Aoste, la deuxième route contournait, au Sud-Ouest, le massif du Mont-Blanc, escaladait les Alpes Grées et franchissait le col du petit Saint-Bernard, *Mons Graius*.

On entrait ainsi en Gaule par la vallée de l'Isère, en passant à Saint-Maurice, *Darantasia;* on se rapprochait du lac d'Annecy, *Cautas;* on franchissait ensuite les deux faîtes séparatifs de l'Isère et du Fier, du Fier et de l'Arve, et on arrivait à Genève.

La route suivait alors la rive septentrionale du Léman, passait à la colonie équestre de Nyons, *Equestribus*, à Lausanne, *Lausonum;* puis remontait vers le Nord, traversait le canton de Vaud, rentrait en Gaule à Pontarlier, *Ariorica*, descendait dans la vallée du Doubs à Besançon, *Vesontio*, et finissait par gagner la vallée du Rhin.

L'Itinéraire d'Antonin porte sa longueur à 550 milles et la désigne sous le nom de « route de Milan à Strasbourg par les Alpes Grées », *a Mediolano per Alpes Graias Argentorato m. p. m. DL.*

De cette route du petit Saint-Bernard se détachait un embranchement très important qui se dirigeait vers l'Ouest. Il est désigné dans l'Itinéraire sous la rubrique : *Item a Mediolano per Alpes Graias Viennam m. p. m. CCCVIII*. Il commençait à Moutiers, *Darantasia*, suivait la vallée de l'Isère, passait à Conflans, *ad Publicanos*, à Chambéry, *Lemincum*, à Bourgoin, *Bergusia*, et venait aboutir dans la partie de la vallée du Rhône la plus vivante et la plus peuplée, à Vienne, l'ancienne capitale des Allobroges, qui était devenue, à l'époque impériale, l'une des principales et des plus florissantes colonies de la Gaule.

Mais la grande voie de communication entre la Gaule Cisalpine et la Gaule Transalpine était celle de la vallée de la Durance.

Milan était toujours le point de départ.

La route gagnait d'abord en droite ligne Pavie, *Ticeno*, et la vallée du Pô, qu'elle ne quittait qu'à Turin, *Taurino*. Elle passait ensuite à Rivoli, *ad Octavum*, à Suze, *Segusione*, à Oulx, *ad Martis;* elle escaladait alors le Mont Genèvre, *Mons Matrona*, et descendait dans la vallée de la Durance par Briançon, *Bergantio*, Embrun, *Eburoduno*, et Gap, *Vapincum*.

Près de Chorges, elle projetait un premier embranchement vers le Nord-Ouest. Cet embranchement, qui n'est pas indiqué sur les itinéraires, mais dont on retrouve seulement le tracé ou plutôt le graphique sur la Table de Peutinger, suivait la vallée du Drac, traversait la Romanche et l'Isère, et passait à Grenoble, dont le nom primitif, *Cularo*, a une physionomie gauloise très prononcée (1). Ce bourg de Cularo, si heureusement situé au pied des Alpes Dauphinoises, au centre du Grésivaudan, l'une des plus riches et des plus gracieuses vallées de la France, ne fut élevé que vers 380, sous l'empereur Gratien, à la dignité de cité, *civitas;* il se débarrassa alors de son vieux nom celtique et prit, en l'honneur de son protecteur, celui de *Gratia-*

(1) Nous avons vu plus haut que cette route de Chorges à Grenoble, par la vallée du Drac et de la Romanche, était, à très peu près, celle qu'avait suivie l'armée d'Hannibal.

nopolis; jusque-là, il n'avait été qu'un simple *vicus*, dépendant de la colonie de Vienne, à laquelle il avait tout intérêt à être relié.

La route continuait donc, à partir de Genoble, dans la direction de Vienne, suivait jusqu'à Moirans, *Morginno*, la vallée de l'Isère, et aboutissait enfin à la métropole des Allobroges, bâtie sur les collines boisées du Rhône, à son confluent avec la rivière de la Gère (1).

A Gap, la route se bifurquait encore en deux branches.

La première se dirigeait directement vers le Rhône en suivant la direction de l'Ouest.

Elle passait à Veynes, *Davanio*, franchissait le col de Cabre, *Gaura Mons*, qui sépare la vallée de la Durance de celle de la Drôme, traversait la petite ville de Die dans la Drôme, qui était autrefois la capitale des Voconces, *Augusta Dea Vocontiorum*, et aboutissait à Valence, *Valentia*, et à Vienne, *Vienna*. Elle est désignée dans l'Itinéraire d'Antonin sous la rubrique : *A Mediolano per Alpes Cottias Viennam, m. p. m. CCCCVIIII.*

La deuxième branche courait droit au Sud; elle suivait la vallée pittoresque de la Durance, passait par Sisteron, *Segusterone*, Apt, *Apta Julia*, et Cavaillon, *Cabellio*, contournait la chaîne des Alpines, traversait Saint-Remy, *Glanum*, et venait enfin à Arles se souder à la fois à la voie Aurélienne et à la voie Domitienne. C'était la route de Milan à Arles, *a Mediolano Arelate per Alpes Cottias, m. p. m. CCCCIX.*

Ainsi, sans tenir compte de la route littorale qui venait de Gênes, traversait les Alpes Maritimes en vue de la mer et suivait plus ou moins fidèlement le contour de la côte de Provence jusqu'à Marseille, on pouvait pénétrer en Gaule par quatre directions différentes qui passaient aux quatre cols du Simplon, du grand Saint-Bernard, du petit Saint-Bernard et du Mont Genèvre; et sur ces lignes principales s'embranchaient sept grands

(1) Voir A. Allmer, *Inscriptions de Vienne en Dauphiné*, t. I. — Cf. Carte de Peutinger, segm. 2.

chemins qui permettaient tous d'arriver facilement dans la vallée du Rhône.

Le premier, par le Simplon, descendait à Brieg;

Le deuxième, par le grand Saint-Bernard, arrivait à Martigny;

Le troisième, par le petit Saint-Bernard, conduisait à Genève;

Le quatrième, également par le petit Saint-Bernard, menait à Vienne;

Le cinquième, par le Mont Genèvre et les vallées du Drac et de l'Isère, conduisait aussi à Vienne;

Le sixième, par la vallée de la Drôme, aboutissait à Valence;

Le septième, enfin, descendait toute la vallée de la Durance, presque jusqu'au confluent avec le Rhône, et se terminait à Arles.

Il faut enfin ajouter la route de la Corniche, *via Aurelia.*

Cela faisait huit grandes routes partant de la vallée du Rhône pour se rendre en Italie.

XIV

Mais ce n'était pas tout. Il existait, sur la rive méridionale du Léman, tout comme sur la rive septentrionale, une route littorale dont on a pu relever les vestiges sur un très grand nombre de points, notamment à Hermance, à Meysseri, etc., où l'on a retrouvé des bornes milliaires, au nom de Constance-Chlore, de Septime Sévère, de Caracalla (1). On peut donc en conclure

(1)

IMP . CAES . FLAVIO
VAL . CONSTANTIO
PIO . FEL /// AVG . ET
SEVERO . NOB . CAES
VII

Inscription trouvée aux environs d'Hermance, probablement sur son ancien emplacement; car la distance de Genève à Hermance est bien d'environ sept milles romains.

qu'une route à peu près continue entourait le lac autrefois, à peu près sur l'emplacement de celle qui suit le rivage moderne, Tout au moins est-on sûr que cette route existait sur la rive suisse et sur la partie de la rive savoisienne qui longe la partie du Léman qu'on appelle « le petit lac » et qui s'étend de Genève aux abords de Thonon. Ces deux routes se réunissaient à Genève et, dès lors, n'en faisaient plus qu'une qui descendait le cours du Rhône, passait à une petite localité située à l'embouchure du Fier, qui portait le nom générique de *Condate* (1), et, tout en suivant le Rhône, aboutissait au confluent du Guier, à la station d'*Augustum*, que l'on croit reconnaître dans le village moderne d'Aoste (2).

C'est à Aoste que la route de Genève rencontrait celle des Alpes; elle se confondait alors avec elle, abandonnait la vallée du Rhône, serpentait à travers les petites collines du Dauphiné, passait à Bourgoin et se terminait à Vienne.

Toutefois, il est peu probable que la vallée du Rhône, qui présente, au-dessous du Guier jusqu'à Lyon, une plaine large, riche et fertile, n'ait pas été desservie par un chemin longeant d'une manière continue le fleuve, dont les eaux commencent à perdre leur allure torrentielle et à devenir navigables. Malgré le silence des itinéraires, on est fondé à croire que ce chemin devait exister et qu'il devait se trouver naturellement en dehors du champ d'inondation. On ne saurait, en effet, rationnellement admettre que Lyon, au premier siècle, ville de création moderne, véritable citadelle, comme l'appelle Strabon (3), élevée au centre d'un

(1) Le nom de *condate*, qui correspond assez bien à notre mot *coude*, était appliqué très souvent aux agglomérations bâties à la rencontre de deux cours d'eau. — Cf. l'inscription de la corporation des bateliers établis au confluent (*condate*) du Rhône et de la Saône à Lyon : NAVTAR (*um*)... CONDEATIVM. (DE BOISSIEU, *Inscr. ant. de Lyon*. 1846-1854.)

(2) Il importe de ne pas confondre ce petit village d'Aoste, situé à l'embouchure du Guier dans le Rhône, avec celui du même nom qui se trouve sur la Drôme entre Die et Valence, et la petite ville piémontaise d'Aoste au pied du versant italien du grand Saint-Bernard.

Voir A. ALLMER, *op. cit.*, t. I, sous la rubrique *Embranchement d'Augustum à Genève*.

Cf. Carte de Peutinger.

(3) Τὸ τε Λούγδουνον ἐν [μέσῳ] τῆς χώρας ἐστιν, ὥσπερ ἀκρόπολις διὰ τε τὰς συμβολὰς

vaste bassin hydrographique et d'où l'autorité impériale pouvait aisément s'étendre sur tout le pays compris entre les Cévennes et les Alpes, n'ait pas été le point de départ d'une route remontant directement le fleuve, établissant ainsi une communication permanente entre le haut Valais, pays des Helvètes montagnards, et le rivage massaliote.

Une pareille lacune eût été une véritable anomalie.

La route latérale au fleuve, qui descendait de Brieg à Genève et de Genève à Seyssel et Aoste, ne pouvait être brusquement interrompue pour reprendre ensuite à partir de Lyon. Elle continuait très certainement le long de la grande vallée et aboutissait au confluent du Rhône et de la Saône, au pied des collines de Fourvières et de la Croix-Rousse.

Nous avons vu plus haut que Lyon était le point de convergence de quatre routes importantes :

L'une se dirigeant vers l'Ouest, traversant les Cévennes et l'Aquitaine et se terminant sur les bords de l'Océan, près de l'embouchure de la Gironde, dans le pays des *Santones*, à Saintes, *Mediolanum Santonum;*

La seconde, celle du Nord, conduisant dans la vallée du Rhin;

La troisième aboutissant à la Manche par le pays des Bellovaques et des Ambiens, qui occupaient à peu près les vallées de la Seine-Inférieure et de la Somme;

La quatrième, enfin, descendant la rive droite du Rhône de Lyon à Sainte-Colombe en face de Vienne, traversant le fleuve à Vienne, le longeant ensuite sur la rive gauche jusqu'à la Méditerranée et desservant la Narbonnaise et les villes marchandes du littoral (1).

Strabon en rapporte, un peu légèrement peut-être, l'honneur

τῶν ποταμῶν καὶ διὰ τὰ ἐγγὺς εἶναι, πᾶσι τοῖς μέρεσι. (STRAB., *Géogr.*, l. IV, c. CVI.)

(1) Διόπερ καὶ Ἀγρίππας ἐντεῦθεν τὰς ὁδοὺς ἔτεμε, τὴν διὰ τῶν Κεμμένων ὀρῶν μέχρι Σαντόνων καὶ τῆς Ἀκουιτανίας, καὶ τὴν ἐπὶ τὸν Ῥῆνον, καὶ τρίτην τὴν ἐπὶ τῶν ὠκέανον, τὴν πρὸς Βελλοάκοις καὶ Ἀμβιανοῖς, τετάρτη δ' ἐστιν ἐπὶ τὴν Ναρβωνίτιν καὶ τὴν Μασσαλιωτικὴν παραλίαν. (STRAB., *Géogr.*, l. IV, c. VI.)

exclusif à Agrippa, gendre et favori d'Auguste; mais on sait aujourd'hui qu'elles existaient plusieurs années avant notre ère. Agrippa les trouva toutes tracées et déjà très fréquentées, lorsqu'il vint exercer son commandement à Lyon; il se contenta de les rectifier et de les remanier suivant le type officiel adopté par l'administration romaine.

A ces quatre routes il convient d'en ajouter encore deux :

Celle dont nous avons parlé plus haut, et qui remontait la vallée du Rhône jusqu'à Genève;

Une dernière, enfin, tracée presque en ligne droite sur la rive gauche du Rhône, aboutissant à Vienne et constituant un raccourci de la route principale située sur la rive droite; on l'appelait pour cette raison le *compendium* (1).

Vienne, tout comme Lyon, était un centre de rayonnement. Six routes y aboutissaient : deux venaient des Alpes, deux de Lyon, une d'Arles, la dernière de l'Helvie.

Nous avons déjà décrit les cinq premières; nous ne dirons qu'un mot de la dernière, la route de l'Helvie. Bien qu'elle ne figure ni sur la Table de Peutinger ni sur aucun itinéraire, son existence ne saurait être mise en doute; et il est possible de la suivre assez exactement, grâce à quelques bornes milliaires encore en place sur son parcours. L'une de ces bornes existe à Ampuis, à 3 kilomètres de Vienne, et porte les noms des empereurs Maxime et Maximin; une autre est à Andance, au nom d'un des fils de Constantin; trois autres au petit village d'Arras, sur lesquelles on lit les noms d'Aurélien, de Dioclétien et de Licinius père. La route était tout entière sur la rive droite du Rhône; elle traversait la rivière du Doux près de Tournon, passait à Aps, *Alba Helviorum*, et de là se dirigeait sur les Pyrénées (2).

(1) La distance de Lyon à Vienne par la route de la rive droite du Rhône était de 23 milles, celle par la rive gauche (en suivant le *compendium*) était de 16 milles.

(2) A. Allmer, *Inscriptions antiques de Vienne en Dauphiné. Appendice aux inscriptions relatives aux empereurs. Routes parcourant le territoire de la colonie*, t. I, 171-194. Paris, 1875.

Une autre borne existe à Tournon, et porte le nom de l'empereur Tacite; on pense qu'elle a été trouvée sur la rive gauche du Doux. Dans ce cas elle appartiendrait aussi à la route de l'Helvie.

Arles enfin, placée dans l'estuaire même du fleuve, était, comme Vienne et comme Lyon, un véritable carrefour. Bâtie à la rencontre des voies Aurélienne et Domitienne, sur un plateau qui dominait de quelques mètres la plaine submersible, Arles est restée pendant plusieurs siècles le point de passage obligé de toutes les troupes, de tous les commerçants, de tous les fonctionnaires qui allaient d'Italie en Espagne.

C'était en même temps la tête de ligne de la principale route des Alpes, celle de la Durance et du Mont-Genèvre.

C'étaient encore le point de départ de la navigation du Rhône et l'origine de la grande route latérale au fleuve; celle qui desservait Avignon, Orange, Valence, Vienne, Lyon et Genève, longeait le lac Léman et allait porter la vie et le mouvement jusque dans les gorges profondes du Valais.

C'était enfin l'un des premiers ports de l'empire; car les étangs et le Rhône se mêlaient sous ses murs et formaient une vaste lagune dans laquelle se rendaient à la fois les navires du fleuve et les navires de mer; et l'excellence de cette situation, à la fois maritime et fluviale, l'avait fait désigner, en 418, par l'empereur Honorius pour être le lieu de réunion de l'assemblée des sept provinces des Gaules (1).

Au point de vue de la viabilité et de la variété des moyens de transport, Arles présentait donc des avantages incomparables et que nulle autre ville des Gaules ne pouvait songer à lui disputer.

XV

Tel était, dans ses lignes générales, l'ensemble du réseau des voies romaines de la vallée du Rhône. Mais nous ne connaissons

(1) *Data XV cal. Maias Accepta Arel. X. Cal. Julia D. D. N. N., Honorio XII et Theodosio VII Augg. Coss.* Date du rescrit des empereurs Honorius et Théodose le Jeune adressé, en l'an 418, au préfet des Gaules, siégeant dans la ville d'Arles.

qu'imparfaitement les petites mailles, en nombre infini de ce réseau dont les itinéraires, les bornes milliaires et les textes classiques nous ont donné seulement les linéaments principaux.

Nous savons seulement, par les témoignages de plusieurs auteurs de l'empire, que ce système de voies militaires, *viæ militares* (1), était complété par toute une série de routes transversales de moindre importance, *viæ vicinales*, construites aussi à chaux et à sable, pavées et entretenues soit par les municipes, soit par les *pagi* et les *vici* qu'elles desservaient, soit enfin par les populations riveraines, et quelquefois subventionnées par l'Etat (2).

Enfin, de ces diverses routes *vicinales*, qui constituaient ce que nous appellerions aujourd'hui le réseau départemental et vicinal, se diffusait, comme les menues branches d'un arbre immense, un nombre considérable de chemins d'exploitation rurale, *viæ agrariæ*, qui n'étaient ni pavés ni entretenus régulièrement, et qu'on désignait pour cette raison sous le nom de chemins de terre, *viæ terrenæ* (3).

C'est avec cet outillage de transport admirablement conçu et non moins bien administré par des fonctionnaires spéciaux appelés *curatores*, *quatuorviri viarum curandarum*, *duumviri viis purgandis*, etc. (4), qui correspondaient assez bien à notre corps des ponts et chaussées moderne, que Rome, après avoir conquis le monde par ses armes, le maintint solidement sous sa domination et put en organiser l'exploitation à son profit de la manière la plus fructueuse et la plus méthodique.

Ce magnifique mécanisme fonctionna régulièrement pendant plusieurs siècles; il était si merveilleusement établi, tous les ressorts en étaient si bien agencés qu'il put continuer à se mouvoir

(1) On les a appelés successivement *viæ consulares*, *viæ prætoriæ*, *viæ militares*, *viæ regiæ*, *viæ regales*, *viæ solemnes*, *viæ publicæ*, *aggeres publici*, etc. (P. Bial, *Chemins, habitations et oppida de la Gaule au temps de César*, *op. cit.*)

(2) Siculus Flaccus, *De conditionibus agrorum*.

J. Paulus Jurisc., *Recept. Sentent.*

Bergier, *Histoire des grands chemins de l'empire romain*, *op. cit.*, *pass.*

(3) *Privatæ (viæ) sunt quas agrarias quidam dicunt... vias terrenas* (Ulpian., *De via public. et de itiner. publ. reficiend.*, l. II.)

(4) Les magistrats nommés par l'empereur pour la direction et la surveillance

et à rendre les plus grands services, même après les premières invasions barbares et alors que l'empire s'effondrait de tous côtés, par le seul fait de la vigoureuse impulsion donnée, et malgré l'insuffisance et quelquefois même le défaut complet d'entretien.

Toutes les routes romaines étaient encore à peu près praticables du temps de Charlemagne; et c'est très certainement à l'aide de ces grandes voies militaires, précieux legs du vieil empire romain disparu, que le grand empereur de la nation franke put mener à bonne fin ses principales guerres à travers l'Europe occidentale. Son génie lui en faisait comprendre toute l'importance; et il conçut, lui aussi, de vastes projets de travaux publics; mais ces essais de restauration ne reçurent qu'un commencement d'exécution et ne tardèrent pas à s'abîmer dans l'anarchie féodale.

La grande route du Rhône, sur laquelle des nations entières avaient circulé librement pendant plusieurs siècles, fut alors, comme toutes les autres voies de communication, fragmentée en plusieurs tronçons à peine viables, sur lesquels la circulation devint de plus en plus pénible et où le commerce trouva de moins en moins de sécurité.

Tout était local, fiscal et oppressif au moyen âge. Loin de

des travaux publics portaient, suivant la nature de leurs attributions, les noms et titres de :

Curatores viarum.
— *alvei Tiberis.*
— *cloacarum Urbis.*
— *Tiberis et riparum.*
— *aquarum.*
— *aquarum et munitores.*
— *operum publicorum.*
— *operum locorumque publicorum.*
— *ædium sacrarum.*
— *ædium sacrarum monumentorumque.*
— *publicorum tuendorum.*
Præfecti ou *curatores operum maximorum.*
— *statuarum.*
— *horreorum et balnearum.*
— *operis thermarum.*
etc. etc.

(E. Mallay, *Études sur l'antiquité, l'architecture, les travaux publics, etc., op. cit.*)

favoriser la circulation, on s'ingéniait à trouver mille moyens pour l'entraver. On barrait les passages, on détruisait les gués, on coupait les routes, on rançonnait les convois. Sans doute, il serait injuste de ne pas admirer tout ce que cette époque, intermédiaire entre la civilisation antique et la civilisation moderne, eut de religieux, d'héroïque et de chevaleresque; mais il est aussi impossible d'en méconnaître le caractère violent, brutal et destructeur de toute œuvre de progrès matériel. A ce point de vue, le système féodal fut un véritable retour à la barbarie; et il semble que son objectif ait été de détruire presque partout la magnifique ordonnance de l'héritage romain.

C'est de notre siècle seulement que date, en fait de viabilité, le retour dans la voie du progrès; et nous n'avons eu rien de mieux à faire que de reprendre les traditions romaines, en y apportant les perfectionnements et les améliorations de l'industrie moderne.

Toutes les routes qui longent aujourd'hui le Rhône, toutes celles qui remontent ses affluents et qui mènent de la vallée principale aux sommets des Alpes, sont les mêmes, dans leur direction générale, que les grandes voies militaires qui formaient en quelque sorte le premier réseau de l'empire et les chemins secondaires qui en constituaient le deuxième réseau.

L'histoire du fleuve et des routes qui y conduisent est ainsi intimement liée à celle de la civilisation dans le Sud-Est de la France. La vallée du Rhône est encore aujourd'hui ce que la nature l'a faite, ce qu'elle était déjà il y a trois mille ans, ce qu'elle est restée pendant plus de vingt siècles, ce qu'elle sera toujours : la grande voie commerciale et politique des peuples méditerranéens.

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE PREMIER

LE RHONE PRIMITIF

CHAPITRE II

LE RHONE ALPESTRE ET LE VALAIS

CHAPITRE III

LE LÉMAN

CHAPITRE IV

DE GENÈVE A LYON

CHAPITRE V

LE CONFLUENT DU RHONE ET DE LA SAONE

CHAPITRE VI

VIENNE, L'ALLOBROGIE ET LA PROVINCE VIENNOISE

CHAPITRE VII

DE LYON A AVIGNON

CHAPITRE VIII

LE MONT VENTOUX ET LA FONTAINE DE VAUCLUSE

CHAPITRE IX

AVIGNON

CHAPITRE X

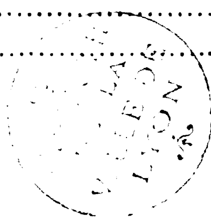
LA RÉGION D'ARLES

CHAPITRE XI

LES EMBOUCHURES ET LE DELTA

CHAPITRE XII

LE RHONE MODERNE. — L'AGRICULTURE ET LES TRANSPORTS



PARIS

TYPOGRAPHIE PLON-NOURRIT ET C[ie]

Rue Garancière, 8

TABLE DES PLANCHES

PARIS. TYP. PLON-NOURRIT ET Cie, 8, RUE GARANCIÈRE. — 6068.

